

REVUE PANAFRICAINNE DE LA JEUNESSE

= Pan African Youth Journal =



ISSN



: 2790-6248



: 2790-6256

Volume 1, n°3, Septembre - Décembre 2022



Revue scientifique internationale,
interdisciplinaire et interactive

www.apanaefj.org



ISSN : 2790-6256

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -

ISSN

 : 2790-6248

 : 2790-6256



Volume 1, n°3, Septembre – Décembre 2022

Editée par l'Association Panafricaine pour l'Encadrement
et la Formation de la Jeunesse



- APANAEFJ -

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques.

La RPJ est enregistrée par le Centre international de l'ISSN
(International Standard Serial Number)

ISSN:

- Version numérique
2790-6256
- Version imprimée
2790-6248

Périodicité:

Avril, Août et Décembre

Prix du numéro : 30 US\$

Abonnement annuel : 100 US\$

Retrouvez-nous sur nos pages de réseaux sociaux :
@apanaefj

Tél. (+243) 973738975

Email: rpj@apanaefj.org

Site web : www.apanaefj.org

10, Avenue de la moto croisement Boulevard M'siri, Quartier Gambela, Commune de Lubumbashi,
Ville de Lubumbashi – RD Congo

SOMMAIRE

EDITORIAL	10
GENRE : ETUDES SUR LA FEMME AFRICAINE	12
1. Aspects de l'héroïsme féminin dans le roman africain postcolonial	13
TOTI AHIDJE Zahui Gondey	13
<i>Université Alassane Ouattara/Côte d'Ivoire</i>	13
2. La microfinance et son impact sur la pauvreté des femmes rurales : cas de VOLAMAHASOA dans le district de Vohibato, région Haute Matsiatra, Madagascar	25
LALAONDRAINNY Fanjanirina Samuëline	25
<i>Université de Fianarantsoa/Madagascar</i>	25
Professeure RASOAMALALAVAO Claire	25
<i>Université de Fianarantsoa/Madagascar.</i>	25
3. Analyse des pratiques socioculturelles des femmes mariées en menstrues dans une approche de l'intersectionnalité en milieu tòli d'Akpro-Misséréte (Bénin)	37
GBEBIOHO Lyndha Bernice	37
<i>Université d'Abomey-Calavi/ Bénin</i>	37
4. Analysis of deictic features in a text about-arranged marriage in <i>Tongue of promise</i>	49
Franck AMOUSSOU	49
Issa DJIMET	49
Ayodele Adebayo ALLAGBE	49
<i>Enseignants-chercheurs (Niger, Tchad)</i>	49
PSYCHOLOGIE & EDUCATION	62
5. Education versus Slavery: Understanding the Effect of Education on African American Personal and Societal Development	62
Aguessy Anne Nathalie Jouvencia Agossi	63
<i>Université d'Abomey-Calavi /Bénin</i>	63
6. Activité de l'enseignant : reconstitution des enfants présentant des troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité	73
MGBWA Vandelin	73
NGONO OSSANGO Pangrace	73
MBOCK Marie Paule	73
<i>Enseignants-Chercheurs/Cameroun</i>	73
7. Feedback des enseignants dans la production écrite des apprenants d'allemand langue étrangère : analyse des annotations et perspectives	80
OUEDRAOGO Léa	80
<i>Ecole Normale Supérieure, Koudougou/ Burkina Faso</i>	80
SOMA Tamanahali	80
<i>Direction Provinciale des Enseignements Post-primaire et Secondaire de la Léraba., Sindou / Burkina Faso</i>	80
8. Examining students' motivation towards EFL learning when briefed ahead about the specific teaching objectives	91
Coffi Martinien ZOUNHIN TOBOULA	91
<i>Université d'Abomey-Calavi (UAC)/Bénin</i>	91

9. Les formules alternatives pour l'insertion des jeunes non scolarisés et/ou déscolarisés : L'évaluation de l'expérience de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) dans les communes de Bané et de Bittou au Burkina Faso	103
Tinsakré Konkobo	103
<i>Ecole Normale Supérieure au Burkina Faso</i>	103
Abdoulaye Ouédraogo	103
<i>Ecole Normale Supérieure au Burkina Faso</i>	103
10. Processus d'assimilation dans l'espace du développement : le construit de l'autorégulation cognitive dès la 2^{ème} enfance (2 à 5/6ans)	114
NGONO OSSANGO PANGRACE	114
<i>Enseignante Universitaire/Cameroun</i>	114
11. Effets et conséquences du stress professionnel sur la vie extrinsèque des salariés des entreprises minières dans la ville de Lubumbashi	128
KENGA KABONGO Patient	128
KABADI KABADI Rémy	128
<i>Université de Kabinda/République démocratique du Congo</i>	128
12. Facteurs intrinsèques et extrinsèques de motivation du personnel d'exécution au sein d'une entreprise publique, étude menée à la Société Nationale d'Electricité	137
MBAYO WA BANZE Gorges	137
BANZA KIKOMBA HIRONDELLE James	137
MAKUNGU NDJIMBU Mathy	137
<i>Université de Lubumbashi/RD Congo</i>	137
ECONOMIE, DEVELOPPEMENT & ENVIRONNEMENT	148
13. Economie rurale et pauvreté des ménages agricoles en Afrique : le cas du territoire des Collines au Bénin	149
OROU Zakary	149
ABDOU Mohamed	149
14. L'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans l'encadrement et la promotion du bien-être économique et social de la population au Cameroun (1972-2020)	163
AYANGMA NDJERE Jean Pierre	163
<i>Université de Yaoundé I/Cameroun</i>	163
15. Analyses des points de vue des pays africains sur le conflit Russo-Ukrainien et ses conséquences socio-économiques en Afrique	175
NGENDA UKUNDA Paul	175
MWANAKIFININI ASUMANI David	175
KASIMU AKIDA César	175
OPEKE LOWANDA Dominique	175
GEROME LUSUNGU	175
<i>Université de Kindu/RD Congo</i>	175
16. La mobilité urbaine en contexte africain : état des lieux, conséquences et perspectives	182
Gbomené Hilaire KANON	182
<i>Université Alassane Ouattara-Bouaké/Côte d'Ivoire</i>	182
17. Diversity and use value of non-timber forest products in the commune of Pobè in south-eastern Benin	192
ODJOUBERE Jules	192
ALI Rachad K. F. Mandus	192
KINVOEDO Agossou François	192

KPATINNON Noudossessi Rufin	192
<i>University of Abomey-Calavi/Benin</i>	192
18.L'Union africaine et le projet panafricain : une relecture du cosmopolitisme aujourd'hui	202
AZIALE Komlan Agbetoézian	202
Université de Kara/Togo	202
19.Aménagement du territoire, ce parrain pauvre de la décentralisation mise en œuvre en République Démocratique du Congo : un regard exploratoire sur la coexistence de deux composantes techniques clés du développement	215
ASUMANI SALIMINI	215
<i>Université de Lubumbashi/RD Congo</i>	215
20.Crise écologique en République démocratique du Congo : défis et perspectives	223
Valery NGOY NDALA	223
<i>Université de Lubumbashi</i>	223
DROIT	234
21.La protection des droits du garde à vue par le procureur de la République dans le code de procédure pénale camerounais	235
HASSANA	235
Commissaire de police/Cameroun	235
22.Le viol : une difficile articulation du statut pénal du mineur en droit congolais : entre évolution et réserves continues	249
NGULANDJOKO MAPOKO Odon	249
<i>Université Catholique du Congo, Kinshasa/RD Congo</i>	249
TECHNIQUES APPLIQUEES	260
23.Analyse prédictive de l'excavation à 1190 dans le dimensionnement du puisard de la phase C-D à la mine de Kamfundwa	260
NDJUNGU WA NDJUNGU Héritier	261
MULIKITA KITAMBO Maximilien	261
TSHIBWABWA KASONGO Obed	261
MAZONO ZULBAL Eric	261
<i>Institut Supérieur des Techniques Appliquées de Lubumbashi « I.S.T.A-L'SHI »/RD Congo</i>	261
SANTE	269
24.L'utilité quotidienne de la tradipratique de santé au Cameroun	270
Bruno Bekolo Engoudou	270
<i>Université de Douala/Cameroun</i>	270
25.Le système alimentaire urbain de Libreville : Perception des risques sanitaires par les élèves professeurs de l'ENS	284
Solange KIKI-MVOUAKA	284
Armande LONGO	284
Annie BEKA BEKA	284
<i>Ecole Normale supérieure/ Gabon</i>	284

26. Impact de la gestion des emplois et des compétences sur la mobilisation du personnel en situation de crise : cas de la crise sanitaire en milieu hospitalier au Togo	298
GBANDEY Sadjì N'Gbansohfi	298
Université de Lomé, Lomé - Togo	298
27. Evaluation de l'hygiène environnementale, des procédés d'abattage et vente des carcasses destinées à la consommation humaine face à la santé publique dans la ville de Lubumbashi	309
MALANGU MUKUNGU Arlette	309
NGULU N'SASI Arthur	309
MALANGU MPOSHY Prosper Emmanuel	309
Université de Lubumbashi/RD Congo	309
28. La transformation des rituels d'accès : gestes de salutation à l'arrivée du covid-19	321
Lufunda Matedi Diane	321
Université de Lubumbashi/RD Congo	321
LITTERATURE	328
29. Le rap, une textualité urbaine	329
Aminata Diagne	329
Université Gaston Berger /Sénégal	329
30. Le Chaos et la nuit(1963), mémoire d'un anarchisme à outrance	340
Adamou MFONZIE	340
Université de Yaoundé I / Cameroun	340
31. Etude des valeurs axiologiques de dix recueils de la poésie burkinabè écrite d'expression française	352
Symphorien Dimanche ZONGO	352
Université Norbert-Zongo/ Burkina Faso	352
32. L'élytre incendiaire de Joseph Anouma ou la quête de la création d'un monde meilleur	361
Gohi Jonas	361
Université Félix Houphouët Boigny de Cocody, Abidjan/ Cote d'Ivoire	361
33. Les stratégies poétiques de construction et de transmission de la mémoire de la violence dans « À Quoi rêvent les loups de Yasmina Khadra »	371
TOTI AHIDJE Zahui Gondey	371
Université Alassane Ouattara/Côte d'Ivoire	371
34. Aperçu sur les publications scientifiques en lecture-écriture, en calcul, en conversation, en lexicologie, en lexicographie, en terminologie et sur le discours en/sur les langues sénégalaises	389
Mamour Dramé	389
Université Cheikh Anta Diop de Dakar/Sénégal	389

EQUIPE DE LA REVUE

Comité de rédaction

- Directeur de Publication : M. le Pr. **Basile Mulwani Makelele**, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. **Philippe Kasongo Maloba Tshikala**, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. **Valery Ngoy Ndala**, RD. Congo
- Archiviste : M. le Pr. **Franck Ahouadi**, Bénin
- Traducteur en chef : M. le Dr. **Fo-Koku D. Woameno**, Togo
- Relecteur Principal : M. **Jean-Micky Kafuwa Musongo**, RD Congo
- Responsable de la mise en ligne : Mme **Blin Acouh Marie-José**, Côte d'Ivoire
- Secrétaire de rédaction : M. **William Agbaka**, Bénin
- Référente pour le suivi du processus d'adhésion : Mme **Marie Mbatshiona Mundi**, RD. Congo
- Responsable administratif et financier : M. **Banon Zinsou Côme**, Bénin
- Trésorière : **Mme Josephine Muyumba Feza**, RD. Congo
- Responsable des partenariats : M. **Fidèle BUKASA KABWE**, RD. Congo

Comité scientifique :

- Abdoulaye Ouedraogo, PhD, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP), Burkina Faso
- Abi-Kaberou Gildas, PhD, UAC/ENS-Porto-Novo/Laboratoire de Pédagogie et de Didactique des Humanités (LaPEDIH), Benin
- Adaba Koffi Amessou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Akimou Tchagnaou, PhD, Université de Zinder, Niger
- Ambombi Eyolo Azede Espoir, PhD, Chaire MBA, Afrikan campus, Congo Brazza
- Amoussou Franck, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Ballo Drisa, PhD, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali
- Basile Mulwani Makelele, PhD, Université de Lubumbashi, RD. Congo
- Bekolo Engoudou Bruno, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Bitouga Bernard Aristide, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Bouaki Kouadio Baya, PhD, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Bouma Carine Nadège, PhD, Université de Bamenda, Cameroun
- Christian Bumute, PhD, Université de Likasi, RD Congo
- DÉDÉ Tho Terence, PhD, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Doba Soro, PhD, Université Polytechnique de Man, Côte- d'Ivoire
- Dre Ngono Ossango Pangrace, PhD, Université de Yaoundé, Cameroun

- Essome Lele Gislain Arnaud, PhD, Unité de recherche ECLLA, Université de Jean-Monnet Saint-Étienne, Cameroun
- Félix N'dia Anon, PhD, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Fidélie Ntshikala, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Fo-Koku D. Woameno, PhD, Université de Lomé, Togo
- Franck Ahouadi, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Gano Nouhou, PhD, Université cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA, PhD, Ecole Normale Supérieure, Burkina Faso
- Jean Pierre Kayembe Kayembe, PhD, Rhodes University, South Africa
- José Ngoy Wa Ngoy Twite, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Kongue Toyindou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Matthias Cinyabuguma, PhD, Banque mondiale, RD Congo
- Melingui Ayissi, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, PhD, Université des sciences sociales et de gestion de Bamako (USSGB), Mali
- Moussa Coulibaly, PhD, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
- Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, PhD, Service de Santé, Niger Nationale (UPN) de Kinshasa, RD Congo
- Nebie Boukary, PhD, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso
- Nyebe Atangana Sandrine, PhD, Ministère des enseignements secondaires, Cameroun
- Outéndé Toundou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Patrice M'Bétien Kone, PhD, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
- Patrick Ngoie Kazimingi, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Philippe Kasongo Maloba Tshikala, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Raymond-Bernard Ahouandjinou, PhD, Université d'Abomey Calavi, Benin
- Serge Caleb Mbula Musasa Mwadianvita, PhD, Université Pédagogique
- Sidibé Ousmane, PhD, Université de San Pedro, Côte d'Ivoire
- Toundou Outéndé, PhD, Université de Lomé, Togo
- Yamsoumouna Ndimma Joël., PhD, Centre d'études et de recherches en Droit international et communautaire (CEDIC), Tchad
- Yao Adoman Francis Kouadio, PhD, West Africa Social Science Laboratory (WASSLAB), Côte d'Ivoire
- Zoulkoufoulou Ouro-Gbele, PhD, Université de Lomé, Togo

EDITORIAL

Un an, jour pour jour, nous avons commencé ce voyage vers la revalorisation et renaissance de la recherche scientifique africaine. Ce défi de survie scientifique de tout un continent, qui a fait mûrir nos espoirs, est aujourd'hui une réalité palpable, qui nous pousse à accompagner les chercheurs de plus en plus pour donner un nouvel élan à l'édition scientifique en Afrique, pour l'Afrique et par les africains. En effet, *La Revue Panafricaine de la Jeunesse*, c'est cette agora scientifique, qui, en l'espace de douze mois, présente le bilan qui suit :

- Obtenir ses identifiants ISSN (pour ses versions numérique et imprimée) auprès du Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) ;
- Regorger en son sein 43 rigoureux membres du comité scientifique, tous PhD, dont les enseignants-chercheurs des universités et les experts travaillant dans différents domaines scientifiques et professionnels à travers plusieurs pays africains ;
- Accompagner plus de 150 contributeurs africains provenant d'une cinquantaine d'établissements d'enseignement supérieur et universitaire en Afrique, d'organisations nationales et internationales, de gouvernements, etc. ;
- Publier trois numéros avec un total de 87 articles selon les normes internationales et dans le respect des échéances fixées ;
- Être reconnue comme l'une des revues labélisées dans plus de 10 pays africains, avec un retour positif des contributeurs et institutions ;
- Référencer ses numéros dans des grandes bibliothèques et sites spécialisés à travers le monde ;
- Devenir une revue membre de CROSSREF et obtenir son DOI prefix: 10.58610 facilitant ainsi la vulgarisation des études partout dans le monde, notamment par la génération des DOI (Digital Object Identifier) et le référencement des articles édités ;
- Développer des partenariats durables et fructueux avec d'autres revues, des unités scientifiques, des ONGs et des établissements d'enseignement supérieurs et universitaires, des centres de recherche, etc.

Le bilan est éloquent et les raisons sont nombreuses pour nourrir nos espoirs, qui sont aussi ceux de toute l'Afrique, et surtout des nouvelles et futures générations. Nous avons cru à ce rêve et nous l'avons réalisé, avec l'aide de tous les membres du comité scientifique de la *Revue Panafricaine de la Jeunesse*, des instructeurs externes, des contributeurs et de partenaires de tous horizons que nous félicitons vigoureusement.

Dans ce troisième et dernier numéro de l'année 2022, les contributeurs sont de précieux enseignants-chercheurs, professionnels et spécialistes. Ils nous apportent des études originales sur une variété de questions liées aux problèmes et aux défis des sociétés africaines dans divers domaines scientifiques, notamment le genre, les sciences et techniques appliquées, l'écologie, la géographie, l'économie, la psychologie, l'éducation, la littérature, la sociologie, la santé, le développement, l'environnement, la politique, les sciences juridiques, la gestion des ressources humaines, la sociologie du développement, la culture et les arts, etc.

Onze pays africains (Côte d'Ivoire, Madagascar, Benin, Niger, Tchad, Cameroun, Burkina Faso, RD Congo, Togo, Sénégal et Gabon) sont représentés dans ce numéro

et ont apporté leur contribution à ce numéro, notamment l'Université Alassane Ouattara, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Université Norbert-Zongo , Université Gaston Berger, Université de Fianarantsoa, Université d'Abomey-Calavi, Université de Zinder, Université de Doba, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody, Université de Yaoundé I, Université de Bertoua, Ecole Normale Supérieure - Koudougou , Institut Universitaire Catholique. Yaoundé, Université de Kabinda, Université de Kindu, Université de Kara, Université de Lubumbashi, Université Catholique du Congo, Institut Supérieur des Techniques Appliquées de Lubumbashi, Université de Douala, Ecole Normale supérieure de Libreville, Université de Lomé, etc.

Que dire d'autre que de recommander la lecture, le partenariat et surtout l'appropriation de cet ouvrage afin que nos espoirs prennent encore plus d'ailes au profit de la science africaine.

Directeur de publication

Dr. Basile Mulwani Makelele

Professeur des Universités

GENRE :
ETUDES SUR LA FEMME AFRICAINE

Aspects de l'héroïsme féminin dans le roman africain postcolonial

[Aspects of female heroism in the postcolonial African novel]

TOTI AHIDJE Zahui Gondey¹

Université Alassane Ouattara/Côte d'Ivoire

Email : ahidjezahuitoti@yahoo.fr

Résumé

Prétextant des faits sociaux, Mariama Bâ et Régina Yaou ont analysé la condition misérable de la femme dans la société africaine. Une si longue lettre et La Révolte d'Affiba mettent à nu les dysfonctionnements de la société d'une part, et d'autre part, l'engagement des deux personnages pour l'émancipation de la femme. A travers les thèmes du mariage, de l'instruction et du pouvoir financier, a été démontré l'héroïsme féminin et mis en avant leur militantisme pour l'émancipation et l'affirmation de l'identité de la femme.

Mots-clés: Affirmation de l'identité, argent, émancipation, femme africaine, héroïsme féminisme, instruction, mariage

Abstract

Using social facts as a pretext, Mariama Bâ and Régina Yaou have analyzed the miserable condition of women in African society. Such a long letter and The Revolt of Affiba expose the dysfunctions of society on the one hand, and on the other hand, the commitment of the two characters for the emancipation of women. Through the themes of marriage, education and financial power, female heroism was demonstrated and their activism for the emancipation and affirmation of female identity was highlighted.

Keywords : Affirmation of identity, money, emancipation, African woman, feminist heroism, education, marriage

0. Introduction

Le héros est un personnage que l'on retrouve dans la littérature ou l'art tout court. Il faut entendre par cette désignation, le personnage principal d'une œuvre littéraire. Suivant les différents genres littéraires, cette appellation varie. Ainsi, parlant de roman, on le désigne par le terme de personnage principal, c'est-à-dire celui autour duquel tourne toute l'histoire du roman. Dans le domaine de l'épopée, on parle de héros. Ce dernier a des caractéristiques particulières et des attributs qui le différencient d'autres personnes dans un même récit. Ses actions vont toujours dans le sens du bien de sa communauté. A la lecture de plusieurs romans africains féministes postcoloniaux, nous avons noté que par la nature de leurs actes, les personnages féminins mis en scène luttent pour l'amélioration des conditions de vie et d'existence de la femme africaine. Par la qualité des actions qu'ils posent, les personnages des œuvres lues pourraient être assimilés à des héroïnes. C'est ce qui a suscité en nous un intérêt pour le présent sujet : **Aspects de l'héroïsme féminin dans le roman féminin africain postcolonial.**

Pour un examen objectif de ce sujet, nous avons choisi d'illustrer nos propos sous toile de fond d'œuvres romanesques d'écrivaines féministes de la période coloniale postcoloniale. Il s'agit d'*Une Si longue lettre*, avec Mariama Bâ du Sénégal et de Régina Yaou de la Côte d'Ivoire ; deux auteures de deux différents espaces, d'aspects culturels et religieux divers. Ces auteurs, par le biais de *Ramatoulaye* et d'*Affiba*, rendent compte de la condition déplorable de la femme africaine dans la famille et dans la communauté. Pour une meilleure compréhension de ce sujet, il est nécessaire de définir le groupe de mots " héroïsme féminin ".

¹ Maître-assistant, Département de Lettres Modernes

Il faut noter que l'héroïsme est un idéal d'un héros ou d'une héroïne. Il peut également être perçu comme une force de d'âme exceptionnelle qui fait d'un homme un héros ou d'une femme une héroïne. L'héroïsme peut aussi être défini comme un comportement exemplaire qui est caractérisé par un extrême courage face à toutes sortes d'obstacles ou de dangers ; c'est un dévouement, une détermination, un engagement total à une cause pour laquelle l'on combat. Quant au mot "féminin" il désigne tout ce qui se rapporte au sexe féminin, propre à la femme. Dans le cadre de cette analyse, le mot « féminin » est un adjectif qualificatif épithète du nom héroïsme. De la jonction de ces deux mots, il ressort que l'héroïsme féminin, désigne les actions de bravoure posées par les personnages de sexe féminin, dans le cadre de notre étude, les actes de courage qu'ont posés Affiba et Ramatoulaye.

La question centrale de cette étude est la suivante : Dans quelles mesures pourrions-nous dire qu'Affiba et Ramatoulaye sont-ils des héroïnes ? En nous servant de la critique thématique et de la sociocritique, nous analyserons les actions posées par ces deux personnages dans les romans étudiés pour mettre en exergue leur héroïsme.

1. Le rejet par Ramatoulaye et d'Affiba de la conception traditionnelle des relations matrimoniales

1.1. Conception du mariage par Ramatoulaye

Meilleures amies, Ramatoulaye et Aïssatou sont intellectuelles. Dans le roman, l'auteure nous informe que leurs mariages ont eu lieu contre les avis de leurs parents respectifs. En effet : « *Mariage se fit sans dot, sans faste, sous les regards désapprobateurs de son père, devant l'indignation douloureuse de sa mère, frustrée, sous les sarcasmes de ses sœurs, surprises, dans sa ville muette d'étonnement* » (Mariama Bâ, 1979 : 43-44), raconte la narratrice pour ce qui est du mariage de Ramatoulaye. En ce qui concerne celui d'Aïssatou, une bijoutière, avec un Toucouleur, ce ne qu'admet pas sa tradition la narratrice :

La griotte porte bonheur. Mais une bijoutière !... Elle brûle tout sur son passage comme un feu de forge. (Alors) la mère de Mawdo ... considérant ton mariage comme un problème dépassé, elle réfléchissait le jour, elle réfléchissait la nuit, au moyen de se venger de toi, la bijoutière (Mariama Bâ, 1979 : 4).

Une si longue lettre expose l'influence ou l'ingérence des mères dans le choix du conjoint de leur filles. Elles sont partisans des unions castées, conformément à la tradition. Cette situation favorise même en partie la polygamie dans la société traditionnelle africaine. En effet, la mère de Mawdo s'oppose à son mariage avec Aïssatou. Nous comprenons alors le sens d'une série de stratégies qu'elle a mises en œuvre pour lui donner une deuxième femme : « *Mon frère Farba t'a donné la petite comme femme pour me remercier de la façon digne dont je l'ai élevé. Si tu ne la gardes pas comme épouse, je ne m'en relèverai jamais. La honte tue plus vite que la maladie* » (Mariama Bâ, 1979 : 48). Ce passage nous enseigne sur la façon dont la mère de Mawdo a procédé pour imposer son choix à son fils. Nabou, Cette deuxième femme de mawdo, est intellectuelle ; elle a des origines royales. Cette dernière a été éduquée selon les principes de la mère de Mawdo. Il faut noter que sa présence est ressentie comme une profonde frustration pour Aïssatou qui décide d'abandonner ce foyer, devenu invivable pour elle et ses quatre enfants. L'on retient qu'à cause du problème de caste, corollaire de la tradition sénégalaise voire africaine, Aïssatou est privée du bonheur conjugal.

Ramatoulaye, auteure de la « si longue lettre » qui constitue l'intrigue du roman est également victime de la tradition africaine pour ce qui est de sa conception du mariage. Dame belle-mère, avec son envie d'intégrer une famille aisée, fait pression sur sa fille, Binetou, afin qu'elle accepte d'être la deuxième épouse de Modou, Conseiller Technique d'un Ministre, déjà marié avec Ramatoulaye. Pour atteindre cet objectif, elle joue sur le psychisme de sa fille :

Sa mère est une femme qui veut tellement sortir de sa condition médiocre et qui regrette tout sa beauté fanée dans la fumée des feux de bois, qu'elle regarde avec envie tout ce que je porte, elle se plaint en longueur de journée... Binetou, navrée épouse son vieux. Sa mère a tellement pleuré. Elle a supplié sa

filles de lui donner une fin heureuse, dans une vraie maison que l'homme lui a promise. Alors, elle a cédé (Mariama Bâ, 1979 : 55).

Cette situation est contraire au souhait réel de Binetou, non-consentante pour cette union. C'est d'ailleurs ce qui transparait dans : « *Vieil homme ! Ventru ! Le vieux* » (Mariama Bâ, 1979 : 60). Malgré sa résistance ou son refus, Binetou deviendra « *...Un agneau immolé comme beaucoup d'autres sur l'autel du matériel* » (Mariama Bâ, 1979 : 60). On le note que sous l'influence de son envieuse mère, Binetou sacrifie sa jeunesse et contribue au malheur de Ramatoulaye en acceptant d'être la deuxième femme de Modou. Il s'agit d'un constat qui est fait sur la condition de la jeune fille après les indépendances.

A travers cette longue lettre, Mariama Bâ montre que les hommes mettent en avant leurs richesses matérielles et financières pour appâter les jeunes filles qu'ils convoitent. Ces derniers prennent autant de femmes selon leurs désirs ou leurs appétits sexuels sans l'avis des leurs premières femmes, obligées de subir leur diktat. L'exemple de Modou est édifiant à ce propos : « *Ayant tiré Binetou du circuit scolaire, il lui versait une allocation mensuelle de cinquante mille francs comme un salaire* » (Mariama Bâ, 1979 : 20). L'héroïne s'était obligée de vivre avec Binetou, meilleure amie de sa fille Daba, comme sa coépouse :

C'est le moment redouté de toute sénégalaise, celui en vue duquel elle sacrifie ses biens en cadeaux à sa belle-famille, et où, pis encore, outre les biens, elle s'ampute de sa personnalité, de sa dignité devenant une chose au service de l'homme qui l'épouse du grand-père, de la grand-mère, du père, de la mère, du frère, de la sœur, de l'oncle, de la tante, des cousins, des cousines, des amies de cet homme (Mariama Bâ, 1979 : 11).

C'est fort à propos que Ramatoulaye étant à la solde de l'homme et de sa famille a été banalisée à la mort de son mari dont le frère, Tamsir, compte l'épouser :

Après ta sortie (sous-entendu : du deuil) je t'épouse. Tu me conviens comme femme et puis tu continueras à habiter ici comme si Modou n'était pas mort. En général, c'est le petit frère qui hérite de l'épouse laissée par son aîné. Ici c'est le contraire. Tu es ma chance. Je t'épouse. Je te préfère à l'autre trop légère, trop jeune (Mariama Bâ, 1979 : 84).

Ce qui est remarquable dans le cas de Ramatoulaye, est que, contrairement à son amie Aïssatou, elle est restée dans son foyer avec son mari qui l'avait abandonnée avant sa mort au profit de sa deuxième femme, Ramatoulaye qui s'est pourtant tant investie dans son mariage avec son homme :

Et dire que j'ai aimé passionnément cet homme, dire que je lui ai consacré trente ans de ma vie, dire que j'ai porté douze fois son enfant. L'adjonction d'une rivale à ma vie ne lui a pas suffi. En aimant une autre, il a brûlé son passé moralement et matériellement (Mariama Bâ, 1979 : 23).

Durant ce temps du mariage avec Modou, elle avait agi conformément à sa conception du mariage : « *Tu ignores ce que se marier signifie pour moi. C'est un acte de foi et d'amour, un don total de soi à l'être que l'on a choisi et qui nous choisit* » (Mariama Bâ, 1979 : 84). Sortie de cette déception, elle est restée insensible aux avances du riche Daouda Dieng, Député et médecin. Elle a tiré une leçon de sa situation, c'est pour cela qu'elle s'est opposée catégoriquement à ce mariage polygame :

Je ne peux t'offrir rien d'autre... L'estime ne peut justifier une vie conjugale dont je connais, tous les pièges pour avoir fait ma propre expérience. Et puis l'existence de ta femme et de tes enfants complique encore la situation. Abandonnée hier, par le fait d'une femme je ne peux allégrement m'introduire entre toi et ta famille (Mariama Bâ, 1979 : 100).

Nonobstant cette position figée et souvent mal appréciée par la communauté sénégalaise, elle demeure convaincue que l'union entre un homme et une femme est le gage du bonheur d'une famille. C'est d'ailleurs ce qu'elle mentionne dans l'épilogue du roman :

Je reste persuadée de l'inévitable et nécessaire complémentarité de l'homme et de la femme. L'amour, si imparfait soit-il dans son contenu et son expression demeure le point naturel entre ces deux êtres... C'est de l'harmonie du couple que naît la réussite familiale. Ce sont toutes les familles riches ou pauvres, unies ou déchirées, conscientes ou irréflechies qui constituent la Nation. La réussite d'une nation passe donc irrémédiablement par la famille (Mariama Bâ, 1979 : 130).

Jacqueline, autre personnage féminin de ce roman, a désobéi à ses parents en épousant Samba Diack, le promotionnaire de Mawdo Bâ, médecin comme lui, affecté à l'Ecole Africaine de Médecine et de Pharmacie d'Abidjan. En regagnant le Sénégal, Jacqueline, cette Ivoirienne, atterrit dans un monde nouveau pour elle, un monde différent en réaction, en tempérament et en mentalité de celui où elle a évolué. Plus grave son mari, passait ses loisirs à « pourchasser les Sénégalaises fines » et il ne prenait pas la peine de cacher ses aventures, ne respectant, ni sa femme, ni ses enfants. Par conséquent « *Jacqueline pleurait, Samba Diack « noçait », Jacqueline maigrissait* » (Mariama Bâ, 1979 : 64), au point qu'elle a dû se faire interner dans un hôpital psychiatrique pour cause de dépression.

En choisissant le Sénégal, singulièrement Dakar comme espace pour narrer son histoire, Mariama Bâ souligne le fait que cette partie de l'Afrique est profondément enracinée dans les valeurs traditionnelles rétrogrades. En dépit de l'instruction et de l'ouverture d'esprit des différents personnages féminins, ils sont victimes de la tradition africaine. Elle montre que la société sénégalaise n'est pas favorable à l'évolution de la gent féminine. Pour corroborer cette position, elle souligne le rôle de l'islam dans la subordination de la femme. Lors des secondes noces de Modou, une délégation constituée de Tamsir, frère aîné de Modou, de Mawdo et de l'imam s'est présenté à Ramatoulaye, lui annoncer la nouvelle. La présence de l'imam est la preuve que la religion musulmane reconnaît et soutient la polygamie. A cette rencontre, c'est l'imam qui prend la parole en ces mots : « *Quand Allah tout puissant met côte à côte deux êtres, personne n'y peut rien... Oui Modou Fall... n'a fait qu'épouser une deuxième femme ce jour. Nous venons de la mosquée du Grand-Dakar où a eu lieu le mariage* » (Mariama Bâ, 1979 : 56)

En définitive, nous retenons que les misères que subissent les femmes dans la société sénégalaises sont engendrées par la tradition figée, les religions aux lois phallogocratiques et par le diktat de l'homme. Fort heureusement, la culture occidentale va ouvrir d'autres horizons à la femme. Effectivement, Ramatoulaye dit à Aïssatou que l'école occidentale était un élément formateur face aux nombreuses vicissitudes de la vie qu'elles affronteront :

Aïssatou, je n'oublierai jamais la femme blanche qui, la première, a voulu pour nous un destin « hors du commun ». Nous étions de véritables sœurs destinées à la même mission émancipatrice. Nous sortir de l'enlisement des traditions, superstition et mœurs, nous faire apprécier de multiples civilisations sans reniement de la nôtre, élever notre vision du monde, cultiver notre personnalité, renforcer nos qualités, mater nos défauts, faire fructifier en nous les valeurs de la morale universelle, voilà la tâche que s'était assignée l'admirable directrice (Mariama Bâ, 1979 : 27-28)

C'est grâce à cette culture étrangère qu'elles ont pu assumer leur rôle de mères de famille dans des foyers monoparentaux, assumant leur autonomie et supportant leurs déceptions liées aux échecs de leur mariage. On perçoit les effets de la culture européenne à travers la manière de vivre de la nouvelle génération, notamment de la fille aînée de Ramatoulaye :

Daba, les travaux ménagers ne l'accablent pas. Son mari cuit le riz aussi bien qu'elle, son mari proclame quand je lui dis qu'il pourrait sa femme : Daba est ma femme. Elle n'est pas esclave ni ma servante ! Je sens mûrir la tendresse de ce jeune couple qui est l'image du couple telle que je la rêvais (Mariama Bâ, 1979 : 107).

Daba présente sans gêne sa conception des relations matrimoniales, conception proche de celle de l'Occident : « *Le mariage n'est pas une chaîne. C'est une adhésion réciproque à un programme de vie. Et puis, si l'un des conjoints ne trouve plus son compte dans cette union, pourquoi devrait-il rester ?... La femme peut prendre l'initiative de la rupture* » (Mariama Bâ, 1979 : 107) L'auteure nous montre son espoir d'une Afrique nouvelle et propice au progrès de la femme. Mariama Bâ souligne que dans cette société sénégalaise, profondément ancrée dans la tradition africaine, il existe des jeunes africaines capables d'apporter une évolution dans la vision du mariage. Néanmoins, Mariama Bâ ne manque pas de montrer qu'elle n'opte pas pour le divorce en cas de conflit parce qu'elle est convaincue que le bonheur d'une femme se trouve dans le mariage :

J'ai donné sans compter, donné plus que je n'ai reçu. Je suis de celles qui ne peuvent se réaliser et s'épanouir que dans le couple. Je n'ai jamais conçu le bonheur hors du couple... Ma vérité est que malgré tout, je reste fidèle à l'amour de ma jeunesse (Mariama Bâ, 1979 : 82-83)

Au demeurant, nous avons compris, à l'analyse de ce roman que la culture occidentale, avec son ouverture à la liberté et au partage, est propice au progrès de la femme africaine notamment dans le domaine du mariage. Quant à la tradition africaine ses relents semblent encore empêcher la gent féminine de s'épanouir. Analysons maintenant *La Révolte d'Affiba* de Regina Yaou.

1.2. Conception du mariage par Affiba

La société traditionnelle africaine et plus particulièrement ivoirienne est régie par des lois et des modes de pensées spécifiques : « *Dans les sociétés traditionnelles et plus particulièrement la société ivoirienne, le mariage est considéré comme une alliance entre deux familles, voire deux clans ou deux villages et non comme un acte social qui lie deux personnes.* » (Raymond Borremans, 1988 :250) Le mariage tel qu'il apparaît engagé une série de personnes. Voilà pourquoi après l'escapade de Koffi, le mari de Affiba, les membres de la famille Mensah Koffi et ceux d'Affiba se sont retrouvés pour trouver une solution à la défection de Koffi : « *Dans leur vie conjugale, chacun des partenaires a un rôle précis. L'homme qui est le chef de famille attend avant tout de la femme qu'elle contribue à faire prospérer son patrimoine économique* » (Henriette Diabaté, 1984 : 28). En retour, la femme lui demande tout simplement de l'aimer, de subvenir à ses besoins d'être respectueux à l'égard de ses beaux-parents, et qu'ils aient de nombreux enfants. Une fois ses devoirs accomplis, l'homme ne se sent aucune dette envers son épouse et celle-ci ne doit rien exiger de lui mais plutôt accepter ses faiblesses. C'est fort de ces faits que Gnamkè, mère d'Affiba, partisane de la tradition dit à sa fille :

Mon enfant, sais-tu que le mariage n'est pas un deuil ? Sais-tu aussi que la femme ne sera jamais, quoi qu'on fasse et dise l'égale de l'homme ? Chacun a ses tâches bien définies dans ce foyer et doit les accomplir. Ton mari ne te laisse pas dans le besoin, il fait tout pour ton confort et celui de votre enfant... Il faut sortir un peu du monde des livres Et vivre sur terre, en Afrique ici... La femme doit être plus tolérante... Les hommes, surtout lorsqu'ils sont jeunes, ne peuvent s'empêcher de courir les jupons ; mais ils finissent par se lasser absolument (Regina Yaou, 1982 : 53).

Selon ses propos la femme doit s'asseoir tranquillement regarder les escapades masculines sans broncher du moment que son mari prend soin d'elle. Tôt ou tard, il finira par s'assagir. D'ailleurs elle fait profiter de son expérience personnelle à sa fille : « *Qu'est-ce que ton père ne m'a pas fait voir ? Aujourd'hui, où est-il toujours assis chez lui à me regarder comme si depuis trente ans que nous sommes mariés, il ne m'avait pas assez vue !* » (Regina Yaou, 1982 : 53). Malgré ses conseils sa fille, elle campe sur sa position et ne se laisse guère influencer ; la mère s'en prend au père qu'elle accuse d'avoir mal élevé sa fille : « *Il faut que tu donnes des conseils à Affiba !... Tu as voulu éduquer tes enfants comme des personnes appelées à vivre ailleurs qu'en Afrique. Tu vois maintenant ?* » (Regina Yaou, 1982 : 55). Nous apprenons à travers ces faits que la femme selon la tradition africaine est une perpétuelle victime qui doit subir l'infidélité de son mari...

Au sujet du veuvage, la mort d'un être humain est toujours imputable à un autre au sein des sociétés africaines. Chez les Akan, il est établi que c'est la femme qui est responsable du décès de son époux. Celle-ci est dépouillée de ses biens et chassée de sa maison par sa belle-famille. Elle doit boire "le breuvage de la vérité c'est-à-dire se soumettre à une ordalie, pour attester non seulement son innocence mais aussi sa fidélité à l'époux défunt. Une fois cet acte accompli, la veuve élit domicile chez sa belle-famille jusqu'au jour fixé pour l'enterrement de son mari. Au nom de ces traditions, les beaux-parents d'Affiba viennent solliciter ses biens après le décès de son mari :

Ce qui est à notre frère est aussi à nous ; et à présent, il est à nous seuls. Non satisfait d'avoir toute seule jouit des richesses de notre frère, tu viens encore monter la garde ici après son décès au lieu de te rendre

en veuve éplorée, chez les parents de ton mari, dès que celui-ci s'est éteint ! Mais sache que la bataille ne fait que commencer (Regina Yaou, 1982 : 135).

Même ces propres parents ne sont pas d'accord qu'elle s'oppose à la tradition. Sa mère le dit ainsi : « ... *c'est la coutume et ce n'est pas toi Affiba, une petite fille comme cela qui va changer le cours des choses* » (Regina Yaou, 1982 : 140). A travers l'attitude des parents d'Affiba notamment sa mère et celle de sa belle-famille, nous retenons que la culture africaine qu'il nous est donné de voir à une mauvaise influence sur l'évolution de la femme africaine. En cela qu'elle l'oblige à accepter sa situation de victime avec résignation. Affiba n'a pas cédé et ce, grâce à l'impact positif de la culture occidentale sur sa conception du mariage. Dans les 10 lois du 7 Octobre 1964 relatives à la famille, le législateur ivoirien a substitué à la conception traditionnelle de la famille une conception nouvelle fondée sur le mariage civil et comprenant deux époux et leurs enfants. Même si le mariage coutumier est reconnu lorsqu'il est déclaré à la mairie seule les clauses du mariage civil sont juridiquement valables.

Le mariage n'est plus une affaire entre deux lignages, deux sociétés. Les parents ne sont pas forcement associés à cette prise de décision. Koffi et Affiba sont un exemple patent de ce changement en matière de mariage : « *C'est au cours de ces manifestations qu'on lui présenta Koffi. Elle le trouva... bien. Koffi, lui fut moins réservé dans son jugement, à tel point qu'un mois après cette présentation, ils étaient fiancés. Comme Koffi avait obtenu une bourse pour l'étranger, de même qu'Affiba, ils se marièrent dès leur arrivée en France.* » (Regina Yaou, 1982 : 8) Ce fait laisse entendre que le choix n'a nullement été influencé par un quelconque parent et sous le coût de la tradition ; ils se sont mariés en France, loin du regard et de l'influence de la tradition africaine. Pour montrer que l'héroïne, Affiba, n'est pas diamétralement opposée à la culture africaine et reste équilibrée, le lendemain de son arrivée, elle n'a fait aucune difficulté à se marier selon les normes de la tradition : « *Il ne comprenait pas cette femme. Autant elle était occidentale dans son parler, sa façon de penser autant elle était africaine dans ses vêtements* » (Regina Yaou, 1982 : 40).

Mais tout au long de leur vie conjugale et même après la mort de Koffi, tous ses faits et gestes prennent leurs sources dans les clauses du mariage moderne. D'ailleurs dans ce genre d'union, la famille est composée de l'homme, de la femme et des enfants. Nous constatons qu'aucun parent, cousin ou cousine ou tante n'habite dans la demeure des Mensah. Le couple ami des Mensah c'est-à-dire les Koulibaly vit également seuls avec leurs enfants. Nous remarquons la présence des boys et des bonnes. La polygamie est censurée par la société moderne. Tous les ménages présentés dans cette œuvre sont monogames : Affiba et Koffi, Myriam et Koulibaly et même leurs différents parents respectifs. C'est la raison pour laquelle Koffi préfère rejoindre sa maîtresse Mireille au lieu de l'inviter à vivre chez lui. Les époux exercent chacun une profession et perçoivent un salaire.

Aucun des conjoints ne dépend financièrement de l'autre. Leur vie commune est fondée sur cette loi ce qui est à toi est à moi. C'est à juste titre qu'Affiba répond à sa mère qui lui dit : « ... *Cette maison ne serait plus à toi si ton mari mourait. ... Rien de tout ce que vous aviez avant son mot ne te reviendrait par la suite* » (Regina Yaou, 1982 : 24). Elle lui répond : « *Nous sommes mariés sous le régime de la communauté. C'était autrefois que les choses se passaient comme tu le dis* » (Regina Yaou, 1982 : 25). Cette pensée moderne du mariage est si bien intégrée dans l'esprit du couple Mensah qu'il est évident pour eux que de part et d'autre l'on s'investit totalement dans l'amélioration du cadre de vie. C'est ainsi que Koffi avait mis tout ce qu'il possédait dans leur villa de luxe et Affiba travaillait d'arrache-pied pour financer le cabinet de Koffi.

Le mariage apparaît donc comme une association particulière au cours de laquelle chacun apporte quotidiennement sa contribution tant morale, physique que financière. En tant qu'association, le ménage a besoin d'un chef. Mais cela n'implique nullement une subordination, une infériorité de l'autre. Ce titre de chef de famille attribué à l'homme n'est qu'honorifique dans la société moderne. L'homme n'est plus le maître absolu qui n'a que faire

de l'avis de sa "douce moitié". Désormais les conjoints devraient être égaux. Le mari peut aussi bien donner à manger à sa fille à son fils que préparer le nécessaire pour la toilette de sa femme. Koffi l'a si bien compris lui qui fait manger sa fille Diane et fait couler le bain de sa femme.

La venue d'un autre enfant au sein de la famille est également une décision commune. Koffi l'affirme sans ambages : « ... *A notre époque, quelle femme non consentante peut-elle porter un enfant dans ses entrailles ? Il faut donc avoir son accord avant de prétendre lui faire cet enfant.* » (Regina Yaou, 1982 : 43) Affiba a rejeté sa proposition de faire un enfant au moment où il désirait, elle fixa le délai pour l'an prochain. Privilégiant par ce fait sa carrière professionnelle. La femme a également le droit de faire des remarques à son époux si elle le juge nécessaire. Ayant constaté les rentrées tardives de son mari, Affiba le somme de lui en dire les causes réelles : « *Voilà deux mois que je te regarde à présent.... Je veux savoir* » (Regina Yaou, 1982 : 45).

Dorénavant, la dissolution du mariage est le résultat d'un consentement mutuel des époux. L'opposition de l'un peut empêcher l'autre d'entamer la procédure de divorce d'où la supplication de Koffi : « *Affiba pardon divorçons* » (Regina Yaou, 1982 : 79) Si la femme refuse le divorce comme c'est le cas dans l'œuvre, c'est l'homme qui part à la manière européenne, dira-t-on et c'est ce qu'a fait Koffi : « *Je fais ma valise et je pars* » (Regina Yaou, 1982 : 48). Au niveau du droit succoral, il y a même un changement grâce à l'influence de l'occident. Il est maintenant établi en faveur de la veuve et de ses enfants au détriment du lignage du défunt époux et de ses nerveux. C'est une révolution non négligeable quand on sait le sort qui était réservé à la famille du défunt mari.

Dès lors, l'on comprend l'opposition violente d'Affiba. Dès les premiers assauts de sa belle-famille, elle s'acharne à déverser sa forte colère sur tous ceux qu'elle accuse de vouloir l'empêcher de bénéficier de l'usufruit des biens acquis avec son époux défunt : « *Résignez-vous leur (dira-t-elle) – les biens de Koffi ne seront jamais à vous* » (Regina Yaou, 1982 : 147). En plus de s'attribuer les biens, elle ne juge pas indispensable de se soumettre aux cérémonies de purification présidées indirectement par les ancêtres. Somme toute, Affiba apparaît comme une femme moderne. Bien qu'elle soit représentée comme une femme équilibrée, elle s'oppose à certaines traditions qui confinent la femme dans un rôle de "bête de somme". L'auteure, par l'image d'Affiba, traduit son regard sur le mariage moderne qu'il oppose au mariage traditionnel. Il montre notamment que le premier est propice à l'évolution de la femme parce qu'il lui permet son épanouissement, sa liberté d'esprit et d'agir et son autonomie. L'éducation joue pour beaucoup dans la conception du mariage parce qu'Affiba a été élevée comme une occidentale, elle a fait ses études en France et s'y est marié. Ces faits ne sont pas fortuits de notre point de vue.

La Révolte d'Affiba traduit la colère, l'exaspération de moult femmes africaines qui s'insurgent contre la machine sociale africaine qui les brime et les asservit. Regina Yaou nous laisse un message d'espoir que de plus en plus de femmes africaines instruites se révolteront contre les traditions rétrogrades et opéreront pour leurs droits en privilégiant la voie du brassage culturel. Néanmoins elle montre à travers l'exemple d'Affiba que son objectif n'est nullement de blâmer la culture africaine parce que nous constatons que son héroïne apprécie certains de ses aspects mais plutôt de mettre en évidence les tares de cette culture pour sa meilleure accessibilité à l'émancipation féminine.

Dans l'ensemble, sur la base de ces œuvres féminines, nous avons compris que du point de vue du mariage, la culture occidentale avec sa conception de l'amour et du respect des droits féminins, est la plus adaptée à l'évolution de la femme africaine. Grâce à elle, des femmes africaines sortent de leur carcan traditionnel pour mieux s'épanouir. Toutefois, le mariage n'est pas le seul élément susceptible de faire avancer la femme africaine. Il y a également la question de l'instruction dont nous allons analyser l'influence sur les deux personnages.

2. Le choix par Ramatoulaye et d’Affiba de l’instruction comme voie de l’émancipation de la femme africaine

2.1. Conception de l’instruction par Ramatoulaye

Mariama Bâ nous apprendons que l’implantation de l’école occidentale dans les mœurs africaines demande une marche en avant par le rejet des pratiques perçues comme un frein à l’épanouissement de l’individu. Ainsi, les femmes formées selon la culture occidentale rejettent certains aspects de la tradition africaine :

Libérée donc des tabous qui frustrent, apte à l’analyse, pourquoi devras-je suivre l’index de ma mère pointée sur Daouda Dieng, célibataire encore, mais trop mûr pour dix-huit hiversages (...) Notre mariage se fit sans dot, sans fastes, sous les regards désapprobateurs de mon père, devant l’indignation douloureuse de ma mère frustrée, sous les sarcasmes de mes sœurs surprises, dans notre ville muette d’étonnement (Mariama Bâ, 1976 : 28-29).

Ramatoulaye et Aïssatou ont reçu une éducation de la Directrice de l’Ecole Normale. Cette dernière leur a enseigné un idéal féminin : servir la cause des femmes ; ce qui signifie promouvoir la femme africaine en l’aidant à refuser l’impérialisme de la tradition. C’est ainsi que la plupart des personnages féminins instruits dans l’œuvre, désobéissent aux remarques de leurs parents pour épouser l’homme de leur choix. Il en est ainsi de Ramatoulaye et de Jacqueline. Aïssatou a également ignoré les contraintes sociales pour s’unir à un Toucouleur alors qu’elle est une bijoutière, méprisant ainsi le problème de castes si cuisant au Sénégal. Cette dernière représente un modèle pour Ramatoulaye en raison de sa réussite sociale :

Les livres soudent des générations au même labeur contenu qui fait progresser. Ils te permirent de te hisser... Ce que la société te refusait ils te l’accordèrent : des examens passés avec succès te mènent toi aussi en France. L’école d’interprétariat, d’où tu sortis, permit ta nomination à l’Ambassade du Sénégal aux États-Unis. Tu gagnes largement ta vie. Tu évolues dans la quiétude, comme tes lettres me le disent (Mariama Bâ, 1976 : 57).

Nous remarquons que, grâce à l’école, ces personnages femmes ont progressé, assurant leur totale autonomie lorsqu’elles sont soit séparées de leurs maris, soit abandonnées par ces derniers. Dans le roman, on note que les femmes instruites sont mal perçues dans la sénégalaise. C’est ce que déclare Mawdo Bâ, mari d’Aïssatou : « *L’école transforme nos filles en diabesses qui détournent les hommes du droit chemin* » (Mariama Bâ, 1976 : 30) ou encore : « *En vérité, l’instruction d’une femme n’est pas à pousser et puis je me demande comment une femme peut gagner sa vie en parlant matin et soir* » (Mariama Bâ, 1976 : 12). Les propos de cette femme profondément attachée à la tradition montrent que la société sénégalaise n’était pas favorable à l’instruction de la femme africaine. Heureusement, les héroïnes de l’œuvre ont appris leur formation d’institutrice, formation qui leur a valu des postes de responsabilité. Nonobstant cette influence positive de la culture occidentale par le biais de l’école, Ramatoulaye en relève les tares. Cette dernière a même fait entrer des pantalons dans la garde-robe de ses filles :

...J’eus tout d’un coup peur des affluents du progrès. Le modernisme ne peut donc être, sans s’accompagner de la dégradation des mœurs [...]. Le monde est à l’envers. Les mères de jadis enseignaient la chasteté. Leur voie autorisée stigmatisait toute « errance » extra-conjugale. Les mères modernes favorisent les " jeux interdits » (Mariama Bâ, 1976 : 57).

Ramatoulaye a appris à ses dépens que rejeter totalement la tradition africaine au profit du modernisme peut avoir des conséquences dramatiques. Elle regrette l’issue finale de son union avec son mari relevant de son choix personnel. Ses enfants fumaient et une de ses filles tomba même enceinte. Par ces faits l’auteure laisse entendre que l’instruction n’est forcément pas bonne pour la femme et que la tradition africaine n’est pas également toute négative. C’est dire que si l’instruction est un moyen d’émancipation de la femme africaine, certains aspects de la tradition peuvent aussi l’aider. Toutefois, en se référant à son roman, on note que son auteure fait savoir que la coutume africaine, par certains côtés, entrave le progrès de la sénégalaise

voire de l'Africaine. Analysons la perception de la culture occidentale, ici l'instruction, par Régina Yaou

2.2. Conception de l'instruction par Affiba

Cette auteure présente également l'image d'un personnage féminin instruit. A l'entame du roman, cela faisait trois ans qu'Affiba était à Paris pour des raisons d'études. Après son diplôme de Licence en Droit, elle occupait un poste d'Inspectrice d'une agence d'assurances. Son niveau d'instruction a eu un effet bénéfique sur la réussite sociale de son mari, Koffi, parce que grâce à elle, il avait ouvert un cabinet d'Ingénieurs conseils.

Notons que les tenants de la tradition n'étaient nullement opposés à son instruction contrairement au cas de Ramatoulaye comme nous l'avons vu plus haut. D'ailleurs, son père infirmier à la retraite, les avait soutenus financièrement, son mari et elle alors qu'ils séjournaient encore en France pour leurs études universitaires. L'espace occidental a nettement contribué à son épanouissement intellectuel contrairement à l'espace ivoirien. Cependant, son instruction a été un sujet d'achoppement entre elle et les traditionalistes au sujet de l'héritage. Elle connaît la loi pour avoir fait des études juridiques. Elle n'entendait donc pas se laisser déposséder des biens qu'ils avaient acquis, du vivant de son mari et elle. Elle donne les sources de cette détermination : *« Heureusement que je sais en mon for intérieur que mon attitude actuelle n'est pas la manifestation d'un penchant prononcé pour le matériel ; je me bats contre le principe de dépouiller une femme dès l'agonie de son mari »* (Regina Yaou, 1985 :139).

Nous comprenons que ce n'est pas contre toute la tradition africaine qu'Affiba se ligue mais contre les dérives de cette dernière pour ce qui est des droits successoraux. Ce donc à dessin que l'auteure nous présente un personnage qui a fait des études juridiques, personnage à même de se défendre contre tout ce qui est frein à au progrès de la femme africaine. Ici, même semble seule contre tous, y compris ses propres parents défenseurs de la tradition, étant donné qu'Affiba s'appuie sur la loi, il n'y a aucun doute sur l'issue heureuse pour elle dans ce combat. Mais, disons-le, l'objectif de l'auteure n'est pas de savoir qui gagne des traditionalistes ou modernistes gagneraient.

Regina Yaou, en ne nous donnant pas l'issue de la bataille dans l'épilogue veut, dans un premier temps, faire la satire de la tradition africaine, notamment dans le domaine de l'héritage. Elle relève ce fait pour que la femme africaine puisse lever la voix contre cette tradition. Sachant que le courage lui seul ne suffit pas, il faut l'y adjoindre l'instruction. Cette écrivaine présente un modèle aux femmes africaines pour leur dire que ce combat n'est pas gagné d'avance à cause de la prédominance de la question de l'héritage dans les coutumes ivoiriennes. Comme Affiba s'est entourée de la police pour surveiller ses biens, cela sous-entend que les autorités, garantes de la loi, ne doivent pas abandonner les femmes sans défenses dans cette lutte.

En conclusion, que dire du regard des romancières sur la question de l'instruction de la femme africaine. De l'analyse de la conception des deux romancières de l'instruction, il ressort que Mariama Bâ et de Regina Yaou présentent des personnages féminins qui sont instruits. De cette manière, elles ont mis en avant leur indépendance économique, idéologique, sociale. Néanmoins elles ont aussi relevé certains aspects positifs de l'éducation africaine et les dérives du modernisme. Analysons l'apport du pouvoir financier dans la manifestation de l'héroïsme des personnages féminins.

3. Autonomie financière et émancipation de la femme africaine

3.1. Autonomie financière et émancipation de Ramatoulaye

Dès l'entame du roman, Ramatoulaye décrit sa situation économique depuis le décès de son époux : *« Issue d'une grande famille de cette ville, ayant des connaissances dans toutes les couches sociales, institutrices ayant des rapports aimables avec les parents d'élèves, ... je reçois les sommes les plus fortes et de nombreuses enveloppes »* (Mariama Bâ, 1976 : 15).

Cette autonomie économique lui a permis de contribuer à l'acquisition de biens matériels de leur foyer. Elle expose également le mauvais comportement de la belle-famille africaine qui appauvrit la femme et ses enfants, après le décès de l'époux et/ ou du père, selon : « Notre belle famille emporte aussi des chaises laborieusement complétées et nous laisse dans un dénuement total, nous qui avons besoin de soutien matériel » (Mariama Bâ, 1976 : 16).

A travers ce triste constat, l'auteure dénonce l'impossibilité pour une femme africaine de bénéficier des fruits de son union conjugale au décès de son époux. Cette disposition de la culture se pose comme un frein au progrès économique de la femme africaine, ici le cas de la femme sénégalaise. Après plusieurs années de vie commune, Ramatoulaye découvre l'égoïsme de son mari et de sa belle-famille. Même si Mariama Bâ ne met pas l'accent sur l'apport déterminant de l'argent dans l'émancipation de la sénégalaise, il n'en demeure pas moins que l'argent représente un atout pour son projet. Cette romancière met à nu les péripéties conjugales dues au problème de la polygamie. Néanmoins, nous pouvons dire que ce statut d'autonomie financière dont bénéficie le personnage féminin de Mariama Bâ constitue une redoutable arme dans cette lutte contre la victimisation de la femme africaine. Ramatoulaye, bien abandonnée par son mari et sa belle-famille, n'a pas eu de difficultés majeures à s'occuper de ses enfants grâce au revenu de son travail, il en est de même pour Aïssatou, fonctionnaire à l'Ambassade où elle vit avec ses enfants.

Pour Mariama Bâ, il est vrai que l'union et l'entente sont des pions essentiels dans un couple mais il n'en demeure pas moins que l'indépendance économique de la femme peut lui permettre de s'émanciper. Analysons le point de vue de Regina Yaou à ce sujet dans *La Révolte d'Affiba*.

3.2. Autonomie financière et émancipation d'Affiba

L'auteure nous présente Affiba, personnage central de son roman, comme Inspectrice dans une maison d'assurance, elle la montre un personnage qui dépense moins : « Non, chéri, je ne veux pas de ce nouveau domestique protesta Affiba. Cela fait trop d'argent » (Regina Yaou, 1985 :20). Affiba aide son mari à ouvrir un cabinet d'ingénieurs conseils, fait terminer et meubler leur villa ; elle se propose de faire entreprendre des travaux d'agrandissement de la maison de ses parents et verser régulièrement de l'argent sur le compte de leur fille, Diane. L'argent qu'apporte Affiba à la maison concourt énormément au bonheur de sa famille. Mais elle craint que l'argent ne soit un frein à son propre bonheur en détournant la tête de son homme car elle sait que l'argent compte beaucoup aux yeux de son mari. Son père reconnaît que sa fille s'occupe également de sa belle-famille :

As-tu bien vu la maison dans laquelle le père Mensah nous a reçus ? C'est avec l'argent destiné à l'achat d'une voiture pour elle qu'Affiba a financé la réfection de cette demeure. Que peut faire de plus une femme pour être agréable à sa belle-famille ? Peu de femmes modernes font cela ? (Regina Yaou, 1985 :159).

Malgré ces efforts consentis pour le bonheur des deux familles, son mari, Koffi, l'a abandonnée au profit de sa concubine Mireille avec laquelle il fera un garçon. Malgré son escapade, Affiba va montrer son caractère exemplaire en le soutenant sur tous les plans singulièrement au plan financier : « On se marie également pour s'entraider, je crois ! D'abord faire partir le gardien de nuit, plus de voyages, je vends ma voiture et je mets en gage mes bijoux » (Regina Yaou, 1985 :118). En constatant un tel esprit d'abnégation et d'altruisme l'on ne peut guère s'étonner de son attitude de révolte face à l'attitude de sa belle-famille. Cette dernière s'appuie sur les coutumes pour la déposséder de tous ses biens. Elle traduit que son combat n'a pas de visées matérialistes, elle réclame ce qui lui revient :

Heureusement que je sais en mon for intérieur que mon attitude actuelle n'est pas la manifestation d'un penchant prononcé pour le matériel ; je me bats contre le principe de dépouiller une femme dès l'agonie de son mari...Les femmes, qui n'exercent aucun métier rémunérateur et ne vivent que de revenu de leur mari, à la rigueur peuvent se laisser faire, quoi

qu'elles ne le doivent pas. Mais nous qui, à la sueur de notre front, aidons nos hommes ! Je travaille ! J'ai gagné assez d'argent pour épauler mon mari dans l'acquisition de tout ce qu'ils convoitent à présent (Regina Yaou, 1985 :139).

C'est la raison pour laquelle, elle traduit toute sa détermination à sa belle-famille en ces termes :

De plus en plus, des femmes et leurs enfants hériteront de leur mari et père, parce que dans tout ménage, la femme investit aussi et elle n'acceptera pas d'être dépouillée par des héritiers surgis d'on ne sait où ? Résignez-vous, je vous le conseille, les biens de Koffi ne seront jamais à vous. J'étais prête à continuer à vous aider financièrement, mais maintenant que je sais que vous voulez me jeter à la rue, il n'en sera plus question (Regina Yaou, 1985 :147).

Régina Yaou dénonce avec force la spoliation de la femme africaine après le décès de son mari. Cette situation est celle de nombreuses femmes désignées par l'emploi du pronom personnel « nous », première personne du pluriel. La révolte d'Affiba peut donc être comprise comme celles de toutes ces femmes exploitées. Son refus de céder l'héritage à sa belle-famille est la résultante d'un sentiment d'exaspération de ces femmes longtemps confinées dans un mutisme.

Avec ce roman s'élève la voix des « sans voix » pour s'ériger contre les traditions rétrogrades africaines. Regina Yaou a bien fait d'avoir choisi une femme moderne et autonome financièrement. Pour Regina, le bonheur de la femme passe nécessairement par une vie en couple. Néanmoins le sort d'Affiba, licenciée en Droit, traduit que la femme africaine doit établir des balises pour sa sécurité sociale. Avec l'évolution de la société, cette femme peut et doit utiliser les droits que lui confère la loi pour jouir de ses prérogatives. A travers l'œuvre de Regina Yaou nous avons compris que l'argent peut être un élément de discorde entre la femme africaine et sa belle-famille. Toutefois, l'indépendance financière de cette dernière, avec son instruction constitue un atout considérable pour assurer son progrès face aux traditions africaines rétrogrades.

4. Conclusion

Le rapport qu'entretient l'écrivain avec l'histoire de son pays se traduit à travers les thèmes qu'il aborde et le style dont il fait usage. Ainsi pour témoigner du mal qui ronge la femme africaine, les romancières, depuis le temps de la colonisation jusqu'à présent, continuent à rendre compte de cette violence sur la femme africaine par la tradition et le patriarcat. C'est dans ce contexte que s'incrincent les romans, *Une si longue lettre* et *La Révolte d'Affiba* qui mettent en scène deux personnages féminins qui luttent pour l'émancipation et l'affirmation de l'identité de la femme africaine. Leur héroïsme s'est manifesté à travers leurs conceptions du mariage, du pouvoir intellectuel et du pouvoir financier.

5. Bibliographie

- Mariama Bâ (1979), *Une si longue lettre*, Dakar, Nouvelles Editions Africaines.
 Régina Yaou (1997), *La Révolte d'Affiba*, Abidjan, Nouvelles Editions Africaines
 Brahim, D. (1998), *Les Femmes dans la littérature africaine*, Paris, Ed Karthala.
 Cazenave, J. (1996), *Femmes Rebelles. Naissance d'un nouveau Roman africain au féminisme*, Paris, Ed. L'Harmattan.
 Chemain, D. (1980), *Emancipation féminine et roman africain*, Dakar, Abidjan, Lomé, NEA.
 Desalmand, P. (1977), *L'Emancipation de la femme en Afrique, Textes et Documents*, Abidjan, Dakar, NEA,
 ENDA Tiers monde & NENA (2015), *Femmes et africaines : un double combat*, Dakar, ENDA.
 Kaudjis-Offoumou, F. (1995), *Les Droits de la femme en Côte-d'Ivoire*, Abidjan, Kof-Editions.
 Bouya, A. (1996), « Les obstacles à la promotion intellectuelle des femmes : le cas des stéréotypes discriminatoires secrète », *Unesco. Afrique*, N°13, septembre, 1996, p.127.

- Dagui, N. (1991), « La situation juridique de la femme en Afrique noire contemporaine, progression, Stagnation, ou régression », *Revue Juridique et politique, Indépendance et Coopération*, Vol.45, N°2, 1991, pp.193-237.
- Gresillon, M. (1986), *Une Si longue lettre de Mariama Bâ, Etude critique*, Paris, Ed. Saint-Paul, Les classiques Africains, N°831,1986, 96p.
- Kane, M., « Le féminisme dans le roman africain de langue française », *Annales des lettres de Dakar*, N°10, 1980, pp. 141-200.
- L’Arc, « Simone de Beauvoir et la lutte des femmes », Paris, Revue trimestrielle, *Chemain de repentance Aix-en Provence*, N°61,1975, pp. 3-75.
- N’kashama, N. « L’autobiographie chez les femmes africaines » *Notre Librairie*, N°117, pp. 129-137.
- N’DA (1997), « La transgression de l’interdit et liberté textuelle dans le roman négro-africain », *Sociétés africaines Diaspora*, N°6, Juin,1997, pp. 107-123.
- ZIMA, (1984), *Manuel de sociocritique*, Toulouse, Privat.

La microfinance et son impact sur la pauvreté des femmes rurales : cas de VOLAMAHASOA dans le district de Vohibato, région Haute Matsiatra, Madagascar

[Microfinance and its impact on rural women's poverty: the case of VOLAMAHASOA in the district of Vohibato, Haute Matsiatra region, Madagascar]

LALAONDRAINY Fanjanirina Samuëline¹
Université de Fianarantsoa/Madagascar
Email : niry.sam28@gmail.com

Professeure RASOAMALALAVAO Claire²
Université de Fianarantsoa/Madagascar.
Email : crasoama@gmail.com

Résumé

Cette recherche nous a permis d'évaluer les impacts des institutions de la microfinance sur la pauvreté des femmes rurales. L'évaluation s'est focalisée sur trois principaux domaines. Le premier examine l'augmentation de revenus des femmes. Le deuxième concerne l'amélioration de leurs conditions sociales. Et le troisième est relatif à l'évaluation de la qualité de leur intégration sociale. Pour ce faire, une enquête qualitative a été menée auprès de vingt-cinq (25) femmes du district de Vohibato, toutes clientes de la microfinance VOLAMAHASOA. Les résultats de l'enquête ont révélé que la microfinance n'a pas réussi à vaincre la pauvreté malgré les impacts positifs ; pourtant, elle a pu atténuer la vulnérabilité économique de ces femmes. Nombreuses raisons peuvent expliquer ces problèmes : d'abord, les problèmes naturels ; ensuite, les problèmes au niveau de ces femmes ; enfin, les problèmes au niveau du financement. Ainsi, cet article vise à apporter des solutions à ces difficultés.

Mots-clés : Microfinance, femme, pauvreté, Volamahaso, Vohibato.

Abstract

This research allowed us to assess the impact of the institution of microfinance on the poverty of rural women. It is focused on three main areas. The first examines the increase of women's income. The second analyzes the improvement of their social living conditions. And the third evaluates the quality of their social integration. To do this, a qualitative survey was conducted among twenty-five (25) women from the district of Vohibato, all of them are clients of VOLAMAHASOA. The results of the survey revealed that microfinance has failed to overcome poverty despite positive impacts; however, it was able to mitigate the economic vulnerability of these women. Many reasons can explain these problems: first, the natural problems; then, the problems from these women; and finally, the problems of financing. At this regard, this article aims to provide solutions to these difficulties.

Keywords: Microfinance, women, poverty, Volamahaso, Vohibato.

0. Introduction

La crise économique et financière dans laquelle vit la population malgache actuelle entrave le développement. L'évaluation annuelle des Nations unies a classé Madagascar au 158^{ème} rang sur 162 pays, avec un index de performance de 46.7 et un score régional de 53.8 parmi les pays répertoriés sous la catégorie Afrique sub-saharienne (Sdsna, S., 2019).. La Banque

¹ Doctorante à l'École doctorale Gouvernance et Société en Mutation (GOUVSOMU)

² Enseignante Chercheure à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Mondiale (2020) confirme également qu'« *Il demeure l'un des pays les plus pauvres du monde et la pauvreté y est persistante. Environ 93 % des Malgaches vivent avec moins de deux dollars(1,9) par jour pour un PIB par tête qui s'établit à 471 \$ en 2019* » pour une population de 25 674 196. Cette pauvreté touche principalement les milieux ruraux où vivent 80,75% de la population, qui sont majoritairement des femmes (50,40%), (INSTAT, 2020, p.12).

Cette situation influence les dispositions prises par les décideurs à intégrer les femmes dans des programmes et projets de développement. La raison en est que cette stratégie est considérée comme l'un des moyens les plus efficaces pour sortir de cette pauvreté. Ils accordent donc une importance particulière aux femmes et également au développement rural dans l'engagement N° 6 et N° 3 dans le PME (Plan Emergence de Madagascar)¹ 2019-2023, qui fait référence à la réalisation de l'Objectif de Développement Durable (ODD). L'analyse conjointe préparée par Cardno, Particip G., M. Christian P. et Dr Juvence F. R. démontre que l'engagement N°6, priorité N°13 est conforme à l'ODD N° 5 : Promouvoir l'autonomisation des femmes et la protection des droits de l'enfant; l'engagement N° 3, priorité N° 8 est conforme à l'ODD N° 11 : Structurer Madagascar et faciliter le développement rural (Cardno, Particip G., M. Christian P. et Dr Juvence F. R., 2020, p.14.).

Ainsi, dans l'objectif d'aider les femmes surtout celles des zones rurales à sortir de la pauvreté, de nombreuses stratégies ont été mises en place, y compris les institutions de microfinance. La raison en est la microfinance leurs offre des crédits adaptés à leurs besoins et leurs apporte des appuis à leurs projets de développement pour leur permettre de se développer, favoriser une autonomie financière et améliorer leur situation générale. Elle joue un rôle très important à la réduction de la pauvreté des femmes. Pour Madagascar, le secteur de la microfinance a été lancé en 2000. Chaque année, de plus en plus de ménages, spécialement les femmes, bénéficient des microcrédits et peuvent ainsi développer elles-mêmes des activités. L'APIMF a déclaré qu'« *En 2020, elle touche 1 955 643 de personnes physiques, dont 942 381 hommes contre 1 013 262 femmes* » (APIMF, 2020). Ce développement rapide de la microfinance nous a conduit à mener notre étude sur l'analyse de l'impact de la microfinance sur la pauvreté des femmes rurales à Madagascar, plus précisément les femmes du district de Vohibato, région Haute Matsiatra. Dans cette perspective, notre problématique gravite autour de la question : peut-on considérer que la microfinance contribue durablement à faire sortir les femmes rurales de la pauvreté ? De cette problématique émergent les trois hypothèses qui sous-tendent le présent article. Premièrement, la microfinance favorise l'augmentation des revenus des femmes. Deuxièmement, la microfinance améliore leurs conditions de vie sociale. Enfin, la microfinance renforce leur intégration sociale.

En ce qui concerne les objectifs de cette étude, ils sont divisés en deux grandes parties : d'une part, l'objectif général qui est d'apporter de contribution à l'amélioration de la vie des femmes vivantes en zones rurales à Madagascar; et d'autre part, les objectifs spécifiques qui sont tout d'abord, d'évaluer l'impact de la microfinance sur la pauvreté des femmes et ensuite, d'apporter des solutions aux problèmes auxquels elles sont rencontrées.

Le choix du district de Vohibato comme zone d'étude se justifie par deux raisons principales. La première raison c'est non seulement notre sentiment d'appartenance à cette zone, mais également nos expériences avec les femmes locales tout au long de la réalisation de notre thèse, qui nous ont permis d'observer et de discuter avec elles de leur quotidien, d'être à leur écoute, et surtout de comprendre leurs situations sociale et économique. La deuxième raison c'est d'ordre intellectuel et académique. Il relève de notre désir d'apporter notre

¹ Le PME (Plan Emergence de Madagascar) constitue le programme stratégique pour le développement du pays pour la période 2019-2023. Il se substitue au Plan National de Développement (PND) et ses 5 axes prioritaires promus par l'ancien gouvernement pour la période 2015-2019. Il émane de l'Initiative Emergence Madagascar (IEM). Le PME a pour ambition de réaliser 13 Engagements, tels que décrits dans la Politique Générale de l'État (PGE) et 33 priorités qui font référence à la réalisation des ODD.

contribution scientifique à l'avancement des connaissances sur les politiques et pratiques de développement dans un contexte de conflit et de pauvreté. Nous avons un intérêt manifeste à saisir l'efficacité de la microfinance sur les populations, en particulier les femmes rurales. À cela s'ajoute la rareté des travaux sociologiques qui se penchent sur l'évolution de la condition des femmes dans ce district. Par ce travail, nous espérons apporter notre part à l'évaluation de l'impact de la microfinance sur la pauvreté féminine.

1. Méthodologie

D'abord, cette méthodologie de recherche présente les caractéristiques de la population d'étude ainsi que la méthodologie d'échantillonnage. Ensuite, elle va fournir des précisions sur le terrain de recherche, la présentation des procédures de collecte et d'analyse des données.

1.1. La population d'étude

Clotilde Coron (2020) disait que la population correspond à l'ensemble des unités étudiées. Notre population d'étude ainsi est composée de deux catégories de groupes cibles : les personnels de l'institution de microfinance (IMF) VOLAMAHASOA et les femmes clientes de cette institution de microfinance dans le district de Vohibato. Les critères de choix de cette IMF résident dans le fait qu'en premier lieu, la promotion de la femme fait partie de son objectif, en deuxième lieu, en raison de la durée du temps durant lequel elle a travaillé dans notre site d'étude, en troisième et dernier lieu, parce qu'elle couvre toutes les communes dans ce district.

Cinq employés de cette IMF ont été donc interviewés : deux personnels de son siège à Fianarantsoa où ils nous ont pu fournir des informations sur l'institution, et trois personnels dans le district de Vohibato (deux agents commerciaux et une caissière).

Des détails des services offerts par cette IMF et les adresses de ses clients ont été obtenus à travers les propos de ces agents commerciaux. Par ailleurs, la démarche méthodologique qualitative a été privilégiée. De ce fait, l'échantillon est constitué de 25 femmes sur les critères suivants : clientes durant au moins deux ans et appartenant à des domaines d'activités différentes.

1.2. Le terrain de recherche

Notre terrain de recherche fut le district de Vohibato. Ce district se situe dans le central Sud de l'Île. Vohibato est un des sept districts couvrant la région de la région Haute Matsiatra, une région sur la partie centrale de Madagascar (autrement appelée les Hautes-Terres). Son capital est nommé Alakamisy-Itenina¹ situé à 38 km au Sud-Est du chef-lieu de la Région Haute Matsiatra. Dans sa superficie de 23 061 km², sa population totale estimée, selon l'INSTAT, « à 255 173 habitants est répartie en 126 802 individus de sexe masculin et 128 371 individus du sexe féminin » (INSTAT, 2020, p17). Ce qui donne une taille de 6,2 individus par ménage. C'est une population jeune où les moins de 20 ans représentent 55,6% de l'effectif total. L'agriculture est la principale source de subsistance pour la plupart de la population, dans une moindre mesure, l'élevage, car les zébus constituent une aide matérielle dans le sarclage et le labourage des rizières. La microfinance VOLAMAHASOA travaillait dans ce district depuis 2014 et couvre actuellement toutes les communes de ce district. Pour cette étude, cinq communes parmi les seize communes dans ce district ont constitué notre terrain de recherche : les Communes d'Alakamisy-Itenina, Talata-Ampano, Andranovorivato, Soaindrana et Mahasoabe. Le choix de ces sites n'est pas aléatoire mais justifié par le fait que ces cinq communes ont le plus de clients de VOLAMAHASOA, selon les informations reçues auprès des agents commerciaux.

¹La région était pleine de "Tenina", une plante de nom scientifique ImperataCylindrica, il faut appeler Itenina. C'est après la création du marché du Jeudi que son nom devenait ALAKAMISY-ITENINA.

1.3. La collecte de données

Pour la collecte des données, trois méthodes ont été mises en œuvre : la collecte de données secondaires, l'enquête sur le terrain et l'observation.

La collecte de données secondaires consiste à consulter les documents disponibles dans les centres de ressources et sur internet, en vue de nous faire une idée générale des IMFs. Nous avons eu recours également aux entretiens en profondeur auprès de trente (30) répondants, qui ont constitué notre principale source d'informations. Ceci a d'abord été précédé d'un pré-test pendant la première semaine du mois de Mars 2022, sur un échantillon de quatre personnes, choisi dans une IMF et un village qui ne sont pas concernés par l'enquête. Ce pré-test nous a permis de déceler et de corriger les éventuelles imperfections de notre guide d'entretien avant les entretiens proprement dits. Après la correction de notre questionnaire, nous avons mené, pendant un délai de quatre semaines (du 6 au 31 Mars 2022), des entretiens individuels avec tous les répondants, c'est-à-dire les cinq personnels du VOLAMAHASOA et les 25 clientes interviewées. La méthode d'entretien directif et semi-directif ont été utilisés. Durant les entretiens avec les femmes, des visites à domicile ont été organisées, sinon, nous sommes allées à leurs points rencontres : au marché ou à la réunion.

Pendant ces semaines d'enquête, nous avons en même temps effectué les observations directes. Quatre jours pour chaque commune ont été prévus pour rester avec les femmes afin de constater de visu sur place les impacts des microfinances sur les femmes bénéficiaires et leurs familles. En fait, ce délai n'était pas suffisant pour observer les changements apportés par la microfinance mais juste pour analyser l'exactitude des réponses des répondantes et surtout pour collecter des informations complémentaires.

1.4. La méthode d'analyse des données

Le travail de collecte des données a été achevé en fin mars 2022. Pour analyser les données obtenues, nous avons procédé à l'analyse thématique de contenus dont l'utilité c'est d'effectuer une lecture systématique des textes à analyser et à interpréter afin de faire des inférences valables. Trois méthodes ont été utilisées : la transcription intégrale des entretiens enregistrés (en classant les entretiens soumis aux femmes et aux personnels de la microfinance), l'élaboration des fiches de synthèse d'entretien avec thèmes codés, la réalisation des tableaux synthétiques des résultats par thème dont le but est de pouvoir procéder aux analyses et interprétations des données. Après ce traitement manuel, les informations recueillies ont été traitées par ordinateur.

2. Résultats de la recherche

Dans ces résultats de la recherche, trois principaux sujets seront abordés. Le profil général de la microfinance VOLAMAHASOA sera présenté en premier lieu. En deuxième lieu, les caractéristiques socio-démographiques de la population cible seront observées. Et enfin, l'évaluation des impacts de la microfinance sur la pauvreté des femmes de Vohibato et leurs interprétations seront examinées.

2.1. Profil général de la microfinance VOLAMAHASOA

Ayant déjà intervenu dans la province de Tuléar depuis 1993, VOLAMAHASOA est implantée dans le district de Vohibato depuis 2014. Sa mission principale est de contribuer à la réduction de la pauvreté dans sa zone d'intervention, tout en diminuant l'inégalité sociale, en offrant des services financiers de proximité adaptés aux groupes vulnérables, en l'occurrence : les jeunes, les femmes, les paysans, les micro entrepreneurs, les illettrés. En 2021, le volume de crédit octroyé par cette institution à sa clientèle, dans le district de Vohibato, s'élève à 500 millions d'Ariary à quelques 715 clients qui sont composés de paysans (agriculteurs, éleveurs), de groupements de paysans, des acteurs ruraux, des commerçants, des artisans, des femmes qui se regroupent en associations de crédit.

2.1.1. Les caractéristiques des services offertes

VOLAMAHASOA offre une gamme diversifiée de produits de prêt. Ce sont tous des crédits à court et moyen termes. Voyons les types de crédits et épargnes qui existent dans notre zone d'étude.

○ *Les crédits.*

Il repose essentiellement sur cinq principaux crédits : le crédit productif, le crédit Grenier Communautaire Villageois (GCV), la Location-Vente Équipement (LVE), les crédits solidaires sans Garantie réelle (CSGR) et les crédits commerciaux :

- Le crédit productif est destiné aux hommes et femmes exerçant une activité productive : agriculture, élevage et artisanat.
- Le GCV : Crédit stockage pour le stockage de produits de commercialisation ou sécurité alimentaire est destiné aux paysans regroupés autour d'un grenier villageois ou d'un magasin de stockage
- Le crédit Location-Vente Équipement est pour le financement de matériels agricoles pour toutes personnes qui exercent une activité agricole.
- Les crédits solidaires sans Garantie réelle (CSGR) sont destinés au groupe de personnes démunies entre 5 à 7 membres.
- Les crédits commerciaux sont destinés aux petits commerces ambulants : renforcement des fonds de roulement des clients.

○ *Les dépôts*

VOLAMAHASOA offre trois types de dépôts : le dépôt à Vue (DAV) qui est disponible à tout moment, non rémunéré et obligatoire pour tous les clients ; le dépôt à terme (DAT) qui est rémunéré et formant un placement sur une période convenue d'une durée minimum de trois mois ; et le plan d'épargne qui permet d'accéder au crédit pour un investissement important.

2.1.2. Le taux d'intérêts pratiqués

Le dépôt à terme et le plan d'épargne sont rémunérés à durée limitée à un taux de 4% l'année. Pour le crédit, les taux pratiqués varient entre 1,5% à 3,5% par mois. Le crédit offert pour les clientes interviewées est à court terme et varie entre un montant moyen de 200 000 Ariary à 1 000 000 Ariary pour les crédits commerciaux et crédits productifs.

Tableau N° 1 : Synthèse générale des bénéficiaires et le montant de crédit de la microfinance à l'étude

Caisse	Nombre des bénéficiaires		Total		Montant de crédit	
	2021		2021	En cours (2022)	2021(en millions d'ariary)	En cours (2022) (en millions d'ariary)
	Groupement	Individuel				
Talata-Ampano	58 (5 personnes de chaque)	25	315	25	242	100
Mahasoa be	65 (5personnes de chaque)	87	412	39	258	120
Total	123 groupements	112	727	64	500	220

Source : Données de l'enquête sur terrain, Mars 2022

2.2. Caractéristiques socio-démographiques des femmes

Cette enquête s'est déroulée en mars 2022. Elle porte sur un échantillon de vingt-cinq femmes, dans les communes rurales de Soaindrana, Talata-Ampano, Andranovorivato, Mahasoabe et Alakamisy-Itenina.

La caractéristique sociodémographique des clientes nous permet de découvrir l'âge, la situation matrimoniale, le nombre d'enfants, le niveau d'étude et d'alphabétisation, l'occupation des conjoints... de ces femmes et le montant du microcrédit qu'elles ont reçu. Le tableau suivant nous montre l'aperçu général de leurs caractéristiques sociodémographiques.

Tableau N° 2 : Répartition (en %) des femmes enquêtées selon les caractéristiques sociodémographiques.

Caractéristiques sociodémographiques	Effectif	Pourcentage
<u>Groupe d'âges</u>		
20-24	1	4%
25-29	2	8%
30-34	3	12%
35-39	4	16%
40-44	7	28%
45-49	6	24%
50-54	2	8%
<u>État matrimonial</u>		
Célibataires	5	20%
Mariées	15	60%
Divorcées/séparées	2	8%
Veuves	3	12%
<u>Niveau d'instruction</u>		
Ni sait lire ni écrire	2	8%
Primaire	14	56%
Secondaire	7	28%
Universitaire	2	8%
<u>Nombre d'enfants</u>		
2	2	8%
3	5	20%
4	8	32%
5	6	24%
6	4	16%
<u>Formation suivie</u>		
Aucune	2	8%
Artisanat	15	60%
Élevage	12	48%
Gestion financière	10	40%
<u>Utilisation de crédit</u>		
Production agricole	4	16%
Élevage	4	16%
Production et vente des produits artisanaux	7	28%
Petit commerce (vente de produit vivrière, vente de friperie)	10	40%
<u>Occupation du conjoint</u>		
Agriculteur	10	66,66%
Vendeur	2	13,33%
Maçon	1	6,66%
Commerçant	2	13,33%

Source : Données des enquêtes sur terrain, Mars 2022.

Durant notre décente sur le terrain, les femmes interviewées ont toutes dit avoir recours à une organisation de microfinance depuis au moins deux ans. Leur âge varie de 20 et 55 ans,

mais la majorité est incluse dans la tranche d'âge de 40 à 49 ans. Notre échantillon comporte des célibataires, divorcées, veuves et majoritairement 60% de femmes mariées. Cette prédominance des femmes mariées peut s'expliquer par l'ancrage à la tradition. En guise d'explication, dans la coutume Betsileo, la femme n'acquiert un statut social valorisant que par le mariage, surtout le mariage coutumier et la procréation. Ce qui laisse à penser que l'essentiel de l'éducation de la femme, reçue depuis son enfance, c'est la préparation au mariage.

Concernant le nombre d'enfants, les femmes interrogées sont sans exception des mères de famille. 56% d'entre elles ont entre 4 à 5 enfants, suivies de celles qui ont entre 3 à 6 enfants. L'importance du taux de fécondité s'explique par le contexte socioculturel et économique, caractérisé par le poids de la tradition. En effet, pour espérer une reconnaissance sociale, la femme mariée doit avoir des descendants. Notons qu'à Madagascar, l'enfant est considéré comme un don de Dieu et une relève de ses parents dans le futur.

En ce qui concerne la fréquentation scolaire, le dépouillement révèle que 56% d'entre elles ont fréquenté l'école primaire, 20% ont fréquenté l'école secondaire, seulement 8% des enquêtées ont atteint le niveau d'études universitaires et il y a encore 8% d'entre elles qui demeurent analphabètes. Ainsi, le niveau d'études des femmes est encore assez faible. Ce fait s'explique par la longue distance entre le village et l'endroit où se trouve l'école ainsi que le faible revenu des parents qui ne leur permet pas de subvenir les études de leurs progénitures. Pourtant, beaucoup d'entre elles (92%) ont bénéficié d'une formation dans divers domaines : dans l'artisanat, dans l'élevage et dans la gestion financière. 60% de cela ont reçu une formation artisanale sur la vannerie, 48% ont reçu une formation en élevage, la formation en gestion financière présente 48% de ces femmes. Seulement 8% n'ont reçu aucune formation.

La plupart des formations ont été offertes par les organismes d'appui au développement qui interviennent dans ce district. Le but est de renforcer les capacités des femmes, d'améliorer leur production et d'accroître leurs revenus que ce soit un projet individuel ou en groupe. Tandis que la formation en gestion financière a été offerte avant le premier octroi de crédit pour le crédit groupe.

2.3. Evaluation des impacts de la microfinance sur la pauvreté des femmes de Vohibato et leurs interprétations

La microfinance est un moyen de mettre des services financiers aux services des pauvres. Plusieurs variables relatives à l'activité des microfinances peuvent être étudiées, mais nous allons vérifier l'impact de la microfinance sur la pauvreté des femmes et de leurs ménages. Les résultats de notre recherche sont regroupés en deux grandes catégories : les impacts positifs et les impacts négatifs. Les impacts positifs de la microfinance reposent sur trois domaines : l'augmentation de revenu, l'amélioration des conditions de vie et l'intégration sociale. Par contre, les impacts négatifs peuvent se traduire sur les difficultés auxquelles les femmes sont confrontées.

2.3.1. Les impacts positifs

- Augmentation de revenu des femmes

Tout d'abord, le seuil de l'« extrême pauvreté » mesuré par la Banque Mondiale fixe à moins d'un dollar par jour, celui de « pauvreté » est entre un à deux dollars par jour. Les non pauvres sont alors les personnes gagnant plus de deux dollars par jour. Cependant, il faut bien signaler que le montant du crédit financé par le VOLAMAHASOA pour les 25 clientes que nous avons rencontrées oscille entre 200 000 Ariary et 1 000 000 Ariary. 25% de ces femmes ont reçu des crédits de moins de 500 000 Ariary, 75% ont obtenu des crédits compris entre 500 000 Ariary et 1 000 000 Ariary. Ces crédits sont destinés à des activités génératrices de revenu. 16% des femmes utilisent les crédits octroyés pour acquérir d'intrants agricoles, 16%

investissent dans l'élevage, 40% ont utilisé leurs crédits dans les commerces (vente de friperie, commerce des produits vivriers), tandis que 28% ont utilisés leurs crédits à la production et à la vente des produits artisanaux.

Les femmes concernées déclarent que leurs bénéfices moyens journaliers sont entre 3000 à 7000 Ariary. Pour Madame Vero, par exemple, 52 ans, 3 enfants, gargotière, elle affirme : *"Je suis cliente de la microfinance VOLAMAHASOA depuis deux ans. Au début, j'utilisais 200 000 Ariary. Actuellement, mon chiffre d'affaire est monté jusqu'à 250 000 Ariary. Je tire un profit de 5 000 Ariary par jour, et je peux rembourser mon prêt. Quoique ce bénéfice n'est pas vraiment viable, il suffit pour trouver de la nourriture et rembourser le prêt ».*

Madame Rasoa, 48 ans, 4 enfants, vannière et commerçante, cliente depuis 3 ans, a confirmé aussi que : *« Mon bénéfice est entre 30 000 et 40 000 Ariary chaque jour du marché hebdomadaire car j'ai pu augmenter mon chiffre d'affaire depuis que j'ai eu du crédit. Auparavant, je n'ai obtenu que 10 000 Ariary à peine. Ces bénéfices ne suffisent pas, mais pour manger du riz d'abord, les petits produits de première nécessité augmentent également de jour en jour et il n'y a pas de croissance significative ».*

En moyenne, 62% des femmes affirment que leur chiffre d'affaire ainsi que leurs revenus ont augmenté parce qu'elles ont pu élargir leurs activités. D'ailleurs, la microfinance permet d'améliorer leurs micro-entreprises par la réduction de leurs coûts car elles peuvent acheter les matières ou les marchandises en plus grande quantité en bénéficiant des prix de gros. On peut dire que les revenus de ces femmes ont augmenté après avoir emprunté de l'argent.

En ce qui concerne le remboursement, il est constaté qu'effectivement, cette institution applique les politiques de sanctions contre les retards de remboursement. C'est la raison pour laquelle la plupart des clientes que nous avons rencontrées sont généralement de « bons » payeurs. 75% de celles-là arrivent à rembourser leurs prêts en temps normal. Elles ont dit qu'elles sont effrayées du retard et s'efforcent d'utiliser de tous les moyens pour pouvoir rembourser à temps, même si cela réduit parfois le montant de leur chiffre d'affaire au cours des moments de difficultés. 25 % seulement des femmes interviewées ont des problèmes de remboursement. Certaines d'entre elles ont eu du retard, tandis que d'autres n'ont jamais pu payer leur crédit. Plusieurs raisons peuvent expliquer les retards de remboursement. D'abord, ces femmes (8%) ont expliqué que le délai d'échéance est trop court alors que le taux d'intérêt est élevé à leur goût puisque leurs activités ne sont pas assez rentables. Puis, d'autres (12%) expliquent qu'elles ont rencontré des problèmes personnels (santé, problème familial). 5% de ces femmes ont leur prêt impayé. Cela est dû à la conséquence de la pandémie Coronavirus. Ces femmes sont vendeuses de produits vanniés et la quasi-totalité de leurs clients sont des touristes.

Quant à l'épargne, ceci est obligatoire d'un montant minimum de 1000 ariary. Les femmes ont précisé qu'elles peuvent utiliser cette épargne en cas d'urgences (difficulté dans le remboursement des prêts, soins de santé). Le montant d'épargne des femmes interviewées varie entre 1000 Ariary à 500 000 Ariary. Ce montant inférieur d'épargne peut s'expliquer par le manque de sécurité pouvant entraîner des pertes, comme cela a été le cas pour les dépôts dans le réseau TIAVO¹ où près de 90% des ménages épargnants étaient concernés par cette perte. Tandis que l'accessibilité des services d'épargne est très importante et nécessaire, notamment pour les femmes dans les zones rurales, en traversant des problèmes familiaux importants ou en croisant des opportunités d'investissement car ces services leur permettent de réagir immédiatement. Voilà pourquoi 25% de nos enquêtées ont doublé ou triplé leurs comptes d'épargne en ouvrant des comptes dans d'autres services comme la Caisse d'Épargne de Madagascar et à la Poste Malagasy pour sécuriser leur argent. D'autres préfèrent économiser une grande part de leur argent à la maison ou préfèrent épargner sous forme de stockage de produits agricoles.

¹ TIAVO : Tahiry Ifamonjena amin'ny Vola : un réseau de microfinance déjà suspendu

- Amélioration de condition de vie

Si avant l'obtention de crédit, les femmes manquaient en grande partie de moyens financiers nécessaires à la prise en charge de leurs besoins primaires de leur ménage, actuellement, elles peuvent subvenir leurs besoins et ceux de leur famille. L'augmentation des revenus de ces femmes permet donc d'apporter de l'amélioration à leur condition de vie et de leur ménage même si cela n'est pas encore satisfaisant. Cette amélioration de condition de vie est mesurée à travers la scolarisation des enfants, l'alimentation, la santé, l'équipement au niveau des ménages et la réduction de la violence domestique.

Si, en général, 62% de ces femmes déclarent qu'il y a une évolution de condition de vie dans leur ménage, celle-ci n'est pas seulement liée à leurs activités financées par VOLAMAHASOA. Les résultats de l'étude révèlent que d'autres variables affectent positivement l'accroissement de revenu de ces femmes et l'évolution des conditions dans leur foyer. Cela est dû, d'un côté, à la situation matrimoniale. Le revenu des femmes mariées est plus rentable que celui des célibataires, divorcées ou veuves. De l'autre côté, cela dépend de l'emploi du mari: stable ou précaire. De plus, des clientes interviewées diversifient également leurs sources des revenus dans le but de d'éviter les risques liés à la pratique d'une seule activité et à sécuriser ainsi le remboursement.

En ce qui concerne la scolarisation des enfants, c'est à partir de l'entretien avec ces femmes a permis d'apercevoir que ce taux était de 57% précédant le crédit, et cela est monté à 87% après le crédit. Cette hausse de taux de scolarisation est non seulement le résultat de bénéfice aux activités réalisées suivant l'obtention du crédit et mais aussi à la gratuité de l'enseignement public.

Quant à l'alimentation, l'amélioration de condition alimentaire est mesurée à travers la consommation du riz et de viande. Comme le riz est l'aliment de base de la population malgache, la majorité de la population, surtout en milieu rural en mange trois fois par jour. De temps en temps, elle remplace le riz par le manioc ou le maïs pour le dîner ou le petit déjeuner. Les femmes interviewées ont déclaré que si on n'en mange pas, au moins deux fois par jour, on peut dire qu'on est très pauvre. 62% des femmes interviewées reconnaissent qu'avant le crédit, le repas familial était de qualité et quantité médiocres. Actuellement, leur bénéfice de financement a pu servir à aider les membres de la famille. Malgré tout, cela ne résout pas vraiment le problème nutritionnel. Elles peuvent quand même manger du riz trois fois par jour mais elles ne peuvent désormais manger de la viande qu'une fois toutes les 2 semaines.

Au sujet de l'amélioration de la santé, nous savons qu'avoir une bonne santé est une condition primordiale pour tout être humain, lui donnant la chance d'accomplir des activités en vue d'assurer sa survie. Celle-ci est évaluée à l'accès au service de la santé de base et à l'hygiène (l'accès à l'eau potable et au latrine). 6% des femmes interviewées sont déclarées avoir recours au service de la santé de base en cas de maladie courante. Ce qu'elles font habituellement, c'est aller voir un tradipraticien. Elles ne vont au centre de santé que quand la maladie s'aggrave ou quand elles veulent faire vacciner leurs enfants. Même pour les accouchements, le taux d'entrée au CSB se fait encore rare.

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable et aux latrines, 23% de ces femmes avaient accès à l'eau potable (près d'une borne fontaine) quand elles ont auparavant eu accès à des puits ou à l'eau de source. Par contre, elles ont affirmé que ce n'est pas grâce à la microfinance, mais grâce à la volonté des habitants avec le coup de pouce d'autres donateurs. Pour les latrines, 79% des clientes utilisent des fosses perdues. Soulignons que cela a pu être réalisé grâce à de l'entraide familiale.

Touchant les équipements ménagers, l'enquête révèle que la plupart des femmes enquêtées étaient déjà détentrices d'équipements ménagers de base avant le crédit. On peut citer la radio, le matelas, etc. En outre, les équipements qu'elles ont achetés de leurs bénéfices sont des

ustensiles de cuisine, tels que : casseroles, cuillères, assiettes.... Ceux-ci ne sont pas utilisés au quotidien mais lors d'événements familiaux. 35% des interrogées ont pu acheter ces matériels. Le reste n'a pas connu le succès escompté.

Enfin, dans le cadre de la réduction de la violence domestique, la participation des femmes bénéficiaires du crédit VOLAMAHASOA aux dépenses dans les foyers de chacune a été fortement effective dans le développement de leurs relations avec leurs conjoints. 62% de celles-ci éprouvent ainsi un sentiment de mieux-vivre. Leur statut au sein de la famille commence à s'améliorer. L'attitude et le comportement de leurs conjoints changent dans le bon sens du terme. Si auparavant, les hommes étaient les décideurs dans la famille, ils consultent désormais l'avis de leur épouse avant les prises de décisions importantes. La violence masculine n'est plus apparente en cas de désaccords.

- Amélioration de l'intégration sociale

Bien qu'il y ait des effets non négligeables en matière de réduction de la vulnérabilité monétaire et de conditions de vie des femmes et leur ménage, nous avons en complément la preuve que la microfinance a engendré un changement dans le statut social de ses clientes. Ceci peut se mesurer par l'épanouissement des femmes et la reconnaissance sociale en retour.

Le développement des activités féminines et l'amélioration de leurs conditions de vie les aident à avoir la confiance en soi et l'autonomie tout en obtenant la reconnaissance sociale et l'épanouissement social. L'estime que la société a envers ces femmes s'accroît. Cela se remarque lors des entraides, des réunions ou durant des événements sociaux au sein de la communauté tel que le « *famadihana* » (exhumation). Leurs avis sont sollicités lors des prises de décisions importantes en communauté comme en association. Plus importante encore est la confiance que les gens accordent à ces femmes.

2.3.2. Impacts négatifs de la microfinance

Nonobstant les acquis ci-dessus énumérés, dans leurs rapports avec les institutions de microfinance, les femmes connaissent de nombreuses difficultés. 38% des clientes interviewées ne déclarent aucune amélioration. Elles affirment que la microfinance les appauvrit car aucune rentabilité escomptée de leurs activités n'est atteinte. La principale raison évoquée par ces femmes est la disparition des fonds à cause du changement climatique, qui affecte leurs cultures et élevage. La pénurie d'eau limite l'irrigation, l'absence des aliments ne favorise pas l'élevage.

D'autre raison est la conséquence de la pandémie du coronavirus. À ce titre, Haja, 35 ans, vannière et commerçante, 4 enfants, et ayant 5 années d'expériences avec VOLAMAHASOA est une des victimes. Elle a mentionné : « *Nous subissons une grave conséquence du coronavirus. Nos principaux clients sont les touristes. Voyez, notre magasin est vide. Il n'y a plus de touristes qui viennent acheter. Je suis dans le pétrin. Je ne peux plus rembourser mon prêt* ».

Une autre raison c'est l'affectation des crédits aux dépenses imprévues, c'est-à-dire qu'ils sont utilisés à d'autres fins que celles des activités génératrices de revenus : en liaison avec l'existence (maladie, décès, naissance) ou avec la vie sociale (obligations sociales ou le '*diam-ponegnana*'). Cette réalité concerne 18% des femmes interviewées.

La dernière raison vient de la microfinance elle-même. Le fait est que les femmes se plaignent : l'échéance trop courte, des niveaux de montants octroyés qui sont souvent peu élevés, des conditions de remboursements totalement contraignantes (application des pénalités de retards, sans indulgence), des taux d'intérêts élevés.

En définitive, ces femmes n'ont pas atteint la réduction de la pauvreté. 10% d'entre elles n'arrivent pas à rembourser leurs prêts. De même, aucune bénéficiaire n'a réussi à contracter une assurance maladie à l'issue du financement de son activité.

3. Discussion

De manière générale, obtenir un financement auprès des institutions microfinances nécessite des garanties matérielles et financières, sauf dans le système solidaire dans lequel la caution morale nécessitant de l'engagement solidaire des bénéficiaires remplace ces garanties financières. Par conséquent, la microfinance tend à n'atteindre que très faiblement les «plus pauvres». De plus, elle a tendance à regrouper toutes ses clientes vers les mêmes genres d'activités, car ces dernières recherchent des activités nécessitant peu d'investissements, ce qui engendre un retour rapide sur l'investissement afin de tenir le rythme de remboursement. Cela provoque de la concurrence massive entre les activités du même type. La microfinance devient alors contre-productive. En plus, elle est plutôt qualifiée comme un moyen de survie quotidienne des femmes et non une arme destinée à lutter contre la pauvreté.

Nous avons constaté également, de façon générale, que les crédits, dans leurs modalités de remboursement, ne sont pas généralement adaptés aux besoins financiers des femmes. Les mensualités de remboursements ne sont pas compatibles avec les types d'activités. Cela tient son origine, du fait que les dossiers de crédits ne sont pas suffisamment étudiés pour déterminer avec précision les besoins financiers des bénéficiaires. Par ailleurs, le faible niveau de volume de crédits que perçoivent les femmes, dont les causes sont la nature et la taille de leurs activités, ne leur permet pas de générer des bénéfices suffisants. Ces derniers qui sont censés permettre de sortir durablement du seuil de la pauvreté. Alors, la microfinance n'arrive pas à sauver les femmes des griffes de la pauvreté. En fait, ces femmes qui prétendent avoir été impactées positivement se trouvent toujours à proximité du seuil de pauvreté. Parfois, la microfinance peut mener à un certain surendettement, parce que si on considère les femmes que nous avons rencontrées, 10% ne sont plus aptes à faire face aux échéances de remboursements d'emprunts qu'elles ont souscrits, faute de revenus.

4. Conclusion

En somme, l'objet de notre étude consistait à évaluer l'impact de la microfinance sur la pauvreté des femmes. À partir des résultats de données qualitatives obtenues, nous avons pu tirer que l'implantation de la microfinance à Vohibato ne se mesure pas en termes de réduction de la pauvreté des femmes. Certes, elle permet d'atténuer leur vulnérabilité. On ne peut malheureusement pas ignorer que même si elle est identifiée et confirmée comme étant un facteur d'augmentation de leurs revenus (possibilités de payer le frais de scolarité des enfants, d'accéder aux soins, de développer l'estime des soi), cette augmentation dissimulée par l'inflation n'évince pas encore le seuil de la pauvreté. Il faut seulement parcourir le délai de l'échéance de remboursement des prêts. En outre, des clientes ne parviennent pas à être satisfaites vu qu'il existe des impacts négatifs portant atteinte à leur vie qui sont dû à des problèmes naturels et les conditions d'emprunts.

D'où la nécessité d'un meilleur encadrement, d'adaptation des conditions d'emprunt et d'un accompagnement dans les projets financés afin que la microfinance ne constitue pas une source de nouveaux risques et d'accroissement de vulnérabilité. D'ailleurs, pour arriver à réduire le taux de la pauvreté, il serait préférable de proposer des services financiers à long terme en essayant de cibler un grand nombre de clients, surtout les plus démunis. Aussi, on devrait mettre en place des stratégies pour fidéliser les membres dans le but de garder des partenaires à long terme.

5. Bibliographie

- APIMF -Association Professionnelle des Institutions de MicroFinance Madagascar - (2020), *Statistique sur les activités des IMFs*, Consulté à l'adresse : www.apimfmada.mg
- Banque Mondiale (2020). *Perspectives économiques de Madagascar*. Consulté à l'adresse : <http://www.banquemondiale.org>
- Cardno, Particip G., M. Christian P. et Dr Juvence F. R. (Août 2020). *Assistance technique à la stratégie de programmation conjointe de l'UE et au programme pour l'efficacité de l'aide à Madagascar*, Janvier 2020-Juillet 2021. <http://europa.eu413990-analyse-conjointe27082020>.
- Clotilde, C. (2020). La boîte à outil de l'analyse de données en entreprise: la population d'étude, <Http://www.cairne.info>
- Clotilde, C. (2020). La boîte à outil de l'analyse de données en entreprise: la population d'étude, Consulté à l'adress : <http://www.cairne.info>
- INSTAT (2020). *Résultat globaux du recensement général de la population et de l'habitation de 2018 de Madagascar* (RGPH-3) Tome 1.
- Madagascar (2020), *Statistique sur les activités des IMFs*. Consulté à l'adresse : www.apimfmada.mg
- Sdsna, S. (2019). *GlobalIndex Madagascar SDR*. *GitHub*. Consulter à l'adresse : https://github.com/sdsna/2019GlobalIndex/blob/master/country_profiles/Madagascar_SDR_2019.pdf

Analyse des pratiques socioculturelles des femmes mariées en menstrues dans une approche de l'intersectionnalité en milieu tòli d'Akpro-Missérété (Bénin)

[Analysis of the socio-cultural practices of menstruating married women in an intersectional approach in the toli environment of Akpro-Misserété (Benin)]

GBEBIOHO Lyndha Bernice¹

Université d'Abomey-Calavi/ Bénin

Email : bernicegbebioho@gmail.com

Résumé

Au Bénin et précisément en milieu tòli d'Akpro-Missérété, les femmes en menstrues doivent adopter des comportements pour éviter toute contamination de leur sang menstruel qualifié d'impur avec leur entourage. La présente recherche vise à analyser les pratiques sociales des femmes mariées en menstrues milieu tòli d'Akpro-Missérété dans une approche de l'intersectionnalité. De nature qualitative basée sur le choix raisonné, la recherche a permis de s'entretenir avec 45 acteurs sociaux dans la commune d'Akpro-Missérété, en 2021. De l'analyse des résultats, il ressort que les femmes adoptent des pratiques d'évitement, de délimitation de l'espace et de purification imposées par les normes culturelles de son mari, sources de marginalisation, de violences, d'exclusion.

Mots-clés : menstrues, femmes mariées, pratiques, Akpro-Missérété.

Abstract

In Benin and specifically in the toli area of Akpro-Missérété, menstruating women must adopt behaviors to avoid any contamination of their menstrual blood qualified as impure with those around them. This research aims to analyze the social practices of menstruating married women in the Tòli milieu of Akpro-Missérété using an intersectionality approach. Qualitative in nature based on reasoned choice, the research made it possible to interview 45 social actors in the municipality of Akpro-Missérété, in 2021. From the analysis of the results, it emerges that the women adopt practices of avoidance, delimitation of space and purification imposed by the cultural norms of her husband, sources of marginalization, violence, and exclusion.

Keywords : Menstruating, women, practices, Akpro-Missérété.

0. Introduction

La menstruation étant une manifestation des attributs de la corporalité chez les êtres féminins animaux comme humains. Elle est appréhendée par les discours aux effets positifs et négatifs, marquant sa bivalence. Les règles sont assimilées à la maladie, étant « un “ fait social total ” qui mobilise différentes dimensions de la société : familial, économique, politique, éducative, professionnelle, religieuse, symbolique... (Bargè, 2001). Elle définit et préside l'identité comme le destin féminin façonnée par les cultures. Ainsi, les représentations du sang menstruel varient selon les conditionnements sociaux qui caractérisent chaque groupe et les dynamiques s'y référant. Elles influencent les pratiques liées au phénomène qui vont des restrictions physiques, alimentaires, émotionnelles, à la claustration voire des coercitions selon les religions et les cultures, laissant courir plusieurs interprétations. Schaeffer (2005) le désigne en ces termes : « le sang des femmes terrorise, fascine, répugne, émeut (...) ; le sang de la vie, le sang du sexe, le sang de la mort. Il fait l'objet de nombreux mythes ». Dans certaines civilisations, il est inconcevable de manipuler les sécrétions ou déchets corporels comme cérumen, crachat, cheveu, pus, urine, sang, matière fécale. Ils doivent faire l'objet d'un

¹ Socio-anthropologue, chercheur au Laboratoire d'Anthropologie Médicale Appliquée.

traitement social précis (Epelboin, 1998) Ainsi, le sang menstruel symbolise pour beaucoup de sociétés, une impureté dont il faut éviter toute contamination. De plus, son caractère tabou qui s'y attache à travers l'instauration des interdits socioculturels observables dans l'espace, le langage, les attitudes, les vêtements, le statut social, la religion, ...etc.

En dehors de l'ancrage religieux et culturel du phénomène, les pouvoirs publics se penchent sur la question qui implique des pratiques de l'hygiène corporelle permettant d'assurer une bonne santé, un des besoins fondamentaux. Egalement, leur intervention s'inscrit dans une démarche optionnelle de changement de mentalité avec des actions visant à « briser le tabou des règles ». Il s'agit des Organisations internationales comme nationales : (UNICEF et OMS, WSSCC, WaterAid, PLAN, CAIRE, WASH United, Coalition International de la Santé des femmes (IWHC). Ce qui interpelle la communauté internationale à briser le tabou autour de la santé menstruelle et à prendre des mesures concrètes pour faire évoluer les mentalités discriminatoires et protéger la santé menstruelle des femmes et des filles. Ces préoccupations constituent des défis à relever pour atteindre les ODD 3, 4,5, et 6.

Au Bénin, les mythes et les croyances traditionnelles, les mœurs et coutumes continuent d'encadrer la période menstruelle. Les femmes vivent leurs menstrues sous l'emprise des normes sociales imposées dans les collectivités familiales et dans certaines religions comme : les religions endogènes, chrétiennes et musulmanes. Autant de croyances, mythes et préjugés sont relayés et encadrent les pratiques sociales en menstrues qui constituent des restrictions corporelles, émotionnelles et physiologiques. Erigés en interdits socioculturels applicables aux entités négatives définissant le sang des règles, elles sont imposées et intériorisées pour la plupart des femmes surtout mariées sous peines de sanctions sociales et de maladies occultes proliférées par la colère des divinités protectrices. Elles vivent alors les menstrues sous l'emprise des contraintes sociales avec une inappropriation des conditions favorables à la gestion de l'hygiène menstruelle provoquant des répercussions sur leur santé et bien-être physique, mental et social. Cette période constitue un moment critique marqué par un changement des habitudes quotidiennes vers un isolement cyclique qui reste invisible voire insensible pour son entourage du fait de leur légitimation. Dans les différentes sociétés, leur rôle est essentiellement de réguler les conduites et les interactions entre la femme en menstrues et son entourage fondé par des préoccupations d'hygiène et de purification. Mais, ce changement des habitudes quotidiennes de vie pour d'autres plus corsées et restreignant le champ d'action des femmes, à travers différentes restrictions et privation les plongent dans une situation de stigmatisation et de marginalisation.

Selon Bourdieu, la position sociale engendre les dispositions culturelles déterminées par des normes, des mœurs, des coutumes partagées collectivement. Ils représentent au sein d'un groupe donné, le système de valeur sur lequel repose son fonctionnement. Ainsi, la femme mariée est appelée à suivre les normes sociales préétablies dans sa nouvelle société d'adoption. Cette conformation lui permet de rester en phase avec le système social. En fonctions des événements liés à son identité féminine (menstruation, naissance) des interdits et rites imposés reposent sur des prescriptions religieuses, la coutume, la morale, les valeurs et mœurs traditionnels issus du patrimoine social et culturel de chaque société. Un regard socio-anthropologique est mené pour décrire les pratiques variantes en lien avec le vécu des menstrues chez les femmes mariées tous en ressortant les différents usages auxquels elles doivent faire face à chaque cycle. Ces comportements concourent à faire respecter l'ordre social établi, répondant à la préoccupation d'évitement de la contamination de ce sang d'avec le reste de la famille, de la concession. Le changement s'observe aussi bien au niveau personnel et avec les membres de la famille. Aussi, une analyse est faite pour ressortir les facteurs favorisant l'intériorisation et la persistance de certaines normes néfastes. Aussi, les femmes peuvent craindre une stigmatisation en dehors du cercle des proches. Toutes ces réflexions se concentrent autour de la question suivante : quelles sont les répercussions des

pratiques socioculturelles adoptées par les femmes mariées en menstrues dans les rapports sociaux à Akpro-Missérété?

Pour mieux l'aborder, l'objectif assigné à cet article est d'analyser les pratiques des femmes mariées en menstrues dans une approche de l'intersectionnalité en milieu tòli d'Akpro-Missérété. La théorie sollicitée est celle de l'approche de l'intersectionnalité entre les cultures et le sexe. Elle postule l'examen des dimensions du positionnement social et de l'identité et de la façon dont ils interagissent dans les systèmes d'oppression. L'un des traits essentiels de ce cadre théorique renvoie à la notion de l'oppression et de la subordination de l'identité (Brotman et Lévy, 2008). La théorie de l'intersectionnalité se penche sur les vécus d'une classe sociale pour analyser les rapports de domination dans la société. Ainsi, cette approche théorique nous aide à cerner les répercussions des formes multiples de marginalisation et d'exclusion à travers les normes, les traditions, les cultures et interdits imposés aux femmes et plus particulièrement celles mariées pendant la menstruation qui les oppressent, les discriminent dans la communauté d'Akpro-Missérété. Une telle perspective permet d'analyser ces pratiques de subordination, de marginalisation et d'oppressions qui s'exercent contre la femme mariée précisément par rapport au vécu de la menstruation incluant plusieurs facteurs comme : la position sociale, l'identité, la culture, les dispositifs disciplinaires institués, la religion et le statut socio-économique.

1. Méthodologie

1.1. Présentation du cadre de la recherche

La Commune d'Akpro-Missérété est l'une des communes de droit commun du Bénin qui s'étend sur une superficie de 79 km² et subdivisée en 5 arrondissements dont 2 urbains Wakon et Akpro-Missérété et 3 ruraux (Zoungbomè, Katagon et de Gomè-Sota). Située dans le département de l'Ouémé, elle est limitée : au sud par les communes de Porto-Novo et des Aguégues ; au nord par les communes d'Adjohoun et de Sakété à l'Est par la commune d'Avrankou à l'Ouest par la commune de Dangbo. A l'horizon 2025, « Akpro-Missérété est, une cité urbaine et agricole bien gérée, à économie prospère et durable, où règnent l'équité et le bien-être social » (PDC, 2018-2021). Fort de cette vision, l'amélioration des conditions de vie des populations en matière d'hygiène et d'assainissement de base constitue l'un des défis important à relever car, la couverture en eau potable est faible et s'explique par l'insuffisance de points d'eau potable dans certains villages, la méconnaissance des règles d'hygiène liées à l'eau, la non fonctionnalité de certains points d'eau existants (notamment les FPM), l'insuffisance d'entretien et de suivi des points d'eau et forages existants avec un taux de desserte communal de l'approvisionnement en eau potable de 44,3% (PNE, 2020). La commune a bénéficié du Programme Omidelta qui a pour objectifs d'accroître le taux d'accès à l'eau potable, de mettre fin à la défécation à l'air libre et d'assainir leur cadre de vie. Une multitude d'actions liées à l'ODD6 ont été réalisées, mais celles-ci n'intègrent pas entièrement les préoccupations de la Gestion de l'hygiène menstruelle (GHM), en ce qui concerne l'accès aux ouvrages sanitaires sexo-spécifiques et les informations liées aux règles d'hygiène menstruelle. Pour une population féminine élevée, comptant 127.249 habitants, dont 64.982 personnes de sexe féminin et 62.267 personnes de sexe masculin avec une densité de 1611 habitants/km² (RGPH4, 2011), la GHM devrait constituer une priorité pour la promotion des droits de la femme.

1.1.1. Caractéristiques socioculturelles avec un regard sur la position sociale de la femme

La population d'Akpro-Missérété est croyante. On y trouve deux religions prédominantes : les religions chrétiennes (76,5 %) et les religions endogènes (13%). Un syncrétisme religieux très poussé se traduit par la pratique courante des cultes des ancêtres et des morts, de Oro et Zangbéto et la cohabitation paisible avec de nombreuses religions monothéistes « dites révélées » (PDC, 2018-2021). L'attachement des tòli à leur culture n'est plus à démontrer avec

le clan dominant des Azohouènou qui reste toujours très ancré dans les pratiques traditionnelles dont celles en lien avec le phénomène de la menstruation. L'organisation sociale au sein de ce groupe est le système de patriarcat, basée sur les traditions et coutumes qui exercent une suprême domination sur la femme et le contrôle de sa fécondité à travers des normes sociales régulant les conduites des femmes mariées dans le foyer. Ce qui les caractérise de « sùhénù », c'est-à-dire « clan totémique » organisé en collectivités familiales dirigées par un chef de sexe masculin. Les chefs des groupes d'initiation traditionnelle (Oro, Zangbéto etc.), les dignitaires de couvents, les chefs religieux continuent toujours de jouer un véritable rôle dans la sécurité, la gestion des conflits, la protection des îlots forestiers et autres décisions importantes de mobilisation sociale.

Dans la société béninoise comme celle de la commune d'Akpro-Missérété, il est noté une forte inégalité dans les relations entre les hommes et les femmes en ce qui concerne non seulement l'accès et le contrôle des ressources productives, mais également au niveau du pouvoir de prise de décisions au sein des ménages et des instances publiques. La suprématie de l'homme sur la femme avec le régime du patriarcat continue toujours par régir cette société. Les femmes éprouvent de la difficulté à bénéficier de l'héritage familial au même titre qu'un homme. Jusqu'à nos jours, il est observé des pratiques discriminatoires à l'égard de la femme qui a rompu les liens du mariage : « elle n'a plus le droit d'accès à ses enfants, sauf par le biais d'un intermédiaire » (entretien avec les sages et notables, juin 2021). L'émergence en dents de scie des femmes entrepreneures et intellectuelles commence à se faire remarquer, même si leur proportion par rapport à l'accès et un réel contrôle des ressources est relativement très faible comparativement aux hommes qui demeurent les chefs incontestés. Par rapport à la participation de la femme aux instances politiques, on note une faible représentativité (PDC 2018-2022). La célébration de la fête identitaire de l'ethnie tòli baptisée « tolíkunkanxwe » qui veut dire la fête de retrouvailles annuelles de la communauté tòli imprime la marque d'attachement et de valorisation des normes et valeurs culturelles. L'économie de la commune animée par toutes les couches de la population (jeunes, femmes, adultes) qui exercent des activités diverses comme l'agriculture, l'élevage, la pêche et le commerce représentant la principale source de revenus, en général plus de 60% et se concentre dans le secteur tertiaire principalement le commerce informel (RGPH4, 2011).

1.1.2. Profil socio-sanitaire

La fréquentation des centres de santé restent encore faible dans la commune, comme l'indique les statistiques suivantes : fréquentation des centres de santé 25%, couverture en planification familiale 2%, couverture en accouchement assisté 55%, en consultation Prénatale 75% et consultation post-natale 32% (PDC 2018-2022). La lecture de ces données explique qu'à peine la moitié de la population d'Akpro-Missérété a accès aux soins de santé. Le faible taux d'accouchement assisté et de consultation prénatale prouvent que les femmes continuent d'accoucher à la maison et ne se font plus suivre après accouchement, une préoccupation majeure pour la santé sexuelle et reproductive. Cela va de mal en pire puisque la communauté n'adopte presque pas les méthodes de planification familiale (2%). C'est une piste de questionnement en rapport avec la recherche sur le vécu des menstrues à Akpro-Missérété.

Le faible taux de fréquentation des centres de santé est dû à la pratique de l'automédication qui s'explique par l'utilisation très répandue des « médicaments de rue », compte tenu de la proximité avec le Nigéria où ce commerce y est très développé. De plus, l'ignorance de la population quant à l'utilité de recourir aux services des spécialistes de santé (Centre de santé communale d'Akpro-Missérété, 2020) et le recours à la médecine traditionnelle accentuent la faible fréquentation. Au Bénin, il existe une collaboration entre la médecine traditionnelle et celle moderne à travers le Programme National de Promotion de la Médecine Traditionnelle (PNPMT). Le système sanitaire béninois regorge d'acteurs de la médecine traditionnelle, réunis en association par commune, département et une faitière au niveau national. L'exercice

de la médecine traditionnelle dans la commune reste en majeure partie dans l'informel avec un nombre élevé de tradipraticiens et de Bokonon non reconnu.

1.2. Collecte des données

La recherche a été conduite dans une approche qualitative inductive utilisant la démarche descriptive, compréhensive et analytique. Sur cette base, les pratiques d'acteurs, les discours, les ressentis et affects sont recensés interprétés et analysés aux moyens d'entretien semi-directifs, de récits de vie, des observations directes avec des captures d'images, au cours du second semestre de l'année 2021. Une revue documentaire a été notamment réalisée en ligne grâce aux portails bibliographiques, aux bases de données bibliographiques et aux moteurs de recherche spécialisés qui a permis de faire la recension des données sur les représentations sociales du sang menstruel, l'analyse des tabous, mythes et normes socioculturelles entourant le phénomène et les diverses interventions des partenaires techniques et financiers, des Organisations à but non lucratives pour réduire les inégalités sociales dues aux des normes, traditions et rites culturels.

Sur le terrain, les 45 acteurs approchés par le choix raisonné sont composés : de 30 femmes mariées et des jeunes filles de 12 à 49 ans, de 10 chefs de collectivités familiales et de 5 leaders d'opinions (religieux et sages) dans l'arrondissement urbain d'Akpro-Misséré et celui rural de Gome-sota. Cette différence de zone permet de cerner les variations dans les pratiques en fonction du milieu de vie et leur pérennisation. Les femmes mariées et les jeunes filles ont été retenues puisqu'elles sont les acteurs primaires vivant le phénomène et les seules pouvant expliquer l'effet du changement cyclique sur leur vie, les rapports de domination et les formes d'inégalités subies. Les autres sont choisis à double titre pour le rôle de conjoint et de responsable dans l'organisation sociale. Pour atteindre ces cibles, la méthode de sondage non probabiliste dite "boule de neige" est utilisée. Elle a consisté à identifier par le biais du chef d'arrondissement, les villages et les collectivités familiales dans lesquelles les femmes mariées continuent d'être soumises avec rigueur aux interdits menstruels. Les données collectées portent sur la description des ritualisations ou pratiques sociales évitant toute contamination du sang menstruel et tout contact avec la femme réglée, les changements de mode de vie constatés, les facteurs favorisant l'intériorisation de ces normes culturelles encadrant le vécu de la menstruation chez les femmes mariées et leur influence sur les rapports sociaux de genre. Le tableau suivant récapitule les acteurs approchés.

Tableau 1 : Acteurs rencontrés et leur effectif

Acteurs rencontrés	Effectifs	Pourcentage
femmes mariées et leurs filles de 15 à 49 ans	30	66,67
Les chefs de collectivité familiales	10	22,22
Leaders religieux et sages	5	11,11
Total	45	100

Source : données du terrain (Gbebioho, 2021)

Les données collectées sont dépouillées, transcrites et saisies au moyen du logiciel Microsoft Word, version 2016. Ensuite, l'analyse du corpus a été réalisée à partir du tri thématique et de la triangulation des données (Schumacher, 2002, p. 6), et de la méthode d'analyse de contenu des verbatim. Celles issues de la recherche documentaire sont exploitées pour justifier et renforcer l'analyse.

Sur le plan éthique, un consentement éclairé oral a été recueilli auprès des personnes interrogées afin de ne pas empiéter sur les droits des personnes participant aux recherches et de ne pas affecter leur bien-être (Crête, 2009). De même, la confidentialité des déclarations et

l'anonymat des informateurs ont été garantis (Westerveld et al., 2017), vu l'aspect sensible et intime de l'objet de questionnement.

Les limites à la présente recherche sont relatives à la rétention d'information de la part des femmes mariées qui ont honte d'abordé les sujets relatifs à leur intimité et vie sexuelle. Il a fallu assez de patience et de stratégies pour les rassurer de la confidentialité. Par ailleurs, il y a les biais de confirmation qui amènent le chercheur à vouloir confirmer les idées préconçues et donner moins d'importance aux points de vue jouant en défaveur de leur conception. Pour éviter que cela ne persiste, toutes informations ont été recensées, notées et prises en considération afin de mieux orienter ou approfondir les guides d'entretiens. Les questions ont été posées parfois, d'une autre manière pour mieux percevoir le sens des réponses.

2. Résultats et discussion

Les résultats révèlent que la période de l'écoulement sanguin chez la femme mariée durant son cycle menstruel reste une phase hautement encadrée par des pratiques et des conduites à observer dans le foyer et même en communauté. La femme en est la garante et rigueur lui en est tenue lorsqu'il y a transgression. Ces pratiques sont variantes d'une collectivité à une autre, d'un conjoint à l'autre et selon les traditions mais concourent toutes à des mesures d'évitement et d'exclusion momentanée de la menstruée. Quand celle-ci se retrouve dans les liens du mariage, l'obligation de les respecter pourrait s'accompagner des sanctions physiques, morales et des dommages collatéraux. Lorsque la femme provient de la même aire culturelle que son mari, l'observance des prohibitions et rites est plus complaisante. Plusieurs pratiques adoptées par les femmes mariées sont liées aux interdits instaurés en tabous : interdiction de faire le ménage, de prier, de s'approcher des ustensiles de cuisine et objets sacrés.

2.1. Des Pratiques marquant la période des menstrues, démontrant une différence et une hiérarchisation entre les sexes

Les pratiques imposées et adoptées par les femmes visent à marquer une différence sexuée entre la femme et l'homme dans leur constitution morphologique. Comme les cheveux, les vêtements, la voix sont des marqueurs de différence entre le masculin et le féminin et donnent lieu à des techniques de corps, les pratiques des femmes en menstrues relèvent de celles de la menstruation permettant de les discipliner. C'est le signe le plus évident de la différence des sexes relate Schaeffer (2005) qui confère à la femme la capacité de procréation. C'est un signe de suprématie des femmes dans la société que très tôt les normes socioculturelles viennent limiter et renverser cette tendance problématique. Plusieurs auteurs le soulignent dans leur analyse :

«Le sang menstruel était donc une manière de distinguer les femmes des hommes. Les femmes, après leurs premières menstruations, deviennent puissantes et menaçantes, car elles ont le pouvoir de créer une nouvelle vie. Les hommes ne peuvent pas avoir d'enfants seuls; pour se reproduire, ils ont besoin des femmes. La survie de la société repose donc sur les femmes. Pour maintenir la hiérarchie entre les hommes et les femmes, et maintenir le pouvoir des hommes, il faut contrôler ce pouvoir menaçant des femmes (Héritier, 2012; Héritier et al., 2011) in (Shibano, 2016 :32)

A Akpro-Misséré, les conjoints trouvent important l'observance des pratiques sociales en lien avec la menstruation, ce qui leur permet de connaître et de s'approprier de la période d'ovulation de leurs femmes. C'est un moyen pour vérifier son cycle menstruel et contrôler le corps de celle-ci. Ce qui justifie l'appellation « sùmenù » signifiant « la chose de chaque mois » qui veut dire menstruation. Les liens de subordination de la femme à son conjoint se créent donnant la possibilité de définir du moment où la femme pourrait procréer. Car s'il ne donnait pas son sperme, l'acte de procréation ne saurait avoir lieu. C'est aussi, un moyen pour planifier les naissances et s'assurer de la paternité d'un enfant : « si ta femme respecte ses interdits, tu maîtrises son cycle menstruel, si elle est enceinte tu pourras calculer si tu avais eu réellement

des rapports sexuels avec elle durant sa période d'ovulation. Tu as la possibilité de décider d'enclencher ou pas ». Les pratiques en période menstruelle ne portent uniquement les préoccupations hygiénistes ou de purification ; elles constituent de véritable moyen de contrôle de la procréation et maintient la femme mariée dans un lien de dépendance.

2.2. Pratiques d'évitement justifiant la répulsion contre la femme en menstrues

Les menstrues sont considérées comme un tabou passager qui prohibe tout contact aussi bien gestuel qu'oral, avec la femme. Ainsi, plusieurs dispositions sont prévues dans les familles pour l'éviter. Au nombre desquels, il est interdit de s'asseoir sur le même siège, banc, ou de se coucher dans le même lit que la menstruée. Dans le sens, la femme ne sera plus remorquée par son mari sur sa moto ou dans son véhicule. En plus, les vaisselles et les récipients de douche sont séparés des autres utilisés habituellement dans la maison. Ils doivent être rangés différemment. A Akpro-Misséré, des images suivantes prises montrent que tous les récipients qui ont servi à gérer l'hygiène menstruelle sont séparés de ceux entrant dans la gestion quotidienne du ménage.

Figure 1 : Ustensiles utilisés par la femme mariée rangés et réservés uniquement pour la période menstruelle à l'arrière-cour.



Source : données de terrain, (Gbebioho, 2021)

La photo ci-dessus montre l'image des ustensiles de menstruation rangés et déposés dans l'arrière-cour de la maison. Ces récipients sont les objets souillés utilisés qui ont été contaminés du sang menstruel. La pierre posée par-dessus justifie la présence en ce lieu de choses taboues dont on ne doit se rapprocher. Elle symbolise ce qui est fermé ou enterré et marque leur isolation des biens, objets et instruments précieux de la maison. Leur présence dans la chambre entraîne également la contagion de l'impureté. Interdiction stricte de les toucher est faite d'où leur place est à l'extérieur ou à l'arrière-cour, lieu réservé pour les objets intimes, invisibles et peu désirables. Ces bassines comprennent tout ce qui a servi à la femme pour manger, boire de l'eau, prendre sa douche. Outre les plastiques et bassines, il y a des sacs comprenant les vêtements de menstruation (habits, pagne servant de couchette, les sous-vêtements et linges de protection). Le traitement réservé aux bagages menstruels témoigne de la répulsion à l'égard de la femme impure. Outre la contamination physique, l'oralité est un canal de contamination qui interdit toute communication de la femme mariée avec son conjoint. Au lieu de s'adresser à sa femme en menstrues, un mari confie que : « je ne dois pas lui placer un mot, je lui laisse l'argent de popote sur la table ou à ses enfants parce que si je le fais la malchance m'envahira toute cette journée » (homme marié, 41 ans, Gome-Sota). Dans cette communauté, une vive répulsion est systématiquement manifestée à l'égard de celle-ci car la réglée représente le danger, le mal, le profane, le nocif, la mort. Bref, toute entité négative pouvant nuire : un tabou que Freud désigne d'une sorte de réserve, une menace pour autrui, car celui qui enfreint le tabou devient tabou à son tour (1983). Cette répulsion pensée passagère pour la période d'écoulement demeure en tout temps contre les sécrétions féminines et spécifiquement sexuelles. Dans son analyse sur les impuretés sexuelles, Riclin affirme que le corps féminin a une tendance particulière à réunir les plus grandes potentialités de souillure (1997). Cela justifie cette persistante marginalisation relative à l'identité féminine entretenue

par les religions patriarcales et dans les traditions. Certaines femmes ont souligné que ces pratiques menstruelles constituent une violence physiologique à leur égard surtout que : « tu n'as pas le droit de t'adresser à ton mari, même quand tu as besoin de son assistance. Il ne peut pas te remorquer sur sa moto ou dans son véhicule ; c'est vraiment pénible » (femme mariée, 42 ans, Akpro-Misséréty). Ce traitement réservé à la menstruée est perçu de mécanismes de stigmatisation et de marginalisation de la femme car, elle n'a pas voulu avoir les menstrues, c'est un attribut naturel et par conséquent, de pareilles pratiques choquantes et désagréables ne sauraient s'imposer à elle.

2.3. Pratiques de délimitation de l'espace, une preuve de démonisation féminine

D'autres pratiques d'isolement consistent à la délimitation de l'espace. Au niveau de certaines collectivités familiales, il existe un chemin emprunté par les personnes impures. La femme réglée doit prendre par ce passage durant l'écoulement sanguin afin de ne pas rependre sa souillure aux autres espaces de la maison. Caillois renseigne sur le rapport au sacré que « la présence d'un être profane suffit à éloigner la bénédiction et la femme qui passe dans un lieu sacré en détruit la sainteté ». Ainsi, les cérémoniaux effectués pour consécration du territoire d'une collectivité familiale nécessitent des pratiques dans le but de sécuriser les vertus de protection et bénédictions des membres appartenant à ce groupe. Une délimitation de l'espace s'impose par exemple une allée est prévue pour empêcher tout contact avec elle, où seulement les personnes dans le même état d'impureté comme elle peuvent se rencontrer, se contacter ou échanger.

Pour prévenir la contagion, dans les ménages, des actes momentanés consistent pour l'un des conjoints à se retirer du lit, de la chambre pour séjourner dans un autre, le temps de passer cet état de souillure. Ailleurs, la séparation est de mise, chaque conjoint a sa chambre et c'est l'homme qui va vers sa femme pour tout besoin. Ceci permet de localiser la contagion qui est supposée mettre la vie du mari en danger lorsqu'il possède par devers lui des objets sacrés, des talismans ou s'il a des observances rituelles.

« Il est quasi inadmissible qu'une femme rentre dans ma chambre jusqu'à se mettre sur mon lit, chacune de mes femmes ont leur chambre à part, moi je vais elles car le sang menstruel est tabou pour ma religion traditionnelle, je possède des choses qui sont opposées ce sang. Il leur est nocif et ma vie également se retrouverait en danger s'il y a contact » (chef dignitaire, 58 ans, Gomè-Sota).

Culturellement, la délimitation de l'espace s'impose et se remarque par la séparation de la douche. Trois (3) sortes de douches sont utilisées dans les collectivités par la femme à savoir : la douche habituelle, la douche des impuretés matinales et la douche des menstrues. La première est réservée pour prendre une douche en temps normal quand aucune purification ne s'impose. Les deux dernières sont réservées pour les rituels de purification. Le nettoyage des impuretés matinales se fait dans une douche à part. Les impuretés menstruelles étant considérées comme les plus dangereuses, un autre espace est conçu pour y prendre la douche durant cet état de tabou passager.

Mais la pratique varie d'une famille à une autre. Ailleurs, deux différentes douches suffisent pour mieux observer les interdits. Une pour les rites balnéaires de purification et d'expiation et l'autre pour les bains habituels.

Figure 2 : Les deux douches utilisées différemment par les femmes



Source : Données de terrain, (Gbebioho, 2021)

Cette image présente les deux de douche pour différents usages. Celle qui se retrouve à gauche séparée de la deuxième est prévue pour le bain ordinaire. La dernière représente le lieu où la femme effectue l'enlèvement et le nettoyage du sang menstruel et les sécrétions matinales.

« Voici les deux douches que j'utilise ; pour aller faire ma toilette matinale je rentre dans la première à gauche : c'est au même lieu que je me douche en menstrues. Chez nous ; les prohibitions ne sont pas très corcées : donc on fait les deux ensembles. Mon mari ne doit pas mettre les pieds dans cette douche » ; (femme mariée, 35 ans, Gome-Sota).

La photo suivante montre l'image d'une douche dans laquelle il y a une jarre contenant de l'eau, un endroit consacré pour la toilette matinale des femmes mariées. Dans chaque collectivité familiale, il en est installé et cela relève de l'organisation culturelle basée sur la coutume et les valeurs morales perpétuées depuis les ancêtres.

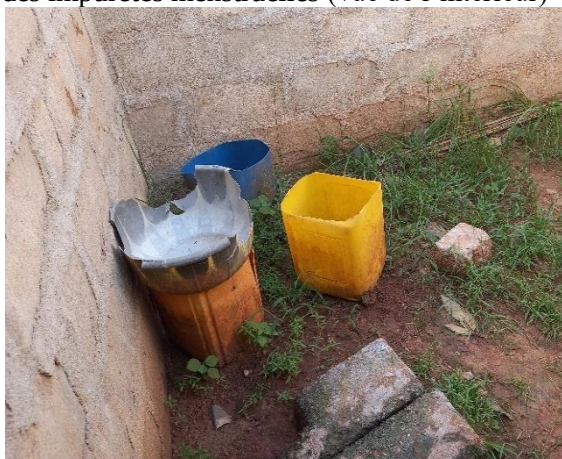
Figure 3 : La douche « afɔfinkpà » pour la toilette matinale féminine



Source : Données de terrain, (Gbebioho, 2022)

Voici comment se présente la douche pour la toilette matinale féminine : elle est composée d'une jarre contenant de l'eau et un couvercle. Les femmes mariées de la collectivité doivent à tour de rôle y mettre de l'eau la veille puisque le matin de bonne heure les femmes l'utilisent pour faire la toilette intime. Elle se situe dans un coin de la grande cour familiale. A 5 heures du matin déjà, les épouses doivent obligatoirement quitter le lit conjugal pour observer ce rituel de purification. Une telle pratique intègre les différentes manières d'éviter toute contamination de l'impureté aux autres membres du ménage (mari et enfants). Ne pas l'observer nuit gravement au bien-être du ménage. Toutes les femmes sont averties des sanctions et conséquences de la transgression de cette norme. A leur tour, elles doivent l'apprendre à leur enfants filles afin qu'elles prennent dès le bas-âge cette habitude.

Figure 4 : La douche des impuretés menstruelles (vue de l'intérieur)



Source : Données de terrain, (Gbebioho, 2021)

Figure 5 : La douche des impuretés menstruelles (vue de l'extérieur)



Source : Données de terrain, (Gbebioho, 2021)

Les images ci-dessus sont celles de la douche des impuretés menstruelles, située à en dehors de la concession familiale. L'image 5 montre qu'elle est située derrière une voie publique. Cette douche est un espace délimité à l'extérieur de la concession familiale et dédié pour la douche des femmes en menstrues. Toutes celles qui sont en règles doivent faire le parcours de leur chambre vers cette douche afin d'y gérer leur hygiène menstruelle. Les serviettes hygiéniques y sont également lavées et séchées. Interdiction est faite de laver cette souillure dans un espace quelconque de la collectivité. Cette délimitation s'impose puisqu'une goutte du liquide menstruel contamine tout le territoire consacré aux divinités protectrices de la concession. Plusieurs rituels de consécration de la concession visent la sécurisation de l'espace

et de la vie des membres dont le sang menstruel y versé, pourra détruire les différentes alliances, une raison primordiale qui amène à isoler toute entité profane reconnue pour ses caractères négatifs au contact du sacré. L'image 4 présente l'intérieur de la douche, une vue inquiétante de l'hygiène des récipients avec lesquels la menstruée prend sa douche et lave ses sous-vêtements. L'analyse des différentes images situent l'analyse dans un champ de discrimination, de stigmatisation dans lequel le vécu de la femme est culturellement enfermé. La femme menstruée représentant le danger et portant le mauvais sur elle doit s'isoler et se retrouver loin du sacré pour s'entretenir. A chaque fois qu'une femme de la concession se dirige vers cette douche, tout son entourage et même les passagers comprennent automatiquement que cette femme est en menstrues. Son intimité est dévoilée à tout venant, une autre forme de violence morale qu'elle doit subir à chaque cycle. Pire, l'espace peu entretenu et se retrouvant à l'extérieur de la concession, dans une brousse justifie tout le désintéressement, la répugnance à l'égard de ce liquide impur et caractérisant la femme en menstrues. Ces pratiques soulèvent des préoccupations d'inégalités sociales dans les relations de genre. Pendant que l'homme, l'époux prend continuellement sa douche dans son arrière-cour, les normes culturelles renvoient périodiquement la femme vers des espaces peu accessibles, insalubres, mal entretenus et ne préservant pas l'intimité. Cette situation peut être interprétée comme un manque d'intérêt, de protection de la femme qui porte atteinte à l'intégrité morale et physique de celle-ci. Ces normes entretiennent un rapport d'infériorité à l'égard de l'identité de la femme et dans son positionnement social. Avoir les menstrues, expression de l'identité féminine, pressage-t-elle la femme à subir et intégrer, loin de sa famille de naissance, une fois dans les liens du mariage, des traitements d'humiliation, de fragilisation dans sa famille d'alliance? Une telle interrogation interpelle une dimension intersectionnelle pour analyser les rapports de domination, d'oppression et de marginalisation dans lesquelles les traditions, les normes culturelles maintiennent les femmes dans un souci de préservation de l'ordre social.

Également au niveau de certaines confessions religieuses, cette délimitation de l'espace se pratique afin de ne pas souiller le temple de Dieu. Chez les chrétiens célestes par exemple, il y a assez de prescriptions du lévitique desquelles, ils s'inspirent pour réduire le sacrilège du lieu sacré de culte. Ainsi, ils ne doivent pas venir à l'église dans un état de souillure, cependant lorsqu'une personne souillée ressent le besoin d'y venir pour plusieurs raisons, il doit prendre par un autre parcours qui se trouve d'un autre côté de la clôture. Il est installé pour conduire au lieu des chrétiens ou non en déphasage avec ce système social. Si un impur empreinte le portail principal, il embrouille l'action des anges à opérer.

Toutes les pratiques observées dans la religion céleste proviennent de la bible, c'est pourquoi, nous avons 2 portails pour rentrer dans l'église. L'un est le principal qui est pour les purs et aptes à venir adorer le saint Dieu. Mais, le second est réservé pour les impurs, à ce niveau il y a les femmes en menstrues qui deviennent momentanément indisposées, impudiques pour rentrer dans le lieu de culte (chargé de l'église céleste, 49 ans, Akpro-Misséréte).

Même à l'intérieur de l'église, il y a une certaine catégorisation où les femmes et les hommes sont assis séparément. Tout ceci se fait dans le but d'éviter la naissance des pulsions conduisant à un acte d'impureté ou à en répandre. Le fait que les deux sexes soient sur le même banc renvoie à une connotation négative, car plusieurs désirs impurs pourraient prendre corps. Chez les célestes, c'est comme une absurdité pouvant compromettre l'état de pureté requis pour adresser la prière à Dieu. Pareil chez les musulmans, les hommes sont devant et les femmes derrière dans la mosquée. La place qu'occupe les femmes dans les lieux sacrés est stratégiquement définie à cause de leur état d'impureté dû aux menstrues et aux couches (Cailliois, 1950).

3. Conclusion

Les pratiques sociales en lien avec la menstruation imposées aux femmes mariées, au-delà de leur but de préservation de l'ordre social, ploient les femmes dans des rapports sociaux d'inégalités. En effet, caractérisée d'un certain rigorisme tant physique que moral qui d'un point de vue d'égalité des genres, cette régulation des conduites passent totalement à côté de la recherche d'un bien-être social collectif. Doit-on sacrifier celui de la femme au profit de celui de l'homme ? Car plusieurs logiques affirment que l'inobservance de ces normes par la femme nuit gravement à la vie de son mari, aux intérêts et à la prospérité du ménage. Face à ces jugements et pratiques peu valorisants, il convient de souligner que les luttes de la prise en compte du genre doivent continuer à analyser la situation de la femme dans certaines cultures afin de mieux orienter les interventions. Les pouvoirs publics sont interpellés pour associer les leaders d'opinions dans les actions de promotion de la femme.

4. Bibliographie

- Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Éditions de Minuit
- Epelboin, A (1998). *Cultures, environnement et péril fécal : réflexions anthropologique*, Consulté à l'adresse : <https://docplayer.fr/87479876-Culture-environnement-et-peril-fecal-reflexions.html>
- Freud, S (1913). *Totem et tabou*. In LIBRO VERITAS, Editions Collections Sciences humaines
- Héritier, F. (2003). Une anthropologie symbolique du corps. In: *Journal des africanistes*, 2003, 73 (2). pp. 9-26
- Houngnihin, A., Gbégan, P. et Doudou, D. (2021) « Au-delà de l'État. La vie sociale des pesticides dans le secteur maraîcher au Bénin », *VertigO* - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 21 numéro 3 | décembre 2021, mis en ligne le 15 décembre 2021, consulté le 04 mai 2022. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/34111> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.34111>
- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, RGPH4, 2013, Bénin.
- Mairie d'Akpro-Misséré, Plan de développement Communal, 2018-2021, Bénin
- Olivier de Sardan, JP. et Jaffré, Y. (1999), *La construction sociale de la maladie*, Paris, Collectif PUF.
- Raymond, Boudon et Bourricaudf (1999), *Dictionnaire critique de la sociologie*, Hachette, 3ème éd, Paris.

Analysis of deictic features in a text about-arranged marriage in *Tongue of promise*

[Analyse des traits déictiques dans un texte sur le mariage forcé dans *Tongue of promise*]

Franck AMOUSSOU¹

Issa DJIMET²

Ayodele Adebayo ALLAGBE¹

Enseignants-chercheurs (Niger, Tchad)

Email : courawin@apanaefj.org

Abstract

This paper sets out to investigate deictic patterns in a dialogic text dealing with arranged marriage. Drawing on a pragmatic theory, namely deixis, it employs a descriptive qualitative method to analyse and describe the linguistic features identified in the aforementioned text culled from a contemporary novel, notably Tongue of Promise (2010) authored by Nana Otua Owusua I. The research adopts Levinson's (1983) classification of deixis for the analysis and the interpretation of the data. The findings of the study reveal that of all the deixis types counted in the text at stake, person deixis (71.42%) is the most prominent one. It is logically followed by social deixis (17.53%). Then, time deixis ranks third with a rate of 5.84%. Discourse deixis and place deixis bring up the rear with the same frequency (2.60%). It is concluded from these findings that in arguing about the rationale behind the decision of arranged marriage, an emphasis is preferably laid upon the social relationships of the interactants in the speech event in view to watering down any likely resistance or disagreement from the addressee (Jiffa) and making her subservient.

Keywords: arranged marriage, context, deixis, dialogic text.

Résumé

Cet article vise à explorer les éléments déictiques dans un dialogue portant sur le mariage forcé. Prenant comme point d'ancrage une théorie linguistique, en l'occurrence la déictique, il utilise la méthode descriptive qualitative pour analyser et décrire les éléments linguistiques identifiés dans le texte concerné tiré d'un roman contemporain, notamment Tongue of Promise (2010) écrit par Nana Otua Owusua I. L'étude adopte, pour l'analyse et l'interprétation des données, la classification déictique initiée par Levinson (1983). Les résultats révèlent que de tous les types de déictique rencontrés dans le texte en question, la déictique de personne (71, 42%) est la plus dominante. Elle est logiquement suivie de la déictique sociale (17, 53%). Ensuite, vient la déictique temporelle avec un taux de 5,84%. Les déictiques de discours et de lieu occupent le dernier rang avec un même pourcentage (2,60%). Il ressort de ces résultats que parlant des raisons qui sous-tendent la décision du mariage forcé, un accent particulier est préférentiellement mis sur les relations sociales des personnages afin d'amoindrir toute probable résistance ou désaccord émanant de la réceptrice (Jiffa) et la rendre docile.

Mots-clés : mariage forcé, contexte, déictique, dialogue.

¹ Unité de Recherche en Sciences Sociales, Humaines, et de l'Éducation (UR_2SHE), Université de Zinder (République du Niger), Niger.

² Université de Doba, Faculté des Lettres, Linguistique et Langues, Département d'Anglais, Doba, Tchad.

0. Introduction

Language is an important means of communication which, for ages, has been the object of scientific investigations of a great range of scholars. For systemic functional linguists, a language is a system for creating meaning (Halliday 1994, Halliday & Matthiessen 1999, Eggins 2004, Fontaine 2013, etc.). Its meaning potential has evolved around three motifs referred to as “metafunctions”: ideational, interpersonal and textual. Interpersonally, language is viewed as a way of doing; it is our construction of social relationships. In enacting our social, collective and personal being through interaction, language creates meaning not in vacuum, but in context. In this regard, Widdowson (2004) argues that “meaning is not only context-dependent but context-determined” (p. 38). Drawing on this, Halliday & Matthiessen (2014, p. 32) claim that language is theorized, described and analysed within an environment of meanings; a given language is thus interpreted by reference to its semiotic habitat. It thus follows from this that to understand the meaning of any language we should understand the context of communication. Pragmatics is the linguistic field which investigates the relationship between language and its context of use. This relationship between language and context can be studied through deixis. In that sense, deixis is viewed as “one of the anchoring devices making the contextual embeddedness of language in use (Verschueren, 2001, p. 86). In view to probing how deictic expressions can unveil the close relationship between language and its contextual meaning, we undertake to investigate a spoken text drawn from a novel since “deictic expressions have their most basic uses in face-to-face spoken interaction” (Yule 1996, p. 9). More specifically, the text concerned here- drawn from a contemporary novel, notably *Tongue of Promise* by Nana Otua Owusua 1- basically deals with an African reality, viz., arranged marriage. The next section is devoted to the fundamentals of the study. As a matter of fact, it is concerned with the conceptual underpinning which paves the way for a better grasp of the current research topic.

1. The Basics of the Study

1.1. Pragmatics

In spite of its scientific acclaim, pragmatics remains a discipline that is not easy to define. The reason for that difficulty lies in the heterogeneous collection of directions of research of the discipline- e.g., speech acts, presupposition, deixis and implicature. However, there is a consensus among scholars that *pragmatic* characterizes those theoretical and methodological approaches that are oriented toward use and context rather than toward some system, and that they regard use and context as creating a high degree of analytical surplus (Bublitz & Norrick 2011, p. 3). A pragmatic study thus undertakes the interpretation of what people mean in a particular context and pinpoints the influence of context on what is said. Therefore, Yule (1996, p. 3) contends that pragmatics is the study of contextual meaning. It follows thus that contrary to formalist linguistics which is devoted to the observable features of language, pragmatics is more concerned with meaning/use than form/structure. Drawing on this observation, Green & LeBhan (1996, p. 26) gloss pragmatics as that branch of linguistics which Morris characterized as the relation between signs and interpreters and users. Quoting Morris (1983a), Verschueren (2001) argues that pragmatics “deals with the biotic aspects of semiosis, that is, with all the psychological, biological, and sociological phenomena which occur in the functioning of signs” (p. 83). It stands then to reason that the meaning of an utterance is not encoded in the words deployed alone, but also in the cultural, situational and ideological parameters which determine and delineate the speech event of the speaker and hearer. Endorsing that pronouncement, Thomas (1995, p. 22) claims that making meaning is a dynamic process, involving the negotiation of meaning between speaker and hearer, the context of utterance (physical, social and linguistic) and the meaning potential of an utterance. He hence defines pragmatics as *meaning in interaction*. From the existing pragmatic theories, it is assumed that deixis better lays emphasis on the meaning-context relationship. In that

perspective, Huang (2007, p. 132) cogently sustains that deixis is directly concerned with the relationship between the structure of a language and the context in which the language is used. In order to grasp that relationship, it is deemed suitable to decipher the meaning of the term context.

1.2. Context

According to Halliday & Matthiessen (2004, p. 153), what the speaker says makes sense in the context in which s/he is saying it. In other words, the meaning of language use is contingent on the linguistic units, the context of use and the speaker's goal. Context, as systemic functional linguists argue, is of three types: context of culture- or genre-, context of situation- or register, and context of ideology. Paltridge provides an insightful elucidation of such kinds of context. For him,

There are a number of key aspects of context that are crucial to the production and interpretation of texts. These are the *situational context* and features of that situation [...], the *background knowledge context*, and the *co-textual context* [...] of the text. Background knowledge context includes cultural knowledge and interpersonal knowledge. That is, it includes what people know about the world, that they know about each other [...], and what they know about the norms and expressions of the particular *discourse community* in which the communication is taking place. Contextual knowledge also includes social, political, and cultural understandings that are relevant to the particular communication. (Paltridge, 2017, pp.68-69).

It could be inferred from the above statement that context is to do with the internal devices and the external factors the addressor and the receiver share, which make their interaction successful. Leech (1983) believes that the external factors play a crucial role in meaning encoding and decoding. In that regard, he lucidly alleges: "I shall consider context to be any background knowledge assumed to be shared by *s* ('speaker') and *h* ('hearer') and which contributes to *h*'s interpretation of what *s* means by a given utterance (p.13). Context, in that sense, refers to less objective phenomena participants rely on in a verbal exchange. Van Dijk opines in terms of a new theory of context. He then explicates that:

The new theory of context proposes that contexts are subjective definitions of the ongoingly relevant and dynamically changing properties communicative situations as the participants represent them in *context models* in episodic memory. Those context models control all discourse production and comprehension and make sure that discourse structures (or their interpretations) are adapted to the communicative situation as it is interpreted by the participants (van Dijk, 2008, p.1).

That new theory of context is important in unveiling the deep meaning of language use, be it spoken or written. It is the fundamental reference tool to disclose the rationale behind the use of the deictic features of the text at stake. Beforehand, the pragmatic theory which underpins this research endeavour deserves being looked into.

1.3. The Fields of Deixis

Deixis is an important empirically core field of pragmatics. Bublitz & Norrick (2011) avers that "the study of deixis is central to pragmatics, because deictic systems define points of intersection between linguistic structure and the social settings in which speech takes place" (p. 315). While the traditional categories of deixis are person, place and time, contemporary English language sources distinguish Person, Spatial, Temporal, Discourse and Social Deixis (Levinson 1983, p. 62; Bublitz & Norrick 2011, p. 315). In this section, we briefly describe the different types of deixis in view to laying the foundations of the analytical stage.

1.3.1. Person Deixis

Person deixis concerns the encoding of the **role** of participants in the speech event in which the utterance in question is delivered (Levinson 1983, p. 62). It primarily makes reference to the speaker as the deictic center of the speech event and the addressee. Yule (1996, p. 10) argues that person deixis clearly operates on a basic three-part division, exemplified by the pronouns for first person ('I'), second person ('you'), and third person ('he', 'she', or 'it'). From this, three main kinds of person deixis are distinguished: (1) first person deixis ('I', 'we')

which refers to the speaker or to group of speakers, (2) second person deixis ('you') which relates to the addressee or the listener who received the message, and (3) third person deixis ('he', 'she', 'it', 'they') which represents other participants in the context of situation that are neither the sender of the message nor the receiver.

1.3.2. Place Deixis

Also called spatial deixis, place deixis concerns the encoding of spatial locations relative to the location of the participants in the speech event (Levinson 1983, p. 62). In other words, spatial deixis is an expression used to show the location which is relevant to the location of a participant in the verbal exchanges. We distinguish three types of place deixis: (1) adverbs of place such as 'here' and 'there', (2) demonstratives ('this', 'that', 'these', and 'those'), and 'motion verbs ('come' and 'go'). Note, however, that the verb 'go' expresses the movement of the speaker away from his/her place (distal), while 'come' expresses the movement to the place of the speaker (proximal). Proximal terms, are typically interpreted in terms of the 'near speaker's location ('this', 'here'), or deictic center, whereas distal terms ('that', 'there') simply indicate 'away from speaker' (Yule 1996, pp. 9-10).

1.3.3. Temporal Deixis

Temporal or time deixis relates to the time at which the speaker produces the utterance. In that sense, Huang (Huang 2007, p.144; Huang 2014, p.182) claims that time deixis is concerned with the ending of temporal points and spans relative to the time at which an utterance is produced in a speech event. This time known as **coding time** or CT, differs from **receiving time** or RT (Levinson 1983, p. 62). Deictic forms of temporal deixis are usually expressed by adverbs of time such as 'today', 'yesterday', 'now', 'then'...etc., and complex time adverbials like 'last time', 'next year', 'this afternoon', 'last Monday', etc.

1.3.4. Discourse Deixis

Discourse deixis describes deictic expressions which indicate prior or succeeding parts of the discourse. It subsumes the words and phrases that indicate the relationship between an utterance and the prior discourse (Abdulameer 2019, p. 297). Drawing on this, Levinson (1983, p. 85) states that discourse, or text, deixis concerns the use of expressions within some utterance to refer to some portion of the discourse that contains that utterance (including the utterance itself). It is also "a number of other ways in which an utterance signals its relations to surrounding text" (ibid.). For example, 'this' can be used to refer to a forthcoming portion of the discourse, while 'that' will indicate a preceding portion, as in:

- (1) I hope you will not disclose this secret.
- (2) That is the most interesting film I've ever watched.

Setting the link between discourse deixis and the previous two ones, Marmaridou (2000) contends that discourse deixis is expressed with terms that are primarily used in encoding space or time deixis as in the following examples:

(3) Do you like that story? (4) Here's a powerful argument. (5) In the next chapter more will be said about space.	}	(Marmaridou 2000, p. 93)

1.3.5. Social Deixis

Social deixis refers to "those aspects of language structure that encode the social identities of participants (properly, incumbents of participant-roles), or the social relationship between them, or between one of them and persons and entities referred to (Levinson 1983, p. 89). It can be expressed by:

- Title of addressee (Sir, Mr., Miss)
- Kinship terms (uncle, my uncle)
- First name (James)
- Combination (James Bond)
- Titles borrowed from names of occupations (doctor)
- Ranks in certain social/professional groups (Colonel)
- Combination of titles and names (Professor Sir John Lyons) (Dondeigo 2018, cited in Abdulameer 2019, p. 298).

Socially, deictic information can be classified into two categories: relational social deixis and absolute social deixis. Relational social deixis identifies the hearer relation to the speaker as in the lexical words ‘sister’, ‘my wife’, or pronouns like ‘his’ and ‘you’. Honorifics-expressions which indicate higher status- are part and parcel of relational social deixis.

As for absolute social deixis, it is a deictic reference to some social characteristics of a referent (especially a person) regardless of any ranking of referents. It refers to a simple reference to the absolute status of the addressee such as ‘Your Excellency’, ‘Your Honor’, or ‘Your President’. From this, Huang (2014, p. 208) argues that absolute information in social deixis can be illustrated by forms that are reserved for authorized speakers or authorized recipients. Before an effective application of those deictic expressions to the text at stake, it is deemed expedient to clearly state the methodology adopted in the frame of the present research work.

2. Methodology of Research

This research endeavour employs the descriptive qualitative method to explore deixis expressions in the novel *Tongue of Promise*. While descriptive research is concerned with “description of the state of affairs as it exists at present” (Kothari 2004, p. 2), qualitative research “is oriented towards analyzing concrete cases in their temporal and local particularity and starting from people’s expressions and activities in their local contexts” (Uwe 2009, p. 21). The data concerned by the current research approach are words, phrases clauses and sentences (or clause complexes) drawn from the literary artifact at stake. The procedure followed to analyse the data subsumes four steps: (i) reading the novel, (ii) identifying deictic features and classifying them, (iii) selecting some examples for analysis, and (iv) describing and clarifying the functions of each type of deixis in relation to the contextual information. The results obtained from this four-step process are displayed hereunder.

3. Analysis of the Selected Extract and Discussion of the Findings

3.1. Analysis of the Extract at Stake

To analyse the extract selected for the purpose of the study the following key is referred to.

Key:

PD=Person Deixis; **pD**=Place Deixis ; **TD**= Time Deixis; **SD**= Social Deixis; **DD**= Discourse Deixis.

In applying the above key, we get the results beneath.

Tongue of Promise (2010). p.32-36

One evening (TD) just after supper, Jiffa’s parents summoned **her** (PD). **They** (PD) were sitting outside in the compound, a dim lantern by **her father** (SD)’s side. **She** (PD) was told to bring a kitchen stool and sit down. **Then** (TD) **her father** (SD) spoke to **her** (PD). **“Now** (TD), **my daughter** (SD)” **he** (PD) said in a shaking voice.

“**Your mother** (SD) and **I** (PD) have enjoyed having **you** (PD) back. **You** (PD) may have wondered why **we** (PD) sent **you** (PD) to stay with the Agawu family in the first place. As **you** (PD) can see, **we** (PD) are poor, and **I** (PD) am an old man. **My** (PD) health has been bad for years, and **recently** (TD) **it** (PD) has become worse. **Your mother** (SD) has worked on farms to provide for **us** (PD). **I** (PD) expect **you** (PD) to know that farm labourers earn very little, don’t **you** (PD)?”

“Yes, Papa,” Jiffa replied waiting to hear what else **her father** (SD) had to say.

“Because of **that** (DD), the Agawu family decided to help with **your** (PD) upbringing. **They** (PD) have fed you (PD) and helped with **your** (PD) primary education, haven’t **they** (PD)?”

“Yes, Papa,” Jiffa looked at **her mother** (SD), who was sitting quietly, **her** (PD) chin cradled on **her** (PD) hand.

“**Now** (TD) **you** (PD) **have come here** (pD) to continue with **your** (PD) education,” **her father** (SD) continued. “**You** (PD) probably wonder how **we** (PD) can pay for **your** (PD) secondary schooling, when **we** (PD) could not pay for the primary. Don’t **you** (PD)?”

“Yes Papa”. **Actually** (TD) **she** (PD) did not wonder at all, but **she** (PD) had to say yes.

“**I** (PD) want **you** (PD) to listen carefully, and then ask whatever questions **you** (PD) have on **your** (PD) mind. Is **that** (DD) clear?”

“Yes Papa,” at last the old tortoise was finally getting to the point.

“A year after **you** (PD) were born, the Agawu and Agbenyo families arranged a marriage between **you** (PD) and **your cousin Vincent** (SD). **He** (PD) loved **you** (PD) when **you** (PD) were a baby. When **he** (PD) **came** (pD) with **his parents** (SD) to visit **us** (PD), **he** (PD) would often take **you** (PD) in **his** (PD) arms and play with **you** (PD). **He** (PD) was only three **then** (TD), but **we** (PD) thought it is a good omen. It became a serious plan when **you** (PD) **went** (pD) to live with **them** (PD). **You** (PD) were thirteen, **they** (PD) **came** (pD) to see **us** (PD) and agreed to pay **your** (PD) bride price. **They** (PD) have stood by **their** (PD) word and paid the bride price the day **they** (PD) brought **you** (PD) back. Have **they** (PD) done well, or not?”

“Yes **they** (PD) have.” Jiffa was shocked. How could **her parents** (SD) do such a thing? **She** (PD) liked Vincent, but could **she** (PD) love **him** (PD) as a husband? **She** (PD) was disgusted.

“The sum was large, and **it** (PD) enabled **your mother** (SD) to start **her** (PD) trade, roasting plantains by the roadside. **It** (PD) also helped **us** (PD) buy a few things for **you** (PD). **Your** (PD) school uniform and fees were all part of the money **they** (PD) gave **us** (PD). Are **you** (PD) still listening?”

“Yes Papa,” Jiffa could not understand why **her mother** (SD) had kept quiet throughout, merely nodding occasionally to show that **she** (PD) agreed with **her husband** (SD).

“To cut a long story short, **I** (PD) am telling **you** (PD) that from **today** (TD) **you** (PD) have a husband. Is **that** (DD) clear?”

“Yes Papa.” Jiffa was wondering what an arranged marriage meant. Vincent had been kind to **her** (PD) when **they** (PD) were small but people change. What if **he** (PD) turned out to be a horrible person, did **she** (PD) still have to accept **him** (PD)?

“From **today** (TD), **I** (PD) want **you** (PD) to behave like a responsible woman,” **her father** (SD) said. “No playing with boys in the street and no talking to boys in corners. Distance **yourself** (PD) from the boys at school. If **you** (PD) don’t, **you** (PD) will bring shame on the family. Do **you** (PD) want to disgrace **us** (PD) **your parents** (SD) who have done so much for **you** (PD)?”

“No Papa,” Jiffa replied. As far as **she** (PD) could see, **her** (PD) family had done very little for **her** (PD). It was the Agawu family, not **her parents** (SD) who had brought **her** (PD) up. **Her parents** (SD) had just sold **her** (PD) for a bride price. But how could **she** (PD) tell **them** (PD) **that** (DD)? Vincent was to discover that **her** (PD) family was only able to survive because of **her** (PD) bride price.

“**Now** (TD) **I** (PD) think **your mother** (SD) would like to add a word or two,” said Papa Agbenyo.

“**I** (PD) haven’t got much to say,” said **her mother** (SD) slowly,

	you,									
	you,									
	you,									
	you,									
	you,									
	you,									
	you,									
	you,									
	you,									
	you,									
Frequency	27	43	40	3	1	9	4	27	0	154
	110 (71,42%)			4 (2,60%)		5.84%	2.60%	27 (17,53%)		(100%)

Table 1: Deictic Expressions and their Frequencies in the Selected Extract

The table above reveals a total of 154 deictic choices in the excerpt. Of them, person deixis tops with a representation of 110 (i.e. 71.42%) incidences. It is followed by social deixis which turns up 27 (i.e. 17.53%) times. Then follows time deixis which appears 9 (i.e. 5.84%) times. At last, discourse deixis and place deixis bring up the rear with only 4 (i.e. 2.60%) occurrences each. To get a clearer picture of how those deictic units are actually deployed in the novel and the rationale behind their use, it is of note to indulge into their detailed description.

3.3. Practical Analysis of the Findings

The current discussion of the results exuded in the previous grammatical analysis and registered in Table 1 revolves around the five focal deictic categories identified in the text. It is, however, of note to recall that the selected text is about arranged marriage. It is a traditional practice in which family members are the ones who choose the spouse of their son or daughter. While there exists various reasons for the practice, Bravo, Martinez & Ruiz (2014) state that “most arranged marriages” (p. 567) are organised “for economic reasons, especially when the women’s family lived in extreme poverty” (ibid). To check whether the foregoing contention fits or not the situation described in the passage at stake, the recorded deictic patterns are analysed and interpreted below.

3.3.1. Descriptive Analysis and Evaluation of Person Deixis

As signaled above person deixis is predominantly resorted to in the text. More precisely, second person deixis (43/110) has precedence over the others. It is immediately followed by third person deixis (40/110). First person deixis (27/110) ranks third.

Actually, the preponderance of second person deictic patterns is indicative of the dialogic nature of the text. It is what Simpson terms ‘face-to-face’ interaction, viz., interaction between speakers and hearers who share the same physical context (Simpson 1993, p. 112). Below are itemized some illustrative textual snippets.

- (6) **You** (PD) may have wondered why we (PD) sent **you** (PD) to stay with the Agawu family in the first place. As **you** (PD) can see, we (PD) are poor, and I (PD) am an old man.
- (7) I (PD) expect **you** (PD) to know that farm labourers earn very little, don’t **you** (PD)?”
- (8) He (PD) loved **you** (PD) when **you** (PD) were a baby.
- (9) Distance **yourself** (PD) from the boys at school. If **you** (PD) don’t, **you** (PD) will bring shame on the family. Do **you** (PD) want to disgrace us (PD) your parents (SD) who have done so much for **you** (PD)?”

- (10) “I (PD) would like to thank **you** (PD) both for the many things **you** (PD)’ve done for me (PD), and for sending me (PD) to a secondary school even though **you** (PD) are poor

The examples below connote the encoding of the speaker’s reference to one (Jiffa) or more addressees (Jiffa’s parents). In using straightly ‘you’ in (6) while talking to his daughter, Jiffa’s father intends to shorten the distance between him and Jiffa. This seeks to reassure her about the reason why she is sent to live with the Agawu family, which is highlighted in (7) where Jiffa (anaphorically referred to as ‘you’) is expected to be aware of farmers’ poverty. It is of note here to stress that the question tag ‘don’t you’ aims to make Jiffa confirm her awareness through the purported answer ‘yes’.

To attempt a justification of their choice, Mr. Agbenyo (the girl’s father) alleged in (8) that ‘He’ (representing Vincent, Jiffa’s chosen partner) loves her in her infancy. Once the thus far sought solidarity is supposed to be obtained, Jiffa’s father purposefully refers to the second person (both subject and object) and its variant ‘yourself’ in (9) to give order (‘distance **yourself** from the boys at school’) on the one hand, and express warning (‘If **you** don’t, **you** will bring shame on the family) on the other hand. At last, (10) includes the personal pronoun ‘you’ rather employed by Jiffa to refer to her parents whom she thanks for their love for her.

Like the second person deixis, third person deictic expressions (40/110) are profusely used in the selected excerpt. This suggests that people who are not directly addressed in the conversation play a key role in the occurrence of the events. Let us study the examples beneath.

- (11) **They** (PD) have fed you (PD) and helped with your (PD) primary education, haven’t **they** (PD)?
 (12) **They** (PD) have stood by **their** (PD) word and paid the bride price the day **they** (PD) brought you (PD) back. Have **they** (PD) done well, or not?
 (13) Actually (TD) **she** (PD) did not wonder at all, but **she** (PD) had to say yes.
 (14) When **he** (PD) came (pD) with his parents (SD) to visit us (PD), **he** (PD) would often take you (PD) in **his** (PD) arms and play with you (PD).

It should be noticed from above that third person deixis is used to designate the Agawus (11), (12), Jiffa (13), and Jiffa’s partner, Vincent (14). While the third person plural is resorted to in (11) and (12) to emphasise the Agawus’ supposedly benevolent deeds (**they** (PD) have fed you, **they** (PD) paid the bride price, etc.), the questions put forth at the end of each clause aim to prompt Jiffa’s approval of her parents-in-law’s kindness. The singular deictic pronoun ‘she’ in (13) expresses the narrator’s comments about the events talked about in the interaction. Similar to the first two examples, the third person ‘he’ (standing for Vincent) in (14) aims to show Jiffa how kind her future spouse is (**he** (PD) would often take you (PD) in **his** (PD) arms and play with you (PD)).

Though first-person deixis (27/110) is not so numerous as the two previous ones, its importance in the text is no longer to be demonstrated. As a matter of fact, first person deixis serves to express “the grammaticalization of the speaker’s reference to himself” (Levinson 1983, p. 62) in the speech event. It is made of two types (singular and plural) as can be noticed in the examples underneath.

- (15) As you (PD) can see, **we** (PD) are poor, and **I** (PD) am an old man.
 (16) **I** (PD) want you (PD) to listen carefully, and then ask whatever questions you (PD) have on your (PD) mind.
 (17) **I** (PD) would like to thank you (PD) both for the many things you (PD)’ve done for **me** (PD), and for sending **me** (PD) to a secondary school even though you (PD) are poor.

Jiffa's father begins his speech by drawing her daughter's attention to the fact that 'we' (your parents) are poor and 'I' (your father) am an old man (15). In laying emphasis on these two obvious realities, papa Agbenyo underlies the rationale behind their decision about arranged marriage, intending thus to make his daughter accept that decision. The 'we-inclusive-of-addressee' (Levinson 1983, p. 96, Huang 2014, p. 177) shows the old man's involvement and responsibility in such a decision. It is particularly marked by the immediate use of the first person singular 'I' in the adjacent paratactic clause. In inviting Jiffa to pay attention to what he is going to say in (16), her father employs the senser 'I' followed by the mental (cognitive) process 'want' in order to "encode meanings of thinking" (Halliday & Matthiessen 2004, p. 249). The objective pursued is to act on the mind of the addressee so that she approves of her parents' decision concerning the arranged marriage. And it can be claimed, from (17), that the goal is more or less reached in so far as the girl ultimately avers with due respect "I (PD) would like to thank you (PD) both for the many things you (PD)'ve done for **me** (PD), and for sending **me** (PD) to a secondary school even though you (PD) are poor. Notice, however, that in that statement the first person deictic object 'me' is the beneficiary of the material processes 'have done' and 'sending'.

It follows from the overall foregoing discussion that person deixis, as Huang argues, "is concerned with the identification of the interlocutors or participant-roles in a speech event (Huang 2007, p. 136, Huang 2014, p. 174). While the three participant roles are recorded in the text under study, they are basically used along with the other deictic units. The next subsection tackles place deixis.

3.3.2. Descriptive Analysis and Evaluation of Place Deixis

As unveiled in Table 1, spatial deixis is counted in the text at stake. Although it is not of a high percentage (2.60%), it is useful in that it contributes to showing how the structure of the language connects with the context of occurrence of events. The two types (proximal and distal) are registered as exemplified below.

- (18) Now (TD) you (PD) **have come here** (pD) to continue with your (PD) education
- (19) he (PD) **came** (pD) with his parents (SD) to visit us (PD),
- (20) It became a serious plan when you (PD) **went** (pD) to live with them (PD).

Clause (18) comprises a proximal deictic verb ('have come') which expresses the movement of the addressee (Jiffa) towards her parents' village deictically specified by the adverb of space 'here' adjacent to the motion verb 'come'. The pure place deictic lexeme 'here' glosses in this context as 'proximal to both speaker's and hearer's location at CT. Given that movement of Jiffa, Vincent (anaphorically referred to by the third person pronoun 'he' in (19)) 'came' to pay the Agbenyos a visit. The doing process 'come' serves to create the convergence of the two imminent spouses at the same location. On the other hand, the motion verb 'went' employed in (20) denotes a reverse movement of the addressee who rather leaves her usual living place to the Agawus'. The deictic directional 'went' glosses thus as 'you (Jiffa) were moving away from this location' at RT (assumed to be identical to CT here). It can thus be inferred that space deixis is concerned with the specification of location in space relative to that of the participants at CT in a speech event (Huang 2014, p. 187). However, in specifying the location in space, one should not overlook the specification of the time of reference of events. Hence, the necessity to explore time deixis.

3.3.3. Descriptive Analysis and Evaluation of Time Deixis

As a reminder, time deixis ranks third with a frequency of 5.84% in the selected text. It is mainly grammaticalised in deitic adverbs of time as typified underneath.

- (21) **One evening** (TD) just after supper, Jiffa's parents summoned her (PD).
- (22) My (PD) health has been bad for years, and **recently** (TD) it (PD) has become worse.

- (23) **Now** (TD) you (PD) have come here (pD) to continue with your (PD) education.
 (24) He (PD) was only three **then** (TD)
 (25) “From **today** (TD), I (PD) want you (PD) to behave like a responsible woman.
 (26) **Now** (TD) I (PD) think your mother (SD) would like to add a word or two

Clause (21) unveils the indefinite character of the period in which Jiffa is invited by her parents. As a matter of fact, the cardinal number ‘one’ followed by the time deixis ‘evening’ exudes the imprecision of the moment at which the invitation takes place. It thus displays how vague the coding time appears in comparison with the receiving time.

On the other hand, clause (26) discloses a situation of simultaneous occurrence between the coding time and the receiving one. In actual fact, ‘now’ unveils the idea that the time of uttering the sentence about what the metaphor of modality ‘I think’ expresses (i.e., Jiffa’s mother wishes to talk) and the moment the addressee (viz. Jiffa) is getting the news are alike. Note, however, that the time adverbial ‘now’ beginning clause (23) does not refer to the same span of time as regards the time of utterance (and thus the receiving time) and the action performed through the proximal deictic verb phrase ‘have come’ associated with its adjacent proximal place deixis ‘here’. That is, ‘you have [not] come here to continue with your education’ at the time I am talking to you.

Unlike the meaning conveyed by the time deictic adverb ‘now’ in (26), ‘then’ is employed in (24) to denote a span of time prior to the time of speaking. In other words, ‘he [Vincent] was only three’ **not now**, but at the time he used to ‘take you in his arms and play with you’. The foregoing explanation corroborates Levinson (1983)’s contention that ‘Now contrasts with *then*, and indeed *then* can be glossed as ‘not now’ (p. 74).

The time deixis ‘today’ in/of clause (25) glosses as ‘the diurnal span including CT. It stands to reason that in considering the day I am talking to you (i.e., today) as the referent time, whatever behaviour is yours will henceforth be assessed along with that referent time. As for ‘recently’ in (22), it expresses ‘the diurnal span following CT, but not so far from RT. That is, my health has been worse lately. The next stage deals with how the discourse-deictic expressions registered in the excerpt contribute to maintaining the relationship between language use and context.

3.3.4. Descriptive Analysis and Evaluation of Discourse Deixis

As revealed in/by Table 1, discourse-deictic units (2.60%) are not so numerous in the selected text, but do play a crucial role as can be discovered through the following instances.

- (27) Because of **that** (DD), the Agawu family decided to help with your (PD) upbringing.
 (28) Is **that** (DD) clear?
 (29) Is **that** (DD) clear?
 (30) But how could she (PD) tell them (PD) **that** (DD)?

It is obvious from the above that only the demonstrative ‘that’ encodes discourse deixis in all the four above-mentioned examples. Overall, ‘that’ is used to refer to a preceding portion of discourse in each case. For instance, to retrieve the meaning of ‘that’ in (27) one needs to refer back to the chunk of discourse coming before. In fact, it relates to a series of reasons put forth in the previous clauses/clause complexes. These are: ‘We are poor, and I am an old man’; ‘My health has been bad for years, and recently it has become worse’; ‘Your mother has worked on farms to provide for us’; ‘farm labourers earn very little’.

Likewise, while in (30) ‘that’ refers to ‘what she could tell them’, its genuine content meaning is retrievable in the clause coming immediately before. That is, ‘Her parents had just sold her for a bride price’. As far as (28) and (29) are concerned, though they are syntactically alike, the demonstrative ‘that’ conveys their semantic difference with regard to their contextual variables. As a matter of fact, in (28) ‘that’ refers back to ‘listening carefully’, and ‘asking

whatever questions'. On the other hand, the meaning encoded by 'that' in (29) is 'you should know that from today you have a husband'. It follows thus that the demonstrative 'that' serves to make the interrogative Moods appear more imperatives (i.e., commands or orders) than mere questions. The last deictic category identified in the text is social deixis.

5.3.5. Descriptive Analysis and Evaluation of Social Deixis

As the second deictic type in the selected text, social deixis (17.53%) is of vital importance in the use of language. To clearly account for how socially deictic information is actually delivered in the excerpt, the following occurrences are recorded.

- (31) Now (TD), **my daughter** (SD)" he (PD) said in a shaking voice.
- (32) "Yes, Papa," Jiffa looked at **her mother** (SD)
- (33) "A year after you (PD) were born, the Agawu and Agbenyo families arranged a marriage between you (PD) and **your cousin Vincent** (SD).
- (34) **Her parents** (SD) had just sold her (PD) for a bride price.
- (35) I (PD) beg you (PD), Jiffa, take **your father** (SD)'s words seriously

It is obvious from the above that all the social deictic terms in those examples are relational deixis. While 'my daughter' is an endearment term the orator (Jiffa's father) resorts to in (31) to get more affective involvement, the addressor of clause (36)- Jiffa's mother- employs 'your father' to act on Jiffa's consciousness for more submissiveness from her as regards their decision about her arranged marriage. As for (32) and (34) 'her mother' and 'her parents' are purposefully used by the narrator to connect the processes of the participants ('looked' and 'had sold' correspondingly) to the social relationships of the interactants.

In delivering the information about the so-called arranged marriage in (33), Jiffa's father makes it clear that this is not only a decision between two families (the Agawu and Agbenyo families), but also a decision on behalf of two closely related people, viz., you, Jiffa and 'your cousin Vincent'. Here, the social deictic expression plainly referred to is a kinship term 'your cousin' to which is added a first name 'Vincent' in view to reinforcing the high affective involvement between the two partners. It could be inferred from the whole discussion that like person deixis, (relational) social deictic resources function to maintain the social relationship between speakers and hearers. They are also deployed as persuasive devices to make the female partner of the arranged marriage accept her parents' concerted decision about her marital life.

4. Conclusion

This study has undertaken to investigate the deictic features in a dialogic text dealing with arranged marriage. Drawing on Levinson (1983)'s pragmatic theory of deictic classification, the descriptive qualitative method of the analysis, it purposively selected a text from *Tongue of Promise* and identified and examined the deictic features therein. The study has yielded some valuable results. As a whole, five deictic categories have been identified from the analysis. They are person deixis, social deixis, time deixis, place deixis, and discourse deixis.

The first two deictic types are predominant in the text. They basically function to enact the interpersonal relationship and the social identities of the participants. In fine, they help Jiffa's parents to create the suitable conditions to deliver their information on the one hand, and constitute the antidote that maintains the girl in a position of thorough obedience, despite her sensitiveness over the subject matter. Unlike the reaction of the women in Bravo *et al* (2014)'s study, Jiffa is not able to "expres[s] disagreement with this practice which infringes rights and endangers the health of the woman" (p. 564). Though chocked at her parents' behaviour, she stoically remains silent. The narrator simply comments thus: 'As far as **she** (PD) could see, **her** (PD) family had done very little for **her** (PD)'.

As for time deixis, they are deployed to make a flash back to prior actions related to the subject discussed (i.e., arranged marriage) and bring them closer to present events. Place deixis too nearly play the same role by making physically distant or close places (the Agawu's village, here- our living area) appear distant or close in Jiffa's mind. This is known as **psychological distance** (Yule 1996, p. 12). At last, discourse deixis, introduced in the whole passage by the demonstrative 'that', give sense to the text by referring back to clauses or sentences expressing reasons (the parents' poverty), deep meanings of actions performed (Jiffa sold for bride price), commands (your behaviour should change from now on).

5. References

- Abdulameer, T. A. S. A. (2019). A Pragmatic Analysis of Deixis in a Religious Text. *International Journal of English Linguistics*, 9 (2), 292-306.
- Bravo, M. P., Martínez, P.A. & Ruiz, I J. (2014). Arranged Marriages: Women for Sale. *Procedia - Social and Behavioral Sciences* 132, 564 – 569.
- Bublitz, W. & Norrick, N. R. (2011). *Foundations of Pragmatics*. Boston: Walter de Gruyter GmbH & Co. KG.
- Eggins, S. (2004). *An Introduction to Systemic Functional Linguistics* (2nd ed.). New York-London: Continuum.
- Fontaine, L. (2013). *Analysing English Grammar*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Grammar* (3rd ed.). London: Edward Arnold.
- Green, K. & LeBian, J. (1996). *Critical Theory and Practice: A Coursebook*. New York: Routledge.
- Halliday, M. A. K. & Matthiessen, C. M. I. M (2004). *Introduction to Functional*
- Halliday, M.A.K. & Matthiessen, C.M.I.M (1999). *Construing Experience Through Meaning: A Language-based Approach to Cognition*. London & New York: Continuum.
- Halliday, M.A.K. & Matthiessen, C.M.I.M (2014). *Halliday's Introduction to Functional Grammar*. London & New York: Routledge.
- Halliday, M.A.K. (1994). *An Introduction to Functional Grammar* (2nd ed.) London: Edward Arnold.
- Huang, Y. (2007). *Pragmatics*. Oxford: Oxford University Press.
- Huang, Y. (2014). *Pragmatics* (2nd ed.). Oxford: Oxford University Press.
- Kothari, C. R. (2004). *Research Methodology: Methods and Techniques* (2nd revised ed.). New Delhi: New Age International (P) Ltd., Publisher.
- Leech, G. (1983). *The Principles of Pragmatics*. New York: Longman Group Limited.
- Levinson, S. C. (1983). *Pragmatics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Marmaridou, S. (2000). *Pragmatic Meaning and Cognition*. Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins B.V.
- Paltridge, B. (2017). *The Discourse of Peer Review: Reviewing Submissions to Academic Journals*. Sydney: Springer Nature.
- Simpson, P. (1993). Pragmatics and Point of View. In P. Simpson (Ed.), *Language, Ideology and Point of View* (pp110-145). London: Routledge.
- Uwe, F. (2009). *An introduction to Qualitative Research* (4th ed.). London: Sage.
- van Dijk, T. A. (2008). Context Theory and the Foundation of Pragmatics. *Studies in Pragmatics*, 10, 1-13.
- Verschueren, J. (2001). Pragmatics. In P. Cobley (Ed.), *The Routledge Companion to Semiotics and Linguistics* (pp.83-94). New York: Routledge.
- Widdowson, H. G. (2004). *Text, Context, Pretext: Critical Issues in Discourse Analysis*. Malden, MA: Blackwell Publishing Ltd.
- Yule, G. (1996). *Pragmatics*. Oxford: Oxford University Press.

PSYCHOLOGIE & EDUCATION

Education versus Slavery: Understanding the Effect of Education on African American Personal and Societal Development

[L'Education versus l'Esclavage : Comprendre l'Effet de l'Education sur le Développement Personnel et Sociétal Afro-Américain]

Aguessy Anne Nathalie Jouvencia Agossi

Université d'Abomey-Calavi / Bénin

Email : aguessynathalie@gmail.com

Abstract

Education is about gaining knowledge to impact the environment positively. It is why it is safe to say that ignorance was a key factor in the success of slavery that began in the 15th Century. As soon as Blacks realized the importance of education, some of them sought to educate themselves by any means necessary. This education inspired most of them to fight for their emancipation. It was achieved by interrogating history using the critical historical method as an insight and guide to show how, in the past, enslaved people fought for their well-being, impacting their time and the present. Like Dr. Martin Luther King, some of them had a dream that gradually became a reality. This paper aims to highlight how African American education, in general, and African American higher education, in particular, contribute to African Americans' personal and societal development. Our African educational system is called upon to train people to respond to social problems and challenges on the ground. So, could Africans learn from the African American educational system and its contribution to personal and societal development?

Keywords: Education- Slavery – African American – Personal development – Societal development

Résumé

L'éducation est un processus d'acquisition de connaissances permettant d'impacter positivement l'environnement. C'est la raison pour laquelle on peut dire sans hésitation que l'ignorance a été un facteur clé du succès de l'esclavage ayant débuté au XVI^e siècle. Dès que les Noirs ont réalisé l'importance de l'éducation, certains d'entre eux ont obtenu par tous les moyens d'être éduqués. Cette éducation a incité la plupart d'entre eux à lutter pour leur bonheur. Pour ce faire, nous avons questionné l'histoire en utilisant la méthode historico-critique comme inspiration et orientation pour montrer comment dans le passé, les esclaves ont combattu pour leur bien-être et leur bonheur, ce qui a eu un impact significatif sur leur temps et le présent. A l'instar du Dr Martin Luther King, certains d'entre eux avaient rêvé et ce rêve est devenu progressivement une réalité. Cet article vise à souligner comment l'éducation afro-américaine en général et l'enseignement supérieur afro-américain en particulier contribuent au développement personnel et sociétal des Afro-Américains. Notre système éducatif africain est invité à former des personnes pour répondre aux problèmes sociaux et aux défis sur le terrain. Les Africains pourraient-ils donc apprendre du système éducatif afro-américain et de sa contribution au développement personnel et sociétal ?

Mots-clés : Education – Esclavage – Afro-Américain – Développement personnel – Développement sociétal

0. Introduction

Education as an act of acquiring knowledge or receiving a particular instruction or training is very important for human development. It was a fact that African Americans' education at all levels was not prioritized during slavery. Education for Black people had been constrained because education was seen as a tool for their liberation. As Ferebee (1882), a formerly enslaved person, remarked, there were three important dates in his life “the day he was born,

the day he was free, and most importantly, the day he learned the alphabet.” Education, then, was a cornerstone of Black liberation. Not all had the privilege of learning soon after arriving on American soil. They came to America to work on the plantations. These formerly enslaved people became aware that enslavers kept them on the plantations through ignorance and illiteracy as (Widyahening, 2018) writes: “The slave did not have education since teaching slaves was forbidden by law after 1830. Slavery has made the life of Black people full of misery and they did not get their rights to be freed as human beings”. So, some Whites recognized that Blacks were kept by law under that status. For instance, William (1835) said, “much we may pride ourselves, as a nation on the general diffusion of the blessings of education, it ought to be recollected that these blessings are forcibly withheld from two millions of our Inhabitants, or that one-sixth of our whole population is doomed by law to the grossest ignorance.” So, each state passed laws to maintain enslaved people in a state of ignorance and illiteracy even though they were one-sixth of the American population. Nevertheless, some of them managed to get an education, escape, and be the light of their counterparts.

This paper is historical research and can be used to find contemporary solutions based on the past and inform present and future African trends. It uses primary historical data as well as documentary sources of the past. It aims to pinpoint African American struggle to move out of ignorance and illiteracy and to impact Black communities by questioning the history of some prominent Black figures as a methodological approach. After the conceptual and methodological approach, I will expose some historical facts before showing some Black figures that struggled to bring their population out of slavery through education and demonstrate how this contributed to personal and societal development before tackling what Africans could draw from this experience. As a matter of fact, our African system of education is invited to form people to respond to communal problems and the challenges on the ground. Africans must also learn from the strong determination of African Americans, formerly enslaved people, and our contemporaries. So, could Africans learn from the African American educational system and its contribution to personal and societal development?

1. Conceptual and Methodological Approach

Diverse authors define education differently because of the difference in the importance attributed to this concept as follows: According to Socrates, “Education means the bring out of the ideas of universal validity which are latent in the mind of every man.” For Knowels (1995), education is the development of all those capabilities in which the individual enables him to control his environment and fulfill his possibilities. Aristotle thinks education is the creation of a sound mind in a sound body. It develops men’s faculty, especially his mind, so that he may be able to enjoy the implementation of supreme court goodness and beauty of which perfect happiness essentially consists.” According to Nelson Mandela, – Education is the most powerful weapon which you can use to change the world. The Dictionary of Education (edited by C.V. Good, 1973), defined education as “the aggregate of all the processes by which a person develops abilities, attitudes and other forms of behavior of practical values in the society in which s/he lives”. It also defined it as “the social process by which people are subjected to the influence of selected and controlled environment (especially that of the school), so that they may obtain social competence and optimum individual development”. Mrunalini (2010) points out that “education is the process of changing behavior pattern of people acquisition of the art of utilization of knowledge and ideas.” According to Martin Luther King Junior, coming to the USA, “The function of education is to teach one to think intensively and critically.” For Malcolm X, “Education is the passport to the future, for tomorrow belongs to those who prepare for it today.” Benjamin Franklin states that education is an investment in knowledge which pays the best interest. Thus, our working definition is formulated as follows: Education is the most powerful tool which you can use to change the

world, an investment in knowledge that yields the best interest so that the learners may obtain social competence and optimum individual development.

Education, thus defined, would be pretty impossible or very difficult to obtain for an enslaved person, for in American society, an enslaved person is a species of property and belongs to his owner, a white man of the white race. As it is stated in the civil code of Louisiana, promulgated on June 20, 1825, in section 175, “all that a slave possesses belongs to his master; he possesses nothing of his own, except his peculium – that is to say, the sum of money or movable estate which his master chooses he should possess.” In the past, an enslaved person was a movable property who did not have any rights because considered by law as property. He is an object, not a subject. Hence, slavery is a state of being a slave. It is also the practice or system of enslaving a person. For centuries, African people were deported to America and became African Americans. This group is the second-largest racial group in the United States. Most of them are descendants of enslaved Africans brought to America during the sixteen’s Century to work in plantations. At that time, slavery was a legal institution in America.

After the declaration of independence, most Black people continued to be enslaved till the proclamation of emancipation before their liberation with the Civil War. During the Reconstruction period, they gained citizenship and the right to vote. Despite all this, there was still suffering from racial discrimination; that is why the civil rights movement sought political and social freedom for African Americans. African Americans started going to college and universities for higher education, thanks to education. Higher education is post-secondary education leading to the award of an academic degree. In the U.S., Higher Education is provided by universities, academies, colleges, seminaries, conservatories, institutes of technology, and certain college-level institutions, including vocational schools, universities of applied sciences, trade schools, and other career-based colleges that award degrees. Some African Americans have achieved personal and societal development. Personal development refers to any activity you do to improve yourself. It is a process of getting closer to anything you want to achieve in life by putting yourself to work to achieve knowledge, opportunity, and success. When you commit yourself to personal development, you enter into a unique journey of self-discovery and high-impact realization about life in many fields, such as career, relationships, finances, health, and even spirituality. Societal development is the transformation of social life for the well-being of every citizen. The process of societal development has also been associated with the growth and development of people and their society. The term is synonymous with social development, which is about improving the well-being of every individual in society so they can reach their full potential.

As a methodology, I question some former slaves and contemporary African Americans, trying to see their background and how they had to struggle to get out from ignorance and intellectual slavery, and their impact on themselves and the society.

2. Slavery and Education: Some Historical Facts

As Douglass realized and reported in his narratives, “Education and slavery were incompatible with each other” (Gates ed, 1987). Slavery was strengthened by laws related to education in the USA to prevent enslaved people from reading and writing. These laws passed in each state are relatively the same, with a few differences according to the states. William (1835), in his *An Inquiry into the Character and Tendency of the American Colonization and American Anti-slavery Societies*, writes

A law of South Carolina passed in 1800, authorizes the infliction of twenty lashes on every slave found in an assembly convened for the purpose of “mental instruction,” held in a confined or secret place, although in the presence of a white. Another law imposes a fine of £100 on any person who may teach a slave to write. An act of Virginia, of 1829, declares every meeting of

slaves at any school by day or night, for instruction in reading or writing, an unlawful assembly, and any justice may inflict twenty lashes on each slave found in such school.

In North Carolina, to teach a slave to read or write, or to sell or give him any book (Bible not excepted) or pamphlet, is punished with thirty-nine lashes, or imprisonment, if the offender be a free negro, but if a white, then with a fine of \$200. The reason for this law, assigned in its preamble is that “teaching slaves to read and write, tends to excite dissatisfaction in their minds, and to produce insurrection and rebellion.”

In Georgia, if a white teaches a free negro or slave to read or write, he is fined \$ 600 and imprisoned at the discretion of the court; if the offender be a colored man, bond or •free, he is to be fined or whipped at the discretion of the court. Of course, a father may be flogged for teaching his own child. This barbarous law was enacted in 1829.

In Louisiana, the penalty for teaching slaves to read or write is one year’s imprisonment. These are specimens of the efforts made by slave legislatures to enslave the minds of their victim.

These laws-built enslavers’ wealth so that enslavers or supporters of slavery founded Ivy schools in the United States. Many prominent institutions, such as Harvard and Princeton, saw much of their early funding come from slave trade profits.

Despite all these legislative restrictions, the enslaved people got, by all means, education. Once educated, the formerly enslaved people started writing to denounce the cruelty of slavery. They escaped from slavery by determination and ability to read and write. It was the case of Frederick Douglas, Booker Washington, William Edward Burghardt Du Bois, Founder of the National Association for the Advancement of Colored People and Niagara Movement, and all the slave narratives published between 1835 and 1885. Salama (2016) recalls in his essay that “their (slaves) narratives are considered as a source of encouragement for other slaves to fight for their liberty from chains of the White oppressive society.”

For example, in 1823, Alexander Lucius Twilight became the first known African American to graduate from a college in the United States and receive a bachelor’s degree from Middlebury College in Vermont. He is also a pioneer in Vermont politics and became the first African American to win the election to public office in 1836, joining his home-state legislature. In 1826, Edward Jones, an African American, graduated from Amherst College and is believed to be the second African American to earn a college degree.

Nowadays, many African Americans are well educated, and in 2008, the U.S. Department of Education reported that in 2007, there were 37,862 Black faculty members at degree-granting institutions in the United States. Black faculty accounted for 5.4 percent of the total faculty at all degree-granting institutions. Blacks have made snail-like progress in winning greater faculty positions. More than a quarter-century ago, in 1981, Blacks were 4.2 percent of all faculty in higher education. In 2009, Education Department reported that over 4.5 million living African Americans now have four-year college degrees, and more than 2.2 million African Americans are currently enrolled in higher education. It is the highest number of Blacks enrolled in higher education in U.S. history. More than 100,000 living African Americans hold doctorates. In 2011, Ruth Simmons announced that she was stepping down as president of Brown University. In 2001, she was named an Ivy League university’s first African American president. In 2013, Rodney Bennett was selected as president of the University of Southern Mississippi in Hattiesburg. He is the first African American president of any of the five predominantly White state universities in Mississippi. In 2014, Michael V. Drake was appointed the first African American president of Ohio State University, and African-Americans hold many other positions in the USA.

Reading and writing had not been easy tasks for most of them. They sometimes had to hide and be helped by the master’s children. Masters knew that education provided the right information to African Americans. By getting out of ignorance, they have a broader view of

their situation and would become aware, and this awareness, more vivid, would push them to action. Guettaia (2006) said in his essay:

Ignorance was a way to keep the slaves under the domination of the masters together with the physical cruelty. Slaves were not permitted to read and write. As a result, they were isolated from the world because they were not aware about what happened outside the farms. Moreover, there was no communication between them, and this was done on purpose to prevent any attempt of rebellion from slaves.

Through education, Black could understand the social mechanisms behind slavery. Blacks in America were dominated and exploited. Even after the proclamation of the abolition of slavery, they continued to be dominated and controlled. Thanks to their education, they studied human sciences and ideologies of the slavery theories developed in America.

They were distracted by trivial things such as drugs and sex. So, they understand that with education, whites' mechanisms expand their views and issues by dividing blacks. They realized that they were a strong force when united. The social mechanisms and ideologies underlying the actions' awareness and the fruits of action lead to transformative action.

3. Education as a way out of slavery: an overview of some great and prominent African Americans

Education is necessary and opens the gate to freedom. As Palmer (1996) said about African Americans, "Education is important for our future."

It has been the case of Phillis Wheatley, born around 1753 in Gambia, Africa, captured by slave traders, brought to America in 1761 and sold to the Wheatley family in Boston, Massachusetts. Her first name Phillis was derived from the ship that brought her to America, "the Phillis." She was the first African American and second woman (after Anne Bradstreet) to publish a book of poems because The Wheatley family educated her. Within sixteen months of her arrival in America, she could read the Bible, Greek and Latin classics, and British literature. She also studied astronomy and geography. Wheatley began writing poetry at the age of fourteen, publishing her first poem in 1767. Wheatley's poems reflected several influences on her life. Pride in her African heritage was also evident.

Although she supported the patriots during the American Revolution, Wheatley's opposition to slavery heightened. She wrote several letters to ministers and others on liberty and freedom. However, she believed that slavery was the issue that prevented the colonists from achieving true heroism. Through her writings, she shows that African Americans were equally capable, creative, and intelligent human beings. In part, this helped the cause of the abolition movement.

But not all of the formerly enslaved people have a smooth way of education like Phillis Wheatley. In his book "Narrative of the life of Frederick Douglass: An America Slave" Frederick Douglass shows the importance of education, which can lead to physical, mental, and financial liberty. Attending school was a tough battle for Frederick Douglass because the White masters knew that school would open Blacks' eyes. Tomohiro (2011), in his essay, writes:

Douglass was a humanist and fought hard to ensure his people a better quality of life. Once he was free, Douglass became a dedicated spokesman for the abolition of slavery and in support of women's rights. He went across the country and worldwide to give speeches about his experiences as an enslaved person.

In 1848 Frederick Douglass was the first African American presidential candidate of the U.S. Cohen (2008) emphasizes that: "Douglass had escaped from slavery in Maryland in 1838, and within a few years emerged as a towering figure in the abolitionist movement: one of its leading orators, and newspaper editors."

Before being a prominent figure in the abolitionist movement, Frederick Douglass suffered as an enslaved person in his master's hand. As Mr. Auld, his master and enslaver, told his wife about Douglass, "If you give a nigger an inch, he will take an ell. A nigger should know nothing but to obey his master, to do as he is told to do. Learning would spoil the best nigger in the world" (Gates, ed 1987). He adds that if her wife teaches Douglass how to read, there would be no keeping him; it would forever unfit him to be enslaved. He would become unmanageable and have no value to his master. Moreover, Mr. Auld pretends that "teaching a slave could do him no good but a great deal of harm. It would make him discontented and unhappy." Douglass said later:

These words sank deep into my heart, stirred up sentiments within that lay slumbering, and call into existence an entirely new train of thought. It was a new and special revelation, explaining dark, mysterious things with which my youthful understanding had struggled in vain. I now understand what had been to me most perplexing difficulty to wit, the white man's power to enslave the black man. It was a grand achievement, and I prized it highly. From that moment, I understood the pathway from slavery to freedom. (Gates, ed 1987)

Douglas realized and reported: "in teaching me the alphabet, she has given me the inch, and nothing will prevent me from taking the ell."

The more I read, the more I was led to abhor and detest my slavers. I could regard them in no other light than a band of successful robbers who had left their homes and gone to Africa and stolen us from our homes and, in a strange land, reduced us to slavery. I loathed them as being the meanest as well as the wicked of men. As I read and contemplate the subject, behold! That very discontentment which Master Hugh had predicted would follow my learning to read had already come to torment and sting my soul to unutterable anguish. As I curse rather than a blessing. It had given me a view of my wretched condition without the remedy. It opened my heart to the horrible pit but to no ladder upon which to get out. In a moment of agony, I envied my fellow slaves for their stupidity. (Gates, ed 1987)

Cohen (2008) asserts that "Douglass had escaped from slavery in Maryland in 1838, and within a few years emerged as a towering figure in the abolitionist movement: one of its leading orators, authors, and newspapers editors". He became one of the most prominent human rights leaders of the 1800s and was propelled to the forefront of the abolition movement in the United States. Douglass was the first Black citizen to hold a high rank in the U.S. government. His autobiography, *Narrative of the Life of Frederick Douglass, an American slave, written by himself* (1845), linked the quest for freedom to the pursuit of literacy and became a classic in American literature. This quest for freedom and this pursuit of literacy pushed more and more African-Americans to get higher education.

Another prominent figure is Booker T. Washington. From a coal mine where he worked, he became aware of the existence of a school for people of color. He says,

One day, while at work in the coal mine, I happened to overhear two miners talking about a great school for coloured people somewhere in Virginia. It was the first time I had ever heard anything about any kind of school or college that was more pretentious than the little coloured school in our town (Washington, 1901).

He is lucky to have an opportunity to go to school for an hour a day or study by night or with a hired person to teach him. It is a good illustration of the enslaved person's determination. This determination leads him to become a great public speaker delivering speeches everywhere. White people wanted to exploit his talents or skills for their own sake. It was a great temptation for him, as Washington (1901) says,

The temptations to enter political life were so alluring that I came very near yielding to them at one time, but I was kept from doing so by the feeling that I would be helping more substantially by assisting in the laying of the foundation of the race through a generous education of the hand, head, and heart.

Furthermore, he asserted

The reputation that I made as a speaker during this campaign induced a number of persons to make an earnest effort to get me to enter political life, but I refused, still believing that I could find other service which would prove of more permanent value to my race. Even then, I had a strong feeling that what our people most needed was to get a foundation in education, industry, and property, and for this, I felt that they could better afford to strive than for political preferment. (Washington, 1901).

Whites also feared that people of color would receive an education. It would likely cause conflict between the races or diminish the value of enslaved people as economic factors in the state. Indeed, education would result in Blacks leaving the farms, making it difficult to employ them as servants. So,

The white people who questioned the wisdom of starting this new school had in their minds pictures of what was called an educated Negro, with a high hat, imitation gold eye-glasses, a showy walking-stick, kid gloves, fancy boots, and whatnot- in a word, a man who was determined to live by his wits. (Washington, 1901).

As Washington (1901) asserted, “It was difficult for these people to see how education would produce any other kind of a colored man.”

After depicting a few of these African American pioneers in acquiring education, let us evoke the souvenir of a few contemporary African Americans: Martin Luther King, Junior, Condoleezza Rice, and Barack Obama.

A hundred years after the Emancipation Proclamation, African Americans were still denied some basic rights. Hence, the Civil rights movement and Martin Luther King, Jr. were activists during those movements. Born as Michael King Jr. on January 15, 1929, Martin Luther King Jr. was the middle child of Michael King Sr. and Alberta Williams King. Martin Luther King Jr. changed his name from Michael to Martin after his father adopted the name Martin in honor of the Protestant leader Martin Luther. In 1948, King earned a sociology degree from Morehouse College and attended the liberal Crozer Theological Seminary in Chester, Pennsylvania. He thrived in all his studies, was valedictorian of his class in 1951, and was elected student body president. He also earned a fellowship for graduate study.

In 1954, while still working on his dissertation, King became pastor of the Dexter Avenue Baptist Church of Montgomery, Alabama. He completed his Ph.D. and earned his degree in 1955. King was only 25 years old.

On 28 August 1963, more than 200,000 demonstrators participated in the March on Washington for Jobs and Freedom in the nation’s capital. The march was successful in pressuring the administration of John F. Kennedy to initiate a strong federal civil rights bill in Congress. Martin Luther King delivered his memorable “I Have a Dream” speech during this event. Martin Luther King, Jr. won the Nobel Peace Prize in 1964, among several other honors. He was thirty-five years old and was the youngest man to have received the Nobel Peace Prize. When notified of his selection, he announced that he would turn over the prize money of \$54,123 to the furtherance of the civil rights movement. He continues to be remembered as one of the most influential and inspirational African American leaders in history

On the evening of April 4, 1968, while standing on the balcony of his motel room in Memphis, Tennessee, where he was to lead a protest march in sympathy with striking garbage workers of that city, he was assassinated.

Born November 14, 1954, in Birmingham, Alabama, Condoleezza Rice earned her bachelor’s degree in political science from the University of Denver in 1974, her master’s from the University of Notre Dame in 1975, and her Ph.D. from the Graduate School of International Studies at the University of Denver in 1981.

In 1999 Rice left Stanford to become foreign policy adviser to the presidential campaign of George W. Bush, and upon his election, she was named head of the NSC, the first woman to hold this position. In 2005 she succeeded Colin Powell as secretary of state, becoming the

first African American woman to hold the post. After leaving office in 2009, Rice returned to Stanford University and later became the 2020 director of the school's Hoover Institution.

The third prominent figure, Barack Obama, was born in Hawaii on August 4, 1961. He attended Occidental College in Los Angeles and Columbia University in New York City. He attended law school, where he became the first African American president of the Harvard Law Review in 1990. Upon graduation, he returned to Chicago to help lead a voter registration drive, teach constitutional law at the University of Chicago, and remain active in his community.

In 2008, Barack Obama was elected president of the United States on a platform that promised significantly increased financial aid for low-income college students, increased support for historically Black colleges and universities, and continued support for affirmative action in higher education. Barack H. Obama is the 44th president of the United States of America. Hard work and education as the means of getting ahead, and the conviction that a life so blessed should be lived in service to others.

4. Education as Means of Personal and Societal development

Education facilitates learning or acquiring knowledge, skills, values, beliefs, and habits (Lamichhane, 2018) to achieve mental, personal, and societal development. Thanks to education in general and higher education in particular, African Americans understood the necessity of the change. The "Talented Tenth" in America refers to the one in ten Black men who have cultivated the ability to become leaders in the Black community by acquiring a college education, writing books, and becoming involved directly in social change. Talented Tenth (1903) is a concept endorsed by Black educator and author W.E.B. Du Bois. This author emphasized the need for higher education to develop the leadership capacity of the top 10% of Black Americans, acquire mental development, and much more. According to Lamichhane (2018), mental development encompasses moral values such as honesty, truthfulness, justice, kindness, purity, courage, obedience, punctuality, self-confidence, discrimination between right and wrong, observance of rules, and belief in systematic organization.

After acquiring education, these African Americans got skills. By the transformative action, these skilled and educated Blacks could set out for their right and impact society. They helped to be critical of the status quo and developed a critical ability to analyze events, even though they suffered from discrimination, were expelled from schools, or were suspended. They were also prevented from having the same quality of education as their white counterparts and discriminated against on campuses, universities, libraries, etc.

They could question the slave system through education and start fighting for freedom. Education provides hard skills but does not give performance and does not grow automatically.

5. American Higher Education's Experience and Impact on African Universities

Fifty years ago, most African countries were opening universities with the hope of contributing to personal and societal development. Evaluating this journey and projecting the future, African universities should get inspiration from American universities. What could African universities learn from the American experience to reach their goal? African universities should view education as a way out of freedom instead of perceiving it as a way to become civil servants and for their self-esteem. Hence, African universities must seriously reform the education system from the starting point. Our African universities are called upon to produce people who can respond to social problems and challenges. From induction to graduation, African universities should consider making an impact on society.

When a group of the country put together their economic efforts, the obvious recommendation in order to achieve a synchronized development of those countries would be

to have a common basic knowledge acquired from higher education setting. Marsha (1996) thinks that:

When countries such as those in the Americas link their economic futures together as a group, the success of their venture will depend in part on their common base of knowledge, their ability to anticipate and adapt to rapid changes in technology and trends, and their nurturing of leaders with a regional outlook. These activities usually are the province of higher education.

Education is not only intellectual or the acquisition of diplomas, but it is also the acquisition of life skills to face daily challenges successfully. This assertion of Booker T. Washington corroborates this idea:

At any rate, I here repeat what I had said more than once before, that the lessons that I learned in the home of Mrs. Ruffner were as valuable to me as any education I have ever gotten anywhere since. Even to this day, I never see bits of paper scattered around a house or in the street that I do not want to pick them up at once. I never see a filthy yard that I do not want to clean it, a paling off of a fence that I do not want to put it on, an unpainted or unwhitewashed house that I do not want to paint or whitewash it, or a button off one's clothes, or a grease-spot on them or on a floor, that I do not want to call attention to it. From fearing Mrs. Ruffner, I soon learned to look upon her as one (Washington, 1901)

Value-oriented-Education is highly needed in African societies because our lives have become more miserable. The quantity of educated Africans has considerably increased, but the quality has decreased. The number of educated people skyrocketed, but murder, hatred, and selfishness have spread out like wildfire everywhere. Many institutions are opened, but only a few civilized people are produced. Degrees are available for all, but dignity has gone down. Many institutions make trained people, but sincere people are very few. Many books are written; much research is done; many professional achievements are attained, but humanity is threatened. Therefore, we need value-oriented-Education. An educated person should have all kinds of qualities. Education should make every individual physically, mentally, intellectually, emotionally and spiritually capable. Therefore, some universal ideals of love, peace, respect, tolerance, forgiveness, co-existence, and non-violence should be imbibed by our students through modern education to make society a better place.

6. Conclusion

Slaveholders used ignorance and illiteracy as a tool of captivity to keep slaves with them and use them under their power and domination. But education helped to achieve many things and became a pathway from slavery to freedom. Literacy and self-awareness bring change to enslaved people's lives. Education contributed to the discovery that slavery was a powerful tool that maintained Black under control. White realized very early that education could open the eyes of Black to understand what was going on, so they put laws to prevent education for Black, mostly as higher education is concerned. But Blacks had succeeded in mainly getting high education in many ways. This education has not been granted without struggle. Once educated, they made the Black population aware of the exploitative system established by the Whites, and this awareness led to a different struggle for freedom. The last struggle to date is George Floyd's event, and the crisis that overthrew Donald Trump from power brought Joe Biden to victory.

In a nutshell, African Americans never give up their hope of being free. The wretchedness of slavery and the blessedness of freedom were perpetually before them. It was life and death with them. But they remain firm till most of their achievement.

7. Bibliography

- Adissa O. P. (1996). "Frederick Douglass." 'The teachers and Writers' Guide to Frederick Douglass. Ed Wesley Brown. New York: Teachers and Writers.
- Cohen, R. (2008). "Was the Constitution Pro-Slavery? The Changing View of Frederick Douglass." *Journal of Social Education*.

- Ferebee, L.R. (1882). *A Brief History of the Slave Life of Rev. L.R. Ferebee, and the Battles of Life, and Four Years of His Ministerial Life. Written from Memory. To 1882*. Raleigh: Edwards, Broughton & Co., Steam Printers, Publishers, and Binders. 1882.
- Gates, H.L. (ed. 1987). *The Classic Slave Narratives*. New York: Penguin Group
- Guettaia, S.E. (2006). “The Consequences of slavery and Douglass’s Autobiography on the United States of America” Diss. University of Tlemcen
- Knowels, M. (1995). *Self-directed learning: A guide for learners and teachers*. New York: Association press.
- Mrunalini, T. (2010). *Educational evaluation*. New Delhi: Neelkamal Publishers.
- Lamichhane, C. D. (2018). *Understanding the Education Philosophy and Its Implications*. *NCC Journal*, 3(1), 24–29. <https://doi.org/10.3126/nccj.v3i1.20245>
- Marsha, A.E. (1996). “Regional economic integration and higher education: an idea for a university.” *Law and Policy in International Business*, Academic One File.
- Palmer, O. A. (1996). “Frederick Douglass.” *The Teachers and Writers’ Guide to Frederick Douglass*. Ed. Wesley Brown. New York: Teachers and Writers.
- Salama, E. G. (2016). “Afro-American Literature: A Systemic Functional Analysis of Discourse in Selected Afro-American Slave Narrative.” Diss Banha University.
- Tomohiro, H. (2011). *Contingent Constellations: Frederick Douglass and the Fact of Freedom*. Louisiana University
- Washington, B.T. (1901). *Up from slavery*. New York: Doubleday
- Widyanhening, E. T. (2018) “The struggle of Frederick Douglass to get his freedom as seen in the narrative of the Life of Frederick Douglass: An American Slave (A Psychological Approach)” *Journal of Arts & Commerce*.
- William, J. (1835). *An Inquiry into the Character and Tendency of the American Colonization, and American Anti-slavery societies* (2nd ed.). New York: Leavitt, Lord & Co.

Activité de l'enseignant : reconstitution des enfants présentant des troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité

[Teacher Activity: Reconstitution of children with attention deficit disorder with or without hyperactivity]

MGBWA Vandelin¹

NGONO OSSANGO Pangrace²

MBOCK Marie Paule³

Enseignants-Chercheurs/Cameroun

Email : mbockm316@yahoo.com, ngonopan@gmail.com

Résumé

L'article aborde l'activité pédagogique de l'enseignant comme modalité de soutien à l'apprendre des enfants présentant des troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H). La présence des facteurs neurodéveloppementaux atypique fait de ces enfants des personnes insociables en familles comme à l'école. Ils sont souvent vu comme étant dans la lune, mal élevé, insolent, casse-cou, bref comme les êtres à part entière. Au demeurant, la théorie des schèmes et médiation permet de mieux appréhender le niveau de réciprocité entre enseignants-enseignés. L'application de cette théorie que l'on s'assure d'une activité intégrante auprès des enfants TDA/H. Pourtant, le défaut de construction des schèmes de cette catégorie d'enfants s'expliquerait par le fait qu'ils agissent passivement ou pas lorsqu'il faut réaliser une tâche. Ce travail repose sur une étude qualitative de type compréhensif et s'appuie sur l'entretien d'autoconfrontation d'une étude de cas unique. Les résultats obtenus indiquent qu'à l'aide des buts, sous-buts et anticipations l'on peut parvenir à stimuler l'engagement d'un enfant TDA/H sur une tâche en mettant un accent particulier sur la reconstitution qui englobe l'attention sélective et le soi motivationnel.

Mots-clés : Apprentissage , TDA/H, Reconstitution, Médiation, Schème.

Abstract

The article discusses the teacher's pedagogical activity as a way of supporting the learning of children with attention deficit disorder with or without hyperactivity (ADD/H). The presence of atypical neurodevelopmental factors makes these children unsociable people in families and at school. They are often seen as being in the moon, badly brought up, insolent, daredevil, in short as beings in their own right. Moreover, the theory of schemes and mediation makes it possible to better understand the level of reciprocity between teachers and students. The application of this theory that we ensure an integral activity with children with AD / HD. However, the lack of construction of the schemas of this category of children would be explained by the fact that they act passively or not when it is necessary to carry out a task. This work is based on a comprehensive qualitative study and is based on the self-confrontation interview of a single case study. The results obtained indicate that with the help of goals, sub-goals and anticipations, it is possible to stimulate the commitment of a child with AD/HD on a task by placing particular emphasis on the reconstitution which includes the selective attention and the motivational self.

Keywords: Learning, ADD/H, Reconstitution, Mediation, Scheme.

¹ Maître de Conférence à ENS de Yaoundé I. Chef de Département Education Spécialisée à l'Université de Yaoundé I

² Ph .D. (Psychologue du Développement Humain) chargé de cours ; Université de Yaoundé I, Enseignante associée à l'Université de Bertoua, Adventiste et de l'Institut Universitaire Catholique.

³ Enseignante Vacataire à l'Université De Bertoua ; Doctorante à L'Université de Yaoundé I/ Faculté Des Sciences de l'Education Option Education Spécialisée.

0. Introduction

L'article 24 (2), de la Convention relatives aux droits des personnes handicapées [CDPH], interdit l'exclusion des personnes handicapées du système éducatif général. Ce qui comprend toute législation ou réglementation qui limite leur inclusion en raison de leur déficience ou du degré de cette déficience. Partant de ce fait, l'UNICEF intègre désormais le droit à l'éducation des personnes handicapées au même titre que d'autres enfants(2013). Dorénavant, la nécessité d'un changement physique et social d'un environnement des personnes en situation de handicap est reconnue : c'est une question des droits de l'homme. L'enjeu se situe au niveau de législation des chances et l'accès aux mêmes droits pour tous sans discrimination. C'est pourquoi, la Déclaration du Millénaire des Nations Unies depuis 2000 prône l'accès égal à tous et à tous les niveaux d'éducation.

Compte tenu des différentes typologies du handicap, le TDA/H s'inscrit dans la catégorie du handicap mental et se manifeste à l'école par les troubles de l'apprentissage. Grâce à la signature des accords de 2013 de l'UNICEF portant sur l'éducation de l'enfant en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, le Cameroun prône désormais à l'aide des politiques éducatives l'intégration des enfants TDA/H dans les écoles ordinaires transformées aujourd'hui pour la plupart en école inclusive. Par conséquent, l'article 24 de l'UNICEF a institué une insertion scolaire à tous les niveaux sur la base de l'égalité, à des aménagements raisonnables et de proposer des services d'accompagnements aux personnes handicapées visant à faciliter leur éducatives effectives (2013).

Par ailleurs, au Cameroun, le TDA/H est décelé lors des difficultés d'apprentissages et relationnelles avec les pairs et les adultes. De surcroît, le MINEDUB révèle que les enfants TDA/H ont un problème de redoublement scolaire ou d'entrée tardive dans le système éducative (2020). Cependant, le retard scolaire s'apprécie par rapport au cursus normal, c'est-à-dire une scolarité sans interruption, ni redoublement, ni saut de classe. Alors, un parcours normal stipule qu'un élève entre à l'école maternelle à quatre ans (moyenne section), atteint la sil à six ans et le cours moyen deuxième année à 11 ans.

Encore, le Cameroun selon le MINEDUB inscrit le TDA/H dans la catégorie du handicap intellectuel donc le pourcentage s'élève à 35,3 % (2020). Alors que les données de l'INSERM estime que le TDA/H est présent chez 3 à 5% des enfants d'âge scolaire (2002). De même, le Manuel Diagnostic et Statistique des Troubles Mentaux Version Révisée (DSM-IV-TR), montre que le nombre du TDA/H aux Etats-Unis, est de 7 millions d'enfants en âge scolaire (2000). Pourtant en l'INSERM souligne qu'en France 200.000 enfants de 4 à 19 ans souffrent du TDA/H (2002). Quelque soit le pourcentage ou la gravité de cette pathologie ces enfants ont droit à une éducation de qualité qui ambitionne de développer le potentiel de chaque individu. Certes, les enfants TDA/H éprouvent des difficultés à se mettre au travail, et manifestent une agitation incessante, désorganisée et sans but. Effectivement, l'enfant ne peut rester en place, il se lève sans permission, parcourt l'espace, se tortille sur la chaise, se balance, sautille ou manipule les objets à sa portée.

Ces enfants n'écoutent pas l'enseignant, sont fréquemment dans la lune et décrits comme des rêveurs. En plus, ils prennent la parole de façon inappropriée afin d'interrompre l'autre. Bref, les enseignants qualifient ces enfants de perturbateurs. Toutefois, la théorie de Vergnaud permet de comprendre que l'analyse de l'activité a un point fondamental : c'est la coopération élèves et enseignants (2006). Cette relation de réciprocité entre les acteurs repose sur les schèmes qui ont une fonction adaptative et constituent des occasions premières du développement et de l'apprentissage. Ce sont les schèmes de l'individu qui s'adaptent aux situations d'où l'affirmation : « ...le couple schème/ situation est donc le couple théorique fondamental pour penser à l'apprentissage et l'expérience ». (Vergnaud 2006, p.10). Il n'y a pas de schème sans situation, mais non plus de situation sans schème, puisque c'est le schème qui identifie la situation comme faisant partie d'une certaine classe.

Partant de ce qui précède, il en ressort que les enfants TDA/H ont un défaut de construction des schèmes adaptés à une situation donnée. Autrement dit, Vergnaud rappelle que dans le processus apprendre, l'enseignante élabore un ensemble de conditions et de circonstances susceptibles d'amener une personne à construire des connaissances, mais l'enfant TDA/H même avec tous ces conditions réunies n'arrivent pas à sélectionner les informations pertinentes à partir des différents aspects tels que le langage, le dialogue et le raisonnement (2006). Alors, les enfants TDA/H ne peuvent pas anticiper la réalisation d'une tâche. Ce qui signifie qu'il n'arrive pas à se représenter, les buts à atteindre ou à définir les buts en fonction des caractéristiques d'une situation. Finalement, quels sont les aménagements auxquels l'on peut recourir pour favoriser l'adaptation et l'apprentissage des enfants TDA/H ?

1. Méthodologie

Cette étude qualitative de type compréhensif s'appuie sur l'observation et l'entretien d'autoconfrontation. Pour Durand et Veyrunes l'observation informe sur l'activité étudiée et constitue le matériau à partir duquel sont obtenus des commentaires (2005). En effet, elle se fait sur le lieu du travail de l'enseignant après une étape de familiarisation. Généralement, les élèves sont informés concernant les grandes lignes de l'objet de l'étude. Les enregistrements audios et vidéos sont réalisés en contenu avec une caméra. Ce qui permet d'enregistrer les verbalisations de l'enseignant et celles des élèves proches de lui.

Par ailleurs, les enregistrements sont complétés par des entretiens d'autoconfrontations ouvrant ainsi un accès au point de vue de l'enseignant. Ils constituent : « ...des matériaux visant à établir des éléments permettant de construire à posteriori la signification et l'organisation de l'activité » (Durand et Veyrunes 2005,p.51). Pour se faire, le chercheur confronte l'enseignant à des traces les plus riches possibles de son activité. Cependant le dispositif standard est composé d'un moniteur vide devant lequel se tiennent l'enseignant et le chercheur l'un et l'autre munis d'une télécommande contrôlant le défilement de l'image. Le chercheur s'efforce de recueillir de la part de l'enseignant des communications commentant, montrant et racontant son action.

Partant de ce qui précède, l'objectif de cet article est de présenter à partir d'une étude de cas, selon Saint-Dizier de Almeida l'utilisation conjointe de deux méthodes (l'observation et l'autoconfrontation) dans l'activité enseignant (2015). Aussi l'analyse de contenu vise à l'identification des actions réalisées. Elles reposent sur la création des grilles spécifiques au corps du métier enseignant. C'est pourquoi, le participant est un enseignant ayant exercé au moins pendant cinq ans au groupes scolaires publics "Djoungolo 1" et ayant dans la salle de classe au moins trois enfants souffrants des troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H).

2. Résultats et discussion

Diverses procédures sont utilisées pour se rassurer de la validité de l'analyse. En premier lieu, le contrat de coopération est basé sur un engagement à long terme : plusieurs mois au moins avec le même enseignant sur un thème commun et dans le but de recherche d'une meilleure compréhension. Durand et Veyrunes soulignent que cette règle garantit une grande quantité de matériau traité, la possibilité d'opérer une sélection valide dans le corpus, une authenticité de participation des acteurs et une possibilité de nombreux regroupement des données (2005). En deuxième lieu, la recherche est participative : la restitution à l'enseignant des données et des résultats se place dans le cadre de l'aide que ce programme veut apporter.

Les données brutes, les scripts des épisodes, les entretiens et les bandes vidéo sont mises à la disposition de l'enseignant. A ce propos, les auteurs affirment : « ...ceci s'accompagne, à la demande des enseignants des commentaires oraux ou écrits du chercheur ». (Durand et Veyrunes 2005, p. 57). Ces commentaires, restitués rapidement ne sont donc pas des analyses approfondies, mais correspondent à une intention de formation et d'aide. La présentation au

participant des résultats de l'analyse concourt aussi à sa validation qui suppose la confirmation par les acteurs de deux niveaux de succès qui renvoient à un certain nombre de questions : la description proposée par le chercheur est-elle en adéquation avec l'activité observée ? le chercheur a-t-il observé de façon pertinente l'activité qui s'est déroulée ?

Finalement, l'analyse des données collectées auprès d'enseignant à l'aide de l'entretien d'autoconfrontation a permis d'organiser les résultats sur trois axes : les buts, les sous-buts et les anticipations ; les règles d'actions, de prise d'information et de contrôle et les invariants opératoires.

2.1. Les éléments du buts, les sous-buts, les anticipations dans l'activité de l'enseignant

Les différentes formes d'activités résultent des processus de planification et de prescription. S'ajoute aussi, les actions et les interactions de l'enseignant dans un environnement qui se transforme en fonction de l'évolution des situations. La définition des buts par l'enseignant permet premièrement, de contrôler le groupe, d'affirmer son autorité et de rester maître de la situation. C'est pourquoi, dans les vidéos l'on constate que l'enseignant interpelle à tout moment l'enfant TDA/H non seulement pour se rassurer qu'il ne soit pas présent absent mais aussi pour rappeler l'enfant à l'ordre : « Il mâchait le stylo et comme d'habitude, c'est un rêveur avec les idées dans la lune. Et moi j'interroge toujours ces enfants TDA/H, pour me rassurer qu'ils suivent et vont exécuter la consigne ». (Entretien avec l'enseignant réalisé le 16 février 2022).

Deuxièmement, il est important d'obtenir et de maintenir durablement l'attention de ces élèves TDA/H sur le même objet et sur la même tâche. Troisièmement, une participation active de ces enfants est fondamentale dans le sens où l'on envisage des anticipations dans des situations nouvelles en sollicitant la participation des élèves dans toutes les activités afin de favoriser l'enrôlement des tâches collectives. Ce qui permet d'obtenir les résultats attendus. L'objectif étant de faire comprendre à l'enfant TDA/H d'acquérir les compétences visées, concevoir et réguler les situations qui favorisent leurs apprentissages.

« Il est important, qu'avant de passer d'une étape à l'autre dans une leçon ou un exercice de faire un rappel, de ce qui vient d'être fait afin, d'anticiper sur ce qui sera fait. Rappeler les buts et les objectifs permettent aux enfants TDA/H de remémorer un petit peu la manière de procéder ». (Entretien avec l'enseignant réalisé le 16 février 2022).

2.2. Les règles d'actions, de prise d'information et de contrôle au cours de l'activité

Dans la réalisation ou l'accomplissement d'une tâche, certains enseignants parviennent mieux que d'autres à se faire respecter par leurs élèves. Il faut au préalable, penser à un plan de placement. Placer ces élèves, c'est organiser les relations dans la classe. Ce n'est en aucun cas une perte de temps, puisque c'est cela qui permet à l'enseignant de prévenir certains conflits et de créer par la suite une ambiance de travail calme et stimulante. Cependant, il est recommandé de ne jamais mettre un élément perturbateur au fond de la classe car, il en profiterait pour faire autre chose.

« Placer l'élève en classe de façon à limiter les distracteurs : près d'un élève calme, loin d'une fenêtre. Il faut toujours faire des rappels, en ce qui concerne le cadre et les limites. Les expressions suivantes sont permanentes : regardes moi, toucher son épaule pour l'encourager ou canaliser son attention. Je te demande de ... pour réorienter la consigne, ça se passe au tableau ». (Entretien avec l'enseignant réalisé le 16 février 2022).

De plus les enfants TDA/H turbulents, doivent être entourés des élèves calmes et sérieux car, ceux-ci participent le plus souvent au cours en levant constamment le doigt pour prendre la parole. Ce qui donne les idées à ceux qui roupillent gentiment. A priori, l'enseignant doit expliquer aux élèves ce qu'il faut ou vont faire enfin de mieux définir ensemble les règles de la classe. Généralement, il met l'accent sur les questions suivantes : qu'a-t-on le droit de faire

dans la salle et que n'a-t-on pas le droit de faire ? Et aussi, pourquoi certaines choses sont-elles interdites ?

« Tout le monde doit entrer et sortir de manière ordonnée, il convient de dire bonjour et au revoir, les tours de paroles doivent être respectés et il ne faut pas interrompre quelqu'un qui parle dans la salle de classe. Chacun doit faire preuve d'attention en classe, il convient d'écouter les intervenants lors des exposés, les élèves doivent s'asseoir correctement et écouter les enseignants afin de répondre aux questions lorsqu'on s'adresse à eux. Il faut parler tranquillement, ne pas faire des bruits dans la salle de classe ». (Entretien avec l'enseignant réalisé le 16 février 2022).

L'enseignant est l'animateur de la classe et doit s'asseoir à différents endroits à chaque fois. Il doit veiller en permanence, l'ensemble des élèves en particulier les TDA/H, quelques soit la disposition des tables et des élèves. La position de l'enseignant dans l'espace n'est jamais le fruit du hasard. En fonction des besoins, il gagne en occupant l'ensemble de l'espace de la classe. Il doit veiller à diversifier sa position pour voir ce qui se passe dans la classe pour maintenir l'attention des élèves TDA/H, pour pouvoir être auprès de tous sans privilégier un espace ou un groupe d'élève.

« Circuler en classe, permet à l'enseignant d'avoir les interactions en particulier avec les enfants TDA/H turbulents. Il circule en contrôlant leur devoir ou travail et leur engagement durant un temps de pratique autonome » (Entretien avec l'enseignant réalisé le 16 février 2022).

2.3. Les invariants opératoires au moment des apprentissages

Caractériser l'activité signifie mettre à jour les invariants opératoires sous-jacents. L'invariant opératoire est stable, fondamentale et permet le diagnostic d'une situation en prélevant l'information pertinente. Il renferme les théorèmes ou les concepts en actes. Le théorème en acte est une proposition de pensée tenue pour vraie par le sujet relativement à une classe de situation. Ce sont les théories pratiques implicites qui fondent l'efficacité de l'action. Cependant, ces connaissances permettent de comprendre l'organisation des caractéristiques opératoires (registre épistémique : comment ça fonctionne ?). Le registre épistémique cherche à identifier les relations qu'on doit établir entre les principales variables constitutives du système. Un théorème-en-acte est une composition de concepts-en-acte c'est-à-dire l'imbrication du concept-en-acte aboutit à un théorème en acte. Dans l'ensemble, un théorème en acte est tenu pour ou pas vrai par un élève TDA/H

« Les enfants TDA/H trouvent les devoirs ou les évaluations que je donne en classe difficile ou embarrassants. Du coup, ils ne se mettent pas au travail comme les autres élèves. Que ce soit le français, la mathématiques, les enfants TDA/H ne fournissent aucun effort ou n'ont pas de volonté pour réaliser une tâche ». (Entretien avec l'enseignant réalisé le 16 février 2022).

Par ailleurs, les concepts-en-acte sont les organisateurs de l'action auxquels doit s'adapter le sujet. Ce sont les catégories de pensée à travers laquelle l'élève identifie et intègre les paramètres caractéristiques de la tâche scolaire. Il s'agit des filtres de la pensée par lesquelles une tâche est lue ou perçue par l'élève. A priori, l'on distingue une grande variété logique des caractéristiques de pensée (objets, propriétés, relations, transformations, processus... sont les catégories les plus impliquées). Ces concepts-en-acte permettent à l'élève TDA/H, de focaliser son attention sur un nombre restreint d'éléments sélectionnés qu'il juge important pour réussir son action (registre pragmatique, comment ça se conduit). Le concept-en-acte n'est ni vrai ni faux mais pertinent ou non pour traiter une action.

« Les enfants TDA/H prennent la parole sans permission et répondent spontanément à une question donc ils n'ont pas compris le libellé. Aussitôt fait, il passe à autre chose, ni la consigne ni la correction ne sont au centre de ses préoccupations ». (Entretien avec l'enseignant réalisé le 16 février 2022).

3. Discussion

Cet article a permis d'examiner l'activité enseignant(e) dans le processus de reconstitution des enfants TDA/H. En effet, l'enseignant(e) est comme un médiateur dans la salle de classe. Cependant, pour qu'il assure efficacement ce rôle, il est nécessaire qu'il développe un certain nombre de compétences. Alors, l'auteur écrit : « ...le médiateur a comme première

responsabilité de choisir les situations à offrir à l'apprenant » (Vergnaud 2006, p.8). Autrement dit, les règles d'action, de prises d'informations et de contrôle ont pour but de sélectionner les informations importantes dans l'environnement. Cependant, l'on ajoute : « l'apprenant enregistre les informations provenant de l'extérieur les trie et les réutilisent quand ils en ont besoin » (Bruner 1956, p.11). C'est pourquoi l'apprenant se présente comme un gestionnaire des apprentissages même s'il est passif son cerveau fonctionne comme un ordinateur.

En outre, Vergnaud montre que les invariants opératoires se construisent grâce aux expériences de la vie quotidienne (2006). Pourtant, Piaget, souligne que l'apprenant apprend quand il essaie de comprendre son expérience et s'approprier sa connaissance (1975). En effet l'enseignant doit recréer des situations d'apprentissage complexes similaires à celle que retrouve l'apprenant dans la vie courante. En un mot, l'apprenant est actif et construit son savoir en se basant sur les expériences. Ainsi la mise en mots, en symboles des connaissances et des règles de conduites forment une partie non négligeable de l'activité du médiateur.

4. Conclusion

Cette recherche nous a révélé que la théorie de l'activité et particulièrement, celle des schèmes et de médiations est plus focalisée sur l'apprenant que les autres éléments qui entre autres suscite un apprentissage de qualité. De surcroît, Hérou et Lanthauve montre que dans le cadre des activités pédagogiques de la classe lorsqu'un(e) enseignant(e) ne parvient pas à produire un travail d'intéressement des élèves, la classe devient difficile à tenir par conséquent, les élèves progressent peu (2008). La séquence pédagogique devient dure à vivre. L'autorité de l'enseignant est amoindrie, l'activité perd son sens... Autant d'éléments rendant de l'enseignant(e) épuisante : c'est le moment où l'enseignant regarde les heures tourner.

La difficulté de l'intéressement des enfants TDA/H est analysée le plus souvent sous l'angle d'un manque de motivation ou l'enfant est incapable d'envisager les buts, les sous-buts et les anticipations : c'est la variable lourde de l'étude. Elle est la composante intentionnelle du schème et regroupe une série d'activités d'anticipations que le sujet réalise à propos de la tâche à laquelle il est engagé. Ce qui renvoie aux représentations, le but à atteindre, la redéfinition du but en fonction des caractéristiques de la situation, la planification de l'action avec décomposition du but. La perspective importante à proposer à cette variable est le loyalisme qui signifie que l'enseignant doit chercher à atteindre son objectif quel que soit le contexte.

5. Bibliographie

- American Psychiatric Association. (2000). Diagnostic and statistical manual of mental disorders (DSM-IV-TR). American Psychiatric Association.
- Atwood, M.E. et Polson, P.G. (1976). A process model for water jug problems. *Cognitive psychology*, 8(2), 191-216.
- Barkley, R. A. (1997). *Defiant children: a clinician's manual for assessment and parent training 2nd*. Guilford.
- Bruner, J., Goodnow, J.J. et Austin, G.A. (1956). *A study of thinking*. Wiley.
- Durand, M. et Veyrunes, P. (2005). L'analyse de l'activité des enseignants dans le cadre d'un programme d'ergonomie-formation. *Les dossiers des sciences de l'éducation*, 14, 47-60.
- INSERM. (2002). *Troubles mentaux. Dépistage et prévention chez l'enfant et l'adolescent*. Les éditions INSERM.
- Organisation des Nations unies (2007). *Convention relative aux droits des personnes handicapées*. Organisation des Nations unies.
- Pastré, P. et Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle. *Revue Française de pédagogie*. 154, 145-198.
- Piaget, J. (1975). *L'équilibration des structures cognitives : problème central du développement*. PUF

Rapport d'analyse des données du recensement scolaire 2019-2020 du Ministère de l'Education de base. Cameroun.

Saint-Dizier de Almeida, V. (2015). L'utilisation conjointe de l'observation et de l'autoconfrontation à travers d'une vente à domicile. *Le travail humain*. 78, 307-334.

UNICEF (2013). *Rapport annuel*. UNICEF.

Feedback des enseignants dans la production écrite des apprenants d'allemand langue étrangère : analyse des annotations et perspectives

[Teachers' annotations in the written production of learners of German as a foreign
language: analysis and perspectives]

OUEDRAOGO Léa

Ecole Normale Supérieure, Koudougou/ Burkina Faso

Email : lebub17@yahoo.fr

SOMA Tamanahali

*Direction Provinciale des Enseignements Post-primaire et Secondaire de la Léraba., Sindou / Burkina
Faso*

Email : tamanahalisoma@gmail.com

Résumé

Le feedback des enseignants, en particulier l'annotation, est un facteur essentiel dans le développement de la compétence scripturale des apprenants en langue étrangère. Les compétences des apprenants, malgré les dispositifs d'accompagnement des enseignants, continuent d'interpeller. Bien qu'ayant déjà fait l'objet d'échanges, le manque de réflexion scientifique sur les pratiques d'annotations en cours d'allemand impose cette entreprise. Comment les enseignants pratiquent-ils les annotations? Quels types d'annotations formulent-ils, et quel impact cela peut-il avoir sur les compétences des apprenants? Cette étude a pour objectif, à partir des questions ci-dessus posées, d'explorer les pratiques évaluatives des enseignants, particulièrement la formulation des annotations. L'étude s'appuie sur des questionnaires adressés aux élèves, sur des entretiens avec les enseignants et les encadreurs pédagogiques et sur une grille d'analyse de contenus ; elle s'inscrit dans une logique plus qualitative. Les régions de la Boucle du Mouhoun et de la Comoé constituent le site de recherche. Aussi, au regard des annotations peu favorables au développement des compétences des élèves à l'écrit, quelques perspectives ont été formulées à l'endroit des différents acteurs pour un meilleur apprentissage.

Mots-clés : Langue étrangère allemand, Compétence écrite, Évaluation formative, Feedback/annotations, Qualité de l'enseignement-apprentissage.

Abstract

Teacher's feedback, especially annotating, is an essential factor in the development of learners' writing skills in foreign language. The skills of the learners in Writing, despite the support devices of the teachers, continue to be a challenge. Although discussed, the lack of scientific reflection on practices of annotation in language courses forces to undertake this study. How do teachers practice annotations? What kind of annotations do they make, and what impact can this have on the development of learners' skills? The purpose of this study is, on the basis of the above questions, to explore teachers' evaluative practices, particularly the formulation of annotations. The study is based on questionnaires addressed to pupils, interviews with teachers and educational supervisors, and a content analysis grid; it is part of a more qualitative approach. The regions of Boucle du Mouhoun and Comoé constitute the research site. Also, in view of the unfavourable annotations for the development of pupils' writing skills, some perspectives were formulated for the various actors for better learning.

Keywords: German as a foreign language - writing skills - formative assessment - feedback/annotation – teaching and learning quality.

0. Introduction

La production écrite joue un rôle important dans l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère. Elle joue plusieurs fonctions : pédagogique, sociale, culturelle (Jasmin Merz-Grötsch 2010). Il convient par ailleurs de souligner que l'expression écrite est particulièrement difficile et complexe lorsqu'on se réfère à des auteurs comme Jasmin Merz-Grötsch (2010). En effet, la production écrite est reconnue être d'une part une forme de communication asynchrone, monologue et intérieure et d'autre part un processus imposant beaucoup de contraintes à l'apprenant-producteur. Les premières contraintes sont liées à la personne de l'apprenant lui-même qui doit avoir des compétences d'ordre cognitif, métacognitif, langagier, communicationnel entre autres. Aussi, on attend de l'apprenant une maîtrise des aspects textuels et de sa capacité à prendre en compte les caractéristiques du lecteur. Le développement d'une telle compétence requiert de ce fait le recours à des stratégies diverses. Pour s'assurer de la qualité de son intervention pédagogique dans le domaine d'apprentissage de l'écrit, le professeur d'allemand se sert entre autres, à l'instar de ceux des autres disciplines, de l'évaluation surtout formative qui, contrairement aux principes de l'évaluation sommative, accorde un statut particulier à l'erreur. Ce changement de paradigme, loin de considérer la faute comme une entorse aux normes langagières et textuelles, comme quelque chose de négatif à sanctionner avec la dernière énergie, considère en effet l'erreur comme un outil d'apprentissage (Jean-Pierre Astolfi 1997). Le non-respect d'une norme quelconque n'exprimerait que le niveau atteint par l'apprenant et ses besoins en termes d'apprentissage. Apprendre et en rapport avec cette étude, produire des textes, c'est prendre le risque de faire des erreurs. Et qui parle d'erreur parle de correction et spécifiquement faire des annotations, partie intégrante de l'apprentissage de l'expression écrite en langue étrangère (Albrecht Klemm 2017). L'annotation est assimilée au feedback, à la rétroaction ou au commentaire selon certains auteurs; cette étude s'oriente dans ce sens et considère comme annotation toute sorte de traces produite par l'enseignant sur la copie de l'apprenant. Micheline-Joanne Durand (dir.) / Roch Chouinard définissent par exemple l'annotation comme une forme enrichie de rétroaction écrite avec pour but d'aider l'élève dans son apprentissage : elle fournit à l'apprenant une meilleure compréhension du processus d'apprentissage, l'incite à l'identification de ses erreurs, à dresser un répertoire des fautes qu'il a commises, à l'autocorrection et à l'autoévaluation (2012, p. 83). Jean-François Halté (1984) la qualifie de dialogue pédagogique entre l'enseignant et l'élève et comme toute communication, ce dialogue doit être compris par l'élève à qui il s'adresse. Dans le présent travail, nous assimilons la rétroaction à toute forme de retour effectué par l'enseignant sur la production écrite de l'apprenant.

Les annotations assurent dans le cadre du développement de la compétence scripturale une fonction formative, et c'est dans ce sens que Claude Simard (1999, p.35) dit de l'annotation qu'elle « fait partie de ce discours métatextuel qui aide le scripteur [...] à bien mener son processus d'écriture ». Annoter, au vu de ce qui vient d'être dit, est non seulement un acte didactique complexe, mais encore, loin d'être un geste banal, revêt une grande importance (Christelle Bosc-Miné 2014).

John Hattie & Helen Timperley soulignent toutefois que « les calculs d'impact rapportés dans les méta-analyses de feedbacks, [...], montrent une variabilité considérable, indiquant que certains types de feedbacks impactent plus que d'autres » (2007, p. 83-84)¹.

Nous retenons de ces auteurs que formuler des feedback ou annotations est un grand pas certes. Mais afin que cela soit bénéfique pour les apprenants, il ne s'agit pas de formuler n'importe quelles annotations. Sur le plan des caractéristiques d'une bonne annotation, les mêmes auteurs précisent qu'« un feedback efficace doit répondre à trois questions majeures

¹ « The effect sizes reported in the feedback meta-analyses, [...], show considerable variability, indicating that some types of feedback are more powerful than others. »

posées par un enseignant et / ou par un élève : [...] quels sont les objectifs ? [...] Quels sont les progrès réalisés en vue d'atteindre l'objectif ? [...] Quelles activités à entreprendre pour mieux progresser ? »¹. Le feedback peut porter sur quatre (04) axes (John Hattie & Helen Timperley, 2007): la tâche, le processus de réalisation de la tâche, l'autorégulation et les annotations portant sur la personne de l'apprenant qui constitue d'ailleurs le moins efficace de tous selon les auteurs. Ces différents types peuvent être combinés. Le plus important dans ce travail n'est point de procéder à une quelconque comparaison des aspects sur lesquels peuvent porter les annotations, mais de vérifier si la formulation des annotations est avantageuse pour l'apprentissage.

S'appuyant toujours sur John Hattie & Helen Timperley (2007), Micheline-Joanne Durand (dir.) / Roch Chouinard (2012) déclinent le contenu d'un feedback qui peut s'articuler autour de quatre (04) axes. Les auteurs distinguent alors des annotations d'ordre cognitif qui portent sur la qualité de réalisation de la tâche de production. Le deuxième type d'annotation est d'ordre méthodologique ; elle touche au processus de réalisation de la tâche.

Les annotations d'ordre métacognitif visent quant à elles la capacité de l'apprenant à autoréguler son apprentissage et les annotations d'ordre affectif touchent à la personne même de l'apprenant. Ces différents types peuvent être combinés. Le plus important dans ce travail n'est point de savoir sur quel axe portent les annotations, mais de vérifier si leur formulation comporte des indices avantageux pour l'apprentissage : booster la motivation de l'apprenant, le développement de l'autonomie dans l'apprentissage, l'amélioration de la qualité du texte produit.

Toutefois, malgré le fait que les annotations fassent l'objet de réflexion depuis des décennies, la présente étude sur le phénomène de l'annotation scolaire se justifie à plusieurs égards. La plupart des études ont pour objet le français et révèlent la portée limitée d'une telle pratique. Aussi, ces études orientent vers la nécessité de la formation des enseignants. Dans ce sens, les curricula de formation des enseignants comportent un module sur l'évaluation des apprentissages, abordant plusieurs aspects, dont celui portant sur la correction et les annotations dans le programme de formation des stagiaires niveau CAPES/CAPET et CAP-CEG/CAET DUT) à l'École Normale Supérieure (ENS). Spécifiquement pour l'allemand, un séminaire de formation sur ce volet (Fehlerkorrektur im Mündlichen und Schriftlichen) et dont les résultats sont disponibles a été organisé en 1999 au profit des professeurs. Au-delà de cette initiative des encadreurs pédagogiques, un module sur Fehlerkorrektur (Correction de fautes) est introduit en didactique d'allemand. Mais la théorie semble être facile, la pratique plutôt difficile. Malgré ces multiples efforts, les effets escomptés sont loin d'être atteints en ce qui concerne l'expression écrite des apprenants. Ce constat vient du fait que des recherches récentes nous interpellent quant aux faibles performances et aux insuffisances en termes de compétences à l'écrit des apprenants (Koiré de Nabila Ziba 2020; Léa Ouédraogo 2019; Dahamata Ouédraogo 2021). Qu'en est-il de la pratique des annotations par les enseignants? En d'autres termes : que laissent les enseignants sur les copies des apprenants comme traces? Quel est le rapport entre ces annotations et l'amélioration de la compétence des apprenants en expression écrite?

L'objectif général de cette étude est d'analyser les annotations des enseignants dans la production des apprenants d'allemand. C'est-à-dire, en décrire les différentes formes d'une part et, d'autre part, identifier leurs forces et leurs faiblesses en rapport avec le développement de la compétence en écriture.

¹ Effective feedback must answer three major questions asked by a teacher and/or by a student: [...] What are the goals? [...] What progress is being made toward the goal? [...] What activities need to be undertaken to make better progress?

1. Méthodologie

La méthodologie est un aspect essentiel dans une étude. Elle indique entre autres les moyens, les conditions de recherche. La qualité des résultats obtenus en dépend. C'est ainsi que dans cette partie nous indiquerons la zone de recherche, le public cible, la méthode de collecte et d'analyse des données.

1.1. La zone de recherche et le public cible

Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes intéressés à deux régions au regard de la situation sécuritaire. Il s'agit de la Boucle du Mouhoun (chef-lieu Dédougou) et de la région des cascades (chef-lieu Banfora). Nous avons tenu compte de la disponibilité des enseignants sans laquelle les résultats de l'étude pourraient être entachés d'erreurs. La présente étude s'intéresse aux apprenants de la classe de terminale, série A4, qui sont à leur 3ème année d'apprentissage de la langue allemande et qui se préparent pour l'examen du baccalauréat. Une réflexion les impliquant pourrait alors contribuer à une prise de conscience aussi bien des élèves que des enseignants et à améliorer de ce fait les pratiques des uns et par ricochet la qualité de production des autres. À défaut d'étendre la recherche sur l'ensemble du territoire, nous avons prélevé un échantillon de 54 participants dont 40 élèves, 10 enseignants (04 d'entre eux n'ont pas eu de formation initiale à l'ENS) et 4 encadreurs. Par ailleurs, 40 copies d'élèves de la classe de terminale au titre de l'année scolaire 2020-2021 pour les deux régions sont analysées. Les dix (10) enseignants de l'étude devaient intervenir en classe de terminale au cours de cette même année scolaire.

1.2. Méthode de collecte des données

Afin d'atteindre les objectifs poursuivis par la présente réflexion, la méthode utilisée pour la collecte des données a consisté en des questionnaires adressés aux élèves et en un guide d'entretien aux encadreurs et aux enseignants. Par ailleurs, il a été procédé à une analyse de contenu des productions d'élèves à l'aide d'une grille dont la conception est inspirée des considérations éparses et/ou de grilles proposées par certains auteurs (Jean-François Halté 1984, Jacques Rodet, 2000). La grille comporte quatre (04) axes : sans annotations, annotations négatives, annotations vagues et annotations constructives. Les questionnaires et interviews ont été axés autour de deux (02) points: les types d'annotations sur les copies des apprenants d'une part et d'autre part leur capacité à aider ces derniers à améliorer leur compétence écrite. Le dernier aspect portant sur la qualité des annotations a inclus une question relative à des propositions d'amélioration.

1.3. L'analyse des données

Pour l'analyse des données nous avons préféré une approche mixte. L'approche quantitative a requis que nous compilions nos données sur Excel pour faciliter le calcul de pourcentage. Pour tendre vers l'objectivité et approfondir la réflexion, la confrontation des points de vue des participants d'une part et de l'analyse des contenus d'autre part en termes de triangulation des données (Uwe Flick 2011) était impérative. Nous avons également eu recours à une grille d'analyse des copies qui nous a permis parallèlement de compiler les résultats des questionnaires et entretiens.

2. Résultats

Pour introduire la présentation des résultats, nous faisons remarquer que sur les 40 questionnaires attendus des apprenants, nous avons enregistré un pourcentage de retour de 95%, soit 38 questionnaires. Sur les dix (10) enseignants, neuf (09) étaient disponibles soit un taux de recouvrement de 90% chez les enseignants. Tous les 04 encadreurs ont pu être interviewés et 40 copies d'élèves des 04 enseignants ont effectivement été collectées dont des copies de deux (02) enseignants formés à l'ENS et de deux (02) autres sans formation initiale. Un autre paramètre majeur est qu'au niveau des encadreurs, deux (02) ont une expérience

supérieure ou égale à dix (10) ans et les deux (02) autres ont une expérience inférieure à cinq (05) ans. Nous avons aussi procédé à la codification des enseignants (L) des encadreurs (B) et des copies (SK).

2.1. Des types d'annotations

Cette partie présente les résultats d'analyse du point de vue des élèves, des enseignants et des encadreurs. Elle fait ressortir également les résultats de l'analyse des copies sur les types d'annotations que formulent les enseignants et sur la qualité de ces annotations.

Des copies d'élèves sans annotations il n'en existe pas selon les apprenants puisqu'aucun d'eux n'en a mentionnée. Cependant, les enseignants qui laissent des traces d'annotations frustrantes, il en existe et cinq (05) élèves, soit 13,15% de l'échantillon, relèvent cela. La plupart des apprenants au nombre de 25, soit 65,80% de l'échantillon, reconnaissent que les enseignants se contentent de souligner les fautes et / ou de procéder à quelques corrections. Du point de vue de huit (08) apprenants, soit 21,05% de l'échantillon, les enseignants formulent des annotations constructives.

Au dire des enseignants, il n'y a point de copie sans annotations, portant uniquement la note de l'apprenant, sauf erreur. De leurs déclarations, on peut déduire qu'ils semblent méconnaître ce que c'est qu'une annotation négative; et selon L3, « tout ce que l'enseignant fait, c'est pour le bien de l'élève ». Ils sont deux (02), soit un pourcentage 22,22% qui trouvent qu'il y'en a parmi eux qui formulent des observations vagues dans ce sens qu'ils soulignent les différentes fautes sur la copie des apprenants et reformulent certains aspects pour l'apprenant. Un fort taux d'enseignants cependant, c'est à dire 55,55% d'entre eux affirment qu'ils formulent des annotations constructives et donnent des orientations détaillées.

Se fondant sur leur expérience en tant qu'enseignant et suivant ce qu'ils voient lors de la supervision des examens du Baccalauréat, les encadreurs, unanimement et quelle que soit leur expérience, constatent une multitude d'observations sur les copies des apprenants. Il y a des correcteurs qui mentionnent uniquement la note de l'apprenant, d'autres « soulignent simplement les fautes sans mentionner quelque chose à ce sujet pour l'apprenant » (L7). Il ressort que la plupart des annotations sont plutôt appréciatives telles que « bon », « insuffisant », « passable » et qu'elles portent sur la compétence globale de l'apprenant et non spécifiquement sur la partie production de texte. De plus en plus, les enseignants évitent de porter des annotations négatives sur les copies des apprenants à cause des questions de droit. Des annotations constructives telles qu'il faut l'entendre dans cette étude sont « un idéal » selon L5.

Ce qui est frappant au niveau de l'analyse des copies, c'est le fait que les annotations en tant que commentaires soient quasi absentes sur la partie production de texte. La pratique des enseignants donne l'impression que ceux de la classe de terminale ont pris la décision de ne porter que les notes sur les copies. Les efforts supplémentaires des correcteurs consistent à souligner quelques fautes comme nous l'avons constaté pratiquement sur les 40 copies, une coïncidence qui en dit long sur les pratiques évaluatives en classe de terminale A4 en allemand alors que ces apprenants sont toujours dans un processus d'apprentissage qui doit les conduire progressivement à l'examen de certification. En cela, l'on ignore les objectifs recherchés par les enseignants à travers la correction, et l'on pourrait se demander s'ils en ont même un ! La majorité des copies comporte des traces soulignant les fautes. Sur la quarantaine de copies analysées, 95% d'entre elles contiennent des annotations de cet ordre. Ce qui contredit le point de vue des apprenants et surtout des enseignants qui estiment qu'ils font plus d'annotations constructives ; ce type d'annotation va au-delà du simple marquage des fautes pour prendre en compte les commentaires sur la production. Deux (02) copies, soit 5% de l'échantillon, portaient uniquement une note ; est-ce à cause de la fatigue ou du fait que l'enseignant, connaissant l'élève, a estimé qu'il n'a jamais fait quelque chose d'intéressant pour qu'il y perde son temps à mentionner des observations ? Conformément aux prescriptions

de l'encadrement pédagogique, 25% des copies, toutes chez le même enseignant, comportent des annotations codifiées et leur présence donne plus de poids au marquage des fautes ; une forme d'annotations qui pourrait être considérée comme des annotations constructives si les apprenants ont été initiés au déchiffrement des codes et aux implications de telles démarches. La question que l'on se pose est la suivante : pourquoi l'enseignant n'a-t-il pas appliqué la même démarche sur l'ensemble des copies ?

En conclusion, l'analyse des copies révèle que les enseignants, qu'ils aient une grande expérience ou pas, ont le même comportement face aux copies des apprenants. Est-ce un héritage lié à leur propre expérience en tant qu'élèves ? Ou cela résulte-t-il de partages d'expériences avec les plus anciens qui constituent leurs références, surtout quand ils sont recrutés directement sans formation ? Tous tendent à formuler des observations appréciatives s'ils ont le temps, mais le plus fréquent consiste à souligner les fautes et à porter la note au détriment des annotations constructives.

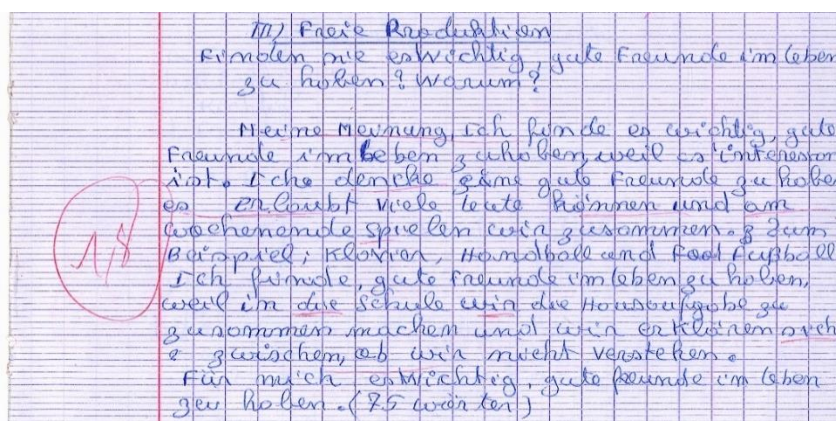
2.2. Qualité des observations et développement de la compétence écrite

Les résultats que nous exposons ci-après émanent de notre analyse de la qualité des annotations sur les copies. 28 (73,68%) des apprenants interrogés estiment que ces annotations contribuent à améliorer leurs performances. Dix (10) apprenants, soit 63% pensent le contraire. En ce qui concerne les enseignants, ils sont unanimes pour dire que leurs remarques favorisent l'amélioration des performances des élèves. En revanche, 100% des encadreurs affirment que les remarques qu'ils constatent ne sont pas assez utiles, car elles sont généralement « muettes et vagues » (B 4).

Nous constatons une contradiction ouverte entre les réponses des apprenants et des enseignants d'une part et celles des encadreurs pédagogiques d'autre part. Cela peut traduire la peur des enseignants à révéler à leurs encadreurs pédagogiques et supérieurs hiérarchiques leurs vraies pratiques. Beaucoup d'élèves qui ne comprennent pas le bien fondé des recherches malgré la lettre qui leur a été adressée et qui explique l'objectif de l'enquête ont tendance à couvrir leurs enseignants tant qu'ils le peuvent. Les encadreurs peuvent exagérer, mais l'analyse des copies renforce la position de ces encadreurs pédagogiques. Ils estiment que les annotations efficaces respectent absolument certains critères. Des critères tels que la congruence entre les remarques et les erreurs, ainsi que la lisibilité des remarques font défaut. Contrairement à cela, les annotations des enseignants sont construites de manière arbitraire. Ces résultats prouvent que les enseignants n'accordent, à vrai dire, pas d'importance aux annotations.

L'opinion des encadreurs pédagogiques peut être soutenue par l'analyse des copies, où l'on peut voir des copies sans annotations constructives comme celle de Sk1.

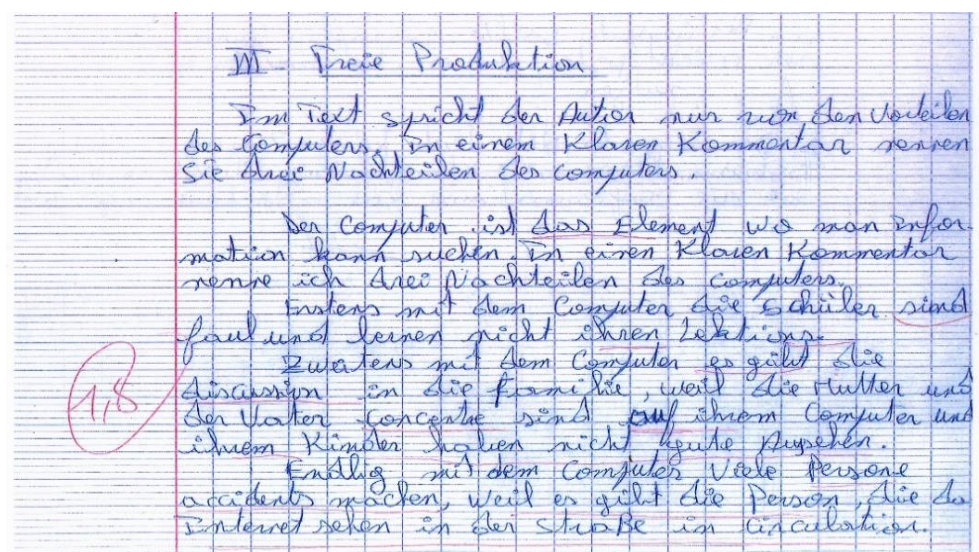
Copie 1: Copie annotée de Sk1



Source : nos enquêtes de terrain

Lorsque nous considérons cette copie, représentative d'ailleurs de la majorité des copies en terme d'annotations, l'on retient que les annotations consistent au marquage de quelques fautes dont on ignore ce qui a pu justifier le choix. Cette attitude va de pair avec le report de la note que l'enseignant met en exergue en l'encerclant. Aussi, si préalablement les apprenants n'ont pas été invités à s'intéresser à la révision de leur texte, l'intérêt de ceux-ci ne portera que sur la note. L'on comprend certes que c'est une évaluation sommative (un devoir noté) qui, comme les copies d'examen, a juste besoin de la note et de sa justification. Cependant, comme nous l'avons souligné plus haut, les enseignants devraient garder à l'esprit que les devoirs organisés en classe sont des évaluations sommatives partielles, mais à visée formative. Que renferme donc une copie comme celle de Sk2 que nous analyserons ci-après ?

Copie 2 : Copie de Sk2



Source : nos enquêtes de terrain

À vue d'œil l'on pourrait affecter cette copie à l'enseignant de SK1. Mais il n'est proposé qu'un seul thème de production par devoir. Contrairement au premier devoir dont le thème porte sur l'amitié, le thème sur cette copie porte sur l'ordinateur. Cette copie est le prototype des copies à annotations dites « marquage de fautes », comme c'est le cas sur la plupart, pour ne pas dire l'ensemble des copies. L'analyse de cette copie permet de faire ressortir les forces et les limites de ces annotations. Souligner les fautes commises n'est point en soi une mauvaise démarche si, dans le contrat pédagogique de l'enseignant avec la classe en vue d'atteindre les objectifs préalablement formulés, la démarche constituait un dispositif d'apprentissage. Dans la plupart des cas cependant, c'est un langage de sourds qui vient d'être instauré entre les deux acteurs par ce feedback. D'un côté l'enseignant estime que les éléments soulignés entachent la qualité de la production écrite, invite implicitement les apprenants à en prendre connaissance. De l'autre, l'apprenant, par expérience, sait qu'on vient de lui présenter des situations-problèmes, mais ignore pourquoi l'enseignant a effectué tel marquage, sa nature, sa gravité, s'il faut le résoudre, quand, mais aussi et surtout les stratégies appropriées pour y parvenir. Et la situation ne peut évoluer positivement que si l'enseignant adoptait des attitudes pédagogiques favorables aux échanges avec les élèves. Il doit avoir une maîtrise parfaite de la situation réelle de l'apprenant : l'enseignant voudrait vraisemblablement en **F1** (la première faute soulignée) attirer l'attention de l'apprenant sur le terme utilisé. On dit bien **das Element** qui signifie **l'élément**. Dire toutefois que **l'ordinateur est un élément** ne spécifie pas suffisamment ce qu'est un ordinateur. Cette manière de s'exprimer traduit un niveau de langue où l'apprenant utilise des termes de compensation. En **F2**, il s'agit d'une faute de grammaire sur l'inversion. La phrase étant introduite par un adverbe de temps suivi d'un adverbe de

manière **erstens** et **mit dem Computer**), le **sind** qui est le verbe doit se placer avant **die Schüler**, le sujet de la phrase.

- **F3** met l'accent également sur des fautes de grammaire : **ihre** et non **ihren**, car accusatif pluriel et **Lektionen** et non **Lektions**; la plupart des mots terminés par **ion** forment leur pluriel en **ionen**.
- **F4** met l'accent sur un problème d'expression toute faite en allemand : Es gibt : Il ya. Mais au-delà du fait que l'élève devait faire précéder le **es** de **gäbt**, ce dernier mot pose un problème d'orthographe.
- **F5, F6 et F10** posent un problème d'orthographe respectivement **Diskussion** et non **Discussion** (emprunt français); **konzentrieren** et non **concentre** encore que l'expression peut être améliorée en se distanciant du mot d'emprunt en français; viele Personen (problème d'accord) machen et non viele Persone machen, **Unfälle machen** et non **accidents machen**
- **F7 porte sur sich auf etwas konzentrieren** qui s'utilise avec l'accusatif et non avec le datif comme c'est le cas dans le texte de l'apprenant.
- **F8** met en exergue un problème de déclinaison en grammaire : **ihre** (nominatif pluriel, sujet) et non **ihrem** (Dativ singulier masculin ou neutre, complément).
- En **F9** c'est toute l'expression qui est à revoir : l'apprenant voulait certainement dire ...**haben keine gute Zukunft** mais là encore il a eu recours à une porte de sortie au niveau du terme **Ausgehen** qui signifie ici, **issue** que l'élève a utilisé pour **avenir**.
- Pour la **F10** portant sur **Weil es Personen gibt**, se référer aux commentaires en **F4**.
- La **F11** concerne l'expression **das Internet sehen in der Straße in circulation**. Cette partie englobe un problème d'expression, de vocabulaire (**circulation** qui est un mot français et même pas un mot d'emprunt.).

Nous retenons que ces genres d'observations portent sur la forme et sont implicites à plusieurs égards. Elles ne disent point à l'apprenant de quel ordre les fautes de forme commises relèvent, ne le renseignent pas sur leur gravité; ce sont des annotations dignes d'une évaluation sommative où l'enseignant a juste besoin de justifier la note. Même à ce niveau les fautes soulignées ne peuvent pas à elles seules justifier la note de 1,5/4, car le calcul des fautes et le retrait des points y relatif ne s'effectuent pas directement au niveau de la production écrite, mais concernent le pourcentage de fautes répertoriées sur l'ensemble de la copie.

L'enseignant a implicitement tenu compte d'autres aspects textuels. Ce qui ressort que l'évaluateur a mis en exergue la moitié de ce qui ne va pas et a omis les aspects positifs tels que la structuration du texte avec **Erstens** (premièrement), **Zweitens** (deuxièmement) et **Endlich** (enfin) qui introduisent respectivement le début du premier paragraphe contenant le premier argument, le deuxième paragraphe et un mot structurant qui met fin à son point de vue sur le thème. L'enseignant navigue à vue et ne semble guère s'être fixé des objectifs pour cette évaluation. Pour une telle copie, les observations auxquelles nous pourrions nous attendre pourraient être formulées de la façon suivante à titre indicatif:

- Bonne structuration du texte avec l'utilisation des termes tels que **Erstens, Zweitens** et **Endlich**. Rappelez-vous toutefois que dans votre texte ils prennent la place du sujet. Cela implique une inversion du verbe (référez-vous au cours sur la place du verbe dans la phrase).
- Par ailleurs, travaillez à améliorer votre vocabulaire en commençant par rechercher le sens de tous les termes français présents dans votre texte en allemand (échanger avec vos camarades et revenez me voir si nécessaire.).
- Des termes comme **das Element, Ausgehen** sont des stratégies de compensation dans ce texte, ce sont certes des efforts, mais je vous invite à veiller davantage sur le choix des mots lorsqu'il s'agit de l'expression écrite.

Leurs annotations ne poursuivent aucun objectif autre que celui de la notation. L'analyse des copies confirme l'opinion des encadreurs pédagogiques, puisque les types d'annotations les plus fréquents sont le "marquage d'erreurs", les "annotations appréciatives/conclusives" et l'"absence d'annotations" pour ce qui est des aspects linguistiques. En ce qui concerne la motivation et l'autonomie dans l'apprentissage, 32 élèves (84,21%) contre six (15,78%) pensent que les remarques de leurs enseignants créent de la motivation et les aident à être autonomes dans l'apprentissage. Comment cela est-il possible lorsqu'on fait le constat d'absence d'annotations, ou d'annotations présentes mais vagues ou encore appréciatives surtout quand elles indiquent le faible niveau ? À partir des entretiens avec les encadreurs pédagogiques, il a été à nouveau mis en évidence que les remarques des enseignants sont peu motivantes. Ainsi, trois des quatre encadreurs (75%) estiment que les enseignants ont des difficultés à orienter leurs élèves par la formulation d'annotations constructives, tendant à aider les apprenants à améliorer leur compétence en écriture.

Après avoir présenté les résultats et les avoir analysés, que peut-on retenir en termes de discussion et perspectives?

3. Discussion et perspectives

Il s'agira ici de situer les résultats obtenus par rapport à des études similaires sur les annotations et de proposer quelques pistes d'amélioration des pratiques.

3.1. Les types d'annotation des enseignants et leur capacité à améliorer les compétences des apprenants

L'action principale du public enseignant dans cette étude consiste à souligner les fautes qui, pour la plupart du temps, sont des fautes de grammaire et d'orthographe (in **der** Schule et non in **die** schule) et d'orthographe pure (es **erlaubt** et non es **Erlaubt**). Cette manière de corriger peut raviver les discussions autour de la correction des fautes de grammaire; s'il faut les corriger ou pas au regard de leur manque apparente d'efficacité dans le développement de l'écrit (John Truscott 1996; Dana Ferris 1999). Les fautes sont soulignées sans la codification de Karin Keppin (1992) recommandée par l'inspection d'allemand. Mais loin de nous lancer dans des débats sans issue, nous soulignons simplement que les fautes en production écrite ne sauraient se résumer aux fautes d'orthographe et de grammaire. L'écrit étant une compétence complexe avec beaucoup de composantes, l'apprenant a besoin d'être orienté en référence à Michael Becker-Mrotzek & Ingrid Böttcher (2015).

Malgré les dispositifs pris dans le cadre la formation initiale et continue des enseignants, le constat demeure toujours le même : les pratiques évaluatives des productions écrites ne semblent pas connaître de progrès significatifs. C'est la conclusion à laquelle Marie-Laure Elabouf semble parvenir en relevant à la fin de son article que l'évaluation de l'écrit « résiste aux changements de programmes comme aux travaux en didactique de l'écriture [... elle] frappe par sa résistance, sa capacité à resurgir à tout moment sous forme de modèle didactique » (2016, p. 9).

Au lieu d'être un cadre favorisant le développement progressif de la compétence scripturale, la pratique évaluative en écriture se résout à renforcer le lien entre production écrite et évaluation sommative.

En outre, les enseignants tendent à justifier leur pratique par un problème de motivation et de formation. En effet, comme dans certains pays africains les enseignants manquent de motivation quant à leur rémunération et à leur environnement de travail (Philippe Bila Menda, 2019), cela est également probable ici au regard du fait que les enseignants ont souligné les effectifs élevés dans les classes comme obstacle. Cela n'apparaît toutefois pas clairement dans leur expression et pourrait contribuer à la négligence des feedbacks; c'est ce que souligne l'UNESCO en affirmant que

« lorsque les salaires sont trop bas, les enseignants doivent souvent prendre un autre travail – quelquefois même donner des cours particuliers, ce qui réduit leur engagement dans leur travail régulier d’enseignant » (2014, p. 255). La vacation semble être l’alternative pour de meilleures conditions des enseignants, c’est leur « treizième mois ». En outre, les enseignants ont exprimé le besoin d’être renforcés en termes de formation. Les analyses effectuées sur les copies des apprenants renforcent aussi la nécessité exprimée par Jean-François Halté (1984) de changer les dispositifs pédagogiques.

3.2. De la formation des enseignants

La formation pour un enseignant, qu’elle soit de l’auto ou de l’hétéro-formation, est essentielle pour le processus d’apprentissage. Ainsi, une formation axée sur des aspects importants comme les annotations nous semble incontournable puisque les annotations font parties des actes didactiques quotidiens de l’enseignant qui peuvent impacter négativement l’apprentissage. Cette étude vient donc en complément de celles des auteurs ayant recommandé la formation des enseignants dans la pratique des annotations et proposé des reformulations d’annotation que nous trouvons certes intéressantes. Toutefois, lesdites propositions sont des formes d’annotations comme il convient aux apprenants avisés et ayant un certain niveau. Des débutants désenchanteraient rapidement au regard du volume de travail de maison qu’ils ont par discipline. Les propositions invitent les enseignants à trouver du temps pour échanger avec les apprenants sur les feedbacks. La présente réflexion prend non seulement en compte ces aspects, mais montre à l’enseignant comment il devrait formuler ses annotations au regard des aspects positifs et négatifs relevés dans les textes et des besoins qu’ils expriment en termes d’orientation pour l’apprenant. L’enseignant est même à ce niveau invité à tenir compte des objectifs poursuivis dans ses formulations. Il pourrait sensibiliser les apprenants, voire les former en échangeant avec eux avant la composition du devoir et lors de la restitution des copies (la phase correction du devoir), les amener à lire les annotations et à poser des questions individuellement ou lors d’une sorte de travail de groupe s’il y a des problèmes de compréhension. Enfin, pour ne pas commettre les mêmes erreurs, les apprenants pourraient apprendre à vérifier les annotations passées du professeur avant la prochaine évaluation. Mais pour que les apprenants puissent en faire un outil d’apprentissage, les copies doivent être annotées de manière appropriée par l’enseignant. Les enseignants sont de ce fait invités à faire des conseils d’enseignement une vraie instance d’échanges, pas seulement pour harmoniser la progression et planifier les devoirs, mais pour réfléchir également sur leurs pratiques, dont celles relatives à la formulation et la gestion des annotations dans la production des élèves. Il est opportun pour les encadreurs pédagogiques de faire de l’évaluation et précisément de la correction des devoirs, cette contrainte qui ne peut être esquivée selon Marie-Laure Elalouf (2016). En faire une activité pédagogique comme les autres aspects du cours donnerait lieu à l’enseignant de renforcer ses acquis en matière d’évaluation. Ils pourraient donc proposer quelques exemples de fiches de préparation d’une séance de correction d’un devoir tout en tenant compte de la nature des devoirs et en laissant des opportunités à l’enseignant pour innover. L’orientation des enseignants vers l’utilisation d’outils numériques s’impose de plus en plus et pourrait être un atout majeur pour les différents acteurs en termes de formulation et de réception des annotations dans les classes à effectifs élevés comme celles des établissements d’enseignement primaire et secondaire du Burkina Faso, car selon John Hattie & Helen Timperley « the most effective forms of feedback provide cues or reinforcement to learners; are in the form of video-, audio-, or computer-assisted instructional feedback; and/or relate to goals » (2007, p. 84).

4. Bibliographie

- Astofi, J-P. (1997). *L'erreur, un outil pour enseigner*. Paris : ESF
- Becker- Mrotzek, M.; Böttcher, I. (2015). *Schreibkompetenz entwickeln und beurteilen. Praxishandbuch für die Sekundarstufe I und II*. 6. Auflage. Berlin: Cornelsen Scriptor.
- Bosc-Mine, C. (2014). *Caractéristiques et fonctions des feed-back dans les apprentissages*. 2014/2 Vol. 114 | pages 315 à 353. <https://www.cairn.info/revue-l-annee-psychologique1-2014-2-page-315.htm>
- Durand, M.J. et Chouinard, R (2012). *L'évaluation des apprentissages: de la planification de la démarche à la communication des résultats*. Montréal, Marcel Didier.
- Elalouf, M-L (2016). L'analyse linguistique des textes d'élèves au travers des annotations, 1982-2014, *Pratiques* 169-170 | 2016, <http://journals.openedition.org/pratiques/3150>
- Ferris, D. (1999). The case for grammar correction in L2 writing classes: A response to truscott (1996). *Journal of Second Language Writing*, 8 (1), 1-11.
- Flick, U. (2011). *Triangulation. Eine Einführung*. 3. Aktualisierte Auflage. Wiesbaden: Springer.
- Halté J-F (1984). L'annotation des copies, variété ou base du dialogue pédagogique. In: *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°44, 1984. L'évaluation. pp. 61-69; https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1984_num_44_1_2463
- Hattie, J. & Timperley, H. (2007). The power of feedback. *Review of Educational Research*, 77 (1), 81-112. DOI: 10.3102/003465430298487
- Klemm, A. (2021). *Zur Rolle von Fehlerkorrekturen im L2 –Schreiberwerb. Eine empirische Untersuchung in Studienbegleitenden DaF-Kursen*. Stauffenburg Verlag.
- Kleppin, K. (2000). *Fehler und Fehlerkorrektur. Fernstudieneinheit 19*. Langenscheidt.
- Menda, P. B. (2019). *Motivation de l'enseignant dans les écoles de la République Démocratique du Congo*. https://www.academia.edu/40147147/Motivation_de_lenseignant_dans_les_%C3%A9coles_de_la_R%C3%A9publique_D%C3%A9mocratique_du_Congo
- Merz-Grötsch, J. (2010). *Texte schreiben lernen. Grundlagen, Methoden, Unterrichtsvorschläge*. Kallmeyer: Klett.
- Ouédraogo, D. (2021). *Die schriftliche Leistungsmessung im DaF-Unterricht in Burkina Faso: Wirkung auf die Leistung der Abiturienten*. Ecole Normale Supérieure de Koudougou.
- Ouédraogo, L. (2019). *Texte überarbeiten im Fremdsprachenunterricht. Eine Untersuchung zur Förderung der Schreibkompetenz von DaF-Lernenden in Burkina Faso*.
- Rodet, J. (2000). *La rétroaction, support d'apprentissage?* DistanceS, Télug/UQÀM, 2000. [ffedutice00000482f. https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000482/document](https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000482/document) du 16.11.2022
- Séminaires régionaux des professeurs d'allemand: *Fehlerkorrektur im Mündlichen und Schriftlichen*. Avril- Mai 1999.
- Simard C. (1999). Annotations des textes des élèves. *Quebec français*, (115), 32-38. https://www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca/fichiers/site_ens_francais/modules/document_t_section_fichier/fichier_99770fdc50e3_annotati.pdf
- Truscott, J. (1996) The Case against Grammar Correction in L2 Writing Classes. *Language Learning. A journal of Research in Language Studies*, 46, 2, 327-369. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1467-1770.1996.tb01238.x> <https://scirp.org/reference/referencespapers.aspx?referenceid=1781762>
- Unesco (2014). *Enseigner et apprendre : Atteindre la qualité pour tous*. Édition UNESCO https://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/teaching-and-learning-achieving-quality-for-all-gmr-2013-2014-fr_0.pdf
- Ziba, K. N. (2018). *Beitrag des Comics zur Förderung der Schreibfertigkeit der Schüler in DaF-Unterricht in Burkina Faso: Bestandaufnahme und Perspektiven*, Université Norbert Zongo.

Examining students' motivation towards EFL learning when briefed ahead about the specific teaching objectives

[Examen de la motivation des étudiants pour l'apprentissage de l'anglais langue étrangère lorsqu'ils sont informés à l'avance des objectifs spécifiques de l'enseignement]

Coffi Martinien ZOUNHIN TOBOULA

Université d'Abomey-Calavi (UAC)/Bénin¹

Email : zounhin@gmail.com, marcomfr2002@gmail.com

Abstract

The present mixed-methodology study aims to explore EFL learners' attitudes toward their target language when they know, in advance, the intentions of their language teachers. It attempts to examine the effect that EFL learners' briefing of specific course objectives has on their intrinsic motivation. Quantitative and qualitative data were collected for this purpose through a literature search, semistructured interviews, and classroom observations. Sixty (60) first-year students from two general and vocational education private secondary schools (Jean-Piaget and Saint-Mathieu 1) in Benin and fifteen (15) of their language instructors were interviewed about their perceptions and opinions regarding the issue under study. The results showed that a thorough explanation of the teaching objectives could contribute to better self-discipline of the students and the development of their intrinsic motivation to learn their target language. Therefore, it is suggested that teachers help their students fully understand the specific course objectives by transparently discussing with them to reach a common agreement on the targets to be achieved.

Keywords: Intrinsic motivation, self-discipline, teaching goals, EFL Learners

Résumé

La présente étude axée sur une méthodologie mixte vise à explorer les attitudes des apprenants d'anglais langue étrangère (ALE) envers leur langue cible lorsqu'ils connaissent, à l'avance, les intentions de leurs professeurs de langue. Elle tente d'examiner l'effet que le briefing des apprenants d'ALE par rapport aux objectifs spécifiques du cours a sur leur motivation intrinsèque. Des données quantitatives et qualitatives ont été recueillies à cette fin au moyen d'une recherche documentaire, d'entretiens semi-structurés et d'observations en classe. Ainsi, 60 élèves de première année de deux collèges privés d'enseignement général et professionnel (Jean-Piaget et Saint-Mathieu 1) au Bénin et 15 de leurs instructeurs de langue ont été interrogés sur leurs perceptions et opinions concernant la question à l'étude. Les résultats ont montré qu'une explication approfondie des objectifs d'enseignement pourrait contribuer à une meilleure autodiscipline des élèves et au développement de leur motivation intrinsèque à l'apprentissage de leur langue cible. Par conséquent, il est suggéré que les enseignants aident leurs étudiants à comprendre pleinement les objectifs spécifiques du cours en discutant avec eux de manière transparente pour parvenir à un accord commun sur les objectifs à atteindre.

Mots-clés : Motivation intrinsèque, autodiscipline, objectifs pédagogiques, apprenant d'ALE

0. Introduction

Teaching a foreign language is based on achieving specific predefined goals. Teachers usually want to give their students the best, so they check whether the environment is conducive to learning. Once they are reassured that it is, they start looking for possible

¹ English Department, University of Abomey Calavi (UAC), Benin, Laboratoire du Groupe de Recherche sur l'Afrique et la Diaspora (GRAD), Département d'Anglais /Faculté des Lettres, Langue, Arts et Communication (FLLAC)/

strategies to help them achieve their various educational goals. However, what if these educational goals are not apparent to the student?

Despite all the measures the EFL teacher takes to facilitate acquiring this target language, there are often some cognitive difficulties that prevent the development of learners' interest in their new language. Among these difficulties is the problem of lack of discipline, which is often due to a failure to present instructional objectives to learners from the beginning. Discipline, by definition, is presented in this research as the ability to work without external pressure but rather with intrinsic motivation. A lack of discipline can slow down the teaching of English lessons, cause problems of misunderstanding, and the student may become irritated or lose interest. Therefore, the present study, through its findings, aims to highlight the importance of explaining the objectives of foreign language teaching to learners in advance.

This research is valuable. It will help teachers of English to understand better why it is so crucial to clearly explain to their EFL students, before the start of any lesson, the different goals of EFL instruction. As a result of this study, teachers will know that making students aware of the different goals of EFL instruction before a lesson begins will help them be disciplined and motivated to learn their target language. The following research questions guide the study:

- a. Can a thorough explanation of instructional objectives contribute to better students' self-discipline regarding learning English as a foreign language?
- b. How can teachers make their students truly understand the goals of their instruction?

1. Literature Review

This part of the research work has attempted to define a teaching objective and take stock of the debates and previous studies on the importance of discussing this with learners before the start of any teaching. A critical analysis of the various observations and results obtained through the review of a selection of data from documentary sources related to the different research questions has also been presented in this chapter.

The issue of specific objectives tends to raise a semantic problem that is imperative to clarify at the start of this chapter. In English, the terms "Aims", "Objectives", and "Goals" are often used interchangeably as synonyms since they all indicate the possible end (s) expected or envisaged for activities of various natures, such as an academic program. However, differences can be observed within them. These include the types of tasks to be performed, the time period during which they can be performed, and the nature of the points to be achieved. According to Schubert (1986, as observed in Noddings, 2007), "educational theorists usually think of *aims*, *goals*, and *objectives*, in descending order of generality, as statements of educational purpose" (2007, p.7).

The term "Aims" refers to anything identified as a process's general outcome. To better illustrate the meaning of this term, we can take the example of a child whom a father decides to send to school. The different possible answers that may arise from the question of why this father decided to act in this way towards his child could truly depict the authentic meaning of this term. In other words, why do we go to school? To acquire education, some would say. Another way to answer this question would be; we go to school to learn to read and write. These different responses result from the action indicated through the expression "go to school". Thus, the "aim" of educating a child is to enable him to acquire education and skills such as reading and writing over time. Therefore, the term "Aims" is used to describe the long-term target to be achieved or the results that might generally result from taking a specific action. According to Noddings (2007), "as purposes stated at the highest level of generality, aims remind us of our ideals and direct the construction of goals and objectives" (p.9).

Contrary to the meaning of the term “Aims”, the term “Goals” refers to a type of target set in a short or limited time. In other words, when we set a “Goal,” it is to reach it within a short period in the future or get a well-defined result within the same time limit. When referring to education, it is essential to highlight that the term “Goals” refers to one of the two types of objectives that can be identified, particularly the one describing the different possible ends or general results expected within a short timeframe. Therefore, this word can be used as a substitution for “general objective,” which is opposite to the term “specific objective”. As pointed out by Noddings (2007, p.10), “[...] the translation from [*aims*] to [*goals*] is made in the context of subject matter disciplines – in mathematics, language, science, and other subjects”. To approach in the same sense as Noddings (2007), the term “Goals” is an integral part of that of “Aims”. In other words, by way of illustration, we can say, for example, that the “aim” of teaching mathematics is to bring the learners to be able to reach in no time “goals” such as the mastery of the mathematical language, the notion of addition, subtraction and mathematical reasoning. Through his illustration of the term “Goals”, Noddings (2007) contended, “Math teachers might formulate goals compatible with more general aims [...]”.

As observed by Noddings (2007), “Aims and goals are often brushed aside in favour of objectives, because the first two are ‘vague’ and the last can be cast in a language conducive to measurement” (p.8). He has further highlighted that this “[...] very vagueness of statements of aims and goals can be an advantage” (2007, p.8) in education.

The term “educational or specific objectives” describes the expected results of any teaching. Often expressed with action verbs, the teaching’s objectives are more specific than its aims. In other words, the term “Objectives” denotes more specific “Aims” oriented toward an action’s results. It relates to concrete and measurable results that can be obtained from a given activity or teaching. Another way to illustrate this term is to see the “aims” of school education as general, substantial, and unlikely in the long term and the “Objectives” of a component of the educational process, such as teaching, as measurable marks likely to be obtained in the short term and that are characteristic of this component. To better illustrate the meaning of the different terms and the relationship between them, Noddings (2007, p.8) argued that students should be evaluated based on their academic performance or their outcomes regarding the specific teaching objectives assigned to them. He added that the educational aims should be used to assess general teaching goals and this used to estimate specific teaching objectives.

Simply put, specific teaching objectives could be defined here as the focal point of learning English as a Foreign Language. It is necessary to establish them because a man without a vision is like a boat without a destination. When you know where you are going, you must plan things and adopt a proper attitude. Specific objectives make it possible to assess the results achieved by a learner or an individual in terms of acquired knowledge, skills, and attitudes developed at the end of the course. These objectives, also known as “learning objectives”, are designed so that the learner can know what is expected of him or her at the end of a teaching situation.

Specific goals should be “S.M.A.R.T: Specific, Measurable, Achievable, Realistic, and Time-related” (Mélanie, 2017, n.p.) to be more efficient. When students are aware of specific teaching goals, they usually become responsible for their actions. Consequently, “[...] the teacher’s role is to facilitate students’ learning by engaging them in experiences that are fundamentally reflective because of their relevance to students’ lives” (Estes, 2004, p.248). By doing so, learners are driven into the process of language acquisition, and this is a great value that teachers need to develop because “Many theorists view teachers’ ability to support students’ autonomy as one of the hallmarks of good humanistic teaching” (Assor, Kaplan and Roth 2002, p.262). Besides, nowadays, through discussion, teachers and students can find some common ground to work better. As Estes (2004) pointed out,

It is clearly time for the profession to raise awareness, increase discussion, and take action [to] resolve the incongruence between what experiential education claims to value and how experience-based learning is delivered in practice (2004, p.260).

If students understand really the specific teaching goals, it creates intrinsic motivation and a better improvement. According to educators such as Harmer (2007) and Reid (2007), “[...] motivation is a primary factor for one’s successful learning” (as observed in Mali, 2015, p.2). Similarly, Kimura, Nakata, and Okumura (2000, p.48) argued, “[...] most language teachers believe that motivation is a key factor for success in language learning” (as quoted in Mali, 2015, p.2). In the same way, Gass and Selinker (2001, p.349) also assumed that motivation is “a predictor of language-learning success” (as cited in Mali, 2015, p.2). Once the learner finds an area of interest in what his teacher says or promises to tell him, he or she becomes more productive. S/he now enjoys learning and develops attitudes facilitating the assimilation of the lesson being taught to him or her. From now on, there is no need for him or her to be forced by his instructors or his parents to get interested in learning his/her target language. By his or her own initiative, the learner gets involved in all activities related to learning his/her new language and develops considerable academic performance. In other words, s/he works to achieve different specific teaching objectives. That is certainly why Ushioda (2008, p.21) observed,

There is a considerable body of research evidence to suggest that intrinsic motivation not only promotes spontaneous learning behavior and has a powerful self-sustaining dynamic but also leads to a qualitatively different and more effective kind of learning than extrinsic forms of motivation.

Indeed, as opposed to extrinsic motivation, intrinsic motivation is identified as feeding on the desire to achieve a long-term goal for the pleasure of doing it without expecting any external reward (Ryan and Deci, 2000). In other words, extrinsic motivation is defined by Deci (1975) and supported by Deci and Ryan (1985, 2002) as the action provoked by an external circumstance to the individual (punishment, reward, social pressure, obtaining the approval of a third person, etc.). As for intrinsic motivation, it “[...] comes from inside the individual, such as someone’s enjoyment to a learning process and wish to make him / her feel better” (Harmer, 2007, quoted in Mali, 2015, p.2). Ellis (1997) has particularly highlighted that intrinsic motivation has also to do with “learners’ particular interests and the extent to which they feel personally involved in learning activities” (p.76).

A third state related to motivation is also known as “amotivation /avolition/ unwillingness/Lack of regulation” (Deci and Ryan, 2000, p.71). According to Barch and Dowd (2010), the psychological phenomenon known as ‘amotivation’, often referred to as avolition, is a decline in motivation to begin or continue goal-directed conduct (p.919). This state has to do with the fact that the individual has the feeling of being subjected to extrinsic motivation by lack of motivation linked to the feeling of no longer being able to foresee the consequences of his actions (Deci and Ryan, 1985, as observed in Alain, 2009). However, this is not what we are concerned about in the present research work. Deci and Ryan (1985, 2000) identified three types of intrinsic motivation:

- 🎨 Stimulation-related Intrinsic Motivation (the case of an employee such as a stuntman who is motivated by the thrills s/he experiences in his/her professional activities);
- 📖 Knowledge-related intrinsic motivation (the case of an individual such as a learner who carries out his/her activities for the pleasure of learning new things);
- 🏆 Completion-related Intrinsic Motivation (the case of an individual who feels that s/he is facing challenges);

(As observed in Louche, Bartolotti, and Papet, 2006, p.351).

An understanding of the specific teaching objectives develops motivation among students. They are rewarded through their personal feeling. When lacking this feeling, success becomes difficult for them to achieve. Therefore, they start experiencing disgust towards their foreign language learning. As pointed out by Ushioda (2008), “without motivation, success will be hard to come by, and the case of learning a second or foreign language is little different” (p.19). According to Rubin (1975), motivation is one of the “[...] variables on which good language learning depends” (as observed in 2008, p.19). Corder (1967, p. 164) believed that “[...] it is inevitable that a human being will learn a second [or foreign] language if [s/he] is exposed to the language data [or teaching objectives].”

The following are the features of Specific Teaching Objectives. They should be:

- ✚ Describing a learning outcome, not a learning activity;
- ✚ Learner-oriented, not focusing on the language instructor;
- ✚ Observable (Make use of observable verbs such as “to identify”, “to list”, “to select”, “to compute”, “to predict”, and “to analyse” to write your specific teaching objectives).
- ✚ Achievable and practical, not subjective.

The specific teaching objectives are crucial because they allow a follow-up of the achievement of the academic program and also shed light on the different teaching methods to be adopted during the course. They also enable the learner to see how well the curriculum is designed and adapted to their level of English.

Overall, there are three types of objectives:

- ✚ Cognitive Objectives: They help develop learners’ knowledge, sense of logic, creativity and factual analysis.
- ✚ Affective Objectives: They help to develop learners’ attitudes, perspectives
- ✚ Psychomotor Objectives: They make learners use neurons responsible for motor skills (activities requiring the use of an instrument, body language, body movement)

Through the development of motivation, the learner is much more inclined to learn his target language. Thanks to this triggering factor, there is now a strong indication that he/she has enough reason to devote himself/herself to the practice of his/her new language and thus facilitate the teaching work of his/her language instructor. However, it will all depend on how that instructor makes him aware of the specific objectives of his/her course.

2. Methods and procedures

This study combines quantitative and qualitative methods to investigate the issue under investigation.

The target population for this study was EFL teachers and secondary school students in two secondary schools in Abomey-Calavi: Jean-Piaget and Saint-Mathieu 1. The choice of these two private secondary schools in Abomey-Calavi in the Atlantic region of Benin is because they are close to the researcher’s residence, where he had been a former teacher. The questionnaire was administered to all EFL teachers in the two educational institutions. The first private secondary school (Jean-Piaget) has nine (09) EFL teachers, and the second (Saint-Mathieu 1) has seven (07) teachers. The questionnaire was therefore administered to each of them. Then, a questionnaire was administered to 104 students of upper secondary level (T^{le}, 1^{ère} and 2^{nde}) from Saint Mathieu 1. Advanced learners were chosen because they are more experienced in giving their opinion on the subject under study than those in primary or junior secondary school.

For data collection, a different content questionnaire was developed for EFL teachers and EFL students. The EFL teacher questionnaire contains eight semistructured questions

(informative, descriptive, reflective, metacognitive, conceptual, affective, open-ended, and closed-ended). These questions focus on how EFL teachers motivate their learners and their views on explaining specific teaching objectives to students. The learner-administered questionnaire also contains eight semistructured questions (informative, descriptive, reflective, metacognitive, conceptual, affective, open-ended, and closed-ended). The content of this questionnaire focuses on how often teachers explain specific teaching objectives, what may motivate them to attend English classes, and what may bring discipline to the classroom. The data were analysed in a variety of ways. The Microsoft Office Excel 2021 spreadsheet software was used to analyse the quantitative data and to generate graphs and pie charts to visualise the data better. The main points in the statements made by the respondents were identified and illustrated to analyse the qualitative data.

3. Findings of the study

The study's findings have been presented on the one hand by analysing the questionnaire to EFL students to EFL teachers and, on the other hand, through the discussion of the findings.

3.1 Analysis of the questionnaire administered to EFL students

Table 1: Frequency of teacher's explanation of specific teaching objectives

Item	Answer	Frequency	Percentage (%)
Frequency of teacher's explanation of specific teaching objectives	Sometimes	19	18.26
	Rarely	12	11.53
	Frequently	79	75.96
	Never	1	0.96

Table 1 shows that specific instructional goals are generally explained frequently by teachers. Unless it is necessary, they do not always need to explain the specific instructional objectives. It depends on the student's understanding. Table 2 reveals that students' motivation is ensured when they are informed about the specific instructional objectives in advance.

Table 2: Student's motivation when knowing the specific teaching objectives

Item	Answer	Frequency	Percentage (%)
motivation when knowing the specific teaching objectives	Strongly agree	41	39.42
	Disagree	9	8.65
	Strongly disagree	0	0
	Agree	54	51.92

Table 2 illustrates that 91.34% of the students (51.92% agree and 39.42 strongly agree) feel motivated when they know the specific teaching objectives. Some learners stated that it helps them to follow the course better. Subsequently, explaining the specific teaching objectives generates interest in them, as shown in Table 3 below.

Table 3: Student's interest when briefed ahead about the specific teaching objectives

Item	Answer	Frequency	Percentage (%)
Interest when briefed ahead about the specific teaching objectives	Strongly agree	42	40.38
	Disagree	4	3.84
	Strongly disagree	3	2.88
	Agree	55	52.88

Table 3 shows that 93.26% of the students (52.88% agree and 40.38% strongly agree) support the fact that they are more interested when they are briefed ahead about the specific teaching objectives. These findings show that it is important to explain the pedagogical objectives if we want learners to focus on the courses and gain some benefits from them. But, it is not easy to have the interest of all the students because 6.72%, according to table 3, are not interested even if they are informed in advance about the specific pedagogical objectives.

Apart from these results, the students stated that what could motivate them the most to develop more interest in English courses is the teacher's commitment, more explanations and a positive relationship between the teacher and the students to work in a good atmosphere. They also stated that they like to work when the classes are entertaining.

3.2 Analysis of the questionnaire administered to EFL Teachers

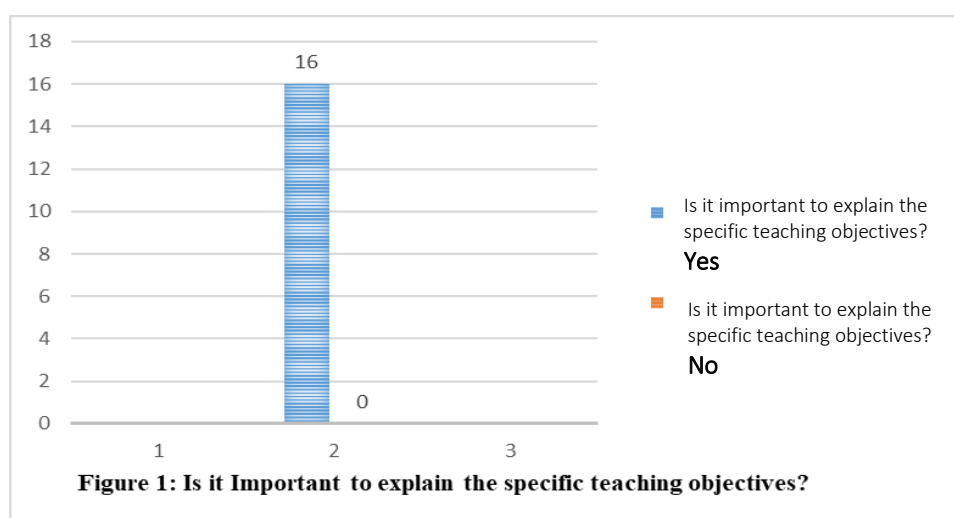
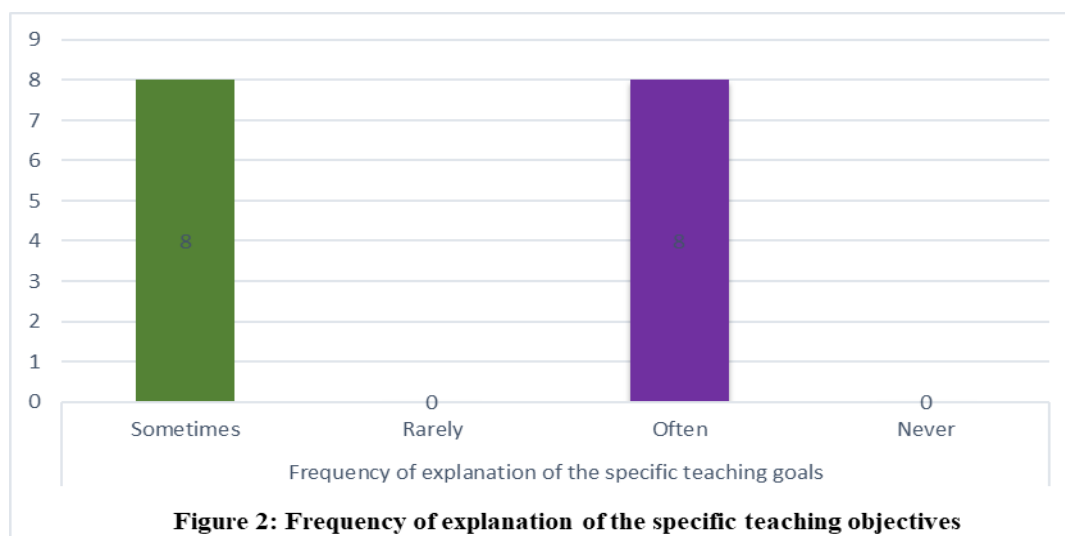
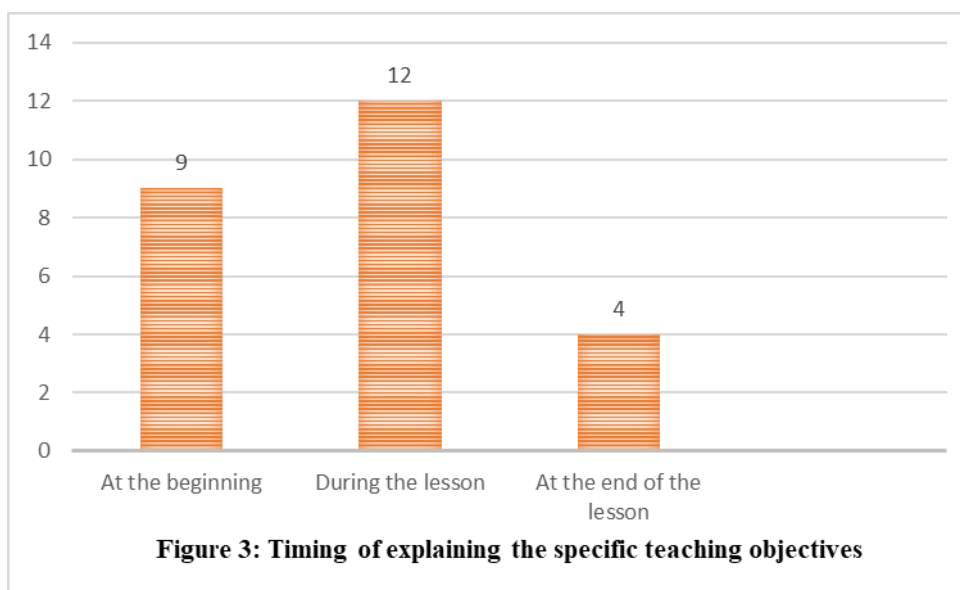


Figure 1 reveals that all EFL teachers agree that explaining the specific teaching objectives is important.

Teachers explain to English as a Foreign Language (EFL) learners the specific teaching objectives at a frequency, as shown in Figure 2.

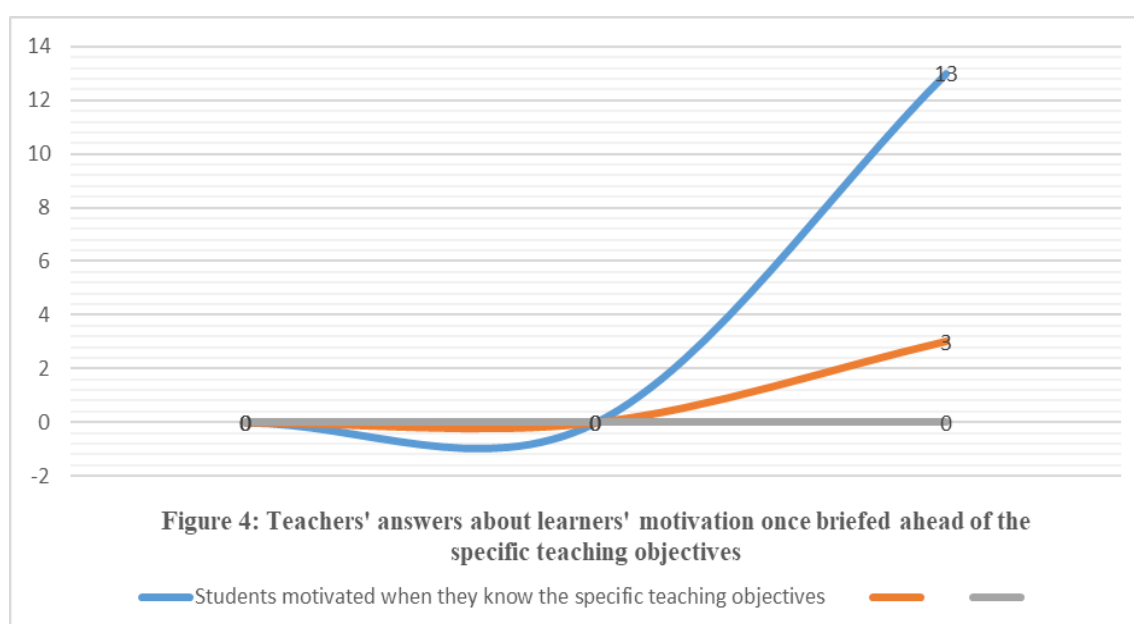


As illustrated in figure 2, teachers always explain the specific teaching objectives. Moreover, teachers explain the specific teaching objectives at different levels during their lessons, as illustrated in Figure 3.



As shown in Figure 3, most respondents explain specific teaching objectives during the lesson, while some prefer to explain them at the beginning of the lesson. Others choose to explain the lesson at the end of the lesson. 19% explain the specific objectives at the beginning, during, and at the end of the lesson. 13% explain the specific objectives at the beginning of the lesson and also during the lesson.

Some teachers indicated that the timing of their explanation of specific teaching objectives depends on the students. If learners ask them a question at the beginning of the lesson to find out what the instructional objective is, they answer it then. But, if they do not have such questions, they often explain them during or when the course is over.



As illustrated in Figure 4, almost all participating EFL teachers (81%) reported that students are motivated when they know the specific teaching objectives, whereas only (19%) of teachers reported that students are not motivated when they know the specific teaching objectives.

Many reasons could explain their motivation. A teacher stated, “They are impatient to reach these goals and *want to know the final results*”. Another one reported that: “*It can help them to understand why they should learn, and while explaining, they might find a personal interest. Therefore, they will be more motivated.*” Respondents’ comments indicate that the explanation of specific instructional objectives is based on factors such as learner needs, the content of the activities, and the objectives of the lessons being taught.

4. Discussions

On completing the analysis and interpretation of the different data collected from the various research instruments adopted in this research work, it is important to discuss the different results obtained in light of those existing or from previous research.

4.1 Can a thorough explanation of teaching goals contribute to better students’ self-discipline in learning English as Foreign Language?

The learners who participated in the study stated that explaining the teaching objectives can motivate them to learn English as a foreign language. 93.26% of the respondents agreed that they feel more interested in the course when they know the specific teaching objectives. They like to attend English classes when the classes are playful, with a positive atmosphere, and especially when they can understand the main points of their teacher. Therefore, they would like the teacher sometimes to use French or native words when speaking to get them fully involved in the class. It is because, in Benin, more than half of the population is at least bilingual. Even though French is the official language, they also use their native language after school to express themselves. English is therefore considered a second language, and it is not always easy for them to fully understand the teachers’ explanations. The fact that some English teachers do not consider this reality bothers some learners who should challenge this foreign language. For this reason, some respondents argued they would appreciate the teacher not always explaining the objectives in English exclusively.

Furthermore, when it comes to learning English, students are more interested when teachers remind them of the opportunities they can have if they are proficient in English. Many learners are interested in furthering their education, and in Benin today, this is not possible without an English education. This language has become very valuable worldwide, and people need to understand it to get high degrees. Many jobs in the country also require English. In the field of science, the best books are written in English, so it is necessary for Beninese scientists who want to be excellent to be able to read and learn from these books. Second, when teachers take the time to explain the specific goals of EFL learning, it encourages buy-in from learners. They can then see their progress and naturally understand why they need to be self-disciplined.

In addition, learners indicated that frequent dialogue with their teachers about their teaching could contribute to better self-discipline. According to Deci, Vallerand, Pelletier, and Ryan (1991), “Support for the psychological needs of human beings (i.e., competence, relatedness, and autonomy) is critical in internalising extrinsic motivation as well as maintaining intrinsic motivation” (as observed in Lee, 2012, p.333). Through communication, teachers can support their learners morally to motivate them.

4.2 How can teachers get students to understand the objectives of their teaching?

The teachers in the study all agree that it is important to explain specific teaching objectives to students. Indeed, they all claimed to explain them often. The frequency differs from one

teacher to another. While some prefer to explain the specific instructional objectives at the beginning or end of the lesson, others believe it is better to explain them during the lesson. They feel that this wakes up the students and stimulates their interest. Providing an open discussion can help students understand these objectives. Therefore, EFL instructors should share their enthusiasm for giving (teaching) and receiving from learners. Connel (1990) and Urdan and Midgley (2003) have made a similar claim. They asserted, “When teachers are clear about their expectations, provide consistent responses, and adjust instructional strategies to the level of the student, they provide structure, which supports greater behavioural participation in academic tasks, and they foster a stronger sense of connectedness to school amongst students” (as observed in Wang and Eccles, 2013, p.14). They can create a good climate where learners will feel at ease to tell their obstacles in learning EFL.

Moreover, according to Goodenow (1993), Murdock and Miller (2003), “When students feel that they are cared for and treated with respect by their teachers and peers, they are more likely to develop greater confidence in their academic abilities” (as observed in Wang and Eccles, 2013, p.14). It means that it is really important to show students that teachers care about their education and give their best to explain to them how much they are concerned about their achievement. Explaining the specific teaching objectives will help them find ways to discipline themselves and work to improve their level. According to Unnever and Cornell (2004) and Wilson and Deanne (2001), “When students feel that their teachers are caring and concerned, they are more likely to seek help” (as cited in Gregory et al., 2010, p.485). This statement suggests that learners are more comfortable asking questions when empowered. Therefore, the EFL teacher must understand the importance of pedagogical objectives and not deprive learners of them. Assuming that the various suggestions and recommendations developed in the following section of this paper will be followed, EFL teachers should improve their pedagogical effectiveness and facilitate that of their learners by developing the spirit of communication and trust with them.

5. Conclusion

This study was designed to examine students’ motivation for taking English as a Foreign Language (EFL) courses when they are informed in advance of the specific objectives of the course. The research design of the study is built on a mixed-methods approach. It is centred on a sample of 15 EFL teachers and 104 of their students in two secondary schools in Abomey-Calavi in the Atlantic region of the Republic of Benin. Quantitative and qualitative data were collected from these respondents through semistructured questionnaires composed of questions (informative, descriptive, reflective, metacognitive, conceptual, affective, open-ended, and closed-ended). The data were analysed in various ways. The Microsoft Office Excel 2021 spreadsheet software was used to analyse the quantitative data and to generate graphs and pie charts to visualize the data better. The main points in the statements made by the respondents were identified and illustrated to analyse the qualitative data.

The different results were very conclusive. They provided evidence that specific teaching objectives are important in creating intrinsic motivation in learners. It was shown that students are more intrinsically motivated when they know the objectives of the lessons. They are enthusiastic and more focused on achieving these objectives. It has also been found that the teacher explains the specific objectives of the instruction in terms of the learners’ expectations. It is probably why the frequency of explanations differs from teacher to teacher. Learners also reported that it is not always easy for them to follow the teacher because they lack vocabulary and are sometimes frustrated. However, when they are informed in advance of the specific objectives of the teaching, they can do their own research and organise themselves to pay more attention in class. Therefore, this study suggests that the teacher should always take the time to explain the specific instructional objectives to awaken the learners and communicate deeply with them to find out their expectations and the points that hinder their understanding. Such a measure could really help to improve the teaching of foreign languages, especially English.

This study, while valuable, is far from being generalizable because of its limitations. Indeed, it only focused on the case of two public schools in the Republic of Benin. Further studies should therefore be carried out on the same research question with larger population samples of a different nature. Teacher-learner interaction should also be given special attention in these studies.

6. References

- Agadzhanova, R. M. (2019). The impact of motivation on learning English. Pedagogical sciences. Simon Kuznets Kharkiv National University of Economics. InternationalScientificJournal "Internauka". Retrieved 02-03-2021 from <http://www.inter-nauka.com/>
- Alain. (2009). Motivation intrinsèque et extrinsèque – Deci. Retrieved 02-02-2021 from <http://alain.battandier.free.fr/spip.php?article19>
- Assor, A., Kaplan, H., & Roth, G. (2002). Choice is good, but relevance is excellent: Autonomy-enhancing and suppressing teacher behaviours predicting students' engagement in schoolwork. *British journal of educationalpsychology*, 72(2), 261-278.
- Barch, D. M., & Dowd, E. C. (2010). Goal representations and motivational drive in schizophrenia: the role of prefrontal–striatal interactions. *Schizophrenia bulletin*, 36(5), 919-934.
- Corder, S.P. (1967). The significance of learners' errors. *International Review of Applied Linguistics*, 5(2–3), 161–169.
- Ellis, R. (1997). *S.L.A. research and language teaching*. Oxford University Press, 198 Madison Avenue, New York, NY 10016-4314.
- Estes, C. A. (2004). Promoting student-centered learning in experiential education. *Journal of Experiential Education*, 27(2), 141-160.
- Gass, S.M & Selinker, L. (2001). *Second language acquisition: An introductory course* (2nd ed). New Jersey: *Lawrence Erlbaum Associates*.
- Gregory, A. Cornell, D., Fan, X., Sheras, P., Shih, T., and Huang, F. (2010). Authoritative School Discipline: High School Practices Associated With Lower Bullying and Victimization. *Journal of Educational Psychology*, Vol.102, N°2, 443-496.<http://dx.doi.10.1037/a0018562>
- Harmer, J. (2007). *The practice of English language teaching*. : Pearson Longman.
- Harmer, J. (2007). *The practice of English language teaching*. Essex: Pearson Education Limited.
- Kimura, Y., Nakata, Y., & Okumura, T. (2000). Language learning motivation of EFL learners in Japan-A cross sectional analysis of various learning milieus. *Jalt Journal*, 47-65.
- Lee, J. S. (2012). The effects of the teacher–student relationship and academic press on student engagement and academic performance. *International Journal of Educational Research*, 53, 330-340.
- Louche, C., Bartolotti, C., & Papet, J. (2006). Motivation intrinsèque et présentation de soi à différentes instances dans une organisation. *Bulletin de psychologie*, 484 (4), 351-357.
- Mali, Y. C. G. (2015). Motivational factors in the Indonesian EFL writing classroom. *bahasa&sastra FPBS Universitas Pendidikan Indonesia*, Vol.15, No.1,
- Mali, Y. C. G. (2017). Motivational Teaching Strategies in Indonesian EFL Writing Classrooms. *Celt: A Journal of Culture, English Language Teaching & Literature*, 17(1), 60-85.
- Melanie. (2017). English Study Tip: Set S.M.A.R.T. Goals. Retrieved from <http://www.englishteachermelanie.com/english-study-tip-set-s-m-a-r-t-goals/>
- Ming-Te, W. & Eccles, J.S. (2013). School context, achievement motivation, and academic engagement: a longitudinal study of school engagement using a multidimensional perspective. *Learning and Instruction*, 28, 12-23. <http://dx.doi.org/10.1016/j.learninstruc.2013.04.002>
- Noddings, N. (2007). Aims, goals, and objectives. *Encounters in Theory and History of Education*, 8, 7 – 15: Stanford University.

- Reid, G. (2007). *Motivating learners in the classroom: ideas and strategies*. London: Paul Champman Publishing.
- Rubin, J. (1975). What the “good language learner” can teach us. *TESOL Quarterly*, 9(1), 41–51.
- Ryan, R. M., &Deci, E. L. (2000). Intrinsic and extrinsic motivations: Classic definitions and new directions. *Contemporaryeducationalpsychology*, 25(1), 54-67.
- Ryan, R. M., &Deci, E. L. (2000). Self-determination theory and the facilitation of intrinsic motivation, social development, and well-being. *American psychologist*, 55(1), 68.
- Ushioda, E. (2008). *Motivation and good language learners*. In Carol Griffiths (Ed.) *Lessons from Good Language Learners*. Cambridge: Cambridge University Press, 2008. *LenguasModernas*, (pp. 19-34).

Les formules alternatives pour l'insertion des jeunes non scolarisés et/ou déscolarisés : L'évaluation de l'expérience de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) dans les communes de Bané et de Bittou au

Burkina Faso

[Alternative formulas for the integration of out-of-school young people: Evaluation of the experience of the Accelerated Schooling/Bridging Strategy (SSA/P) in the communes of Bané and Bittou in Burkina Faso]

Tinsakré Konkobo

Ecole Normale Supérieure au Burkina Faso

Email : konkobo_tinsakre@yahoo.fr

Abdoulaye Ouédraogo

Ecole Normale Supérieure au Burkina Faso

Email : oued_abdoul2011@yahoo.fr

Résumé

Cet article évoque l'intérêt des mesures alternatives pour l'insertion des enfants et jeunes non scolarisés et /ou déscolarisés en général. Il prend le cas concret de la Stratégie de la Scolarisation Accélérée / Passerelle (SSA/P) dans la commune de Bané et de Bittou au Burkina Faso. Il s'agit d'une évaluation de la contribution de la SSA/P dans l'atteinte de l'objectif « Education Pour Tous ». Pour ce faire, nous avons interviewé les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la SSA/P dans les 2 communes concernées, ce sont en l'occurrence les animateurs des centres SSA/P, les apprenants (bénéficiaires), les comités de gestion des SSA/P, le coordonnateur, les superviseurs, les encadreurs pédagogiques et le point focal du Ministère de l'Education. Les réponses aux questions ont clairement montré que la SSA/P contribue énormément à la réalisation de l'éducation pour tous d'où la nécessité de la promouvoir et de l'étendre sur tout le territoire.

Mots clés : Education, non scolarisation, déscolarisation, mesures alternatives

Abstract

This article evokes the interest of alternative measures for the integration of children and young people not attending school and / or dropping out of school in general. It takes the concrete case of the Strategy of Accelerated Schooling / Gateway (SSA/P) in the commune of Bané and Bittou in Burkina Faso. This is an evaluation of the contribution of SSA/P in achieving the Education For All goal. To do this, we interviewed the various actors involved in the implementation of the SSA/P in the 2 municipalities concerned, these are the facilitators of the SSA/P centers, the learners (beneficiaries), the SSA/P management committees, the coordinator, the supervisors, the pedagogical supervisors and the focal point of the Ministry of Education. The answers to the questions clearly showed that SSA/P contributes enormously to the achievement of education for all, hence the need to promote and expand it throughout the country.

Keywords: Education, out-of-schooling, dropping out, alternative measures

0. Introduction

Tous s'accordent à dire que l'éducation est un droit inaliénable. Pourtant dans la réalité, l'effectivité de ce droit se fait toujours attendre dans diverses contrées. C'est pourquoi les États du monde se sont engagés pour l'Éducation Pour Tous (EPT) proclamée depuis 1990 à Jomtien en Thaïlande. Dès lors, chaque pays œuvre en ce qui le concerne à assurer à ses citoyens un minimum d'éducation permettant à chacun de s'insérer avec succès dans la vie active et de contribuer efficacement au développement socio-économique du pays.

Pour le cas spécifique du Burkina-Faso, si l'État a souscrit en faveur de l'Éducation Pour Tous, il n'en demeure pas moins que l'offre éducative publique ne parvient pas à absorber l'ensemble des besoins d'éducation des populations. En effet, beaucoup de jeunes et adolescents sont toujours en dehors de l'école et même parmi ceux qui y sont allés nombreux sont ceux qui abandonnent avant l'acquisition des compétences de base utiles à l'insertion socio-économique.

D'ailleurs, le rapport sur les Enfants et Adolescents en Dehors de l'École (EADE) version finale de juillet 2017, révèle que 51,4% des enfants et adolescents dont 52% de filles et 50,8% de garçons de 6 à 16 ans étaient en dehors de l'école en 2014 soit en termes absolus 2.634.000 individus avec une proportion plus élevée chez les 12-16 ans soit 60,1%.

C'est fort de ce constat que notre pays le Burkina-Faso en partenariat avec la Fondation Stromme Afrique de l'Ouest a eu l'ambition de mettre en œuvre la Stratégie de Scolarisation Accélérée/passarelle (SSA/P) et ce à travers des Organisations Non Gouvernementales (ONG) dont la Fondation pour le Développement Communautaire/Burkina-Faso (FDC/BF).

La mise en œuvre de la SSA/P est une alternative et même une nécessité pour la continuité éducative dans un contexte de profonde crise sécuritaire que traverse le Burkina-Faso. Comment donc ne pas mener une réflexion sur cette formule éducative qui à n'en pas douter contribue énormément à l'atteinte des objectifs de l'Éducation Pour Tous. (EPT)

Les raisons qui nous ont motivé à nous intéresser au thème sur la passerelle sont de divers ordres. Tout d'abord, nous sommes enseignants chercheurs en Sciences de l'Éducation et nous devons contribuer à l'atteinte de l'objectif « Education Pour Tous ». Par ailleurs, nous enseignons « l'évaluation » à l'École Normale Supérieure, et nous sommes en droit de participer à l'évaluation des éléments (pratique, projet, programme, action, etc.) qui contribuent à l'amélioration de l'éducation. Pour tout dire, nous voudrions approfondir nos connaissances sur la SSA/P et évaluer son apport dans l'Éducation pour tous. En outre, en termes d'intérêt de la recherche, nous pensons que les résultats de cette étude pourraient servir de base de données pour d'autres études et pourraient aussi orienter les prises de décision.

Cette recherche est organisée essentiellement en trois grandes parties : la problématique qui traite de la pratique et de la théorie relatives au sujet abordé ; la méthodologie qui explique comment nous nous sommes pris pour réaliser l'étude et enfin le traitement et l'analyse des résultats.

1. Exposition de la problématique

1.1. Constat du problème pratique de la non scolarisation et/ou de la déscolarisation

Avec l'avènement du Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base (PDDEB) Burkina-Faso en 2000, notre pays a connu un bon quantitatif en matière d'accès à l'éducation. En témoigne le tableau évolutif ci-dessous qui donne les indications concernant le taux brut de scolarisation (TBS) sur la durée du PDDEB

Tableau 1: Tableau évolutif du TBS au primaire de 2001 à 2010

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
TBS	43,8	47,5	52,2	56,8	60,7	66,5	72,5	72,4	74,8

Source : DEP/MEBA, annuaire statistique de 2001 à 2010

Ce tableau témoigne, à travers les données, que la période de mise en œuvre du PDEBB a effectivement enregistré une augmentation conséquente du taux brut de scolarisation qui est

parti de 43,3% en 2001/2002 à 74,8% en 2010 alors qu'à terme cet ambitieux plan prévoyait réaliser 70% de TBS. Cela est fort appréciable en matière d'accès à l'école mais à l'intérieur du système éducatif, on assiste à des cas de déperditions et à des abandons qui écourtent du même coup l'espérance de vie scolaire. En témoigne le tableau ci-dessous qui résume le taux de promotion, le taux de redoublement et le taux d'abandons au niveau national.

Tableau 2 : Taux de promotion, taux de redoublement, taux d'abandons au niveau national

	Taux de promotion			Taux de redoublement			Taux d'abandon		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CP1	87%	88,7%	87,8%	1,4%	1,3%	1,3%	11,6%	10%	10,8%
CP2	91,4%	93,7%	92,6%	5,9%	4,6%	5,3%	2,8%	1,5%	2,1%
CE1	84,9%	89,2%	87%	3,7%	3%	3,4%	11,4%	7,7%	9,6%
CE2	85%	91,7%	88,3%	7,60%	6,2%	6,9%	7,4%	2,1%	4,8%
CM1	79,9%	83,5%	79,7%	4,6%	4,4%	4,5%	19,4%	12,1%	15,7%
CM2				16%	19,1%	17,7%			

Source : annuaire statistique MENA 2020/2021

Le tableau 3 ci-dessous indique le taux de promotion, le taux de redoublement et le taux d'abandons au niveau de la province du Boulgou concernée par cette recherche.

Tableau 3 : Taux de promotion, taux de redoublement, taux d'abandons au niveau de la province concernée par l'étude

	Taux de promotion			Taux de redoublement			Taux d'abandon		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CP1	100%	100%	100%	0%	0%	0%	4,18%	3,30%	3,76%
CP2	100%	100%	97%	6%	4%	5%	3,96%	3,30%	3,64%
CE1	100%	100%	100%	0%	0%	0%	5,40%	4,14%	4,80%
CE2	91%	94%	93%	9%	5%	7%	6,89%	4,36%	5,67%
CM1	100%	100%	100%	0%	0%	0%	7,90%	5,01%	6,46%
CM2				94%	95%	95%	7,67%	4,12%	5,81%
Total	97%	99%	98%	15%	17%	16%	5,80%	3,99%	4,92%

Source : SEP de la DPEPPNF du Boulgou

La lecture croisée des deux tableaux 2 et 3 nous indique que les abandons et les redoublements persistent toujours à l'école primaire tant dans la province du Boulgou que sur le plan national. Ces taux sont élevés malgré une volonté politique affichée de les réduire. En effet le Décret 2008-236/PRES/PM/MEBA/MESSRS/MASSN/MATD du 08 mai 2008 portant organisation de l'enseignement primaire en son article 43 interdit formellement le redoublement au CP1 et à l'intérieur d'un même sous-cycle. On sait également que le décrochage scolaire précoce fait perdre de l'argent au contribuable en termes de dotation en cartable minimum, de matériel spécifique, de vivres pour les cantines étant donné que la plupart des cas les élèves sont bénéficiaires avant leur décrochage.

Il est reconnu que l'éducation est la clé de voûte du développement. Ainsi donc, il est nécessaire de rendre l'éducation accessible au grand nombre voire à tous car elle est facteur de croissance économique et de choix éclairé dans divers domaines de la vie surtout en cette époque d'insécurité et de lutte contre le terrorisme. Il est cependant regrettable de constater que dans les communes de Bané et de Bittou, il y a toujours des enfants en dehors de l'école

et même parmi ceux qui ont eu la chance de faire leurs premiers pas à l'école, beaucoup sont précocement déscolarisés au profit du commerce ambulant de marché en marché. Il y en a aussi qui font du jardinage ou bien l'orpaillage artisanal et d'autres encore suivent des recruteurs clandestins pour aller travailler dans les pays voisins. Cela a pour conséquence, la baisse du taux de scolarisation dans ces Communes. Pourtant le système éducatif burkinabè a pour finalités de « *faire du jeune burkinabè un citoyen responsable, producteur et créatif* » comme le stipule la loi No 013-2007/AN portant loi d'orientation de l'éducation en son article 13. Pour parvenir à cet idéal, l'État compte sur l'aide des ONG et comme le dit l'article 11 de la même loi « *la contribution à l'action éducative des associations et Organisations non gouvernementales est reconnue* » d'où l'engagement de la FDC/BF à mettre en œuvre la SSA/P dans les communes de Bané et Bittou sur financement de la Fondation Stromme Norvège. Pour mieux canaliser notre recherche, nous abordons certains aspects théoriques en lien avec le sujet traité.

1.2. La théorie de l'autodétermination de Deci et Ryan

Selon Edward Deci et Richard Ryan, les comportements des élèves s'expliquent par des raisons qui sont à la base de leur motivation. Ces facteurs peuvent être internes ou externes. De façon innée, tout individu cherche à satisfaire trois types de besoins psychologiques que sont : le besoin de compétence, le besoin d'autonomie et le besoin d'affiliation (mise en relation avec autrui et avec son entourage). Ces deux psychologues ont alors distingué trois principaux types de motivations à savoir l'intrinsèque, l'extrinsèque et l'amotivation.

La motivation est intrinsèque, lorsque l'individu s'engage de façon volontaire et spontanée dans une activité en raison de l'intérêt et du plaisir qu'il éprouve à effectuer cette activité, sans aucune récompense externe. C'est le plus haut niveau de l'autodétermination. La motivation extrinsèque, quant à elle, renvoie à la pratique d'une activité effectuée non en raison du plaisir qu'elle procure, mais pour des raisons souvent externes ou de récompense. L'amotivation se définit comme l'absence de motivation. Elle constitue le niveau le plus bas de l'autodétermination. Les élèves qui font preuve d'amotivation s'engagent dans les activités sans trop connaître la raison de leur implication et sans trop savoir ce que celle-ci leur apporte en retour.

Pour Deci et Ryan (1985), la motivation intrinsèque ne s'oppose pas à la motivation extrinsèque. Ils proposent plutôt de les considérer comme un continuum où les niveaux de motivation et d'amotivation fluctuent selon le degré d'adhésion de l'individu. Appliquée aux centres SSA/P, on peut affirmer que les apprenants s'inscrivent en droite ligne de la motivation intrinsèque car ils ont conscience de leur situation d'EADE. Ils savent qu'ils sont avancés en âge par rapport au recrutement à l'école primaire et travaillent à donner le meilleur d'eux-mêmes dans les apprentissages.

1.3. La théorie socioconstructiviste de Vygotsky

Cette théorie reprend les idées principales du constructivisme de Piaget en y ajoutant le rôle social des apprentissages. Vygotsky (1934) pense que le développement de la pensée va du social à l'individuel. Le socioconstructivisme soutient par ailleurs que les connaissances humaines bien qu'étant individuelles et personnelles se construisent par le truchement des expériences et des découvertes faites dans la vie sociale. Vygotsky a aussi développé le concept de Zone Proximal de Développement appelé ZPD qui est la différence entre ce qu'un individu peut réaliser seul (ce qui est son niveau de développement actuel) et ce qu'il peut réaliser avec le concours d'autres personnes ayant des compétences plus poussées (ce qui est son niveau de développement potentiel). Ce sont ces deux niveaux de développement qui favorisent la construction des connaissances. Également, l'apprentissage socioconstructiviste exige de l'individu une interaction forte avec le milieu social dont il est issu. À l'école les élèves n'apprennent pas seulement grâce à la transmission des connaissances par l'enseignant mais aussi par les interactions avec les pairs car le travail coopératif est constructif.

En considérant que l'un des principes du socioconstructivisme est de faciliter les échanges entre les membres d'un même groupe d'individus, on peut dire que cette théorie est au cœur des apprentissages dans les centres SSA/P étant entendu qu'on est en présence d'enfants à sensibilités différentes qui interagissent entre eux et entre leurs animateurs.

1.4. Clarification du concept – SSA/P et des éléments qui l'entourent

La « SSA/P » est l'acronyme de stratégie de scolarisation accélérée avec passerelle. Selon le Larousse 2020 La stratégie est « l'art de coordonner des actions, de manœuvrer habilement pour atteindre un but », Bago (2010) explicite davantage en disant que la stratégie est un ensemble cohérent d'activités organisées et planifiées dans le temps et dans l'espace, ainsi que la mise en œuvre des moyens humains, matériels et/ou financiers nécessaires à leur exécution en vue d'atteindre un objectif précis et dans le cas présent, accroître de façon rapide la scolarisation dans une zone donnée. Concernant la Stratégie de Scolarisation Accélérée/passarelle (SSA/P) c'est une formule éducative accélérée permettant aux enfants (garçons et filles) de 8 à 12 ans non scolarisés ou déscolarisés précoces (1^{ère} ou 2^{ème} année/CP1 ou CP2) de l'école classique, d'être transférés en 4^{ème} année (CE2) de l'école primaire ou à défaut dans les classes de niveau inférieur 3^{ème} année (CE1), après 9 mois d'enseignement. Initiée au Mali en 2004, deux autres pays que sont le Burkina-Faso et le Niger l'expérimentent respectivement en 2006 et en 2007

Ses objectifs les plus prononcés sont :

- Accroître le taux brut de scolarisation en vue d'une contribution à l'atteinte des objectifs de l'EPT et de ceux du millénaire pour le développement,
- Réduire le travail des enfants et le mariage précoce des filles par la scolarisation,
- Promouvoir le droit de l'enfant et de la fille en particulier par l'accès à l'éducation et aux pièces d'état civil
- Promouvoir l'emploi local

En termes d'approche pédagogique la SSA/P s'en tient à celle en vigueur dans le pays d'accueil.

La stratégie est spécifique en ce sens qu'elle utilise le bilinguisme (deux mois d'enseignement en langue nationale pour permettre à l'apprenant de lire, écrire et compter) et aussi le couplage des enseignements en calcul c'est-à-dire l'étude de l'addition/soustraction et de la multiplication/division au cours de la même séance. En lecture on étudie 3 à 4 sons en une séance, d'où le caractère accéléré. Le rythme scolaire est aussi soutenu quand on sait qu'il y a 6 jours de classe par semaine, 34 heures de cours par semaine, 34 semaines de cours par an et un congé de seulement une semaine en fin de chaque trimestre. (p.5).

La SSA/P est très bien suivie dans sa mise en œuvre et elle fait l'objet d'évaluation périodique de la part de ses initiateurs. Au sein du Ministère de l'Éducation (MENAPLN) il y est créé un secrétariat permanent par arrêté N 2019-00157/MENAPLN/CAB/SP-SSAP du 10 juillet 2019. En plus des contrôles continus que sont les devoirs journaliers, il y a trois sortes d'évaluations pendant l'année scolaire : la première à la fin de phase langue nationale en fin novembre, la deuxième à mi-parcours en fin mars et enfin la troisième à partir de la 3ème semaine du mois de juin.

L'approche SSA/P est mise en œuvre dans les communes de Bané et de Bittou depuis Septembre 2018. Des groupes très stratégiques dans la réussite du projet ont été définis tels que le village, le Conseil municipal et les services techniques déconcentrés du MENAPLN avec des rôles bien précis pour chaque groupe :

Notre hypothèse principale de recherche est la suivante : La mise en œuvre de la stratégie de scolarisation accélérée/passarelle contribue positivement à l'atteinte de l'objectif « Education Pour Tous ».

2. Méthodologie

Comme méthode de recherche, nous sommes allés dans le sens d'une recherche mixte c'est-à-dire que nous avons combiné la méthode quantitative à celle qualitative. En effet certaines données à recueillir notamment celles relatives aux questions d'enquête sont quantifiables à travers des tableaux et des statistiques tout comme d'autres ont pour but de nous faire comprendre certains aspects non chiffrés de la recherche à travers les entretiens.

2.1. Champ de l'étude

Notre champ d'étude se situe dans la province du Boulgou où se situe Bané et Bittou.

Sur le plan éducatif, la province abrite une direction provinciale de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle qui compte treize (13) Circonscriptions d'éducation de base correspondant aux treize départements. Notre recherche se déroule dans les départements de Bané et de Bittou qui abritent chacun dix (10) centres SSA/P depuis la rentrée scolaire 2018/2019, soit un total de vingt (20) centres.

2.2. Population

La population d'étude est constituée des acteurs intervenant dans la mise en œuvre de la SSA/P et aussi ceux intervenant dans l'enseignement primaire. C'est principalement ces acteurs qui peuvent apprécier la contribution de cette formule innovante d'éducation dans l'atteinte des objectifs de l'Education Pour Tous de manière objective. Étant impliqués directement dans l'enseignement/ apprentissage et dans le suivi –supervision au niveau de ces centres jusqu'aux écoles primaires d'accueil, ils font des critiques et suggestions aux fins d'amélioration. La population d'étude est composée alors comme suit :

- Les animateurs /animatrices des centres à passerelles : Étant les premiers acteurs dans la prise en charge des apprenants, leur avis sur la contribution de la SSA/P à l'éducation pour tous est primordiale.
- Les apprenants des centres à passerelle : Ils sont les mieux placés pour apprécier la seconde chance que leur offre la formule dans l'accès à une éducation de qualité.
- Les directeurs des écoles primaires classiques d'accueil : Leur point de vue sur les aptitudes des transférés à poursuivre leur cursus scolaire est essentiel.
- Les COGES des centres : Les parents d'élèves sont les bénéficiaires à travers leurs enfants. Ils pourront donner leurs avis sur l'intégration des centres dans les différents villages et leur contribution à l'éducation des enfants.
- Le coordonnateur- éducation et les superviseurs des centres à passerelle : De par leur position hiérarchique dans la chaîne de mise en œuvre de la stratégie dans les deux communes, ils sont très bien placés pour faire l'état de lieux de l'impact de la SSA/P.
- Les encadreurs pédagogiques en service dans les CEB de Bané et Bittou : Leur rôle de formateur et d'accompagnateur des animateurs dans les activités d'enseignement/apprentissage au niveau des centres à passerelle est capital et leurs avis concernant la pertinence de la formule est nécessaire.
- Le point focal SSA/P de la DPEPPNF du Boulgou : En tant que représentant du Directeur Provincial, il participe périodiquement aux rencontres bilan de la mise en œuvre de la SSA/P. Son point de vue sur la pertinence et l'impact de la formule dans l'EPT au niveau des deux communes est nécessaire.

2.3. Échantillonnage

Nous avons choisi de mener notre enquête à partir d'un échantillon non probabiliste.

En résumé l'échantillon se présente comme suit :

- L'ensemble des animateurs des deux communes soit 20 animateurs
- 25 apprenants par commune soit 50 apprenants en tout

- 5 membres des COGES par commune soit 10 personnes dans les deux communes
- 5 directeurs d'écoles d'accueil par commune soit 10 directeurs d'écoles d'accueil
- 1 coordonnateur des centres SSA/P
- 1 encadreur pédagogique par CEB soit 2 encadreurs pédagogiques en tout
- 1 superviseur des centres SSA/P par commune soit 2 superviseurs
- Le point focal SSA/P de la Direction de l'éducation du Boulgou

2.4. Méthode de traitement et d'analyse des données

Pour le traitement et l'analyse des données recueillies, nous avons utilisé le logiciel Excell (pour le quantitatif) et l'analyse de contenu (pour le qualitatif).

3. Les résultats de la recherche

Cette partie fait ressortir les éléments des résultats obtenus sur la base des investigations du terrain.

Dans un premier temps, pour le compte de cette recherche, nous avons voulu connaître comment les élèves sont arrivés au centre afin d'améliorer les canaux favorisant l'accès au centre. Face à cette préoccupation, les réponses se présentent comme suit :

Tableau 4 : Accès des élèves au centre

Réponses	Fréquences	Pourcentage
L'influence des camarades	8	16%
Recrutement porte à porte	4	8%
Recrutement dans le centre	38	76%
Total	50	100%

Source : Nos entretiens de mai 2022

Il ressort du tableau ci-dessus que parmi les participants à l'étude, 8 ont accédé au Centre suite à l'influence de leurs camarades ; 4 ont été recrutés par le porte à porte, enfin 38 ont été recrutés dans le centre.

Répondant à nos questions, la plupart des apprenants disent qu'ils ont été inscrits dans les centres par leurs parents sauf quelques-uns qui sont venus d'eux-mêmes en suivant leurs camarades (4 au centre numéro 5, 3 au centre numéro 8 et 1 au centre numéro 2). Dans le centre numéro 4, 4 apprenants disent que « *c'est la maitresse qui est venu dans notre maison pour prendre nos noms* » pour ainsi dire qu'ils ont été recrutés de porte en porte par l'animatrice. De ces données, ce dégage le résultat (le constat selon lequel) les acteurs de la SSA/P doivent mettre l'accent sur le recrutement de la porte à porte car 8% seulement ont été accédé au centre à travers la porte à porte. Nous sommes convaincus que certains jeunes non scolarisés et / ou déscolarisés n'ont pas eu accès au centre car ils n'ont pas été informés de l'existence du centre. Par ailleurs, certains parents même s'ils ont été informés pourraient refuser d'envoyer leurs enfants au centre et seul la porte à porte pourrait inciter les parents à envoyer les enfants au centre.

Par ailleurs, lors de cette étude nous avons voulu comprendre non seulement le statut, c'est-à-dire la situation des apprenants avant leur arrivée au centre. Ce qui nous clarifie sur le taux des jeunes non scolarisés et ceux qui ont quitté l'école à mi-parcours.

Tableau 5 : Statut/situation et raisons de l'inscription au centre

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Non scolarisés	34	68%
Déscolarisés	16	32%
Age d'aller à l'école dépassé	50	100%
Sortis de l'école pour garder les animaux et cultiver au champ	22	44%
Insuffisance de moyens (scolarité, fournitures scolaires, nourriture, habillement)	28	56%

Source : Nos entretiens de mai 2022

Sur les 50 apprenants interrogés, 34 sont des non scolarisés tandis que 16 sont des déscolarisés précoces. Ils sont conscients que leurs âges ne les permettent plus d'être recrutés au CP1 d'où leur inscription dans la passerelle. Dans tous les centres, ils affirment apprendre à lire, à calculer et à écrire des leçons pour apprendre. et « *aller au CE2 (classe supérieure dans les écoles classiques) l'année prochaine* » comme le souhaite cette apprenante du centre numéro 10.

Tableau 6 : Difficultés rencontrées par les apprenants

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Non maîtrise de la langue	47	94%
Insuffisance de la cantine scolaire	36	72%
Sérvices corporels par certains animateurs	19	38%
Insuffisance du matériel comme les tables bancs	22	44%

Source : Nos entretiens de 2022

Selon eux, la principale difficulté d'apprentissage réside dans leur non maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit. Ils aimeraient aussi être pris en compte dans la dotation vivres cathwell pour pouvoir manger à la cantine comme les élèves de l'école classique. Quelques apprenants ont évoqué les sérvices corporels et l'insuffisance de places (tables bancs). Ce qui nous amène à dire qu'il faut consacrer une grande partie des langues locales dans la SSA/P. Par ailleurs, les animateurs doivent recevoir une formation sur les pratiques interdites dans l'enseignement comme les sérvices corporels.

La mesure du bien-fondé de la SSA/P a été faite sur la base des entretiens avec les acteurs autres que les apprenants. Il s'est agi essentiellement de recueillir des données qualitatives. En effet, les membres de COGES que nous avons interrogés occupent le poste de président de la structure et ils adhèrent tous à la philosophie de la stratégie qui est d'offrir une chance à tous pour aller à l'école. Au départ ils s'inquiétaient du fait que les enseignements débutent en Moore mais ils se rassurent après la transition sur le français. Un répondant a même dit que « je

croyais qu'on venait pour enseigner du Bantaaré à nos enfants. On ne comprenait pas que c'était pour se servir du mooré pour bien apprendre le français ». Ils affirment qu'ils s'impliquent dans le bon fonctionnement des centres en sensibilisant les autres parents sur l'importance des centres, et en veillant à la régularité de la fréquentation des apprenants. Ils pensent que les centres vont contribuer à éveiller les enfants et à les préparer pour rejoindre l'école classique. C'est le caractère précaire des centres qui est une difficulté pour eux car comme le déplore un répondant, « *À cause du vent et des animaux qui dégradent les seccos, nous sommes obligés de renouveler à chaque fois le hangar pour préserver l'ombre* ».

Après la synthèse des données recueillies à travers les questionnaires et les entretiens, nous passons alors à leur analyse.

3.1. Analyse des résultats issus des questionnaires

À partir des réponses fournies par les animateurs, nous notons que ces derniers sont en première ligne pour l'enrôlement gratuit des apprenants et aussi qu'ils s'attellent à la gestion pédagogique et administrative des centres par la dispensation des cours à travers les méthodes d'enseignement dites actives participatives. À l'analyse, on se rend compte que des actes palpables sont posés dans le cadre de la SSA/P qui à terme vont influencer positivement l'accès à l'éducation et partant, la qualité de l'éducation.

Quant aux données collectées auprès des directeurs d'écoles d'accueil, c'est le transfert des apprenants à l'école classique qui est considérée comme action forte car selon eux, sans le transfert il n'y a pas de poursuite du cursus scolaire pour aucun apprenant.

Les acteurs du suivi-contrôle que sont les conseillers pédagogiques, les superviseurs, le point focal et le coordonnateur ne manquent pas aussi d'apprécier positivement l'impact des centres dans les villages bénéficiaires. Ils citent volontiers les actions fortes et décisives posées par la SSA/P que sont le mapping en faveur des centres, la sensibilisation et la mobilisation sociale, l'acquisition d'équipement et de mobilier scolaire.

Les données quantitatives issues des statistiques liées au nombre de villages couverts par la stratégie et celles en rapport avec les effectifs d'enfants enrôlés et transférés dans les écoles d'accueil sont des indicateurs forts de l'éducation pour tous souhaité par les normes et politiques éducatives.

Par ailleurs, les acteurs s'accordent à reconnaître que le fonctionnement des centres n'est pas un long fleuve tranquille. En effet, *les déperditions sont nombreuses* comme le déplore le coordonnateur de la SSA/P attestant ainsi que des difficultés multiples gangrènent la réussite de cette formule dans les communes de Bané et de Bittou.

3.2. Analyse et interprétation des résultats issus des entretiens

Les résultats issus des entretiens avec les membres des COGES et des apprenants sont d'ordre qualitatif. En effet, en se prononçant tous en faveur des centres à passerelle, on en déduit que les parents ont compris la philosophie de la passerelle et c'est d'ailleurs cet état d'esprit qui motive beaucoup d'entre eux à y envoyer leurs enfants conscients que cette formule alternative contribue à ramener leurs enfants hors école dans le système éducatif. Ce même état d'esprit se constate chez les apprenants.

4. Discussion

Après avoir présenté et analysé les résultats, il convient maintenant de les interpréter. Tout d'abord, nous rappelons que nous avons recueilli les données à travers un échantillon assez représentatif, en soumettant des questionnaires d'enquête et des entretiens oraux. Ainsi nous nous sommes rendus dans 20 centres SSA/P de 2 CEB pour ventiler les questionnaires et interroger des apprenants et des membres de COGES. Nous avons interagi avec le coordonnateur de la SSA/P à Tenkodogo et avec le point focal de la SSA/P au niveau de la

Direction de l'Éducation (DPEPPNF). Toutes ces personnes se sont montrées sensibles et accueillantes et nous ont fourni de manière franche les réponses, ce qui dénote à n'en pas douter de la pertinence de notre thème auprès du public cible.

En réalité, les populations ont intégré les centres SSA/P dans leur perception de l'éducation au même titre que les écoles primaires classiques. Il y a des enquêtés, surtout parmi les parents d'élèves qui se réjouissent du fait que des enfants sont repêchés, donc soustraits du désœuvrement qui selon eux peut nourrir la tentation de gain facile et rapide en rejoignant les groupes terroristes.

Aussi à la lumière des différents avis que nous avons collectés auprès des animateurs, nous retenons entre autres que sur le chemin de l'école le nombre d'enfants a augmenté. Cela est d'autant vrai qu'en faisant le rapport des apprenants transférés les trois dernières années sur l'ensemble des élèves de l'année scolaire en cours dans les deux communes, on remarque qu'environ 8 élèves sur 100 sont issus de la passerelle ce qui représente un pourcentage de 7,51%. Sur l'ensemble des élèves de la province ce taux représente 1%. Cet indicateur nous permet d'apprécier le niveau quantitatif des résultats engrangés par la SSA/P et apparaît donc comme une alternative dont la promotion doit se poursuivre.

Les encadreurs eux, ne doutent pas un seul instant que la SSA/P est pertinente quand ils disent qu'il y a une mobilisation endogène forte autour d'elle et qu'elle contribue à la l'atteinte des objectifs de l'EPT si les normes de mise en œuvre sont respectées par les acteurs tout au long de la chaîne.

Les superviseurs se prononcent aussi positivement Les statistiques qu'ils ont fournies pour chaque commune témoignent de l'enrôlement de plusieurs enfants à travers les villages, lesquels enfants rejoignent plus tard les écoles d'accueil du fait du transfert pour poursuivre normalement le cycle primaire. Ils disent que le taux de scolarisation croît dans la zone malgré des difficultés rencontrées çà et là dans la mise en œuvre de la SSA/P.

Avec les directeurs d'écoles d'accueil le but du questionnaire est que nous avons voulu connaître leur capacité d'accueil des transférés. Quelques écoles accueillent sans discontinuer depuis 3 ans, mais d'autres quittent le système d'accueil après un ou deux transferts parce la cible à enrôler a été épuisée du village et aussi à cause du caractère mobile des centres. Ils sont tous aussi convaincus de l'importance de la SSA/P étant donné que la majorité souhaite même la création de centres dans chaque école.

Le même son de trompette est entendu du coordonnateur et de la part du point focal SSA/P de la DPEPPNF. Tous les deux font un bilan positif depuis quatre ans que la formule est mise en œuvre. Les données ont montré que 1% des élèves au niveau de la province est issu de la SSA/P mais cela est appréciable et la généralisation est souhaitée sur toute l'étendue du territoire de la province.

Au regard des résultats de notre recherche nous disons que notre hypothèse selon laquelle la SSA/P participe positivement à l'atteinte de l'objectif « Education Pour Tous » est confirmée.

5. Conclusion

Au terme de notre étude sur la contribution des formules alternatives d'éducation à la réalisation de l'Éducation Pour Tous, nous constatons que les conditions d'accès à l'école primaire telles qu'édictées par le décret 2008-236/PRES/PM/MEBA/MESSRS/MASSN/MATD du 08 mai 2008 portant organisation de l'enseignement primaire ne permettent pas de prendre en compte tous les enfants surtout les plus âgés. En effet, l'article 33 du décret stipule que « *l'accès en première année de l'enseignement primaire est ouvert à égalité de sexe aux enfants âgés de 6 ans au moins et de 8 ans au plus au 31 décembre de l'année de recrutement* » alors que l'EPT a pour ambition de

ne laisser aucun enfant en marge de l'éducation. D'où la participation des ONG qui, aux côtés de l'État développent aussi des initiatives éducatives visant à donner une chance à ces enfants qui ont dépassé l'âge du recrutement au primaire de prendre le chemin de l'école. Notre réflexion s'est focalisée sur la mise en œuvre de la formule éducative SSA/P pour évaluer sa contribution à l'EPT dans deux communes de la province du Boulgou.

Notre recherche a fait ressortir que la SSA/P apporte une contribution appréciable à l'intégration des enfants hors écoles dans le système éducatif et partant une contribution remarquable à l'éducation pour tous. Les acteurs soulignent la pertinence de la stratégie malgré les difficultés qui sont liées à sa mise en œuvre et demandent sa promotion et sa généralisation.

Après la construction des centres, le recrutement des animateurs, la mobilisation sociale, le mapping, l'enrôlement des apprenants, l'achat d'équipement et de mobilier scolaire c'est quelques 1378 élèves qui ont eu la chance de poursuivre les études primaires. En tout état de cause l'État burkinabé et ses partenaires sont interpellés pour une implication plus forte afin de garantir à tous le droit à l'éducation. Lors d'une prochaine étude nous pourrions réfléchir sur comment faire pour mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre de la SSA/P.

6. Bibliographie

- BAGO, L. (2010). *Les centres à passerelle, une alternative à la problématique de la scolarisation et des déperditions. Mémoire de fin de formation à l'emploi d'inspecteur de l'enseignement du premier degré*. ENSK : koudougou
- BOUGSSERE, A. (2020). *La réussite scolaire des apprenants transférés des centres de la stratégie de scolarisation accélérée/passerelle(ssap) dans les écoles primaires: une étude du cas des apprenants de la province du K ouritenga*. Koudougou.
- Burkina-Faso. (2010). *Programme d'enseignement dans les centres à passerelle. Ouagadougou*. MENA.
- Burkina-Faso, Assemblée Nationale. (s.d.). *loi 013-2007 portant loi d'orientation de l'éducation du 30 juillet 2007*. Ouagadougou.
- Dictionnaire. (2020). *Le petit Larousse*.
- KI-ZERBO, J. (1990). *Eduquer ou périr*. Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique : Dakar
- KOM, A. (1996). *Education et démocratie en Afrique, le temps des illusions*. Harmattan : Paris
- MASSIMBO, Z. R. (2005). *Place et rôle des ONG dans l'éducation pour tous au Burkina-Faso: l'expérience de BorneFonden dans la province du Boulgou*. Koudougou.
- MEBA. (2010). *Module de formation des enseignants en pédagogie différenciée, pédagogie de groupe et tutorat*. Ouagadougou.
- OUEDRAOGO, H. (2006). *Education pour tous et participation Communautaire. La contribution des écoles communautaires à la réalisation de l'objectif éducation pour tous dans la province du Bazéga: Cas des écoles communautaires de la FDC. Mémoire d'IEPD*. Koudougou ENS/UK.
- Stromme, F. (2018). *Manuel de formation initiale des animateurs de la SSA/P*.
- Stromme, F. (Niamey du 23 au 27 juillet 2018). *Atelier de formation des coordonnateurs, superviseurs et conseillers pédagogiques. Cahiers du participant 1,2,3*.
- UNESCO. (1990). *Forum mondial de l'éducation*. Jomtien.
- UNESCO. (2000). *Cadre d'actions de Dakar: l'éducation pour tous, tenir nos engagements collectifs, forum mondial sur l'éducation*. Dakar.
- UNESCO. (5-9 Mars 1990. Jomtien, Thaïlande 180 Pages). *Répondre aux besoins éducatifs fondamentaux: une vision pour les années 1990, Document de référence, Conférence mondiale sur l'éducation pour tous(EPT)*. Jomtien.

Processus d'assimilation dans l'espace du développement : le construit de l'autorégulation cognitive dès la 2^{ème} enfance (2 à 5/6ans)

[Process of assimilation in the space of development : the construction of cognitive self-regulation from 2nd childhood (2 to 5/6 years)]

NGONO OSSANGO PANGRACE¹

Enseignante Universitaire/Cameroun

E-mail : ngonopan@gmail.com

Résumé

Prenant prétexte conceptuel l'adaptation de Piaget, l'article analyse le caractère hybride et pragmatique du processus d'assimilation dans un espace du développement de l'enfant face à la modalité de l'autorégulation cognitive. Outre, les autres mécanismes évoqués par Piaget, la deuxième enfance est reconnue comme une période critique pour le développement de l'autorégulation cognitive. La recherche décrit comment les mécanismes d'assimilation influence la capacité d'autorégulation chez l'enfant âgé de 2 à 5 ans. L'objectif est d'examiner comment la pratique de l'assimilation dans le cadre du développement favoriserait la capacité d'autorégulation. Le cadre de développement qui a servi d'expérience est l'école Maternelle d'Application de Mokolo I groupe II dans la ville de Bertoua, région de l'Est – Cameroun. Les investigations ont été sur la base d'un guide d'entretien en prenant appui sur la méthode clinico-critique. L'analyse de contenu thématique à travers une grille a été retenue grâce à la technique en continue. A l'issue des interprétations, il apparaît que lorsque le cadre de développement dès la deuxième enfance valorise la pratique d'assimilation comme une stratégie, les enfants développent facilement l'autorégulation cognitive.

Mots-clés : 2^{ème} enfance, autorégulation cognitive, Assimilation, jeu symbolique, développement, schème, autorégulation.

Abstract

Taking the conceptual pretext of Piaget's adaptation, the article analyzes the hybrid and pragmatic character of the process of assimilation in a space of child development faced with the modality of cognitive self-regulation. In addition to the other mechanisms mentioned by Piaget, second childhood is recognized as a critical period for the development of cognitive self-regulation. The research describes how the mechanisms of assimilation influence the capacity for self-regulation in children aged 2 to 5 years. The objective is to examine how the practice of assimilation within the framework of development would promote the capacity for self-regulation. The development framework that served as an experiment is the Maternal Application School of Mokolo I group II in the city of Bertoua: Eastern region – Cameroon. The investigations were based on an interview guide based on the clinico-critical method. The thematic content analysis through a grid was retained thanks to the continuous technique. At the end of the interpretations, it appears that when the development framework from second childhood values the practice of assimilation as a strategy, children easily develop cognitive self-regulation.

Keywords: 2nd childhood, cognitive self-regulation, Assimilation, symbolic play, development, scheme, self-regulation.

¹ Ph.D. en Psychologue du Développement Humain, chargé de cours à l' Université de Yaoundé I, Enseignante associée à l'Université de Bertoua, Adventiste et de l'Institut Universitaire Catholique. Yaoundé

0. Introduction

La deuxième enfance est l'étape du développement qui se situe de 02 ans à 5/6 ans. C'est un âge caractéristique de la pensée préopératoire. Ce stade de l'enfance correspond à l'âge de préparation à la scolarité obligatoire. La pensée de l'enfant à cet âge se veut « égocentrique », « associative », « pré conceptuelle », « holistique. Selon Piaget et Inhelder l'égocentrisme évoqué ici n'a pas de connotation péjorative (1980). L'enjeu à cet âge se veut d'abord personnel, c'est-à-dire que le jeune enfant envisage le monde selon son propre perspectif et n'est pas toujours capable de prendre en compte le point de vue d'autrui. C'est un moment marqué par le développement de la fonction symbolique, c'est-à-dire la capacité d'avoir des représentations mentales. Une telle évolution de la pensée implique que l'intelligence des enfants devienne progressivement plus conceptuelle. Les enfants utilisent les symboles et les transforment au gré de leur imagination (Boyd et Bee, 2017; Papalia et Martorell, 2018). A ce stade la pensée symbolique :

met à profit les avancées cognitives propres à la période préscolaire. D'autre part, ces capacités sont mises au service de l'affect puisque l'enfant exprime, par le jeu, ses expériences et les émotions qu'elles suscitent ce qui lui procure un sentiment de contrôle sur eux qui satisfait à la fois ses besoins intellectuels et affectifs (...) Dans le parcours développemental, le jeu symbolique précéderait ainsi le langage comme moyen d'expression privilégié des sentiments (Deneault, Lefebvre et Rousseau 2014, p. 302).

Aussi, la pensée égocentrique se manifeste de deux façons lorsqu'il est question des phénomènes naturels : l'animisme et l'artificialisme. La pensée animiste consiste à prêter des caractéristiques humaines à des objets inanimés ou à des animaux. Ainsi, l'enfant part de ce qu'il connaît le mieux, pour généraliser à ce qui n'est pas humain. L'artificialisme, quant à lui, est le fait de considérer que tout a été fait pour et par les êtres humains (Boyd et Bee, 2017; Bouchard, Fréchette et Gravel, 2008; Papalia et Martorell, 2018).

Cette période est reconnue par Blair et Diamond comme une période critique pour le développement de l'autorégulation (2008). De par la logique critique de cette période, les régions du cerveau qui joueraient un rôle dans l'autorégulation seraient malléables, les régions continueraient à se structurer en étant sollicitées de façon répétée. Le cadre de développement au préscolaire se doit engager les situations adaptatives qui favoriseraient le développement des habiletés liées à l'autorégulation. Les situations stimulantes dans le cadre de développement vont devoir permettre aux aires correspondantes de son cerveau d'atteindre leur plein potentiel (Bodrova et Leong, 2008; Bouchard, 2010). Le développement cognitif à cet âge est le fruit d'interactions complexes entre la maturation du système nerveux et du langage ; cette maturation est fonction des interactions sociales et physique qui nous entourent. C'est en agissant sur son environnement que l'enfant de 2 à 5/6 ans construit ses premiers raisonnements. L'apprentissage consiste à cet effet à une adaptation des schèmes de pensée à des nouvelles données du réel.

L'intelligence préopératoire serait une pensée cognitive qui se réalise dans l'interaction entre l'enfant et son environnement physique et social. Dans un cadre de développement riche, stimulant et varié, l'enfant peut manipuler des objets, découvrir leurs caractéristiques, les organiser en catégories, dans le but de développer ainsi graduellement sa capacité d'abstraction. En observant l'effet de ses gestes sur les objets, Zelazo indique que l'enfant établit graduellement des relations de cause à effet (2013). Ses jeux et ses échanges avec les autres enfants l'amènent par exemple à observer, à anticiper, à imiter, à négocier et à se poser des questions. Par le langage, il élabore sa pensée (Bouchard, 2010). Il trouve des façons variées de faire les choses. Les connaissances et les expériences métacognitives devraient être à développer. L'adulte jouerait ainsi un rôle assez important, et pourrait permettre le développement de la zone proximale de développement. Ainsi,

L'enfant peut démontrer de meilleures habiletés cognitives, un niveau plus élevé d'autorégulation, une plus grande capacité de concentration qu'en dehors du jeu. (...) Dans le cadre du jeu, l'attention est autorégulée, elle est contrôlée par l'enfant. Par exemple, la pratique du jeu augmenterait les habiletés

d'autorégulation verbale des enfants, et aurait des effets bénéfiques sur leur capacité à attendre et sur leurs fonctions exécutives (Deneault, Lefebvre et Rousseau 2014, p. 303).

Développer la trame de la zone proximale de développement consiste à prioriser le l'imitation, le dessin, le jeux symbolique et l'image mentale. Au-delà de la maturation neurobiologique, à cette période, l'autorégulation pourrait être influencée par divers facteurs environnementaux, tels que la qualité du lien parental et la qualité de l'environnement dans lequel l'enfant évolue (Edossa, Schroeders, Weinert, et Artelt, 2018). À ce sujet, les auteurs tels que Diamond et Lee ont souligné que l'autorégulation pourrait être favorisée en contextes éducatifs lors de la petite enfance (2011). L'enfant acquiert des aptitudes et des habiletés intellectuelles importantes qui lui serviront notamment au moment de son entrée à l'école, en particulier en ce qui a trait au langage et aux mathématiques. De plus, les habiletés de planification évoluent considérablement pendant cette période. En effet, à partir de 4 ans, les enfants peuvent planifier des événements simples et familiers. La découverte l'intéresse maintenant plus que la répétition.

1. Méthodologie

Conformément au cadre théorique privilégié, le processus d'assimilation des objets de l'environnement à travers la conduite de l'autorégulation cognitive sera le cadre structurant pour le choix des variables à mesurer. La méthodologie adoptée par la recherche adopte un devis qualitatif. L'assimilation sur le plan opérationnel engrange un nombre de modalités plus ou moins explicite. Il s'agit de faire un recours aux savoirs professionnels des parents ou de leurs substituts dans un cadre de développement humain. L'assimilation pourrait être considérée comme l'une des conditions à la réalisation de l'apprendre durant la petite enfance. Le devis est qualitatif et le type de recherche est l'étude de cas « l'études cas s'inscrit dans le contexte quotidien des participants afin de se baser sur leur perspective pour mieux comprendre le cas en profondeur en reconnaissant sa complexité et son contexte » (Fortin et Gagnon, 2016, p. 197).

Cette recherche exprime aussi, selon l'axe du sens pratique, la nature de vivre la pratique au préscolaire tel qu'il est appréhendé par l'enseignant, l'apprenant dans le faire quotidien lui-même, dans ses exigences, ses contraintes, son contexte, ses normes et règles énoncées et perçues, etc., c'est-à-dire dans son habitus professionnel. L'étude a opté pour les entretiens clinico-critiques, autant pour les professionnels que pour les enseignants. Ces entretiens ont porté sur 06 cas de professionnels. Pour ce qui était des enfants il fallait préciser certaines cohérences avec la tâche de la maitresse. L'analyse de contenu en continu sera la technique de compréhension des données. Cependant Corbeille et rivière vont intégrer au tant les activités avec les enfants que celles des entretiens semi-directifs (2014).

Il ne va pas de soi dans cette article de décrire les tâches avec les enfants. Précisons que l'entretien que nous avons utilisé ici est le processus clinique-critique de Piaget. C'est une forme de dialogue entre un expérimentateur psychologue et un sujet qui consiste, pour le premier, à discuter avec le moins de contrainte méthodologique possible avec le second, dans le but de découvrir la connaissance que ce sujet a d'un certain concept ou d'un certain objet. Cette discussion se fait généralement à propos d'un objet concret. C'est un entretien d'exploration critique qui permet d'étudier de manière heuristique les processus cognitifs et non les conduites directement observables. Pour ce qui est des enfants, chaque entretien reste adapté à l'enfant. (Savoie-Zajc, 2009 ; Droisy, Oubraytrie-Roussel et Mottay, 2014).

La principale idée de Piaget est qu'il est indispensable de comprendre la formation des mécanismes mentaux de l'enfant pour capter sa nature et son fonctionnement à l'âge adulte (1969). Sa théorisation pédagogique s'est basée sur la psychologie, la logique et la biologie. Il importe de comprendre que le savoir n'est pas une copie de la réalité, mais le produit d'une interrelation de la personne avec son entourage. Il s'agit d'interroger les professionnels sur la capacité qu'ils ont à aménager le cadre développement au préscolaire pour permettre à

l'enfant âgé de 2 à 5/6ans de se construire . Il faut savoir qu'après les entretiens avec chacun des professionnels , il fallait s'entretenir avec quelques enfants pour analyser leur niveau de compréhension quant au situation classe de l'enseignant (Savoie-Zajc, 2006 ; 2009 ; Droisy, Oubraytrie-Roussel et Mottay, 2014).

Il faut se rassurer que l'enfant comprend le problème à résoudre. Par exemple parmi les objets que la maitresse vous a demandé de ramener aujourd'hui et qui ont la même couleur , quel est le plus sucré ,lequel est plus acide, le quel est de couleur plus foncée . Les réponses des enfants doivent illustrer la cohérence ou pas. L'entretien clinico- critique va devoir permettre à l'enfant de se prêter à l'erreur et d'être spontané. C'est d'ailleurs :

une méthode propre à livrer des données dont l'analyse comparative devait permettre tout à la fois de cerner la progression et les caractéristiques des capacités cognitives des enfants à différentes étapes de leur développement intellectuel et de cerner les mécanismes d'acquisition voire d'auto-construction de ces capacités. (Ducret, 2016, p,82).

La tâche proposée par l'enseignante doit constituer une expérience de vie réelle.

2. Résultats

L'élément essentiel à ce niveau porte sur la présentation de données collectées L'objectif visé ici est celui de confirmer, d'infirmer ou de nuancer les résultats. L'étude s'est faite avec 06 participants, professionnelles et les enfants. Les professionnels ont été nommés : Antoinette, Kiki, Brinda, Sandra, Sophie, Clémentine. Chaque présentation est une vignette de l'expérience vécue et qui est soutenue de ses commentaires et de certaines réponses des enfants.

2.1. La pratique de l'assimilation et de l'autorégulation cognitive dans le cadre du développement pendant la 2^{ème} enfance

Pour comprendre la plus-value de l'assimilation dans le cadre du développement de l'enfant ; les parents et les substitue se doivent de transposer l'apprendre en le contextualisant Il s'agit de mettre en exergue les possibilité de réadaptation dans un environnement où les autres sont tout aussi déterminants . Par le processus de l'assimilation, l'on comprend que la psychologie du développement a pour but d'étudier d'une manière particulière une embryogenèse générale, qui englobe toute la croissance, organique et mentale, de la naissance jusqu'à l'arrivée à un état d'équilibre. Les parents et les substituts doivent observer et reconnaître les différentes habiletés . Il est nécessaire d'offrir à l'enfant une variété de possibilités de développement et d'apprentissage sur les interactions avec les adultes et les pairs. La psychologie peut nous aider à comprendre comment nous apprenons de nouvelles choses et les incorporons dans notre vision du monde.

2.1.1. Pratique professionnelle par assimilation d'Antoinette

Antoinette est une professionnelle âgé de 32 ans , qui a une expérience de 09 ans dans l'éducation. Elle est à sa 4^{ème} année dans cette autre école. L'on s'aperçoit que le cas AN, semble vouloir faciliter l'assimilation fonctionnelle à l'apprenant. Car elle présente les étapes du projet à suivre par les apprenants et la durée. En effet, elle explicite et communique l'objectif en leur présentant les étapes et les activités qui vont intervenir pendant la réalisation d'un projet nouveau. Elle procède à l'explicitation (f1) tout en donnant la plus-value aux enfants. À ce sujet elle note :

Aussi, je leur donne l'importance de la consigne pour la santé de l'homme et je leur dis qu'après la réalisation de cette activité chacun sera capable de le réaliser à la maison et lors de certaines cérémonies comme par exemple le jour de leur anniversaire pour capter leur attention et susciter leur intérêt personnel (A1f1+).

De fait, après l'explicitation de l'objectif, elle procède à la nomination des nouveaux sélectionnés pour la réalisation de la tâche avec les apprenants et demande à chacun de nommer ce qu'il doit apporter. L'enseignant ne demande pas le matériel qu'on doit exploiter pour

réaliser le projet, mais elle préfère indiquer aux apprenants. Cette manière de procéder ne facilite pas le développement des sens chez l'apprenant, car aucune action n'est mise en exergue. Aussi, la stimulation de l'apprenant à la nomination du matériel (e1). Elle dit :

Pour demander aux enfants d'apporter un matériel permettant de réaliser une activité. Je me base au préalable sur les activités menées toute la semaine portant sur les objets nouveaux. Puis, je leur demande de citer les objets nouveaux qui entrent dans la réalisation de cette activité. C'est au travers de leurs réponses que tous ensemble nous sélectionnons les objets utiles ou adaptés pour la réalisation de la réalisation de l'activité. (A1b1±) + (A1e1±).

Le cas AN, part des activités déjà menées avec les apprenants pour réaliser la salade de fruit. D'après elle, la réalisation du projet est la consolidation de ce qu'on a déjà appris de différentes activités. Cependant pour la nomination des nouveaux éléments, il n'y a pas consolidation, car il n'y a pas répétition. Chaque apprenant nomme uniquement son fruit qu'il a apporté. Suivons : « Pour que les enfants nomment le concept « nouveau », au moment où celui-là arrive le matin avec son matériel, je lui demande de me dire ce qu'il entre ses mains. » (A1a1-) + (A1c1-) + (A1d1-) + (A1e1-). Toutefois, on note un manque d'action ici où les sens ne sont pas impliqués. D'où il n'y a pas consolidation (a1), car c'est chaque enfant qui dit ce qu'il a apporté.

Au regard de la pluralité des objets il faut spécifier le matériel à utiliser au regard des caractéristiques. C'est-à-dire il est question de discriminer les différents objets. L'enseignant doit faire preuve d'assimilation cognitive qui consiste à amener les apprenants à intégrer différents objets à un même schème. Ceci permet de mettre en exergue par exemple la texture, les formes géométriques et la couleur. Ainsi pour ressortir la spécificité du matériel (a2) apporté l'enseignant demande à l'apprenant de dire comment est le fruit. Écoutons son discours :

« Pour faire ressortir la spécificité du matériel apporté par l'élève par rapport à la notion à enseigner, je peux demander à l'enfant de nommer l'objet, de me dire comment est la texture de sa peau, ce que l'on retrouve à l'intérieur de l'objet en question puis de me dire quel type d'objet il est question » (A2a2±) + (A2b2±) + (A2d2±). Les enfants le font de manière verbale.

2.1.2 Pratique de l'assimilation du cas Kiki

Kiki est âgé de 37 ans et enseigne le niveau 1 de l'école maternelle. Elle a une ancienneté de 07 ans dans la profession et a déjà passé 03 ans dans cette école d'application. L'annonce du projet se passe par les situations concrètes de classe et elle prend sur elle d'expliquer les éléments appropriés pour l'activité dans la pratique de l'assimilation fonctionnelle dans l'espace (A1). Ainsi pour le choix du projet à réaliser, elle fait recours au thème de vie en cours. À cet effet elle dit : « Pour communiquer le projet à réaliser, j'exploite les situations concrètes de classe pour que l'enfant se sente impliqué dans ce choix de projet ». (A1b1+). Ensuite, elle ajoute : « Je demande tout simplement à chacun d'apporter un objet de son choix pour la réalisation de la salade de fruits ». (A1c1+).

L'adulte demande aux apprenants d'apporter le matériel pour la réalisation du projet. En aucun moment, ils n'ont fait le choix du projet, ni sélectionnés les objets ou encore moins le matériel à utiliser pour la réalisation du projet. Mais l'enseignant leur demande d'apporter les fruits au choix. C'est pour cela que l'enseignant déclare : « Pour expliciter et communiquer l'objectif, je présente les objets nouveaux indiqués pour l'activité, l'importance de cette activité que nous allons mener, les différentes étapes à prendre en compte pour l'élaboration de cette activité ». (A1c1-) + (A1d1-) + (A1e1-) + (A1f1-). Ainsi, « une fois en classe, chaque enfant présente son matériel qui est rangé dans un coin prévu à cet effet. (A1c1+) (A1d1+).

A la comparaison des objets de l'environnement, elle demande aux apprenants de faire ressortir leur forme, leur couleur, leur composition interne ou du goût. A ce sujet elle mentionne :

Qu'il s'agisse du matériel concret ou semi concret, j'amène l'enfant à identifier ses différents éléments en lui demandant d'observer attentivement le matériel, de manipuler le matériel. Par la suite, je peux lui demander de mettre ensemble les objets semblables soit selon la forme, la composition interne. S'agissant du matériel semi-concret, je peux lui demander de barrer ou de colorier, de barrer, d'entourer ou de relier. (A2a2-) + (A2b2-) + (A2c2-) + (A2d2-) + (A2e2-) + (A2f2-) + (A2g2) + (A2h2).

Cette manière de procéder doit se faire par l'action, c'est-à dire que tous les 5 organes de sens doivent être mobilisés, ce qui n'est pas toujours le cas.

Pour ce qui est de la reconnaissance d'un objet sur un dessin, elle permet de mettre en exergue les points saillants étudiés préalablement au cours d'autres activités comme la forme, la couleur et la composition interne d'après le cas KI. Elle dit : « J'utilise à cet effet les craies de couleurs appropriées pour chaque image à représenter ». (A3a3+) + (A3b3+) + (A3c3+) + (A3d3+). Raison pour laquelle le cas kiki note : « Après avoir dessiné l'objet au tableau, j'écris le nom de cet objet en dessous que je vais exploiter lors de l'activité de lecture. En fait, pour que l'enfant puisse reconnaître l'objet à travers la voyelle, je mets en exergue la voyelle à étudier avec une couleur particulière pour attirer son attention ». (A3a3-) + (A3b3-) + (A3c3-) + (A3d3-). Cette différenciation à l'aide des couleurs met en exergue la représentation mentale. Ici il faut représenter ce qu'on a vu, touché ou manipulé.

2.1.3. Pratique professionnelle par assimilation du cas Brinda

Brinda est âgé de 32 ans et enseigne en deuxième année maternelle, elle tient une ancienneté de 10 ans et est à sa cinquième année dans cette école. Elle avise les enfants déjà en leur donnant l'objectif du projet pédagogique. C'est ainsi que pour communiquer l'objectif du mois elle déclare : « Tout ça se fait en début du mois pédagogique quand on donne le thème du projet : à la fin de ce mois, on va réaliser l'activité. C'est là où on leur donne l'objectif du projet de ce mois ». (A1b1-) + (A1f1-). Ainsi, après l'objectif du mois dans sa logique, elle procède à l'enseignement des différentes activités qui aboutiront à la réalisation d'une certaine tâche. Ainsi pour le faire, elle demande aux enfants d'apporter les objets nouveaux. Écoutons là :

L'apport du matériel didactique est individuel et pour cela, chaque enfant doit nommer. Le cas BR mentionne : « Je le fais individuellement ; chaque élève répète et ainsi de suite. On fait répéter individuellement pour discerner la prononciation de chaque enfant. Lorsqu'on a fini individuellement, on fait répéter collectivement ». (A1a1-) + (A1b1-) + (A1c1-) + (A1d1-) + (A1e1-) + (A1f1-). Néanmoins, on note que l'annonce du projet ne découle pas d'une situation de vie courante. Le cas Brinda demande juste aux enfants de faire le choix du projet à réaliser selon le centre d'intérêt du mois. Suivons son discours :

« On le fait souvent en début du mois pédagogique. Quand on entre dans le thème le monde végétal, il y'a les fruits et les légumes. A ce moment on leur dit que les amis, ce mois on est entré dans un nouveau projet de vie ; on leur demande à ce moment ce qu'ils veulent qu'on réalise comme projet ; Que voulez-vous qu'on fasse avec ces éléments ? C'est eux qui décident du choix du thème de projet, de l'activité ». (A1a1-) + (A1b1-) + (A1c1-) + (A1d1-) + (A1e1-).

Toutefois, les enfants n'ont pas expérimenté chaque fruit pour ce qui est du toucher pour pouvoir répéter individuellement ou collectivement. Ce questionnement peut être suivi dans les lignes suivantes :

« Et là maintenant je commence à expliquer en posant à nouveau des questions : ça sert à quoi ? À quoi sert tel chose ? Il répond parfois en donnant une mauvaise réponse et j'essaie de corriger, d'apporter la réponse juste et on lui fait répéter et là ça reste dans sa tête. Une fois à la maison, il va dire à sa mère que telle chose sert à faire telle chose, ça sert à ceci, ça sert à cela, on fait ceci avec ça ». (A2a2-) + (A2b2-) + (A2c2-) + (A2d2-) + (A2e2-) + (A2f2-) + (A2g2-).

La connaissance spécifique de chaque élément nouveau permet donc de distinguer les éléments nouveaux, afin de les catégoriser, de les regrouper ou bien de les distinguer les uns des autres selon certains critères bien précis. (A3a3-) + (A3b2-) + (A3c3-) + (A3d3-).

2.1.4. Pratique professionnelle de l'assimilation par Sandra

La **maîtresse** Sandra a une grande ancienneté, et a déjà passé 12 ans. Elle est âgée de 50 ans et inscrite en deuxième année. Au regard de la procédure employée par le cas Sandra pour annoncer le projet, on ressent un peu de maturité. Car au regard de ses 25 ans de service, on s'aperçoit que le cas Sandra n'impose rien aux apprenants, mais reste un guide pour eux. Écoutons son discours :

Là je vais leur demander comment pouvons-nous avoir ces choses-là ? Certains vont se porter volontaire et diront que la maîtresse nous on a l'ananas chez nous, d'autres la maîtresse nous on a la papaye, la maîtresse nous on a ceci, je peux apporter cela. A la fin, on demande donc aux enfants d'apporter chacun ce qu'il peut pour la réalisation de notre salade ; la maîtresse donne elle aussi sa contribution. ((A1b1+) + (A1c1+) + (A1d1+) + (A1e1+) + (A1f1+).

Suite à cela, elle demande aux apprenants d'énumérer les étapes à suivre pour réaliser la salade de fruits. À travers le questionnement, elle demande ce qu'il faut pour les laver et là, il demande le matériel à utiliser. Car d'après ce cas l'hygiène des fruits a été vu. C'est dans cette logique que ce cas mentionne :

Maintenant, pour pouvoir réaliser notre salade de fruits, quels sont les étapes par lesquelles nous allons passer ? Les enfants vont dire les laver puisqu'au préalable en hygiène, nous aurons vu qu'il faut laver les fruits avant de les manger. Pour les laver il nous faut quoi ? ils vont dire de l'eau potable, une baignoire, un couteau (A1a1+).

Tout ce matériel doit être consolidé dans le cerveau des apprenants en les faisant répéter. Le cas dit : « La répétition se fait d'abord de façon collective, ensemble on répète ; et elle se fait aussi de façon individuelle ». (A1a1-) + (A1b1-) + (A1c1-) + (A1d1-) + (A1e1-) + (A1f1-). Ainsi, devant la panoplie des fruits apportés par les apprenants, on leur demande de sélectionner, ce qui nous sera utile pour la réalisation de la salade de fruits. C'est pour cela que le cas Sandra dit :

Lorsqu'on a une notion à enseigner, je l'ai dit tantôt, on peut avoir une panoplie de matériel, mais il y'a le matériel qui ne va pas nous servir pour cette notion, et là on demande aux enfants, de nous dire lequel peut nous être utile dans cette activité, pourquoi est-ce que vous pensez qu'il nous sera utile ? Et c'est à ce moment qu'ils ressortent les caractéristiques du matériel et ces derniers vont nous intéresser pour la notion à étudier (A2a2+)+(A2b2+)+(A2c2+)+(A2d2+)+(A2e2+)+(A2f2+)+(A2g2+).

L'enseignante Sandra, face à la pléthore des objets, les met côte à côte et leur demande de dire ce qu'ils ont en commun et ce qui les diffère. Quand on parle de ce qui est en commun, il faut ramener le langage au niveau des enfants. On pourra par exemple leur demander : qu'est-ce qu'il y'a sur les éléments nouveaux qu'il n'y'a pas sur les autres qu'il n'y'a pas sur l'ananas ? Est-ce qu'il y'a quelque chose que tu trouves sur la papaye que tu trouves aussi sur l'ananas ? Cette manière de procéder peut-elle inciter à établir les dissemblances et les ressemblances ? Écoutons-la :

En ce qui concerne les éléments de dissemblance, quand l'enfant a déjà pu dire par exemple que sur l'exemple il y'a tel chose et que sur la papaye on voit la même chose, là directement on l'amène à comprendre que certains éléments nouveaux se ressemblent sur tel point. Et si il dit qu'ici il y'a une chose que l'on ne retrouve sur l'autre, là on l'amène à comprendre que ce n'est pas la même chose pour parler de différence. Ces éléments de similitudes vont ressortir lorsqu'on va analyser vraiment les fruits. (A2a2+)+(A2b2+)+(A2c2+)+(A2d2+)+(A2e2+)+(A2f2+)+(A2g2+).

En ce qui concerne la pratique de l'assimilation réciproque, d'après l'enseignante, les apprenants peuvent se référer aux dessins animés. Car il y a des images dit-elle qui peuvent paraître être la même chose :

C'est un thème qui passe beaucoup parce vu le fait qu'il regarde beaucoup les dessins animés, ces derniers leur permettent une fois en classe d'identifier spontanément certains dessins parce que les ayant déjà vu à la télé. Mais lorsque c'est un dessin qu'il n'arrive pas à identifier, on les aide avec un indice qui réfère à l'objet, en faisant recours à son utilité. (A3a3-) + (A3b3-) + (A3c3-) + (A3d3-).

On peut leur montrer que l'élément nouveau à apprendre est un grand ensemble qui a des sous-ensembles. On peut parler à cet effet, par exemple des fruits à coque, des fruits à noyaux,

des fruits à pépins et leur dire que tout ça fait partie des fruits. On va les amener à comprendre que ces fruits ont des éléments qui les diffèrent les uns aux autres ; que l'enfant comprenne que même s'il ya des différences tout ça fait partie des fruits. Écoutons le cas Sandra :

On procède à la répétition. Comme je vous l'ai dit tantôt, c'est une répétition qui est beaucoup plus individuelle que collective parce que dans la répétition collective beaucoup ne vont pas parler. Mais individuellement, chacun va parler. Et même, quand on le dit comme ça là, c'est après une étape très importante qui est la manipulation parce que quand on dit que on fend, la maitresse va fendre mais chacun va venir toucher et voir que ça c'est le noyau, toucher et voir que ça ce sont les pépins. La maitresse va demander à l'enfant : « et maintenant comme tu as touché qu'est-ce que tu vois ? Il va répondre : « le noyau » « les pépins ». (A4a4-)+ (A4b4-)+ (A4c4-)+ (A4d4-).

2.1.5. Pratique professionnelle par assimilation du cas Sophie

Sophie enseigne à l'école publique d'application de MOKOLO depuis bientôt 03 (trois) ans. Elle jouit d'une ancienneté de 08 (huit) ans dans la profession enseignante. Le cas Sophie à partir de son déclenchement dit-elle, amène les apprenants à choisir librement le projet à réaliser. Mais en conséquence du projet choisi, l'enseignant lui indique le matériel qu'il faut pour le faire.

L'apport du matériel de manière volontaire se fait aux moins 2 jours avant. Le matériel se demande avant pour éviter les crises de la dernière minute. Écoutons le cas :

Lorsque les enfants apportent le matériel, c'est nous en tant que maitresse de la classe qui recueillons ce matériel, on garde dans le coin matériel ou alors au coin réalisation du projet en attendant le moment venu. Parce que si nous avons prévu la réalisation en fin de semaine, on commence à demander le matériel mardi, le temps que les enfants apportent on garde cela sur le coin projet. Quand le moment arrive c'est là où nous prenons le tout et nous réalisons le projet identifié. (A1a1±) + (A1b1±) + (A1c1±) + (A1d1±) + (A1e1±) + (A1f1±).

Quand on a déjà déclenché le projet et que tout le monde est fier de le réaliser, on peut faire répéter collectivement, on répète individuellement, on fait répéter par groupe. Quand ils sont déjà au courant, même pendant la récréation ils répètent, ils ont déjà ça dans la tête. Ceci se fait de manière verbale éloignant ainsi toute action, manipulation et expérimentation possible. (A2a2±)+(A2b2±)+(A2c2±)+(A2d2±)+(A2e2±)+(A2f2±)+(A2g2±).

Ainsi, pour spécifier chaque objet, il est question d'amener l'apprenant d'insister sur les aliments, les objets de toilette, les outils du cultivateur. Écoutons les discours du cas SO :

C'est juste comme je viens de le dire plus haut. L'on va amener l'enfant à comprendre que l'orange et le pamplemousse ont le jus. Comme je viens de le dire, il y'a des termes qui distinguent les différents éléments de l'environnement, l'on peut faire recours à la poésie. L'on va distinguer les différents niveaux de l'élément nouveau. L'on va également faire recours au langage qui détaille ces différents de l'environnement (A2a2±) + (A2b2±) + (A2c2±) + (A2d2±) + (A2e2±) + (A2f2±) + (A2g2±). Ce sont les activités qui vont nous aider à parler soit des détails, soit de la généralité, voir les dissemblances, ou les ressemblances. (A2a2±) + (A2b2±) + (A2c2±) + (A2d2±) + (A2e2±) + (A2f2±) + (A2g2±).

L'assimilation réciproque fait référence à la symbolique, à la représentation mentale du réel sous d'autres formes. Le dessin est un modèle et le modèle doit déjà refléter le concret. Ce qui fait que comme on enseigne avec le concret, et ce dernier est beaucoup plus exploité dans le langage. Il faut donc que pour que l'enfant vienne à comparer le dessin au tableau et le matériel concret, qu'il puisse reconnaître l'objet en question. A ce sujet le cas Sophie déclare :

Le graphisme nous aide avec ses courbes, ses traits, tous les tracés possibles. Ce qui fait que quand j'utilise tous ces tracés en dessin, les enfants savent que la maitresse a dessiné tel objet. Les mathématiques aussi nous aident dans ce sens à travers les différentes formes qui nous sont proposées. En enseignant les formes on va dire l'orange ressemble à quoi ? Les enfants me diront que l'orange ressemble au rond. Et comme on a vu le rond en mathématique, et l'orange en langage, il y'a assimilation réciproque. (A3a3-) + (A3b3-) + (A3c3-) + (A3d3-).

En effet pour Sophie on passe par le concret, car au stade préopératoire, le tuteur ou l'adulte doit passer par le jeu. Il y'a beaucoup de connaissances qu'ils ont au préalable reçu à la maison, mais il faudrait que l'enfant soit face à tous ses objets qu'il va découvrir pour pouvoir les utiliser.

2.1.6. Pratique professionnelle par assimilation du cas Clémentine

Le cas clémentine est âgé de 30 ans, et enseigne au niveau 2, elle jouit d'une ancienneté de 07 (sept) ans de service et déjà passé trois ans dans cette école. Souvent, elle annonce le projet à réaliser aux enfants en leur donnant des bouts de papier pour informer les parents. A ce sujet, elle dit :

On passe par des bouts de papier aux enfants pour que les parents puissent vraiment prendre cela au sérieux, dans lesquels on leur demande de donner un objet nouveau à leur enfant pour la réalisation du projet portant sur l'activité à réaliser ». (A1a1-)+ (A1b1-)+ (A1c1-)+ (A1d1-)+ (A1e1-)+ (A1f1-). Elle ajoute : « Lorsque on leur remet les bouts de papier on leur dit que ce que vous allez apporter va nous permettre de réaliser le nouveau projet ». (A1b1-)+ (A1c1-).

Ainsi, suit la gestion du matériel qui est déposé dans un coin. Le cas leur explique comment ça se passe. On note ici l'endoctrinement des savoirs, car tout est imposé. L'adulte ou le tuteur considère des apprenants comme des tabulas rasa, car elle dit : « Quand les enfants apportent le matériel en salle, je récupère tout le matériel et je place dans un coin ». (A1c1-)+ (A1d1+). Elle poursuit en déclarant qu'elle doit leur expliquer un peu comme. (A2a2-)+ (A2b2-)+ (A2c2-)+(A2d2-)+(A2e2-)+(A2f2-).

Ainsi, l'enseignante utilise les termes suivants : l'orange est juteuse, la banane est charnue. Et on va faire répéter à l'enfant tous ces éléments pour qu'il les reconnaisse individuellement. Suite à cela à travers les formes, l'apprenant, peut dire ou nommer un fruit : « Etant donné que l'enfant a déjà vu les fruits, l'enfant à travers le dessin est à mesure de dire, ça là c'est la papaye, ça c'est l'orange, ça c'est l'ananas ». (A3a3+)+ (A3b3+)+ (A3c3+)+ (A3d3+).

D'après la maitresse, l'extension des acquis ne pose aucun problème, car ces notions ont déjà été vues en classe : « Vu qu'on a déjà étudié cela en classe, arrivé à la maison l'enfant sera capable de dire à sa maman que ça j'ai vu ça en classe, c'est l'orange ; ceci c'est l'ananas, ceci c'est la pastèque ». Si, la maitresse est sur la voyelle O, l'enfant regarde la forme de l'orange, et à travers cette forme, l'enfant saura que quand on écrit le rond, c'est comme si on dessinait l'orange.

Ensuite, le tuteur dit à l'apprenant d'aller à la maison étudier, trouver des informations demandées puis les rapporter à la maitresse en classe. L'on procède à la pédagogie inversée. Le cas Sandra passe par l'identification en posant des questions mais en utilisant une approche différente pour l'amener à ressortir l'aspect à mettre en exergue. A cet effet le cas clémentine répond :

Je les renvoie à ce moment-là chez leur maman pour qu'elle leur dise que si vous n'avez pas mis ceci dans la salade de fruits, mettez dans vos têtes que même comme ce n'était pas là-bas, on peut aussi l'utiliser pour réaliser la salade de fruits. Comme il n'y a pas que les fruits pour la réalisation d'une salade de fruits, je vais leur expliquer davantage et leur dire que ce fruit ici, sachez désormais que tel fruit même comme il n'est pas là, pourra être utilisé pour la réalisation de cette salade de fruits. (A4a4-)+ (A4b4-)+ (A4c4-)+ (A4d4-); (A4a4-)+ (A4b4-)+ (A4c4-)+ (A4d4-)

L'on note de ce qui précède que le cas clémentine comme tous les cinq autres considère l'assimilation généralisatrice ou l'extension des connaissances comme une forme d'évaluation se faisant à la fin du processus enseignement apprentissage. Le processus de l'assimilation dans le cadre de développement scolaire accorderait à l'activité autonome de l'enfant un rôle déterminant dans le développement de l'autorégulation. Toutes les modalités de l'assimilation supposent l'engagement actif de l'enfant dans ses interactions avec les éléments du cadre développemental. Toutefois, le souci de la transmission des connaissances par les professionnels entrave parfois considérablement les efforts pour donner à l'initiative et à l'activité toute la place qu'elle devrait avoir dans l'espace structuré à cet effet pour le développement humain.

3. Discussion et conclusion

La recherche a permis de comprendre et d'appréhender le construit de l'autorégulation cognitive, dans un cadre de développement de l'enfant qui articule concomitamment les différents aspects de l'assimilation. Le processus d'autorégulation permet à l'enfant de maintenir une attention soutenue et de modifier son comportement par rapport aux processus mentaux. Au regard du cadre théorique que nous avons construit d'après Piaget la pratique d'assimilation adoptée reste une voie par excellence qui conduit au développement à l'autorégulation cognitive (1936). Elle devra permettre à l'enfant d'assimiler, intégrer ou incorporer dans les schèmes existants, les nouveaux éléments provenant de son environnement.

Cette incorporation qui se fait dans un espace de développement bien structuré, présage l'adaptation de l'enfant. Dans la perspective de Piaget il est nécessaire de comprendre qu'à l'âge de 2 à 5 ans, lors du processus enseignement/apprentissage, les paramètres tels que : la répétition d'un concepts, la spécification de certains éléments à travers le processus de comparaison mettant en exergue les dissemblances et les ressemblances, la reconnaissance des objets sous d'autres formes et dans d'autres milieux au travers de leur utilité et leur but permettent à l'apprenant de s'ouvrir tant sur le plan affectif, cognitif ou social (1980). Suite à cela, le développement de l'autorégulation cognitive au travers du jeu passe par les quatre processus suivants : l'assimilation fonctionnelle, l'assimilation reconnaîtive, l'assimilation réciproque, l'assimilation généralisatrice. En effet l'assimilation reproductive met un accent sur la conservation du connu mais aussi et surtout des constructions des schèmes nouveaux à travers la répétition. Tout schème, tend à s'exercer et à se conserver permettant ainsi au réflexe de s'affermir et de se consolider.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, le cadre de développement doit être considéré comme une microculture (Mottier Lopez, 2016 ; Mottier Lopez, Borloz, Grimm, Gros, Herbert, Methenitis, Payot, Pot, Schneuwly et Zbinden, 2010.) où l'on prend en compte les spécificités de chaque enfant, son avis pour le choix du projet à mener. Or, ici c'est l'adulte ou l'enseignant qui prend sur lui de le faire. un enfant mentionne en ces propos : « notre maitresse ,nous dit ce qu'il faut faire , mais ce qu'elle nous demande on ne trouve pas toujours là où on vit » .Selon Mottier Lopez « La micro culture est locale et les personnes concernées en partagent une compréhension spécifique » (2016, p.69). Pour lui : les normes et les principes de la micro culture se structurent dans un groupe bien connu par les participants qui y adhèrent. écoutons les dires d'un autre enfant « quand tu rates , ce que la maitresse te dit , elle te gronde et c'est comme ça qu'elle t'insulte »

De ce fait, rien ne doit pas être imposé aux apprenants par l'enseignant, mais ils doivent faire le choix ensemble. Cependant en examinant les données du terrain, il apparaît que l'implication dans la pratique d'assimilation n'est pas visible ou très claire. La procédure semble ne pas permettre à l'apprenant de partir du connu pour apprendre de nouvelles choses. A ce sujet écoutons les propos du cas suivant : « Tout ça se fait en début du mois pédagogique quand on donne le thème du projet : à la fin de ce mois, on va réaliser la salade de fruits. C'est là où on leur donne l'objectif du projet de ce mois »(BR).

Par ailleurs, l'autorégulation cognitive consiste aussi à la deuxième enfance à discriminer les objets, il s'agit de l'assimilation discriminative. Pour (Piaget et Inhelder, 1957 ; Siegler et Robinson, 1982), c'est un processus psychologique qui consiste à reconnaître, à discriminer et à catégoriser les objets en leur attribuant une signification en tenant compte des schèmes. L'assimilation reconnaîtive permet de reconnaître les objets ou encore de distinguer les situations de la réalité auxquels le schème peut s'appliquer. Ainsi, l'enfant est capable d'assimiler une forme à la catégorie générale comprenant cette forme et de la distinguer d'une autre. Pour le faire, l'apprenant doit être situé en action afin de spécifier pourquoi tels aspects et pas tels autres. Il en ressort que les praticiens du terrain ne partent pas

du connu pour faire acquérir de nouvelles connaissances ou de nouvelles notions aux apprenants. C'est ce que Tardif a appelé les connaissances procédurales qui « correspondent au comment de l'action, aux étapes pour réaliser une action, à la procédure permettant la réalisation d'une action » (1992, p.50). Cependant en faisant un feedback sur les données du terrain, il apparaît que la prise en compte de la spécificité des objets se fait en dehors de l'exploration et de la manipulation.

Ainsi fait, l'apprenant ne peut être capable de manifester certains comportements tels que la confiance de soi et de l'estime de soi. Aussi, le processus de l'autorégulation cognitive ne saurait se mettre en œuvre chez l'enfant à la 2^{ème} enfance sans la pratique de l'assimilation réciproque. Elle résulte de la naissance du mécanisme de corégulation où les plans communautaires sont socialement partagés entre l'enseignant et les apprenants, du point de vue individuel et interpersonnel dans une logique de microculture (Allal, 2007a ; 2007b). En effet, D'après Greenfield & Bruner les images captent l'attention et par conséquent deviennent de précieux résumés de l'action ou l'on se fait une idée, ou on se représente un objet mentalement (1966). Des résultats de l'analyse, il ressort que la situation didactique contextualisée est utilisée que par très peu d'enseignants pour introduire l'acte pédagogique. Or celle-ci lorsqu'elle a mis l'accent sur la co-régulation, elle donne lieu à un questionnement réflexif source de flexibilité. A en croire le cas (BR), on note ceci

On peut leur faire reconnaître à travers les questions. Quand on pose les questions aux enfants, on peut revenir sur les différences ou à la catégorie d'objets dont on parle. En dehors de la forme concrète présentée aux enfants, on peut parler des arbres qui les produisent, parce que beaucoup d'entre eux ont des arbres fruitiers chez eux.

Pourtant il est question de toujours partir de la tâche contextualisée, signifiante qui doit permettre au sujet à la 2^{ème} enfance de s'autoréguler par rapport à ces conceptions premières et par conséquent de s'adapter dans d'autres contextes (Cartier, 2008 ; Mottier Lopez, 2016, Siegler et Jenkins, 1989).

Cette capacité d'adaptation et d'établissement n'est possible que si l'enseignant joue le rôle de manageur et non d'imposeur. Les auteurs affirment :

Pour orchestrer efficacement les interactions avec les élèves, l'enseignante ou l'enseignant doit non seulement disposer d'une bonne maîtrise de la matière qu'il enseigne et de compétences pédagogiques lui permettant de gérer efficacement la dynamique d'un groupe, mais il doit aussi faire preuve d'une capacité à analyser et à comprendre les démarches des élèves, parfois très balbutiantes, que celles-ci soient partiellement correctes ou non (Kostyrka-Allchorne, Cooper, et Simpson (2017, p.5).

Au regard des données mentionnées sur le terrain, il apparaît que l'implication de l'enseignant dans la pratique d'assimilation réciproque est un peu floue, car l'apprentissage de manière semi concret qui met en exergue les figures avec les couleurs, n'est pas toujours accentué. L'assimilation a un rôle primordial dans la construction du mécanisme de la connaissance l'on comprend que quel que soit le cadre de développement « on n'enseigne pas le développement intellectuel, ni les structures du raisonnement ; ils ne peuvent que se construire par la coordination des actions » (Allaire- Dagenais, 1983, p. 72). Les parents, les adultes sont souvent pour eux les interlocuteurs, en même temps que les agents de transmission culturelle. De plus, l'autorégulation cognitive à l'âge de deux ans ne se révèle que par la pratique de l'assimilation généralisatrice en contexte. En effet, les praticiens du terrain mettent un accent sur la transposition du savoir à la fin du processus enseignement apprentissage « Mais lorsque l'apprenant rencontre des difficultés ou est confronté à une situation nouvelle, une prise en charge consciente et plus délibérée des processus de régulation aura tendance à s'enclencher » (Nkelezock Nkomsindi, 2011, p.75).

Cette confrontation est considérée comme le début du transfert des apprentissages. De ce fait l'apprenant de manière explicite et détaillée doit identifier, décrire et expliquer les démarches cognitives et leurs produits pour résoudre la tâche. Cependant cette manière de procéder ne permet pas à l'enfant de pouvoir généraliser les acquis. Suivons le discours de

cet autre cas : « Une fois dans la phase de réalisation du projet, je leur demande souvent que comme il y'a les fruits, comment allons-nous donc procéder pour réaliser l'activité ? Il reste quoi ? Qu'est ce qui manque pour réaliser l'activité ? Eux –mêmes vont te dire qu'il manque ceci ou cela. ». Ces éléments de discussion pourraient de nouveaux ouvrir à des nouveaux débats y'aurait-il une forme d'autorégulation qui se structurerait en marge de l'aménagement du cadre de développement chez le sujet à la 2^{ème} enfance ?

4. Bibliographie

- Allaire-Dagenais, L. (1983). Jean Piaget et l'éducation. *Québec français*, 49, 72--73.
- Allal, L. (2007a). Évaluation dans le contexte de l'apprentissage situé. In M. Behrens (éd.), *La qualité en éducation* (pp. 39-56). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Allal, L. (2007b). Régulation des apprentissages: orin mentations conceptuelles pour la recherche et la pratique en éducation. In L. Allal & L. Mottier Lopez (éd.), *Régulation des apprentissages en situation scolaire et en formation* (pp. 7-24). Bruxelles: De Boeck.
- Bandura, A. (1989). Regulation of cognitive processes through perceived self-efficacy. *Developmental Psychology*, 25, 25-735
- Bandura, A. (1989). Regulation of cognitive processes through perceived self-efficacy.
- Beatty, C. and Egan, S.M. (2020). Screen-Time and Non-Verbal Reasoning in Early Childhood: Evidence from the Growing Up in Ireland Study. *Children's Research Digest*, 6(1), 32-39.
- Blair, C., et Diamond, A. (2008). Biological processes in prevention and intervention: The promotion of self-regulation as a means of preventing school failure. *Development and Psychopathology*, 20(3), 899-911. <https://doi.org/10.1017/S0954579408000436>.
- Bodrova, E. & Leong, D. J. (2012). Les outils de la pensée. L'approche vygotskienne dans l'éducation à la petite enfance. Québec : Presses Universitaires du Québec.
- Bodrova, E., & Leong, D. (2008). *Developing self-regulation in young children: Can we keep all the crickets in the basket?* *Young Children*, 63(2), 56-58.
- Bouchard, C. (2010). Le développement global de l' enfant au préscolaire. Dans C. Raby, et A. Charron (dir.), *Intervenir au préscolaire pour favoriser le développement global de l'enfant* (p. 11-24). Anjou: Les éditions CEC.
- Bouchard, C., Fréchette, N. et Gravel, F. (2008). Je pense : le développement cognitif de 3 à 5 ans. Dans C. Bouchard (dir.) et N. Fréchette (collab.), *Le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans en contextes éducatifs*. Québec, Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Boyd, D. et Bee, H. (2017). *L'enfance : les âges de la vie*. Montréal, QC : ERPI sciences humaines. Google Scholar.
- Bruner, J. (1996). *The Culture of Education* Cambridge, MA: Harvard University Press.
- CONFEMEN (2010) . *Enquête sur la perception du travail*. Dakar .
- Coquidé-Cantor, M. et Giordan, A. (2002). *L 'enseignement scientifique à l 'École Maternelle*. Paris: Delagrave Édition.
- Corbeille, M. et Larivière, N.(2014). Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes, 2^e édition Dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé. Presses de l'Université du Québec .ISBN 9782760551404. 2^{ème} édition .
- Deneault, J., Lefebvre, O., & Rousseau, C. (2014). Le jeu symbolique permet-il de se «préparer à l'école»? Les effets des ateliers d'expression Jeu dans le sable sur le développement d'enfants de 4 à 6 ans. *Revue de psychoéducation*, 43(2), 299-321.
- Developmental Psychology, 25, 25-735
- Diamond, A., & Lee, K. (2011). Interventions Shown to Aid Executive Function Development in *Children 4 to 12 Years Old*. *Science*, 333(6045), 959-964. <https://doi.org/10.1126/science.1204529>
- Droisy, H.R. ; Oubrayrie-Roussel, N, et Safont-Mottay, C. (2014). Manuel visuel de Licence. Psychologie du développement ; enfance et adolescence (2e édition). Dunod.
- Ducret, J-J. (2016). *Méthode clinique-critique piagétienne au Service de la recherche pédagogique*. Genève.
- Duncan, R. J., Schmitt, S. A., Burke, M., & McClelland, M. M. (2018). Combining a kindergarten readiness summer program with a self-regulation intervention improves school readiness. *Early Childhood Research Quarterly*, 42,29-13.<https://doi.org/10.1016/j.ecresq.2017.10.012>.

- Edossa, A. K., Schroeders, U., Weinert, S., et Artelt, C. (2018). The development of emotional and behavioral self-regulation and their effects on academic achievement in childhood. *International Journal of Behavioral Development*, 134(1), 31-60. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.134.1.31>.
- Fortin, M.-F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives*. Chenelière Éducation
- Garon, N., Bryson, S. E., & Smith, I. M. (2008). Executive function in preschoolers: A review using an integrative framework. *Psychological*
- Greenfield, P. & Bruner, J. S. (1966) Culture and cognitive growth. *International Journal of Psychology*, 1, 89-107
- Houdé, O. (2004). *La psychologie de l'enfant*. PUF, Que sais-je ?
- Kostyrka-Allchorne, K., Cooper, N. R., & Simpson, A. (2017). The relationship between television exposure and children's cognition and behaviour: A systematic review. *Developmental Review*, 44, 19-58. <https://doi.org/10.1016/j.dr.2016.12.002>
- Lauricella, A. R., Wartella, E., and Rideout, V. J. (2015). Young children's screen time: The complex role of parent and child factors. *Journal of Applied Developmental Psychology*, 36, 11-17.
- Lerner, R. M., Liben, L.S., and Mueller, U. (2015). *Handbook of child psychology and Ministère de l'Éducation de l'Ontario*. (2016). Programme de la maternelle et du jardin d'enfants. Repéré à https://files.ontario.ca/books/edu/the_kindergarten_program_french_aoda_web_july28.pdf.
- Montague, M. (2008). « Self-regulation strategies to improve mathematical problem solving for students with learning disabilities », *Learning Disability Quarterly*, 31, 37-44.
- Montroy, J. J. (2014). The Development of Behavioral Self-Regulation Across Preschool and its Association With Academic Achievement (Thèse de doctorat inédite). *Michigan State University, East Lansing, MI*. Repéré à <https://d.lib.msu.edu/etd/2629/datastream/OBJ/view>
- Montroy, J. J., Bowles, R. P., Skibbe, L. E., McClelland, M. M., & Morrison, F. J. (2016). The development of self-regulation across early childhood. *Developmental Psychology*, 52(11), 1744-1762. <https://doi.org/10.1037/dev0000159>
- Morissette, P. et Bouchard, C. (2008). J'apprends à comprendre le monde : le développement cognitif de 0 à 3 ans. Dans C. Bouchard (dir.) et N. Fréchette (collab.), *Le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans en contextes éducatifs*. Québec, Québec : Les Presses de l'Université du Québec
- Mottier Lopez, L. (2016). La microculture de classe : un cadre d'analyse et d'interprétation de la régulation située des apprentissages des élèves. Dans B. Noël & S.C. Cartier (Ed.) *De la métacognition à l'apprentissage autorégulé*, 67-78.
- Mottier Lopez, L., Borloz, S., Grimm, K., Gros, B., Herbert, C., Methenitis, J., Payot, C., Pot, M., Schneuwly, J.-L. & Zbinden, S. (2010). *Les interactions de la régulation entre l'enseignant et ses élèves. Expérience d'une recherche collaborative*. In L. Lafortune, S. Fréchette, N. Sorin, P.-A. Doudin & O. Albanese (Ed.), *Approches affectives, métacognitives et cognitives de la compréhension*, 33-50.
- Nigg, J. T. (2017). Annual Research Review: On the relations among self-regulation, self-control, executive functioning, effortful control, cognitive control, impulsivity, risk-taking, and inhibition for developmental psychopathology. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 58(4), 361-383. <https://doi.org/10.1111/jcpp.12675>
- Nkelzok Komtsindi, V. (2011). La discipline métacognitive Le contrôle de soi Dianoia
- Opperman, E., Anders, Y. and Hachfeld, A. (2016). The influence of preschool teachers' content knowledge and mathematical ability beliefs on their sensitivity to mathematics in children's play. *Teaching and teacher education*, 58, 174-184.
- Papalia, D. E. et Martorell, G. (2018). *Psychologie du développement de l'enfant* (9^e éd.). Chenelière Éducation.
- Peppler, B. U. et Fiske, E.B. (2000). Forum mondial sur l'éducation, Dakar, Sénégal, 26-28: rapport final.
- Perret, P., et Bailleux, C. (2019). Les pratiques de remédiation cognitive en psychologie développementale. In P. Brun & D. Mellier (Eds.), *12 interventions en psychologie du développement*, 217-237. Paris : Dunod.
- Piaget, J. (1936). *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*. Delachaux et Niestlé.
- Piaget, J. (1945) *La formation du symbole chez l'enfant*. Delachaux & Niestlé.
- Piaget, J. (1967). *La psychologie de l'intelligence*. Armand Colin.

- Piaget, J. (1969). *Psychologie et pédagogie. La réponse du grand psychologue aux problèmes de l'enseignement*. Denoël.
- Piaget, J. et Inhelder, B. (2004). *La psychologie de l'enfant*. Quadrige, PUF, (1^{re} édition : 1966, Que sais-je ? n°, PUF.
- Piaget, J. (1980). *Les formes élémentaires de la dialectique*, Gallimard
- Roy, A., Le Gall, D., Roulin, J. L., et Fournet, N. (2013). Les fonctions exécutives chez l'enfant: approche épistémologique et sémiologie clinique. *Revue de Neuropsychologie*, 4(4), 287-297.
- Savoie-Zajc, L. (2006). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide? *Recherches qualitatives*, 5, 99-111.
- Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. *Dans B. Gauthier (dir.), Recherche sociale: de la problématique à la collecte de données* (s e éd., p. 337-360).
- Siegler, R.S. et Jenkins, E.A. (1989). *How Children Discover new Strategies*, Erlbaum.
- Siegler, R.S. et M. Robinson (1982). « The development of numerical understandings », in H.W. Reese et P. Lipsitt (eds.), *Advances in Child Development and Behavior*, vol. XVI, Academic Press.
- Siegler, R.S. (2000). *Intelligences et développement de l'enfant. Variations, évolution, modalités*, De Boeck université.
- Tardif, J. (1992). *Pour un enseignement stratégique : l'apport de la psychologie cognitive*. Éditions Logiques.
- UNICEF (2008). *La transition en cours dans la garde et l'éducation de l'enfant*. Florence.
- Veneziano, E. (2010). Jeu et langage en développement: entre fiction sémiotique et théorie de l'esprit. *Rééducation Orthophonique*, 244, 35-51.
- Vygotski, L. S. (1935/ ed. fr 1997). *Pensée et langage*, trad. F. Sève, Paris: La Dispute
- Vygotski, L. S. (1935/ ed. fr 1997). *Pensée et langage*, trad. F. Sève, Paris: La Dispute
- Vygotsky, L.S. (1978). *Mind in Society: The development of higher psychological processes*. Harvard University Press.
- Wanlin, P. (2007). L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens: une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels. *Recherches qualitatives*, 3, 243-272
- Zelazo, P. D. (2013). *The Oxford handbook of developmental psychology*. Oxford University Press.
- Zimmerman, B. J., & Schunk, D. H. (2011). Self-Regulated Learning and Performance. In B. J. Zimmerman, & D. H. Schunk (Eds.), *Handbook of Self-Regulation of Learning and Performance*, 1-12
- Zimmerman, F. J., Christakis, D. A., and Meltzoff, A. N. (2007). Associations between media viewing and language development in children under age 2 years. *The Journal of Pediatrics*, 151(4), 364-368.
- Peppler, B. U. et Fiske, E.B. (2000). Forum mondial sur l'éducation, Dakar, Sénégal, 26-28: rapport final .

Effets et conséquences du stress professionnel sur la vie extrinsèque des salariés des entreprises minières dans la ville de Lubumbashi

[Effects and consequences of occupational stress on the extrinsic life of employees of mining companies in the city of Lubumbashi]

**KENGA KABONGO Patient
KABADI KABADI Rémy**

Université de Kabinda/République démocratique du Congo

Email : patientkenga98@gmail.com

Résumé

L'ensemble des organisations, petites ou moyennes, nationales ou multinationales, observent ce que l'on peut qualifier nouvelles pathologies du travail ou encore risques psychosociaux. Ces pathologies, sont porteuses de plusieurs vicissitudes sur la vie des travailleurs, pendant ou/et en dehors du travail. Le stress n'épargne aucune catégorie des salariés, car à l'évidence le travail tient depuis toujours une place importante dans toutes les sociétés rudimentaires ou moderne soient-elles, mais les événements qu'il suscite depuis la chute vertigineuse de la qualité et de la production des biens que des services sont décriés dans le monde entier.

Dans cet article, nous examinerons le stress professionnel, qui est aussi un de ces risques psychosociaux. Nos investigations, ont montré que le stress professionnel rend la vie des travailleurs ou salariés plus vulnérables, que l'on ne peut s'imaginer. Nos enquêtes ont montré que les mauvaises conditions de travail ; l'absence du soutien social ou au foyer ; les pressions sociales ; les problèmes familiaux ; le manque d'harmonie au travail ; la surcharge du travail ; la sous-utilisation du potentiel ; l'éloignement du lieu de travail ; les demandes et contrôle élevés ; les demandes élevées et contrôles faibles ou vice-versa ; la demande psychologique, les quantités et complexité des tâches ; les efforts déployés et récompenses reçues..etc. sont les réservoirs du stress professionnel. Face à cet état de choses, les effets et conséquence de ce risque psychosocial, ne sont à sous-estimé , car ça représente une menace très grave sur la santé mentale et physique des travailleurs , que pour les entreprises elles-mêmes.

Mots clés : Stress Professionnel, Salariés, Entreprises minières

Abstract

All organisations, small or medium-sized, national or multinational, observe what can be described as new work pathologies or even psychosocial risks. These pathologies carry several vicissitudes on the lives of workers, during and/or outside of work. Stress does not spare any category of employees, because obviously work has always held an important place in all rudimentary or modern societies, but the events it has provoked since the vertiginous fall in quality and the production of goods that services are decried all over the world.

In this article, we will examine occupational stress, which is also one of these psychosocial risks. Our investigations have shown that occupational stress makes the lives of workers or employees more vulnerable than one can imagine. Our surveys have shown that poor working conditions; lack of social or home support; social pressures; family problems; lack of harmony at work; work overload; underutilization of potential; distance from the workplace; high demands and control; high demands and low controls or vice versa; psychological demand, quantities and complexity of tasks; efforts made and rewards received, etc. are the reservoirs

of occupational stress. Faced with this state of affairs, the effects and consequences of this psychosocial risk are not to be underestimated, because it represents a very serious threat to the mental and physical health of workers, only for the companies themselves.

Keywords : Occupational stress, Employees, Mining companies

1. Introduction

Tout au long de son existence, l'espèce humaine a connu peu de transitions dans sa vie laborieuse. La première s'est produite, il y a près de dix mille ans, lorsque les tribus nomades vivaient de la chasse et de la cueillette se sont tournées vers l'agriculture. La seconde transition a commencé il y a quelques siècles à peine, avec l'avènement de la révolution industrielle. Aujourd'hui, nous vivons une troisième transition caractérisée par l'économie de l'information, par la mondialisation, la réorganisation des entreprises, les nouvelles technologies et philosophie de gestion, une diversité accrue de la population active et de plus fortes attentes de la part de celle-ci (Laurence Larose, Isabelle Dimartino et coll, 2006, p14).

Il va sans dire que ces développements recèlent un grand potentiel de santé, de bien-être et de prospérité, mais il est aussi évident que certains d'entre eux produisent des effets secondaires sous formes de stress et de problèmes de santé liés au travail. Bien que les gens aillent travailler de bon cœur, le stress au travail est toujours ressenti comme un grave problème. Dans cette problématique, les conséquences pour les travailleurs et l'entreprise ne doivent pas être sous-estimées.

Déjà en 1872, Darwin dans sa théorie de l'évolution, précise que la peur chez l'homme et l'animal, a pour rôle de mobiliser l'organisme afin d'affronter le danger, encore faut-il qu'un certain seuil ne soit pas dépassé. La peur est envisagée comme un mécanisme utile en vue de la survie, sauf si elle entraîne une terreur panique provoquant éventuellement une obnubilation de la conscience et par conséquent un coup important (J. Rivolier, 1993,p7).

En 1915, Claude Bernard souligne l'importance de l'équilibre d'une personne pour affronter les événements de la vie quotidienne. Cet équilibre est possible si l'homme est capable de maintenir stable son milieu interne quelques soient les conditions externes ou les agressions de l'environnement. Lorsque la personne perd cette faculté d'autorégulation, son équilibre se dérègle et elle court alors de grands dangers : troubles, maladies et mort.

D'après deux enquêtes réalisées à l'échelle communautaire montrent qu'une forte proportion de 147 millions d'actifs présents sur le marché du travail de l'UE sont exposés à une diversité d'exigences liées au travail (facteurs de stress) qui sont connus pour induire du stress et des maladies ou fortement soupçonnées d'être la cause (Laurence, Isabelle D. et All, 2006, p20).

De même, des études menées sur les conditions de travail réalisées par la Fondation européenne en 1996 et 2000, montrent que 28% des travailleurs font état des problèmes liés au stress. D'autres études au Royaume-Uni révèlent qu'entre 50% et 60 % de l'ensemble des journées de travail perdues sont liées stress. Le coût que cela représente est considérable. Les coûts peuvent se calculer en termes de souffrance humaines et familiale, de dysfonctionnements de l'organisation du travail et de dépenses pour la société entière qui prend à sa charge ,par l'intervention des mutuelles , les frais médicaux et les paiements des assurances contre l'incapacité de travail.

Outre ses graves conséquences sur santé mentale et physique des travailleurs, l'impact du stress lié au travail est évident dans les symptômes organisationnels tels que les taux élevés d'absentéisme et de rotation du personnel , les faibles performances en matière de sécurité , le manque d'innovation et faible productivité.

1.1. Type d'étude

Il s'agit d'une étude qualitative à visé descriptive et analytique, qui s'est effectuée auprès des salariés ou travailleurs des entreprises minières de la ville de Lubumbashi.

2 . Méthodologie

Une recherche est dite scientifique lorsqu'elle analyse des faits, des phénomènes ou des cas, sur base d'investigations ou d'enquêtes méthodiques, en suivant une démarche rationnelle en vue d'expliquer la réalité passée, présente ou future et d'acquérir des nouvelles connaissances (Assie et kouassi, 2018 p 69).

Pour eux, il existe trois niveaux essentiels dans la recherche : *la description* qui consiste à déterminer la nature et les caractéristiques des phénomènes et parfois à établir les associations entre eux ; *la classification* qui se renvoie à catégoriser, regrouper, mettre en ordre pour permettre des comparaisons ou des rapprochements et *l'explication* qui consiste à clarifier les relations entre phénomène et déterminer pourquoi ou dans quelles conditions tel phénomène ou tel événement se produit.

Pour effectuer cette étude, nous allons faire recours à la méthode d'enquête en vue d'effectuer les descentes sur le terrain et réaliser nos différentes rencontres avec les travailleurs au niveau des entreprises minières de la ville de Lubumbashi.

Les techniques d'entretien, l'observation, l'analyse documentaire et le questionnaire, nous serviront d'outils dans la production des données, lesquelles seront dépouillées grâce à l'analyse de contenu et traité à l'aide de pourcentage. Certes, cela donne plus de scientificité aux résultats de notre étude.

2 1. Durée de l'étude

Notre étude couvre la période allant de 2021 à 2022. Pour de raisons de commodité (estimation), objectivité et fiabilité, cette étude concerne tous les travailleurs des entreprises minières de la ville de Lubumbashi par extrapolation, dans l'impossibilité d'atteindre tout le monde, pour les raisons soit du temps, soit de la grandeur de la population cible, nous avons choisi de mener cette étude dans (trois) entreprises minières notamment : Congo Dong fang mining (CDM), Ruashi mining et Kinsevere.

2. 2 . Technique d'échantillonnage

Selon le genre de sujet et l'importance numérique des gens sur lesquels l'étude est menée, on utilise soit l'enquête exhaustive, soit l'enquête par sondage (Cathie Ndala.M. p 30).

La première porte sur la totalité de l'ensemble étudié, son avantage réside en ce que tous les cas sont étudiés. Et elle n'est valable que lorsqu'il y a peu de gens à interroger sur un problème précis et simple.

La seconde porte sur l'échantillonnage, c'est-à-dire lorsque la population est très importante l'on procède à un échantillon représentatif à partir d'une population donnée qui en est l'ensemble parent.

L'échantillonnage est donc une méthode qui consiste la détermination de l'échantillon et celui-ci n'est rien d'autre que cette population à interroger devant être considérée comme représentative de l'ensemble.

Avant d'en arriver à l'explication sur la manière pratique grâce à laquelle nous avons tiré notre échantillon, il y a lieu de préciser qu'il existe plusieurs méthodes d'échantillonnage, c'est-à-dire plusieurs façons de tirer l'échantillon en fonction de la population visée et de la variable à mesurer par l'enquête.

Dans cet article, nous avons opté pour la méthode d'échantillonnage par quotas ou sondage à choix raisonné qui consiste dans le choix des personnes à interroger à partir des critères socio-économiques, critères où l'on se base sur des éléments du groupe étudié et du nombre des sujets à enquêter.

Il s'effectue en deux temps :

✓ on détermine les types de classifications qui peuvent avoir une influence sur la variable étudiée : on appelle cela construction du modèle réduit de la population à interroger ;

✓ En suite, on choisit des individus dans ce type de classification qui devront répondre au questionnaire et ces individus sont choisis dans chaque classe avec la même proportion de chance que pour l'ensemble de la population (Wingenga E., P 24).

Pour ce qui nous concerne, nous nous sommes adressés aux cadres, contremaîtres et manœuvres de ces (trois) entreprises, que nous avons choisi comme notre champ d'étude.

Ce faisant, au vu de ces critères cités ci-dessus, nous avons interrogé dans l'ensemble (109) sujets, dont 37 sujets pour Congo Dong fang mining, 30 pour Ruashi mining et 33 sujets pour Kinsevere.

2.3. Taille de l'échantillon et catégories des enquêtés

Vu le nombre important, et l'impossibilité d'atteindre tout le monde, voici comment nous avons réparti notre échantillon pour l'ensemble des travailleurs de ces trois entreprises, et selon les catégories des enquêtés :

Tableau n° 1 Présentation de l'échantillon

Entreprises	Nbre/ enquêtés	Catégories/ enquêtés	%
CDM	37	Cadres et manœuvres	
RUASHI MINING	30	Contremaîtres/ cadres	33%
KINSEVERE	33	Manœuvres/contremaîtres	30%
TOTAL	100	—	100%

Source : notre enquête, octobre, 2022.

Suivant les données ci-dessus, nous remarquons que nous avons tenu compte des catégories professionnelles nécessaires, pouvant nous aider à récolter les résultats dont nous avons besoin. Seulement les catégories de maîtrise ; de qualifié et semi-qualifié, que nous n'avons pas intéressés. Cela n'est pas un incident sérieux, pour compromettre la fiabilité de nos résultats. L'absence de ces catégories professionnelles se justifie par le fait que, cet échantillon est non probabiliste, c'est-à-dire on ne peut mesurer la chance de chaque unité d'entrer dans l'échantillon.

2.4. Traitement de données

Pour collecter les données de cette étude, nous avons procédé aux entretiens individuels et collectifs, l'observation sous toutes ses formes (directe et indirecte, participante et participation observante...) ; le questionnaire et l'analyse documentaire.

3. Resultats

La question de l'analyse et de l'interprétation des données issues des enquêtes qualitatives, fait débat (Collesse 2000). Des multiples controverses existent. La plus importante est celle du rapport entre analyse et interprétation (Evrard, Pras, Roux, 2003).

D'une part le courant traditionnel de l'analyse qualitative privilégie la rigueur et l'étude minutieuse des informations recueillies afin d'en extraire le contenu et les idées (vernette, Gianelloni 2001; Pellemans 1999). De l'autre approche interprétative s'attache à dégager les résultats en fonction des réflexions et de la subjectivité du chargé d'étude ou du chercheur autant que des données elles-mêmes. Tel est le sens des ressentis travaux en sciences sociales (Denain Lincoln 2005; Muchielli 2003).

L'avantage de l'analyse est de présenter la voix des enquêtés et d'être basé sur un protocole rigoureux de codifications et de traitement des données. Ce pendant, c'est l'interprétation qui donne à l'analyse toute sa puissance. C'est elle qui permet d'explorer toutes les facettes de la réalité et d'obtenir des résultats authentiques et vrais.

C'est elle qui sert à aller de l'avant et à découvrir des nouvelles pistes. Grâce aux réflexions et à la subjectivité du chargé d'étude ou du chercheur, les données prennent tout leur sens et échappent à des raisonnements éloignés des faits réels (JC Andreani et Conchon F. 2003 pp 2-23).

Dans les recherches sur terrain, la présentation et la discussion des résultats constituent une étape décisive pour tout travail scientifique, car elle exige du chercheur des compétences et des capacités qui puissent lui permettre de bien convaincre les lecteurs et utilisateurs des résultats de sa recherche, en leur donnant le sens compréhensible. Pour que les données recueillies puissent être compréhensibles, le chercheur peut les présenter dans les graphiques ou tableaux, puis les interpréter. Ainsi dans notre étude, nous utiliserons les tableaux.

Tableau n°5: Identification des effets du stress professionnel sur les enquêtés

Effets	Rédactions		Degré	Catégorie	Effectif	%
Problème cardiovasculaire	Oui	Non	Faible	Toutes	5	5%
Changement de comportement	Oui	Non	Faible	Manoeuvres et cadre	7	7%
TMS	Oui	Non	Faible	Manoeuvres	5	5%
Violences verbales	Oui	Non	Élevé	Manoeuvres et cadres	10	10%
Gastrite	Oui	-	Élevé	Toutes	7	7%
Accident de travail	Oui	Non	Faible	Toutes	8	8%
Absentéisme	Oui	Non	Faible	Toutes	6	6%
Retard	Oui	-	Faible	Toutes	7	7%
Alcool	Oui	-	Élevé	Toutes	9	9%
Pensée suicidaire	-	Non	-	Cadres	3	3%
Démoralisation	Oui	Non	Élevé	Toutes	8	8%
Sentiment d'insécurité	Oui	-	Élevé	Toutes	7	7%

Isolation	Oii	Non	Faible	Toutes	4	4%
Inattention	Oui	Non	Élevé	Manœuvres	6	6%
Fatigue	Oui	-	Élevé	Toutes	8	8%
TOTAL	-	-	-	-	100	100%

Source : notre enquête, octobre 2022

L'élaboration du présent article a consisté sur l'étude des effets du stress professionnel et ses conséquences sur la vie des travailleurs des entreprises minières. Se faisant, nous ne pourrions pas outre passer cette étape de l'identification des effets de ce dernier (stress), quelque soit la qualité ou la pertinence de la documentation à notre possession sur le stress.

Le tableau ci-dessous, reprend les effets du stress prouver par les travaux theoriques et pratiques des grands chercheurs du monde concerné par la santé mentale et physique. En mettant ces effets dans le tableau, nous avons eu le privilège d'interroger nos enquêtés grâce à nos outils de recherche (techniques, pour arriver aux résultats ci-haut.

A la lumière de ces résultats, la violence verbale représenté par 10% dans le tableau ; le changement de comportement soit soit 9%; tandis que la gastrite et la démoralisation et les autres éléments représentés en pourcentage élevé sont les effets à haut risque selon les résultats tel qu'ils se présentes. L'interprétation de ces résultats, va dans le sens que l'organisation du travail dans ces entreprises, est le vecteur principal des effets que subissent les salariés des ces dernières (entreprises minières), et nous concluons que le stress professionnel et bel et bien présent et aussi une menace pour la santé des travailleurs, que pour l'entreprise dans l'atteinte de ses objectifs. Ainsi, la partie théorique aidera les utilisateurs de ces résultats, pour prendre les précautions dans l'éradication de ce risque psychosocial.

Tableau n°6 : Identification des conséquences du stress professionnel sur les enquêtés

Conséquences	Effectif	Pourcentage
Nervosité	9	9%
Anxiété	8	8%
Affaiblissement mental	7	7%
Troubles/sommeil	12	12%
Troubles/digestifs	5	5%
Hypertension	6	6%
Diabète	3	3%
Troubles articulaires	2	2%
Démotivation	5	5%
Abus/tabac et alcool	13	13%
Insatisfaction	7	7%
Réaction contestataire	4	4%
Tern-over	8	8%
Grève	5	5%
Agressivité	6	6%
Total	100	100%

Source : notre enquête, octobre 2022

L'analyse et l'interprétation des résultats, sont les étapes très importante pour tout chercheur. Car elles demandent au chercheur les compétences accrues pour donner le sens compréhensible au résultat de sa recherche.

C'est vrai , nous analysons les conséquences du stress professionnel dans cet article. Cela ne pouvait être conclu, par les simples explications sans preuves. Raison pour laquelle, nous nous sommes présenté devant nos enquêtés par l'entremise de notre échantillon représentatif ,

pour recueillir leurs avis et considérations qu'ils ressentent sur les effets du stress professionnel.

Après analyse de ces résultats, nous nous rendons compte que les effets du stress professionnel engendrent les conséquences démesurées sur les travailleurs ou salariés. 13% soit le pourcentage le plus élevé, est soumis à l'abus d'alcool ; 12% aux troubles de sommeil et 9% à la nervosité. Tandis que l'anxiété le turn-over ont chacun 8% contre 7% pour l'insatisfaction et l'affaiblissement mental.

En associant les effets aux conséquences vu les résultats précédemment, nous pouvons déjà calculer les conséquences, lesquels ces salariés ou travailleurs courent. Nous ne pourrions pas conclure que les salariés des entreprises minières de la ville de Lubumbashi, vivent dans le stress sans mesurer les effets et conséquences de ce dernier (stress) , pour confirmer ou infirmer notre observation sur les stress dans lesdites entreprises. Maintenant, grâce à ces résultats, nous pouvons dire sans atermoiements que les salariés des entreprises minières de la ville de Lubumbashi, sont sous stress car les conséquences à ses effets sont palpables et une intervention ou gestion est envisageable pour le maintien de l'équilibre ergonomique.

6. Conclusion

Le stress professionnel n'est pas une notion nouvelle, car son existence date depuis plusieurs siècles.

Déjà en 1872, Darwin s'intéresse à cette notion, pour préciser qu'un seuil normal ne soit pas dépassé (J. Rivolier, 1993,p 7).

Et 1915, Claude Bernard s'intéresse aussi à son tour, en soulignant l'importance de l'équilibre entre l'homme et son milieu interne pour affronter le stress (C. Fernandez, 1993, p7)

Et en 1936, Hans Selye, prend conscience d'une série de manifestations biologiques réalisant un syndrome unique mais pouvant connaître plusieurs causes, puis en 1946,il utilise pour la première fois le terme stress , puis plus tard, en 1950 Selye, utilise le terme stress pour désigner la condition dans laquelle l'organisme répond à différents agents appelés stressors.

Cette explication historique sur le stress, permet l'enlever l'idée de nous croire premiers à pouvoir mener une recherche dans ce domaine. Cependant, notre attention sur ce vieux thème, n'est pas un hasard. Le monde fait face à une ère de la refonte totale, tant pour la vie humaine, que pour les conditions générales. La mondialisation, la réorganisation des entreprises et évolution technologique, n'ont pas laisser la vie saine.

Face à ces nouvelles mutations, d'autres problèmes se sont multipliés et demande la contribution de chacun en ce qui le concerne d'apporter sa pierre, pour éradiquer ou dans la mesure du possible, rendre ses effets avec moindre impact.

Se trouvant dans l'impossibilité de faire cette étude sur l'ensemble de notre population cible, nous avons collecté les informations nécessaires à ce article auprès de 100 sujets, qui ont constitué notre échantillon selon les modalités de sélection, beaucoup plus détaillée dans la partie méthodologique du présent article. Pour effectuer cette étude, nous avons fait recours à la méthode d'enquête en vu d'effectuer les descentes sur le terrain et réaliser nos différentes rencontres avec les travailleurs au niveau des entreprises minières de la ville de Lubumbashi.

Les techniques d'entretien, l'observation, l'analyse documentaire et le questionnaire , nous ont servi d'outils dans la production des données, lesquelles ont été dépouillées grâce à l'analyse de contenu et traité à l'aide de pourcentage.

Les résultats sur terrain , prouvent que les effets du stress les plus ressenti par les salariés sont nombreux, mais les ressentis sont : la violence verbale ; le changement de comportement

; la nervosité ; la démoralisation ; le problème cardiovasculaire ; les accidents de travail ; la fatigue ; le retard ; le sentiment d'insécurité...

Face à ces effets non négligeables, les conséquences sont aussi innombrables, c'est notamment : l'abus de tabac et alcool ou psychotropes ; les troubles du sommeil ; la nervosité ; l'anxiété ; le turn-over ou roulement du personnel ; l'insatisfaction ; l'affaiblissement mental ; l'agressivité et les hypertensions ...

C'est ainsi qu'après un concours de documentaire et des résultats pratiques, nous avons identifié les méthodes ou intervention, à mettre en œuvre pour faire face aux effets et conséquences du stress, c'est ce que les lecteurs découvriront en parcourant le présent travail.

Nous serons comblés si le présent article d'autres chercheurs à étudier ce phénomène, ou on nous dira ce que nous n'aurions pas dû dire que nous avons dit ou ce que nous aurions dû dire que nous n'avons pas dit.

7. Remerciements

La réalisation de cet article, résulte d'un concours des gens de bonne volonté, qui nous ont assisté moralement ; spirituellement et financièrement.

A cet titre, nous remercions le Dieu tout puissant, pour le souffle de vie et protection durant les moments passés ;

Nous remercions les deux modèles, qui nous ont donné le goût de la science, et qui ont fait que nous soyons ce que nous sommes. Il s'agit du professeur ordinaire François KITABA kya goanys et le professeur ordinaire Célestin Tshilonda kasol'a.

Nous remercions les amis et connaissances, pour le partage des bons et mauvais moments. Il s'agit de L'assistant Edouard Ngama, L'assistant Dieudonné tshibambi, l'assistant Samy lumuanga et sa femme Henriette Kasongo, les chefs de travaux Nghooy Nghooy Gabriel ; Ferdinand Kibambe ; La Blonde Mbula kasamba nono et Fillipe Mupoya.

Nous remercions ceux que nous appelons affectueusement, architectes de notre vie : Grégoire Muele kitengie et Françoise Mudimbi Muepu, pour leur soutien sans faille.

Nous tenons à remercier les frères sœurs, cousins et cousines, neveux et nièces. Il s'agit de : Aimé KABONGO ; Emmanuel musangie ; Jadin ngolo ; Jean-Claude eshiba ; Angel Ebondo ; Isabelle kalombo ; Joël Yampo ; Noëlla Malala ; Labelle kalombo et notre femme Manongo Jully.

Que tous ceux qui optent pour l'anonymat, mais qui ont contribué d'une manière ou d'une autre, trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

8. Bibliographie

- Vinot A (2017), Le management au défi du stress des professionnels dans les établissements d'accueil des personnes âgées, *Journal de gestion et d'économie médicale*, Volume 2, 2017, p 177.
- Legeron P. (2009), Stress professionnel, « *L'information psychiatrique* », 2008/9 Volume 84, pp 809 - 820
- Karasek, R.A. (1979) Job demands, job decision latitude, and mental strain: Implications for job redesign. *Administrative Science Quarterly*, 24, 285-308. doi:10.2307/2392498
- Ginrac A. (2011), *Le stress professionnel : un état de lieu*, *Management et gestion à venir*, n°41, 2011, p106
- Tshilonda kasol'a (2016), *Ergonomie, analyse du travail et classification professionnelle*, Unilu/FPSE, Cours inédit.

- Kenga Kabongo P. (2017), Conditions de travail et gestion des dysfonctionnements sociaux, Unilu/FPSE, Mémoire inédit.
- Lincoly y.s et Al (2005) Handbook of qualitative research, 3ème édition sage publication, tousand, C-a
- Ndala muloko C. (2004) Conditions de travail de la femme dans le secteur étatique, mémoire inédit, fpse, unilu
- Andreani JC et Conchon F (2003) Méthode d'analyse et interprétation des résultats : État de l'art en marketing, ESCP-EAP-79 avenue de la République, 755 43 Paris cedex 11
- Andreani j,c (1998) interview qualitative en marketing, cahier de recherche, ESCP-EAP, n 01-150
- C. Viatour (2000), la réflexibilité au travail et ses conséquences en termes de stress professionnel, mémoire, inédit, université de Liège, Belgique, p78.
- Delanois, J. Malchaire, A. Piette (2002), classification des méthodes d'évaluation du stress en entreprise, dans médecine du travail et ergonomie, vol 39, n° 1, mémoire d'études spécialisées en médecine du travail, inédit, université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, p78.
- J.R Wilson et H. Haines (1997), participatory ergonomics, dans handbook of human factors and ergonomics, joh Wisley and sons, pp 449- 513
- V. Dekeyser et I Hansez (1996). Vers une perspective transactionnelle du stress au travail, pistes d'évaluation méthodologiques, cahiers de médecine du travail, XXXIII- 3, p144
- A. Aubert (1994) motivation et management : enjeux et paradoxe, es moors, Bruxelles, p 147
- Gaussin et Karnas (1997) évaluation du stress dans une perspective ergonomique, médecine du travail et ergonomie, 34- 2, pp 69- 74.
- Laurence leruse, Isabelle Di Martino, N. Malaise et All, (2006) stress au travail, facteurs de risques, évaluation et prévention, cellule de publication du service fédéral emploi, travail et concertation sociale, Rue Ernest blerd I 1070, Bruxelles, p340
- E. Albert (1991) gestion du stress : illusion ou efficacité, Ed JP goureau, château du loisir, p 170
- C. Fernandez (1993) le st6 dans l'agriculture, mémoire, inédit, université de Liège, Bruxelles.
- T. Cox et E.Rial - Gonzalez (2002) stress lié au travail : panorama européen, dans travailler sans stress, agence européenne pour la sécurité au travail.

Facteurs intrinsèques et extrinsèques de motivation du personnel d'exécution au sein d'une entreprise publique, étude menée à la Société Nationale d'Electricité

[Intrinsic and extrinsic factors of motivation of the executive staff in a public company, a study conducted at the National Electricity Company]

MBAYO WA BANZE Gorges¹

BANZA KIKOMBA HIRONDELLE James²

MAKUNGU NDJIMBU Mathy³

Université de Lubumbashi/RD Congo

Email : kikombajames84@gmail.com

Résumé

Dans ce monde du travail, les êtres humains recherchent la satisfaction de leurs besoins et cette satisfaction se manifeste par des conduites ou des comportements qui sont orientés vers un objectif et qui sont volontaires. Dans ce processus de conduite, plusieurs facteurs interviennent tels que : la satisfaction des besoins, les relations interpersonnelles, la réalisation des objectifs, etc. Tous ces facteurs sont liés à la motivation. Pour l'individu au travail, son but premier est de s'épanouir dans sa tâche, de développer et de mettre à ses compétences. C'est ainsi que le sujet se sentira concerné par les objectifs de l'entreprise et par conséquent, la réussite de cette dernière. Pour le salarié, le travail réglé et condensé ne permet pas non plus de s'impliquer dans son emploi. En effet, l'implication au travail et la nouveauté ont une grande influence sur la performance du sujet sur sa tâche. Plus l'individu se sentira impliqué, plus le rendement sera élevé. L'individu doit pouvoir concorder ses buts personnels aux buts de l'entreprise. Ainsi, son rôle est de participer activement à la réussite de son entreprise et sa reconnaissance au travail. C'est-à-dire qu'il met en relation la productivité et la satisfaction des ouvriers dans le travail. Le salarié a besoin de relation et d'intégration au sein de sa cellule de travail.

(Ceci n'est pas le résumé. Il faut préciser dans un paragraphe de 180 mots : Ce que l'article analyse, les objectifs, la procédure ou la méthodologie ainsi que les résultats)

Mots- clés : Motivation, Personnel, Entreprise publique

Abstract

In this world of work, human beings seek the satisfaction of their needs and this satisfaction is manifested by conducts or behaviors that are goal-oriented and voluntary. In this process of conduct, several factors intervene such as: the satisfaction of needs, interpersonal relationships, the achievement of goals, etc. All these factors are linked to motivation. For the individual at work, his primary goal is to develop and put his skills to good use in his task. This is how the subject will feel concerned by the objectives of the company and therefore, the success of the latter. For the employee, the regulated and condensed work does not allow him to get involved in his job either. Indeed, the involvement in the work and the novelty have a great influence on the performance of the subject on his task. The more involved the individual feels, the higher the performance will be. The individual must be able to reconcile his or her personal goals with the company's goals. Thus, his role is to actively participate in the success of his company and his recognition at work. That is to say, he relates productivity to the

¹ Doctorant en Psychologie

² Doctorant en Psychologie

³ Doctorant en Psychologie

satisfaction of the workers in the work. The employee needs relationship and integration within his work cell.

Keywords : Motivation, Personnel, Public company

(il faut aussi mettre la version anglaise du résumé que vous allez actualisé)

0. Introduction

Pour le monde du travail, les humains veulent la satisfaction de leurs besoins et cette dernière se manifeste par des conduites ou des comportements qui sont orientés vers un objectif et qui sont volontaires. Dans ce processus de conduite, plusieurs facteurs interviennent tels que : la satisfaction des besoins, les relations interpersonnelles, la réalisation des objectifs, etc. Tous ces facteurs sont liés à la motivation. S. Hamar (2007, p 29) affirme que ; de façon générale, le processus fondamental de la motivation est le suivant :

A la suite, la présence d'un besoin insatisfait, l'individu ressent une certaine tension, un certain inconfort, et tient à faire un choix, en vue d'atteindre un certain objectif qui puisse satisfaire ce besoin ressenti, domine la tension pour la ramener à son point de part.

Partant de cette réalité, cette situation se vit au quotidien chez les salariés le personnel de l'entreprise, à travers les différents efforts de déployés dans l'accomplissement de leurs tâches. En effectuant ces tâches, les agents veulent être encouragés positivement par leur employeur, car cette attitude, permet de sécuriser et de renforcer la confiance du personnel.

Ainsi, cette force qui vise un état de tension et établir l'équilibre, répond à des facteurs intrinsèques et à des facteurs extrinsèques. Cette idée évoquée rejoint la pensée de Rays (2002, p 20) qui affirme que la motivation extrinsèque est l'action provoquée par une circonstance extérieure à l'individu (punition, récompense, pression sociale, à l'obtention de l'approbation d'une personne tierce...)

En ce qui nous concerne, lors de notre descente sur le terrain à la Société Nationale d'Electricité, nous avons constaté que, ces facteurs intrinsèques et extrinsèques de motivation constituent un problème à résoudre par les employeurs envers les agents de ladite société.

Cependant ils doivent aussi tenir compte des acteurs qui y travaillent, qui veulent ardemment la satisfaction de leurs besoins : l'estime de soi, l'augmentation de leur salaire, une communication permanente, la paie des heures supplémentaires, et de la prime d'encouragement et des risques, ces derniers ne jouissent pas totalement de leurs droits.

Face à cette situation vécue par les agents d'exécution, nous nous posons les questions suivantes :

- Les facteurs intrinsèques et extrinsèques sont-ils un levier puissant pour renforcer et développer la motivation des salariés d'exécution à la SNEL ?

(Cette question n'est pas précise... elle est à la fois affirmative et floue... Ces facteurs ne sont pas connus et/ou illustrés au préalable, mais alors pourquoi cette question ?) à reformuler.

- Quels sont les effets positifs et négatifs de ces facteurs sur leur rendement professionnel ?

(Idem, vous n'allez pas analysé les facteurs non encore élucidés).

Voilà les questions majeures que nous nous posons dans notre recherche.

Où sont vos hypothèses de recherche ?

1. Méthodologie

Précisez ici le lieu d'étude, la période, les outils utilisées, la population et l'échantillon, les indicateurs/paramètres analysés.

Pour nous, la population cible concernée pour notre étude est ensemble de tous les employés (Agents de Société Nationale d'Electricité Lubumbashi dont le nombre s'élève à 632.

Tableau N°1 de population

Sexe Catégorie	Femme	Homme	Effectif
Hauts cadres			
Cadres			
Moyens	148	484	
Total			632

Source :

Dans ce tableau nous n'avons qu'une seule catégorie composée de : 148 femmes et 484 hommes.

En effet, pour sélectionner notre groupe d'étude, nous avons recourir à la méthode d'échantillonnage aléatoire simple ou nous avons eu la possibilité d'extraire 'autant d'échantillons et choisir su lequel nous avons mené recherche.

Tableau N°2 : Echantillon d'étude

Sexe Catégorie	Femme	homme	Effectif
Agents d'exécution	1	34	35
TOTAL	1	34	35

Source :

Dans ce tableau nous n'avons qu'une seule catégorie des agents. Ce sont les agents d'exécution dont 34 hommes et une seule femme qui font partis de notre échantillon. Nous avons uniquement cette catégorie car c'est elle où nous avons porté notre attention dans notre sujet de recherche. L'effectif des hommes est élevé par rapport aux femmes parce que ce sont des hommes qui ont été disponibles, ou ont accordé plus d'intérêt à notre questionnaire.

2. Résultats et discussion

Cette section est dédiée à la présentation des données issus de notre enquête et donc les résultats qui en découlent ainsi qu'à la discussion.

2.1. Résultats

Dans notre investigation, notre préoccupation initiale consistait à découvrir les facteurs qui encouragent les agents d'exécution à mieux accomplir les tâches à leurs postes de travail. Voilà pourquoi une question sous forme affirmative leur a été posée « les éléments ci- parés existent

dans votre entreprise et sont des facteurs qui vous stimulent à mieux exécuter les tâches qui vous sont confiées à votre poste de travail : »

Les réponses fournies par les participants sont contenues dans ce tableau ci-dessous.

Tableau N°3 Facteurs stimulant les agents à mieux exécuter les taches

Réponses	Fréquences
Prime d'encouragement	9
Salaire de base	27
Congé travail	8
Salle bien aérée	2
Une bonne supervision	5
Une bonne relation interpersonnelle	2
Ces éléments sont théoriques n'existent pas dans l'entreprise	1
TOTAL	54

Source : ??? (à renseigner)

Qu'il ne soit pas surprenant aux yeux de nos lecteurs de constater que l'effectif total de réponse est plus élevé par rapport à la taille de l'échantillon car, lors de la consigne donnée aux participants qui répondaient à notre questionnaire chacun d'eux était permis de produire plus de deux réponses à la fois.

Ce tableau montre qu'il y a 9 sujets qui affirment que c'est la prime d'encouragement qui les stimulent à mieux exécuter leurs tâches, 27 évoquent le salaire de base, 8 autres agents témoignent le congé du travail qui leur encouragent, 2 autres encore soulignent une salle bien aérée et bien équipée, 5 sujets ensuite affirment avoir une supervision, 2 sujets quant à eux parlent de la bonne relation interpersonnelle et 1 autre personne insiste que ces éléments sont théoriques n'existent pas dans l'entreprise.

A cause de l'opposition de l'opinion exprimée lesquelles sont traduites en fréquences, un test de comparaison statistique s'est imposé : c'est le test chi-carré de KARL Pearson (1900). Par le truchement de son expression mathématique :

$$\chi^2 = \frac{\sum(f_o - f_e)^2}{f_e} \quad \text{Ou} \quad f_e = \frac{N}{K} \quad (N = \text{taille d'échantillon et } K = \text{nombre des catégories}$$

fournies), nous avons trouvé les décideurs de 63,83 qui sont supérieurs à la valeur critique de 12,59 pour le degré de liberté égale 6, en fonction de 05 ainsi que nous rejetons l'hypothèse nulle, en sommes, la permanence du salaire de base est l'élément primordiale qui pousse les agents d'exécution à effectuer convenablement leurs taches au travail.

Dans notre milieu d'étude, il était convenable d'identifier les éléments fournissant l'intérêt personnel des agents dans l'accomplissement des tâches au poste de travail. Cela étant une question leur a été posé « ces éléments font accroître votre intérêt personnel au travail et sont présent dans votre entreprise ».

Tableau N°4 : Eléments favorisant l'intérêt personnel au travail.

Réponses	Fréquences
L'estime de vos performances	13
L'autonomie dans l'accomplissement des taches	19
Avoir une responsabilité au poste	8
Une intégration sociale sans la discrimination	4
Aucun élément n'existe	1
Total	45

Source : ??? (à renseigner)

Le résultat de ce tableau montre 13 sujets témoignent l'estime de leurs performances comme élément fournissant leur intérêt personnel au travail, 19 sujets pour eux, c'est l'autonomie dans l'accomplissement des tâches, ensuite 8 sujets prônent d'avoir une responsabilité au sein de l'entreprise, 4 sujets à leur tour évoquent une intégration sociale sans la discrimination en milieu du travail comme facteur stimulant l'intérêt personnel et 1 sujet affirme qu'aucun élément n'existe dans la société. Comme dans la situation précédente, devant cette activité des tendances contradictoires, nous avons voulu saisir laquelle est dominante. En étant en présence des fréquences, le test chi-carré s'avère indispensable. Dans sa formule

$$\chi^2 = \frac{\sum(f_o - f_e)^2}{f_e}$$

Avec $dl = (k-1) (r-1)$, la valeur calculée donne 22,89 qui est supérieur à la valeur critique de 9,49 au seuil sévère avec $dl=4$; nous rejetons l'hypothèse nulle.

De ce qui précède, nous constatons que c'est l'autonomie de l'accomplissement des tâches qui est le facteur prépondérant dans l'intérêt personnel au travail des agents d'exécution à la SNEL/Katanga.

En allant sur le terrain de notre recherche, la préoccupation en matière des effets de la satisfaction provenant des facteurs motivationnels n'était pas exclue. D'où la question suivante a été posée aux agents « la présence et la satisfaction des facteurs pourraient vous redonner ».

Tableau n°5 : Les effets des facteurs de motivation

Réponses	Fréquences
Le sens d'existence comme agent d'exécution	6
L'évolution sereine dans l'accomplissement des tache	18
La ponctualité et l'énergie au poste de travail	14
La créativité à notre service	1
La sécurité au travail	6

Source : ??? (à renseigner)

Les données présentées dans ce tableau font l'objet d'une explication plus ou moins exhaustive. Ainsi nous avons 6 personnes qui affirment que la présence des facteurs motivationnels leur donne le sens d'existence comme agents d'exécution 18 participants quant à eux une évolution sereine dans l'accomplissement des taches lorsqu'ils sont satisfaits à travers ces facteurs motivationnels, 14 sujets insistent sur la ponctualité et l'énergie au poste du travail, 1 agent à son tour évoque la créativité, 6 agents parlent de la sécurité au travail comme résultat de la satisfaction au travail

Etant toujours dans l'opposition d'opinions laquelle nécessite une comparaison objective le test chi-carré nous aide à lever cette équivoque.

Dans sa formule $\chi^2 = \frac{\sum(f_o - f_e)^2}{f_e}$ avec $dl = (k-1)$

$(r-1)$, la valeur calculée donne 20,81 qui est supérieur à la valeur critique de 9,49 au seuil sévère avec $dl=4$ nous rejetons l'hypothèse nulle.

De ce qui précède, nous constatons que c'est l'évolution sereine dans l'accomplissement des tâches qui est primordial dans les effets des facteurs de motivation des agents d'exécution à la SNEL/Katanga.

Ensuite, une autre étape dans le milieu d'investigation était celle d'appréhender les conduites des agents suite à l'absence du facteur motivationnel.

A ce niveau voici une question qui leur a été administrée « quand vous n'êtes pas satisfaits à votre poste de travail, vous adoptez les réactions ci-après :

Leurs informations recueillies à ce propos se présentent de la manière suivante :

Tableau N°6 réactions des agents suite à l'absence des facteurs motivationnels

Réponses	Fréquence
- L'agressivité envers la hiérarchie et vos collègues de service	14
La passivité dans l'accomplissement des tâches - Le mensonge	10
- La remise en cause de l'autorité de l'entreprise	17
- La fausse adhésion au groupe	4
	1
Total	46

Source : ??? (à renseigner)

Dans cette matrice, nous remarquons 14 sujets adoptent l'agressivité envers la hiérarchie et les collègues de service en cas d'absence du facteur motivationnel, 10 sujets adoptent la passivité dans l'accomplissement des tâches lorsqu'ils ne sont pas motivés, 17 sujets recouvrent au mensonge, 4 sujets interrogés évoquent la remise en cause de l'autorité de l'entreprise par manque de satisfaction, 1 sujet confirme que c'est la fausse adhésion au groupe quand ils ne sont pas motivés.

Dans cette même logique des opinions divergentes les tests de chi-carré de Karl Pearson (1900) nous a fourni un décideur de 12,40 qui est supérieur à la valeur critique de 7,81 pour le degré de liberté égale 3 en fonction du seuil sévère. Nous rejetons l'hypothèse nulle. Le mensonge En somme, la remise en cause de l'autorité de l'entreprise est la réaction adoptée par les agents lors de l'absence de satisfaction au travail.

A l'étape suivante, la question qui favorise à préciser au moment opportun de satisfaire les agents d'exécution est la suivante : pendant l'exécution des tâches à quand préférez-vous être motivé ?

Tableau n°07 le moment préféré par les agents d'exécution

Réponses Fréquences

- Avant d'exécuter le travail	
- Après l'exécution du travail	20
- A la fin du travail	25
Total	45

Source : ??? (à renseigner)

Dans ce tableau, les données nous indiquent que 20 sujets qui ont été interrogé acceptent qu'ils veuillent être motivés après avoir exécuté le travail et 25 sujets souhaitent que cela arrive à la fin d'exécution des tâches. Afin aucun sujet ne veut être encouragé.

L'avant dernière étape était celle de savoir la disposition manifestée par les agents d'exécution dans l'accomplissement des tâches de travail. Voici la question qui leur a été administrée « après avoir été motivé dans votre entreprise vous constatez » :

Tableau n°8 La disposition des agents dans l'accomplissement des tâches

Réponses	Fréquences
- La pression au travail	15
- Une conscience professionnelle	17
- La ponctualité au poste du travail	12
- L'irrégularité au poste de travail	8
Total	45

Source : ??? (à renseigner)

Ce tableau signale que parmi les personnes interrogées lors de nos enquêtes 15 sujets qui subissent la pression au travail lorsqu'ils sont motivés, 17 autres confirment que la présence de la conscience professionnelle qui les oriente dans l'exécution des tâches, 12 sujets quant eux, sont penchés à leur postes de travail et 8 sujets à leurs tours affirment qu'ils sont irréguliers au poste de travail bien qu'ils sont motivés.

En dernière position, en vue de déceler leurs avis différents des agents d'exécution à propos de la motivation dans cette société. Ainsi une question leur a été réservée « Quand vous n'êtes pas motivés quel comportement manifestez-vous ? »

Les sujets ont montré leurs points de vue dans ce tableau présenté ci-dessous.

Tableau n°9 comportement affiché par les agents d'exécution lors de la non motivation

Réponses	Fréquences
- L'absentéisme	14
- Le courage	11
- La régularité	10
- La frustration	9
- Le refus d'ordre d'exécution	1
Total	45

Source : ??? (à renseigner)

Dans ce tableau, nous avons remarqué 14 sujets interrogés qui disent que la non motivation favorise l'absentéisme au poste de travail, 11 autres enquêtés sont courageux, en suite 10 interrogés signalent la régularité au poste de travail, 9 personnes sont frustrés lors de l'absence de la motivation et 1 personne quant à elle refuse d'exécuter l'ordre de la hiérarchie quand elle n'est pas payé, et un petit nombre parle de l'intégration sociale sans discrimination ; en nous référant au résultat recueillis au moyen du poste d'hypothèse dans cette situation, nous déduisons que les agents d'exécution font leur travail en toute quiétude aux postes de service voilà un des éléments intrinsèque qui pousse les agents d'exécution à mieux exécuter leurs tâches.

En ce qui concerne les effets des facteurs de motivation (tableau n°5), le résultat révèle qu'un bon nombre des agents observent l'évolution sereine dans l'accomplissement de leurs tâches un autre groupe est ponctuel, et dispose de l'énergie au poste du travail et un effectif très réduit des agents approuve le sens de l'existence et la sécurité au travail et enfin le reste est créatif des facteurs motivationnels (extrinsèques et intrinsèques et l'évolution sereine dans l'accomplissement des tâches chez les agents d'exécution à la SNEL/Katanga.

Pour la réaction des agents suite à l'absence des facteurs motivationnels. Le (tableau n°6) montre que les agents d'exécution renvoi la remise en cause de l'autorité de l'entreprise, un autre groupe indique la passivité dans l'accomplissement des tâches un petit nombre quant à lui évoque la fausse adhésion au groupe. En nous référant au résultat recueillis au moyen du test d'hypothèse dans cette situation, nous déduisons que les agents d'exécution et c'est l'élément intrinsèque qui montre les réactions des agents d'exécution envers la société SNEL/Katanga.

2.2. Discussion

Après avoir présenté les données brutes qui proviennent des participants à notre recherche, il convient dans cette étape, de leur donner un sens de compréhension en nous référant aux facteurs stimulants des agents à mieux exécuter leurs tâches (Tableau n°3) nous remarquons que, la plupart des agents évoquent le salaire de base qui est le facteur prépondérant dans la motivation des agents d'exécution tandis que la minorité adopte la prime d'encouragement et le congé de travail comme les éléments qui les poussent à mieux exécuter les tâches alors qu'un nombre très réduit affirment les éléments ci-après comme facteurs qui les stimulent à mieux accomplir leurs tâches :

- Une salle bien aérée
- Une bonne supervision
- Une bonne relation interpersonnelle

Dans cette divergence d'opinion, le test d'hypothèse a prouvé que la présence mensuelle du salaire de base est l'un de facteur extrinsèque qui prédomine dans la motivation des agents d'exécution à la SNEL/Katanga.

Partant de cette hypothèse, nous évoquons la théorie de motivation d'Elton Mayo qui affirme que, l'individu au travail son premier but est de s'épanouir dans sa tâche et de développer ses compétences. C'est ainsi que le sujet se sentira concerné par les objectifs de l'entreprise et par conséquent la réussite de cette dernière. Pour le salarié, le travail est condensé ne peut non plus s'impliquer dans son emploi. En effet, l'implication au travail et la nouveauté ont une grande influence sur la performance du sujet ou sur sa tâche. Plus l'individu se sentira impliquer, plus rendement sera élevé. Pour Mayo « la motivation d'engagement »

ici l'individu doit pouvoir concorder ses buts personnels aux buts de l'entreprise. Ainsi son rôle est de participer activement à la réussite de son entreprise et sa reconnaissance au travail. C'est-à-dire qu'il permet d'être en relation avec la productivité et la satisfaction des ouvriers dans le travail. Le salarier a besoin des relations et d'être motivé par le salaire de base au sein de la cellule de travail, la motivation individuelle est amplifiée par un même esprit. E. Mayo propose alors :

- Que le salarier se sentent intégrer dans l'entreprise est motivé ;
- Que les salariés soient les membres actifs pour l'entreprise ;
- Que la coordination psychologique des ouvriers prime sur les conditions du travail.

A propos des éléments qui favorise l'intérêt personnel au travail des agents d'exécution, le tableau (n°4) indique que la majorité des agents d'exécution veulent l'autonomie dans l'accomplissement des tâches et l'estime de leurs performances, un autre groupe souhaite une responsabilité au poste.

Dans cette différence d'opinion, le teste d'hypothèse a prouvé que l'autonomie dans l'accomplissement des tâches est l'un des facteurs intrinsèques primordial dans la motivation des agents d'exécution à la SNEL.

Pour donner l'exactitude de cette hypothèse nous prenons l'exemple comparatif à la théorie de Déci et Rayon, qui considèrent que l'individu est motivé par trois types de besoins :

- L'autonomie ;
- Le sentiment d'être compétant ; - Et l'appartenance.

Le besoin d'autonomie sera le plus décisif, l'est définit comme le besoin qu'à l'individu de se sentir librement selon le degré dans le choix, l'individu sera plus ou moins motivé. Cette théorie conclue en disant que l'individu est particulièrement motivé lorsqu'il agit, qu'il trouve satisfaction ou plaisir dans son comportement ou son action. Sa motivation est un peu inférieure lorsqu'il choisit ses actions pour la contrepartie qu'il a retiré (exemple : rémunération). Le besoin d'autodétermination sera le plus décisif, il se définit comme les besoins qu'à l'individu de sentir qu'il agit librement selon le degré d'autonomie dans le choix, l'individu sera plus ou moins motivé. Cet auteur conclue en disant que l'individu est particulièrement motivé lorsqu'il agit et qu'il trouve satisfaction ou plaisir dans son comportement.

Pour ainsi dire de la disposition des agents dans l'accomplissement des tâches (tableau n°8) la plupart des agents d'exécution indique avoir une conscience professionnelle au poste de travail, un autre groupe parle de la ponctualité et l'agression au poste de travail lors de l'intervention de la motivation dans l'entreprise et un petit nombre ensuite évoque le point d'irrégularité au poste de travail au moment où ils sont motivés dans la société. En nous référant ainsi au résultat du test d'hypothèse dans cette situation les agents témoignent une bonne conscience au poste de travail pendant l'exécution de leurs tâches. Voilà un des éléments extrinsèques qui pousse les agents à mieux exécuter leurs tâches.

A l'affirmation de cette hypothèse nous faisons appel à la théorie de Joseph Mutin (spécialiste de la motivation), la motivation pour lui est « le respect dynamique et directionnelle du comportement ». Elle désigne l'ensemble des biologique et physiologique qui mettent des déclenchements de l'action, orientation, l'intensité et persistance. Sa définition est semblable à celle de Behavioriste. Il affirme aussi que la motivation ne prend naissance que lorsque l'individu est situation de tension. Il perçoit sa situation actuelle, une rupture dans laquelle serai devenue satisfaisante.

Partant des séries des facteurs de motivation il y a :

- L'avancement et progression sociale ; - L'accomplissement des choix.

Les facteurs sont associés aux sentiments positifs qui éprouvent les employés envers leur travail en soi. A leurs tours, ces sentiments positifs sont associés aux expériences vécues dans le passé par l'emploi en matière de considération, d'accomplissement et de responsabilité. Il va enfin nous donner les types de motivations qui sont :

- La motivation dite intrinsèque « dépend de l'individu lui-même, l'individu se fixe ses propres objectifs qu'il s'est lui-même fixés » ;
- La motivation dite extrinsèque « provoquer par une force extérieure à l'apprenant, c'est-à-dire lorsqu'il est obtenu par la promesse des réponses ou par des craintes des sanctions.

Quant à notre prédécesseur Kaya Mwana dans son travail de fin d'étude nous confirme que, sans la pression d'un individu en milieu professionnelle la production marche au ralenti. L'homme veut être motivé en milieu professionnelle mais en matière de production il est très faible surtout aux congolais, pour eux ils veulent travailler toujours contrainte.

3. Conclusion

Après avoir parcouru un très long trajet au cours de notre voyage, nous voici arrivé à terme de notre recherche. Notre étude a portée sur « les facteurs intrinsèques et extrinsèques de motivation du personnel d'exécution à la société Nationale d'électricité Lubumbashi ». Le but majeur dans cette étude est celui d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques de motivation des salariés SNEL et montrer les effets négatifs et positifs de ces facteurs auprès des travailleurs d'exécution de la société nationale d'électricité Lubumbashi.

Pour arriver à l'objectif poursuivi de notre recherche faite et atteindre cette étude, nous avons fait recourir à la méthode d'enquête celle qui nous a permis de descendre sur le terrain voir la réalité, appuyé par la technique d'interview qui nous a aidée d'interroger les concernés pour avoir les informations nécessaires de notre préoccupation de ce qui suit, pour faire l'analyse des données nous avons utilisé le calcul du test chi-carré pour vérifier notre hypothèse et atteindre nos objectifs assignés, nous avons fait recourir à la méthode d'enquête.

De c'effet, nous évoquons les facteurs extrinsèques trouvés aux agents d'exécution, il y a : le salaire de base, l'évolution sereine dans l'accomplissement des tâches et la bonne conscience au poste de travail, quant aux facteurs intrinsèques nous avons l'autonomie dans l'accomplissement de leurs tâches et enfin la remise en cause de l'autorité de l'entreprise.

Notre population était constituée de tous les agents de la société nationale d'électricité de Lubumbashi. Parmi lesquels nous avons choisi un échantillon représentatif de 35 sujets au moyen de la méthode d'échantillonnage aléatoire stratifié pondérée.

Ainsi donc, nous confirmons notre hypothèse de départ dans ce sens que les facteurs intrinsèques et extrinsèques de motivation au sein de la société SNEL se passent avec des multiples entraver.

4. Bibliographie

(Vos références doivent être présentées sous format APA, elles ne sont pas correctement renseignées complètes). Votre bibliographie est très pauvre pour un article scientifique, veuillez l'enrichir.

H. PIERRON : (1998 P195) Facteur motivationnel

KABUNDI KIMBULE : 2014 P29 Mémoire

KINKAZYA KESEYA : 2014. mémoire sur les effets de motivation

LANDERSHERS : (/2010-P80) sur la motivation

Larousse, dictionnaire de français au collège, éd. 2000, P104, Paris

LUBAMBA KIBAMBE : 2011 P8 statistique inductive en G ,1G2

LUKOBACHABALA : 2011, P19 Cours d'IRS en G1

LUKOBACHABALA ; 2012/UNILU G2, cours de Méthodes de recherche du travail, Psychologie

Nkogolo Mukendi (2014), *Questions approfondies de la psychologie du travail*, FPSE/UNILU, Cours Inédit.

PETIT ROBERT : 1982 P92 Agent d'exécution. Définition

R. Pinto & Grattez : 1986 P 351 méthode de recherche en sciences sociale, éd. Dalloz,

**ECONOMIE, DEVELOPPEMENT
&
ENVIRONNEMENT**

Economie rurale et pauvreté des ménages agricoles en Afrique : le cas du territoire des Collines au Bénin

[Rural economy and poverty of agricultural households in Africa: the case of the hills in Benin]

OROU Zakary¹

ABDOU Mohamed²

Université d'Abomey Calavi, Bénin

Résumé

Le but de cet article est de montrer à partir d'un exemple étudié au Bénin, comment l'agriculture peut contribuer à alléger la pauvreté des ménages agricoles en milieu rural. L'article dresse dans un premier temps l'état actuel de l'agriculture et du niveau de vie des ménages agricoles dans le département des Collines au Bénin. Il met ensuite l'accent sur la corrélation entre l'agriculture et la pauvreté dans la perspective du changement social dans le secteur agricole. L'ensemble de l'étude est fondé sur l'hypothèse selon laquelle « une croissance soutenue de la production engendre une amélioration des conditions de vie des ménages agricoles ». C'est appliquée au territoire des Collines au Bénin, que l'article a tenté de montrer la portée de cette hypothèse à travers l'analyse d'un ensemble de matériel et de méthode cohérents mobilisés.

Mots-clés : Ménage agricole, vulnérabilité, pauvreté. Sécurité et souveraineté alimentaire.

Abstract

The purpose of this article is to show, based on an example studied in Benin, how agriculture can contribute to alleviating the poverty of farm households in rural areas. The article first describes the current state of agriculture and the standard of living of farm households in the Collines department of Benin. It then focuses on the correlation between agriculture and poverty from the perspective of social change in the agricultural sector. The entire study is based on the hypothesis that "sustained growth in production leads to an improvement in the living conditions of agricultural households. Applied to the territory of the Collines in Benin, the article attempts to show the scope of this hypothesis through the analysis of a set of coherent materials and methods mobilized.

Keywords : Agricultural household, vulnerability, poverty. Food security and sovereignty.

0. Introduction

La pauvreté mondiale demeure un problème essentiellement rural. Selon les spécialistes de la question, plus des trois quarts des personnes extrêmement pauvres aujourd'hui dans le monde vivent dans les zones rurales (Dercon, 2009, Byerlee, de Janvry et Sadoulet, 2009, Banque mondiale, 2013). En Afrique, plus de la moitié de la population vit dans les zones rurales où la pauvreté est plus répandue (J. C. Devèze, 2008). L'Afrique subsaharienne est la partie qui souffre le plus de la pauvreté rurale. Dans une étude portant sur les liens entre la pauvreté et l'agriculture, la Banque Mondiale (2016) a démontré que l'Afrique subsaharienne détient l'indice de pauvreté le plus élevé au monde avec un taux de 41% et abrite ainsi à peu près la moitié des pauvres. Dans cette proportion, 75% des personnes vivant en Afrique subsaharienne travaillent dans l'Agriculture. Il est aussi apparu clairement que la réduction de la pauvreté en Afrique dépend fortement des performances du secteur agricole. C'est pour faire face à cette réalité que des changements structurels dans le domaine de l'agriculture dans

¹ Laboratoire d'Anthropologie Appliquée et d'Education au Développement Durable (LAAEDD), Université d'Abomey Calavi, Bénin, E-mail : zak_ouou@yahoo.fr

² Ecole Nationale d'Administration, Université d'Abomey Calavi, Bénin, e-mail: abdoubio@yahoo.fr

les zones rurales se sont accélérés au cours des dernières décennies pour mitiger la pauvreté par la croissance agricole. Mais la plupart de ces études sur les économies rurales n'indiquent pas clairement une corrélation entre les instruments de politiques agricoles utilisés, l'expertise mobilisée à cette fin, les ressources allouées et les résultats probants obtenus. Au contraire, en dépit d'importants moyens financiers et la multitude d'interventions, les résultats dans le monde rural en Afrique demeurent insatisfaisants et peu viables dans de nombreuses régions (G. Wiesinger, 2007 : 2).

Ainsi, les travaux de recherche réalisés sur le territoire des Collines au Bénin, révèlent que le secteur agricole a bénéficié au cours des deux dernières décennies de plusieurs interventions impliquant des coûts exorbitants. Malgré cette inflation programmatique dans le domaine agricole, la pauvreté persiste et semble ne pas reculer (INSAE-Bénin, 2012). La multiplication des interventions soutenues par d'importantes ressources mobilisées reste peu perceptible sur l'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural, alors que des auteurs comme K. Imai et R. Gaiha (2016), et G. K. Myrdal, (1960), ont prouvé ailleurs l'incidence de la croissance agricole sur la réduction de la pauvreté.

En effet, cet article est une recherche sur la vulnérabilité des ménages agricoles et la dynamique de la pauvreté en milieu rural mise en perspective avec la production agricole au Bénin. La recherche est basée sur une approche qualitative et quantitative et a couvert le département des Collines au Bénin. Les outils de recueil de données, que sont les guides d'entretien et les questionnaires ont été administrés aux groupes cibles constitués de quatre cent quarante-cinq (445) chefs de ménages et de dix-huit (18) personnes ressources. Les résultats ont d'abord montré que les effets des politiques et stratégies de développement agricoles mis en œuvre sur le territoire des Collines au Bénin, ne sont pas perceptibles de sorte que la pauvreté des ménages est en perpétuelle croissance. Il est ressorti de l'ensemble de l'étude que les acteurs agricoles concernés restent vulnérables aux chocs socio-économiques voire aux aléas climatiques et que pour l'essentiel, ces acteurs ne disposent pas de stratégies appropriées pour surmonter les effets découlant de la survenance des conjonctures liées à la production agricole susceptibles d'alléger leur vulnérabilité. Par ailleurs, l'analyse de la pauvreté suivant l'approche des besoins essentiels a révélé que les ménages agricoles visés pourvoyeurs de vivriers, investissent plus de la moitié de leur revenu dans les dépenses de subsistance. Aussi, l'état des capitaux ou des actifs a-t-il montré un écart très préjudiciable à l'atteinte des objectifs de performance du secteur agricole, de la sécurité et de souveraineté alimentaire voire de la réduction de la pauvreté dans le département des Collines au Bénin. En effet, les données recueillies et analysées ont mis en évidence une corrélation négative entre la dynamique de la pauvreté et la production agricole chez les gens des Collines.

Or, il est démontré ailleurs qu'une croissance agricole soutenue est souvent destinée dans son fondement, à améliorer sensiblement les conditions de vie des ménages agricoles et permet la sortie des bénéficiaires de la pauvreté. Ce qui est loin d'être le cas dans le département des Collines au Bénin.

1. Matériel et méthodes

L'article est basé sur une recherche de type mixte portant sur des groupes cibles. Le groupe cible principal est composé essentiellement des ménages agricoles. A cette catégorie d'acteurs, s'ajoutent les autorités locales et les agents de développement rural. L'enquête quantitative a porté sur un échantillon de quatre cent quarante-cinq (445) ménages agricoles définis à l'aide de la formule de Following Scott (1985). Le taux de confiance est de 95%. Cet échantillon est constitué d'une combinaison de techniques d'échantillonnage systématique et de boule de neige. C'est à partir de la base de sondage constituée de l'ensemble des villages/quartiers de villes administratifs que compte le département des Collines, soit deux cent quatre-vingt-dix-sept (297) villages/quartiers de ville selon les résultats du RGPH4, que 1/15ème des villages/quartiers de ville administratifs classés par ordre alphabétique ont été

tirés. La sélection est indépendante et sans remise, c'est dire qu'un même village/quartier de ville ne peut être tiré deux fois. Ce pas de sondage a permis de constituer un échantillon de 18 villages/quartiers de villes administratives. Dans les villages de recherche, les unités primaires (chefs de ménages) ont été identifiées par la technique de boule de neige. Les autorités locales et les agents de développement sont sélectionnés par choix raisonné de par leurs expériences de la mise en œuvre des actions de développement agricole dans la zone de recherche. Pour être éligible à l'enquête ou aux entretiens, les acteurs ont répondu aux critères d'éligibilité suivants :

- être résident avec pour activité principale l'agriculture (Chefs de ménages) ;
- être responsable d'une Organisation Professionnelles Agricole (OPA), élu local/communal, agent de collectivités locales (autorités locales) ;
- être d'une ONG, équipe de projet ou tout autre structure intervenant dans le développement agricole ;
- être consentant à participer à l'enquête.

Ainsi, quatre cent quarante-cinq (445) chefs de ménages et dix-huit (18) personnes ressources ont fourni des informations de terrain en vue de documenter la vulnérabilité des ménages agricoles, la dynamique de la pauvreté, la corrélation entre la dynamique de la pauvreté et la production agricole dans la zone d'intervention. Les outils de recueil et d'analyse de données qualitatives et quantitatives, notamment les entretiens semi-directifs sur la base d'un guide individuellement ou en focus groups, et les questionnaires de recueils de statistiques de base ont été administrés aux chefs de ménages. L'analyse quantitative s'est appuyée sur l'examen des tableaux statistiques. Les données qualitatives issues des entretiens ont été relues, corrigées puis transcrites intégralement. Elles ont été analysées par regroupement thématique et transcrites sous forme de verbatim.

2. Résultats et analyses

2.1. Etat des lieux de l'agriculture dans le département des Collines

Le département des Collines est majoritairement rural et son économie repose en grande partie sur l'agriculture. Dans le but de dresser le bilan du secteur agricole, un accent a été mis sur les données de production et de rendement des filières courantes de la région. Les données exploitées proviennent des sources documentaires croisées avec les données de terrain collectées auprès des producteurs. Les principales spéculations ciblées sont le maïs, le riz, le soja, le manioc et l'igname. Il ressort de nos investigations réalisées pour la période de 2002 à 2020 que la production des principales cultures dans la zone de recherche a très peu évolué. La production moyenne du maïs est de 98 883 tonnes avec un pic de 170 000 tonnes pour les campagnes de 2009 à 2012. Le rendement moyen quant à lui est resté constant, entre 800 et 900 kg/ha, sans franchir la barre de 1 200 kg/ha escomptés. La production du riz occupe une place importante dans le département des Collines. Le riz constitue à la fois une culture alimentaire et de rente. Il bénéficie depuis plusieurs années de nombreux appuis qui permettent son développement au moyen d'aménagements de bas-fonds et d'équipements agricoles de base. La culture du riz, développée sur l'ensemble du département, est particulièrement présente dans le bassin de Glazoué au sein duquel ont été implantées une rizerie semi-industrielle et une mini-rizerie auxquelles s'ajoutent les mini-rizeries de Dassa-Zoumè, Bantè et Ouessè. Cette production s'est améliorée progressivement de 7 000 tonnes en 2004 à 58 000 tonnes en 2019 et 63 000 tonnes en 2020. Mais malgré cette croissance, le rendement moyen est de 2 922 kg/ha. C'est seulement au cours de la campagne 2012 que le rendement optimal de 4 000kg/ha a été atteint. Dans le contexte actuel de diversification des systèmes de cultures, le soja est de plus en plus cultivé dans cette région. Cette culture est reconnue comme étant stratégique pour l'alimentation humaine directe et l'agro-industrie. Ainsi, de vastes superficies sont emblavées en soja au cours de la seconde saison de pluies où une certaine priorité était autrefois donnée uniquement à la culture du coton.

Les atouts favorables à ce développement spectaculaire de la culture du soja sont entre autres, sa capacité d'adaptation à divers types de sols et surtout les possibilités de commercialisation des graines de soja sur le marché local et à l'extérieur. Cependant, les rendements en milieu paysan sont assez faibles et de l'ordre de 1 000 kg/ha (DDAEP Collines, 2020) contre 2 700 kg/ha et 3 700 kg/ha respectivement en France et en Italie d'après une publication de CETIOM (1999) citée par (INRAB/CRA Centre, juin 2020). La non disponibilité de semences de qualité et le non-respect des itinéraires techniques appropriés de production sont des causes primordiales à la faible productivité de soja constatée dans le département des Collines. La même tendance est observée avec les racines et tubercules considérées également comme des cultures phares de la région. Si on s'en tient aux déclarations de Claude Fauquet, Directeur du partenariat mondial du manioc pour le 21^{ème} siècle Global Cassava Partnership (GCP 21), l'Afrique doit doubler sa production de manioc pour éviter une crise alimentaire majeure d'ici 2050. A l'occasion, il a rappelé que l'Afrique fournit 55% de la production mondiale de racines de manioc, mais détient le rendement à l'hectare le plus bas du monde (10 000 kg/ha, contre 21 000 kg/ha pour l'Asie). La production moyenne de la racine de manioc est de 600 000 tonnes pour une superficie moyenne de 60 000 ha. Ce qui donne un rendement moyen à l'hectare 10 000 kg/ha. Le rendement dans le département des Collines reste largement en deçà de 20 000 kg/ha.

L'igname occupe traditionnellement une place importante dans la consommation des ménages au Bénin. On note une demande urbaine croissante de cette spéculatation sous diverses formes, tant en tubercules frais que sous des formes plus stabilisées comme la farine de cossettes. Les statistiques disponibles font du Bénin le quatrième producteur mondial d'igname (A. Floquet, B. Barbier, R. Maliki, F. Dossouhoui, et K. Siaka, 2011). La production et le commerce d'igname sont très développés dans les Collines. Le marché international de Glazoué, rassemble plus de 10.000 personnes (PAGEFCOM, 2010) et fait converger les productions de chacune des communes des Collines avant d'être revendues sur le marché national ou sous-régional. Selon les études récentes, le rendement moyen de l'igname au niveau mondial varie entre 20 000 et 30 000 kg/ha. Par contre, le rendement au Bénin n'a jamais excédé 15 000 kg/ha. A titre illustratif, sur la période de 2002 à 2020, le rendement moyen dans les Collines est de 12 600 kg/ha.

Globalement, l'évolution de la production agricole dans les Collines a très peu varié ou a évolué en dents de scie avec des rendements en dessous des normes pour l'ensemble des spéculatations suivies. Les pics observés par moment ne témoignent pas d'une amélioration des rendements mais relèvent plutôt d'une augmentation de la superficie emblavée. Cette faiblesse du niveau de rendement des cultures vivrières n'est pas en mesure de garantir la sécurité et la souveraineté alimentaire des populations.

A côté de la production agricole, l'élevage constitue un potentiel pour le développement de l'économie rurale. Le cheptel dans l'ensemble des Collines est principalement composé de volailles et de caprins. L'élevage bovin, à l'exception de la Commune de Ouessé (présence de troupeaux chez les Peuhls sédentaires) ou de celles de Glazoué (en raison d'un intérêt relativement prononcé pour la culture attelée) est peu développé. Il existe dans le département sept (07) marchés à bétail dont la gestion transparente constitue une source de revenu pour l'économie locale. Il convient néanmoins de noter le passage d'importants troupeaux transhumants transitant soit entre le Togo et le Nigéria, soit du Nord au Sud. Les couloirs de transhumance, dont certains sont localisés dans les bas-fonds nouvellement aménagés et mis en culture, ne sont pas ou peu respectés. De ce fait, le passage de ces troupeaux entraîne fréquemment des conflits entre agriculteurs et éleveurs aux issues souvent violentes conduisant à des pertes en vie humaines. Si tant est que l'économie rurale dépend fortement du secteur agricole, les performances économiques de la région des Collines restent peu reluisantes. Ce bilan augure d'un mauvais signe quant à la vulnérabilité et le niveau de pauvreté des ménages agricoles de la région.

2.2. Niveau de vulnérabilité des ménages agricoles

La vulnérabilité d'un ménage quel que soit son niveau de richesse, est la probabilité que celui-ci trouve sa situation ou ses conditions de vie se dégrader dans le futur face aux fluctuations de la vie que sont les risques et chocs (M. Ouattara, 2003 : 8) ou la probabilité de tomber sous un seuil minimal de consommation qui conduirait à un niveau de bien-être socialement inacceptable (S. Dercon, 2006). L'analyse de la vulnérabilité dans le cadre de notre recherche porte sur les chocs socio-économiques et les aléas climatiques subis ainsi que leurs effets sur les moyens d'existence des ménages dans le département des Collines au cours des années précédentes et sur les stratégies qu'ils ont adoptées pour se relever de cette situation.

En effet, nos investissements ont fait ressortir que les ménages agricoles dans le département des Collines ont subi plusieurs chocs au cours des dix (10) dernières années. Les chocs les plus cités par ordre d'importance sont notamment la baisse de la productivité agricole (96,7%), la hausse du prix des intrants agricoles (93,3%), le manque de moyens financiers (88,9%), le manque de terres cultivables (76%) et le manque de marchés d'écoulement des produits (68%). Les déclarations suivantes d'un interlocuteur rencontré sur le terrain sont révélatrices du niveau de vulnérabilité des ménages concernés :

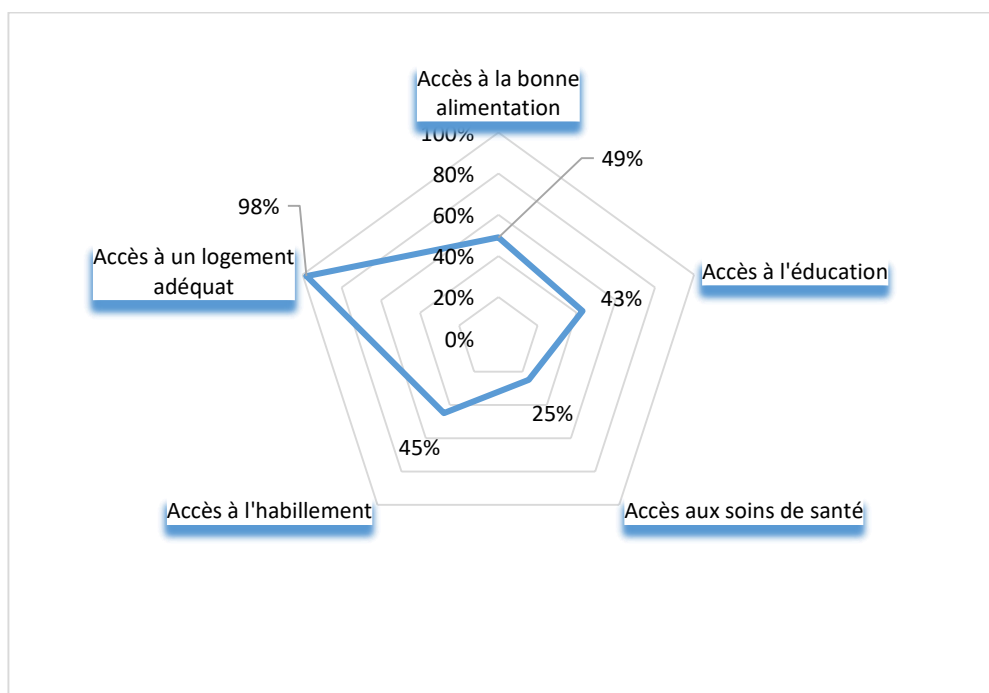
« (...) Il y a deux ans les pluies se sont arrêtées deux semaines après que j'ai mis en terre du maïs sur une superficie de cinq ha. Tout le maïs a été grillé par la chaleur. J'ai eu recours à un prêt pour acheter à nouveau les semences de maïs et payer la main d'œuvre pour faire les semis. Toute ma récolte de cette année-là a servi à payer la dette (...) » (Entretien 1, 16 décembre 2019).

L'analyse des données et du verbatim ci-dessus permet de se rendre compte que les ménages agricoles dans ce département sont vulnérables et ne disposent d'aucune stratégie/moyen fiable pour surmonter les effets découlant de la survenance des chocs ci-dessus cités. À défaut d'une assistance des parents et amis, ils se réfèrent aux Institutions de Micro Finances et aux usuriers pour des crédits non avantageux. Cette stratégie les replonge davantage dans le cercle vicieux de l'endettement et de la pauvreté mettant ainsi en péril leurs besoins fondamentaux.

2.3. Risque aggravé de la capacité des ménages agricoles à satisfaire les besoins essentiels

Développée par l'UNICEF, la satisfaction des besoins essentiels est une approche de mesure de la pauvreté. Elle se fonde sur l'identification des besoins de base (*basic needs*) à satisfaire absolument pour ne pas être pauvre. C'est une mesure qualitative de la pauvreté qui traduit une situation de manque dans les domaines fondamentaux de la vie que sont l'alimentation, la santé, l'éducation, l'habillement et le logement.

Ces manques se traduisent généralement par la faim, la malnutrition, le non accès aux soins de santé, le non accès à la scolarisation, le manque de se vêtir. Ces besoins sont analysés pour l'ensemble des ménages agricoles concernés par l'étude y compris le chef de ménage, ses épouses, ses enfants et les personnes dont il assure la responsabilité. La figure 1 ci-dessous en donne les détails.

Figure 1 : Répartition des ménages suivant la satisfaction des besoins essentiels dans la région des Collines**Sources : Données de l'enquête ; Décembre 2019**

Les données empiriques collectées sur la satisfaction des besoins essentiels révèlent par ailleurs que seulement 49% des ménages agricoles ont accès à la bonne alimentation dans la zone de l'étude, 43% ont accès à l'éducation et 25% ont accès aux soins de santé. Par contre, 98% affirment avoir accès à un logement adéquat. Les dépenses de subsistance des ménages agricoles sont comprises entre 45 % et 55 % des dépenses totales, supérieures aux dépenses de santé et d'éducation mises ensemble. Ces données sont en cohérence avec les résultats de l'Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA, 2017) réalisée au Bénin et soutenues par la déclaration d'un Chef village :

« (...) les producteurs font AYIKPADA OWO ESSE. Ils prennent de l'argent chez les commerçants pour faire les opérations de préparation de la campagne ou opérations pré-récolte. Il s'agit du labour, de l'achat des semences et la main d'œuvre pour le semis. Pour les autres c'est pour l'entretien des plantations d'anacardiers. Le sac de maïs non encore produit est vendu à moins de dix mille francs. En période de soudure, le sac est racheté par les mêmes producteurs à plus de vingt mille francs. Cette pratique est courante dans le village et appauvrit les gens (...) » (Entretien, 16 décembre 2019).

Ayikpada owo esse signifie littéralement transformer (*Ayikpada*) l'argent (*Owo*) en produit agricole (*Esse*). Le produit peut être du soja, de l'anacarde, du riz, du maïs, du manioc, de l'igname ou autre. Le recours à un prêt remboursable en nature par la production agricole n'est pas une exclusivité du département des Collines. Cette pratique est courante dans les autres régions du pays et connue sous le nom de « *Agbatèrè* » en milieu Bariba. Certains y voient une occasion pour mobiliser des ressources en vue de faire face à des dépenses de détresse dont les funérailles. Mais dans la plupart des cas, le producteur se retrouve dans l'incapacité d'honorer ses engagements. Le dossier se transforme alors en un conflit porté d'abord devant le chef de village pour un règlement amiable donc non judiciaire et le cas échéant devant les agents de police judiciaire pour suite à donner. Les résultats de l'étude ont également montré non seulement que les ménages agricoles sont frappés par la faim, mais qu'ils développent aussi des stratégies de survie aggravant leur niveau de vulnérabilité et de pauvreté.

2.4. Analyse du niveau de vies des ménages agricoles suivant l'approche capacité

L'approche de pauvreté en termes de capacités introduite par Amartya Sen (1990), a inspiré plusieurs chercheurs dont L. P. Mai (2013) et G. Wiesinger (2007). Dans le cadre de ses analyses, L. P. Mai (2013 : 15) distingue cinq (05) catégories de capacités (capital naturel, capital financier, capital physique, capital humain, et capital social). Ces capitaux ou actifs sont souvent convertis en capacités en fonction des caractéristiques personnelles des individus, des opportunités sociales et de l'accessibilité aux biens ou services. Nos analyses sont menées en fonction de trois (03) catégories de capacités que sont l'état du capital social, l'état du capital physique et l'état du capital financier des ménages enquêtés.

2.4.1. Analyse du capital social des ménages agricoles

Afin d'examiner le rôle spécifique et l'importance du capital social à l'échelle d'une communauté, nous appliquerons les notions de membres du ménage, surtout ceux qui sont potentiellement productifs, l'appartenance à une association et le bénéfice tiré de l'association que L. P. Mai (2013 : 15) associe au capital social. Pour ce faire, nous avons choisi l'exemple du territoire des Collines étudié. Les réponses obtenues de nos enquêtes font comprendre que l'effectif des membres actifs est insuffisant dans la majorité des ménages agricoles du département. Cet état de capital social des ménages s'explique par l'exode rural entretenu par la proximité avec le Nigéria, la forte propension des jeunes à s'adonner à la vente de l'essence de contrebande et à la conduite de taxi moto plutôt que de s'adonner à la terre. Interrogée, cette catégorie d'acteurs estime que le travail de la terre n'est pas attractif. Toute comparaison faite, ils préfèrent la vente de l'essence frelatée et la conduite de taxi moto aux travaux champêtres. Cette conception d'une frange non négligeable de la jeunesse interpelle les autorités à divers niveaux en vue de la création des conditions incitatives dans le domaine agricole.

R. Putnam (2000), a fait le lien entre la notion de capital social et l'importance des associations civiques et des organisations volontaires et a souligné l'intérêt d'y appartenir. Ses travaux sont renforcés par ceux de L. P. Mai qui met l'accent sur les droits qu'un individu possède sur les ressources de son réseau social. Dans cette perspective, environ 52% des ménages agricoles recensés appartiennent à une association, un groupement ou une coopérative en lien avec une filière agricole. Le département dispose de grandes potentialités dans le travail des femmes ou dans leur vie associative. Plusieurs associations ou groupements de femmes interviennent dans la production de la richesse à travers les activités génératrices de revenus. Il s'agit principalement des coopératives de transformatrices de manioc en gari et ses dérivés, des coopératives ou groupements de transformation de pomme de cajou en jus de cajou et des noix de cajou en amandes torréfiées, puis des coopératives de transformation du soja en fromage et biscuits. On peut considérer aussi l'appartenance des acteurs agricoles du département à des réseautages comme un atout pour la facilitation de la communication sociale, les échanges, les partages d'expériences et la consolidation de la solidarité. Cette appartenance est particulièrement intéressante pour la valorisation des efforts collectifs des femmes. En effet, les coopératives en l'occurrence celles des femmes, lorsqu'elles sont bien structurées constituent un cadre privilégié et éligible au financement des Partenaires Techniques et Financiers. Au-delà de l'aspect économique, la vie en associant participe du maintien de l'équilibre social. C'est à travers le renforcement de ses éléments qui caractérisent le capital social que les ménages agricoles du département des Collines pourront accroître leur contribution à la création de la richesse, parvenir à une autonomisation des femmes et réduire leur niveau de vulnérabilité.

2.4.2. Analyse du capital physique des ménages agricoles

Le capital physique regroupe l'ensemble des facteurs de production dont dispose le ménage. On y associe les terres, les animaux (bétail) et les matériels agricoles. Cet actif est apprécié à partir des données de terrain relatives à la dynamique foncière, au cheptel possédé et à l'état de la mécanisation agricole dans la zone de recherche.

Les données de nos enquêtes révèlent des disparités quant à l'accès à la terre en milieu rural. Une frange non négligeable des ménages agricoles (48%) ne dispose pas suffisamment de terres cultivables. L'activité économique dominante de la région est l'agriculture et les efforts entrepris visent une augmentation du volume de production. Mais le seul moyen pour atteindre cet objectif demeure encore l'augmentation de la superficie emblavée. Le manque de terre se justifie en partie par le relief (les Collines) qui réduit sensiblement la superficie des terres exploitables. Le département vit une dégradation des terres et les effets du changement climatique. Nous avons fait le constat que les terres cultivées ne produisent plus comme avant. La situation se fait remarquer par les faibles rendements des cultures. L'utilisation des engrais industriels ne parvient plus à corriger ce manque de rendement à cause du niveau très bas de la fertilité des terres. La préoccupation est partagée au niveau de tous les acteurs à savoir : les producteurs agricoles et leurs organisations, les communes, les centres de recherche et les structures d'encadrement agricoles :

« (...) J'étais un grand producteur de coton et d'igname. Chaque année, je tuais de dizaines d'arbres pour trouver de la terre à labourer comme le faisais mes parents. Pour nous, l'objectif d'augmenter la production passe par la superficie emblavée. Après trois saisons de labour, j'ai constaté que sur les parcelles où je faisais du coton, aucune autre culture ne donnait bien si je n'utilisais pas de l'engrais chimique. C'est alors qu'on m'a expliqué que mes terres sont devenues pauvres. J'ai pris de l'âge et je n'ai plus assez de moyens pour continuer à acheter de l'engrais (...). » ((Entretien 03 novembre 2019).

Les pratiques et *habitus* agricoles de la région des Collines ne sont pas durables du point de vue de la gestion des terres. Parmi ces pratiques, on peut citer les cultures continues, qui se caractérisent par la réduction de la durée de la jachère et la pratique d'assolement, le labour répétitif occasionnant le lessivage du sol, le recours fréquent au brûlis, la surexploitation, le débroussaillage excessif des terres boisées et des forêts ainsi que la surcharge pastorale. Ces pratiques entraînent la perte des sols fertiles, la diminution de la productivité agricole qui donnent lieu à des récoltes insuffisantes et à l'insécurité alimentaire. Ce constat est corroboré par les déclarations d'un interlocuteur rencontré sur le terrain :

« (...) Mon mari et moi sommes installés sur cette parcelle héritée de sa famille il y a 15 ans et habitons ensemble dans la maison de ses parents. Nous avons fait le projet d'aller construire notre propre maison et sortir de la grande famille. Mais d'année en année, les revenus que nous gagnons de notre activité agricole ne nous permettent même pas de satisfaire nos besoins quotidiens à cause des faibles rendements de nos productions. La terre que nous exploitons est de plus en plus pauvre et nous n'avons pas la possibilité dans le village de nous installer sur une autre terre. Pour se trouver un peu d'argent pour nous construire au moins une maison, il a décidé d'aller au Nigéria pour faire des jobs dans les champs. Il m'a laissé le champ et les enfants à la charge. Je continue de m'occuper de notre champ, mais ce que je récolte ne me permet même pas de nourrir les enfants encore moins assurer leur scolarisation. Quand ils tombent malades, c'est Dieu qui est à mon côté sinon j'aurais peut-être déjà perdu un ou deux sur les trois. C'est difficilement qu'on trouve maintenant les feuilles des plantes et des écorces d'arbre qu'on utilise pour préparer des tisanes Si mon mari ne revient pas à la fin de cette campagne agricole, les enfants vont abandonner l'école (...). » (Entretien, 22 novembre 2019).

« Nous sommes en manque de terres et beaucoup parmi nous se déplacent dans les départements limitrophes pour négocier des terres moyennant 20 000 FCFA à l'hectare », (Entretien, 15 janvier 2020).

Les producteurs agricoles sont déçus du faible niveau de rémunération de leurs activités. Par contraintes, les actifs agricoles se reconvertissent dans des activités non durables pour faire face aux besoins d'existence (exode rural, conducteurs de moto taxi, fabrication du charbon, vente d'essence frelatée, etc.).

Pour les femmes spécifiquement, la dégradation des terres qui engendre un faible rendement agricole, entraîne le départ des époux vers le Nigéria fragilisant de ce fait le tissu social. Ceux-ci abandonnent les enfants à la charge des femmes. Les familles finissent par se disloquer obligeant les femmes à faire face seules aux charges d'entretien des enfants. L'étude a par ailleurs révélé des transactions foncières qui se font pour pallier plus ou moins à la

rareté des terres. Les plus fréquentes sont notamment l'achat-vente, la location, la donation, l'héritage ou le métayage.

Le bétail dans les Collines est pour sa part composé de bovins, et de caprins. Ces actifs constituent une importante source de revenus des ménages agricoles, de l'économie et d'épargne domestiques. Il est ressorti de nos investigations que seulement 15% des ménages agricoles possèdent de bétails et 70% des acteurs agricoles ne disposent que de quelques têtes de petits bétails exposés aux aléas climatiques. Ces faits sont confortés par les déclarations d'un producteur de soja dans le village de Vossa, commune de Ouessè : « Depuis plusieurs années, je sollicite les services d'un voisin qui possède des bœufs pour me faire le labour à la charrue. Il est tellement sollicité qu'il n'arrive pas le plus souvent à temps » ((Entretien, 15 janvier 2020).

Signalons que la possession du bétail est inégalitaire comme celle des terres dans le département des Collines. Pourtant, les revenus de l'élevage sont l'une des principales sources de revenus des ménages ruraux et dépassent chez certains les revenus agricoles, même dans les régions où l'agriculture est considérée comme l'activité dominante. L'ONG, Save the Children (2009 : 89), dans un rapport publié sur l'économie rurale au Niger a déclaré que : « Plus que la terre, le déterminant clé de la richesse est le bétail. Même dans la zone agricole, les ménages plus aisés tirent la majeure partie de leurs revenus de la vente de bétail ». Il faut noter que la possession de bétail peut-elle améliorer la disponibilité et l'accessibilité physique aux aliments, notamment ceux riches en protéines animales telles que la viande et le lait. Ce constat renforce la nécessité d'investir massif dans le sous-secteur de l'élevage qui, depuis plusieurs décennies, est considéré comme un parent pauvre.

Par ailleurs, la mécanisation agricole, autre composante du capital physique, recouvre l'emploi des outils et des machines, y compris les sources d'énergie humaine, animale et mécanique pour la mise en valeur des terres. C'est dans cette logique que M. Havard et L. Gaudard (2018 : 2) considèrent que :

« La mécanisation agricole recouvre l'emploi des outils et des machines pour la mise en valeur des terres, la production et les techniques post-récoltes. Elle inclut les sources d'énergie humaine, animale et mécanique. Elle intègre les services liés c'est-à-dire le financement, la fabrication, la distribution la réparation et l'entretien des matériels agricoles ainsi que la formation, le conseil et la recherche agricole. Elle s'intéresse également aux politiques économiques et institutionnelles ayant des directs ou indirects sur l'équipement agricole ».

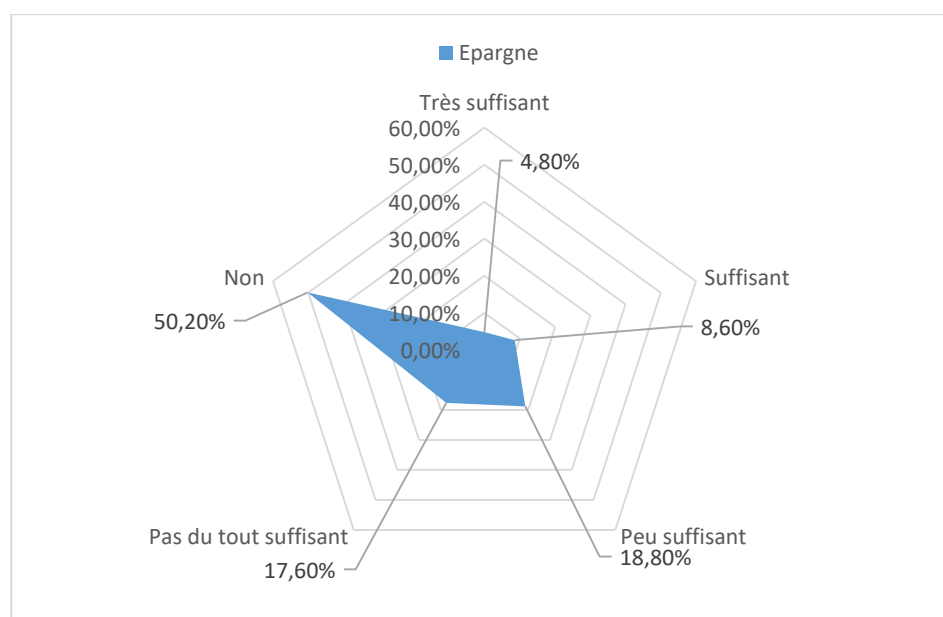
En effet, selon les données collectées au niveau de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 4 (ATDA 4), on dénombre seulement dix-neuf (19) tracteurs dans le Département des Collines, répartis ainsi qu'il suit : Bantè (02), Dassa-Zoumè (07), Glazoué (02), Ouessè (00), Savalou (06) et Savè (02). Ces tracteurs sont utilisés pour le labour. Par ailleurs, la culture attelée est très peu adoptée avec 147 paires de bœufs dans la Commune de Dassa-Zoumè. L'ensemble de ces équipements de production permet de mécaniser environ six mille (6.000) hectares pour le labour soit un taux de moins de 5% de la superficie emblavée. Ces informations sont confirmées par les données de terrain qui montrent que les opérations de labour se font manuellement à 76%, avec la culture attelée à 19% et seulement 5% des superficies emblavées sont motorisées. Au cours d'une mission de diagnostic rapide en vue d'identifier les besoins en mécanisation dans les filières phares du département, nous avons pu relever que seuls deux (02) tracteurs appartenant à des privés sont disponibles sur l'ensemble de la commune de Savè dans un contexte où la demande est très forte. A ce sujet, voici ce que dit un producteur sur le terrain : « Il y a de cela deux (02) semaines que j'ai versé la totalité du montant exigé par le propriétaire d'un tracteur pour le labour de 5 hectares. Depuis, il promet venir mais je ne le vois jamais » ((Entretien, 20 janvier 2020). La mécanisation semble peu développée dans le département des Collines. Les besoins des populations en matière de mécanisation concernent le renforcement en équipements pour les opérations de préparation de sols, les opérations de récolte et les opérations de post-récoltes.

L'analyse de données collectées confirme la nécessité d'une mécanisation agricole avec un accent particulier sur la formation des utilisateurs d'équipements, le renforcement du système de maintenance et de gestion des matériels et équipements agricoles dans le département, la promotion de l'industrie locale et l'artisanat en mécanisation en vue de la pérennisation des acquis.

2.5. Etat du capital financier

Le capital financier comprend essentiellement l'épargne, les revenus tirés de la mise sur le marché d'excédents de production surtout des cultures de rente ainsi que des ressources pour financer les activités agricoles. Il convient de rappeler que l'agriculture dans les territoires des Collines constitue la principale source de revenu des ménages. Mais il est ressorti de nos investigations que plus de 79,3% des ménages disent que le revenu de la vente des produits agricoles est insuffisant. En effet, l'analyse du niveau de vie des ménages suivant les besoins essentiels indique que les revenus de la vente des produits agricoles sont réinvestis pour la satisfaction des besoins fondamentaux notamment pour la satisfaction des besoins de subsistance. Dans la plupart des cas, le producteur fait recours à un crédit à court terme pour financer une activité à long terme avec un taux d'intérêt élevé ou à des prêts remboursables en nature (production agricole).

Figure 2 : Disponibilité de l'épargne des ménages agricoles



Sources : Données de l'enquête ; Décembre 2019

En conséquence, ces ménages ne disposent pas d'épargne (86,6%) et de ressources complémentaires pour financer les activités agricoles (figure 2). Pourtant, l'importance de l'épargne pour le financement des investissements a été démontrée par la Banque Mondiale : « L'épargne demeure un mode essentiel de financement des investissements. Dans une optique de développement durable et de réduction de la pauvreté, rien ne peut se substituer à l'augmentation de l'épargne domestique » (Banque mondiale, 2008). Un producteur rencontré justifie la difficulté de la constitution d'une épargne par les propos suivants :

« (...) Nous avons une seule culture ici. C'est l'anacarde. Pour faire un mariage c'est l'anacarde, pour faire une cérémonie c'est l'anacarde, pour envoyer ses enfants à l'école c'est l'anacarde, pour se faire soigner c'est l'anacarde, etc. Les gens se concentrent sur la culture de l'anacarde et font très peu les cultures vivrières. Malheureusement, depuis un certain temps la production a baissé à cause de l'âge des plantations. Le prix du cajou est passé de 800 F à 450 F le kg. Le revenu des producteurs de cajou a baissé considérablement. Les ressources tirées de la vente de

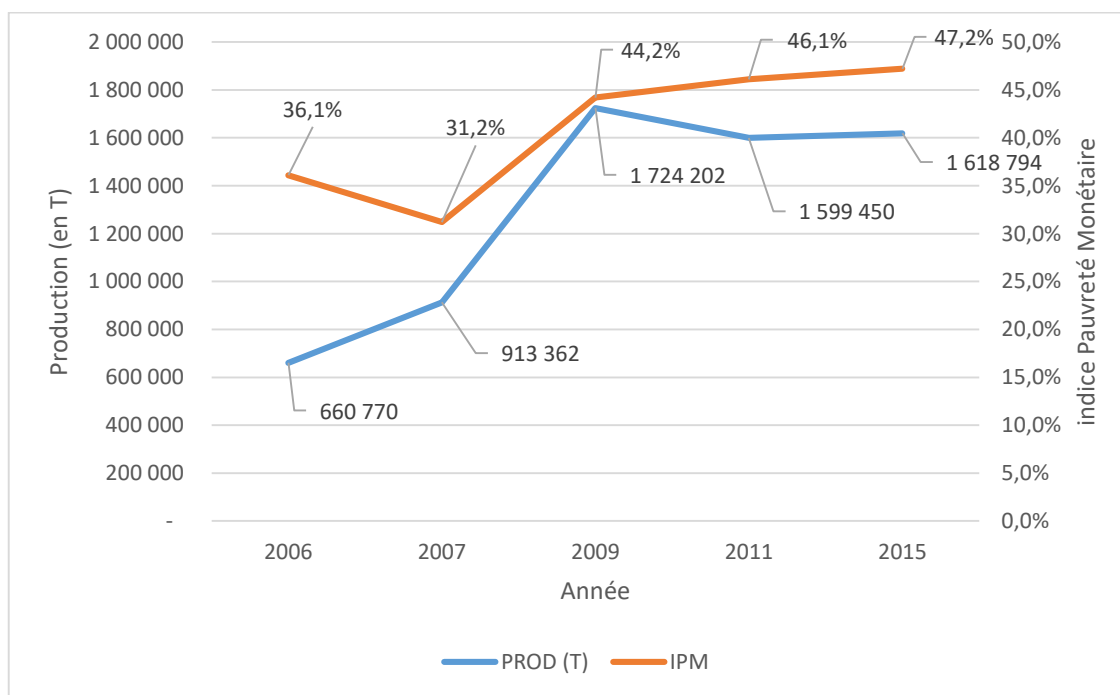
cajou déjà insuffisantes sont réinvesties dans l'alimentation du ménage et l'autre partie pour rembourser les dettes de pré campagne (...) » (Entretien, 05 novembre 2019).

Du coup, le revenu de la vente des produits agricoles est investi presque entièrement pour la satisfaction des besoins fondamentaux et le remboursement des dettes, sans possibilité pour les producteurs de constituer une épargne. Cela met ainsi en péril les capacités des ménages à épargner et assurer des investissements dans le futur. Cette stratégie maintient les membres du ménage dans le cercle vicieux de la pauvreté qui se manifeste par l'endettement, la vente du bétail à prix dérisoire, le faible accès aux soins de santé et à l'éducation, et l'affaiblissement physique.

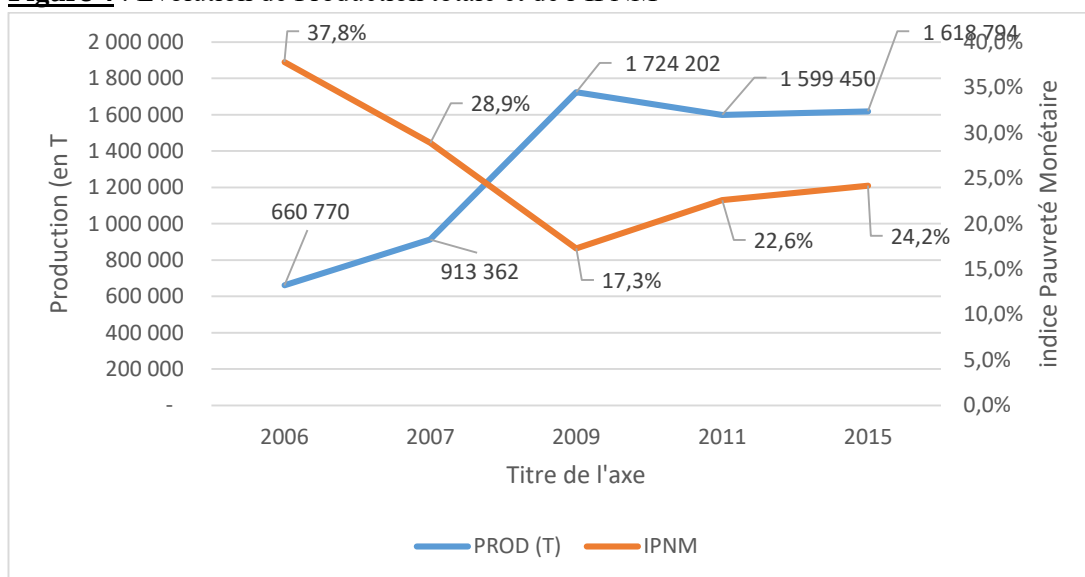
2.6. Dynamique de la pauvreté des ménages et production agricole

L'état des lieux du secteur agricole du département des Collines montre une augmentation de la production pour la quasi-totalité des spéculations. Cette croissance cache une disparité qu'il convient de relever. En effet, l'augmentation de la production n'a pas été accompagnée par celle de la productivité. Les rendements à l'hectare sont restés constants en deçà de la moyenne pour toutes les spéculations. A partir des données des Enquêtes Modulaires Intégrées sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) réalisées INSAE-Bénin (2006, 2009, 2011 et 2015) nous avons comparé l'évolution de l'Indice de Pauvreté Monétaire (IPM) et de l'Indice de Pauvreté Non Monétaire (IPNM) en lien avec la production agricole. Les graphiques ci-dessous en donnent une illustration.

Figure 3 : Evolution de Production totale et de l'IPM



Sources : A partir des données EMICoV (INSAE-Bénin, 2006, 2009, 2011 et 2015)

Figure 4 : Evolution de Production totale et de l'IPNM

Sources : A partir des données EMICoV (INSAE-Bénin, 2006, 2009, 2011 et 2015)

A la lecture des figures 3 et 4, on constate que l'indice de pauvreté monétaire et l'indice de pauvreté non monétaire sont des fonctions décroissantes de la production agricole. Une croissance de la production agricole entraîne la chute des indices de pauvreté monétaire et non monétaire. Cette corrélation rejoint les travaux de R. Bourgeois, et V. Meuriot (2011) selon lesquels la sortie de pauvreté est associée à une croissance agricole positive. La situation des ménages qui entrent en pauvreté s'accroît avec une croissance négative. Cette corrélation est très poussée entre la production agricole et l'indice de pauvreté non monétaire (figure 4). Nos conclusions rejoignent ainsi celles de C. Tirtle, L. Lin et J. Piesse (2003), qui font valoir qu'en Asie, une augmentation de 1 % de la productivité des cultures équivaut à la réduction de la pauvreté de 0,46 %. S. Fan, P. Hazell et S. Thorat (2000) observent également qu'une augmentation de 1 % de la production agricole en Inde diminue la pauvreté de 0,24 %.

3. Discussion

Le territoire des Collines au Bénin est majoritairement rural et son économie repose en grande partie sur l'agriculture. L'analyse des données recueillies sur le terrain, a montré que l'évolution de la production agricole dans ce département a très peu varié ou qu'elle a évolué en dents de scie avec des rendements en dessous des normes pour l'ensemble des spéculations suivies. Les pics observés par moment ne témoignent guère d'une amélioration directe des rendements, mais plutôt d'une augmentation de la superficie emblavée. Cette faiblesse du niveau de rendement des cultures vivrières n'est pas en mesure de garantir la sécurité et la souveraineté alimentaire des populations. Les ménages agricoles sont sous un seuil minimal de consommation lequel traduit un niveau de bien-être socialement inacceptable (S. Dercon, 2006). Dans ces conditions, l'activité agricole devient une activité de paupérisation du monde rural. C'est ce qui ressort de nos investigations où plus de la moitié des ménages agricoles dans le département des Collines concerné par l'étude n'ont pas accès à la bonne alimentation, à l'éducation et aux soins de santé. Les ménages agricoles, non seulement, sont frappés par la faim, mais elles développent aussi des stratégies de contournement aggravant leur niveau de vulnérabilité et de pauvreté. (M. Abdou, 2015). Au titre des stratégies, nous avons pu identifier le recours à des usuriers, les ventes anticipées de leur production « Ayikpada Owo Esse » qui n'est qu'une forme de bradage de la production agricole. Nos analyses ont par ailleurs montré que lesdits ménages souffrent de manque de capitaux financiers, physiques et sociaux. Il faut dire que l'agriculture peut - toutes choses égales par ailleurs- si elle est en croissance, devenir un vecteur pour la réduction de la pauvreté en milieu rural comme nous l'avons souligné dans

nos développements antérieurs. En effet, l'analyse de la dynamique de la pauvreté en milieu rural a révélé que la contribution à la croissance économique due à la croissance agricole est relativement plus élevée que la contribution due à la croissance des secteurs non agricoles. La relation entre la production agricole et la dynamique de pauvreté en milieu rural, a fait l'objet de travaux scientifiques importants dans les sciences sociales. Des auteurs comme R. Bourgeois et V. Meuriot (2011). Imai et Gaiha (2016), ont pu établir que la sortie de pauvreté est associée à une croissance agricole positive. D'autres auteurs comme J. P. Durand et R. Weil (1989, p. 279), vont plus loin et considèrent que la croissance agricole est le facteur le plus important pour le développement économique et le changement social en milieu rural dans les pays en développement. Il faut dire que nos analyses sur l'économie rurale et la pauvreté sur le territoire des collines au Bénin rejoignent en grande partie celles de J. P. Durand et R. Weil (1989, p. 279) et R. Bourgeois et V. Meuriot (2011). Aussi, le bref Etat des lieux de l'économie rurale dans le département des collines portant sur la production des spéculations comme le riz, le maïs, le soja, le manioc, l'ignamme et autres spéculations, ainsi que sur l'élevage, entre en quelque sorte dans les conclusions de G. K. Myrdal (1960 : 13) qui estime que *« c'est dans le secteur agricole que la bataille pour le développement économique à long terme sera gagnée ou perdue »*.

4. Conclusion et perspectives

L'article a montré que malgré la richesse et l'importance du potentiel agricole et la mise en œuvre de plusieurs politiques agricoles ayant mobilisé d'énormes ressources financières et matérielles dans le département de Collines, les populations peinent à sortir du cercle vicieux de la pauvreté monétaire et non monétaire. L'étude a été conduite dans une approche sociologique qui a combiné les dimensions qualitative et quantitative sur le territoire des Collines au Bénin. Dans cette perspective, quatre cent quarante-cinq (445) chefs de ménages et dix-huit (18) personnes ressources ont participé à l'enquête et aux entretiens individuels semi directifs ou de groupes. Les données recueillies auprès de ces groupes cibles ont permis d'apprécier la vulnérabilité des ménages agricoles, la dynamique de la pauvreté dans ce département puis d'établir la corrélation entre la dynamique de la pauvreté et la production agricole. Les données quantitatives ont été traitées à partir du logiciel SPSS, présentées sous forme de tableaux statistiques et de graphiques qui ont fait l'objet d'interprétation et d'analyse. Les données qualitatives quand-à-elles, ont été restituées par la démarche de l'analyse de contenu. Au total, les résultats de l'étude ont été croisés avec les données secondaires et ont montré que les effets des politiques et stratégies de développement agricoles mises en œuvre sur le territoire des Collines ne sont pas perceptibles, de sorte que la pauvreté est en perpétuelle croissance dans cette partie du pays. L'agriculture dans le département reste encore une agriculture de transition, peu productive et incapable de satisfaire les besoins des ménages agricoles. Il est ressorti également de nos analyses, que la situation économique des ménages agricoles est très fluctuante d'une année à l'autre. Les acteurs agricoles ne disposent d'aucune stratégie fiable pour surmonter les effets découlant de la survenance des chocs structurels et aux aléas. L'analyse de la pauvreté suivant l'approche des besoins essentiels a révélé que les ménages agricoles pourvoyeurs de vivriers investissent la moitié de leur revenu dans les dépenses de subsistance. L'état des capitaux ou actifs montre un écart préjudiciable à l'atteinte des objectifs de performance du secteur agricole, de la sécurité-souveraineté alimentaire et de la réduction de la pauvreté. L'étude a établi et discuté une corrélation entre la dynamique de la pauvreté et la production agricole dans le département des Collines. Elle a montré par ailleurs qu'une croissance agricole très soutenue pourrait engendrer une amélioration sensible des conditions de vie des ménages agricoles et à long terme induire un changement social. Pour finir, l'étude a souligné que les performances du secteur agricole pour la réduction du changement social ne relèvent pas de la seule responsabilité des choix technologiques, économiques, organisationnels, et de la simple participation des bénéficiaires, mais que ces

défis dépendent aussi fortement des efforts et de la capacité des acteurs à assurer la légitimation sociale des démarches participatives dans les interventions agricoles.

5. Bibliographie

- Abdou, M, (2015). Participation en projets et dissonance cognitive des bénéficiaires en Afrique : la symbolique des paradoxes de la double contrainte institutionnelle dans la mise en œuvre d'un projet de développement au Bénin, *Rech. Sci. Univ. Lomé (Togo), Série B, 17 (1) : 149-161*
- Amartya, K., S., (1990). *Poverty and Famines: An Essay on Entitlements and Deprivation*, OUP Oxford.
- Banque, Mondiale., (2013). *Global Monitoring Report: Monitoring the MDGs*, Washington, D.C.
- Bourgeois, R, Meuriot, V, (2011). Croissance agricole et sortie de pauvreté que nous apprennent les trajectoires des ménages ruraux en Indonésie, in *Mondes en développement, 2011/4 n°156, p. 33-46*.
- Byerlee, D, Alain, de J, Sadoulet, E, (2009). Agriculture for development: Toward a New Paradigm, *Annual Review of Resource Economics, 1, 15-18*
- Dercon, S, (2006). Vulnerability: A micro perspective. *Securing Development in an Unstable, World, p. 117-146*.
- Devèze, J-C., (2008). *Défis agricoles africains*, Préface de Jean-Michel Debrat. Paris, Karthala-AFD.
- Durand, J-P., WEIL, R., (1989). *Sociologie contemporaine*, Paris, Éditions Vigot.
- Fan, S, Hazell, P, Thorat, S, (2000). Government spending, growth and poverty in India *American Journal of Agricultural Economics, 82(4), 1038-1051A*
- Floquet, A., Barbier, B., Maliki, R., Dossouhoui, F., SIAGA, K., (2011). *L'igname peut-elle être sédentarisée-étude empirique et prospective grâce à un modèle bioéconomique*, Cotonou, Maep.
- Georg, W, (2007). L'importance du capital social dans le développement rural, les réseaux et les prises de décision dans les zones rurales, *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research, 95-4 | 29-42*.
- Havard, M., Gaudard L., (2018). *Rapport de mission d'expertise scientifique du CIRAD. Gestion de la mécanisation/motorisation et appui-conseil. 19 au 28 mars*, Cotonou, Bénin. Projet TAZCO, CIRAD, INRAB, AFD.
- Imai, K, Gaiha R, (2014). Dynamic and long-term linkages among growth, inequality and poverty in developing countries. *Série de documents de discussion DP2014-33*. REIB Kobe University
- INRAB/CRA-CENTRE/SAVE, (2020). *Rapport d'activités du deuxième trimestre 2020, Convention de partenariat : N°284/2018/PADAC/CP/RAF/RIA/SP du 07/05/2018*, Financement : PADAC / AFD.
- Mai, L, P, (2014). *Ménages ruraux et lutte contre la pauvreté : Cas des communes de Tu Ly et de Xuan Phong dans la province de Hoa Binh_Viet Nam*. (Thèse de doctorat). Université de Liège-Gembloux Agro-Bio-Tech, Belgique.
- Myrdal, G., K., (1960). *Planifier pour développer. De l'Etat providence au monde providence*. éd. Editions ouvrières/Economie et Humanisme.
- Pagefcom, (2010). *Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales : Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)*. Communes de Savalou, Bantè, Savé, Ouéssé, Dassa-Zoumé et Glazoué.
- Programme Alimentaire Mondiale-Bénin, (2007). *Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition*, Cotonou.
- Putnam, R., (2000). *Bowling Alone: the Collapse and Revival of American Community*. New York.
- The Save The Children Fund, (2009). *Comprendre l'économie des ménages ruraux au Niger*, St John's Lane London EC1M 4AR Royaume-Uni.
- Thirtle, C., LIN, L., PIESSE, J., (2003). The Impact of Research-Led Agricultural Productivity Growth on Poverty Reduction in Africa, Asia and Latin America, *World Development, , vol. 31, issue 12, 1959-1975*

L'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans l'encadrement et la promotion du bien-être économique et social de la population au Cameroun (1972-2020)

[Support from the united nations development program (UNDP) in the management and promotion of the economic and social well-being of the population in Cameroon (1972-2020)]

AYANGMA NDJERE Jean Pierre
Université de Yaoundé I/Cameroun
Email : futureayangma@yahoo.fr

Résumé

Cet article évalue l'efficacité de l'appui multisectoriel du PNUD dans l'encadrement et la promotion du bien-être économique et social de la population camerounaise entre 1972 et 2020. Utilisant les dix cycles de coopérations du PNUD au Cameroun. Cela a permis de comprendre que le PNUD dispose d'un large mandat pour ce qui est de la lutte contre la pauvreté dans le monde. Ceci étant, quelle appréciation peut-on avoir de l'appui effectivement offert par le PNUD pour l'encadrement et la promotion du bien-être de la population camerounaise ? À partir des sources d'archives, orales, écrites, numériques et suivant une approche d'analyse diachronique et synchronique, nous sommes parvenus au résultat que le PNUD a relativement contribué à l'amélioration du quotidien de la population camerounaise dans la mesure où les projets mis en place ont conduit à la naissance et à la vulgarisation des activités génératrices de revenus ; entraînant également le renforcement des capacités de la population. Cependant, un constat qu'on déplore résulte de l'insuffisance des ressources financières propres du PNUD sans oublier les détournements des fonds par certains récipiendaires de l'aide du Programme onusien.

Mots-clés : Développement, bien-être, pauvreté, population, capacités, activités génératrices de revenus.

Abstract

This article evaluates the effectiveness of UNDP's multisectoral support in the management and promotion of the economic and social well-being of the Cameroonian population between 1972 and 2020. Using the ten cycles of UNDP cooperation in Cameroon. This made it clear that the UNDP has a broad mandate in the fight against poverty in the world. This being the case, what appreciation can have of the support effectively offered by the UNDP for the management and promotion of the well-being of the Cameroonian population? From archival sources, oral, written, digital and following a diachronic and synchronic analysis approach, we have come to the conclusion that the UNDP has relatively contributed to the improvement of daily life in the Cameroonian population insofar as the projects implemented have led to the birth and popularization of income-generating activities; also leading to capacity building of the population. However, an observation that we deplore results from the insufficiency of the UNDP's own financial resources, not to mention the embezzlement of funds by certain recipients of aid from the UN Programme.

Keywords: Development, well-being, poverty, population, capacities, income generating activities.

0. Introduction

Selon Suzanne Tremblay, le développement local découle directement du concept du développement endogène (Tremblay, 1999, pp.25-26), définition partagée par Michel Boisvert (Boisvert, 1996, p.187). On retient ici que le développement local est décrit comme une perspective centrée sur la revitalisation des communautés locales et sur l'amélioration des conditions de vie des populations selon des initiatives qui sont mises en œuvre à la fois par et pour les populations locales. Ainsi, au début des années 1970, le Cameroun connaît une forte croissance économique misant en grande partie sur l'agriculture; par ailleurs, une politique d'autosuffisance alimentaire fut mise en application dans le pays ce qui a permis, l'établissement des villages pionniers dans le secteur agricole comme ce fut le cas de l'opération Yabassi-Bafang. Toutefois, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) fut établi en vue d'aider les pays à réparer les ruines de la dernière guerre et à accélérer leur développement toutes les fois que le manque, soit de ressources, soit de personnel qualifié, était de nature à leur créer des difficultés majeures dans cette tâche (Zarkovitch, 1970, p.7). Les origines du PNUD, bien décrites par Ruben Mendez, trouvent leurs racines dès le début des années 1950 dans la création par l'Assemblée Générale des Nations Unies du Programme élargi d'Assistance Technique (PEAT ou *EPTA*) et la mise en place en décembre 1958 du Fonds Spécial des Nations Unies (FSNU) (Mendez, 2011). Par souci d'uniformité, ces deux programmes ont fusionné à partir de 1965 pour donner naissance au PNUD. Organisme onusien doté d'un large mandat en matière de lutte contre la pauvreté et de promotion du développement dans le monde, le PNUD apparaît comme un partenaire de choix pour le Cameroun dans l'amélioration des conditions de vie des populations locales. 1972, fait référence à l'installation d'une représentation permanente du PNUD au Cameroun plus précisément à Yaoundé; 2020, quant à elle marque le début du confinement strict imposé par le gouvernement camerounais à sa population relativement à l'apparition de la crise sanitaire à Coronavirus; qui a entraîné une dégradation des conditions de vie des camerounais. Dès lors, quelle appréciation peut-on avoir de l'appui effectivement offert par le PNUD pour l'encadrement et la promotion du bien-être de la population camerounaise? La méthode pluridisciplinaire dans la recherche adoptée dans ce travail a permis de consulter des sources diverses dont celles d'archives, orales, écrites, numériques et suivant une approche d'analyse diachronique et synchronique, la réflexion s'articule autour de trois axes principaux. Dans un premier temps, il est question de faire l'historique de la relation Cameroun-PNUD, ensuite, une analyse de l'appui effectivement offert par le PNUD à la population camerounaise s'étale sur les plans économique et social. En dernier ressort, une analyse permet d'appréhender les limites de l'action du PNUD au Cameroun.

1. Historique de l'avènement du PNUD au Cameroun

L'avènement de ce programme au Cameroun n'est que le résultat d'une longue histoire de coopération entre le Cameroun et le système des Nations Unies en matière d'aide au développement. Ainsi, on note que le pays avait déjà et ce bien avant 1972 reçu le soutien du Fonds Spécial des Nations Unies dès 1961 dans le cadre du projet conjoint Gouvernement du Cameroun/FSNU à la demande du gouvernement de mettre en place une École Normale Supérieure du Cameroun à Yaoundé, mise en œuvre par l'UNESCO.

1.1. La demande d'assistance du Gouvernement camerounais au FSNU.

Partant de la situation selon laquelle les qualifications de la majorité du corps enseignant secondaire sont insuffisantes pour qu'il puisse accomplir la tâche qu'on lui confie. La situation était déjà grave en 1960 puisque, cette année-là, un cinquième seulement des besoins furent couverts par l'Assistance technique, ce qui obligea la direction de l'enseignement secondaire à engager un personnel non qualifié. Notons qu'en 1960, on ne comptait dans tout le pays que 82 bacheliers et qu'en 1967 on en compte à peine 2001 (UNESCO-PNUD, 1969, p.12). Le gouvernement camerounais adressa une requête d'assistance au Fonds spécial des Nations Unies le 13 septembre 1960 (UNESCO, 1961, p.3) en vue de créer une école normale supérieure formant des professeurs, tout d'abord pour le premier cycle, puis plus tard pour le second cycle de l'enseignement secondaire. Il s'agissait de former, durant les dix années de 1960 à 1970, une centaine de professeurs pour le premier cycle et une quarantaine pour le second cycle (UNESCO-PNUD, 1969, p.12). L'école devait aussi avoir pour tâche la formation des inspecteurs de l'enseignement primaire à raison de 8 à 10 par année, soit un pour 800 élèves, ce qui devait permettre jusqu'en 1970 la promotion de 70 à 80 inspecteurs.

Prenant acte de cette requête, le Fonds Spécial autorisa l'assistance en novembre 1961 et alloua pour les six ans durant lesquels l'assistance était prévue, un montant de 1 105 810 dollars. De plus, il mit également à la disposition de la nouvelle structure, un matériel d'enseignement consistant notamment en bibliothèques, équipement de laboratoire et moyens audio-visuels. La contribution que le gouvernement devait s'engager à verser en contrepartie sous forme de terrain permettant la construction, de professeurs remplaçant les experts, d'équipement général et de frais de fonctionnement était évaluée à 2 millions de dollars environ (UNESCO-PNUD, 1969, p.13).

Ainsi, l'École Normale Supérieure du Cameroun ouvrit ses portes à Yaoundé en novembre 1961, dans les locaux provisoires d'un ancien collège privé et du Centre fédéral linguistique. Cependant, La durée de l'aide du Fonds spécial se révéla assez tôt insuffisante, tout spécialement en ce qui concerne la formation des homologues camerounais. À l'issue de ce contact avec le FSNU, le PNUD qui vit officiellement le jour en 1965, décida d'installer une représentation permanente au Cameroun.

1.2. Installation officielle d'une représentation du PNUD au Cameroun

Le non-alignement est apparu comme un attribut de la souveraineté camerounaise. Celui-ci laisse le champ international ouvert à l'État camerounais qui y agit en fonction du seul impératif absolu que constitue son intérêt national. L'assistance technique des Nations Unies à l'Afrique se fait par le canal du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), créé en 1965 par l'Assemblée générale des Nations Unies (Mazrui, 1989, p.934). Des institutions du système des Nations Unies (OIT, FAO, UNESCO, OMS, CNUCED) interviennent dans l'exécution des projets du PNUD.

Ainsi, Zarkovitch nous fait remarquer que le Programme des Nations Unies pour le Développement fut établi en vue d'aider les pays à réparer les ruines de la dernière guerre et à accélérer leur développement toutes les fois que le manque, soit de ressources, soit de personnel qualifié, était de nature à leur créer des difficultés majeures dans cette tâche (Zarkovitch, 1970, p.10). C'est la raison pour laquelle le Programme suscita dans le monde entier un enthousiasme considérable. Dans cette perspective, le PNUD ouvra sa représentation permanente au Cameroun plus précisément à Yaoundé en 1972, bien qu'il soit attesté d'une assistance antérieure à cette date entre le Cameroun et le PNUD (ex-Fonds Spécial des Nations Unies). De plus, il convient de préciser que les actions du PNUD sont précédées par la signature des cycles de coopération spécifiques et dans un commun accord avec le gouvernement. Ainsi, de 1972 à 2020, cette relation a donné naissance à dix cycles de coopération.

Tableau 1 : Cycles de coopération entre le PNUD et le Cameroun de 1972 à 2020.

Années	N° du cycle	Thématiques concernées
1972-1976	Premier cycle de coopération	Développement
1977-1981	Deuxième cycle de coopération	
1982-1986	Troisième cycle de coopération	
1987-1991	Quatrième cycle de coopération	
1992-1996	Cinquième cycle de coopération	Développement humain durable
1997-2001	Sixième cycle de coopération	
2003-2007	Septième cycle de coopération	Réalisation des OMD/ODD
2008-2012	Huitième cycle de coopération	
2013-2017	Neuvième cycle de coopération	
2018-2020	Dixième cycle de coopération	

Source : J.P. Ayangma à partir des différents rapports d'activités du PNUD au Cameroun.

À l'observation de ce tableau, moult constats apparaissent. L'on constate qu'entre le sixième et le septième cycle de coopération, il y a eu deux années de vide; l'explication ici se trouve dans le fait qu'il a fallu un temps de préparation au PNUD afin de faire cadrer leurs priorités avec les exigences des OMD. En poursuivant et avec le contexte sécuritaire inquiétant à partir de 2013 (conflit avec Boko Haram dans les régions septentrionales du pays), le bureau PNUD-Cameroun a donc décidé de miser sur une stratégie de relèvement précoce et de promotion de la résilience économique.

Une fois installé, le PNUD mit un accent particulier sur le renforcement des chaînes de valeur économique du Cameroun notamment avec la dynamisation des petites et moyennes entreprises agricoles et la promotion du développement à la base c'est-à-dire axé sur les populations locales; car le Cameroun est un pays où l'agriculture prédomine sur les autres secteurs.

2. Le PNUD dans le renforcement des chaînes de valeur économique et la relance de l'économie locale.

L'étude des conditions de vie au sens large prenant en compte aussi bien le cadre de vie que l'accessibilité aux infrastructures de base et l'équipement des ménages permet de tirer la conclusion suivante: les ménages ruraux sont de tout point de vue plus défavorisés que les ménages urbains. Ainsi, dans une perspective de rayonnement économique de ces populations, le Programme onusien a mis l'accent sur les petites et moyennes entreprises et le financement des groupes d'initiatives communes en vue d'œuvrer à la relance de l'économie des populations locales.

2.1. Dynamisation des PME comme véritables vecteurs de lutte contre la pauvreté au Cameroun.

Dès son installation au Cameroun, le PNUD avait décidé d'assumer activement la coordination et l'assistance technique des petites et moyennes entreprises considérées ici comme l'une des voies efficaces pour assurer le bien-être de la population camerounaise, ceci d'autant plus que durant les années 1970, l'agriculture était en pleine expansion au Cameroun; provoquant par ricochet l'augmentation des exportations des produits agricoles. Cependant, le Programme informa le gouvernement des difficultés qui affectaient le secteur des PME camerounaises durant les années 1970. Ainsi, à travers les initiatives SATEC et AFCA, et l'assistance du PNUD, le projet était estimé à 13,2 millions de dollars dont le coût de l'assistance technique s'élevait à 3 millions de dollars. Le PNUD supporta 60% de l'assistance technique et le Cameroun 40%. Ainsi, le PNUD participa à hauteur de 1,2 million de dollars (PNUD, 1975, p.1). Les meilleures données disponibles sur les entreprises modernes au

Cameroun au lendemain de l'indépendance date de 1970 où 1504 entreprises avaient répondu aux questions.

Tableau 2: Enquête sur les entreprises camerounaises et étrangères en 1970.

	Entreprises camerounaises		Entreprises étrangères	
	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés
Primaire	6	27	108	213
Fabrication	32	33	211	100
Construction	6	29	82	135
Transport	10	96	65	141
Services	78	77	354	15
Commerce	94	20	458	20

Source : Archives du PNUD, "Appraisal of a Small and Medium Scale Enterprise Project Cameroon", Report n°718a-CM, 1975, p.3.

L'observation de ce tableau montre que $\frac{3}{4}$ des entreprises ayant pris part à l'enquête sont concentrées dans les secteurs de service et du commerce. Dans les usines de fabrication, sur les 32 entreprises camerounaises identifiées, on comptait à peine 33 travailleurs, représentant $\frac{1}{3}$ des travailleurs issus des entreprises étrangères. Cette situation permet de justifier le fait que les entreprises camerounaises manquaient d'assez de ressources pour pouvoir recruter plusieurs employés. La situation était telle qu'au Cameroun, on distinguait des entrepreneurs ayant une expérience dans l'artisanat, ceux qui dans le passé furent impliqués dans les activités non-industrielles et ceux ayant des diplômes techniques et supérieures dans l'éducation mais avec peu d'expériences pratiques.

Le CAPME qui fut créé en 1969 par l'institution internationale ILO (International Labour Organization) participa à la création et à sa gestion de 1969 à 1971. Par ailleurs, grâce au montant de 800 000 dollars offert par le PNUD en 1971, les activités du CAPME connues un léger coup de pouce entre 1971 et 1972 (PNUD, 1975, p.8). En outre, et relativement au projet conjoint PNUD/ONUDI dénommé "Programme Pilote d'Entretien et de Réparation" (*Pilot Program in Maintenance and Repair* or PPER), qui consistait à offrir des formations aux services techniques en matière d'entretien et de dépannage de leurs machines de travail. Ce projet fut intégré au département technique du CAPME en 1973 (PNUD, 1975, p.8). Son rôle était de fournir une assistance aux petites et moyennes dans les domaines du management, du marketing, de l'organisation du travail et de la formation. Son action concernait plus ou moins 20 entreprises dont les principales étaient: les usines de café dans l'ouest du Cameroun, les savonneries, les usines de jus dans le littoral. Le PNUD mit des experts qui avaient pour mission de former les camerounais dans toutes ses techniques. Le gouvernement camerounais devait ensuite prendre le contrôle du centre au bout de 3 à 4 ans.

Ce n'est pas surprenant que les PME avaient déjà capté l'attention des précédents cycles de coopération entre le PNUD et le Cameroun. En effet, on constate que l'un des principes fondamentaux retenus dans la Déclaration des stratégies de mai 1989 pour assurer la relance économique du pays était de réorienter le rôle de l'État pour en faire un intermédiaire facilitant les opérations du secteur privé, et notamment les petites et moyennes entreprises, y compris l'artisanat, tout en minimisant son emprise directe sur l'appareil de production et de distribution (République du Cameroun, 1989, p.10). Par ailleurs, les petites et moyennes entreprises se heurtent à de sérieuses difficultés d'ordre technologique, organisationnel et de gestion, ce qui entraîne des coûts élevés affectant souvent leur compétitivité sur les marchés nationaux et étrangers. Pour répondre à ces préoccupations, le cinquième cycle de coopération PNUD-Cameroun (1992-1996) avaient affecté des ressources conséquentes pour l'établissement et le lancement d'une politique globale, l'amélioration et le maintien d'un

environnement propice à la croissance et au développement des petites et moyennes entreprises (PNUD, 1992, p.11).

Le programme a fourni un appui direct et indirect aux petites et moyennes entreprises dans le domaine de la formation en gestion, du transfert de technologies appropriées, de la normalisation et du contrôle de la qualité des produits.

Poursuivant dans cette lancée, le Bureau PNUD du pays avait coordonné efficacement durant le cycle de coopération (2003-2007), le programme dénommé: "Entreprise Cameroun". En effet, l'enjeu majeur du programme Entreprise Cameroun, initiative de "Entreprise Africa", est de mettre en œuvre un programme spécifique de soutien au secteur privé et aux PME qui identifie et évalue les potentialités entrepreneuriales non réalisées, et qui favorise la création de nouvelles entreprises dynamiques et la migration d'entreprises existantes vers des niveaux de croissance, de rentabilité et de compétitivité supérieurs.

Il ressort que l'intervention de "Entreprise Cameroun" a eu des effets directs et indirects sur le secteur des PME. De manière directe, les activités exécutées par Entreprise Cameroun ont favorisé l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs dynamiques et mieux outillés dans la vision entrepreneuriale. Cette situation a favorisé indirectement le passage du secteur informel au secteur formel avec pour corollaire le respect des exigences par rapport à la fiscalité. Par ailleurs, au cours de la mise en œuvre du programme, Entreprise Cameroun a contribué de façon indirecte, à l'injection dans le circuit économique de près de 923, 200,000 FCFA par les PME pour leurs besoins d'investissements, avec une possibilité de création de 172 nouveaux emplois directs (Damiba, 2010, p.60). De plus, à cause de sa crédibilité dans la promotion des PME et l'importance des résultats atteints dans le cadre du projet, Entreprise Cameroun fut considéré comme un partenaire efficace et viable, éligible pour asseoir une stratégie favorable à la réduction de la pauvreté au Cameroun, du moins pour ce qui concerne l'axe sur la dynamisation du secteur privé comme moteur de la croissance.

2.2. Œuvrer pour la relance de l'économie locale

La relance de l'économie locale est apparue importante au lendemain de la crise économique qui a secoué le Cameroun au milieu des années 1980. Ainsi, il était impératif de trouver un secteur qui devait être pionnier dans cette relance; c'est alors que lors du quatrième cycle de coopération (1987-1991) entre le PNUD et le Cameroun, le dévolu fut jeté sur le secteur industriel. En effet, dans le domaine du développement industriel, le Gouvernement a élaboré le Plan directeur d'industrialisation (PDI) avec la coopération technique du PNUD. Ce PDI a eu un impact réel et décisif dans les réformes économiques engagées par le Gouvernement. C'est ainsi que le code d'investissement en découle, de même que le processus de libéralisation de l'économie (PNUD, 1989, p.15).

Aussi, la relance de l'économie est devenue capitale au lendemain des conflits armés qui ont secoué certaines parties du pays (conflit avec boko haram dans les régions septentrionales). Ainsi, Zamay est une localité qui compte plus de 25000 personnes et qui est située à 18 km de Mokolo, à 76 km de Maroua dans la région de l'Extrême Nord, baptisée à juste titre, le "Nord des Extrêmes" (<https://www.dania.mondoblog.org/2016/02/23/le-marche-de-zamai-en-marche/>, consulté le 20/12/2021) avec ses indicateurs de pauvreté et d'insécurité de plus en plus alarmants. Il s'agit entre autre d'une terre d'accueil, non seulement des 55000 réfugiés nigériens recensés dans le camp de Minawao (Ongbehos, 2018, p.4), mais de plusieurs réfugiés internes qui ont été obligés de fuir à cause des multiples attaques perpétrées par la secte islamiste Boko Haram. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui dans le cadre d'un partenariat avec le gouvernement du Japon, a entrepris la réhabilitation du marché de Zamay (en y introduisant également un parc à bétail) afin de permettre aux locaux, réfugiés et déplacés qui fréquentent et se servent dudit marché, de s'y mouvoir sereinement et en toute sécurité (Nyemeck Binam, 2019, p.65). En effet, le nouveau hangar construit en dur pour un meilleur confort, offre une meilleure conservation des vivres et surtout

une protection absolue contre les intempéries climatiques. Le marché de Zamay ravitaillait plusieurs localités en maïs, arachides, mil rouge, sorgho de contre saison, oignons, pommes de terre (PNUD, 2015, p.4). Un gros marché à bétail y est animé une fois par semaine où les commerçants peuvent se ravitailler à bas prix en petits ruminants, gros bétail et en volaille. Dans l'immédiat, les travaux de réhabilitation ont profité aux 47 000 réfugiés vivant au camp de Minawao situé à 9 km du marché, aux déplacés internes évalués à plus d'une centaine installés à Zamay et dans ses environs, aux commerçants venant de différentes localités et du Nigéria attiré par le grenier que constitue Mokolo (PNUD, 2015, p.4). Au même titre que le domaine économique, le secteur social apparaît comme un axe prioritaire de l'aide du PNUD au Cameroun. La relance de l'économie locale étant une préoccupation majeure du PNUD, celle-ci a conduit à la mise en place et à la promotion des activités génératrices de revenus.

2.2. La Promotion des Activités Génératrices de Revenus.

La promotion d'une culture d'autonomisation des populations locales reste et demeure au cœur des priorités du PNUD. C'est ainsi que plusieurs de ses projets au Cameroun promeuvent la mise en place des AGR. À ce titre, le projet conjoint du PNUD-UNICEF-FAO mis en œuvre par le PNUD entre Avril 2015 et Mai 2016 et dénommé: "Réponse rapide pour le renforcement des capacités de résilience et à la prévention des conflits dans les régions de l'Extrême-nord et l'Est du Cameroun" témoigne de cette vision. En effet, il ressort que plusieurs secteurs furent concernés notamment l'élevage, l'agriculture et bien d'autres. Par les retombées, on note l'amélioration des ventes de riverains dans les localités de Yokadouma et Batouri dans la région de l'Est Cameroun; ici les populations ont reçu des apports considérables en espèces d'élevage c'est le cas notamment du GIC Kelomessae situé dans la ville de Yokadouma qui a vu ses activités redynamisées après son adhésion au projet susmentionné (PNUD, FAO, UNICEF, 2016, p.16). Le projet a offert également des poussins pour élevage à certaines populations; car étant admis que le marché des poulets de chair offre des opportunités intéressantes. C'est ainsi que plusieurs éleveurs de poulets de chair ont pu acquérir leur autonomie financière et l'amélioration des conditions de vie de leurs familles comme c'est le cas pour le groupement de femmes-éleveuses de poulets de chair de Batouri.

Concernant le domaine agricole, le projet a introduit la culture des produits maraichers. En effet, des semences de carottes, de choux, de bête raves, des engrais et du matériel ont été offerts aux populations qui étaient pour la plupart dans l'incapacité de s'en offrir. Ces semences de bonne qualité ont constitué un nouveau point de départ pour de nombreux agriculteurs, pour qui grâce aux revenus obtenus de la vente des récoltes, la majorité a eu suffisamment d'argent pour pouvoir payer avec aisance les frais de scolarité de leurs enfants et subvenir à quelques-uns de leurs besoins.

Déjà, le SPRPB phase I qui couvrait la période 2005-2010, fut également fructueux en ce qui concerne la promotion des AGR. En effet, le sous-programme, avec ce qu'il a pu réaliser, a suscité un enthousiasme certain et a permis à des communautés meurtries, démunies et vulnérables de retrouver vie et espoir. Au niveau des groupes cibles, il est estimé qu'il y a au moins 15 000 bénéficiaires directs et environ 300 000 bénéficiaires indirects pour l'ensemble des 344 microprojets mis en œuvre. Par estimation et par projection, les revenus globaux générés depuis le démarrage de la mise en œuvre des microprojets s'élevaient à plus de 350 000 FCFA en moyenne par bénéficiaire et par an avec la maturation des microprojets financés. Ceci représentait un revenu mensuel moyen par bénéficiaire d'environ 30 000 FCFA, ce qui dépassait le SMIG moyen au Cameroun (25 000 FCFA).

En d'autres termes, grâce au sous-programme, des milliers de personnes émergeaient de leur situation précaire de vulnérabilité avec un revenu minimum normal. Il était établi que l'élevage (embouche bovine, porcine, poulets) rapportait plus de revenus que les autres secteurs. Il devançait ainsi les autres secteurs tels que la production agricole et la transformation (huile de palme, manioc, maïs) alors que ce dernier générait une plus-value

bien plus élevée. C'est dire donc que la logique observée dans la répartition des volumes de financement par secteur d'activités se reflétait dans la génération des revenus. La génération des revenus permettait d'améliorer les conditions de vie des populations (prise en charge de frais de scolarité, construction de maisons, acquisition de moyen de locomotion bicyclette, moto, frais de santé, financement d'événements sociaux).

3. Le soutien du PNUD aux couches sociales défavorisées en vue d'améliorer leurs conditions de vie

Par couches sociales défavorisées, on entend cette catégorie de la population pour laquelle l'accès aux services importants n'est pas toujours facile. Ainsi, le PNUD a mis en œuvre certains projets dont la finalité vise la promotion de leur épanouissement.

3.1. L'encadrement et le soutien aux microprojets féminins.

Dans la société traditionnelle africaine en générale et camerounaise en particulier, les femmes ont toujours occupé la place que les a attribué la division sociale du travail. Leurs statuts, contrairement à ce qu'a laissé croire l'occident, ne faisaient pas d'elles une classe sociale marginalisée ou exploitée. Elles constituent plutôt une classe respectée, voire privilégiée (De Lamartinière Nuaghe Noubissi, 2015, p.28). Allant dans ce sens, le PNUD s'est investi pour la cause féminine afin de la sortir de sa situation de précarité. Ainsi, dès l'ouverture de son bureau au Cameroun en 1972 et à la suite du lancement de la décennie des Nations Unies pour la femme en 1976, ce Programme onusien a décidé d'intégrer la problématique "femme" dans l'ensemble de ses réalisations en mettant sur pied des projets pour les femmes (De Lamartinière Nuaghe Noubissi, 2015, p.42). De plus, c'est grâce à l'appui du PNUD que la problématique de la femme a été intégrée dans les plans quinquennaux. Ces dernières ont été marquées par la prise en compte du capital féminin dans les projets et programmes de développement nationaux. C'est ainsi qu'à partir du IV^{ème} plan (1976-1980) (Ministère de l'Économie et du Plan, 1977, p.5) et du V^{ème} plan (1981-1985), le gouvernement avec l'appui et la contribution du Programme œuvre pour l'intégration de la femme dans tous les secteurs de développement (Delaveau, et al, 1989, p.132).

Dans son souci de promouvoir le genre féminin camerounaise, on note qu'entre 1975 et 1994, le PNUD s'est beaucoup plus concentré sur les séminaires de formation des femmes notamment dans les secteurs de l'alimentation, du développement des industries et la création des Petites et Moyennes Entreprises (PME) (Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, 1994, pp.75-78). Au cours des décennies des Nations Unies pour la femme, la contribution du PNUD à la promotion de la femme camerounaise était uniquement concentrée sur l'éducation et la formation de ces dernières afin qu'elles soient des leviers importants pour le développement du Cameroun.

Dans le cadre du Programme global pour l'avancement des femmes et l'égalité des genres de 1992, le PNUD a financé les micro-projets des femmes dans les régions de l'Adamaoua, du Littoral, de l'Ouest et du Nord-Ouest. Ainsi, Deux cent trente-huit (238) micro-projets dans les domaines de l'agriculture, de la transformation agro-alimentaire, du petit commerce et de la confection ont été financés pour un montant global de 169.926.322 FCFA (PNUD, 1992, p.50). Tout comme la promotion genre est inscrite au centre des priorités du soutien au Cameroun, le soutien à la jeunesse camerounaise apparaît également comme un axe majeur de l'action du PNUD.

3.2. L'encadrement et la promotion des projets développés par les jeunes.

À l'image de la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, le Cameroun a une population essentiellement jeune. Le PNUD dans son souci d'encadrement de la jeunesse camerounaise, a toujours mis dans ses projets des initiatives en faveur des jeunes et ce même ci les effets ne sont pas directs. Ceci étant, le projet "Youth Connekt", initiative conjointe ONU-

gouvernement Rwandais sous le leadership du PNUD a été lancée au Cameroun en 2019. Elle permet de rendre visible toutes les activités des jeunes dans tous les domaines. De plus, elle vise à créer de multiples opportunités pour les jeunes camerounais afin qu'ils participent de manière significative au développement social, économique et politique du pays. Relativement à ce Youth Connekt, une compétition dénommée "Youth Entrepreneurship Innovation Challenge (YEIC)" fut lancée par le PNUD le 01^{er} Août 2019, invitant les jeunes camerounais de 15 à 35 ans, à proposer des projets d'entreprises innovants et durables, capables de générer des emplois stables et de contribuer à booster la croissance économique du pays. Ainsi, grâce au YEIC, le Programme des Nations Unies pour le Développement a offert des bourses de financement d'une valeur de 300 000 dollars à trente jeunes entrepreneurs. Sur les 1300 projets soumis pour examen, seuls 60 furent retenus pour la phase finale. À titre d'exemple, la startup Rich Nature située à Bertoua dans la région de l'Est Cameroun, transforme les déchets d'abattoir en engrais biologique. Avec l'appui du PNUD/MINJEC dans la cadre du Youth Entrepreneurship Innovation Challenge, sa production est passée de 500 kg d'engrais par semaine à 5 tonnes par semaine pour un chiffre d'affaire de près de 5 millions de FCFA par mois.

En outre, dans la région de l'Extrême Nord Cameroun notamment les localités telles que Zamay (50 jeunes de Zamay issus des populations d'accueil et des déplacés internes ont bénéficié en 2017 et au premier trimestre 2018 d'un accompagnement du PNUD et de Plan International à travers les activités HIMO et les formations aux petits métiers (coutures, maçonnerie, menuiserie)), Moskota, Limani, Amchidée, Fotokol, Makari, Zimado, le PNUD encourage les jeunes dans la pratique des projets à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO). On note à cet effet que, le PNUD offre les travaux HIMO (le principe du PNUD c'est 3 mois (12 semaines). Mais compte tenu des restrictions budgétaires les activités HIMO sont exécutées entre un et deux mois soit 4 à 8 semaines) pendant environ 8 semaines et paie 3000 FCFA par jour pendant 5 jours de la semaine, soit en moyenne 120 000 FCFA en deux mois. 1000 FCFA par jour sont épargnés pour l'achat d'un KIT de matériel nécessaire au démarrage des AGR pour chaque jeune ou groupe de jeunes. Parfois les samedis sont utilisés comme journées de sensibilisation (VIH/SIDA). Avant la réception des KITS, chaque jeune reçoit gratuitement une formation-métier pendant une durée de 4 à 8 semaines selon les métiers (maçonnerie, transformation agroalimentaire, élevage, secrétariat bureautique (TIC), restauration, menuisier bois, petit commerce maraîchage). Bien que la finalité des activités du PNUD soit l'amélioration des conditions et la promotion du bien-être de la population, un constat clair se dégage à savoir celui des difficultés qui tendent à rendre insuffisantes l'appui du Programme onusien au Cameroun.

4. Les problèmes rencontrés par le PNUD dans l'amélioration des conditions de vie de la population camerounaise.

Ici, il est question de comprendre comment des difficultés inhérentes au PNUD présentent des insuffisances quant à la mise à disposition des ressources nécessaires pour la réalisation des projets.

4.1. L'insuffisance des ressources propres du PNUD

Le PNUD est entièrement financé par des contributions volontaires sous trois formes: les ressources régulières (20%), les ressources affectées à une thématique ou à une zone géographique selon la volonté du donateur bilatéral ou multilatéral (50%) et les ressources locales qui sont les ressources issues des prestations achetées au PNUD par les gouvernements des pays en développement (30%) (Bureau indépendant d'évaluation, 2017, p.41). Le manque de ressources de la part du PNUD a eu des conséquences sur les résultats. Son principal mécanisme propre de financement dénommé "TRAC (Target Resource Assignment Core)" reste très limité. Le PNUD est fortement dépendant d'un nombre limité de sources de

financement. Son partenaire financier le plus important depuis 2011 est, de loin, le Japon: entre 2011 et 2015, les ressources de base du PNUD constituaient 46% des dépenses totales, et les fonds japonais, 37% (Bureau indépendant d'évaluation, 2017, p.59). Compte tenu du fait que les ressources financières du PNUD soient très limitées, des détournements et une mauvaise gestion des fonds disponibles inhibent encore la finalité d'amélioration de l'épanouissement de la population.

4.2. Le détournement ou la mauvaise gestion des fonds.

Certains responsables des organisations locales faisaient preuve de malversations financières dans le cadre de la réalisation des activités prévues. À titre d'exemple, dans le cadre du projet "Support to micro-schemes", mis en œuvre par le PNUD en 1997 et dont les activités ont effectivement commencé en 1999, deux groupes bénéficiaires des fonds du PNUD ont fait montre de malhonnêteté en détournant de l'argent; c'est le cas du groupe Nkolnguét dans la lékié et de Bahouoc dans le Ndé qui ont été suspendus du programme avec pour résultat, le non accomplissement des activités du PNUD dans ces zones-là (Soumare Samba, Mvogo, 2003, p.18).

De plus, La formation des groupes cachait parfois des réalités insoupçonnées surtout dans les cas où, généralement, c'était un individu qui faisait le groupe à des fins opportunistes pour capter les ressources financières. Il arrivait aussi que certains membres adhèrent exclusivement par rapport à l'argent. Il résultait de cet état d'esprit un problème de durabilité puisque des groupes formés sur cette base se disloquent par désenchantement. L'expérience montrait que les conflits latents au sein des associations sont exacerbés par le manque de transparence dans la gestion et la personnalisation des activités.

5. Conclusion

Au terme de cette réflexion qui portait sur "L'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement dans l'encadrement et la promotion du bien-être économique et social de la population au Cameroun (1972-2020)", il ressort que la permanence de la pauvreté à cette époque témoigne d'une faillite de gestion interne des États et aussi des systèmes de soutien multiformes effectués par les organismes des nations unies en charge des questions relatives au développement humain et durable. Car les pauvres ne sont pas à l'origine de la pauvreté. Celle-ci découle des problèmes structurels et des systèmes économiques et sociaux inefficaces. Par ailleurs, le PNUD a mis sur le premier plan la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations. Ainsi, des initiatives telles que la dynamisation des petites et moyennes entreprises, la promotion des activités génératrices de revenus et le soutien aux femmes et jeunes sont apparus comme les principaux axes de l'appui du PNUD dans la promotion du bien-être économique et social des populations au Cameroun. La finalité affichée des activités du PNUD est d'aider le pays dans ses efforts de développement. Cependant, plusieurs difficultés entravent cette finalité au rang desquelles l'insuffisance des ressources financières propres du PNUD pour la mise en œuvre de ses activités et la mauvaise foi de certains bénéficiaires de l'aide du Programme. Bien que plusieurs projets aient été réalisés, il y a lieu de constater que plusieurs choses sont encore à faire pour l'amélioration du cadre et des conditions de vies des populations. Dès lors, un recentrage et un meilleur ciblage des zones et des populations ayant le plus besoin d'appui du PNUD apparaissent comme étant des solutions efficaces pour rendre plus perceptibles les actions de ce Programme au Cameroun.

6. Bibliographie

- Boisvert, M. (1996). L'analyse économique régionale, un éventail de concepts anciens et nouveaux. Dans M-U. Proulx (éds), *Le phénomène régional au Québec* (pp.187-213). Presses de l'Université du Québec.
- Bureau indépendant d'évaluation. (2017). *"Évaluation des résultats des activités de développement: Cameroun"*, New York, PNUD.
- Damiba, E.A. (2010). *"Rapport final d'évaluation du Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base"*, Yaoundé, PNUD.
- De Lamartinière Nuaghe Noubissi, E. (2015). *Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'insertion socio-économique de la femme rurale dans la région de l'Ouest Cameroun (1972-2012)*, Mémoire de Master en Histoire non publiée, Université de Yaoundé.
- Delaveau, B., Mongnet, C. et Salifou, A. (1989). *Décolonisation et problèmes de l'Afrique indépendante*. Baume-les-Dames.
- Ebongué, D. (2016, 23 février). *Le marché de Zamai en marche*. Consulté à l'adresse : <https://www.dania.mondoblog.org/2016/02/23/le-marche-de-zamai-en-marche/>
- Mazrui, A.A. (1998) (s.d), *Histoire générale de l'Afrique : l'Afrique depuis 1935* (Tome VIII). UNESCO.
- Mendez, R. (2011). *Research Activities: United Nations Development Programme*. Consulté à l'adresse : www.yale.edu/unsy/UNDPHist.htm
- Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille. (1994), *Inventaire des Organisations Non Gouvernementales et des bailleurs de fonds intervenant dans le domaine femme et développement au Cameroun*, Yaoundé, OCDS.
- Ministère de l'Économie et du Plan. (1977). *IVème Plan Quinquennal de développement Économique et Social (1976-1981)*. Yaoundé.
- Nyemeck Binam, J. (2019), *Évaluation finale projets financés par les fonds supplémentaires du japon en 2018*, Rapport final, Yaoundé, PNUD.
- Ongbehos, V. (2018), *Rapport de l'évaluation rapide des besoins psychologiques des présumés ex-otages de Zamaï*, Yaoundé, PNUD/COHEB Int'l.
- PNUD, FAO, UNICEF. (2016), *Rapid Response for enhancing resilience and conflict prevention in the communities hosting refugees in Far North and Eastern regions of Cameroon* (April 2015-May 2016)", Final project report, Yaoundé, UNDP.
- PNUD. (1975). *Appraisal of a Small and Medium Scale Enterprise Project Cameroon*, Report n°718a-CM, Yaoundé, PNUD.
- PNUD. (1975). *Report and recommendation of the president to the executive directors on a proposed credit to the united republic of Cameroon for a small and medium-scale enterprise project*, Report n°-P-1614 CM, Yaoundé, PNUD.
- PNUD. (1989). *Rapport de la revue à mi-parcours du CCP 1987-1991*, Paris, Economica.
- PNUD. (1992), *Programme global pour l'avancement des femmes et l'égalité des genres*, Descriptif de l'appui au programme du Gouvernement, Yaoundé, PNUD.
- PNUD. (2015), *Le PNUD en action, Bulletin d'information du Programme des Nations Unies pour le Développement au Cameroun*, n°17, Yaoundé, PNUD.
- PNUD-DP/CP/CMR/5. (1992), *Planification des Programmes-Programmation par pays et programmation multinationale-Cinquième programme du Cameroun*, Genève, Nations Unies.
- République du Cameroun. (1989). *Déclaration de stratégie de développement et de relance économique*. Cameroun.

- Soumare Samba, O, Mvogo, A. (2003), *Rapport d'évaluation du projet support to micro-schemes du 1er au 31 décembre 2003*, Yaoundé, PNUD.
- Tremblay, S. (1999), *Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques*, Université du Québec à Chicoutimi.
- UNESCO. (1961). *Plan d'opérations en vue de la création d'une école normale supérieure du Cameroun*, Paris, UNESCO.
- UNESCO-PNUD. (1969). Éléments Fonds spécial, *École normale supérieure, Yaoundé, Cameroun*, Rapport établi à l'intention du gouvernement du Cameroun par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture agissant en qualité d'agent chargé de l'exécution du projet pour le compte du Programme des Nations Unies pour le Développement, pour la période 1961-1968, n°17, Paris, UNESCO.
- Zarkovitch, S.S. (1970). *Le Programme des Nations Unies pour le développement: étude critique*. PUF, Paris.

Analyses des points de vue des pays africains sur le conflit Russo-Ukrainien et ses conséquences socio-économiques en Afrique

[Analyzes of the views of african countries on the Russo-Ukrainian conflict and its socio-economic consequences in Africa]

NGENDA UKUNDA Paul
MWANAKIFININI ASUMANI David

KASIMU AKIDA César
OPEKE LOWANDA Dominique
GEROME LUSUNGU

Université de Kindu/RD Congo¹

Email : paulngendaukunda@gmail.com

Résumé

Le continent africain se trouve actuellement dans une situation de pauvreté, du sous-développement, des instabilités politiques et économiques, des problèmes d'ordre sécuritaire et social, de la dépendance aigue vis-à-vis de l'extérieur, des problèmes sanitaires et de la mauvaise gouvernance généralisée. Cette situation fait de l'Afrique la première victime à subir les conséquences négatives pendant certaines crises qui déchirent le Monde. Aujourd'hui, alors que les répercussions de la Covid-19 continuent à ravager l'Afrique, la guerre Russo-Ukrainienne représente une autre menace majeure pour les pays africains. Voilà pourquoi cette étude s'est proposée d'analyser les points de vue des pays africains sur le conflit Russo-Ukrainien et les conséquences socio-économiques sur le continent en vue d'envisager quelques pistes de solutions pouvant aider l'Afrique à sortir de l'impasse dans certaines crises mondiales qui pouvaient survenir dans le futur.

Mots-clés : Afrique, Conflit Russo-Ukrainien, analyse, conséquence socio-économique et Point de Vue.

Abstract

The African continent is currently in a situation of poverty, underdevelopment, political and economic instability, security and social problems, acute dependence on the outside world, health problems and generalized bad governance. This situation makes Africa the first victim to suffer the negative consequences of certain crises that affect the world. Today, as the repercussions of Covid-19 continue to ravage Africa, the Russo-Ukrainian war represents another major threat to African countries. That is why this study has proposed to analyze the views of African countries on the Russo-Ukrainian conflict and its socio-economic consequences on Africa in order to consider some solutions that could help Africa to break the deadlock in some global crises that could arise in the future.

Keywords: Africa, Russo-Ukrainian conflict, analysis, social consequences and point of view.

0. Introduction

L'Afrique se trouve actuellement dans une situation de la pauvreté, des instabilités politiques, économiques et sociales graves, de la mauvaise gouvernance généralisée, du sous-développement et de la dépendance aigue vis-à-vis de l'extérieur. Alors que les répercussions de la Covid-19 continuent à ravager l'Afrique, le conflit Russo-Ukrainien représente une autre menace majeure pour les pays africains.

Le conflit Russo-Ukrainien est un conflit géopolitique et géostratégique entre la Russie et l'Ukraine. Il a commencé en février 2014 à la suite de la révolution Ukrainienne de la dignité

¹ Faculté de sciences Sociales, politiques et administratives, Département de Relations Internationales, Ville de Kindu/Province du Maniema –

et s'est initialement concentré sur le statut de la Crimée et de certaines parties du Donbass, internationalement reconnues comme faisant partie de l'Ukraine. Les huit premières années du conflit ont conduit à l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014. Le conflit s'est considérablement étendu lorsque la Russie a lancé une invasion à grande échelle en Ukraine le 24 février 2022 qui a conduit à l'annexion de quatre autres territoires ukrainiens (Donetsk, Lougansk, Zaporijia et Kherson) le 05 octobre 2022 à travers la signature de la loi d'annexion par le Président Russe, Vladimir Poutine à la suite de référendums contestés par l'Ukraine.

Les Pays africains dépendent fortement des importations alimentaires de ces deux pays et subissent déjà les chocs et perturbations dans la chaîne d'approvisionnement des pétroles et des produits alimentaires, surtout le blé qui les aide dans la fabrication des pains.

Au regard des conséquences socio-économiques incalculables enregistrées à la suite des attaques armées de la Russie en Ukraine, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté le 02 Mars 2022, une résolution exigeant la Russie de cesser immédiatement de recourir à la force contre l'Ukraine et de retirer ses forces militaires du Territoire Ukrainien. Lors du vote de cette résolution, les pays africains ont exprimé leurs différents points de vue.

Voilà pourquoi notre étude propose de faire une analyse des points de vue des pays africains sur le conflit Russo-Ukrainien et montrer les conséquences socio-économiques de cette guerre sur l'Afrique et aussi envisager certaines pistes de solution pouvant permettre à l'Afrique de sortir de l'impasse dans certaines crises mondiales dans l'avenir.

A cet effet, notre réflexion se focalise au tour des questions suivantes :

- Quels sont les points de vue des pays africains sur l'Invasion de l'Ukraine par la Russie ?
- Quelles sont les conséquences socio-économiques du conflit Russo-Ukrainien en Afrique ?
- Quels sont les mécanismes pouvant permettre à l'Afrique de limiter certaines conséquences pendant certaines crises mondiales ?

Celles-ci étant l'objectif primordial de cette réflexion qui est de pouvoir analyser les points de vue des pays africains sur le conflit Russo-Ukrainien et de présenter ses conséquences socio-économiques afin d'envisager les mécanismes pouvant aider l'Afrique à sortir de l'impasse dans des crises mondiales qui pouvaient survenir dans le futur.

D'aucun ne peut se poser la question de savoir la signification des termes : Afrique, conflit Russo-Ukrainien, Analyse, conséquences socio-économiques et point de vue.

Premièrement, le terme conflit Russo-Ukrainien ne peut avoir le sens sans définir le terme conflit, qui est compris selon le dictionnaire Français comme étant, une lutte, un combat, une rencontre d'éléments ou des sentiments qui s'opposent, une opposition, un tiraillement, la guerre, la contestation entre deux puissances qui se disputent un droit, (Dictionnaire Français, 2022). Ainsi, dans le cadre de notre présente étude, le concept conflit Russo-Ukrainien est compris comme étant, le combat, la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Deuxièmement, le concept analyse est défini selon le dictionnaire le Nouveau Petit Robert comme un examen détaillé pour discernement des constituants, (Paul Robert, 2008, P504). Dans le cadre de notre présente réflexion, il s'agira de faire un examen détaillé des points de vue des pays africains sur l'invasion de l'Ukraine par la Russie et ses conséquences socio-économiques en Afrique.

Troisièmement, le concept Conséquence socio-économique est compris comme étant, l'effet, la réaction, le résultat sur les phénomènes sociaux et économiques, (Paul Robert, déjà cité).

Enfin, le concept Point de vue est compris comme, une manière d'observer une situation ou un événement, manière de voir les choses, façon de considérer un problème, opinion particulière, position ou un avis sur un problème (Dictionnaire Français déjà cité). Dans le

cadre de la présente étude, il s'agit de la manière dont les pays africains voient l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'opinion, la position ou avis des pays africains sur cette invasion.

En effet, après nos recherches, nous sommes arrivés aux résultats selon lesquels, les points de vue des pays africains sur l'invasion de l'Ukraine par la Russie sont divergents. Certains Etats africains condamnent cette invasion, les autres encouragent et d'autres s'abstiennent de prendre position alors qu'on s'attendait à une position commune des pays africains face ce problème. Cette divergence s'explique par le rapprochement de certains Etats africains avec l'occident ou avec la Russie et, à la pluralité des politiques étrangères des pays africains où chaque Etat oriente sa vision sur base de ses objectifs politiques. Certains pays africains veulent également diversifier leur partenariats notamment en ce qui concerne le marché d'armement sur lequel la Russie est bien positionnée car, elle est l'un des principaux fournisseurs d'armes pour le continent africain et surtout la Russie développe aujourd'hui une diplomatie de stratégie d'opportunité aux pays africains qui la permet d'insinuer les failles laissées par les partenaires occidentaux des Etats africains. S'agissant de conséquences du conflit Russo-Ukrainien, la hausse de prix de denrées alimentaires importées et du carburant sur continent africain est considérée comme une conséquence réelle de cette guerre.

Ainsi, pour sortir de l'impasse dans certaines crises qui pourraient subvenir dans l'avenir, l'Afrique doit réduire sa dépendance aux importations alimentaires extérieures et profiter de sa part de 60% des Terres arables dans le Monde pour cultiver d'avantage de nourriture pour la consommation intérieur et l'exportation vers le marché mondial, elle doit éviter les futures chocs des prix de carburant et du gaz au continent en demandant les pays africains qui produisent le carburant et le gaz à envisager d'augmenter leur production et combler le manque de gaz et de carburant sur le continent afin d'atténuer le choc du prix.

1. Méthodologie

Pour récolter les données et atteindre l'explication par rapport à notre objet d'étude, nous avons fait recours à la méthode de l'histoire immédiate selon le schéma de Verhaegen. Appliquée à la présente étude, elle nous a permis de fouiller et analyser les documents d'archives (traités, déclaration, communiqués, discours, conférences de presse ou diplomatiques, les débats parlementaires) par la critique des sources car étant une méthode qui s'applique aux sociétés en crise en faisant une combinaison entre l'existentialisme et le matérialisme dialectique en considérant les Hommes non seulement comme les producteurs des idées, mais aussi comme les produits de leurs existences, (B. VERHAEGEN, 1974). Quant à la récolte des données susceptibles à la matérialisation de cette méthode, deux techniques ont été exploitées notamment la technique documentaire et technique audio-visuelle. La technique documentaire nous a permis d'appréhender les informations contenues dans les différents documents en rapport avec notre étude et ce en dur ou en version électronique ; la technique audio-visuelle nous a permis de compléter les informations nécessaires à travers les médias et l'internet.

2. Résultats et discussion

Notre étude concerne le continent Africain qui couvre 6% de la surface de la Terre et 20% de la surface des Terres émergées. Sa superficie est de 30415873 Km² avec les îles qui en font la troisième au Monde. Avec Plus de 1,3 milliard d'habitants, l'Afrique est le deuxième continent le plus peuplé après l'Asie et représente 17,2% de la population mondiale en 2020. Le continent est bordé au Nord par la mer méditerranée, le canal de suez et la mer rouge au Nord-est, l'océan indien au sud-est et l'océan Atlantique à l'Ouest. L'Afrique est traversée presque en son milieu par l'équateur et représente plusieurs climats : chaud et humide au plus près de l'équateur, climat tropical dans les régions comprises entre l'équateur et les tropiques, climat tempéré dans les zones d'altitudes, l'Afrique est composée de 54 Etats souverains et reconnus sur le plan international. (Faure-Muret, 2022).

A l'échelle mondiale, les économies africaines sont faibles, parmi les 47 pays les moins avancés, 33 sont africains et 21 se trouvent à la fin du classement, la sous-alimentation reste un problème, les guerres y sont omniprésentes, les instabilités politiques, la mauvaise gouvernance généralisée, plus 80% des exportations africaines concernent les matières premières, elle exporte une part très négligeable de services et de produits manufacturés, (Le Groupe jeune Afrique, 2000, P26).

Notons en passant que les résultats de cette réflexion sont basés sur la préoccupation de savoir les points de vue des pays africains sur le conflit Russo-Ukrainien et les conséquences socio-économiques qui pèseraient sur afin d'envisager les mécanismes pouvant permettre à l'Afrique de s'en sortir aux crises mondiales qui pourraient survenir dans l'avenir.

2.1 Points de vue des pays africains sur la résolution exigeant la fin immédiate de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

L'assemblée Générale des Nations Unies a adopté le 02 Mars 2022, une résolution exigeant la Russie de cesser immédiatement de recourir à la force contre l'Ukraine et de retirer ses forces militaires du Territoire Ukrainien. Le texte a été adopté par 141 votes pour, 5 votes contre (Russie, Biélorussie, Erythrée, Corée du Nord et Syrie) et 35 abstentions. Cette résolution réaffirme son engagement envers la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, (www.news.un.org).

Dans cette résolution, bien que les résolutions de l'assemblée Générale des Nations Unies n'aient pas un caractère contraignant, contrairement à celles du conseil de sécurité, elles ont une portée symbolique importante sur le plan de la politique internationale.

Ainsi, sur 141 pays qui ont voté pour, 28 pays sont africains dont : Le Benin, le Botswana, le Tchad, Les Comores, la Cote d'Ivoire, la RDC, le Djibouti, l'Egypte, le Gabon, la Gambie, le Ghana, le Kenya, Lesotho, le Liberia, la Lybie, le Malawi, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, Samoa, Sao tome-Prince, Seychelles, Sierra-Leone, Somalie, Tunisie, Zambie et le Cap-Vert. Sur 35 abstentions, 17 pays africains se sont abstenus, il s'agit de : l'Algérie, l'Angola, le Burundi, Congo-Brazzaville, la Guinée-Equatoriale, Madagascar, Mali, Mozambique, la Namibie, Soudan, Soudan du Sud, l'Afrique du Sud, Sénégal, la République Centre Africaine, la Tanzanie, l'Uganda et Zimbabwe. L'Erythrée est le seul pays Africain qui a voté contre. 8 pays africains n'ont pas pris part, il s'agit de : Burkina Faso, la Guinée, la Guinée Bissau, Eswatini, l'Ethiopie, Cameroun, Maroc et Togo, (TVS Monde, 2022).

Selon les statistiques de positionnement des pays africains sur ce vote, il convient de noter et constater que le vote de cette résolution divise les pays africains dont plusieurs analystes se posent les questions de savoir ce qui serait à la base de cette divergence et pourquoi tel pays ou groupe des pays africains prend telle position contraire aux autres alors qu'on s'attendait à une position commune de l'Afrique face à cette invasion. Dans les lignes qui suivent, nous tenterons analyser les raisons de cette divergence des pays africains face au conflit Russo-Ukrainien.

2.2. Analyses des divergences des points de vue des pays africains sur l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Une Première analyse de cette divergence des pays africains est de Monsieur Tierno Monénembo, Romancier et Biochimiste Guinéen qui attribue à cette attitude des pays africains, à la raison liée à la forte influence que la Russie exerce aujourd'hui en Afrique. Cette influence est le résultat cumulé de l'héritage de l'histoire et de la nouvelle politique africaine de Moscou. Dans ce genre de situations, les positions des petits pays et pays faibles sont toujours embarrassantes. C'est difficile de prendre une position commune quand on est mal armée, faible, petit et sous-développé, (Tierno Monénembo, 2022).

Dans une émission à la TV5 Monde qui avait pour sujet « *pourquoi plusieurs pays africains se sont abstenus de voter la résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU exigeant la fin immédiate de l'invasion de l'Ukraine par la Russie* », Francis Kpatinde a analysé cette question en disant que pour les pays qui ont voté pour cette résolution, cela est dû par le fait que la plus part de ces Etats africains sont proches et reconnus être dans le sciage de l'occident. S'agissant des pays africains qui se sont abstenus, cela veut tout simplement dire que la plus part de ces pays sont anciennement socialistes qui avaient des relations traditionnelles avec la Russie, cela s'explique également que dans un contexte international de multipolarité, la politique de la diversité des partenaires exigent beaucoup de précautions et de prudence. Pour ce qui concerne les pays africains qui n'ont pas participé au vote de cette résolution, l'auteur ajoute que ces derniers n'ont pas voulu fâcher qui que ce soit et ont opté pour le neutralisme politique. Enfin, notons que seul l'Erythrée un pays africain qui a voté contre cette résolution du fait qu'elle est jalouse de sa souveraineté et de son territoire, et qu'elle ne tarde pas à aller attaquer elle aussi ses voisins, pour autant dire que sa politique étrangère agressive se rapproche de celle de la Russie dans le cas d'espèce, (Francis Kpatinde, 2022).

Pour ce qui nous concerne, cette divergence de points de vue des pays africains s'expliquent par le fait que chaque pays a d'abord sa politique étrangère différente des autres qui l'oriente sur base de ses intérêts politiques, et que certains pays africains veulent diversifier leur partenariats notamment en ce qui concerne le marché d'armement sur lequel la Russie est bien positionnée car elle est l'un des principaux fournisseurs d'armes du continent à la fois de caractère très abordable et du cout réduit de ces matériels, c'est le cas aujourd'hui du Mali et de la République centre Africaine. Cette situation s'explique également par le fait que la Russie développe aujourd'hui une diplomatie de stratégie d'opportunité aux pays africains qui la permet d'insinuer les faiblesses laissées par les partenaires occidentaux de ces derniers.

2.3. Conséquences socio-économiques du conflit Russo-Ukrainien sur l'Afrique

Le conflit Russo-Ukrainien est une autre menace majeure comme la Covid-19 pour les nombreux pays africains. L'Afrique dépend fortement des importations alimentaires de ces deux pays, et le continent subit déjà des chocs de la hausse de prix et des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement des produits de base. Le conflit a probablement un impact sur la sécurité alimentaire en Afrique. La perturbation des prix de pétrole sur le marché mondial a entraîné une hausse des prix des carburants et des couts de la production alimentaire dans le continent, avec des effets induits liés à la hausse de prix vertigineuse pour l'alimentation et le carburant, les prix de certains aliments de base comme l'huile, le blé, (Josefa Sacko et Ibrahim Mayaki, 2022).

L'impact réel est lié au niveau de la dépendance aux exportations ou importations de pétrole et de gaz, aux céréales et engrais. L'impact le plus visible de la guerre Russo-Ukrainienne sur l'Afrique est la hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires, l'inflation et l'instabilité financière. Les plus pauvres sont les plus durement touchés car, une grande partie de leurs dépenses de consommation est consacrée à la nourriture et aux transports. L'insécurité alimentaire risque de durer et d'avoir un impact négatif sur tous les aspects du développement humain du revenu, à la santé et à l'éducation, (Angela Lusigi, 2022).

2.4. Le conflit Russo-Ukrainien, une interpellation de l'Afrique de réduire sa dépendance à l'extérieure

Bien que les ramifications socio-économiques soient déjà considérables et la situation reste très imprévisible, l'Afrique doit considérer la crise géopolitique actuelle comme une opportunité de réduire sa dépendance aux importations alimentaires en provenance de l'extérieur du continent. Les pays africains doivent profiter de leur part de 60% de terres arables dans le Monde pour cultiver d'avantage de nourriture pour la consommation intérieure et l'exportation vers le marché mondial. Cela permettra de réduire le nombre de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle causée par des chocs externes. Une

position commune de l'Afrique sur les systèmes alimentaires est indispensable. Un autre levier pour transformer les systèmes alimentaires africains est la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Pour éviter les futurs chocs des prix du pétrole et du gaz au niveau du continent, les pays africains qui produisent du carburant et du gaz comme, l'Algérie, l'Angola, le Cameroun, la République du Congo, l'Égypte, la Guinée Equatoriale, la Libye, le Mozambique, le Nigéria, le Sénégal, le Soudan et Tanzanie doivent envisager d'augmenter leur production et combler le manque de gaz et du pétrole sur le continent afin d'atténuer les chocs des prix du carburant, ce qui peut contribuer à la baisse des coûts alimentaires, (<https://resourcegovernance.org>).

3. Conclusion

Dans l'ensemble, retenons que cette réflexion se focalise sur une analyse des points de vue des pays africains sur le conflit Russo-Ukrainien et conséquences socio-économiques sur l'Afrique afin d'envisager les pistes de solutions pouvant aider l'Afrique à sortir de l'impasse dans certaines crises mondiales qui pourrait survenir dans l'Avenir. Les pays africains sont divisés dans leurs points de vue sur la question de l'invasion de l'Ukraine par la Russie par le fait qu'ils ont des politiques étrangères différentes, d'autres ont de rapprochement avec l'Occident, les autres avec la Russie, certains veulent diversifier leur partenariat notamment en ce qui concerne le marché d'armement sur lequel la Russie est bien positionnée car elle est l'un des principaux fournisseurs d'armement à la fois du caractère très abordable du coût de matériels et que la Russie développe aujourd'hui une diplomatie de stratégie d'opportunité aux pays africains qui la permet d'insinuer les failles laissées par les partenaires occidentaux de ces derniers. Les conséquences socio-économiques réelles du conflit Russo-Ukrainien sur le continent africain, reste la hausse du prix des denrées alimentaires et du carburant. Face à cela, l'Afrique doit réduire sa dépendance et profiter de ses 60% de terres arables pour cultiver afin de produire la nourriture pour la consommation interne et l'exportation vers le marché mondial afin de réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ; les pays africains producteurs du pétrole et du gaz doivent envisager d'augmenter leur production et combler le manque de gaz et de pétrole sur le continent afin d'atténuer les chocs des prix du carburant, ce qui peut contribuer à la baisse des coûts alimentaires.

4. Bibliographie

- Chavallier et Loschak (1974), *Introduction à la science administrative*, Dalloz, Paris.
- Dictionnaire Français. <http://wiktionary.org>
- Kpatinde, F. (2022), *Emission à TVS Monde : pourquoi plusieurs pays africains se sont abstenus a voté la résolution condamnant l'invasion de l'Ukraine par la Russie*. www.TVSMonde.com
- Le Groupe jeune Afrique (2000), *Atlas de l'Afrique*, éd. Jaguar, Paris.
- Lusigi, A. (2022), *L'Afrique et le conflit Russie-Ukraine : saisir les opportunités offertes par la crise*, Afrique Renouveau, Ghana.
- ONU (2022), *La résolution de l'assemblée Générale exigeant la fin de l'évasion de l'Ukraine par la Russie*. www.news.un.org ;
- Paul Robert, *Le Nouveau Petit Robert*, Dictionnaire, Ed.2008.
- Pourtier, R. (2022), « Afrique (Structure et milieu) - Géographie générale », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 24 décembre 2022.
URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/afrique-structure-et-milieu-geographie-generale/>
- Resource Gouvernance, Pays africains producteurs de carburant et de gaz in : <https://resourcegovernance.org>
- Sacko, J. et MAYAKI, I. (2022), *Comment le conflit Russie-Ukraine affecte l'Afrique*, Afrique Renouveau, Développement économique, 2022.
- Tierno Monénembo, condamnation de l'invasion de l'Ukraine. <https://m.dw.com>

Verhaegen, B. (1974), Histoire immédiate et enracinement politique, *Cahiers Zaïrois d'études politiques et sociales*, UNAZA campus de Lubumbashi, n°03, octobre 1974 ;

Vote de la Résolution de l'assemblée Générale de l'ONU exigeant la fin de l'évasion de l'Ukraine par la Russie. www.tv5.org

La mobilité urbaine en contexte africain : état des lieux, conséquences et perspectives

[Urban mobility in the african context: state of play, consequences and perspectives]

Gbomené Hilaire KANON¹

Université Alassane Ouattara-Bouaké/Côte d'Ivoire

Email : hilairekanon@gmail.com

Résumé

Le présent article se donne pour ambition de mettre en lumière les conditions de réalisation d'une transition vers la mobilité alternative. Si la démographie galopante associée à l'accroissement rapide de la motorisation restent l'une des causes de la congestion des capitales en général, l'une des solutions viables proposées pour rétablir la fluidité routière devrait coïncider avec le recours au transport alternatif. En contexte africain, l'alternatif à l'autosolisme reste difficile vu que les populations sont encore attachées au symbole de réussite sociale lié à la possession de la voiture personnelle. Pour faire comprendre les enjeux tant social, économique, sanitaire qu'environnemental qui en découlent, l'article insistera à la fois sur la déconstruction du symbolisme de la voiture dans les mentalités africaines d'une part, et d'autre part, appellera les gouvernants à rendre plus attractifs le transport urbain.

Mots-clés : Africain, Attractifs, Autosolisme , Congestion, Mobilité, Symbolisme.

Abstract

This article aims to highlight the conditions for achieving a transition to alternative mobility. If galloping demography associated with the rapid increase in motorization remain one of the causes of congestion in capital cities in general, one of the viable solutions proposed to restore road fluidity should coincide with the use of alternative transport. In an African context, the alternative to solo driving remains difficult since people are still attached to the symbol of social success linked to the possession of a personal car. To understand the social, economic, health and environmental issues that arise from it, the article will insist both on the deconstruction of the symbolism of the car in African mentalities on the one hand, and on the other hand, will call on the governments to make urban transport more attractive.

Keywords : African, Attractants, Autosolism, congestion, Mobility, Symbolism.

0. Introduction

« Une bonne mobilité est un indicateur du bon niveau de fonctionnement de la machine urbaine » (N'Guessan Jérôme Aloko, 1999, p. 144). L'enjeu de la fluidité du trafic préoccupe les responsables de politiques des villes en général et en particulier les capitales africaines confrontées de plus en plus à une démographie galopante et à l'étalement urbain. Les conséquences de ces externalités sont l'allongement des distances entre les domiciles et les centres-villes ou les pôles d'attraction industrielles. De cette situation, naissent de nouveaux défis liés à la mobilité intra-urbaine des populations en termes de fluidité. Pour la fluidité du trafic, les politiques d'urbanisation, envisagent un modelage fortement basé sur l'automobile (Xavier Desjardins, 2022). En effet, la voiture devient le mode par excellence de transport envisagé pour répondre au besoin de mobilité. Cependant, au niveau de ces pays africains, l'accélération du taux de motorisation² rend désuètes les infrastructures routières qui d'ailleurs sont limitées et dégradées. Les congestions des voies, les embouteillages montrent les

¹ Enseignant-Chercheur au Département de Philosophie.

² Le taux de motorisation est de 27% entre 2005 et 2013, selon Cissé Cheikh (2016). Ce pourcentage est corroboré par l'Organisation Internationale des Constructeurs Automobiles (OICA).

insuffisances des politiques d'urbanisation. La réponse au défi de la mobilité repose sur le choix de transport alternatif à l'autosolisme.

Le choix de la mobilité alternative représente un autre défi pour des populations africaines dans la mesure où la possession de la voiture individuelle est liée à la réussite sociale. Le symbolisme de la voiture constituerait une entrave à la mobilité alternative. Ce qui justifie la préoccupation suivante : La déconstruction du symbolisme de la voiture chez l'africain n'est-elle pas une perspective à une éducation relative à la mobilité alternative ? En d'autres termes, le choix de la transition vers une mobilité alternative ne dépendrait-il pas du rejet de la représentation sociale de la voiture ? Nous avons pour objectif dans cet article de montrer que le choix d'une mobilité alternative dans les capitales africaines nécessite la déconstruction du symbolisme social de la voiture. Sans perdre de vue la nécessité de l'avoir, le symbole de réussite sociale sous-tendu rend aussi difficile le besoin de substituer le transport en commun à l'autosolisme. Les usagers ne percevront les avantages socio-économiques et écologiques de la transition vers une mobilité alternative qu'à partir de la déconstruction du symbolisme de la voiture dans l'esprit de l'africain.

L'éducation relative à la mobilité alternative devra permettre d'insister sur la déconstruction de la possession de la voiture vue parfois comme un modèle de réussite socio-professionnelle. En se basant sur son coût parfois budgétivore quant à son usage, associé à une politique attractive du transport urbain à mener par les gouvernants, les usagers pourront percevoir les enjeux tant social, économique, sanitaire qu'environnemental que constitue la transition vers la mobilité alternative. À partir d'une approche socio-critique, nous nous servirons des données tant qualitatives que quantitatives pour distinguer la mobilité urbaine de la mobilité rurale. Cette distinction est le cadre heuristique qui conduit à relever les caractéristiques de la mobilité urbaine dans les capitales africaines (I) et d'en indiquer les implications au niveau sanitaire et environnemental (II). Quant aux perspectives de la mobilité urbaine en Afrique, elles seront envisagées à partir de la réorientation du symbolisme de la voiture qui justifierait le choix d'une transition vers la mobilité alternative (III).

1. De la mobilité rurale à la mobilité urbaine

Dans le cadre de cette réflexion, les caractéristiques de la mobilité urbaine seront présentées à partir de la comparaison entre celle-ci et la mobilité rurale. Si le trafic dans les agglomérations présente une certaine lenteur, la mobilité rurale, par contre, montre une certaine régularité. Cela a, en tout état de causes, des implications positives ou négatives sur les populations, quelle que soit leur zone d'habitation.

1.1. Les caractéristiques de la mobilité rurale

Pour comprendre la mobilité urbaine, référons-nous à celle des zones décongestionnées. Parmi ces zones décongestionnées, nous incluons les zones rurales. La remarque principale de la mobilité dans ces zones est la relative maîtrise de la durée du voyage. Le déplacement dans les zones où la mobilité est fluide se fait de manière constante et régulière. Le temps de départ est connu aussi bien celui d'arrivée ; comme celui mis pour parcourir une distance donnée, qui est également connu. La mobilité dans les zones rurales en Afrique en particulier et dans les zones décongestionnées en particulier présage une certaine autonomie de l'individu. En effet, la possibilité pour l'individu de maîtriser les constances de la mobilité représente des facteurs d'autonomisation. Elles lui accordent une capacité de gestion du temps à partir de la constance de la durée du trajet. Dès l'instant où la mobilité est régulière, comme c'est le cas dans les zones rurales, l'inquiétude du retard est atténuée et disparaît. La mobilité dans les zones à faible densité s'accompagne d'une certaine quiétude chez l'individu parce que le voyage se fait de manière linéaire et sans obstacles majeurs. Avec une vitesse moyenne régulière, l'individu a une idée approximative de son temps d'arrivée. Quant aux externalités de la mobilité, elles dépendent fondamentalement des capacités du sujet et non des infrastructures.

Le nombre réduit de voitures dans les campagnes africaines conduit les populations à opter pour d'autres modes de déplacement. Les habitants se déplacent principalement à la marche. La marche était le mode de déplacement le plus usité avant l'avènement des moyens modernes de voyage. Progressivement, la bicyclette a pris le relais, et maintenant la motocyclette s'impose comme l'engin motorisé le plus utilisé pour les déplacements. Quant à l'automobile, son usage est limité en raison de l'état défectueux des routes d'une part, et d'autre part, de la paupérisation des populations pour lesquelles l'achat dudit engin reste hors de prix. La motocyclette est utilisée pour le transport personnel et en commun. Sa vulgarisation dans les villages a favorisé le rapprochement des populations rurales entre elles d'une part, et des zones de productions agricoles, d'autre part. Avant la mobylette, elles étaient obligées de parcourir à la marche les distances pour rejoindre leurs champs.

Si la marche représentait une forme de ralentissement de la mobilité en zone rurale, l'avènement de la mobylette comble le déficit. Elle permet l'accessibilité de la population rurale aux zones éloignées et difficiles d'accès. Avec cette facilité que les populations ont avec les motocyclettes à rallier des zones difficiles d'accès, ces dernières sont de plus en plus utilisées comme taxi-motos. Jérôme Lombard et Olivier Ninot (2012) montrent que l'usage de la motocyclette symbolise l'impossibilité pour un bon nombre de familles ou d'individus d'emprunter un autre moyen de transport. Ainsi, dans les campagnes africaines, la motocyclette s'impose-t-elle comme le mode de mobilité dont les populations rurales font le plus usage. Elle compense en effet, la lenteur de la marche naturelle.

Pour le transport inter-campagne, le mode de voyage qui était utilisé et qui l'a toujours été, est le transport en commun. L'état de nos routes d'une part, impraticables de nature, et d'autre part l'austérité des conditions de vie, poussent les ruraux à faire usage du transport en commun pour se rendre d'un village à un autre ou d'un village à la ville. Au moyen du transport en commun, les populations rurales se rapprochent des unes et des autres en accédant à la ville et inversement. Retenons que la mobilité dans les zones rurales en Afrique est réalisée par les transports en commun, des fois par l'usage des motocyclettes. L'autosolisme est rarement utilisé comme mode de déplacement recommandé.

1.2. Les caractéristiques de la mobilité urbaine

De plus en plus, les embouteillages sont des phénomènes courants dans la majorité des capitales africaines. Les villes telles qu'Abidjan, Conakry, Dakar, Cotonou ou Ouagadougou, etc, sont constamment congestionnées. La principale cause en est la démographie galopante. En effet, l'accroissement des populations des capitales a un impact négatif sur l'expansion desdites capitales. « En 2000, un Africain sur trois vivait en ville ; d'ici 2030, ce taux passera à un sur deux » (Ajay Kumar et Fanny Barrett, 2008, p. 3). Les offres proposées en termes d'emplois, de commodités et de viabilités sont flatteuses pour les populations qui y accourent. L'exode rural accroît naturellement la densité des populations citadines de sorte à créer un engouement autour des capitales en termes de peuplement. La conséquence de la démographie galopante est l'agrandissement et l'extension anarchique des capitales. L'expansion des capitales a pour corollaire, l'éloignement des domiciles des lieux de travail. Les populations, qui sont de plus en plus nombreuses dans les zones périphériques, sont contraintes de parcourir de grandes distances pour rejoindre les centres-villes. Dans les capitales d'Afrique subsaharienne, la voiture représente l'idéal de mobilité (Olvera Lourdes Diaz, Didier Plat et Pascal Pochet, 2002). Celle-ci offre des avantages en termes de rapidité, de confort ou de sûreté.

Que ce soit l'autosolisme ou les transports en commun, l'automobile est utilisée comme le principal moyen de mobilité dans les zones urbaines. Cependant, la mauvaise gestion de la circulation, l'absence d'aires de stationnement, la médiocre application des règles ou le développement archaïque des capitales africaines montrent l'incapacité de la planification de l'urbanisation à contenir le flux des véhicules en augmentation (Ajay Kumar et Fanny Barrett,

2008). C'est ce qui justifie les embouteillages désormais fréquents dans désormais les capitales africaines. La permanence des embouteillages justifie le ralentissement de la mobilité. Soumis à la lenteur du voyage, les citoyens font l'expérience cruciale d'une mobilité oppressante. La lenteur de la mobilité représente un mécanisme de compression pour l'individu et pour l'environnement.

2. Les conséquences de la mobilité urbaine

La différence établie entre la mobilité rurale et la mobilité urbaine montre la difficulté des politiques d'urbanisation à satisfaire une mobilité de plus en plus chronophage. L'objectif dans ce chapitre consiste à relever l'impact de la lenteur de la mobilité sur la santé du citoyen et sur l'environnement.

2.1. La mobilité urbaine, source de stress pathologique

La pression occasionnée par la mobilité dans les capitales a des répercussions négatives sur la santé psychologique des individus. En se basant sur les caractéristiques que sont le ralentissement et l'irrégularité du voyage, la mobilité urbaine représente un agent non négligeable de *stress* pour les citoyens. Ceux-ci sont constamment en alerte à cause des embouteillages, et ce lorsqu'ils quittent le domicile pour une destination. La crainte du voyage se transforme en alarme. Elle fait savoir qu'il y a une urgence existentielle. Avec la fréquence des embouteillages, l'alarme, qui en principe devrait être une alerte passagère devient chronique. Elle transforme le *stress* aigu de départ en *stress* pathologique. Le *stress* aigu « équivaut à un signal d'alarme corporel qui alerte l'individu et le prépare à réagir. Si la solution apportée est satisfaisante, le *stress* diminue et l'organisme retrouve son état initial ». (Ludovic Vievard, 2015, p. 9).

D'une manière générale, le *stress* est la réaction de l'organisme à une alerte d'origine externe. Il est une réponse physiologique grâce à laquelle l'organisme s'adapte à son environnement. Il se déclenche en présence d'une alerte faisant sortir l'individu de sa zone de confort. Face à cette situation inhabituelle, la défense dudit organisme est assurée par le *stress* aigu. « On parle de *stress* aigu lorsque l'agent stressant survient brusquement et provoque une réponse d'adaptation rapide et brève ». (Marc Mouzé-Amady, 2014, p. 33). Le *stress* aigu est un mécanisme de régulation permettant à l'organisme de l'individu de s'adapter et de lutter contre toute perturbation extérieure. En effet, lorsqu'une alarme se déclenche, le *stress* se manifeste comme la résistance permettant à l'organisme de retrouver son état initial. En dépit du mécanisme de régulation, lorsque l'alarme persiste, le *stress* devient chronique.

La perpétuation d'une alarme rend vulnérable l'organisme qui doit continuellement puiser dans ses ressources propres, en raison du *stress* induit pour s'adapter à son environnement. Mais, lorsque l'organisme n'arrive pas à s'adapter à l'alarme, survient l'épuisement. Pour Hans Selye (1975), l'épuisement est le troisième élément après l'alarme et la résistance qui transforme le *stress* aigu en *stress* chronique. Il résulte du prolongement du *stress* qui marque l'échec de la résistance, de l'effort fait par l'individu pour l'annihiler. Ce qui peut causer des dommages sur son état physique et physiologique. L'épuisement transforme le *stress* chronique en *stress* pathologique. Pour Ludovic Vievard (2015, p. 12), le *stress* pathologique « décrit l'épuisement de l'organisme quand le sujet échoue à apporter une réponse satisfaisante dans le temps ». Dans le cadre de la mobilité urbaine, les embouteillages, en tant qu'agent *stressant*, sont nocifs pour l'organisme. Ils maintiennent perpétuellement le citoyen dans une angoisse tributaire des retards d'un immobilisme, de la lenteur du voyage et de la variabilité de la durée de voyage.

La mobilité urbaine est dévoreuse de temps. Elle prend à l'individu une partie de son temps. Souvent, pour être ponctuels au travail, les citoyens anticipent sur le réveil qui se fait plus tôt que prévu. Ils sont contraints de se lever tôt pour éviter à la fois les embouteillages et le retard.

À preuve, à Abidjan, les arrêts de bus et les gares de *Gbaka*¹ reçoivent les premiers passagers dès 04 heures du matin pour un travail qui devrait commencer à 08 heures. Pourtant dans les zones décongestionnées, le réveil est fonction généralement de la durée du trajet déjà connu. L'irrégularité de la mobilité urbaine supprime au citoyen, son temps de repos ou de loisir. Ce qui l'épuise davantage.

Au reste, la mobilité urbaine exerce une pression sur l'individu, qui finalement s'avère être une source de dépression ou d'anxiété comme l'indique l'étude² réalisée en partenariat avec l'Université de Cambridge, l'Institut de recherche RAND Europe et l'assureur américain Mercer. Elle montre qu'au-delà d'une heure dans les transports, en mode allé et retour et ce tous les jours, fait que les citoyens ont **33 % de risques de développer une dépression. L'impact du prolongement du voyage se répercute sur la qualité du sommeil de l'individu.** Les travailleurs avec plus d'une heure de durée de transport-déplacement ont 46 % de risques de dormir moins de 07 heures par nuit. Lorsque le stress et la fatigue s'ajoutent, ils ont 21 % de risques de devenir obèses. Sur la base de l'étude susmentionnée, la mobilité urbaine est à la fois stressante et pathologique. Elle enferme le citoyen dans un cycle infernal. À défaut d'être autonome par la gestion de son temps, il est prisonnier d'un système de mobilité chronophage. Le citoyen est constamment en proie à une pression qui le comprime, l'épuise et le plonge dans une dépression subtile et sournoise.

2.2. Les revers de la mobilité sur l'environnement urbain

De façon général, l'environnement urbain est l'espace sur lequel s'établit la ville. De plus en plus, les villes africaines extensibles, ont des étendues flexibles. Les limites sont repoussées au fur et à mesure que la population croît. Et comme l'exode rural se fait à une vitesse vertigineuse, les villes s'étendent progressivement, les zones périphériques se créent au fur et à mesure que les populations affluent. La conséquence de l'accroissement démographique est l'allongement des distances compliquant l'accès aux centres-villes ou aux zones d'activités.

De périphérie en périphérie, les zones riveraines se créent et finissent par déjouer la prévisibilité des politiques d'urbanisation. En effet, en Afrique, les capitales, confrontées à une démographie galopante, subissent une extension rapide et non maîtrisée. Cela représente une difficulté dans la mesure où les prévisions des politiques d'organisation et de fonctionnement des villes deviennent avec le temps obsolètes. Prenant l'exemple de la Côte d'Ivoire, Raphaël Oura (2022) confirme l'accélération de l'urbanisation dans les capitales en général et en Côte d'Ivoire en particulier. Le déphasage créé entre les normes de planification et l'accélération démographique occasionne un dysfonctionnement du transport urbain. Ceci conduit les politiques de gestion de l'urbanisme vers l'adoption ou la promotion des moyens de mobilité alternatifs tels que la bicyclette, la marche ou à un moindre niveau, l'usage du transport en commun (TEC). Or, pendant que, pour le besoin environnemental, l'on promeut la réduction de la mobilité motorisée, l'Afrique s'éveille à la course à l'automobile comme l'indique l'accroissement du taux de motorisation.

N'étant pas constructeur et concessionnaire automobile, la majorité du parc automobile africain, en Afrique, est composée de voitures d'exportation ou d'occasion. « Ces voitures d'occasion, appelées communément « *France au revoir* », « *congelés* » ou « *surgelés de Belgique* » ont littéralement envahi les routes africaines au sud du Sahara depuis près de deux décennies. Elles constituent environ 80 % du parc automobile et contribuent à sa vétusté et surtout à la pollution de l'environnement » (N'Guessan Hassy Joseph Kablan, 2010, p. 365).

¹ Il s'agit d'un certain type de mini-bus qui servent au transport en commun.

² Sources : La recherche britannique sur les lieux de travail les plus sains a eu lieu entre février et août 2016. Elle a permis d'examiner un certain nombre de facteurs de style de vie, de bien-être mental, de risque clinique et de productivité chez 34182 employés, ainsi qu'une vue d'ensemble du *leadership* et des dimensions culturelles et des politiques, pratiques et installations organisationnelles qui pourraient avoir un impact direct sur la santé des employés dans 160 entreprises. Les résultats sont basés sur la main-d'œuvre britannique tels que rapportés par chaque entreprise interrogée.

La présence massive des voitures d'occasion, considérées comme des polluantes (Sylvie Brunel, 2008) dans le parc automobile des pays du Sud compromet davantage la qualité de l'environnement. Si d'une manière générale, les voitures « engendrent des pollutions et des nuisances comme le bruit, la pollution de l'air, l'émission de gaz à effet de serre, la consommation des ressources non renouvelables » (CEREMA, 2015, p. 13), l'entrée des polluants dans l'environnement urbain africain constitue subséquemment un danger. Leur importation massive concourt à la fois à la congestion et à la pollution des villes. Pour résorber ces insuffisances, des perspectives sont envisagées autour de la déconstruction du symbolisme de la voiture pour une mobilité dite alternative.

3. Les perspectives pour une mobilité alternative

Les urbanistes africains s'orientent déjà vers des possibilités techniques et scientifiques pour envisager le décongestionnement des agglomérations des capitales d'Afrique. À ces perspectives, la finalité sous-jacente à notre réflexion est la compréhension de la représentation de la voiture dans la mentalité des africains. Pour cette étude, connaître ce que représente la symbolique de l'avoir de la voiture individuelle chez l'africain serait le préalable pour le choix d'une mobilité alternative au détriment de l'autosolisme.

3.1. Déconstruire le symbolisme de la voiture

La planification de la mobilité urbaine en Afrique nécessite des efforts tant techniques que personnels ; les premiers devant être assurés par l'action des gouvernants à travers les politiques d'urbanisation. À ce niveau, des efforts sont consentis en vue d'améliorer la qualité des routes. Outre ces efforts, cette contribution porte sur l'éducation des individus à comprendre le choix de la mobilité alternative. Elle consiste à mettre l'accent particulier sur le changement de mentalité des populations africaines en matière de choix du mode de transport alternatif et de l'usage de la voiture individuelle. Pour le choix du transport, la tâche consiste en amont à déconstruire l'image liée à la possession de la voiture.

Pour le choix du transport, la tâche consiste en amont, à déconstruire l'image liée à la possession individuelle de la voiture. En Afrique, la voiture a une double représentation. Elle lie à la fois le besoin de mobilité et le statut social de l'individu. Posséder une voiture implique des enjeux dépassant le cadre du déplacement confortable, de rapidité ou de sûreté. Derrière ces justificatifs, se cache ce que nous pourrions appeler *le complexe de l'avoir de la voiture*. En effet, la possession de la voiture présuppose une indication singulière du statut social de l'individu. L'avoir est signe de richesse dans la mesure où elle est le reflet du bien-être. La capacité de la voiture à procurer une visibilité sociale en fait l'un des symboles majeurs de réussite sociale qui perdure depuis le XX^{ème} siècle, sans être remis en cause après les indépendances des États africains. Durant les années 1980, la voiture représente ainsi l'un des trois, parfois quatre, « V de la victoire », aux côtés de la villa, du verger ou du virement (Alain Sinou, 1987). Aujourd'hui encore, dans ces villes¹ où la pauvreté reste omniprésente, la possession et les usages de la voiture demeurent parmi les marqueurs extérieurs les plus tangibles de réussite matérielle, de statut et de prestige social (Pierre Jacquemot, 2012).

Le complexe de la voiture naît à partir du lien individuel et social fort instauré entre la voiture et la réussite. Dans le cas où sa possession permet une visibilité de réussite matérielle de l'individu en termes de prestige social, naît une tendance irréfrenable à la posséder pour favoriser une telle reconnaissance. Prenant l'exemple des « intégrants kampalais, Bernard Calais (1998) affirmait que ceux-ci affichaient leur réussite dans la mobilité à travers la voiture vue comme l'instrument privilégié de déplacement. À l'image des Kampalais, les populations africaines, dans leur majorité sont distinguées socialement par la présence ou non de la voiture en termes de bien matériel propre. Le complexe de supériorité octroyé par la voiture encourage tout un chacun à l'acquérir.

¹ Son étude s'est portée particulièrement sur les villes de Dakar, Bamako, Saint-Louis et Lomé.

La conséquence du complexe de la voiture est l'une des difficultés qui pourraient entraver le choix d'une mobilité alternative. En promouvant l'usage des autres modes de déplacement hormis la voiture tels que la marche ou la bicyclette, ou à défaut l'utilisation des transports en commun pour une possible décongestion des villes, le complexe de la voiture devient un obstacle psychologique connu et reconnu comme tel. Il laisse percevoir l'utilisation des transports en commun comme l'expression de la pauvreté. En conséquence, lier le transport en commun à l'indigence, conduit à l'usage exclusif de l'autosoliste. Sortir de cette fixation négative entre la possession de la voiture et la réussite sociale, exige la déconstruction du symbolisme de l'autosolisme. Cette démarche nous conduit dans notre analyse à relativiser le lien entre la voiture et la réussite sociale d'une part, et d'autre part, à promouvoir un autre modèle de réussite basé sur la promotion d'une éducation relative à la mobilité alternative.

3.2. Le choix d'une éducation relative à la mobilité alternative

L'objectif des politiques urbanistes visant à permettre aux populations d'avoir une mobilité régulière, doit en principe s'intéresser au volet psychologique des populations pour ce qui est du symbolisme de la voiture. La manifestation du complexe de la voiture constitue un obstacle au choix du transport alternatif. Il faut pour ce faire, une phase de sensibilisation portant sur l'éducation des populations. Il ne suffit pas de proposer une planification de l'urbanisation des capitales ou du moins de définir des principes de mobilité pour parvenir à une décongestion des capitales.

Pour repenser le modèle de mobilité, l'apport éducatif doit consister préalablement à réorienter la perception de la voiture dont la nécessité consistait à rendre possible des déplacements rapides, flexibles et notamment sur de longues distances. Au lien établi entre la voiture et la réussite sociale, doit se substituer une perception de la voiture faisant la promotion de la solidarité. Il faut détruire l'image sociale du symbole de la réussite matérialisée par l'acquisition de la voiture. La destruction de ce symbolisme affectera à la fois l'idée d'une mobilité cloisonnée au modèle du tout-voiture et de l'autosolisme.

Pour intégrer dans l'esprit des Africains le bien-fondé de l'usage des moyens alternatifs de mobilité d'une part, et d'autre part pour favoriser un regain d'intérêt pour le transport en commun, le covoiturage ou l'autopartage, il faudrait parvenir à détruire le complexe de la voiture comme propriété socialement idéale. Chacun devra alors comprendre que l'utilisation des moyens alternatifs de mobilité répond à la nécessité de préserver l'espace urbain contre la pollution. Elle permet aussi d'améliorer la mobilité et lutter contre le réchauffement climatique. Ces moyens alternatifs, loin d'être des pratiques assimilées à l'indigence, doivent être la preuve d'une prise de conscience écologique, d'un souci pour l'amélioration des conditions de mobilité et du renforcement du budget des petits ménages.

Pour la sensibilisation, il faudrait insister sur les contraintes socio-économiques et environnementales qui permettent de considérer la possession d'une voiture individuelle comme une charge supplémentaire. L'entretien de la voiture nécessite des coûts d'usage pour le carburant, la maintenance, l'assurance ou parfois le *parking*. Ces charges, difficilement supportables par des foyers modestes, devraient concourir au choix d'une solidarité dans le cadre de la mobilité. Elles devraient encourager ceux qui possèdent une voiture à opter pour le covoiturage ou l'autopartage. Quant à ceux qui en sont dépourvus, les transports en commun apparaîtraient comme un recours sans crainte aucune d'être stigmatisés de pauvres.

Pour contribuer au renforcement d'une éducation relative à la mobilité alternative, les gouvernants doivent en amont, fixer comme priorité, la recherche d'alternatives à l'autosolisme et à la labélisation des transports en commun. Il y va de la déconstruction de l'image sociale conférée à la voiture individuelle. Pour combattre efficacement le complexe inhérent à l'acquisition de la voiture, il importe de faire correspondre les attributs du transport en autosolisme au transport en commun. Si la mobilité alternative repose sur les choix des citoyens quant à l'usage d'un mode de transport alternatif, elle nécessite des politiques

publiques ambitieuses de développement des modes de transports alternatifs, notamment, en assurant une offre de transport en commun qui correspond aux besoins de déplacement (Marion Pignel, 2019, p. 16).

L'exemple abidjanais avec la modernisation de la Sotra¹ montre la volonté des gouvernants ivoiriens à promouvoir le transport en commun. Si les Gbaka² ou les Woro-woro³ présagent des modes de transport précaire⁴, l'attractivité des bus « Express Sotra » permet aux populations de manifester un intérêt pour les transports en commun sans aucun sentiment d'infériorité.

La Sotra dont la part de marché s'est fortement dégradée (...), s'est appliquée, depuis Mars 2001, à améliorer ses services rapides de transport afin de les rendre plus attractifs. Les actions menées ont permis d'obtenir des vitesses commerciales satisfaisantes et des temps de parcours considérablement réduits. Bateaux-bus et autobus express, ont eu un large succès auprès de la clientèle dont le trafic s'est accru de 20% sur l'ensemble des lignes. Des progrès ont été réalisés (...) pour rendre le transport public accessible à tous (Vincent Yai, 2004, p. 4).

Vingt (20) ans après la reprise du service des Bus-express⁵, la politique d'attractivité s'est renforcée avec la création de nouvelles lignes et des bus encore plus confortables. À preuve, il y a la mise en circulation de minibus-express dotés de l'accès internet, et baptisés « Wibus ». Ces mesures attractives ont une incidence sur la perception du transport en commun chez les usagers. Elles encouragent ceux-ci à utiliser avec enthousiasme ce mode de transport qui d'ailleurs propose un coût de voyageant préférentiel et concurrentiel pour des distances de plus en plus importantes en longueur.

4. Conclusion

Notre objectif dans la réflexion sur la lenteur de la mobilité dans les agglomérations africaines nous a donné de penser à une réorientation des perspectives vers le choix des modes de transport alternatifs, vu que la cause du ralentissement relève en partie de l'accroissement de l'autosolisme. Pour atteindre un tel objectif, la comparaison entre la mobilité urbaine et la mobilité rurale a permis de mettre en évidence les caractéristiques de cette dernière, alors marquée par le ralentissement, l'irrégularité de la durée du voyageant et l'absence ou la défaillance des infrastructures routières. Les répercussions de cette mobilité stressante et oppressante sur les usagers s'observent au niveau psychologique et environnemental.

La lenteur de la mobilité se transforme en alarme permanente et épuisante pour les citoyens. Enclins au *stress* devenu pathologique, les citoyens sont permanemment soumis à une dépression insidieuse. Par ailleurs, l'impact de la lenteur de la mobilité s'observe par la pollution atmosphérique, les nuisances sonores et des tracasseries socio-économiques. La

¹ La société des transports abidjanais (Sotra), créée le 16 décembre 1960, est une entreprise de service public de transports urbains.

² Entreprises de minibus, elles relèvent du secteur artisanal et exploitent des véhicules usagés de 18, 22 ou 30 places. Toutes places assises sur des itinéraires dont ils n'ont pas toujours l'autorisation de desserte. (Voir Vincent Yai, 2004).

³ Entreprises de taxis collectifs, ces services privés de taxis collectifs exercent dans un cadre non conventionnel, avec des voitures particulières d'une capacité nominale de 4, 6 ou 8 places assises. Les *Woro woro* ont l'autorisation d'assurer une desserte intra-communale. En complément de cette desserte, ils exploitent illégalement des liaisons intercommunales (voir Vincent Yai, 2004).

⁴ Les *Gbakas* et les *woro woro*, qui ont l'avantage d'être rapides et réguliers, sont malheureusement des modes précaires, dévoreurs d'espace urbain et évoluant dans un cadre non structuré, extrêmement dangereux pour la sécurité des clients. La concurrence informelle de ces deux modes et leur accroissement sur le marché des déplacements motorisés a des incidences négatives sur l'environnement des transports urbains : Amplification de la congestion aux heures de pointe, difficultés de stationnement et augmentation des accidents de la circulation. L'usage incontrôlé de ces deux modes de transport expose les citoyens à des nuisances (pollutions atmosphériques et sonores, accidents) et à l'augmentation de la durée de leur déplacement (voir Vincent Yai, 2004).

⁵ La création du service *Express* de la Sotra en 1974 répondait au besoin de dissuader l'usage de la voiture individuelle dans la capitale en général et en particulier au Plateau, commune du centre-ville de la capitale Abidjan. Cependant, il fut supprimé en 1983 pour faible fréquentation de ses lignes. Le service *Express* fut restauré en 2001 avec la mise en place d'une politique commerciale adaptée aux besoins plus exigeantes (voir Vincent Yai, 2004).

mobilité urbaine représente un défi pour l'ensemble des gouvernants. C'est une bataille, qui si elle est réussie, montre un bon niveau d'organisation urbanistique de la ville et surtout de décongestion des déplacements des populations citadines. Pour la fluidité du trafic, les gouvernants, dans un souci de décongestionnement des villes, encouragent les usagers à opter pour les transports en commun au détriment de l'autosolisme.

L'intérêt de cette réflexion est de promouvoir les transports alternatifs dans un contexte psychologique. Il faut déconstruire le complexe de l'avoir de la voiture dans les mentalités des africains et les amener à comprendre que la voiture individuelle devient socialement et économiquement contraignante pour les ménages. Son coût d'utilisation associé à la flambée du prix du carburant devrait être un argument supplémentaire pour les démotiver davantage. À défaut d'être un symbole de réussite sociale, la voiture individuelle constituerait une contrainte budgétaire pour les ménages. Cependant, le changement de la perception de la voiture dans l'esprit des populations africaines devrait s'accompagner par un effort de modélisation et d'attractivité des transports en commun. Les gouvernants en Afrique doivent améliorer la qualité du transport public d'autant plus que cela participerait à déconstruire la représentativité de l'autosolisme et à favoriser l'appréciation objectives des modes alternatifs.

5. Bibliographie

- ALOKO N'guessan Jérôme, 1999, « Les Taxis communaux ou woro-woro et l'environnement des transport urbains collectifs à Adjamé », *Geo-Eco-Trop*, Abidjan, N°23, 1999, p. 143-159.
- BRUNEL Sylvie, 2008, *À qui profite le développement durable ?* Paris, Larousse.
- CALAS Bernard, 1998, *Kampala. La ville et la violence*, Paris, Karthala – IFRA.
- CEREMA, 2015, *Plan de mobilité rurale : Élaboration, mise en œuvre et évaluation*, Lyon, Collection Références.
- CISSÉ Cheikh, 2016, « Le Transport et la mobilité dans les villes africaines : Enjeux et défis », in <https://www.lafriqueidesidees.org/transport-mobilite-villes-africaines-enjeux-defis/>, consulté le 15/10/2022 ;
- DIAZ Olvera Lourdes, PLAT Didier et Pochet Pascal, 2002, « Hiérarchie sociale, hiérarchie modale dans trois capitales africaines », in *Démographie et transport : Villes du Nord et villes du Sud*, Paris, L'Harmattan, pp. 289-315.
- JACQUEMOT Pierre, 2012, « Les Classes moyennes changent-elles la donne en Afrique ? Réalités, enjeux et perspectives », in *Afrique Contemporaine*, Vol. 244, p. 17-31.
- KABLAN N'Guessan Hassy Joseph, 2010, « L'Invasion des véhicules d'occasion en transit par le port d'Abidjan : le dynamisme ambivalent d'une activité en plein essor », in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, N° 251, p. 365-390.
- KUMAR Ajay et BARETT Fanny, 2008, « Diagnostic des infrastructures nationales en Afrique. Coincés dans les embouteillages : le transport urbain en Afrique », [en ligne], URL : <https://eu-africa-infrastructure-tf.net/attachments/library/aicd-background-paper-1-urban-trans-summary-fr.pdf>, consulté le 25/10/2022.
- LOMBARD Jérôme et NINOT Olivier, 2012, « Des Mobilités aux transports. Regards croisés en Afrique de l'Ouest », in *EchoGéo*, 20 | 2012, mis en ligne le 13/07/2012, consulté le 18/10/2022. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13127> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.13127>.
- MOUZÉ-AMADY Marc, 2014, « Stress chronique : panorama et focus sur de nouveaux indicateurs biologiques et biomécaniques », in *Références en santé au travail*, N° 137, pp. 31-46.
- OURA Raphaël, 2022, *Étalement urbain et accès de la jeunesse au foncier rural en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan.
- PIGNEL Marion, 2019, *Mobilité durable : Repenser notre usage de la voiture individuelle*, Bruxelles, Collection pour la solidarité ;
- SELYE Hans, 1975, *Le Stress de la vie. Le problème de l'adaptation*, trad. Pauline Verdun, Paris, Gallimard.

- SINOUE Alain, 1987, « Habiter à Bamako et à Saint-Louis du Sénégal », in Émile le Bris, Marie Alain, Osmont Annick., Sinou Alain, *Famille et résidence dans les villes africaines. Dakar, Bamako, Saint-Louis, Lomé*, Paris, L'Harmattan, pp. 71-114.
- YAI Vincent, 2004, « Amélioration de l'attractivité des systèmes de transport public urbain. Expérience de la Sotra d'Abidjan, in <https://www.codatu.org/wp-content/uploads/Am%C3%A9lioration-de-lattractivit%C3%A9-des-syst%C3%A8mes-de-transport-public-urbain-Exp%C3%A9rience-de-la-SOTRA-dAbidjan-Vincent-YAI.pdf>; consulté le 25/10/2022.
- VIEVARD Ludovic, 2015, *Santé : des stress et moi*, Lyon, Fondation April.

Diversity and use value of non-timber forest products in the commune of Pobè in south-eastern Benin

[Diversité et valeur d'usage des produits forestiers non ligneux dans la commune de Pobè au sud-est du Bénin]

ODJOUBERE Jules¹

ALI Rachad K. F. Mandus¹

KINVOEDO Agossou François¹

KPATINNON Noudossessi Rufin¹²

University of Abomey-Calavi/Benin

Email : rkpatinnon@gmail.com, odjoubj@yahoo.fr, ali.rachad2022@gmail.com & fkinvoedo@gmail.com

Résumé

*La commune de Pobè regorge d'une diversité de Produits Forestiers Non Ligneux (PFNLs) aux usages multiples. Le manque de connaissances appropriées sur ces produits, constitue un frein à leur valorisation. Cette recherche vise à inventorier les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNLs) afin de déterminer leur valeur d'usage dans la Commune de Pobè. L'approche méthodologique utilisée est la collecte des données, le traitement des données et l'analyse des résultats. Un échantillon de (132) ménages a été déterminé suivant la méthode de Schwartz 1995 puis enquêté sur les PFNLs utilisés. Quarante-huit (48) PFNLs ont été répertoriés dans la commune de Pobè. Ils sont utilisés dans l'alimentation, la médecine traditionnelle et commercialisés. Les fruits de *Garcinia kola* présentent une très forte valeur d'usage ethnobotanique aussi bien au niveau du sexe qu'au niveau des tranches d'âges. Il s'avère nécessaire de prendre des mesures pour former les populations sur les techniques de production de cette espèce.*

Mots-clés : Produits Forestiers Non Ligneux, Inventaire, Valeur d'usage, Commune de Pobè

Abstract

*The commune of Pobè abounds in a diversity of Non-Timber Forest Products (NTFPs) with multiple users. The lack of appropriate knowledge on these products constitutes an obstacle to their valorization. This research aims to inventory non-timber forest products in order to determine their use value in the commune of Pobè. The methodological approach use is data collection, data processing and analysis of the results. A sample of (132) households was determined following the Schwartz 1995 method and then surveyed on NTFPs used. Forty-eight (48) NTFPs were identified in commune of Pobè. They are used in food, in traditional medicine and commercialized. The fruits of *Garcinia kola* have a very high ethnobotanical use value both in terms of gender and age groups. It is necessary to take measures to train the populations of this species.*

Keywords: Non-Timber Forest Products, Inventory, Use value, Commune of Pobè

¹ Laboratory of Biogeography and Environmental Expertise, University of Abomey-Calavi (Benin).

² Laboratory of Forest Sciences, University of Abomey-Calavi (Benin)

0. Introduction

African forests constitute an immense reservoir of biological diversity and play a fundamental role in meeting important needs of the local populations (IPGRI, quoted by J. Odjoubéré, 2014, p.13). For instance, many African countries have decided to make the forestry sector an economic priority (FAO, 2007, p. 10). In tropical Africa, the relatively high level of poverty as well as the instability of agricultural production are factors that encourage rural populations, but also urban ones, to use Non-Timber Forest Products (NTFPs) as an alternative of subsistence and income source (A. Wotto *et al.*, 2017, p. 124).

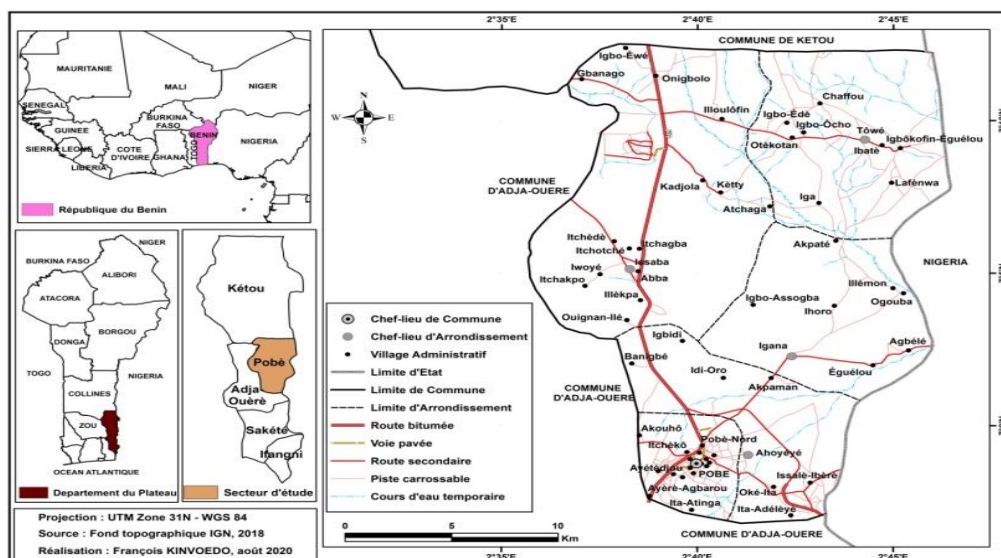
For the majority of people who live in rural areas, life would not be possible without the availability of leaves, fruits, flowers, barks, roots, non-lignified stems, edible mushrooms, medicinal plants, saps, gums, resins, honey, etc. which are taken directly from the environment (N. S. Yorou, 2014, p. 266). In addition, Non-Timber Forest Products (NTFPs) are considered excellent resources for reducing risks within the household because of the multiple services they can offer (F. Lebel, 2003, p. 10). They constitute the third source of household income after agriculture and livestock breeding (M. Ouédraogo, 2013, p. 69) and contribute both to food security and to the general well-being of populations.

In Benin, the potential of these products is still undervalued. This is justified in particular by an inappropriate legal, regulatory and institutional framework on the one hand, and by a poor knowledge of the resource, on the other hand (M. Atchoua, *et al.*, 2009, p. 15). This ignorance due to a lack of inventory, a lack of appropriate knowledge of the role played by these products and the limited capacities of actors to access information on NTFPs markets at local and regional level, constitute obstacles to the valuation of this subsector (FAO, 2014, p.1). Even when data exist, they are rarely based on regular and statistical inventories and surveys, which makes it difficult to assess the reliability of this information.

In the Commune of Pobè, the use of NTFPs shows no signs of sustainability. This is explained by the reduction in floristic diversity, which can in the long run be detrimental to sustainable development in general and in particular to the specific richness of forest plant communities. A fundamental question arises: What are the Non-Timber Forest Products (NTFPs) available and their ethnobotanical use values in the Commune of Pobè? The general objective of this research is to determine the use values of Non-Timber Forest Products (NTFPs) inventoried in the Commune of Pobè.

1. Geographical location of the Commune of Pobè

Located in the South-East of Benin and in the Center-East of the Plateau Department, the Commune of Pobè extends between 6°58'04" and 7°13' north latitude, and between 2°36'45" and 2°46'39" east longitude (figure 1). It is bounded to the north by the Commune of Kétou, to the east by the Federal Republic of Nigeria, to the south and west by the Commune of Adja-Ouèrè. It is made up of five (05) districts including one urban and four rural.

Figure 1: Geographical and administrative location of the Commune of Pobè

The population of the Commune increased between 1992 and 2002, by 4.35%, rising from 54,181 inhabitants to 82,910 inhabitants (INSAE, 1979, 1992 and 2002). In 2013, it was 123,677 inhabitants with a density of approximately 309 inhabitants per km² (INSAE, 2013). It is estimated at 176,482 inhabitants in 2023. This population growth creates pressure on agricultural land and increases the exploitation of forest resources, particularly NTFPs.

In addition, two ethnic groups (Holli and Nagot) approximately (84.3%) dominate the population. The Fon and Goun 12.9%, the Adja, 1.7% and the other ethnic groups and relatives, about 1.1% share the territory of the Commune. The main activities of these peoples remain slash-and-burn agriculture and the trade in Non-Timber Forest Products.

2. Methods

2.1. Sampling and surveyed actors

The sample size n was determined by the formula of (D. Schwartz, 1995, p. 228). It was calculated with a degree of confidence of 95% and a margin of error of 5%.

$n = Z\alpha^2 \cdot PQ/d^2$, with n = sample size per district, $Z\alpha$ = difference set at 1.96 corresponding to a degree of confidence of 95%; P = number of households in the district / number of households in the commune; $Q = 1 - P$; d = margin of error which is equal to 5%.

In total, one hundred and thirty-two (132) households were surveyed during the fieldwork, that's 0.62% of the total number of households.

By reasoned choice, a typology of the actors to be investigated was made. These are traditional healers, hunters, growers and collectors/sellers of NTFPs. They must be at least 18 years old. Senior citizens (old people and mothers) are privileged because they are likely to provide information on the various NTFPs given the secrets they hold.

2.2. Type of data and collection techniques

The data collected from the respondents are essentially: sex, age, socio-cultural group, exploited NTFPs, places of collection, and organs used. To carry out the work, different techniques were used. On the one hand, these are direct and participatory observations, carried out on certain NTFPs collection sites. This made it possible to observe the different organs collected, the exploitation techniques and their state of degradation or conservation.

On the other hand, ethnobotanical surveys were carried out using a questionnaire. They made it possible to know the list of NTFPs exploited, consumed and marketed by the populations, the different organs used and their ethnobotanical use value.

2.3. Data processing

The survey sheets were analyzed manually and encoded in a database designed and processed using the Excel 2013 spreadsheet for the production of the figures. The different rates were calculated.

- Ethnobotanical use value (Vui)

The ethnobotanical use value of Non-Timber Forest Products $V_{ui} = \sum_i^n s_i / n$ (A. M. Lykke *et al.*, 2004, p. 102). V_{ui} = use value of species i for a given category;

s_i =usage score assigned by respondents; n =number of respondents for a category of use.

The interest of the use value is that it makes it possible to significantly determine the category of use having a high use value. The total use value (TUV) is also determined. The total use value of a species is calculated by the sum of the use values of this species within the different use categories. $TUV = \sum_i^c uv$

TUV= Total Use Value of the species;

uv = use value of a given species i for a category of use.

The scale used for the assessment is:

- ✓ if $0 < TUV < 6$: the species has a low use value and
- ✓ if $6 < TUV < 12$: the species has a high use value

The local importance of each species was calculated using the relative frequency of citation (RFC) (J. Tardio and M. Pardo-De-Santayana, 2008, p.46).

$RFC = F_c / N$; where: F_c = number of respondents who mentioned the use of the species; N = total number of respondents.

The Excel 2013 spreadsheet was used to calculate the average scores and then these values were grouped by category to test whether ethnobotanical uses vary according to gender, socio-cultural group and different age categories of interviewees

3. Results

3.1. Diversity of Non-Timber Forest Products (NTFPs) in the Commune of Pobè

The Commune of Pobè is full of a diversity of Non-Timber Forest Products (NTFPs), some of which are organs of woody species; and others are entirely Non-Wood. In total, forty-eight (48) Non-Timber Forest Products were inventoried in the commune of Pobè. The figure 2 presents the NTFPs used by the households surveyed and their frequency of mention.

Figure 2: Non-Timber Forest Products used in the Commune of Pobè**Source:** Our field research

From the analysis of figure 2, it appears that the 48 Non-Timber Forest Products inventoried in the Commune of Pobè represent fruits, leaves, roots, flowers, bark and seeds. The most requested NTFPs are the fruits, bark and root of *Garcinia kola* (4.7%), the leaves, root and bark of *Khaya senegalensis* (4.2%), the leaves, root and *Moringa oleifera* seeds (4.2%), fruits, leaves, bark, *Magifera indica* root and leaves and root of *Senna occidentalis* with 3.3% each. The places where NTFPs are collected are diverse and varied (table I).

Table1: NTFPs sampling locations in the Commune of Pobè

NTFPs	Sampling location				
	Sacred Forest	Classified Forest	Community Forest	Farm land	Concession and its surroundings
Fruits of <i>Adansonia digitata</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Leaves de <i>Adansonia digitata</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Bark of <i>Adansonia digitata</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Fruits of <i>Borassus aethiopum</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Leaves of <i>Borassus aethiopum</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Fruits of <i>Mangifera indica</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Bark of <i>Mangifera indica</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Root of <i>Mangifera indica</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Leaves of <i>Mangifera indica</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Leaves of <i>Senna occidentalis</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Root of <i>Senna occidentalis</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Fruits of <i>Garcinia kola</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Bark of <i>Garcinia kola</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Root of <i>Garcinia kola</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Fruits of <i>Cola acuminata</i>	Yes	No	Yes	Yes	Yes
Fruits of <i>Cola nitida</i>	Yes	No	Yes	Yes	Yes
Fruits of <i>Xylopia rubescens</i>	No	Yes	Yes	Yes	Yes
Nuts of <i>Elaeis guineensis</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Leaves of <i>Elaeis guineensis</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Palm wine	No	No	Yes	Yes	Yes
Mushroom	No	No	Yes	Yes	Yes
Honey	Yes	Yes	Yes	Yes	No
Fruits of <i>Tamarindus indica</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Almonds of <i>Irvingia gabonensis</i>	No	No	Yes	Yes	Yes
Fruits of <i>Irvingia gabonensis</i>	No	No	Yes	Yes	Yes
Leaves of <i>Khaya senegalensis</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Root of <i>Khaya senegalensis</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Bark of <i>Khaya senegalensis</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Fruits of <i>Moringa oleifera</i>	No	No	Yes	Yes	Yes
Root of <i>Moringa oleifera</i>	No	No	Yes	Yes	Yes
Leaves of <i>Moringa oleifera</i>	No	No	Yes	Yes	Yes
Seeds of <i>Cajanus cajan</i>	No	No	No	Yes	Yes
Leaves of <i>Cajanus cajan</i>	No	No	No	Yes	Yes
<i>Eugenia aromatica</i>	No	No	No	No	No
Fruits of <i>Citrus aurantifolia</i>	No	No	Yes	Yes	Yes
<i>Musa Spp</i>	No	No	Yes	Yes	Yes
Fruits of <i>Parkia biglobosa</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Root of <i>Parkia biglobosa</i>	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
<i>Citrullus lanatus</i>	No	No	No	Yes	No
<i>Aframomum meleguetta</i>	No	Yes	No	No	No
<i>Xylopia rubescens</i>	No	No	Yes	Yes	No
<i>Pterygota macrocarpa</i>	No	No	No	Yes	No
<i>Caesalpinia purpurea</i>	No	No	No	Yes	Yes
Leaves of <i>Dioscorea dumetorum</i>	No	No	No	Yes	No
Fruits of <i>Dioscorea dumetorum</i>	No	No	No	Yes	No
<i>Monodora myristica</i>	No	No	No	No	No
Tuber	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Vegetable	No	No	No	Yes	Yes
Percentage of YES (%)	54,16	54,16	77,08	93,75	81,25

Source: Our field research

It emerges from the observation of table I, that NTFPs are harvested in all forest ecosystems without sparing sacred and classified forests. However, normally, to access sacred and

classified forests, authorization is required from the priests and the chief forest officers. The question that arises is to know by what means people access these forests. It emerges that the endogenous rules for the management of sacred forests have not been totally observed. Prohibitions are no longer strictly respected. And the case is the same of classified forests where the authority of the State is no longer respected.

3.2. Ethnobotanical use values of NTFPs in the Commune of Pobè

The total ethnobotanical use values of the species as well as their ranks are presented in table 2.

Table 2: Ethnobotanical use values of NTFPs

NTFPs	TUV by gender		TUV by age groups			TUV by sociocultural groups				
	Men	Women	] 30-45]	] 45-60]	] 60 and more]	Nago	Holli	Fon	Goun	Adja
Fruits of <i>Adansonia digitata</i>	4,32	10,02	7,22	6,18	5,06	7,75	3	5	4,55	4,32
Leaves of <i>Adansonia digitata</i>	3,16	3	5,66	5	6,5	3	3	5	4,55	4,32
Bark of <i>Adansonia digitata</i>	8,46	2,5	7,22	6,18	5,66	7,22	4	4,88	2	4,1
Fruits of <i>Borassus aethiopum</i>	6,5	2,25	5,66	5	5,25	5,06	4,83	6	8,46	4,88
Leaves of <i>Borassus aethiopum</i>	5,66	5	5,25	6	5,06	3	2	4,81	3,66	4
Fruits of <i>Mangifera indica</i>	5,25	4,5	5,06	6	5	3	3	4,42	3,16	4
Bark of <i>Mangifera indica</i>	5,06	4,83	6	8,46	4,88	2,82	4,5	5,22	3	4
Root of <i>Mangifera indica</i>	5	5	5,66	7,75	4,81	2,66	2,85	4,5	3	3,66
Leaves of <i>Mangifera indica</i>	4,88	3,86	5,25	5	4,42	2,66	2,75	4,5	3	3,16
Leaves of <i>Senna occidentalis</i>	4,81	5,44	5,06	6,18	9,4	5,25	4,04	9,4	7,35	5,44
Root of <i>Senna occidentalis</i>	4,42	6	7,75	10,02	5	4,1	3,97	8,46	3,86	6
Fruits of <i>Garcinia kola</i>	9,4	6,18	9,4	7,35	7,75	7,22	6,18	9,4	7,35	7,75
Bark of <i>Garcinia kola</i>	4,1	3,97	8,46	3,86	9,4	7,35	5	8,46	3,86	9,4
Root of <i>Garcinia kola</i>	4	4,55	8,46	5,44	8,46	7,22	6,18	8,46	5,44	8,46
Fruits of <i>Cola acuminata</i>	4	2	7,75	5	7,75	5,66	5	7,75	5	7,75
Fruits of <i>Cola nitida</i>	4	2	5,25	4,04	9,4	5,25	6	5,25	5	9,4
<i>Xylopia rubescens</i>	3,66	1	5,06	3,97	4,42	7,22	6,18	2	4,1	5
Nuts of <i>Elaeis guineensis</i>	7,75	3	5	4,55	4,32	5,66	5	2	5,25	4,04
Leaves of <i>Elaeis guineensis</i>	3	3	5	4,55	4,32	3	6	1	4,1	3,97
Palm wine	3	4	4,88	2	4,1	5,06	9,4	5	5	4,55
Raffia wine	3	4	4,88	2	3	4	2	4,88	5	4,55
Mushroom	3	2	4,81	3,66	4	4	2	4,81	4,88	2
Honey	3	3	4,42	3,16	4	3,66	1	4,42	5	4,55
Fruits of <i>Tamarindus indica</i>	2,82	4,5	5,22	3	4	2,5	4,04	4	3	3
<i>Irvingia gabonensis</i> fruit almond	2,66	2,85	4,5	3	3,66	2,5	3,16	3,86	3	4
Fruits of <i>Irvingia gabonensis</i>	2,66	2,75	4,5	3	3,16	2	4,55	4,24	6,18	2,5
Leaves of <i>Khaya senegalensis</i>	2,5	2	2,85	2,82	3	2,66	8,46	2,82	3	2
Root of <i>Khaya senegalensis</i>	2,5	3	4,5	4,83	7,22	2,66	7,75	2,66	3	3
Bark of <i>Khaya senegalensis</i>	2,5	2,5	7,22	5	6,18	7,22	6,18	2,66	2,82	4,5
Fruits of <i>Moringa oleifera</i>	2,45	2,28	2,66	3,86	4	7,22	5,06	2,5	2,66	2,85
Root of <i>Moringa oleifera</i>	2	3	2,5	5	4,83	7,75	8,46	5	4,55	4,32
Leaves of <i>Moringa oleifera</i>	2	6,18	2,5	4,04	4	6,18	3	5	4,55	4,32
Seeds of <i>Cajanus cajan</i>	2	0	2,5	3,16	3,86	3	4	4,88	2	4,1
Leaves of <i>Cajanus cajan</i>	2	2	2	4,55	4,24	3	2,5	4,04	2,66	3,86
<i>Eugenia aromatica</i>	2	0	2,66	2	2,82	3	2	4,81	3,66	4
Fruits of <i>Citrus aurantifolia</i>	2	7,35	2,66	2	2,66	3	3	4,42	3,16	4
<i>Musa Spp</i>	2	2	2,5	4,5	2,66	2,82	4,5	5,22	3	4
Fruits and Root of <i>Parkia biglobosa</i>	2	1,5	2,5	2,85	2,5	2,66	2,85	4,5	3	3,66
Fruits and Root of <i>Parkia biglobosa</i>	2	1,5	2,5	2,85	2,5	2,66	2,75	4,5	3	3,16
<i>Citrullus lanatus</i>	2	2	2,5	2,75	2,5	2,5	2	2,85	2,82	3
<i>Aframomum meleguetta</i>	2	0	2	2	2,5	2,5	3	4,5	4,83	7,22

<i>Pterygota macrocarpa</i>	2	0	3	2,5	2	2,5	2,5	7,22	5	6,18
Leaves of <i>Caesalpinia purpurea</i>	1,8	2,33	1,8	2,28	2	2,45	2,28	2,66	3,86	4
Leaves of <i>Dioscorea dumetorum</i>	1,66	2,1	5,06	2	2	3,97	2	3,86	1,5	2,5
Fruits of <i>Dioscorea dumetorum</i>	1,66	2,1	5,06	2	2	4,55	2	2,1	1,5	2,5
<i>Monodora myristica</i>	1,5	1,8	2,82	3	2	2	3	1,8	2	2,5
Tuber	1,5	0	2,5	2,25	1,5	2	2,82	4,04	4,04	2
Vegetable	1,4	2,83	2,5	2,75	1,5	1	2,66	3,97	3,97	3

Source: Our field research

It emerges from the observation of table II that the species with a high potential for ethnobotanical use for men are respectively the fruits of *Garcinia kola*, the bark of *Adansonia digitata*, the nuts of *Elaeis guineensis*, and the fruits of *Borassus aethiopum*. For women, the fruits of *Adansonia digitata*, *Citrus aurantifolia*, the fruits of *Garcinia kola* and the leaves of *Moringa oleifera* represent the most exploited species for all the categories of use. At the age range [30-45], *Garcinia kola* fruit, *Garcinia kola* bark, *Garcinia kola* root, *Senna occidentalis* root, *Cola acuminata* fruit, *Adansonia digitata* fruit, the bark of *Adansonia digitata* and the bark of *Khaya senegalensis* are the species with high use value. At the age range [45-60], *Senna occidentalis* root, *Mangifera indica* bark, *Mangifera indica* root, *Garcinia kola* fruit, *Adansonia digitata* fruit, *Adansonia digitata* bark and the leaves of *Senna occidentalis* are the high value species of use. At the level of the age group [60 and over], the species with a high potential for ethnobotanical use are the leaves of *Senna occidentalis*, the bark of *Garcinia kola*, the fruits of *Cola nitida*, the root of *Garcinia kola*, the fruits of *Adansonia digitata*, fruits of *Garcinia kola*, fruits of *Cola acuminata*, and the root of *Khaya senegalensis*. As far as the socio-cultural group is concerned, the species with a high potential for use among the Nago are respectively the fruits of *Adansonia digitata*, the root of *Moringa oleifera*, the bark of *Garcinia kola*, the bark of *Adansonia digitata*, the fruits of *Garcinia kola*, the root of *Garcinia kola*, *Xylopia rubescens*, *Khaya senegalensis* bark, *Moringa oleifera* fruits and *Moringa oleifera* leaves. The Holli really consider the use of NTFPs such as palm wine, *Khaya senegalensis* root, *Moringa oleifera* root, *Garcinia kola* fruits, *Garcinia kola* root, *Xylopia rubescens*, *Khaya* leaves *senegalensis* and the bark of *Khaya senegalensis*. The Fon use more the leaves of *Senna occidentalis*, the fruits of *Garcinia kola*, the root of *Senna occidentalis*, the bark of *Garcinia kola*, the root of *Garcinia kola*, the fruits of *Cola acuminata* and *Pterygota macrocarpa*. The species with high use value among the Goun are the fruits of *Borassus aethiopum*, the leaves of *Senna occidentalis*, the fruits of *Garcinia kola*. The bark of *Garcinia kola*, the fruits of *Cola nitida*, the root of *Garcinia kola*, the fruits of *Garcinia kola*, the fruits of *Cola acuminata*, *Aframomum melegueta*, *Pterygota macrocarpa* are the species most used by the Adja of the Commune of Pobè.

Of all the NTFPs listed, the fruits of *Garcinia kola* have a high potential for use at the level of gender, at the level of age groups and at the level of socio-cultural group. Indeed, the majority of respondents, especially men, recognized the importance of this species in the treatment of sexual weakness. This medicinal value is a factor of pressure on the species, even if the populations find satisfaction in their ills. The organs (leaf and root) of *Senna occidentalis* and *Khaya senegalensis* also have a high potential for use. In fact, these organs are used in the treatment of malaria, an endemic disease in Benin.

4. Discussion

The results of this research helped to identify nearly 48 Non-Timber Forest Products in the Commune of Pobè, which are variously used by local populations for their fruits, leaves, roots, flowers and seeds. The research of S. C. Piba *et al.* (2005, p. 178) made it possible to inventory in the classified forest of Yapo-Abbé in Côte d'Ivoire 47 preferential species, used as NTFPs, including the fruits of *Garcinia kola*, the fruits of *Irvingia gabonensis* and *Xylopia rubescens*.

also listed herein. Thus, those products are recognized as NTFPs at the international level and are therefore subject to anthropogenic pressure. Similar research carried out by R. B. K. Chabi (2011, p. 54) in the community forest of Igbodja in Benin made it possible to inventory 48 plant species as NTFPs. The results of M. Atchoua *et al.* (2009, p. 15) confirm the diversity of NTFPs in Park W. Actually, fifteen (15) NTFPs of plant origin are valued in this area. However, NTFPs such as the fruits, leaves and bark of *Adansonia digitata*, the fruits and roots of *Parkia biglobosa*, the fruits and leaves of *Borassus aethiopum* are inventoried in all its various researches. In the Commune of Pobè, the fruits of *Garcinia kola* have a strong potential for ethnobotanical use. The results of M. S. Tiébré *et al.* (2016, p. 9705) confirm the use of NTFPs and show that species such as *Adansonia digitata* and *Vitellaria paradoxa* are widely consumed in the Sudanese zone of Côte d'Ivoire. These species are considered useful in several countries and will come under pressure.

Research by J. T. C. Codjia *et al.* (2009, p. 1265) made it possible to make an inventory of the diversity of local leafy vegetable species consumed by the Holli and Nago populations in the commune of Pobè in Benin. The results of their work made it possible to identify 35 plant species in the different plant facies. The Pobè region in the south-east of Benin then experienced a significant diversity in terms of vegetable species.

In the Commune of Pobè, the value of ethnobotanical use varies from 2 to 10.2 according to age and the highest value is obtained at the level of the age group of [45-60] followed by old people] 60 and more [. In terms of gender, the highest value is obtained with women. All socio-cultural groups (Nago, Holli, Fon, Goun, Adja) in the Commune of Pobè give great importance to the use of NTFPs. These results confirm those of J. Odjoubéré (2021, p.70) and those of A. Wotto, (2018, p. 97) in the phytodistricts of Bassila and Borgou-Sud. In fact, the ethnobotanical use value of *Detarium senegalense* organs varies from 9.01 to 10.35 depending on age. The highest value is obtained at the level of old people followed by adults. But at the gender level, the highest value is obtained among men, contrary to the results obtained in Pobè. These results show that the use of NTFPs varies from one region to another. The Nago and the Ani are the socio-cultural groups that highly consider the importance of the use of the species (i.e. vu = 9.87 and 9.78 respectively). So the Nago have a strong potential for using NTFPs.

In the present research, the fruits of *Garcinia kola* have a strong potential for ethnobotanical use.

5. Conclusion

The Commune of Pobè is full of great potential in terms of NTFPs for the well-being of the local populations. These resources are harvested more in farmlands (91.48%) than in the other habitats (the sacred forest, the classified forest, the village forest, the concessions and its surroundings, the market, the stalls and the other localities) and are variously used by local people for their fruits, leaves, roots, flowers and seeds. Of all the NTFPs listed, the fruits of *Garcinia kola* have a strong potential for ethnobotanical use at the gender level, at the level of age groups and at the level of socio-cultural groups.

6. References

- Atchoua Marius, Tohou Fanou, Amoussou Lisette Lidwine (2009), *Etude sur l'identification des possibilités de valorisation durable des Produits Forestiers Non Ligneux dans les périphéries du parc national W au Bénin*. Rapport définitif.
- Chabi Roméo Brice Kolawolé (2011), *Produits Forestiers Non Ligneux végétaux prélevés dans la forêt communautaire d'Igbodja : biodiversité et formes d'usage*. Mémoire de maîtrise en Géographie, UAC.
- CODJIA Jean Timothé Claude, VIHOTOGBE Romaric et LOUGBEGNON Olou Toussaint (2009), *Phytodiversité des légumes-feuilles locales consommées par les peuples Holli et Nagot de la*

- région de Pobè au Sud-est du Bénin. *Int. J. Biol. Chem. Sci.*, 3(6), pp. 1265-1273. Available online at <http://ajol.info/index.php/ijbcs>
- Codjia Jean Timothée Claude et Biaou Gauthier (2004), Rôle de la ressource forestière *Blighia sapida* (ackee ou faux acajou) dans l'économie des ménages du Nord-Ouest du Bénin. *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin*, N° 46, pp.33-41
- FAO (2007), *Gestion des ressources naturelles fournissant les Produits Forestiers Non-Ligneux alimentaires en Afrique centrale*. Projet GCP/RAF/398/GER, document de travail, n°5.
- FAO (2007), *Le cadre législatif et réglementaire de l'utilisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNLs)*. Rapport d'avancement du Projet GCP/RAF/398/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux ».
- FAO (2007), *Le cadre législatif et réglementaire régissant l'utilisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNLs) en Afrique centrale*. Document de travail, N°6.
- FAO (2014), *Renforcement de la Contribution des Produits Forestiers Non Ligneux à la Sécurité Alimentaire en Afrique Centrale* (GCP/RAF/479/AFB)
- Lebel Frédéric (2003), *L'importance des produits forestiers non-ligneux pour les ménages agricoles de la région de Thiès, Sénégal*. Mémoire présenté à la faculté des études supérieures de l'Université Laval pour l'obtention du grade de Maître ès Sciences (M.Sc.).
- Lykke Anne Mette, KRISTENSEN Metus and GANABA Souleymane (2004), Valuation of the local use and dynamics of 56 woody species in the Sahel. *Biodiversity and Conservation*, 13, pp. 1961-1990
- Odjoubere Jules (2014), *Pressions sur les espèces végétales ligneuses de la série de protection des Monts Kouffé au Bénin*. Thèse de Doctorat à l'Université d'Abomey-Calavi.
- Odjoubere Jules (2021), Ethnobotanique de *Detarium senegalense* dans les phytodistricts de Bassila et du Borgou-Sud (République du Bénin). *Revue scientifique de littérature des langues et des sciences sociales*.
- Ouédraogo Mathieu, OUÉDRAOGO Denis, THIOMBIANO Taladidia, HIEN Mipro and LYKKE Mette Anne (2013), Dépendance économique aux Produits Forestiers Non Ligneux : cas des ménages riverains des forêts de Boulon et de Koflandé, au Sud-Ouest du Burkina Faso. *Journal of Agriculture and Environment for International Development*, 107 (1), pp. 45-72
- PIBA Serge Cherry, TRA BI Fezan Honora, KONAN Djézou, BITIGNON BLEY Guy Alain et BAKAYOKO Adama (2005), Inventaire et disponibilité des plantes médicinales dans la forêt classée de YAPO-ABBE, en côte d'ivoire, pp. 161-181
- Schwartz Daniel, 1995, *Méthode statistique à l'usage des médecins et des biologistes*. 4^{ème} édition, Edition médicale, Flammarion Médecine, Paris.
- Tardio Janvier et PARDO-DE-SANTAYANA Manuel (2008), Cultural Importance Indices: A Comparative Analysis Based on the Useful Wild Plants of Southern Cantabria (Northern Spain). *Economic Botany* 62, pp 24-39
- Tiebre Marie-Solange, OUATTARA Djakalia, VROH Bi Tra Aimé, GNAGBO Anthelme, et N'GUESSAN Kouakou Edouard (2016), Diversité floristique et disponibilité des plantes utilitaires en zone soudanienne de la Côte d'Ivoire. *Journal of Applied Biosciences*, 102 : 9699-9707
- Wotto Alex (2018), *Ecologie, ethnobotanique et état de conservation de Detarium senegalense J.F.Gmel (Leguminosae-Caesalpinioideae) dans les phytodistricts Bassila et Borgou-Sud en République du Bénin*. Thèse de Doctorat à l'Université d'Abomey-Calavi.
- Wotto Alex, Gbaguidi Aholidji Humbert Ulrich et VISSOH Ahotondji Sylvain (2017), Importance socio culturelle des produits forestiers non ligneux du massif forestier d'Agoua au Bénin, *European Scientific Journal May 2017 edition Vol.13, No.14*, pp.123-139
- Yorou Soulémane Nourou, 2014, Diversité et variabilité inter-ethniques dans la consommation de champignons sauvages dans la région de N'Dali au Bénin, *Tropicultura*, 33,4, p 266-276

L'Union africaine et le projet panafricain : une relecture du cosmopolitisme aujourd'hui

[The African Union and the Pan-African Project: A Rereading of Cosmopolitanism Today]

AZIALE Komlan Agbetoézien

Université de Kara/Togo

Email : azialeexauce@gmail.com

Résumé

Cet article interroge la dynamique du panafricanisme à travers l'Union africaine. Il répond à la question de savoir quel format donner à cette organisation continentale pour en faire un outil de véritable intégration des peuples. Il est structuré en trois parties. La première partie s'intéresse à l'origine, entendue à la fois comme ce qui a servi de fondement idéologique, à savoir le cosmopolitisme et le panafricanisme, mais aussi comme sa naissance et évolution à travers les divers défis auxquels a fait face le continent dans le temps. La deuxième partie se focalise sur l'analyse du panafricanisme à travers le cosmopolitisme enraciné d'Anthony Appiah. L'objectif de la troisième partie est d'identifier quelques exigences à partir desquelles nous pensons qu'on peut envisager l'Union africaine pour en faire un réel outil d'intégration des peuples africains.

Mots-clés : Cosmopolitisme, cosmopolitisme enraciné, intégration, panafricanisme, Union africaine.

Abstract

This article questions the dynamics of Pan-Africanism through the African Union. It answers the question of what format to give to this continental organization to make it a tool for the true integration of peoples. It is structured in three parts. The first part focuses on the origin, understood both as what served as an ideological foundation, namely cosmopolitanism and pan-Africanism, but also as its birth and evolution through the various challenges faced by the continent. in time. The second part focuses on the analysis of pan-Africanism through the rooted cosmopolitanism of Anthony Appiah. The objective of the third part is to identify some requirements from which we believe that we can consider the African Union to make it a real tool for the integration of African peoples.

Keywords : Cosmopolitanism, rooted cosmopolitanism, integration, Pan-Africanism, African Union.

0. Introduction

La conscience de la nécessité pour les Africains de se fédérer et de constituer un bloc plus ou moins homogène face aux autres blocs qui se sont constitués à travers le monde ne date pas d'aujourd'hui. Elle émerge du constat par les peuples noirs de la place et du traitement qui leur avait été réservé par les autres peuples à travers l'histoire. De la traite négrière au néocolonialisme en passant par la colonisation et les multiples plaies subies après les indépendances, à savoir les guerres civiles, les crises socio politiques..., ce besoin n'a rien perdu de son actualité. Si, à partir de la création de l'Organisation de l'Unité africaine, cette dynamique panafricaine a trouvé un cadre favorable à son expression et à la réalisation des visions qui l'ont portées, il faut reconnaître que les mutations permanentes du monde ont constamment mis à l'épreuve l'organisation continentale. De l'enchantement qui l'a vu naître au désenchantement induit par son incapacité à gérer au mieux certaines crises, de la confiance qui l'a porté à la méfiance, justifiée ou non des peuples, il s'avère essentiel de l'interroger dans

sa version actuelle qu'est l'Union africaine pour en faire un cadre d'intégration. À cet effet, une question, fondamentale, retiendra notre attention : Comment penser, de manière réaliste, le panafricanisme dans le contexte où chaque individu, vivant sur un territoire auquel il réclame l'appartenance, voudrait légalement s'affirmer et être reconnu au-delà des limites de ce territoire ? Autrement dit, comment passer de l'UA des États à L'UA des peuples ?

En partant de l'hypothèse que l'efficacité de l'Union africaine à porter la dynamique panafricaine passe par sa capacité à prendre en compte les besoins réels des différentes populations, nous organiserons notre analyse en trois parties. La première partie s'intéresse à l'origine, entendue à la fois comme ce qui a servi de fondement idéologique, à savoir le cosmopolitisme et le panafricanisme, mais aussi comme sa naissance et évolution à travers les divers défis auxquels a fait face le continent dans le temps. La deuxième partie se focalise sur l'analyse du panafricanisme à travers le cosmopolitisme enraciné d'Anthony Appiah. L'objectif de la troisième partie est d'identifier quelques exigences à partir desquelles nous pensons qu'on peut envisager l'Union africaine pour en faire un réel outil d'intégration des peuples africains.

1. Origine de l'Union africaine

Nous avons à l'esprit, s'agissant de l'origine de l'Union africaine, deux choses essentielles : la première est relative à l'impulsion, à la motivation qui a conduit à la création ou à la naissance de l'organisation. À cet effet, nous nous focaliserons sur les fondements idéologiques, à savoir le cosmopolitisme tel qu'il a été théorisé par les philosophes antiques et tels qu'il a évolué dans l'histoire ; ensuite sur le panafricanisme qui, en notre sens, n'est qu'une traduction africaine de l'idée du cosmopolitisme. La seconde chose relative à l'origine renvoie au cheminement qui a conduit à la naissance de l'Union Africaine dans sa version actuelle.

1.1. Fondements idéologiques

Retenons avant tout que l'Union africaine (UA) est une organisation continentale à laquelle ont adhéré les 55 États du continent. Elle a été officiellement fondée le 9 juillet 2002 pour prendre le relai de l'Organisation de l'unité africaine qui a servi de cadre de regroupement et de coopération de tous les États africains entre 1963 et 1999. Mais, avant de revenir à proprement parler sur le cheminement de cette organisation continentale, nous voulons, dans cette section, nous intéresser aux fondements idéologiques de la naissance et de l'évolution de l'Union africaine.

En effet, le premier fondement est le cosmopolitisme. Le cosmopolitisme est un concept qui a été utilisé pour la première fois par Diogène de Sinope, à partir des mots grecs *cosmos* qui signifie l'univers, et *politês*, citoyen (L. Diogène, 1992). Pris dans ce sens, il renvoie à l'idée de citoyenneté du monde. Autrement dit, Diogène de Sinope pense la possibilité pour chaque individu de ne pas se laisser enfermer dans les limites de son territoire et de s'inscrire, surtout du point de vue moral et juridique, dans une vision universaliste de l'humain, mieux des valeurs humaines. Du point de vue moral, l'enfermement dans les limites d'un territoire n'est autre que la manifestation d'un refus d'accepter l'autre dans sa différence. Le cosmopolitisme serait alors l'expression de la tolérance qui porte les stoïciens à s'inscrire dans une logique de la relativité de la vérité, donc des normes et valeurs morales. Du point de vue juridique, les lois, vu qu'elles émergent des réalités de chaque communauté, ne sauraient être les mêmes d'une société à l'autre. Accepter que les lois ne soient pas les mêmes d'un espace à l'autre est une reconnaissance de la capacité de chaque peuple à légiférer. Cela n'empêche tout de même pas l'existence de lois universelles, vu qu'au-delà des différences, il existe des valeurs sur lesquelles les humains se retrouvent.

Du coup, d'un point de vue comme de l'autre, il existe chez les stoïciens des raisons autour desquelles la reconnaissance d'une citoyenneté mondiale se justifie : du point de vue des différences, le principe de tolérance est mis en évidence, et du point de vue de l'existence des

valeurs communes, le principe de l'humain est mis en exergue. Il faut cependant attirer l'attention sur le fait que dans l'évolution de l'idée du cosmopolitisme, si l'idée d'aller au-delà d'un espace prime, ce n'est pas le monde dans sa globalité qui a toujours sous-tendu le développement des théoriciens du cosmopolitisme. Selon G. Bridet et al. (2018, p. 24),

Quand on envisage le cosmopolitisme européen et un cosmopolitisme alternatif qui serait extra-européen, il est bien sûr légitime de s'interroger sur les traits qui pourraient être ceux de ce ou de ces cosmopolitisme(s) alternatif(s). Convient-il pour autant de les opposer les uns aux autres selon cette ligne de partage entre l'Occident et l'Orient, ou encore entre l'Occident et le reste du monde ?

On retient, d'une part, une dynamique occidentale du cosmopolitisme, c'est-à-dire une manière de concevoir la relation aux autres dans l'espace occidental et, d'autre part, non occidentale. Cela se traduit dans la manière dont les Occidentaux sont allés vers le cosmopolitisme à partir de ce qui, progressivement, donnera naissance à l'Union européenne : il ne s'agit pas d'arriver à un État unique dont l'horizon est la disparition systématique des différents États, mais de créer des conditions de coopération de plus en plus approfondie. L'enjeu est de faire exister les États tout en rendant de moins en moins épaisses les frontières. Cela suppose plus d'échanges économiques, plus de mobilité des personnes, et même plus d'influences politiques. Le but de la coopération étant de rapprocher les États, on se laisse forcément à un moment drainer vers les mêmes vues idéologiques. Sur des questions d'immigrations, de commerce, d'éducation, on assiste à une sorte de nivellement des principes, des lois. Les pères fondateurs de l'Amérique n'ont pas eu le même schéma en ce qui concerne l'horizon des relations que devraient entretenir les différentes entités politiques dans la dynamique du cosmopolitisme.

C'est surtout avec E. Kant que le cosmopolitisme prend en compte une dimension véritablement internationale. Dans *l'Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, il parle de la nécessité d'entrer

Dans une société des nations, dans laquelle chaque État, même le plus petit, pourra attendre sa sécurité et ses droits non de sa force propre ou de son appréciation juridique personnelle, mais seulement de cette grande société des nations (Foedus Amphictyonum), de l'union des forces en une seule force et de la décision, soumise à des lois, de l'union des volontés en une seule volonté. (E. Kant, 2002, p. 12).

Dans ce sens, Kant inscrit le cosmopolitisme dans le processus de construction d'une paix internationale. Du moment où il n'y a pas de paix possible en dehors des lois qui obligent chaque individu à ne pas nuire à autrui, Kant transpose cette réalité à un niveau macro de relation entre les États. L'État cosmopolitique devient une « sociétés des nations » où chaque État, conservant sa souveraineté, s'inscrit tout de même dans une relation avec les autres États sur la base du droit. Mais pour Kant (1880, p. 13), un État n'est éligible pour appartenir à l'État cosmopolitique que parce que, préalablement, il remplit la condition d'être un État fondé sur le droit :

La seule constitution qui dérive directement de l'idée du pacte social sur lequel doit se fonder la législation de tout peuple, est la constitution républicaine. Elle seule est établie sur des principes compatibles. 1° Avec la liberté qui doit appartenir à tous les membres de l'État ; 2° avec l'égalité soumission de tous à une législation commune comme sujets ; 3° enfin le droit d'égalité qui appartient à tous et à chacun comme membres de l'État.

De ce fait, le cosmopolitisme kantien ne prend en compte le monde que comme « limite extensive maximale que peut atteindre la fédération des nations ». C'est ce qui amène J.-F. Pradeau (2015, p. 27-28) à conclure que « le cosmopolitisme moderne [...] est un internationalisme, c'est-à-dire une universalisation des nations ».

Que ce soit dans un sens comme dans l'autre, le cosmopolitisme implique, selon C. Halpern (2005), trois facteurs, à savoir l'universalité, la paix et la liberté : l'universalité dans la mesure où le cosmopolitisme conduit à se considérer comme un citoyen du monde, ce qui n'est possible que parce que les États s'engagent dans une logique de coopération qui rend les frontières, du moins physiques, moins présentes dans les réalités quotidiennes ; la paix parce que, selon Kant, plus les États fédèrent moins il y a risque de guerre. D'ailleurs, dans le projet de paix perpétuelle, le cosmopolitisme n'est qu'une étape essentielle dans la réalisation de la paix. Enfin la liberté parce qu'en faisant de chaque individu un citoyen du monde, on contribue à protéger sa liberté et ses droits. Dans ce sens justement, l'un des objectifs essentiels du panafricanisme était de libérer les populations et les États du colonialisme. Une telle lutte n'est possible qu'à travers la réalisation du panafricanisme qui est, par essence, un projet cosmopolitique.

Le second fondement de l'Union africaine est le panafricanisme. L'historien allemand I. Geiss (1974) donne deux sens au panafricanisme. Dans le premier sens, le panafricanisme désigne un « mouvement intellectuel et politique » qui reconnaît l'unité des noirs vivant aussi bien sur le continent africain qu'en dehors et qui œuvre pour la reconnaissance et le respect de son existence et de ses droits. Dans son second sens, selon I. Geiss, le panafricanisme apparaît comme « un ensemble d'idée » visant à mettre l'accent sur l'unité culturelle et l'indépendance politique des peuples africains. Que ce soit dans un sens que dans l'autre, ce mouvement est né du constat de l'injustice dont les noirs ont été victimes au cours de l'histoire, du fait de leur méconnaissance ou du déni des autres peuples, notamment occidentaux. Selon A. Boukari-Yabara (2017, p. 6), ce mouvement marque « le grand retour des Africains dans l'histoire intellectuelle et politique des relations internationales ».

Selon A. Bathily (p. 2), le mouvement est né au « 18ème siècle, parmi l'élite africaine émergente autour des forteresses coloniales de la côte Ouest de l'Afrique et la colonie du Cap en Afrique du Sud » et s'est consolidé à travers l'histoire autour de grands noms tels que Williams Du Bois, Marcus Garvey, Edward W. Blyden, P. K. Seme, Georges Padmore et Kwame Nkrumah. De sa naissance jusqu'à dans les années 1960, il a considérablement contribué à l'abolition de l'esclavage, de la ségrégation raciale, et à l'accès aux indépendances des pays africains. Mais après les indépendances, la question du développement de l'Afrique et de son positionnement sur le plan international est devenue le fil d'Ariane qui donnait sens aux réflexions et actions du mouvement panafricaniste. La question à laquelle il est devenu essentiel de trouver une réponse est celle de savoir s'il est possible aux micro-États d'aller au développement ou doivent-ils fédérer pour constituer une masse critique face à la toute-puissance des grands blocs qui étaient en train de se constituer ou de se consolider à travers le monde.

Si les élites africaines d'après les indépendances étaient convaincues de la nécessité de se fédérer, la question du format que devrait prendre cette fédération a commencé à se poser avec insistance. Deux blocs se sont alors constitués autour de deux opinions : D'une part, on avait le panafricanisme maximaliste, de gauche, dont Du Bois, Padmore, Nkrumah, Sékou Touré étaient les représentants. Pour ceux-ci, l'unité de l'Afrique n'aurait de sens que par la disparition progressive des frontières avec pour finalité la naissance d'un État-continent. Lorsque Nkrumah (1994) déclarait que « L'Afrique doit s'unir », il avait donc à l'esprit une Afrique indépendante, politiquement, économiquement et militairement unie. Les pays qui étaient porteurs de cette vision constituaient « le groupe de Casablanca » fondé en 1961 par le Ghana, l'Égypte, le Maroc, la Tunisie, l'Éthiopie, la Libye, le Soudan, la Guinée Conakry, le Mali et le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

D'autre part, il y avait le groupe de Monrovia, constitué par la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Zaïre (l'actuelle RDC), la Centrafrique, le Nigéria, qui défendait un panafricanisme minimaliste ou réactionnaire. Ce groupe voulait une Afrique unie, au sein de laquelle chaque pays devrait garder ses frontières, sa souveraineté, mais en s'ouvrant aux autres sur la base d'une

coopération dynamique. Si en 1963 le constat de l'échec du panafricanisme maximal fut établi avec la création de l'Organisation de l'unité africaine, il faut tout de même reconnaître la grande résilience qui a toujours animée l'esprit du panafricanisme, résilience qui l'amène à suivre la dynamique du monde et à relever les différents défis auxquels le continent fait périodiquement face. Les propos suivants de E. Ngodi (2007, p. 57) rendent compte avec pertinence de cette résilience :

Dans l'histoire du continent noir, le XXe siècle reste le point de départ de la Renaissance africaine. C'est le siècle du panafricanisme. Les intellectuels trouveront dans ce siècle, tous les moments clés de l'histoire africaine : la colonisation, les luttes nationalistes, les deux guerres mondiales, la guerre froide, les indépendances, la création de l'OUA, les régimes militaires à parti unique, les conférences nationales, le multipartisme, les guerres civiles, le projet de la création de l'Union africaine...

Dans la section qui suit, nous nous intéresseront à la naissance, à l'évolution et aux mutations de l'organisation panafricaine.

1.2. De l'Organisation de l'unité africaine à l'Union africaine

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) est créée à Addis Abeba le 25 mai 1963 par 32 pays sur la base de la conservation par chaque pays de ses frontières issues de la colonisation. Non seulement l'organisation visait l'indépendance totale de l'Afrique, mais elle avait décliné ses ambitions à travers sa charte :

- la promotion de l'unité et de la solidarité des États africains ;
- la coordination et l'intensification de la coopération et des efforts en vue d'offrir une meilleure vie aux peuples d'Afrique ;
- la défense de la souveraineté nationale, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale ;
- l'éradication de toutes les formes de colonialisme en Afrique ; et
- la promotion de la coopération internationale, en tenant dûment compte de la Charte des Nations unies et de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Ces différents buts mettent en évidence les idéaux du panafricanisme, à savoir la nécessité d'union qui se matérialise par l'intensification de la coopération, même si celle-ci est toujours à renforcer ; les indépendances des différents États, la promotion des droits de l'homme. Pendant des décennies, malgré quelques échecs, cette organisation a contribué à renforcer le rapprochement entre les États. De 32 au départ, ils sont passés à 55. Dans ce sens, l'OUA a, bon gré mal gré, contribué à « éliminer les derniers vestiges du colonialisme et de l'apartheid », à faciliter l'accession à l'indépendance de beaucoup de pays... ; on peut également mettre à son actif la contribution à la protection des droits des populations de plusieurs pays à travers les pressions exercées sur certains gouvernements, même si elle est accusée de faire preuve de beaucoup de timidité dans ce sens. Son intervention dans beaucoup de conflits sur le continent a été une contribution sans laquelle certains pays auraient définitivement sombré dans la violence. Mais il faut reconnaître qu'avec le temps, l'inefficacité de l'OUA dans la gestion de certains conflits et en matière d'intégration, et le souci d'aller plus loin dans le rapprochement entre les États vont imposer au sein de l'organisation la nécessité des réformes.

C'est dans ce sens, de restructuration et de renforcement de la coopération et de l'intégration, qu'est né le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) dont les objectifs sont de promouvoir la croissance accélérée et le développement durable, d'éradiquer la pauvreté généralisée et extrême, et de mettre fin à la marginalisation de l'Afrique dans le processus de la mondialisation. Aussi nobles que puisse être l'intention qui a conduit à ce projet, les conditions dans lesquelles il est né pousse aujourd'hui à douter de sa capacité à atteindre ses objectifs.

En effet, dans le souci de donner un nouveau souffle au projet panafricain d'unification de l'Afrique, le président libyen d'alors, le colonel Mouammar Kadhafi lança, en septembre 1999, l'idée de l'Union africaine. À cette initiative se sont opposés, d'une part, les chefs d'État algérien, nigérian et sud-africain, initiateurs du MAP, entendu Renaissance africaine pour le millénium ; et d'autre part, le plan Omega porté par les pays francophone, sous la houlette du président sénégalais Abdoulaye Wade. Pour trouver un juste milieu entre le MAP et le plan Omega, en marge de l'évolution de l'idée de remplacement de l'OUA par l'UA, il fut décidée à une réunion de l'OUA, en juillet 2001, à Lusaka en Zambie, la création de la Nouvelle initiative pour l'Afrique (NAI) qui sera rebaptisée NEPAD en octobre 2001 (J. Igué, 2002, § 7).

Les conditions de la naissance de ce projet panafricain vont amener John Igué (2002, § 9) à faire trois remarques qui révèlent toute la méfiance et le scepticisme qu'il suscite : la première est relative à l'adhésion et à l'approbation des populations auxquelles le projet était destiné ; la deuxième concerne « la faible mobilisation des élites intellectuelles africaines, voire de la classe politique, pour améliorer le dossier » ; et la troisième porte sur « la marginalisation des populations, alors même que des exigences de transparence élémentaires s'imposent, à l'heure de la démocratisation de l'État et de la société ». La conclusion à laquelle parvient l'auteur est que « le NEPAD ressemble plutôt à une opération de charme » (J. Igué, 2002, § 10), au lieu de s'inscrire dans la vision panafricaine d'intégration et de développement.

C'est dans ce contexte de méfiance à l'égard du NEPAD qu'est née l'Union africaine le 9 juillet 2002, à Durban en Afrique du Sud, en application de la déclaration de Syrte du 9 septembre 1999. L'enjeu de la nouvelle organisation, si on se fie à la Déclaration de Syrte, est

L'accélération du processus d'intégration continentale qui permettra à l'Afrique de jouer le rôle légitime qui est le sien dans l'économie mondiale, tout en faisant face à des problèmes sociaux, économiques et politiques variés qui devenaient complexes à mesure qu'étaient pris en compte certains aspects négatifs de la mondialisation (On <https://au.int/pt/node/34857>).

Voici quelques-uns des objectifs de la nouvelle organisation déclinés dans l'Acte constitutif de l'Union africaine et le Protocole sur les amendements à l'Acte constitutif de l'Union africaine :

- réaliser une plus grande unité et solidarité entre les pays africains et entre les peuples d'Afrique ;
- accélérer l'intégration politique et socio-économique du continent ;
- promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent ;
- promouvoir le développement durable aux plans économique, social et culturel, ainsi que l'intégration des économies africaines...

Ces objectifs, on le voit, sont porteurs du projet panafricain qui doit, pour ne pas devenir caduc, suivre la mutation du monde en s'adaptant constamment aux différents enjeux qui s'imposent à lui. C'est ce qui motive la section suivante dans laquelle nous voulons proposer une analyse de ce projet à la lumière du cosmopolitisme enraciné d'Anthony Appiah.

2. L'Union africaine vue à travers le cosmopolitisme enraciné d'Anthony Appiah

Le rêve d'un panafricanisme maximaliste n'a jamais été aussi loin aujourd'hui, quand on voit l'orientation prise, d'abord par l'Organisation de l'unité africaine, ensuite par l'Union africaine et, enfin par les différentes organisations sous régionales, à savoir la CEDEAO, la SADCC, l'UEMOA, le COMESA... L'une des causes principales de cet échec est l'attachement que chaque entité politique avait vis-à-vis de ses frontières. En plus de cette cause, l'on peut également évoquer la faible volonté des acteurs politiques et des élites de l'époque d'aller à une union véritable des États. Est-ce à dire que le projet de construction d'une entité cosmopolitique est définitivement enterré ? En réalité, les organisations telles que l'OUA, la CEDEAO, la SADCC... sont révélatrices de la prise de conscience par les Africains

de la nécessité d'aller au-delà des États pris dans leurs singularités. À cet effet, et au regard des difficultés et défaillances de ces différentes organisations, deux questions se posent : Comment aller vers le cosmopolitisme sans perdre son identité ? Et comment préserver les identités sans les fossiliser, sans les figer dans des constantes ?

Si l'attachement à une identité a été vu à un moment donné de l'histoire comme une tare, vu que cela a conduit à des nationalismes vicieux, cela ne doit pas conduire à postuler la fin des identités car elles sont constitutives de notre être. Elles constituent et définissent notre rapport au monde et aux autres. Tout l'enjeu réside alors dans la manière de porter ou d'incarner son identité dans sa relation à l'autre sans la lui imposer ou la perdre de vue, surtout que dans la rencontre, elle n'est jamais figée. Les États africains ont alors la responsabilité de sortir de leurs individualités pour s'ouvrir aux autres dans un projet cosmopolite. Cette ouverture n'est pas la fin de l'État, mais un moyen par lequel on ouvre ses potentialités à l'autre tout en bénéficiant des siennes. Ces potentialités sont à la fois culturelles, économiques et démographiques.

Sur le plan culturel, cette ouverture n'implique pas une rencontre des entités figées, mais plutôt ouvertes naturellement et conscientes de ce que l'autre peut apporter pour créer une dynamique favorable à la fécondation l'une de l'autre. Dans ce sens, le cosmopolitisme que défend A. Appiah (1997 ; 2005) est cette disposition d'esprit où l'on va vers l'autre pour construire ce que seul, on ne serait pas en mesure de faire. Car, qu'on le veuille ou pas, il y a toujours rencontre, surtout dans la dynamique de la mondialisation où il y a suppression d'anciens espaces et naissance de nouveaux espaces à la fois si virtuels et si réels : virtuels dans la mesure où ils sont plus internautiques et médiatiques, même si on ne peut pas perdre de vue le phénomène migratoire. La particularité de notre siècle est qu'en dehors de quelques peuples nomades, la migration de masse n'existe presque plus. Elle concerne plus les individus aujourd'hui. Mais, paradoxalement, ces espaces sont ce qu'il y a de plus réels parce que c'est là où la vie de l'homme se déroule le plus aujourd'hui ; l'internautique est le lieu où les influences culturelles, linguistiques, consuméristes se distillent le plus aisément de nos jours. C'est d'ailleurs ce qui fait du cosmopolitisme une réalité incontournable, du moment où les États sont drainés vers de nouveaux espaces de rencontres et d'influences mutuelles.

Dès lors, la question ne se pose plus en termes de possibilité de rencontre et d'ouverture, mais en termes des dispositions dans lesquelles elle a lieu. Pour A. Appiah (2005, p. 223-223), le cosmopolitisme

Ne désigne ni un dialogue entre des cultures statiques et fermées, chacune d'entre elles étant intrinsèquement homogène et différente des autres ; ni la célébration de la beauté d'une collection de boîtes closes. Ce que je veux rendre crédible est, au contraire, une forme d'universalisme qui soit sensible aux modalités par lesquelles un contexte historique peut construire une pratique.

Sa perspective n'est pas figée, mais dynamique et ne se pose que dans le sens de la perception de l'autre : cette perception est-elle celle d'un rejet ou d'un kémalisme, pour utiliser un concept cher à S. Huntington ? Le rejet suppose un refus de l'autre qui va de pair avec un repli identitaire ; mais l'attitude kémaliste est celle d'ouverture et d'acceptation de nouvelles valeurs qui enrichissent notre monde, ce qui crée de nouvelles expériences culturelles. En cela, le cosmopolitisme est plus qu'une question théorique : il est plutôt éthique, et par ricochet, pratique : « Souvenez-vous que vous êtes des citoyens du monde, et travaillez à le quitter meilleur que vous ne l'aurez trouvé », lui disait son père.

Rendre le monde meilleur, c'est porter et incarner la diversité tout en ne perdant pas de vue ce qui définit son être ; c'est à la fois être pleinement de chez soi et d'ailleurs sans le vivre comme une contradiction. À cet effet, A. Appiah s'inspire de l'expérience de son père, Joe Appiah (2005, p. 2014) qui, bien que profondément enraciné dans ses valeurs ghanéennes et africaines, « avait une foi inébranlable dans l'internationalisme ». A. Appiah (2005) nomme

cette expérience où se mêlent harmonieusement un internationalisme convaincu et un patriotisme inébranlable, le cosmopolitisme enraciné. Voici ce que K. Kavwahirehi déclare à ce propos :

Le cosmopolite peut être patriote, aimer profondément sa patrie – pas seulement l'État où il est né, mais l'État où il a grandi et l'État où il vit –, tout en cultivant sa loyauté envers le genre humain. Il peut envisager un monde où chacun est un cosmopolite enraciné, attaché à sa patrie, avec ses propres particularités culturelles, et prendre plaisir à la présence de lieux différents, qui sont des patries d'autres personnes différentes.¹

Pour G Bridet et al. (2018, p. 54-55), Appiah conçoit le cosmopolitisme sous l'angle d'une « réconciliation entre deux modes, ou plus exactement entre deux sentiments d'appartenance : le patriotisme et le cosmopolitisme, l'attachement à des racines et, dans le même temps, un sentiment profond de solidarité et de responsabilité envers tous les autres hommes ».

De façon pratique, comment peut-on penser un cosmopolitisme à l'échelle africaine sans mettre en danger ce sentiment contradictoire que le repli est pour chaque société un suicide, une manière de s'étouffer d'une culture trop étroite qui rétrécit au fur et à mesure que les espaces de rencontre se multiplient et cette peur de se laisser phagocyter par les autres cultures. Pour les sociétés africaines, la difficulté est double dans la mesure où, en plus de la rencontre qui se fait à l'interne, il y a aussi la difficulté de survie au-delà des frontières. Les États africains, faut-il le rappeler, ne se sont pas constitués naturellement sur la base d'une progression des entités culturelles. Autrement dit, au lieu que ce soit le culturel qui précède le politique, c'est plutôt le politique qui a précédé, ce qui a obligé des identités culturelles à se fondre, bon gré mal gré, dans des entités juridico-politiques artificielles. Le cosmopolitisme devient dans ce sens complexe dans la mesure les méfiances nées à l'égard de l'autre à l'interne ne font que se reproduire à l'externe. Il faut d'abord relever le défi de la construction des identités nationales avant d'aller à la rencontre de l'autre à l'externe. Le cosmopolitisme, dans l'espace africain devient un double saut que les identités doivent faire pour ne pas courir le danger de ce qu'Appiah (1996) appelle les identités fossilisées, c'est-à-dire de l'obsession identitaire.

Fossiliser les identités, c'est les enfermer dans des constantes, dans des stéréotypes, sans possibilités de prendre en compte les influences inévitables auxquelles l'histoire soumet les identités ; c'est aussi renoncer aux possibilités de progrès dont la conséquence est un repli suicidaire pour les cultures. En cela, le cosmopolitisme enraciné, tel que pensé par Appiah est une alternative dont ne peuvent faire économie les sociétés africaines : la dynamique actuelle du monde y oblige. Comment donc traduire une telle perspective dans la réalité des organisations sous régionales, régionales ou continentales ? Avant de répondre à cette question dans la section suivante, il faut reconnaître que ces différentes organisations africaines ont fait l'effort de s'adapter aux différents enjeux au cours de l'histoire, en prenant en compte les défis posés par le contexte international, mais aussi continental.

Sur le plan économique, les différentes organisations ont su créer, quelque soit ce qu'on peut leur reprocher, des couloirs de coopération sans lesquels il aurait été difficile à certains États de faire face à des crises internes, ou même internationales. À cet effet, on ne peut pas nier l'apport des institutions financières issues de la coopération entre différents États à différents niveaux. Ces institutions sont, entre autres, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC). Dans un document intitulé Les institutions financières panafricaines, publié en décembre 2017, le Commissaire des affaires

¹ K. Kavwahirehi, L'afropolitanisme et le cosmopolitisme enraciné, deux manières de penser l'Afrique, on https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/13/l-afropolitanisme-et-le-cosmopolitisme-enracine-deux-manieres-de-penser-l-afrique_5408518_3212.html.

économiques, S.E. Prof. Victor Harison, a décliné dans l'avant-propos, les objectif suivant de ces institutions : Faciliter la mobilisation des ressources intérieures et extérieures pour favoriser le développement économique et l'intégration sur le continent ; Promouvoir la coopération monétaire africaine afin de réaliser l'intégration économique africaine et d'accélérer le processus de développement économique dans les États membres... (p. 4). Les avantages d'une telle coopération financière entre les États sont :

- Des gains commerciaux, à travers l'augmentation des échanges entre les pays et des flux d'investissement.
- Un accès à un marché plus large permettant aux industries de faire des économies d'échelle en produisant à des niveaux d'efficacité plus élevés grâce à l'intégration des marchés des biens et services.
- L'asymétrie des chocs, généralement due aux différences entre les produits d'exportation des États membres, pourrait être atténuée compte tenu de l'intégration de leurs économies.
- Les gains tirés de la mise en commun des ressources nécessaires à la réalisation des infrastructures économiques et sociales.¹

Dans cette perspective, l'on ne peut pas perdre de vue l'impact de cette intégration sur la vie des communautés, à travers les échanges de marchandises, les migrations économiques dont l'avantage est le renforcement des mains d'œuvre dans les zones à fortes activités économiques et l'amélioration du niveau de vie des différentes populations. Le Conseil du commerce et du développement, dans le rapport du Soixante-cinquième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, déclare à la page 2:

En 2017, plus de la moitié (53 %) des migrants internationaux africains sont restés sur le continent. Sauf en Afrique du Nord, la part des migrations intra-africaines a été beaucoup plus élevée au niveau régional, avec plus de 80 % des migrants internationaux africains résidant en Afrique de l'Est, en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest.

Dans le même rapport, on lit aux pages 2 et 3 que

Les migrations intra-africaines peuvent être bénéfiques à la transformation structurelle dans les pays de destination. Selon les prévisions faites par la CNUCED à partir des scénarios migratoires existants, les flux d'immigration pourraient faire augmenter sensiblement le produit intérieur brut (PIB) africain par habitant d'ici à 2030. En langage économique, cela signifie que le PIB par habitant progresserait à un rythme de croissance annuel composé de 3,5 % à compter de 2016, pour atteindre 3 249 dollars en 2030. La valeur moyenne du PIB africain par habitant était de 2 008 dollars en 2016.

C'est dire que les impacts de la migration sur le développement, que ce soit des espaces d'accueil que des espaces de départ, sont considérables. Du coup, l'Afrique gagnerait à renforcer l'intégration, en ouvrant plus les frontières aux populations. Dès lors, la question d'intégration ne doit plus se poser en termes d'opportunité ou non de l'ouverture aux autres, mais en termes des modalités à partir desquels cette intégration peut être pensée. Autrement dit, sur quelles bases doit-on envisager le devenir de l'Union africaine pour en faire un cadre d'intégration réaliste et viable ?

3. Les exigences d'une Union africaine réaliste

De l'Organisation de l'unité africaine à l'Union africaine, l'on n'a pas juste assisté à un changement de nom, mais à une réorientation et à un souci de renforcement de la coopération entre les États, avec pour horizon l'accélération du processus d'intégration continentale. Cette intégration, dans l'esprit des politiques, devrait prendre en compte les défaillances de la première organisation en faisant de la dynamique panafricaine une réalité dont les résultats

¹ Département des affaires économiques de la Commission de l'Union africaine, *les institutions financières panafricaines*, AUC, Décembre 2017, P. 13.

soient visibles sur le quotidien des différentes populations. À cet effet, il s'agit d'en faire, non seulement un cadre de rencontres périodiques des chefs d'État ou de leurs représentants, mais un cadre de réflexions et d'actions à l'endroit des peuples en manque de bien-être ; ce bien-être est à la fois économique, politique, social. Bref, il s'agit pour les différents États africains d'oser aller plus loin dans la conscience, donc dans le désir de faire du cosmopolitisme, sinon du panafricanisme une réalité dont les corollaires soient tangibles dans le quotidien des peuples africains. La question qui demeure est de savoir comment aller vers la réalisation d'une telle vision. Autrement dit, quelles sont les exigences dont ne peuvent se passer les États africains dans la réalisation de la vision panafricaine ? Dans les lignes qui suivent, nous voudrions tracer des sillons qui, en notre sens, peuvent servir de ressort à l'émergence d'une Union africaine plus réaliste et plus forte.

Dans ce sens, la première exigence est que les Africains doivent sortir de l'utopie visant à construire un État unifié, vu que les bases de la naissance des États postcoloniaux ne s'y prêtent pas ; reconnaître ce fait permettrait à chaque État d'envisager ses rapports aux autres États sur des bases réalistes. En effet, s'il y a une chose que la colonisation a réussi en Afrique, c'est d'avoir créé chez les populations un sentiment de forte appartenance à des territoires artificiels. Et un tel sentiment est doublé d'une méfiance vis-à-vis de l'autre en qui on voit le relais d'une idéologie défavorable à l'émergence des États démocratiques et viables. On reproche par exemple aux maximalistes de perdre de vue l'histoire. En réponses à Nkrumah, Houphouët Boigny affirma ce qui suit :

On dit que les frontières sont des cicatrices de l'histoire. Les magiciens de l'esthétique que certains voudraient être [allusion à Nkrumah] auront beau user leur talent extraordinaire [supposé], ils ne parviendront pas de sitôt à effacer ces cicatrices de la surface de la Terre. Cette opération n'est pas indispensable à la réalisation de l'unité qui nous préoccupe. (P. F. Gonidec, 1993, p. 108).

Dans le même sens, le président malien Modibo Keita affirme que « L'unité africaine exige de chacun de nous le respect intégral de l'héritage que nous avons reçu du système colonial, c'est-à-dire le maintien des frontières actuelles de nos États respectifs » (Ibid.). Cet attachement a été transmis par les pères fondateurs au point où, malgré les efforts qui ont été faits dans le sens de l'intégration, les frontières physiques n'ont jamais été aussi rigides en Afrique. Il suffit de voyager d'un pays à un autre pour faire face aux difficultés liées aux traversées. Cela nous mène à la deuxième exigence qui est de rendre effective la collaboration entre les États en rendant les frontières plus fluides, ce qui aurait l'avantage de faciliter les déplacements et la collaboration entre les populations.

En effet, la rigidité des frontières, même si les individus qui voudraient migrer d'un pays à l'autre arrivent à contourner les barrières, empêche une intégration des peuples de part et d'autre. Rendre moins rigides les frontières, c'est rendre effectives les multiples mesures prises lors des sommets, relativement aux déplacements des personnes et des biens. Cela aurait l'avantage de booster les échanges de personnes avec pour conséquences la diversification des mains d'œuvres, la dynamisation du commerce transfrontalier et d'élargir les espaces de consommation. L'une des difficultés que rencontrent les différentes entreprises en Afrique, c'est l'existence des marchés où peuvent être facilement écoulés les produits fabriqués sur place, ces marchés étant le plus souvent réduits aux populations locales. Il est vrai qu'il y a une multiplication des réseaux de contrebandiers qui réussissent à contourner les difficultés douanières, mais cela constitue un manque à gagner pour les États. Cette contrebande est le plus souvent organisée autour des pays frontaliers. Pour aller à une formalisation des échanges, la formule qui a été trouvée est la création des « organisations internationales régionales, appelées Communautés économiques régionales » (S. L. Makiadi, 2016, § 10). C'est en cela d'ailleurs que réside, en notre sens, la troisième exigence d'un panafricanisme réaliste, à savoir privilégier les ensembles sous régionaux avec pour vision de faciliter le rapprochement entre les peuples, mais aussi de créer des marchés sous-régionaux pour booster l'économie des États.

Aujourd'hui, cinq organisations régionales se partagent l'Afrique et constituent, selon S. L. Makiadi (2016, § 10), des piliers de la dynamique panafricaniste. Ces organisations sont la CAE, la CEDEAO, la CEEAC, la SADC, l'UMA.¹ Ces organisations, en se constituant en des cadres de décentralisation, doivent être renforcées pour catalyser le rapprochement entre les peuples et de renforcement des économies. Même en dehors de ces organisations, on en a qui se situent encore à une échelle plus restreinte, à l'instar de l'UEMOA, de la COMESA²...

La quatrième exigence est la démocratisation véritable des États. L'enjeu n'est pas d'aller à une uniformisation des pratiques politiques, mais à une dynamique politique qui associe les peuples à la gestion des États. Si avec Kant, l'une des conditions essentielles à la réalisation de l'État cosmopolitique est le choix du républicanisme comme mode de gestion, il faut dire qu'aujourd'hui, celui-ci prendrait plutôt la forme démocratique dont l'enjeu est le respect de la liberté et des droits de chaque individu. Le respect des libertés et droits de l'homme a l'avantage de pacifier les États et de créer un climat favorable à la vie économique et à la coopération entre les États. Par contre, l'existence des conflits internes aux États crée un climat de suspicion vis-à-vis des voisins et met à mal les relations. La démocratie pacifie les relations entre les citoyens à l'intérieur et facilite les relations entre États.

La cinquième exigence réside dans la nécessité de créer un cadre favorable au développement. Ce cadre est à la fois intérieur et extérieur. Intérieur, il est question de repenser la question du développement autour des ressources dont dispose chaque État. Ces ressources sont à la fois humaines et naturelles. S'agissant des ressources humaines, il faut commencer par former les populations dans le sens d'en faire de véritables facteurs de développement. Dans ce sens, beaucoup de pays doivent faire des efforts dans le sens de la réorganisation de l'école et d'une réorientation des objectifs des universités et centres de formation. Or, l'efficacité des universités nécessite des coopérations avec les autres pays, car les enjeux d'un enseignement de qualité, mais aussi de la recherche qui prend véritablement en compte les défis auxquels le continent fait face ne sauraient être l'affaire d'un pays. Le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) constitue un exemple palpable de ce que la coopération entre les pays peuples peut rejaillir positivement sur la qualité et l'efficacité des Universités. Nous pouvons également mentionner avec intérêt les efforts de l'UEMOA en matière de soutien ou de l'appui aux pays de sa zone en matière d'enseignement et de recherche.

Le développement doit également aller dans le sens du soutien des pays qui sont en avance aux pays les moins développés. Un trop grand déséquilibre entre les pays en matière de développement est défavorable aux deux extrêmes, surtout aux pays qui sont trop en avance, du moment où ils risquent d'être tirés vers le bas par les moins avancés, en matière d'échanges commerciaux, de déséquilibre en matière d'immigration et par conséquence en matière de sécurité, quand on sait que les populations les plus vulnérables sont celles qui sont les plus manipulables, et le lien entre les manipulations idéologiques et les extrémismes violents, mais aussi le terrorisme est très vite fait aujourd'hui. En tirant donc les pays les moins favorisés vers le haut, on crée des conditions favorables à une meilleure coopération.

La dernière exigence est de créer les conditions favorables à une véritable collaboration entre les peuples. La plupart du temps, les organisations internationales se présentent beaucoup plus comme des cadres de rencontre d'hommes politiques. Les mesures pertinentes qui sont prises en faveur des populations demeurent des expressions de bonnes intentions qui ne se

¹ CAE : Communauté d'Afrique de l'Est ; CEDEAO : Communauté Économique de Développement des États de l'Afrique de l'Ouest ; CEEAC : Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale ; SADC : Southern African Development Community (Communauté de Développement de l'Afrique Australe) ; UMA : Union du Maghreb Arabe.

² UEMOA : Union économique et Monétaire Ouest Africaine ; COMESA : (Common Market for Eastern and Southern Africa) : Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe.

traduisent pas souvent en acte. C'est d'ailleurs ce qui suscite la méfiance des populations vis-à-vis de ces organisations qui sont accusées de plus protéger les intérêts des hommes politiques plutôt que des peuples. En allant vers des organisations qui œuvrent dans l'intérêt des peuples, on créerait de la confiance entre eux, la confiance qui constitue la base essentielle de toute coopération sérieuse.

4. Conclusion

Comment passer de l'UA des États à l'UA des peuples ? Mieux, comment faire de l'Union africaine un outil d'intégration, de paix et de développement des sociétés africaines ? Pour répondre à cette question, nous sommes parti de l'analyse des fondements cosmopolitiques et panafricanistes de l'organisation panafricaine. Née en effet le 9 juillet 2002, cette organisation est l'aboutissement d'une dynamique de son arrimage aux enjeux relatifs à l'intégration africaine. Dans la deuxième partie, nous avons analysé le panafricanisme à la lumière du cosmopolitisme enraciné d'Anthony Appiah dont les réflexions sont axées sur la nécessité de s'ouvrir aux autres sans perdre de vue ce qui les identifie. Autrement dit, le cosmopolitisme dans l'espace africain apparaît comme un double saut que les identités doivent faire pour ne pas courir le danger de ce qu'Appiah appelle les identités fossilisées. Dans la troisième, nous avons identifié des exigences qui peuvent inscrire l'organisation continentale dans le sens du rapprochement des populations à travers des Communautés économiques régionales et des actions concrètes de développement à l'endroit des populations.

5. Bibliographie

- Adandé, A. B. A. (Sous la dir.) (2007). *Intégration régionale, démocratie et panafricanisme : paradigmes anciens, nouveaux défis*. Dakar, Codesria.
- Appiah, A. (1996). *Color Conscious*. Princeton, Princeton University Press.
- Appiah, A. (2005). *The Ethics of Identity*. Princeton, Princeton University Press.
- Bathily, A. Panafricanisme et renaissance africaine, Ministre d'État auprès du Président de la République du Sénégal, on chrome-extension://mhjfbmdgcfjbbpaeojfohoefgiehjai/index.html.
- Blyden, E. (1967). *Christianity, Islam and the Negro Race*. Edimbourg, Edinburgh University Press.
- Boukari- Yabara, A. (2017). Le panafricanisme, une histoire vagabonde. Dans *Africa Unite !*, Paris, La Découverte, p 5 à 14.
- Bridet, G., Brinker, V., Burnautzki, S. et Garnier X. (sous dir.), (2018). *Dynamiques actuelles des littératures africaines. Panafricanisme, cosmopolitisme, afropolitanisme*. Paris, Éditions Karthala.
- Chauvier, S. (1996). *Du droit d'être étranger. Essai sur le concept kantien d'un droit cosmopolitique*. Paris, L'Harmattan.
- Coulmas, P. (1995). *Les Citoyens du monde. Histoire du cosmopolitisme*. Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque Idées ».
- Dabiré, K. S. (2017). Le panafricanisme : analyse de l'histoire d'un mouvement fédéraliste, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en science politique. On chrome-extension://mhjfbmdgcfjbbpaeojfohoefgiehjai/index.html
- Département des affaires économiques de la Commission de l'Union africaine (2017). *les institutions financières panafricaines*, AUC.
- Diogène, L. (1992). *Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres*. Paris, Flammarion.
- Dubois, W.E.B. (2007). *Les Âmes du peuple noir*, La Découverte, Paris.
- Geiss, I. (1974). *The Pan-African Movement: A History of Pan-Africanism in America, Europe and Africa*. New York, Africana Publishing Company.
- Gonidec, P. F. (1993). *L'OUA: Trente ans après l'unité africaine à l'épreuve*. Paris: Karthala.

- Halpern, C. (2005). Le cosmopolitisme in *Sciences Humaines* 2005/3 (N°158), p. 31-
- Igué, J. (2002) Le NEPAD : initiative de la dernière chance ? Dans *Revue internationale et stratégique* 2002/2 (n° 46), pages 103 à 106, Mis en ligne sur Cairn.info le 01/03/2008. <https://doi.org/10.3917/ris.046.0103>
- Kant, E. (1880). *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*. Paris, G. Fischbacher, on https://www.wen.uni.lu/content/download/10098/150247/file/kant-N0075749_PDF_2_92.pdf
- Kant, E. (2002). *Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique*. Édition électronique a été réalisée par Philippe Folliot.
- Kavwahirehi, K. (2019) L'afropolitanisme et le cosmopolitisme enraciné, deux manières de penser l'Afrique, on https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/13/l-afropolitanisme-et-le-cosmopolitisme-enracine-deux-manieres-de-penser-l-afrique_5408518_3212.html.
- Makiadi, L. S. (2016). "L'intégration régionale en Afrique: Un processus déjà ancien... pour quels résultats?", *Mulemba* [Online], 6 (12) | 2016, Online since 30 September 2018, connection on 19 November 2022. URL: <http://journals.openedition.org/mulemba/738>; DOI: <https://doi.org/10.4000/mulemba.738>
- Mandé, I. et Willy Jackson (2005) L'unité africaine, vers une communauté politique ?, Dans *La Pensée* 2015/1 (N° 381), pages 61 à 77.
- Ngodi, E. (2007). Intellectuels, panafricanisme et démocratie en Afrique : bilan et perspectives, in Adandé Alexis B. A. (Sous la dir.), 2007, *Intégration régionale, démocratie et panafricanisme : paradigmes anciens, nouveaux défis*, Dakar, Codesria, p. 55-78.
- Pradeau, J.-F. (2015). *Gouverner avec le monde. Réflexions antiques sur la mondialisation*, Paris, Manitoba-Les Belles Lettres

Aménagement du territoire, ce parrain pauvre de la décentralisation mise en œuvre en République Démocratique du Congo : un regard exploratoire sur la coexistence de deux composantes techniques clés du développement

Spatial planning, this poor parain of decentralization implemented in the Democratic Republic of Congo: an exploratory look at the coexistence of two key technical components of development

ASUMANI SALIMINI¹

Université de Lubumbashi/RD Congo

Email: justinbalibuno4@gmail.com

Résumé

Cet article s'attèle à démontrer que si la Décentralisation mise en œuvre il y a 7 ans en République Démocratique du Congo a des difficultés à fonctionner c'est parce que l'Aménagement du Territoire qui devrait lui préparer le cadre d'organisation spatiale a pris du temps pour se formaliser. La réflexion est partie de l'état de lieu de l'Aménagement du Territoire et de la nécessité de la Décentralisation pour établir le lien entre le deux. Les perspectives ont été enfin envisagées.

Mots-clés : Aménagement du Territoire, Décentralisation et République Démocratique du Congo

Summary

This article seeks to demonstrate that if the Decentralization implemented 7 years ago in the Democratic Republic of Congo has difficulties to work it is because the Territorial Planning that should prepare the framework of spatial organization took time to formalize. The reflection started from the state of play of Spatial Planning and the need for Decentralization to establish the link between the two. The prospects were finally considered.

Keywords: Spatial Planning, Decentralization and Democratic Republic of Congo

0. Introduction

Depuis que le paradigme de l'Aménagement du Territoire s'était installé dans le langage politique et scientifique en République Démocratique du Congo, la considération de ce domaine comme clé du développement, ainsi que sa formalisation ne sont arrivées que très tardivement.

Si les avancées ont été significatives du point de vue théorique suite aux connaissances des scientifiques et aux efforts des experts, du point de vue pratique, il s'est observé une certaine inadéquation, d'abord avec la volonté du pouvoir, particulièrement en ce qui concerne la reconnaissance officielle comme secteur de la vie nationale qui doit jouir d'une certaine autonomie, ensuite avec la façon de mener des actions pour le développement équilibré du pays.

La Décentralisation, elle-même, née dans la douleur des tractations et des querelles politiciennes, a été ainsi victimisée, trouvant un terrain suffisamment malsain pour son fonctionnement normal.

De manière explicite, cette réflexion attribue le dysfonctionnement de la Décentralisation en République Démocratique du Congo, mise à part la gouvernance, à l'absence d'une

¹ Enseignant-Chercheur au Département de Géographie et Sciences de l'Environnement

politique efficace d'Aménagement du Territoire. Pourtant, c'est cette politique qui guiderait tous les actes à poser et tous les processus qu'on reconnaît à ce domaine, notamment, l'identification des espaces et des problèmes qui nécessitent l'aménagement, le diagnostic donc, la définition des objectifs, la nature des études à mener et les projets à exécuter, les mécanismes d'évaluation, etc. ; le tout dans le cadre d'une logique de planification spatiale bien coordonnée.

Le présent article va s'articuler autour de cinq axes. Le premier axe aborde les concepts et principes de base de l'Aménagement du Territoire ; le deuxième est consacré à l'état de lieu de l'Aménagement du Territoire en République Démocratique du Congo ; le troisième évoque la nécessité de la Décentralisation. Le quatrième axe établit le lien entre l'Aménagement du Territoire et la Décentralisation dans le contexte de la République Démocratique du Congo et le cinquième axe est centré sur la conclusion et les perspectives.

- Concepts et principes de base d'aménagement du territoire

Loin de nous l'intention de vouloir dérouler toute la littérature consacrée à l'Aménagement du Territoire, travail qui serait d'ailleurs périlleux vu l'abondance des productions scientifiques, il est juste ici question de toucher à l'aspect définitionnel, aux objectifs et aux principes de base de cette discipline.

Merlin, P. et Choay, F. (1998) ont défini l'Aménagement du Territoire comme l'art ou la technique de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective, les hommes et leurs activités, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser.

Pour Mukalayi, K. (1988), l'Aménagement du Territoire c'est l'organisation globale, volontaire, active, équilibrée et rationnelle de l'espace géographique afin de satisfaire aux besoins de l'homme par une mise en place judicieuse et équitable des équipements et par une mise en valeur rationnelle des ressources.

Asumani, S. (2016) avance que l'Aménagement du Territoire est un processus, ou une politique volontaire et prospective d'affectation ou de désaffectation des activités ou des équipements en vue de réduire les disparités spatiales qui seraient à la base des tensions ou des conflits.

Ces définitions du reste trop sélectives, ne s'excluent pas l'une l'autre même si elles présentent des nuances. On y trouvera des mots comme : « organisation volontaire » : il s'agit de la volonté du pouvoir car, c'est lui le garant de la politique de l'Aménagement du Territoire et aussi fédérateur de volonté de différents acteurs ; « activités et équipements », que l'on peut subordonner à la mise en valeur des ressources, à l'établissement des infrastructures pour le développement ; « disposer avec ordre, organisation globale, mise en place judicieuse et équitable et réduire les disparités spatiales », font allusion à la recherche de l'équilibre dans les localisations, de l'équité, bref de la justice socio-spatiale. Tout tourne autour de l'homme, pour son bien-être ; c'est lui qui est au centre des actions.

Alors, les objectifs de l'Aménagement du Territoire se résumeraient en :

- l'accompagnement du développement économique des territoires ;
- la réduction des inégalités spatiales en termes économique et social.

Dans le cadre de l'Aménagement du Territoire, vu la multiplicité d'actions à mener, l'origine et la nature diverses de moyens à mettre, trois principes de base vont se faire prévaloir : la coordination, la coopération et la participation. Le principe de coordination va intégrer plans, programmes, projets et stratégies dans la politique globale d'aménagement. Un

plan est un modèle général dans lequel les objectifs généraux sont définis et intègre plusieurs secteurs. Un programme est un modèle partiel qui concerne un secteur ou plusieurs secteurs apparentés et un projet est un modèle simple qui peut concerner une réalisation, un ouvrage. Tous ces modèles, devront s'intégrer parfaitement lorsqu'il sera question de les appliquer à des niveaux hiérarchiques spatiaux différents : national, régional ou local. Le principe de coopération fait penser à la mise ensemble des moyens (administratifs, institutionnels, fiscaux, financiers et techniques) ; tandis que le principe de participation appelle l'adhésion ou l'engagement des acteurs à la cause de l'Aménagement du Territoire, qui comprennent le pouvoir public, les experts, les entreprises, les organisations non gouvernementales de développement...la société civile.

S'il y a moyen de se mettre totalement ou partiellement d'accord avec notre façon de nous représenter l'Aménagement du Territoire à partir de l'esquisse que nous venons de faire, nous pouvons à présent jeter un regard sur sa situation en République Démocratique du Congo.

1. Etat de lieu de l'aménagement du territoire en Republique Démocratique du Congo

L'Aménagement du Territoire en République Démocratique du Congo est un héritage colonial. Bien que l'Etat ne disposant pas d'une politique ad hoc, la mise en valeur du territoire était placée dans le contexte d'extraversion (exportation des matières premières vers la métropole) et la planification territoriale centrée sur les zones d'intérêt spécifique. Cette période connut l'existence du plan décennal 1949-1959 avec objectif de structurer les villes et les agglomérations existantes, suivi du décret d'urbanisme de 1957 resté longtemps comme référence en matière de planification du territoire. (Ministère de l'Aménagement du Territoire, République Démocratique du Congo)

Après l'indépendance, l'idée de restructurer le territoire national en vue du développement socioéconomique se poursuivit. Cependant, l'absence de l'identité propre à l'Aménagement du Territoire est très remarquée, car on le rattache, tantôt aux Travaux publics où il cohabite avec le Bureau d'Etudes et d'Aménagement Urbain (B.E.A.U.) en 1975. Notons en passant que sous la houlette de ce bureau, des schémas d'aménagement ont été produits, qui ont concerné le niveau national, le niveau régional et le niveau urbain. Tantôt, l'Aménagement du Territoire a été successivement greffé au Haut-Commissariat au Plan et Reconstruction nationale rattaché à la Présidence de la République, au Ministère d'Etat chargé du Plan et de la Recherche scientifique ; on le vit en couple dans un même Ministère avec la Décentralisation puis, ce couple est mis sous tutelle du Ministère de l'Intérieur et Sécurité. On a encore vu l'Aménagement du Territoire rattaché à l'Urbanisme et Habitat, Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction, puis formant un trio avec Urbanisme et Habitat dans un même Ministère et en duo avec Rénovation de la ville avec la mise en place des Divisions Provinciales de l'Aménagement du Territoire. Aujourd'hui, il a à lui seul un ministère, le Ministère d'Aménagement du Territoire.

Certes, ce cheminement multi-vectoriel de l'Aménagement du Territoire a permis à celui-ci de bénéficier des atouts des autres domaines sur lesquels il s'appuyait, c'est d'ailleurs dans ces conditions que des décrets, des lois, des concertations et des plaidoyers ont été initiés ; ont aussi été créées des unités d'Appui à l'Aménagement du Territoire. Le côté négatif de ces basculements fréquents dont ce dernier a fait l'objet est qu'ils ne pouvaient lui permettre de se structurer et de se consolider afin de servir de tableau de bord au développement du pays. Les actions de développement ont été menées de manière disparate, sans être incluses dans des schémas cohérents, tandis que les objectifs n'étaient pas harmonisés. C'est seulement tout récemment que le Ministère de l'Aménagement du Territoire vient de disposer d'un document de 75 pages qui résume la politique nationale d'Aménagement du Territoire en République Démocratique du Congo, mais dont la validation se fait encore attendre.

Par ailleurs, on peut évoquer à ce niveau les avancées réalisées par les scientifiques tant dans le domaine académique qu'à travers les centres de recherche. Dans les universités congolaises et les instituts supérieurs, particulièrement ceux qui organisent la géographie comme discipline principale de formation, l'Aménagement du Territoire est devenu, avec son associé urbanisme, tout un domaine de formation. Les travaux de mémoire de premier, de deuxième et de troisième cycle, sans les citer, ne cessent d'aborder la thématique « aménagement ». Ces travaux terminent toujours par des propositions d'aménagement. Des publications végètent dans des bibliothèques et aujourd'hui sont mises en ligne mais restent peu ou sans être exploitées par les décideurs congolais. Les centres de recherches comme Projet du Développement (PRODEV) et Bureau d'Etude et d'Aménagement Urbain/BEAU (2009) et Schéma d'Orientation Stratégique de l'Agglomération de Kinshasa/SOSAK (2013), même quelques chercheurs à l'instar de Bruneau, J.C. et Le Pain (1990) ont proposé des plans d'urbanisation des villes de Lubumbashi et de Kinshasa, mais qui n'ont jamais fait l'objet de discussion dans les assemblées pour qu'ils soient adoptés et validés.

C'est dans ces incertitudes, ces tâtonnements et ces hésitations pour former un corps bien structuré de l'Aménagement du Territoire que la Décentralisation, sous sa forme actuelle, venait de naître.

1.1. Décentralisation, une nécessité en République Démocratique du Congo

Les nombreuses communications à ces journées ont défini la Décentralisation. Nous y revenons en recourant à deux d'entre elles, formulées par des spécialistes de la question. Et, de façon tout à fait brève, nous allons relever, sans vraiment (ou pas beaucoup) insister sur les motivations, les épisodes du découpage territorial qui ont marqué l'histoire coloniale et postcoloniale de la République Démocratique du Congo. Nous essayons de le faire, tout simplement parce que le découpage territorial, dans une large mesure, c'est l'implication spatiale de la Décentralisation et, c'est ce territoire découpé qui nécessitait d'être aménagé.

La Décentralisation est un processus engageant des transferts de pouvoir d'un niveau central à un niveau local. Lesdits transferts peuvent bien entendu être déclinés sur le mode sectoriel pour désigner les processus suivants :

- Politique : dévolution de pouvoir aux entités décentralisées.
- Administratif : répartition des responsabilités pour la fourniture des services à la population.
- Financier : attribution des ressources, de pouvoir fiscal aux entités décentralisées (Liégeois, M., 2008).

Vunduwawe, T.P. (2009) déclare que la Décentralisation territoriale est le système d'organisation administrative dans lequel il y a création par la loi ou par le constituant lui-même, en dehors du centre, d'autres niveaux de responsabilité et de décision. Elle consiste à confier des pouvoirs de décision à des organes autres que de simples Agents du Pouvoir central. L'auteur ajoute trois conditions qui doivent être réunies pour parler de la Décentralisation territoriale.

- La personnalité juridique ;
- L'existence des Organes propres de décision issus, de préférence des élections ;
- La tutelle administrative est traditionnellement organisée comme organe de contrôle, surtout au niveau des Entités Territoriales Décentralisées de base. Mais elle peut être remplacée par un contrôle du juge administratif.

Nous abordons le tableau chronologique des scénarios du découpage territorial par le propos de Bruneau, J.C. selon lequel « la tendance à la scissiparité des ressorts territoriaux a été un processus récurrent tout au long de quelque 120 ans d'existence politique du pays ». Les quelques dates que nous avons retenu sont les suivantes :

- 1885-1908 : Etat indépendant du Congo et unification pour la première fois du pays. L'Etat léopoldien répartit son domaine en districts assez flous dont le nombre passera de 11 à 15 en 1895.
- 1908-1960 : colonisation belge avec la mise en place d'un schéma fonctionnel encore lisible à nos jours.
- Dès 1914, le Congo belge est restructuré en 4 grandes provinces : le Congo-Kasaï, l'Equateur, la Province Orientale et le Katanga où s'articulent 22 districts alors existants. Ceux-ci sont subdivisés en territoires, eux-mêmes subdivisés en secteurs qui englobent des chefferies calquées sur les ethnies au chevauchement frontalier et la répartition des groupes humains : gèle de la mobilité et territorialisation.
- 1933 : avec la crise mondiale, les provinces passent à 6 et prennent le nom de leur chef-lieu, de Léopoldville et de Lusambo par scission du Congo-Kasaï, de Coquilhatville (l'ex Equateur), de Stanelyville et de Costermasville par scission de la Province Orientale et d'Elisabethville (l'ex Katanga).
- 1947 : à nouveau rebaptisation : Province de Léopoldville, du Kasaï, de l'Equateur, Orientale, du Kivu et du Katanga ; le nombre de districts est porté à 25, consacrant la trame territoriale définitive.
- Sous l'imperium contradictoire du Président Kasavubu, fédéraliste et du Premier ministre Lumumba, unitariste, note encore Bruneau, les 6 provinces deviennent politiquement autonomes.
- Dès 1962, chaos de la guerre civile, le pays éclate en 21 provinces (provincettes) autonomes à connotation ethnique.
- 1966, le régime imposé par Mobutu tente de recréer l'unité du pays. L'organigramme reste, mais on parle de régions, de sous-régions ou « villes » et de zones en les vidant de toute identité politique. Le pays devient Zaïre et comprend 9 provinces : Equateur, Kivu, Shaba, Haut-Zaïre, Bas-Zaïre, Kinshasa, Bandundu, Kasaï-Occidental et Kasaï-Oriental.
- 1988, trois régions nouvelles s'ajoutent à titre expérimental pour un découpage futur : Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema.
- 2006, réforme constitutionnelle avec émergence consécutive de ressorts territoriaux recomposés en 26 provinces.

Une date que nous pouvons particulièrement mettre en évidence est celle de 1982, qui montre que la décentralisation n'est pas une idée qui s'est seulement installée en 2006 en République Démocratique du Congo. Vunduawe, T.P., (2009), se basant sur les différents discours du Président Mobutu aux approches de cette date, a relevé les motivations de la décentralisation de l'Administration territoriale de 1982 au Zaïre. Mobutu reconnut que la centralisation trop forte, trop durable risquait à la longue d'asphyxier le système politique, administratif et économique du pays ; que la voix du peuple était étouffée et qu'il fallait lui redonner la parole ; qu'il était difficile d'assurer un développement harmonieux et équilibré au pays compte tenu de l'immensité de son territoire et enfin, sur le plan économique, que la trop grande centralisation avait fini par presque asphyxier l'appareil de production, les régions étant trop dépendantes des prévisions et des décisions de Kinshasa, aucune initiative ni aucun moyen n'étaient laissés aux forces vives et aux opérateurs économiques des Régions.

Il reste à nous poser une question : quelles sont les conditions les meilleures qui pouvaient prévaloir lors de la renaissance de la Décentralisation en République Démocratique du Congo et qui pouvaient lui permettre de bien fonctionner ? Nous tentons de répondre à la question en rapprochant l'Aménagement du Territoire avec la Décentralisation, pris dans le contexte congolais.

1.2. Relation aménagement du territoire-décentralisation

La lecture des éléments que nous venons de réunir concernant les deux grandes composantes de notre thématique permet d'établir une similitude dans leur cheminement historique. En effet, depuis l'époque coloniale, l'Aménagement du Territoire n'a cessé de se

rechercher tant sur le plan théorique que sur les plans juridique et pratique. Bien sûr, son importance se faisait sentir pour organiser les espaces du territoire national et pour améliorer le bien-être de la population mais on ne savait pas lui trouver une identité propre. Ce qui expliquerait ses rattachements ou ses détachements sans cesse, à d'autres secteurs de la vie nationale pour se formaliser très tardivement. La Décentralisation territoriale a connu presque le même sort, des découpages après découpages, des recompositions après décompositions.

Pourtier, R. (2003) avait déjà souligné l'intérêt qu'il y avait à concilier l'Aménagement du Territoire avec la Décentralisation en déclarant que « les analyses politiques pèchent souvent dans leur omission d'intégrer la dimension spatiale car, l'Etat c'est d'abord le territoire : qu'il s'agisse d'aménagement ou décentralisation, les politiques publiques ne peuvent s'apprécier qu'en fonction des données territoriales, de leurs potentialités et de leurs contraintes ». L'auteur ajouta que l'importance d'une mise en œuvre d'une politique d'Aménagement du Territoire par l'Etat central « est d'équilibrer » les « forces centrifuges » de la décentralisation, source de fragmentation de la République Démocratique du Congo.

En fait, l'Aménagement du Territoire peut se rendre opérationnel grâce aux plans multisectoriels de développement conçus et élaborés sur base des objectifs que le gouvernement se fixe généralement et que la population à la base devra s'approprier autant que partie prenante dans les actions d'aménagement. Les défis auxquels ces objectifs se doivent de faire face sont nombreux, que Pourtier a qualifié de « forces centrifuges ».

Sur le plan démographique, les inégalités spatiales calquées sur les grands ensembles écosystémiques du paysage territorial du pays sont très marquées. D'une part, des contrastes s'observent entre le centre, domaines des massifs forestiers, quasiment vide et les périphéries, particulièrement les hautes terres de la Région des grands Lacs, où les densités sont fortes (Ipanga, T., 1991). D'autre part, la logique dichotomique entre les milieux ruraux qui se dépeuplent de plus en plus et les milieux urbains explosifs continue à s'imposer.

Sur le plan social, les inégalités se renforcent face au logement, surtout en milieux urbains ; face à l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'alimentation, à l'eau et à l'électricité.

Sur le plan de transport, l'enclavement des territoires intérieurs place ces derniers dans l'isolement, compromettant le fonctionnement des activités économiques et de la vie sociale. Les contrées et centres périphériques sont, par conséquent, essentiellement tournés vers l'extérieur.

Sur le plan économique, la pauvreté règne en maître malgré les chiffres de croissance annuelle souvent annoncés, parfois se rapprochant de 10 %. Les industries extractives et métallurgiques n'ont pas la vocation d'ouvrir au pays un large marché d'emploi, d'ailleurs elles sont d'une mauvaise répartition ; l'agriculture étouffée dans des paysages ruraux aménagés de manière traditionnelle et coupés de routes de desserte agricole ne fait qu'accroître l'insécurité alimentaire, fait qui rend le pays fortement dépendant de l'extérieur. La construction, le commerce très menacés ces dernières décennies par l'informel viennent très peu espérer au secours de cette économie. La forêt du Congo, dans sa dimension et à travers les vertus qu'on lui reconnaît, particulièrement sa biodiversité, est un enjeu stratégique mondial de l'heure dans le règlement climatique ; mais à quels types d'aménagement lui soumettre et à quel prix ?

Par ailleurs, des potentialités touristiques, hydrauliques, énergétiques, qui attendent être suffisamment et rationnellement valorisées se déploient à travers un foncier très imposant dont les modalités de gestion et d'aménagement se révèlent être laxistes et répondant aux besoins partisans et égoïstes des individus.

Nous rangeons ces éléments cités à titre exemplatif du côté des forces centrifuges, constituant la pesanteur contre la bonne marche de la Décentralisation mise en œuvre en République Démocratique du Congo. Ne dit-on pas que « si la vieillesse savait, la jeunesse

pourrait ». Si l'Aménagement du Territoire s'y était pris à temps, la Décentralisation trouverait un cadre plus ou moins idéal pour son fonctionnement.

S'agissant de la Décentralisation, au sens exploratoire du terme, nous la considérons comme procédure technique de l'Aménagement du Territoire. Johnston (1991) souligne que « le souci d'une plus grande décentralisation de la politique amène à rechercher des aires de gestion et d'aménagement plus pertinentes que les vieilles divisions administratives ». Asumani (2016) soutient que « la décentralisation et la régionalisation sont des principes sacrosaints de l'Aménagement du Territoire ». Nous entrons de pleins pieds dans la taxonomie ou la classification des unités spatiales (ici les Entités Territorialement Décentralisées) chère à l'Ecole anglo-saxonne (Dauphiné, 1979).

Les aires petites peuvent facilement manifester des particularités dans leurs natures physique, humaine, économique, etc. qui peuvent être considérées comme atout informationnel fiable pour définir les types d'aménagement à faire. Ainsi, en connaissance de cause, on peut partir de la base dans la définition des objectifs, puis remonter vers le sommet où par le passé on définissait les objectifs pour les imposer à la base. Ce qui posait problème de leur appropriation. Et c'est pourquoi les anciens Schémas Directeurs n'étaient pas pour la plupart des cas applicables, car n'étant pas adaptés au contexte local. Aujourd'hui on parle donc de la planification participative, la société civile étant partie prenante et différents autres acteurs (Onu-Habitat, 2002).

Cette analyse a tenté d'élucider la réciprocité de relation entre Aménagement du Territoire et Décentralisation, qui se traduirait sous forme des flux des matières amont-aval, aval-amont. Laisser agir séparément ces deux composantes présente le risque de dispersion des objectifs de développement au lieu de leur convergence.

2. Conclusion et perspectives

Cette analyse vient de montrer premièrement que Aménagement du Territoire et Décentralisation ont connu, dans le contexte de la République Démocratique du Congo, des cheminements similaires : des basculements sans cesse pour l'un et des découpages successifs pour l'autre ; deuxièmement qu'il existe une relation technique réciproque entre les deux et troisièmement qu'à cause du retard que l'Aménagement du Territoire a pris pour asseoir sa politique, il n'a pas pu réguler les disparités spatiales à l'intérieur du territoire national, ni lever les obstacles tant à caractère naturel que spontané qui freinent le développement du pays. Par conséquent, le fonctionnement de la Décentralisation, cette dernière-née d'entre les processus politiques de grande envergure en République Démocratique du Congo, ne pouvait qu'en souffrir. Par conséquent, nous proposons ce qui suit :

- La validation rapide du document sur la Politique nationale d'Aménagement du Territoire afin de doter le ministère en charge de la question de l'outil juridique conséquent ;
- La création d'un cadre de concertation permanente réunissant Ministères d'Aménagement du Territoire, de l'Intérieur, Décentralisation et Sécurité et les autres secteurs influents ;
- La création d'un bureau technique du genre DATAR en France pour des recherches permanentes qui cadrent avec l'Aménagement du Territoire ;
- L'élaboration des politiques provinciales et locales d'Aménagement du Territoire ;
- La concertation régulière des responsables des Entités Territoriales Décentralisées en vue d'échanger sur la survie de leurs entités ;
- La vulgarisation des politiques d'Aménagement du Territoire à toutes les couches de la population ;
- Le renforcement des capacités des cadres territoriaux dans les domaines d'Aménagement du Territoire, de gestion et de gouvernance territoriale.

- L'allocation des moyens financiers suffisants permettant de rendre opérationnel la politique d'Aménagement du Territoire.

3. Bibliographie

- Asumani, S. et al. (2006), Développement intégral et intégré par l'Aménagement du Territoire comme solution durable aux conflits dans la Région des grands Lacs africains, *Likundoli, CERDAC*, vols XXV Université de Lubumbashi pp 1-30.
- Bruneau, J-C (2010), Les nouvelles provinces de la République Démocratique du Congo : construction territoriale et ethnicités. *Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, Paris, 45Pp.
- Bruneau, J-C et Pain, M (1990), *Atlas de Lubumbashi*, CEGEAU-UNILU-BEAU, Paris-X-Nanterre.
- Dauphiné, A. (1979), *Espace, région et système*, Paris, Economica.
- Ipanga, T. (1991), Organisation de l'espace zaïrois par la distribution de la population, *Géo-Eco-Trop*, 15 (3-4) pp 173-193.
- Johnston, R.J. (1991), Une question de lieu : explorer la pratique de la géographie humaine. *Oxford*, 286pp
- Liégeois, M. (2008), *La décentralisation en R.D. Congo ; enjeux et défis*, CRIP.
- Merlin, P et Choay, F (1988) : *Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire* PUF, Paris.
- Mukalayi, K. (1988), Aménagement du Territoire, Cours 2^{ième} Licence géographie, Université de Lubumbashi.
- Onu-Habitat (2002) : Relever le défi urbain : *répertoire des fonctions et opérations d'ONU-Habitat*, Nairobi.
- Onu-Habitat (2015) : Habitat III, Rapport final, République Démocratique du Congo, Ministère de l'Aménagement du Territoire, *Urbanisme et Habitat*.
- Pourtier, R (2008) : Reconstruire le territoire pour construire l'Etat : la République Démocratique du Congo à la croisée des chemins, *Afrique contemporaine* n°227, 23-52pp
- PROVED et BEAU (2009) : PUR de Lubumbashi, Atelier de restitution des recommandations et Orientation, Hôtel de ville, Lubumbashi.
- SOSAK (2013) : Elaboration du schéma d'orientation de l'agglomération de Kinshasa et du plan particulier d'aménagement de la partie nord de la ville, rapport de diagnostic consolidé et orientations, Kinshasa.

DROIT

La protection des droits du gardé à vue par le procureur de la République dans le code de procédure pénale camerounais

[The protection of the rights of a suspect placed in custody by the public prosecutor in the Cameroonian code of criminal procedure]

HASSANA¹

Commissaire de police/Cameroun

E-mail: hassanaras41@gmail.com

Résumé

La protection parquetière des droits du suspect placé en garde à vue a été au centre de la présente analyse. En reconnaissant au Procureur de la République un rôle ultra protecteur des garanties du gardé à vue, la réflexion a permis d'identifier un mécanisme à deux vitesses auquel il fait recours : la direction des enquêtes pénales et le contrôle des diligences des officiers de police. En effet, son pouvoir de direction des enquêtes pénales, conforté par la possibilité d'amorcer une sanction à l'égard de ses auxiliaires indéclicats, consiste à leur donner des orientations relatives à leurs diligences dont ils doivent lui rendre compte en temps réel. Quant au contrôle, à travers la descente dans les unités de police judiciaire, ce pouvoir lui permet de remettre en liberté les personnes dont la détention est jugée illégale ou irrégulière.

Mots-clés : Direction, Contrôle, Sanction

Abstract

The protection of the rights of a suspect placed in police custody by the prosecutor of the Republic is the main subject for this analysis. By recognizing to him an ultra-protective role of the guarantees of the suspect in police custody, the reflection made it possible to identify a two-speed mechanism to which he resorts: the direction of criminal investigations and the control of the due diligence of police officers. Indeed, its power to direct criminal investigations, reinforced by the possibility of initiating a sanction against its dishonest auxiliaries, consists in giving them guidance relating to their due diligence, which they must report to it in real time. As for the power of control, through the descent into judicial police units, this power allows it to release people whose detention is deemed illegal or irregular.

Keys Words : Direction, Controle, Sanction

0. Introduction

La procédure pénale est l'ensemble des actes qui consistent à mener des enquêtes pénales, à rechercher les auteurs d'infractions et à les faire poursuivre afin que le juge se prononce sur leur culpabilité au cours d'un procès pénal. Les enquêtes pénales, qui intéressent la présente analyse, constituent la première étape de la procédure pénale. Selon l'article 78 de la Loi N° 2005/007 du 27 juillet 2005 portant Code de procédure Pénale (CPP) au Cameroun, ces enquêtes consistent, pour les officiers et agents de police judiciaire à constater les infractions à la loi pénale, à en rassembler les preuves et à en délivrer les auteurs en justice. Dans certaines hypothèses, l'enquête pénale peut nécessiter le recours à certaines formes d'atteintes à la liberté du suspect. C'est le cas de l'arrestation qui consiste à appréhender une personne ayant commis une infraction à la loi pénale ou visée par un mandat de justice, notamment le mandat d'amener (art.1, CPP), le mandat de comparution (art. 15, CPP) ou le mandat d'arrêt (art.18,

¹ Docteur/PhD en Droit Privé et Sciences Criminelles, Université de Dschang, Cameroun, 04 mars 2021.

CPP). C'est aussi le cas de la garde à vue¹ qui est une mesure de contrainte qui consiste à maintenir une personne dans les locaux de police judiciaire pour permettre aux autorités y habilitées à constituer le dossier de procédure en vue de saisir la justice.

La nécessité de la garde à vue n'est pas à démontrer. Elle permet en effet, non seulement de sécuriser les preuves, les témoins et les victimes d'infractions mais, aussi, d'assurer la représentation des auteurs desdites infractions en justice. Toutefois, ce redoutable pouvoir de porter atteinte à la liberté individuelle mis à la disposition de l'officier de police judiciaire suscite des craintes quant au risque de son mésusage susceptible de causer de graves préjudices² à la personne qui en fait l'objet. C'est ce risque qui a amené le législateur à prévoir des mécanismes d'encadrement de cette mesure au cours des enquêtes. En effet, des garanties sont consacrées en faveur du suspect notamment l'encadrement des atteintes légales, pour besoin d'enquête, susceptibles d'être perpétrées contre les droits et les libertés des personnes gardées à vue. Cet encadrement est principalement dévolu à l'autorité judiciaire³ constituée du Procureur de la République et du Juge. Mais, seul l'encadrement fait par le procureur de la République intéresse la présente analyse.

La question ici est celle de savoir comment, dans le Code de procédure pénale camerounais, le procureur de la République protège-t-il les droits consacrés en faveur du suspect en garde à vue. La réponse à cette question permettra de connaître et d'apprécier les outils prescrits à ce haut magistrat pour la protection du suspect placé en garde à vue contre les éventuels dérapages des officiers de police judiciaire. En effet, beaucoup pensent que le procureur de la République est cette personnalité qui n'a pour seul rôle que de requérir la sévérité du juge à l'encontre des délinquants. Pourtant, contrairement à cette perception superficielle et péjorative du rôle du procureur de la République, celui-ci dispose également d'un rôle de protecteur des intérêts du suspect notamment celui placé en garde à vue. Cette mission protectrice confiée à cette autorité trouve sa justification dans un certain nombre de prérogatives dont il dispose à l'égard des diligences de ses auxiliaires que sont les autorités de police judiciaire.⁴ Soulignons ici qu'un « auxiliaire », selon le Dictionnaire Robert (2018, p.33) est celui qui aide par son concours sans être indispensable. C'est aussi celui qui aide à l'accomplissement d'une tâche.

En pratique, même comme cette tâche semble être difficile à plusieurs égards, le procureur de la République assume les missions de protection des droits du suspect placé en garde à vue à travers deux diligences complémentaires : la direction des enquêtes pénales de son ressort (1) et le contrôle des actes procéduraux de ses auxiliaires (2).

1. La direction des enquêtes pénales comme moyen de protection des droits du suspect en garde à vue

Le pouvoir de direction des enquêtes pénales reconnu au procureur de la République ressort des dispositions de l'article 78(1) du Code de procédure pénale selon lesquelles « *la police judiciaire est exercée, sous la direction du procureur de la république, par les officiers de police judiciaire, les agents de police judiciaire et tous autres fonctionnaires ou personnes auxquels des lois spéciales confèrent des pouvoirs de police judiciaire* ».

Il ressort également des dispositions de l'article 137(1) du même Code et, cette fois-ci, de manière plus explicite que le procureur de la République dirige et contrôle les diligences des officiers et agents de police judiciaire. Parmi ces diligences, se trouvent en bonne place, les

¹La garde à vue est définie à l'article 118 CPP comme « *une mesure en vertu de laquelle une personne est, dans le cas de l'enquête préliminaire, en vue de la manifestation de la vérité, retenue dans un local de police judiciaire, pour une durée limitée, sous la responsabilité d'un officier de police à la disposition de qui il doit rester* ».

²Torture, sévices corporels ou blessures graves, perte d'un emploi...

³Les institutions non judiciaires notamment le conseil, le médecin, les organisations corporatistes ou de défense des droits humains sont autant de sources accessoires d'encadrement des mesures privatives de liberté.

⁴Pour les besoins de la présente analyse, l'expression « autorités de police judiciaire » renvoie aux officiers et agents de police judiciaire. On parlera également d'auxiliaires du Procureur de la République.

mesures privatives de liberté pour besoin d'enquête connues sous l'appellation de garde à vue. La personne qui en fait l'objet peut espérer bénéficier de la protection du procureur de la République en vertu de son pouvoir de direction des enquêtes pénales.

L'examen des mécanismes de mise en œuvre de ce pouvoir de direction (1) précédera celui des sanctions dites « parquetières » susceptibles d'être prises à l'égard des auxiliaires indélébiles (2).

A- Les mécanismes de mise en œuvre du pouvoir de direction

Selon le Dictionnaire Larousse (2020), le mot « direction » renvoie à l'action de diriger. Diriger, selon la même source, signifie conduire en tant que chef, organisateur ou responsable. C'est aussi exercer une autorité morale ou intellectuelle, donner telle orientation ou telle destination. Le pouvoir de direction dévolu au procureur de la République permet à ce dernier, tout en ayant une autorité morale ou intellectuelle sur leurs actes, de conduire ou organiser les activités de ses auxiliaires dont il est le chef.

Mais avant toute chose, sur le plan pratique, il y a lieu de relever qu'en l'égard du fait que les unités dont il assure la direction sont éparpillées dans son ressort de compétence, l'exercice de ce pouvoir de direction pourrait ne pas être chose facile. En effet, en dehors de certains cas exceptionnels¹, les parquets sont basés dans les chefs-lieux des départements². Cette situation ne facilite pas l'exercice du pouvoir de direction à l'égard de certaines unités de police judiciaire implantées dans les Arrondissements et dont certains sont connus pour leur enclavement.

En tout état de cause, le procureur de la République dispose de deux moyens pour assumer ses fonctions de direction des enquêtes et, partant, assurer la protection des droits du suspect en garde à vue : son information par ses auxiliaires (1) et les instructions (2) qu'il leur donne notamment en ce qui concerne les mesures privatives de liberté en cours d'enquête.

1) L'information du procureur de la République par ses auxiliaires

Les hostilités procédurales à l'égard d'une personne mise en cause commencent au moment où les autorités de police judiciaire procèdent soit à son arrestation³ soit à sa convocation au commissariat de police ou à la brigade de Gendarmerie. En effet, l'on dira toujours qu'*« il n'y a jamais de fumée sans feu ! »*. Mais, dans la plupart des cas, les arrestations, à la lumière de l'article 30 du CPP, se soldent par la privation de la liberté tandis que la comparution volontaire d'un suspect consécutive à une convocation pourrait être moins coercitive. La personne qui défère normalement à sa convocation peut regagner son domicile si l'Officier de police judiciaire⁴ estime que les preuves ne sont pas suffisantes pour la retenir dans les locaux de la police ou de la gendarmerie.

Dans tous les cas, lorsqu'intervient la privation de liberté d'un suspect consécutivement à son arrestation ou à sa libre comparution, il faut reconnaître qu'il s'agit d'une atteinte suffisamment grave quoiqu'autorisée pour les besoins d'enquête. Dès lors, il ne doit avoir aucune polémique quant à la nécessité d'organiser l'encadrement de cette atteinte en informant le procureur de la République que la loi a désigné comme directeur des enquêtes. C'est une

¹Certaines institutions judiciaires sont implantées dans des chefs-lieux des Arrondissements à forte agglomération. C'est par exemple les cas du Tribunal de première instance de Foubot.

²Même situation concernant les tribunaux.

³ L'arrestation est un acte de police judiciaire qui rentre dans les compétences des forces de l'ordre en général et consiste à appréhender un suspect. Elle est prévue à l'article 30 *in fine* du Code de procédure pénale. Elle est très usitée en enquête de flagrance caractérisée par la fraîcheur des indices de preuves mais elle peut également intervenir en vertu d'un mandat de justice notamment celui visant l'enquête comme le mandat d'amener ou le mandat de comparution.

⁴Responsable des enquêtes pénales dans une unité de Police ou de Gendarmerie. Sur sa qualité, ses compétences et ses attributions, voir les dispositions des articles 79 à 91 du Code de procédure pénale.

sorte d'omniprésence prescrite à ce dernier. Elle vise la protection de la personne privée de liberté contre les dérives des autorités de police judiciaire susceptibles de fausser le jeu de l'équilibre recherchée entre intérêt de la procédure et garanties du suspect. Il n'est donc pas anodin de cerner les contours du terme « informer » qui est une obligation conséquente qui s'impose aux auxiliaires du procureur de la République.

De manière générale, informer c'est porter à la connaissance d'une personne une information ou un renseignement. C'est aussi rendre compte du résultat d'une tâche dont l'accomplissement est prescrit par la loi ou instruit par une autorité y étant habilitée. Dans ce dernier cas, se profile un lien de subordination entre celui qui doit rendre compte, qui naturellement est le subordonné, et celui à qui on rend compte qui est le chef. Les officiers et agents de police judiciaire, en tant qu'auxiliaires du procureur de la République, ont le devoir de rendre compte à celui-ci de toutes leurs diligences en matière d'enquête pénale. En effet, comme cela est prescrit à l'article 78(1) précité, les activités de police judiciaire sont menées sous la direction du procureur de la République. Par conséquent, il doit être informé, en temps réel, de tous les actes d'enquête qui revêtent une gravité particulière, notamment, les atteintes aux libertés fondamentales du suspect. D'ailleurs, l'obligation d'informer le procureur de la République, pour faciliter l'exercice de son pouvoir de direction, ressort dans plusieurs dispositions du Code de procédure pénale.

Il en est ainsi des dispositions de l'article 89(1) qui fait obligation à l'officier de police judiciaire d'informer, sans délai, le procureur de la République des infractions dont il a connaissance. Cela signifie qu'en principe, les plaintes et dénonciations reçues par l'officier de police judiciaire devraient faire l'objet d'un compte rendu au procureur de la République. Cependant, cette tâche pourra s'avérer fastidieuse car, en pratique, il est fort probable que plusieurs plaintes ou dénonciations fantaisistes soient portées à la connaissance de l'officier de police judiciaire¹. Dans la plupart des cas, le procureur de la République n'est informé que des plaintes ou dénonciations ayant abouti à l'ouverture d'une enquête. Mais, dans cette hypothèse, c'est la bonne foi de ses auxiliaires qui est mise à l'épreuve car, l'obligation d'informer en vertu de cette disposition risque d'être sélective au gré des intérêts personnels de l'officier ou agent de police judiciaire instrumentaire. En effet, il est fort probable que les officiers de police judiciaire recourent, de temps en temps, à la mesure de garde à vue de manière fantaisiste. Le recours à la garde à vue pourrait, dans ce cas, être fait dans un but d'intimidation ou, tout simplement, pour le règlement extrajudiciaire des litiges à caractère purement civil comme le paiement d'une dette par exemple.

L'obligation d'informer le procureur de la République est également prévue aux dispositions de l'article 104 *in fine* du Code de procédure pénale qui prescrivent à l'officier de police judiciaire, avisé d'un cas de flagrant délit, d'informer immédiatement le procureur de la République. L'enquête de flagrance, qui donne d'importants pouvoirs de coercition à l'officier de police judiciaire², peut aussi être un terrain fertile aux atteintes injustifiées aux droits et libertés des personnes. Mais, les pesanteurs liées au manque de moyens logistiques et à l'insuffisance du personnel feraient que, même informé en temps réel, le procureur de la République éprouve des difficultés pour effectuer les descentes sur les lieux afin de diriger lui-même les opérations d'enquête de flagrance. Dès lors, il ne peut que se contenter que d'un compte rendu téléphonique de ses auxiliaires, nonobstant le risque de recevoir des informations incomplètes ou tronquées concernant notamment les atteintes aux garanties du suspect placé en garde à vue.

¹La Police camerounaise a, au cours de l'une de ses interventions sur les antennes de la Radio nationale (CRTV), déploré des milliers d'appels fantaisistes reçus par le numéro vert « 1500 » institué pour permettre aux usagers de dénoncer les tracasseries policières.

²A ce sujet les dispositions de l'article 104(2) (a)cpp qui donne à l'OPJ d'importants pouvoirs sur les libertés des potentiels témoins.

L'obligation d'informer le procureur de la République sur le déroulement d'une mesure de garde à vue pèse également sur l'officier de police judiciaire notamment en ce qui concerne l'éventualité de la prorogation de cette garde à vue (Article 125 du CPP). En effet, aux termes des dispositions de l'article 125 du Code de procédure pénale, lorsque l'officier de police judiciaire envisage une prorogation de la garde à vue, il en fait la demande au procureur par tout moyen de communication, en l'occurrence les moyens téléphoniques ou les messages radio ou électroniques. C'est une forme d'obligation d'informer que la loi a prescrite aux officiers de police. En fait, la prorogation de la garde à vue serait un moyen efficace pour la protection parquetière d'éventuelles atteintes aux libertés ou aux droits de la personne gardée à vue. Le procureur de la République pourrait, en cette occasion, exiger la présentation physique du suspect à son parquet pour apprécier la gravité des faits ayant conduit à la privation de liberté et la nécessité de poursuivre cette mesure. Mais, l'enclavement de certaines localités abritant certaines unités de police judiciaire, comme cela a été ci-dessus décrit, ne pourra pas faciliter les choses. Tout au moins, à défaut de cette présentation physique du suspect au moment où l'officier de police judiciaire sollicite la prolongation de la garde à vue, le mécanisme de la visioconférence, bien que d'accès difficile dû à son coût, pourrait pallier cette carence.

En tout état de cause, le Code de procédure pénale a fait de l'obligation d'informer le procureur de la République un moyen de protection du suspect contre les dérives des autorités de police judiciaire. L'information faite par l'officier de police judiciaire est une sorte de compte rendu qui, dans tous les cas, nécessite une réponse du directeur des enquêtes. Celui-ci, pour la bonne marche des choses, est tenu de réagir en donnant des orientations dont certaines viseraient, à coup sûr, la protection des personnes privées de liberté.

Ces orientations peuvent prendre la forme d'instructions données aux officiers de police judiciaire.

2) Les instructions du procureur de la République pour la protection des garanties du suspect privé de liberté.

L'instruction du procureur de la République est aussi l'un des moyens par lequel ce dernier assure son pouvoir de direction des enquêtes diligentées par les officiers de police judiciaire. Elle consiste à donner aux enquêteurs des orientations relatives à leurs diligences. Parmi celles-ci, figurent en bonne place celles relatives à la privation de liberté qui est une atteinte grave à la liberté individuelle quoique justifiée par la gravité des faits reprochés au suspect et la nécessité d'y recourir. Mais plusieurs préoccupations peuvent être relevées relativement au bon usage des instructions parquetières en faveur du gardé à vue.

La première préoccupation est relative aux moyens par lesquels les instructions du procureur de la République pourront être données à ses auxiliaires. En effet, pour les besoins de preuve, les instructions devraient en principe être écrites. Mais, eu égard à l'éloignement de certaines unités de police judiciaire et l'urgence de préserver la liberté individuelle, ces orientations pourraient être données par voie électronique¹. Là encore, les difficultés de communication pourront bien se poser aux unités implantées dans les zones peu ou mal couvertes par le réseau.

La deuxième préoccupation est relative aux modalités d'intervention du procureur de la République lorsqu'il est question de donner ces orientations protectrices des garanties du gardé à vue. En effet, lorsqu'il est informé de l'ouverture d'une enquête ayant abouti à une mesure privative de liberté, le directeur des enquêtes pourrait s'enquérir, même téléphoniquement, des motifs de la garde à vue et de la qualification ayant conduit à cette privation de liberté. Il pourrait, également, s'enquérir des garanties susceptibles de conduire à la remise en liberté du

¹Appels téléphoniques ou fax pour la prolongation de garde à vue.

suspect¹. Le défaut de nécessité de la garde à vue ou l'insuffisance d'indices de preuve peut amener le procureur de la République à ordonner la libération du suspect.

Toutefois, un souci évident se profile quant à la bonne collaboration entre le parquet et ses auxiliaires qui pourraient voir dans cette omniprésence du Directeur des enquêtes un frein à leurs activités de lutte contre la criminalité et boudier ses instructions. D'évidence, les enquêteurs ont tendance à être plus soucieux de la nécessité de réprimer la criminalité que de celle de préserver les garanties procédurales du suspect. Le placement en garde à vue, le durcissement des conditions de détention² et les brimades de toutes sortes sont autant de moyens auxquels ces derniers feront recours pour amener une personne mise en cause à « coopérer³ ». La protection parquetière des droits du suspect pourrait ainsi être perçue comme une duplicité du procureur de la République qui jouerait le rôle de partie poursuivante et de défenseur des intérêts du suspect.

Fort heureusement, ce pouvoir de direction des enquêtes dont dispose le procureur de la République est conforté par la possibilité de prendre des sanctions dites « parquetières » à l'égard de ses auxiliaires.

B- Les sanctions parquetières à l'égard des auxiliaires

Selon CORNU (2018, p.943), la sanction se définit *en un sens large, comme toute mesure réparatrice, justifiée par la violation d'une obligation(...) Elle peut aussi consister en une mesure de protection ou d'assistance* ». Dans une autre acception, la sanction est synonyme de censure.

Le procureur de la République, dans l'exercice de ses fonctions de direction des enquêtes, peut constater les manquements de ses auxiliaires. Ces manquements caractérisent la rupture du lien de subordination faite par ses auxiliaires. On peut, dans ce sens, évoquer l'hypothèse du défaut d'information ou d'une information tardive concernant une mesure de garde à vue susceptible de cacher une dérive. C'est également l'hypothèse du refus par l'officier de police judiciaire d'exécuter une instruction parquetière comme celle prescrivant un complément d'enquête, l'interruption ou l'interdiction d'une mesure de garde à vue.

Toutes ces hypothèses d'attitude fautive de l'auxiliaire à l'égard du directeur des enquêtes peuvent déboucher sur des sanctions administratives dont le pouvoir est reconnu au procureur de la République. Ce pouvoir peut se manifester par le remplacement de l'officier de police judiciaire instrumentaire (1) ou par l'amorce d'une procédure disciplinaire (2) à l'égard de ce dernier.

1) Le remplacement de l'officier de police judiciaire

Le remplacement d'un auxiliaire par le procureur de la République peut être consécutif à une carence matérielle⁴ ou à une faute. Mais, la présente analyse va plus s'intéresser à l'hypothèse du remplacement consécutif à une faute qui se fait selon un mécanisme à deux vitesses : le dessaisissement de l'officier de police judiciaire (a) et sa substitution(b).

A- Le dessaisissement de l'OPJ

Selon le Dictionnaire Robert (2018, p.121), le terme *dessaisissement* provient du verbe dessaisir qui signifie enlever à quelqu'un ses responsabilités. Dans le cas de la procédure pénale, le dessaisissement peut être défini comme un acte administratif en vertu duquel une procédure d'enquête peut être retirée à un officier de police judiciaire par le procureur de la

¹Hypothèse de résidence connue (art.118(2), CPP) ou de caution réelle ou personnelle (art.246(g), CPP).

²Refus d'aliments ou de visite au gardé à vue.

³Jargon policier qui signifie : avouer ou accepter être auteur ou complice des auteurs d'une infraction.

⁴Insuffisance intellectuelle ou professionnelle, défaut de moyens d'intervention.

République qui peut accomplir lui-même les actes d'enquête ou confier leur accomplissement à un autre officier de police judiciaire.

Aux termes des dispositions de l'article 83 al.5 du Code de procédure pénale « *Le procureur de la République peut décharger d'une enquête tout officier de police judiciaire (...)* ». Cette disposition semble poser les prémices d'un dessaisissement consécutif à une faute commise par l'officier de police judiciaire. Ce postulat est d'autant plus plausible que la même disposition prévoit que, dans ce cas, le procureur de la République communique les motifs de sa décision au supérieur hiérarchique direct de l'officier dessaisi (Article 83(5) du CPP). Il est imaginable que, parmi les fautes susceptibles d'être retenues, se trouvent en bonne place les irrégularités procédurales portant atteinte aux garanties du suspect en garde à vue.

Le mécanisme de dessaisissement de l'officier de police judiciaire peut être une panacée contre les atteintes illégitimes faites aux garanties du suspect notamment l'extorsion ou la fabrication des preuves, la torture ou les mauvais traitements. Toutefois, il y a lieu de relever les difficultés susceptibles de ne pas permettre au procureur de la République de prendre une mesure de dessaisissement. D'abord, il peut arriver que l'OPJ visé par le dessaisissement soit la personne la mieux imprégnée des faits d'une affaire dont il sera dessaisi. Dès lors, il est fort à craindre que ce dernier ne s'emploie à « brouiller » les éléments de l'enquête en cours. Ensuite, le dessaisissement va amener le procureur de la République à user des moyens alternatifs pour assurer la continuation d'une enquête en cours.

Dans ce cas, il fait recours au mécanisme de substitution.

B- La substitution de l'OPJ fautif

Le verbe substituer, selon le Dictionnaire Robert, 2018, p.428, signifie remplacer quelqu'un ou quelque chose par un autre pour jouer le même rôle. En procédure pénale, la substitution renvoie à la même définition et consiste pour le procureur de la République à remplacer l'auxiliaire fautif par un autre auxiliaire pour continuer à accomplir les actes d'une enquête en cours. Mais, l'insuffisance d'auxiliaires de remplacement peut constituer une difficulté. Dans cette hypothèse, s'il y a urgence, le procureur de la République peut décider d'accomplir lui-même les actes d'enquête pour sanctionner les agissements fautifs de ses auxiliaires. Ce mécanisme est prévu par les dispositions de l'article 137(3) du Code de procédure pénale selon lesquelles « *le procureur de la République peut, à tout moment, agir en lieu et place de tout officier de police judiciaire* ». Il s'agit ici de la traduction dans le concret du principe de subsidiarité selon lequel « *qui peut le plus peut le moins* ». Le pouvoir de substitution permet ainsi au procureur de la République de poser des actes de police judiciaire en lieu et place d'un officier de police judiciaire indélicat ou défaillant. En vertu de ce pouvoir d'« *agir en lieu et place* », l'autorité du procureur de la République sur les actes de ses auxiliaires semble être confortée.

Lorsqu'elle est fondée sur une faute, la substitution prend la forme d'une sanction car l'officier de police judiciaire perd la confiance de son chef qui est le directeur des enquêtes. Toutefois, en pratique, la préoccupation qui demeure est celle de savoir comment le procureur de la République pourrait « *agir en lieu et place* » de l'officier de police judiciaire au cours d'une enquête. En effet, la mise en œuvre de la substitution pourrait s'avérer fastidieuse si le procureur de la République ne dispose pas d'assez de temps ou de moyens humains et matériels.

Dans tous les cas, lorsque la substitution de l'officier de police judiciaire se fonde sur une faute grave, elle pourra se faire concomitamment avec l'amorce par le procureur de la République d'une procédure en vue d'une sanction disciplinaire à l'égard de son auxiliaire fautif.

2) L'amorce d'une procédure en vue d'une sanction disciplinaire

Le pouvoir d'amorcer une sanction disciplinaire est un autre moyen dont dispose le procureur de la République pour l'exercice de ses fonctions de direction des enquêtes pénales. Il faut, d'ores et déjà dire que, de manière générale, le pouvoir disciplinaire permet à l'autorité qui en est investie de constater des manquements à l'éthique et à la déontologie du corps d'appartenance de l'agent instrumentaire et, le cas échéant, de prendre des sanctions. Le caractère dissuasif de ce pouvoir de sanction peut contribuer efficacement à la protection des garanties du suspect placé en garde à vue.

Le Code de procédure pénale habilite le procureur de la République à constater les manquements de ses auxiliaires au cours de leurs diligences et à en faire part à leur hiérarchie administrative. C'est ce à quoi sous-tendent les dispositions de l'article 83(5) dudit Code selon lesquelles, en cas de dessaisissement, le procureur de la République communique les motifs de sa décision au supérieur hiérarchique de l'officier de police judiciaire fautif. Mais, le pouvoir disciplinaire du procureur de la République ne se limitera qu'à constater ces manquements car, il ne peut prendre des sanctions de manière autonome contre l'auxiliaire. Même chose concernant le Procureur général qui, certes, dispose du pouvoir de notation et d'appréciation mais, ne dispose pas de pouvoir de prononcer les sanctions à l'égard de l'auxiliaire fautif. En l'état actuel de la législation, les sanctions sont prises uniquement par la hiérarchie administrative des auxiliaires.

Dans tous les cas, la restriction du pouvoir disciplinaire du procureur de la République à l'égard de ses auxiliaires, dont il dirige et contrôle les activités, constitue une insuffisance conceptuelle du Code de procédure pénale camerounais concernant l'encadrement des enquêtes pénales notamment les atteintes légales contre les libertés des personnes. Tout au moins, comme en droit processuel français¹, le Procureur de la République aurait dû être investi du pouvoir de suspension temporaire à l'égard de l'officier de police judiciaire fautif. Cette suspension peut alors s'apparenter à une mesure conservatoire pouvant permettre au parquet de sanctionner, de temps en temps, les dérives de ses auxiliaires indéclicats.

En l'état actuel des choses, il est constaté que le pouvoir disciplinaire du procureur de la République à l'égard de ses auxiliaires est limité. Cela peut constituer un frein à l'exercice de son rôle de directeur des enquêtes pénales. Mais, à côté de ce pouvoir de direction des enquêtes, qui peut se limiter aux orientations données par voie téléphonique ou par messages à ses auxiliaires, le procureur de la République dispose également d'un rôle complémentaire. Il s'agit de celui du contrôle matériel des actes procéduraux des enquêteurs susceptibles de protéger efficacement les garanties du suspect placé en garde à vue.

2. Le contrôle des actes procéduraux des auxiliaires par le procureur de la République

En vertu des dispositions de l'article 137 (1) précité, la loi a attribué au procureur de la République, outre le pouvoir de direction, celui de contrôler les diligences des officiers de police judiciaire. Concernant les mesures de privation de liberté en cours d'enquête, notamment la garde à vue, ce contrôle vise en effet la protection des garanties accordées par la loi au suspect.

Mais, d'ores et déjà, il faut reconnaître que le pouvoir de contrôle reconnu au procureur de la République continue d'être une source de polémique. En effet, il est dénié à ce haut magistrat du parquet la capacité d'effectuer un contrôle efficace à cause de sa dépendance vis-à-vis de l'exécutif d'une part et d'autre part à cause de son cumul des fonctions de poursuites et de partie au procès. Selon la jurisprudence de la Cour européenne des droits de

¹Lire Articles 16 à 19-1 du Code de procédure pénale français ; ensemble ses modificatifs.

l'Homme « les membres du ministère public¹ (en France) ne remplissent pas l'exigence d'indépendance à l'égard de l'exécutif et des parties (...) la Cour rappelle que les garanties d'indépendance à l'égard de l'exécutif et des parties excluent notamment qu'ils puissent agir par la suite contre le requérant dans la procédure » (CEDH, 2010, p.5). Malgré la pertinence d'un tel débat, le législateur camerounais a maintenu l'autorité du procureur de la République sur les enquêtes pénales en lui confiant le contrôle des actes procéduraux des officiers de police judiciaire.

Le domaine matériel de ce contrôle (A) et son effet (B) sur ces actes de procédure méritent un intérêt particulier.

A- Le domaine matériel du contrôle parquetier

Le contrôle matériel, dont il s'agit, s'effectue sur le terrain au cours des descentes du parquet dans les locaux de la police ou de la gendarmerie conformément aux dispositions de l'article 137(1) du Code de procédure pénale. Il permet de détecter, très vite, les dérapages attentatoires à la liberté individuelle des personnes placées en garde à vue. Mais, dans la pratique, il reste à déplorer le caractère restreint du domaine du contrôle parquetier car s'en trouvent exclus les cas de garde à vue décidée par les autorités administratives² ou faite dans le cadre de la justice militaire³. Le constat est que, dans ces dernières hypothèses d'où est exclu le contrôle du parquet de droit commun, les officiers de police judiciaire disposent d'un temps anormalement long pour mener leurs enquêtes⁴. Dès lors, il y a lieu d'affirmer que ces régimes spéciaux sont susceptibles de présenter un risque évident d'abus susceptibles d'être commis au préjudice des personnes faisant l'objet d'enquête.

En tout état de cause, le contrôle parquetier en vue de la protection des garanties du suspect peut s'intéresser simultanément à la vérification des documents de procédure (1) et aux conditions de détention de la personne placée en garde à vue (2).

1) Le contrôle documentaire des actes d'enquêtes

Le contrôle documentaire consiste particulièrement à vérifier les documents susceptibles de rendre compte du déroulement des mesures privatives de liberté prises en cours d'enquête par les officiers de police judiciaire. En effet, aux termes des dispositions de l'article 124 *in fine*, il ressort qu'est prescrite l'ouverture d'un registre portant les mentions qui retracent les diligences des enquêteurs relatives à une mesure de garde à vue. Ce registre dit « registre d'écrou », qui doit porter les mentions relatives au motif, à la durée et aux conditions de la garde à vue, est soumis au contrôle matériel du procureur de la République (Article 124 du CPP). Par ailleurs, en vertu des dispositions de l'article 137(2) du Code de procédure pénale, ce dernier peut, à tout moment, se transporter dans les locaux de la police ou de la gendarmerie pour procéder au contrôle de ce registre.

Le contrôle du registre de la garde à vue permettrait au procureur de la République d'assurer la protection du suspect contre des motifs fantaisistes de garde à vue ou contre une durée de détention jugée abusive ou illégale. Selon les dispositions du même article 137(2), au cours de ce contrôle, les personnes dont il ordonne la libération doivent immédiatement être libérées sous peine de poursuites judiciaires pour détention illégale contre l'officier de police judiciaire responsable du local où s'effectue la garde à vue. Le caractère ultra protecteur de

¹Au Cameroun, le ministère public est constitué des magistrats du parquet que sont le Procureur de la République et ses Substituts.

²La garde à vue administrative n'est soumise qu'au contrôle de légalité effectué par le juge dans le cadre de la procédure d'*habeas corpus* (article 584 CPP).

³Le contrôle est effectué par le Commissaire de gouvernement qui, en quelque sorte, est le responsable du parquet auprès de la juridiction militaire.

⁴La garde à vue administrative peut durer de 7 jours à 6 mois en vertu de la loi N°90/054 du 19/12/1990 relative au maintien de l'ordre et la loi N°90-047 du 19/12/1990 sur l'état d'urgence.

La garde à vue pour justice militaire peut durer de 15 jours à l'infini.

cette disposition n'est pas à démontrer. Toutefois, il ya lieu de mettre en relief un souci quant à la fiabilité de la protection attendue à l'issue du contrôle du registre d'écrou. La tenue du registre d'écrou peut avoir un caractère subjectif car, comme il se dit couramment, « *c'est l'enquêteur qui sait le nom du délinquant qu'il va mentionner dans ce registre* ». Autrement dit, se profile le risque de sélectivité des affaires à mentionner dans ce registre. L'éloignement du parquet d'une brigade de gendarmerie ou d'un commissariat de police est favorable à des tels dérapages.

Dans tous les cas, au cours des descentes du parquet dans les lieux de détention policière, le contrôle du registre est suivi de celui des conditions de détention dont l'importance n'est pas à négliger.

2) Le contrôle des conditions de détention

En vertu des dispositions des articles 124(3) et 137(2) ci-dessus, le procureur de la République est fondé à effectuer, « *à tout moment* » des descentes dans les locaux de la police ou de la gendarmerie pour procéder au contrôle, non seulement du registre d'écrou mais, aussi, des conditions de détention des personnes mises en cause.

Le contrôle des conditions de détention vise à apprécier la compatibilité d'une mesure de garde vue avec l'état de santé de la personne qui en fait l'objet. En effet, certaines personnes atteintes de maladie chronique¹ ou contagieuse² nécessitent une prise en charge particulière ou un isolement médical. Aussi, le contrôle des conditions de détention permet au magistrat parquettier de constater les mauvais traitements et les sévices corporels subis par des personnes placées en détention policière³.

Le contrôle des conditions de détention porte également sur la commodité et la salubrité du local où se déroule la garde à vue. Il vise la protection de la santé des personnes en garde à vue. Pratiquement, il est question de voir si les gardés à vue sont bien portants ou s'ils n'ont pas subi des sévices de la part des enquêteurs et même de la part des codétenus. Il est également question pour le procureur de la République de vérifier si les conditions de détention sont conformes aux exigences du respect de la dignité humaine des personnes privées de liberté (Article 122 du CPP). La propreté du local, les matériels de couchages ou les toilettes sont concernées par ce contrôle.

Mais, il continue d'être encore déploré la situation des locaux de garde à vue caractérisée par la promiscuité et l'insalubrité suffisamment attentatoires aux droits sanitaires des personnes en faisant l'objet. En effet, il n'est pas rare d'entendre les commentaires des ex-gardés à vue faisant état de la promiscuité qui règne dans les chambres de sûreté. Il n'est pas également rare, d'entendre des personnes habilitées à fréquenter⁴ les lieux de détention ressasser leurs mauvais souvenirs quant aux odeurs nauséabondes qu'exhalent les locaux de garde à vue. Cela constitue une atteinte grave à la dignité du suspect qui doit être traité avec humanité et dont seul un contrôle régulier du parquet pourrait détecter l'existence. La Délégation Générale à la Sureté Nationale⁵ fait l'effort de s'arrimer à cette nouvelle donne car, de plus en plus, les bâtiments abritant les unités de police sont construits en conformité avec les exigences du respect de la dignité des personnes placées en garde à vue.

¹C'est l'hypothèse des personnes atteintes de cancer, du diabète, des maladies cardiovasculaires ou du VIH.

²C'est l'hypothèse des personnes atteintes de certaines maladies comme la lèpre, la tuberculose ou le Coronavirus.

³Les mauvais traitements et sévices corporels perpétrés contre les gardés à vue sont majoritairement qualifiés " *torture* " et sanctionnés par les dispositions de l'article 277-3 du Code Pénal camerounais. Lecture combinée avec les dispositions des articles 131 et 132 du même Code.

⁴Organismes de défense des droits humains, avocats ou visiteurs des gardés à vue.

⁵ En abrégé DGSN : il s'agit de l'institution en charge de la police nationale au Cameroun.

En tout état de cause, le contrôle par le procureur de la République des activités de ses auxiliaires peut, dans le sillage de la protection des garanties du suspect en garde à vue, produire des effets notoires sur les actes de procédure.

B- Les effets du contrôle parquétier sur les garanties du suspect en garde à vue

Certains contrôles effectués par le procureur de la République permettent à la personne illégalement gardée à vue d'être remise en liberté (2). D'autres, en revanche, visent à sanctionner les procédures irrégulièrement mises en œuvre (1).

1) La sanction parquétière à l'égard des procédures irrégulières.

En principe, dans le cadre de la procédure pénale, on parle beaucoup plus de la sanction procédurale faite par le juge qui se solde soit par l'annulation de tous les actes ayant été accomplis au cours d'une garde à vue illégale (Articles 3 et 4 du CPP), soit par la réparation pécuniaire ou pénale du préjudice subi. Mais, dans ses fonctions de direction et de contrôle des enquêtes, il peut arriver que le procureur de la République constate des manquements susceptibles de compromettre gravement ses actes de poursuite. Dans ce cas, la préoccupation est celle de savoir s'il n'existe pas une forme de sanction dite « *parquétière* » pour ne pas laisser impuni les dérives procédurales des auxiliaires du procureur de la République. Certaines dispositions du Code de procédure pénale pourraient fournir des hypothèses plausibles en guise de réponse.

En effet, des dispositions de l'article 104 du Code de procédure pénale, il ressort qu'en cas de crime flagrant, l'officier de police judiciaire informe immédiatement le procureur de la République. Les dispositions de l'article 116 al.2 du Code de procédure pénale, quant à elles, prescrivent à l'OPJ la même obligation d'informer en demandant que les originaux des procès-verbaux des investigations des officiers et agents de police judiciaire soient transmis au Procureur de la République dans les meilleurs délais. En effet, il est fort possible que les manquements liés à ces deux obligations de rendre compte au procureur de la République puissent dissimuler des dérives graves portant atteinte aux garanties du suspect. Dans ce cas, le procureur de la République pourrait envisager des sanctions à l'égard de la procédure bien avant le déclenchement des poursuites. En termes de sanction, dans une première hypothèse il pourra requalifier l'infraction querellée (1) et dans une seconde, il pourra procéder au classement sans suite de la procédure (2).

a- La requalification des faits

Lorsqu'un officier ou un agent de police judiciaire décide d'établir une procédure à l'encontre d'une personne mise en cause, il doit tout d'abord procéder à la qualification des faits. Les faits pourront recevoir la qualification d'infractions délictueuse, criminelle ou contraventionnelle. Mais, seules les deux premières qualifications peuvent justifier une mesure de privation de liberté. La qualification peut aussi prendre les contours de l'une quelconque des incriminations retenues par le Code pénal comme le vol, l'escroquerie ou le meurtre.

Le procureur de la République, destinataire des originaux des procès-verbaux d'enquête (Article 116(2) du CPP), peut relativement à l'Article 141(b) du CPP décider de faire retour de ces procès-verbaux à l'officier de police judiciaire instrumentaire pour complément d'enquête. Ce retour de procédure peut s'accompagner d'une requalification de l'infraction retenue au cours des enquêtes. La nouvelle qualification peut alors rendre non nécessaire la prise ou la continuation de la mesure de garde à vue. Ainsi, c'est la procédure qui est sanctionnée *a posteriori* par le procureur de la République qui aura estimé que les faits ne sont pas assez graves pour justifier une garde à vue. Mais, cette sanction ne pourra pas apporter grand-chose à la situation du suspect qui, dans tous les cas, a déjà subi les effets de la privation de liberté avant sa présentation au parquet. Il est d'ailleurs déplorable que cette forme de garde à vue abusive révélée par le jeu de la requalification parquétière ne rentre pas dans le *critérium* qui ouvre droit à l'indemnisation pour garde à vue abusive (Articles 236 et 237 du CPP).

La sanction parquetière, susceptible de banaliser l'infraction commise, peut aussi amener le procureur de la République à mettre fin à la procédure en procédant tout simplement à son classement sans suite.

b -Le classement sans suite

Le Procureur de la République est le juge de l'opportunité des poursuites. Cette faculté à lui attribuée par la loi peut lui permettre d'effectuer un contrôle *a posteriori* des irrégularités commises par les autorités de police et de sanctionner la procédure à travers son classement sans suite. En effet, aux termes des dispositions de l'article 141 du Code de procédure pénale, le procureur de la République dispose de plusieurs options lui permettant de faire suite à une procédure qui lui a été transmise. Il peut décider du classement sans suite de la procédure.

Le classement sans suite traduit l'insuffisance des preuves retenues par les enquêteurs contre la personne mise en cause ou le caractère non nécessaire de son placement en garde à vue. C'est le cas des procédures concernant les infractions contraventionnelles telles que les violences n'ayant donné lieu qu'à une incapacité temporaire de travail inférieure à 8 jours¹.

Mais, il peut aussi arriver qu'au cours de la privation de liberté d'un suspect, les enquêteurs versent dans des dérives d'une gravité particulière à l'égard de cette personne. Face à la gravité des sévices corporels subis par le suspect, le procureur de la République peut décider de ne pas engager des poursuites sur la base d'une telle procédure qui encourt la nullité du juge. Dans ce cas, il procède au classement sans suite de cette procédure (DELAGE, J. 2017, p.1-16).

Dans tous les cas, les différents contrôles effectués par le procureur de la République concernant les diligences de ses auxiliaires permettent de sanctionner celles ayant méconnu les garanties du suspect notamment celui placé en garde à vue. Parfois, ces contrôles remettent le sourire sur les visages des personnes placées en garde à vue car ces dernières peuvent retrouver la liberté.

2) La remise en liberté du suspect à l'issue du contrôle

Lorsque le procureur de la République effectue une descente dans les locaux de la gendarmerie ou de la police, en vertu des dispositions de l'article 137(1) du Code de procédure pénale, il procède à la confrontation des mentions contenues dans le registre d'écrou et la situation des personnes privées de liberté. Il se transporte dans les locaux de détention et procède à l'interrogatoire des gardés à vue en présence et même en l'absence de l'officier de police judiciaire responsable de l'unité. En pratique, l'interrogatoire dont il s'agit se fait de manière casuelle. Le Procureur de la République s'informe directement auprès des personnes placées en garde à vue concernant les motifs et la durée de leur détention et aussi concernant les conditions sanitaires et alimentaires² au cours de leur détention.

En tant que directeur des enquêtes, le Procureur de la République ou le magistrat parquetier délégué par lui a le pouvoir de requalifier les faits ayant été à l'origine de cette garde à vue. Il peut également constater les irrégularités se rapportant aux délais ou aux motifs de garde à vue ainsi que l'éventualité d'exemption comme l'existence d'une caution, de la résidence connue ou d'une immunité quelconque. Le cas échéant, il peut procéder à la remise en liberté des personnes dont le placement en garde n'est pas nécessaire ou s'avère inopportun.

¹ L'incapacité temporaire de travail (ITT) inférieure à huit jours n'est en principe pas passible de peine d'emprisonnement et donc insusceptible de garde à vue.

² En vertu des dispositions de l'article 122(4) CPP, l'Etat s'est engagé à fournir gratuitement les aliments aux gardés à vue. Mais cette garantie n'est pas encore effective et les gardés à vue continuent de recevoir de la nourriture fournie par leurs proches.

Lorsque le contrôle parquetier se solde ainsi par la libération des gardés à vue¹, ces derniers peuvent regagner tranquillement leur domicile. L'officier de police judiciaire responsable du local où s'effectue cette garde à vue pourrait faire l'objet de poursuite judiciaire pour détention illégale² s'il refuse d'exécuter l'ordre de mise en liberté du procureur de la République (Article 137 du CPP). Toutefois, il y a lieu de relever le risque de polémique suscité par cette dernière mise en garde faite à l'officier de police judiciaire responsable du local de garde à vue. Celui-ci semble être le seul retenu sur le terrain de la responsabilité pénale pour détention abusive. Qu'en sera-t-il des cas où le refus de libérer sur ordre du procureur de la République ait été fait par un agent de police judiciaire et en l'absence de l'officier de police judiciaire ? La responsabilité personnelle de l'agent de police judiciaire ne pourra-t-elle pas être engagée ?

Il y a également lieu de relever que la simple libération ordonnée par le Procureur de la République n'épuise pas les inquiétudes de la personne qui en fait l'objet. Cette dernière aurait pu bénéficier d'amples informations quant à la suite de la procédure. En effet, il n'est pas aisé de garder toute sa sérénité lorsqu'on a un « dossier » en cours dans un service de police judiciaire même si la remise en liberté a été décidée par « la bouche la plus autorisée »³. Un procès-verbal de classement sans suite ou de poursuite éventuelle en libre comparution n'aurait-elle pas dû être établie séance tenante ? Par ailleurs, dans l'hypothèse d'un classement sans suite sanctionnant l'irrégularité de la détention constatée au cours du contrôle, la personne qui en a été victime ne mérite-t-elle pas le bénéfice d'une indemnisation pour garde à vue abusive ? Le cas échéant, les dispositions du Code de procédure pénale fixant les critères d'accès à l'indemnisation pour garde à vue ou détention abusive appellent à des retouches et ce, de manière urgente.

3. Conclusion

De ce qui précède, il ressort que l'institution parquetière n'est pas totalement consacrée à la réquisition des peines d'emprisonnement tel que redouté par le justiciable. Le Procureur de la République veille à l'équilibre des forces entre les intérêts de la personne mise en cause et ceux de la procédure. C'est la raison pour laquelle, la loi lui a confié le pouvoir de contrôle et de direction des activités des officiers de police judiciaire. Au cours de l'exercice de ce pouvoir, il peut être amené à sanctionner la procédure ou les auteurs des dérives procédurales à travers leur remplacement ou la mise en jeu de leur responsabilité disciplinaire. Mais, le Procureur de la République ne dispose pas d'un pouvoir disciplinaire autonome comme celui de suspendre un auxiliaire qui s'illustre par des manquements graves, par exemple.

4. Bibliographie.

CEDH (2010) Moulin/France, req. N° 37104/06 [VERGES (E)] in *La transformation du modèle français de la garde à vue : étude d'un exemple d'acculturation de la procédure pénale*.

Code de procédure pénale français.

CORNU, G. (2018), *Vocabulaire juridique*, PUF.

DELAGE, J. (2017), *La sanction des nullités de garde à vue : de la sanction juridictionnelle à la « sanction parquetière »*, Cairn-Info.

Dictionnaire Larousse (2020), *Version web*, URL : www.larousse.fr

Le Robert (2018), *Dictionnaire français*, Paris.

¹ Selon les dispositions de l'article 137(2) CPP, le Procureur de la République peut libérer soit sur sa propre initiative pour défaut de nécessité de la garde à vue, soit en vertu d'une ordonnance en *habeas corpus* pour l'illégalité de la mesure.

² La détention illégale est réprimée par les dispositions du Code pénal qui en qualifie les faits de séquestration (art.191 CP).

³ Le Procureur de la République en l'occurrence.

Loi N°90/054 du 19/12/1990 relative au maintien de l'ordre au Cameroun.

Loi N°90-047 du 19/12/1990 sur l'état d'urgence au Cameroun.

Loi N° 2005/007 du 27 juillet 2005 portant Code de procédure Pénale au Cameroun.

CEDH, 23 nov.2010, Moulin c/ France, req. N° 37104/06, cité par VERGES (E) in *la transformation du modèle français de la garde à vue : étude d'un exemple d'acculturation de la procédure pénale*.

Le viol : une difficile articulation du statut pénal du mineur en droit congolais : entre évolution et réserves continues

A Difficult articulation of the penal status of minors in Congolese law. Between evolution and continual reserves.

NGULANDJOKO MAPOKO Odon

Université Catholique du Congo, Kinshasa/RD Congo

Email: ngulandjokoodon@gmail.com

Résumé

En République Démocratique du Congo, la question du statut pénal du mineur est sujette à controverse. L'actuelle loi portant protection de l'enfant ne semble pas mettre d'accord tous les professionnels de droit et même l'opinion publique. Il y'a une partie qui soutient une irresponsabilité pénale totale et absolue de l'enfant et se base sur les dispositions des articles 95 et 96 de la loi ci-haut citée. Et pour l'autre partie, la question doit être analysée avec prudence parce qu'au-delà de la vision protectionniste, il y'a un droit pénal qui est affirmé. Ce droit l'est tantôt à l'article 95 lorsqu'il est fait la différence de l'âge de ceux qui bénéficient de la présomption irréfragable d'irresponsabilité, tantôt à l'article 9 de la même loi où il exclut simplement deux peines à l'endroit de l'enfant. Ainsi, pour cette partie, le mineur peut être responsable pénalement uniquement lorsqu'il est âgé de plus de 14 ans à moins de 18 ans. Cette analyse montre que la question du statut pénal du mineur, principalement face au viol, a évolué. Pour ce faire, il n'ya pas lieu à nier une quelconque responsabilité pénale du mineur. Il y a plutôt la prudence d'analyser cas par cas pour conclure à une responsabilité catégorielle du mineur en droit congolais.

Mots-clés : Enfant, mineur, responsabilité, statut, loi.

Abstract

In the Democratic Republic of Congo, the issue of the criminal status of minors is controversial. The current child protection law does not seem to be in agreement with all legal professionals and even public opinion. There is a party that argues that the child is totally and absolutely not criminally responsible, based on the provisions of articles 95 and 96 of the above-mentioned law. And for the other side, the question must be analyzed with caution because beyond the protectionist vision, there is a penal right that is affirmed. This right is sometimes in article 95 when it makes the difference of the age of those who benefit from the irrefragable presumption of irresponsibility, and sometimes in article 9 of the same law where it simply excludes two penalties against the child. Thus, for this part, the minor can be criminally responsible only when he or she is over 14 and under 18 years of age. This analysis shows that the question of the criminal status of the minor, mainly in the face of rape, has evolved. To this end, there is no reason to deny any criminal responsibility of the minor. Rather, it is prudent to analyze each case on its own merits in order to conclude that minors are responsible in some way under Congolese law.

Keywords : Child, minor, responsibility, statut, law.

0. Introduction

La délinquance sexuelle est un phénomène criminel qui ne laisse indifférent l'opinion publique comme l'ensemble des professionnels du droit sur l'horreur des agissements que constituent les actes relevant de cette catégorie. La multiplication des professions (criminologues, profileurs, surveillants pénitentiaires, agents de sécurité, fabricants des dispositifs de sécurité privée...) laisse entendre l'évolution des règles pénales relatives aux mineurs.

En effet, la prise de conscience des mineurs a l'effet que l'appareil judiciaire se doit de réserver un traitement particulier, que ce soit en termes de protection, de traitement ou de punition, remonte, à plus d'un siècle dans l'histoire de l'humanité. Mais ce traitement doit-il ou peut-il s'accomplir en dehors du droit pénal ? En d'autres termes, les règles pénales applicables au mineur-délinquant ne doivent-elles aussi obéir à cette exigence de textualité, de prévisibilité et de précision ? A cette question, il s'agira de répondre que la responsabilité pénale des mineurs ne peut être exemptée du respect du principe de légalité : tout texte qui la prévoit ou l'exonère doit être écrit, identifiable, claire et accessible.

La responsabilité pénale des mineurs doit, en principe, répondre doublement à cette exigence ; d'une part, en tant que norme pénale, et particulièrement de fond ; et d'autre part, en tant que norme dérogatoire. En cette dernière qualité, que ce soit la responsabilité pénale (par le fait qu'elle prévoit des modalités différentes et propres) ou l'irresponsabilité pénale (par le fait qu'elle contredit un principe naturel et fondamental qu'est la responsabilité pénale des êtres humains), elles ne peuvent aucunement se présumer (Kasongo Lukoji G, 2017 p.58).

En RD. Congo, la vision du législateur est depuis l'époque coloniale est évolutive. De ce fait, il est difficile, mais pas impossible d'admettre qu'un adolescent, voire un jeune enfant, puisse s'adonner aux actes d'exhibitionnisme, d'attouchements, d'agressions sexuelles ou de viols sur leurs pairs, ou sur des adultes. La tendance souvent étendue tend à nier la sexualité juvénile, ou à considérer certains comportements comme des jeux initiatiques et non comme des actes méritant une réponse spécifique, qu'elle soit pénale, socio-éducative ou thérapeutique. Pourtant, la délinquance sexuelle n'est pas seulement l'apanage des adultes.

La problématique s'articule autour des deux points. Le premier point est celui de l'étude critique du contenu de l'infraction de viol qui, par ce fait-là, présenterait certaines limites en ce qui concerne son effectivité dans l'hypothèse de toute intromission d'un objet, bâton, ou tout autre objet dans l'orifice d'un enfant dans un but de se faire plaisir ; en effet, il serait très difficile en réalité mais pas impossible de prouver l'élément intentionnel de cette infraction dans ce contexte, tout en sachant que la rigidité dans l'incrimination de cette infraction émane des différentes violences sexuelles perpétrées sur les femmes ou les jeunes filles pour en arriver à la dissuasion de ses auteurs.

Le second point s'articule autour de la reconnaissance de la responsabilité pénale des mineurs en droit congolais sur viol. Cette reconnaissance ou non est sujette à controverse. D'une part, l'on soutient que le mineur en droit positif congolais dont l'âge varie de 1 à 18 ans est pénalement irresponsable (Kienge-Kienge Intudi R, 2017, p. 97), d'une autre part l'on estime que cette irresponsabilité s'est avérée seulement au profit du mineur de moins de 14 ans tandis que celui d'au moins 14 ans peut engager sa responsabilité pénale, car rien ne l'exonère (Wane Bameme B, 2019, p. 235).

La présente étude tourne autour des questions suivantes : quel est le sort du des enfants en droit congolais face au viol ? que dit la loi portant protection de l'enfant ? Responsabilité catégorielle ou irresponsabilité absolue des enfants en droit congolais ? Quel sens donné à l'art 9 et 95 de loi portant protection de l'enfant ?

Conformément aux interrogations, la question du statut pénal des mineurs en droit congolais est très délicate. Sa délicatesse est exprimée sur le fond de la loi portant protection de l'enfant.

Notre contribution a pour objectif de saisir la sémantique du statut pénale du mineur. Pareil objectif n'est possible qu'avec l'usage des approches juridiques et sociologique. La recherche de l'esprit du législateur sur le statut pénal du mineur rencontre bien l'approche juridique qui, du reste, s'emploie à l'analyse des textes existant. L'approche sociologique qui se comprend par la méthode empirique examine les faits tels que produits dans la société et leur influence sur la législation. Faisant usage de ces canaux, il sied de démontrer que la détermination du statut pénal des mineurs est fondamentale. Considération prise en compte, l'objet et l'effectivité de ce statut requièrent la clarification suffisante.

1. De l'infraction de viol en droit positif congolais

Ce point examine le viol (1.1) et les composantes de cette infraction. (1.2).

1.1. Le viol

Il n'existe pas de définition du viol, seuls les éléments constitutifs permettent d'établir une définition. Pour ce texte, il s'agit de se servir de la position doctrinale du Professeur Wane Bameme (2019). Cette position servira à la compréhension du viol.

Le viol constitue la forme la plus grave d'agression sexuelle à l'égard d'un être humain. Agression qui constitue l'atteinte que l'on puisse sexuellement porter contre la liberté, la dignité et même la souveraineté de la personne humaine.

1.2. Intérêt de la répression

Toute incrimination vise à protéger une valeur morale au-delà d'une catégorie de personnes particulières. Pour ce qui est de l'incrimination du viol, elle protège deux valeurs spéciales auxquelles on peut ajouter une générale : l'honneur de la victime et les bonnes mœurs pour la société ainsi que l'intégrité physique de celle-ci, voire sa vie.

Pour ce qui est de l'enfant, en tant que catégorie particulière nécessitant une protection spéciale, l'exposé des motifs de la loi portant protection de l'enfance est très instructif quant à l'objectif visé par ladite loi qui, en l'occurrence, incrimine aussi le viol.

Les enfants, suite à leur vulnérabilité sont exposés à des traitements de tout genre. Que ce soit par la coercition ou par l'abus via des manipulations intellectuelles ou la ruse, les enfants sont victimes de nombreux actes dégradants. Cependant, en dépit des efforts déployés, de nombreux enfants continuent d'être maltraités, discriminés, accusés de sorcellerie, affectés par le VIH/SIDA ou exposés au trafic humain. Ils sont privés de leur droit à la succession, aux soins de santé et à l'éducation. Pis encore, de nombreux enfants vivent dans la rue et sont victimes d'exclusion sociale, d'exploitation économique et sexuelle tandis que d'autres sont enrôlés dans des groupes armés.

2. L'existence de l'infraction de viol

Cette section analyse les conditions préalables à cette infraction (2.1), les éléments strictement constitutifs de l'infraction de viol (2.2) et le régime répressif (2.3)

2.1. Conditions préalables

Il sied de préciser dans les conditions préalables la qualité de la victime et d'autre part, les moyens utilisés présupposant l'absence de son consentement. La doctrine du Professeur Bienvenue Wane Bameme (2019) y ajoute les protagonistes.

2.1.1. La qualité de la victime

Il doit s'agir un être humain Tel que prévue par le législateur congolais dans l'article 170 du code pénal ordinaire, l'infraction de viol ne peut se réaliser que sur une personne humaine vivante.

La victime des actes de viol ne peut donc être qu'une personne humaine et non un animal. Ce dernier cas renvoie à la zoophilie de l'article 174 h du Code pénal livre II. Il exige également que la victime soit vivante au moment de la consommation de l'acte de viol. Ce qui exclue du champ d'application de l'article 170 du code pénal, toute pénétration sexuelle avec un cadavre, ne constituant qu'un acte de nécrophilie. Il est aisé de constater que ce dernier cet acte abominable est assez difficile à réprimer pénalement.

L'infraction pourra exister dès lors qu'il sera démontré que la victime, être humain, autre que l'accusé, était vivant au moment des faits. Peu importe l'évolution par la suite des événements pouvant entraîner sa mort soit au cours de la consommation même du viol, soit plus tard après coup.

La victime du viol doit être une personne autre que l'accusé, étant donné qu'il s'agit d'une infraction qui porte atteinte à la liberté sexuelle. Laquelle ne peut être évoquée qu'au sujet de l'être humain en vie. Aussi, l'absence de consentement qui est exigée comme une autre condition préalable de l'infraction ne peut être prouvée que par rapport à une personne pouvant émettre son avis. Ce qui est impossible, lorsqu'il s'agit d'un cadavre (Ngoto Ngoie G, 2018. p. 259).

2.1.2. L'absence de consentement

Pour qu'il y ait viol, la victime ne doit pas avoir consenti à passer à l'acte sexuel c'est-à-dire qu'elle doit donc s'être préalablement opposée à la demande d'intromission sexuelle.

Encore, l'auteur des faits doit la placer dans des conditions permettant d'opérer librement un choix et de décider souverainement. Ainsi, s'il est établi que l'acte de pénétration sexuelle a été accompli sans violence, ni contrainte, ni menace, ni surprise, la conclusion serait que la victime avait consenti librement... De la sorte, l'infraction de viol ne pourra être retenue.

A contrario, s'il s'est avéré que l'agent a usé de certains moyens ou circonstances, n'accordant aucune possibilité à la victime de prendre librement sa décision, l'acte matériel de pénétration sexuelle commis dans ces conditions sera constitutif de viol. Peu importe que la victime se livre habituellement à la prostitution, à la débauche ou à n'importe quelle autre activité sexuelle puisque ces cas sont guidés par son choix et son libre consentement à consommer l'acte sexuel.

2.1.3. Les protagonistes de l'infraction

Le coupable et la victime de l'infraction de viol doivent être des personnes différentes. C'est dire que l'acte de pénétration sexuelle doit être imposé à une autre personne qu'à celle qui le pratique.

Mais, si l'âge des parties, l'état physiologique notamment la virginité d'une personne, l'orientation sexuelle importent peu pour la constitution de l'infraction, il convient de reconnaître que dans certains cas, le sexe de l'auteur et même celui de la victime sont déterminants de l'infraction.

L'analyse des quatre hypothèses de perpétration de l'acte matériel de l'infraction de viol révèle ce qui suit :

- Le viol commis par l'introduction de l'organe sexuel dans celui de la victime, suppose un auteur de sexe masculin et une victime de sexe féminin.

Lorsque cette introduction a été imposée par une femme à un homme, c'est la femme qui s'est fait introduire qui sera auteur intellectuel et l'homme en sera la victime. Remarquons par ailleurs que le législateur insiste sur la non incidence de l'âge tant de l'auteur que de la victime. Ce qui à mon avis, alourdi le texte sans un apport considérable sur le plan strictement pénal.

Car, l'existence de l'infraction ne dépend pas de l'âge des parties qui, dans le cas de viol n'influe que sur la peine applicable au délinquant ayant commis son acte sur une victime mineure.

- En cas de pénétration de l'anus, la bouche ou de tout autre orifice du corps de la victime : l'auteur de l'infraction sera un homme pour l'utilisation de son organe sexuel sur la victime de l'un ou l'autre sexe ; mais, lorsque l'acte de pénétration a été commis à l'aide de toute autre partie du corps ou un objet quelconque, l'auteur peut être aussi bien un homme qu'une femme. Toutefois, il importe de souligner que le viol, comme infraction, connaîtra logiquement quelques difficultés à être établi en cas d'introduction d'un objet quelconque (bâton, stylos, crayon...) dans un autre orifice du corps de la victime que celui sexuel (narine...).

- L'introduction de toute autre partie du corps ou d'un objet quelconque dans le vagin de la victime, admet indifféremment l'auteur de sexe masculin ou féminin alors que la victime devra nécessairement être une femme.

- Pour toute pénétration, même superficielle de son anus, sa bouche, ou tout orifice de son corps, les hypothèses suivantes se présentent :

- En cas de pénétration par l'organe sexuel, l'auteur devra être du sexe masculin, peu importe le sexe de la victime ;

- En cas de pénétration par toute autre partie du corps ou par un objet quelconque, l'auteur peut être aussi bien du sexe masculin que du sexe féminin.

2.2. Les éléments strictement constitutifs

2.2.1. Élément matériel de viol

L'agent pratique l'acte à l'aide de certains moyens contre le consentement de la victime.

1) La pénétration sexuelle

L'analyse de l'article 170 du code pénal ordinaire permet de dire que le législateur congolais a incriminé tout acte de pénétration sexuelle. Il a étendu sensiblement le concept de viol de manière à ce qu'aucun acte de pénétration sexuelle ne soit exclu du champ d'application de la loi pénale.

Tantôt, la loi sanctionne tout acte d'intromission, de conjonction ou d'introduction sexuelle, qui peut consister en la consommation des rapports sexuels normaux se caractérisant par l'introduction, soit de l'organe sexuel de l'homme, soit de toute autre partie du corps ou d'un objet quelconque dans la partie génitale de la femme. Tantôt, il punit toute pénétration [sexuelle] de l'anus, la bouche ou de tout orifice du corps de la victime par un organe sexuel ou toute autre partie du corps ou par un objet quelconque.

la notion de pénétration sexuelle renvoie à toute conjonction ou intromission des sexes, tout acte de sodomie, de fellation et même d'introduction d'une partie du corps ou d'un objet quelconque dans le vagin, l'anus, la bouche ou tout autre orifice du corps de la victime, être humain, vivant, autre que l'agent (Manasi N'kusu-Kaleba R, 2016, p. 186)

Il sied de noter que le législateur ne sanctionne pas que les actes totalement consommés. En effet, l'acte matériel de viol sera valablement établi même s'il n'a été que superficiellement accomplis.

Peu importe que la jouissance sexuelle ait lieu ou non obtenue. Il n'est pas non plus exigé qu'il y ait eu émission de substances séminales à l'intérieur des parties génitales de la femme,

ni dans l'anus, ni dans la bouche ou même dans n'importe quel autre orifice du corps de la victime.

Mais le simple contact caractérisé par la caresse sexuelle ne suffit pas. Il peut être réprimé soit comme tentative de viol soit comme atteinte à la pudeur. Alors que la pénétration sexuelle, quoique superficielle, suffit à consommer le viol.

Pour qu'il y ait tentative de viol, le coupable doit avoir accompli des actes démonstratifs de son intention d'arriver à la pénétration sexuelle. Par exemple, lorsque l'auteur, dans l'intention de commettre un viol, aura mis à nu son membre viril et essayé de le rapprocher des parties génitales de la victime non consentante. A fortiori, doit-il en être ainsi du fait d'avoir saisi la victime (à ce jour mineur car âgée de seize ans accompagnée de son enfant de cinq ans) et essayé de lui imposer la conjonction sexuelle, acte qui a manqué son effet par l'arrivée d'une tierce personne.

Constitue également une tentative de viol le fait, pour un agent qui tente d'imposer des relations sexuelles à une fille, d'entraîner la victime dans un lieu écarté notamment en brousse, de la coucher par terre et de la déshabiller ou la contraindre à se déshabiller et à le coucher par terre.

L'auteur démontre que « le fait d'introduire le doigt dans les organes génitaux d'une femme est également constitutif de l'infraction de viol » (Wane Bameme B, 2019, p.246)

La pénétration sexuelle doit se caractériser par une pénétration par le sexe ou dans le sexe d'autrui. Il doit y avoir un rapport avec l'organe sexuel, soit de l'auteur, soit encore celui de la victime. Ainsi, le fait pour une personne d'introduire, même avec violence, menace, surprise ou contrainte, un bâton ou un crayon dans la narine (orifice du corps) de la victime ne constitue pas le viol. « Une telle violence serait difficilement constitutive d'une atteinte sexuelle quand bien même l'hypothèse où les protagonistes seraient de sexes opposés » (Wane Bameme B, 2019, p.239).

2) Les moyens ou circonstances utilisés par l'agent

Étant donné que le viol suppose l'absence de consentement de la victime, il est exigé que l'auteur ait utilisé certains moyens ou circonstances la contraignant à passer à l'acte. Il peut arriver dans ce cas que la victime exprime son consentement alors même qu'elle s'oppose intérieurement à l'acte de pénétration sexuelle. À cet effet, il revient au juge saisi des faits de rechercher le rapprochement entre le consentement réel et apparent, étant entendu que tout consentement oral n'est pas forcément valide si le consentement moral n'est pas lui, réel.

L'agent doit avoir utilisé l'un ou l'autre moyen parmi ceux-ci : les violences ou menaces graves, la contrainte, la surprise et la pression psychologique.

Quant aux circonstances, la loi prévoit : l'environnement coercitif et l'abus d'une personne.

Par ailleurs, la loi assimile à l'absence du consentement le seul fait du rapprochement charnel des sexes commis sur une personne âgée de moins de dix-huit ans.

De ces moyens et circonstances qui précèdent, il semble que le consentement et le libre-arbitre de la victime devront être évalués suivant les circonstances.

2.2.2. Élément moral

Cette intention paraît difficilement séparable des moyens et circonstances que doit utiliser l'agent. Le seul fait d'exercer par exemple la violence ou d'user des menaces graves, ou de surprise, suffit à faire présumer l'intention coupable de l'agent.

À défaut de cet élément, il n'y a pas de viol. C'est ainsi que l'infraction disparaît si l'agent a agi sans connaissance, croyant par exemple que la résistance opposée par la victime n'avait aucun caractère sérieux et n'excluait pas, en réalité son consentement. Aussi, admet-on, que

le médecin qui introduirait les doigts dans les parties génitales mais également dans la voie anale d'une patiente en vue de lui donner des soins, ne tomberait pas sous le coup de la loi.

La résistance de la victime est suffisamment établie lorsqu'elle en meurt et dont le cadavre saigne au nez.

L'absence de consentement résulte enfin de l'âge de la victime. C'est ainsi que l'alinéa 3 de l'article 170 du code pénal combiné avec l'alinéa 2 de l'article 167 du même texte tel que modifié à ce jour par la loi n°06/018 du 20 juillet 2006, réputent, viol à l'aide de violences, le seul fait du rapprochement charnel des sexes commis sur une personne âgée de moins de dix-huit ans (B. Wane Bameme, 2019, p. 256).

Sans éliminer ses dispositions du code pénal, la loi n°09/001 du 10 Janvier 2009 portant protection de l'enfant, qui organise un régime qui est spécifique dispose à son article 61 :

« Sans préjudice des dispositions du code pénal, l'enfant est protégé contre toutes formes d'exploitation et de violences sexuelles.

Sont interdit notamment :

1. L'incitation, l'encouragement ou la contrainte d'un enfant à s'engager dans une activité sexuelle ;
2. L'utilisation, le regroupement ou l'offre d'un enfant à des fins de pédophilie ;
3. La diffusion de films pornographique à l'intention des enfants ;
4. L'exposition d'un enfant à des chansons et spectacles obscènes »

Dès le moment où la victime est âgée de moins de dix-huit ans, l'infraction existe peu importe le consentement et le lien de parenté qui unit l'agent à la victime et peu importe également la provocation de la victime.

3. Le régime répressif

Il convient de noter qu'en matière d'infractions relatives aux atteintes à la liberté sexuelle, le législateur congolais proscrit le paiement de l'amende transactionnelle prévue à l'article 9 du décret du 06 aout 1959 portant Code de procédure pénale.

En droit congolais, l'article 9 bis du Décret du 06/08/1959 portant code de procédure pénale, tel que modifié et complété par la loi no15/024 du 31/12/2015 en ces termes : « L'amende transactionnelle prévue à l'article 9 ci-dessus ne s'applique pas aux violences sexuelles, au crime de génocide, au crime contre l'humanité et aux crimes de guerre ».

Le viol est prévu par l'article 170 du code pénal et est puni d'une servitude pénale de cinq à vingt ans et d'une amende ne pouvant être inférieure a cent mille francs congolais constants.

S'agissant du viol sur mineur, la loi portant protection de l'enfant prévoit une peine de sept à vingt ans de servitude pénale principale et d'une amende de 800.000 à un million de francs congolais.

Certaines circonstances tiennent aux conséquences du viol commis, d'autres se rapportent à la qualité aussi bien de l'auteur que de la victime de l'infraction ainsi qu'aux circonstances de perpétration.

L'infraction en exploitation peut se commettre avec des circonstances aggravantes tenant aux conséquences de l'acte :

Il peut s'agir ici de la mort de la victime mais aussi de l'altération grave de sa santé.

La mort de la victime, si le viol a causé la mort de la personne sur laquelle il a été commis, l'agent sera puni d'une servitude pénale à perpétuité.

Selon B. Wané Bameme , il est de jurisprudence ancienne, celui qui tuait pour briser la résistance de la victime de moins de seize ans durant le coït ou pour s'assurer l'impunité (2019, p.289).

Il s'agit à l'évidence de la situation dans laquelle la mort résulte des faits matériels de viol sans avoir été recherchée par l'agent. Au cas contraire (si cela était voulu par l'agent), on retiendrait le meurtre ou l'assassinat lorsqu'il y a eu préméditation. Sera également puni conformément à l'article 171, l'auteur de la tentative de viol ayant causé la mort de la victime.

Circonstances aggravantes tenant de la qualité de l'auteur. A ce stade, nous pouvons citer sans traiter en profondeur :

- Les ascendants ou les descendants de la victime du viol
- Ceux qui ont une autorité sur la victime
- Ses enseignants ou ses serviteurs à gages
- Agents publics, ministres de culte, personnel médical, etc.

Le droit belge et française retiennent, l'aggravation de la sanction pénale du viol intervient lorsqu'il est commis sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une infirmité, à une maladie, à une défiance physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de l'auteur des faits (Ngoto Ngoie G, 2018, p.320).

En droit congolais, de notre législation pénale, l'on retrouve trois hypothèses : la vulnérabilité due à l'âge de la victime, à une infirmité caractérisée par « le handicap de la victime mais aussi à une déficience psychique due à l'environnement du crime » (Wane Bameme B, 2019, p.200).

Dans le cadre de la présente étude, nous nous limiterons qu'à parler de la minorité de la victime de viol.

La minorité de la victime de viol : lorsque le viol est commis sur une personne âgée de moins de dix-huit ans, la loi no 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant prévoit en son article 170 que le coupable subisse une servitude pénale sept à vingt ans et une amende de huit cent mille à un million de francs congolais.

Le Lien entre l'agent et le mineur. Il suffit de noter que l'auteur sera passible d'une servitude pénale de quatorze ans à vingt ans et d'une amende de un million six cent mille francs congolais, si ce viol sur mineur est le fait des personnes ayant un lien avec le mineur ; notamment :

- Les ascendants de l'enfant avec l'aide desquels le viol a été commis ;
- Les personnes qui ont une autorité sur l'enfant ;
- Ses enseignants ou ses serviteurs a gage ou les serviteurs des personnes ci-dessus;
- Les agents publics, ministres de culte qui ont abusé de leur position pour le commettre, du personnel médical, para médical ou les assistants sociaux, des tradi-praticiens envers les enfants confiés à leurs soins ; et
- Les gardiens sur les enfants places sous leur surveillance.

4. De l'existence ou non de la responsabilité pénale du mineur face au viol.

En droit congolais, le régime des personnes âgées de moins de dix-huit ans en matière répressive est interpellateur. La doctrine est controversée sur la question et aussi, il y a pour nous l'intérêt de signaler qu'il n'existe pas une doctrine plus acceptée par tous. Il y'a plutôt la prudence d'analyser le cas après l'autre pour asseoir une position.

Il est enseigné d'une part l'absence totale de la responsabilité pénale du mineur en droit positif congolais (1) et d'autre part une responsabilité tempérée ou partielle (2).

4.1. L'absence de la responsabilité pénale

L'une des plus grosses figures de cette école est le professeur Kienge Kienge R. (2017) estime que selon les dispositions de l'article 95 de la loi portant protection de l'enfant, l'enfant âgé de moins de 14 ans bénéficie, en matière pénale, d'une présomption irréfragable d'irresponsabilité.

Il ajoute, en fait, qu'il ne s'agit pas, à proprement parler, de la présomption irréfragable d'irresponsabilité pénale mais plutôt de la présomption irréfragable d'absence de discernement, comme le précise l'article 96. Car, ce sont toutes les personnes, dont l'âge varie entre 1 et moins de 18 ans, qui bénéficient de la présomption irréfragable d'irresponsabilité pénale. Ainsi, le juge ne peut prononcer à leur égard que des mesures de garde, d'éducation et de préservation prévues à l'article 113 de la loi et aucune peine ne peuvent être prononcée contre eux.

La notion de discernement en droit congolais présente un caractère flou et imprécis. C'est dans ce cadre que Joséphine Idzumbuir définit le discernement comme « la capacité d'une personne de comprendre et de vouloir la portée de l'acte incriminé ; c'est-à-dire son caractère illicite ou son omission » (Pierre Akele A, 2009, p.336)

In fine, pour cette école, sur le plan pénal qu'en République Démocratique du Congo, il n'y a pas lieu de parler d'un droit pénal des mineurs ; puisque, selon cette doctrine, les mineurs ne peuvent nullement engager leur responsabilité pénale.

4.2. De la responsabilité pénale tempérée ou partielle du mineur en droit congolais

Pour cette doctrine, dont le tenant est le Professeur Bienvenu Wane Bameme, le mineur est, en droit congolais, partiellement responsable (2019). Une personne de moins de 14 ans est irresponsable pénalement.

Le Prof Wané Bameme B, enseigne que le seuil de la responsabilité commence à 14 ans jusqu'à plus de 18 ans (2019, p.210)

Somme toute, le législateur congolais n'interdit pas que le juge compétent pour juger l'enfant retienne la responsabilité pénale au mineur de 18 ans lorsqu'il a encore au moins 14 ans. Ce qui implique à dire que s'il voulait s'opposer à cette responsabilité, il l'aurait souligné de manière explicite.

Le législateur a consacré les principales causes d'irresponsabilité pénale à travers la loi n°15/022 du 3 décembre modifiant et complétant le code pénal ; le législateur a préféré ne pas l'évoquer en évitant de la reprendre sur la liste des causes d'exonération de la responsabilité pénale portées par les articles 23 bis à 23 quinquies de l'actuel code pénal. Dès lors, la législation congolaise ne s'oppose pas à responsabilité de cette catégorie des personnes, c'est-à-dire les mineurs de 18 ans (Wane Bameme B., 2020, p.234)

A ce sujet, le législateur décide à l'article 2 point 9 de la loi du 10 janvier 2009 qu'on utilise le terme « Enfant en conflit avec la loi » et il préfère le terme « manquement » en lieu et place d'infraction. Le législateur évite à l'enfant de plus de 14 ans tout effet grave que peut comporter certains termes juridiques.

Le législateur met alors un juge spécial à sa disposition pour se déclarer compétent à connaître tout ce qui concerne le mineur de 18 ans, peu importe la nature ou la peine des faits mis à sa charge. Et il charge ce juge d'ordonner un traitement spécial visant notamment l'intérêt supérieur de cet enfant.

La question de la responsabilité du mineur en cas de commission de l'infraction de viol demeure très délicate ; un mineur qui viole un autre sans son consentement est-il pénalement responsable ?

Affirmant la thèse de la reconnaissance de la responsabilité pénale du mineur en droit positif congolais, dans l'hypothèse où il arrive à consommer l'« infraction » de viol dans ses éléments constitutifs se verrait être poursuivie dans la mesure où il y a absence consentement de la part de l'un des mineurs qui subit la pénétration sexuelle.

Quelle serait alors la sanction que pourrait encourir le mineur reconnu coupable ?

le Professeur Wane Bameme B (2020) pense que le mineur coupable d'un viol encourra la peine prévue par la loi portant protection de l'enfant en son article 171 sachant que la loi portant protection de l'enfant n'exclut que deux peines à l'endroit du mineur d'au moins 14 ans. Toutefois le juge devra tenir compte de la situation du mineur selon qu'il soit enfant en situation difficile, exceptionnelle... A cet effet, il scrutera la gravité des faits enfin de prononcer la sanction convenable pour assurer la réinsertion sociale et rééducation du mineur mis en cause.

Nous retenons pour ainsi que le mineur âgé de moins de 14 ans ou plus est responsable pénalement en droit congolais sur la base des articles 95, 96, 170, 171 et 9 al2 de la loi portant protection de l'enfant.

La loi portant protection de l'enfant sort une vision protectionniste avec l'encadrement d'un droit pénal spécifique. Ce dernier est avoué par les dispositions des articles 9 et 95 en gros.

5. Conclusion

Le viol est une difficile articulation du statut du mineur en droit congolais. Entre évolution et réserves continues. Tel est le sujet ayant fait objet de cette réflexion.

Cette contribution s'est fondée sur la problématique de l'analyse du viol qui présente une faiblesse dans la conception de toute intromission d'un objet dans l'orifice d'une personne. Dans cette perspective, introduire un bâton dans la narine constitue une infraction de viol. Pourtant, nous estimons que l'élément moral reste déterminant pour arriver à une telle conclusion. Aux termes du décret du 06 décembre 1950, nous comprenons que toute personne qui accomplit des actes délictueux avant 16 ans ne peut être poursuivi. Seuls les majeurs relèvent du Droit Pénal. Actuellement la majorité est fixée à 18 ans en République Démocratique du Congo. A ce niveau, nous avons eu le mérite de mettre en lumière la controverse doctrinale autour de la question.

Au demeurant, le mineur de 14 ans à moins de 18 ans est responsable pénalement à l'état actuel de la loi portant protection de l'enfant en République Démocratique du Congo, précisément en ses dispositions des articles 9, 95 et 96.

Nous sommes non pas dans un tâtonnement législatif comme il est dit par une certaine doctrine, mais plus à une précision et clarté du législateur congolais qui différencie le mineur selon qu'il est âgé de moins de 14 ans et selon qu'il est âgé de plus de 14 ans à moins de 18 ans (Article 95 de la loi portant protection de l'enfant).

Au début de la loi soit à l'article 9 le législateur congolais, bien qu'ayant opté pour une vision protectionniste à tempérée, précise qu'en termes des sanctions, seules deux sont excluent à l'enfant. L'enfant dont question est à l'article 9 c'est celui qui ne bénéficie de la présomption irréfutable d'irresponsabilité pénale selon l'article 95). En prenant le cas par cas, il est possible d'affirmer que le mineur de 14 ans à moins de 18 ans est en droit congolais responsable pénalement.

6. Bibliographie

Akele Adau P (2009), *Réforme du code pénal congolais*, CEPAS, Kinshasa.

Décret du 06/08/1959 portant code de procédure pénale, tel que modifié et complété par loi n°15/024 du 31/12/2015.

Kasongo Lukoji G (2017), *Essai sur la construction d'un droit pénal des mineurs en R.D. Congo à la lumière du droit comparé, approche lege Lata et Lege feranda*, thèse de doctorat, Aix-Marseille Université.

Kienge-Kienge Intudi R. (2017), *Droit de la protection de l'enfant*, Notes de cours à l'intention des étudiants de troisième graduat - Option Droit privé et judiciaire, inédit.

Loi n°09/001 du 10 janvier 2009 *portant protection de l'enfant*

Loi n°15/022 du 3 décembre modifiant et complétant le décret du 30.01.1940 portant code pénal.

Ngoto Ngoie N (2018), *L'essentiel du droit pénal congolais* PUC, Kinshasa.

Manasi N'kusu-Kaleba R. (2016) *Notes de cours de droit pénal spécial*, Kinshasa

Wane Bameme B (2019) *Cours de droit pénal général*, Kinshasa.

Wane Bameme B (2019), *Cours de droit pénal spécial*, Kinshasa 2020, 357 p.

TECHNIQUES APPLIQUEES

Analyse prédictive de l'excavation à 1190 dans le dimensionnement du puisard de la phase C-D à la mine de Kamfundwa

[Predictive excavation analysis at 1190 in the sizing of the C-D phase sump at the Kamfundwa mine]

NDJUNGU WA NDJUNGU Héritier
MULIKITA KITAMBO Maximilien
TSHIBWABWA KASONGO Obed
MAZONO ZULBAL Eric

Institut Supérieur des Techniques Appliquées de Lubumbashi « I.S.T.A-L 'SHI »/RD Congo

Email : ndjunguwandjunguyav@gmail.com

Résumé

Les travaux d'exploitation minière sous niveau hydrostatique nécessitent toujours un bon système d'exhaure de façon à atteindre le projet final. En effet, les travaux d'exploitation de la phase C-D de la mine à ciel ouvert de KAMFUNDWA sont au niveau 1260 et le projet final va jusqu'au niveau 1210 et vu qu'il y a des eaux qui empêchent un bon déroulement d'exploitation il nous a été demandé de faire un dimensionnement du puisard et de proposer un système d'exhaure dans le but de faire évacuer les eaux afin d'atteindre l'objectif final qui est le niveau 1190.

Etant donné que les études hydrogéologiques sont inexistantes dans cette mine, nous nous appuierons plus sur les précipitations afin de ressortir les pistes et solutions aux problèmes. Dans ce présent travail nous ferons le dimensionnement du puisard en se basant sur les eaux météorites et nous allons prendre dix pourcent des eaux venant des différentes parois de nos gradins qui seront considérées comme des eaux souterraines de façon à faire un bon dimensionnement. Nous ferons aussi le choix de la pompe en se basant sur les différentes pertes de charge de façon à faire évacuer ces eaux hors du champ d'exploitation. Ce travail permettra à la générale des carrières et des mines à poursuivre l'exploitation jusqu'à atteindre le projet final.

Mots-clés : Puisard, Pluviométrie, Hydrologie, Hydrogéologie.

Abstract

Hydrostatic mining work always requires a good mine system to extinguish the final project. Indeed, the operation work of phase C-D of the KAMFUNDWA open pit mine is at level 1260 and the final project goes up to level 1210 and given that there is water that prevents a smooth operation we were asked to make a dimensioning of the sump and to propose a mine system in order to evacuate the water in order to achieve the final objective which is the level 1210.

Since hydrogeological studies are non-existent in this mine, we will rely more on precipitation in order to identify avenues and solutions to problems. In this work we will do the dimensioning of the sump based on meteorite water and we will take ten percent of the water coming from the different walls of our bleachers that will be considered groundwater so as to make a good dimensioning. We will also choose the pump based on the different pressure drops in order to evacuate this water out of the field of operation. This work will allow the Quarrying and Mining General to continue operations until it reaches the final project.

Keywords : Sump, Rainfall, Hydrology, Hydrogeology.

0. Introduction

Toute exploitation minière a pour objectif d'exploiter le plus possible dans le sec pour la tenue des pistes et assurer la portance des engins miniers ainsi que leurs tractions ; stabiliser le talus des gradins en dégonflant la pression interstitielle qui provoque des éboulements. Mais les eaux de surface et les eaux souterraines qu'on rencontre lors de l'exploitation nous empêchent souvent à atteindre l'objectif poursuivi.

Il est à préciser que les travaux d'exploitation de la phase C-D de la mine à ciel ouvert de KAMFUNDWA sont au niveau 1260 ; étant entendu que la mine de Kamfundwa regorge encore des potentialités minérales importantes dont les études de faisabilité ont relevé une bonne rentabilité technique, il serait indispensable de chercher les voies et moyens afin de récupérer les restes du gisement en toute sécurité.

Ce travail a pour objectif de démissionner le puisard afin de permettre à la Gécamines d'extraire les eaux se trouvant dans la phase C-D et de poursuivre avec les excavations des matériaux. Et à chercher à créer une infrastructure d'exhaure primaire de façon à palier l'exhaure secondaire.

1. Méthodologie

Pour arriver au bout de cette recherche, une méthodologie de recueil et d'analyse des données quantitative a été d'application. Il s'agissait d'explorer en détail les études hydrogéologiques du site déjà menées et faire des statistiques sur les précipitations annuelles de treize dernières années du bassin versant de la mine à ciel ouvert de Kamfundwa. Il est à préciser que ce travail a pour champs d'action le fossé de la phase C-D de la mine à ciel ouvert de Kamfundwa et il porte sur la période allant du mois de décembre 2021 au mois d'avril 2022.

1.1. Présentation de la mine à ciel ouvert de Kamfundwa

La mine à ciel ouvert de Kamfundwa, enregistrée sous le permis d'exploitation **n° 465** appartenant à la Gécamines/Groupe Centre, est située à environ 10km au Nord-Ouest des installations du siège de Kambove et à environ 4km au Sud de la mine de Shangolowe, entre 26°34'48'' et 26°36'30'' de longitude Est et entre 10°48'00'' et 10°49'30'' de latitude Sud. Elle s'étend sur une superficie de **1,5km × 0,9km**. La prospection a montré que le gisement a un pendage de **75°** vers le Nord-Est pour la lèvre Nord, la lèvre Sud par contre s'ouvre largement au Sud-ouest pour se redresser à proximité de la surface. Son pendage moyen oscille entre **3°** et **50°** vers le Nord-Est.

1.2. Hydrologie Et Hydrogéologie

La connaissance de l'hydrologie et de l'hydrogéologie du secteur d'exploitation est primordiale pour toute étude d'exhaure. Les afflux non maîtrisés des eaux dans les excavations minières rendent difficile voire même impossible l'exploitation « l'auteur affirme que l'hydrogéologie et l'hydrologie doivent être étudiées minutieusement si on veut songer à un bon système d'exhaure (NDJUNGU, 2016, p14) ». De ce fait, nous allons faire une étude minutieuse concernant l'eau de surface et celle souterraine d'une manière générale et particulièrement pour notre site d'étude.

1.3. Collecte des données et analyse

La générale des carrières et des mines (Gécamines) a mis à notre disposition les 103 mois de treize dernières années de pluie récoltés à l'aide du pluviomètre. Nous avons donc procédé à l'exploitation des données recueillies par la méthode de l'analyse quantitative. Au cours de

cette étude nous avons cherché à connaître les quantités des eaux qui s'évaporent ; celles qui ruissellent et celles qui s'infiltrant. Nous avons également cherché au cours de cette étude à identifier le mois le plus pluvieux parmi tant d'autres.

2. Résultats et discussion

2.1. Hydrologie de Kamfundwa

Dans cette partie de notre article, nous nous sommes intéressés à l'hydrologie de la zone qui contient la mine à ciel ouvert de Kamfundwa, pour ressortir ses paramètres hydrologiques.

Cette étude aura pour but de déterminer les afflux météoriques et envisager un mode de gestion et d'évacuation de ces eaux au niveau de cette mine. Ces études permettront de dimensionner les systèmes d'évacuations, de gestion et de protection contre les venues des eaux météoriques et quelques fois souterraines sur le site d'exploitation.

2.1.1 Paramètres hydrologique

a) Détermination du module pluviométrique

Par analyse statistique des quantités prélevées du site. Nous ressortirons le module pluviométrique moyen. Ce dernier nous permettra d'établir le bilan hydrologique de Kamfundwa et de quantifier, de manière grossière, l'alimentation des aquifères contenus dans ce bassin versant.

Nos statistiques ci-dessous sont basées sur les précipitations annuelles de 13 dernières années du site de Kamfundwa partant de l'année 2010 à 2022 ; de ces statistiques nous avons fait sortir les précipitations moyennes cumulées qui nous ont conduit à faire le module pluviométrique et à déterminer le bilan hydrologique de Kamfundwa.

Ci-dessous les précipitations annuelles cumulées de 13 dernières années du site de Kamfundwa :

Tableau 1 : Pluviométrie moyenne annuelle

Année	Cumul Total annuel	Nombre de mois de pluie
2009 - 2010	1112,5	7
2010 - 2011	1 377	8
2011 - 2012	1 101,5	8
2012 -2013	1 145	9
2013 - 2014	1 298,6	8
2014 - 2015	1 092,75	7
2015- 2016	1 301,5	8
2016 -2017	794,13	9
2017 - 2018	801,5	7
2018 - 2019	1 070	9
2019 -2020	1 047,75	8
2020 -2021	829,4	8
2021 -2022	806,55	7
Valeur totale	13 778,18	103
Moyenne totale	1 059,86	7,92

Source : La générale des carrières et des mines Kambove

Dans le tableau ci-dessous nous présenterons le module pluviométrique du bassin versant de Kamfundwa de tout le mois prisent en considération pour notre étude.

Tableau 2 : Module pluviométrique

Nombre total de mois de pluie	Nombre moyen de mois de pluie	Précipitation totale annuelle	Précipitation annuelle moyenne
103	7,92	13 778,18	1 059,86

Source : Tableau 1

Dans le tableau 2 nous donnons la synthèse de module pluviométrique, en précisant le nombre total de mois de pluie, en calculant aussi le nombre moyens de mois de pluie, en donnant la précipitation totale annuelle et en calculant la précipitation moyenne annuelle.

3.1.2. Bilan hydrologique du bassin versant de Kamfundwa**Tableau 3 : Bilan hydrologique de Kamfundwa**

Evapotranspiration <i>ET_{r.Roche}</i>	Ruissellement	Infiltration efficace
817,73mm/an	211,972mm	90,1118mm

Source : Calcul**b) Hydrogéologie De Kamfundwa**

La connaissance d'une étude hydrogéologique est nécessaire afin d'aborder une étude d'exhaure dans une mine, mais à la mine de Kamfundwa il n'y a aucune étude hydrogéologique faite ; de ce fait nous nous sommes appuyés sur les observations théoriques, nos observations sont partie du tableau ci-dessous afin de ressortir les aquifères et les paramètres hydrogéologiques.

Tableau 4 : Echelle Stratigraphique de Kamfundwa

Brèches ;
CMN : calcaires à minerai noire ;
SD : shales dolomitiques ;
RSC : roches siliceuse cellulaire ;
RSF : roches siliceuse feuilletée ;
SDB : shales dolomitiques de base ;
Dstr : dolomies stratifiées ;
RAT : roches argilo-talqueuses ;
SDS : shales dolomitiques supérieur ;
Calcsh : calcaires schisteux ;
Dol Dip : dolomies de Dipeta ;
RAT grise : roche argilo-talqueuses gris
Ks : formation du Kundelungu supérieur.

Source : Géologie Gécamines**o Les écrans ou brèches**

Les écrans sont constitués des brèches de RAT (Roches Argilo Talqueuses) à l'opposé des écaïlles, cette brèche présente sur le plan hydrogéologique un comportement imperméable même si elle renferme des zones de cassures ou d'altération ; dans ce cas la circulation dans l'aquifère est toujours difficile à prévoir sachant que les argiles gonflent au contact de l'eau et ferment les cassures, ce qui fait d'elle une barrière étanche. D'où dans ce type de formation, on peut retrouver une nappe d'origine fissurale (libre).

○ Les écaïlles

Schématiquement, on dissocie les écaïlles en deux zones distinctes :

- ❖ La zone altérée : les faciès altérés sont perméables par la porosité et par la fissuration et ;
- ❖ La zone dolomitique : les faciès dolomitiques par contre ne sont pas perméables par porosité c'est-à-dire ils ne sont pratiquement pas poreux et la perméabilité est limitée aux fractures et diaclases.

D'après KABULO (1992) les RSC sont plus aquifères que les autres formations, dans les zones altérées on peut y rencontrer aussi le plus grand potentiel d'eau et particulièrement dans les CMN et les SD où la porosité utile globale est de l'ordre de 10 à 20% des aquifères (MEMO EMI/Gécamines PRD/EMI).

2.2. Dimensionnement du puisard

2.2.1. Détermination du débit pluviométrique mensuel

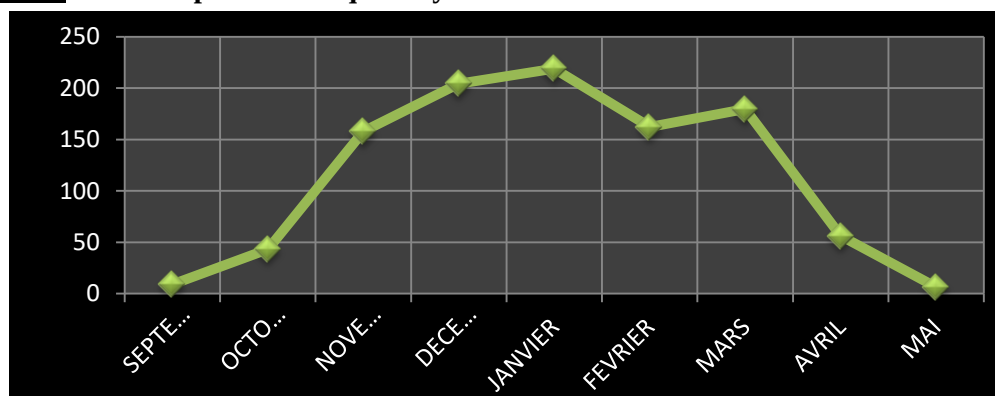
En se référant au tableau 2 ; nous calculerons la moyenne mensuelle des hauteurs pluviométriques afin de ressortir le mois le plus alimenté à partir duquel on va déterminer le débit mensuel.

Tableau 5 : Précipitation moyenne mensuelle

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
9,07	45,36	158	204,31	219,03	162,25	179,72	56,22	6,61

Source : Nous-mêmes

Figure 1. Hauteur pluviométrique moyenne mensuelle



Source : Nous-mêmes

Le résultat obtenu dans le tableau ci-dessus, nous montre à suffisance que le mois de janvier est le plus alimenté des autres mois avec 219,03mm. Nous supposons que Kamfundwa reçoit pratiquement 100% des eaux qui tombent. Ceci étant la formule ci-dessous sera utilisée :
Quantité mensuelle = 1x superficies du bassin de la mine x moyenne de pluie mensuelle

- La superficie du bassin versant est de 81 6400 m².
- La pluviométrie moyenne mensuelle du mois le plus pluvieux est de 219,03mm

$$\text{Quantité mensuelle} = \frac{100}{100} \times 816400 \times 219,03 \cdot 10^{-3} = 178\,816,09 \text{ m}^3$$

➤ Débit journalier de la pluviométrie

Connaissant le débit mensuel (Q_m) et le nombre de jours de précipitation du mois de janvier (N), qui est la moyenne arithmétique de ce mois en question pendant 13 ans, le débit journalier se déduit de la manière suivante :

$$Q_j = \frac{Q_m}{N} \text{ m}^3/\text{jr} \leftrightarrow Q_j = \frac{178947,51}{19,53} = 9155,96 \text{ m}^3/\text{jr}$$

Tableau 6 : Débit pluviométrique dans la mine de Kamfundwa

Nombre de jour pluvieux	Débit journalier
19,53	$9155,69m^3/jr$

Source : Calcul du débit journalier

- **Dimensionnement du puisard**

Dans cette étude pour le dimensionnement nous allons nous baser sur les eaux des pluies et dix pourcent des eaux souterraines (les eaux venant des différentes parois de la mine); connaissant la quantité d'eau que la fosse peut recevoir journalièrement, mensuellement, et annuellement obtenu en considérant le mois le plus alimenté, en additionnant dix pourcent de ces eaux et aussi en considérant deux heures par jour de non fonctionnement du système de pompage, nous allons déterminer la capacité de contenance journalière du puisard par la relation suivante :

$$C_{pj} = Q_j \times \frac{2}{24} = 839.27m^3$$

En tenant compte des engins disponible à Kamfundwa, la profondeur (H) du puisard sera limitée à 10m, ainsi donc nous déterminons la superficie du puisard par la formule suivante :

$$Sp = \frac{C_{pj}}{H} m^2 = \frac{839.27}{10} = 84 m^2$$

- **Dimensionnement du circuit d'exhaure**

Nous allons considérer la moyenne des vitesses de la circulation de l'eau qui est de 1,85 m/s

Le débit nécessaire pour l'évacuation des eaux du puisard sera :

$$Q_p = C_{pj} \times \frac{1}{20} m^3/h = 839.27 \times \frac{1}{20} = 41.96 m^3/h$$

Afin de tenir compte des fuites du circuit d'exhaure secondaire, le débit d'exhaure sera augmenté de 10% par rapport au débit évalué ci-haut. Le débit d'exhaure sera donc :

$$Q = Q_p \cdot (1 + 0,1) = 41.96 \times (1 + 0,1) = 46.16 m^3/h$$

2.2.2. Choix de la pompe à installer

Selon les caractéristiques de l'installation du puisard (exhaure secondaire) hauteurs manométriques en fonction du débit mis en évidence, nous avons porté notre choix sur la pompe SP 160-4-AA, en superposant la courbe caractéristique de l'installation et celle proposée par le constructeur.

2.3. Puits filtrant

Cette partie se consacrera essentiellement au rabattement de la surface piézométrique des nappes aquifères de Kamfundwa. L'objectif est d'assécher le champ minier en y concevant des infrastructures d'exhaure qui devront aider à la gestion des eaux dans le but de soulager l'exhaure secondaire.

2.3.1. Estimation des débits de travail

Etant donné qu'il n'y a aucune étude hydrogéologique faite dans la mine à ciel ouvert de Kamfundwa, nous avons procéder par des estimations logiques afin de palier l'exhaure secondaire même par un puits filtrant. Vu la configuration de la fosse de Kamfundwa, nous estimons qu'avec 500m comme rayon d'action, nous allons faire un bon rabattement ; la perméabilité moyenne de l'ensemble des formations aquifères du gisement est de $4,45 \cdot 10^{-6}$ m/s.

A partir de la formule empirique de Sichardt : $R = 3000 (h - Z_0)\sqrt{K}$; nous allons déterminer le niveau que nous voulons rabattre qui est $[H - Z_0]$.

Avec : R : le rayon d'action ; $[H - Z_0]$: le niveau rabattu ; K : la perméabilité.

$$\begin{aligned} R &= 3000 (h - Z_0)\sqrt{K} \\ 500 &= 3000[H - Z_0] \cdot \sqrt{4,45 \cdot 10^{-6}} = \\ [H - Z_0] &= 78m \end{aligned}$$

« L'auteur affirme que lorsqu'on estime notre rayon d'action est supérieur a 195 mètres il faut appliquer un système de puits filtrants (KIKANGE, 2012, p86-88) ». Comme annoncé si avant notre rayon d'action est estimé à 500 mètres donc nous devons utiliser un système des puits filtrants ; nous allons déterminer le débit de pompage dans le cas de plusieurs puits placé sur une circonférence de rayon δ , par la relation ci-dessous :

$$Q_p = \frac{H^2 - h_m^2}{2,3 \log\left(\frac{R}{\delta}\right)} \times \pi \cdot K$$

Avec H : la hauteur du puits de l'aspiration jusqu'au niveau hydrostatique ; h_m : est la hauteur entre l'aspiration et le rabattement escompte ; R : le rayon d'action ; K : la perméabilité ; Z_0 : le niveau de l'eau dans le puits ; δ : le rayon de la circonférence former par les puits filtrants identique.

$$Q_p = \frac{100^2 - 30^2}{2,3 \log\left(\frac{500}{150}\right)} \times 3,14 \times 4,5 \cdot 10^{-6} = 0,106 \text{ m}^3/\text{s} = 384,91 \text{ m}^3/\text{h}$$

Le diamètre prévu des puits filtrants est de 20 pouces qui correspond à un rayon de 10 pouces soit 0,254 m. On peut évaluer le débit critique par puits en utilisant la relation suivante :

$$\begin{aligned} Q_c &= 2\pi \cdot r_0 \cdot Z_0 \cdot \frac{\sqrt{K}}{1,5} (\text{m}^3/\text{h}) \\ Q_c &= 2 \times 3,14 \times 0,254 \times 22 \times \frac{\sqrt{4,45 \cdot 10^{-6}}}{1,5} = 0,049 \text{ m}^3/\text{s} = 178,66 \text{ m}^3/\text{h} \end{aligned}$$

Pour le bon fonctionnement de nos ouvrages, nous installerons des pompes avec un débit qui vaut 75% du débit critique par puits ; soit environ $134 \text{ m}^3/\text{h}$. Ainsi Le nombre des puits à forer se calcule par la formule suivante :

$$N = \frac{Q_p}{Q_c} = \frac{384,91}{134} = 2,92 \approx 3 \text{ puits}$$

2.3.2. Choix de la pompe à installer

Pour ce qui concerne nos puits filtrants (exhaure primaire), après analyse des caractéristiques de l'installation hauteurs manométriques en fonction du débit mis en évidence, nous avons porté notre choix sur la pompe GUNDFOS du type SP 215-6-A, en superposant la courbe caractéristique de l'installation et celle du constructeur.

3. Conclusion

Les travaux d'exploitation de la phase C-D de la mine à ciel ouvert de KAMFUNDWA sont au niveau 1260 m, la mine est confrontée à des venues d'eaux souterraines et météorites. Etant entendu que la mine de Kamfundwa regorge encore des potentialités minérales importantes dont les études de faisabilité ont relevées une bonne rentabilité technique, nous nous sommes lancés dans cette optique pour résoudre le problème en dimensionnant le puisard et aussi à l'assèchement du champ minier en y concevant une infrastructures d'exhaure

primaire qui devra aider à la gestion des eaux dans le but de soulagement d'exhaure secondaire afin de récupérer le 70 m restant du gisement en toute sécurité.

De ce fait, nous avons consacré notre étude à la gestion et à l'évacuation des eaux de ruissèlement, de pluie tombant dans la fosse, les eaux de fuites. En faisant la moyenne de précipitations, nous avons déterminé le débit moyen du mois le plus pluvieux qui est de $178\,816,09\text{m}^3$. La capacité du puisard correspondant à deux heures de non fonctionnement est alors de 839.27m^3 , ce qui conduit à un débit horaire de $46.16\text{ m}^3/\text{h}$. Le puits filtrant aura comme débit 134 m^3 pour le bon fonctionnement des ouvrages.

Pour l'évacuation de ce débit nous avons porté le choix sur les pompes du type SP 160-4-AA ayant un point de fonctionnement à 65 m^3 de débit horaire sur 84m de hauteur manométrique ; ce qui correspond à un rendement de 75% pour l'exhaure secondaire ; et nous avons porté le choix sur la pompe GUNDFOS du type SP 215-6-A ayant un point de fonctionnement à 150 m^3 de débit horaire sur 173 m de hauteur manométrique, par superposition de la courbe caractéristique et celle de la pompe correspondante ; ce qui correspond à un rendement de 75% pour notre puits filtrant.

4. Remerciements

Nous adressons également nos remerciements à madame YAV Ndjungu Bijoux de nous avoir facilité la tâche lors des récoltes de certaines données et aussi au Professeur NGOY BIYUKALEZA Bilez pour l'encadrement.

5. Bibliographie

- Demesmaeker, (1962). La tectonique des gisements cuprifères stratiformes du Katanga : Gisement stratiformes de cuivre en Afrique. 2ème Partie In *Lombard, Nicollini P.* (éd.), Lusaka, pages (pp. 47–115).
- Kampashi, D. (2012). *Complément d'exploitation des mines à ciel ouvert module d'exhaure, I^{er} grade Mines*, Faculté Polytechnique, UNILU, Cours inédit.
- Kamulete Mudianga Nsesu (2009), *Complément d'exploitation des mines à ciel ouvert : Module d'exhaure, I^{er} grade Mines*, Faculté Polytechnique, UNILU, Cours inédit.
- Kikangemwape (2012), Etude d'exhaure de la mine à ciel ouvert KOV dans son projet 1080, Mémoire inédit.
- Lubimbi (2007), *Hydrologie et d'hydrogéologie appliquée, III^{ème} graduat Mines, Faculté Polytechnique*, UNILU, Cours inédit.
- Mutomb, F. (2015), Mine à ciel ouvert partie exhaure, II^{ème} graduat Geomines, ISTA-Lubumbashi, Cours inédit.
- Ndjungu Wa Ndjungu. (2016). *Contribution à l'étude d'exhaure de la mine à ciel ouvert de Kamfundwa dans sa phase b*, Faculté Polytechnique, UNILU, Mémoire inédit.
- Roussel, J. (2021), *Cours de physique, mécanique des fluides*, consulté à l'adresse : https://femto-physique.fr/mecanique_des_fluides/pdf/book_mecaflu.pdf

SANTE

L'utilité quotidienne de la tradipratique de santé au Cameroun

[Daily usage of traditional medicine in Cameroon]

Bruno Bekolo Engoudou¹

Université de Douala/Cameroun

Email : bekoloduov@yahoo.fr

Résumé

La santé et sa préservation ont toujours constitué de réels motifs de réflexion pour les peuples à travers les âges et l'espace si bien que l'histoire des humanités serait largement inexacte sans référence à ces deux notions. Ces dernières, disons-le d'emblée, sont tributaires d'une vision du monde précise et partant, d'une culture. Il apparaît ainsi qu'en tout temps et en tout lieu, l'être humain et les tous les autres êtres ont connu, connaissent toujours les maladies leur opposent des traitements (Jonathan Robert, 2021). La méthode de collecte des données est ancrée dans une approche inductive priorisant l'observation directe ou in situ, la participation observante chère aux anthropologues ou aux ethnologues, les entretiens individuels et les entretiens de groupe, les entretiens formel et informel, l'exploitation des données secondaires prises dans des ouvrages ayant abordés ou traité du sujet. Le cadre théorique qui est le nôtre est basé sur l'épistémologie africaine et sur le paradigme culturo-interprétativiste de Mbonji Edjenguèlè (2005).

Mots-clés : ethnoculture, utilité quotidienne, tradipratique de santé, maladies, cosmogonie, Cameroun

Abstract

Health can be considered as the main aim of ethnic groups across the world in general and in Africa in particular. People think that it is not possible to work, to do anything, to carry out something if one is not in health. In other words, development aims cannot be attempted if people are not healthy. We argue that because more than 5000 years ago, ancient Egyptians ruled the whole world in harmony, in peace with lot of wisdom (Cheikh Anta Diop, 1980). It means that ancient Africans were in health because they had ethnomedicines which were very powerfull. Their ethnosciences allow them to fight again many diseases they faced to. Nowadays, we think that African people of Cameroon have many ethnomedicines which help them to live healthy every days. Our approach was inductive because we use interview, direct observation, life stories, participant observation and group discussion in order to collect datas. Our theoretical frame was based on African epistemology and African ethnoscience which reveal cultural endosemic, local point of view, local explanations (Mbonji Edjenguèlè, 2005). Results show that many ethnic groups are linked to their values, their medicine every day and they use it for their health problem of daily life.

Keywords: ethnoculture, daily use, traditional medicine, sickness, cosmogony, Cameroon

0. Introduction

La santé constitue une question importante pour tous les peuples en général et pour les peuples vivant sur le continent africain en particulier. C'est la raison pour laquelle ils se sont constitués un ordre de traitement des pathologies générales et des pathologies dites spécifiques, des pathologies ethniques propres à leur environnement ou à leurs contextes (Mbonji Edjenguèlè, 2009). Il semble que tous les peuples de la terre ne souffrent pas des mêmes pathologies et les épidémiologies de chacune d'elle varie en fonction des écosystèmes et des sociocultures. Le présent travail vient mettre en exergue l'ancrage pratique des

¹ Ethnologue/anthropologue, Enseignant-chercheur, Département d'Anthropologie, F.L.S.H./

ethnomédecines de quelques peuples vivant sur le continent africain. Il s'agit des Yoruba, des Ibo lesquels ont une nosologie et une étiologie bien élaborées, dignes d'être enseignée dans des écoles de médecine de leur pays et dans le reste du continent africain. Il apparaît, au travers des exemples Yoruba du Nigéria, Beti-Bulu-Fang, Elog-Mpoo, Duala, Baka, Basa'a du Cameroun, etc. que les africains n'ont pas attendu que le savoir thérapeutique leur vienne de l'occident ou de la Chine pour commencer à se faire soigner (Engelbert Fouda Etoundi, 2012). La médecine a commencé au moment où le tout premier homme ayant vécu sur ce continent a fait sa première expérience de la maladie. La diversité des ethnomédecines qui fleurissent sur le continent atteste que ce premier homme a eu raison de la première maladie dont il a souffert (Dika Akwa Nya Bonembela, 1980).

1. Les représentations de la santé et de la maladie chez les camerounais

La conception camerounaise de la santé et de la maladie puise largement dans l'épistémologie africaine. Elle se veut anthropo-socio-cosmo-biologique au sens Mbonji Edjenguèlè (ibid). En effet, l'interprétation que les africains donnent de la santé et de la maladie intègre toujours ces quatre dimensions.

Elle se veut anthropique parce qu'étant basée sur l'homme non pas pris individuellement, mais pris comme fruit d'un moulage culturel, fruit d'un apprentissage culturel où la maladie et la santé sont une construction culturelle, des faits de culture. La symptomatologie, l'incubation, la thérapeutique, la convalescence, la guérison sont par conséquent culturelles. Elle situe l'homme dans son univers et le rattache toujours à sa vision du monde.

Elle aussi sociale parce qu'une maladie n'est pas limitée ou du moins n'affecte pas un seul individu. Nous avons ce que la sociologie appelle les déterminants sociaux de la santé et de la maladie. Les indicateurs de l'état de santé d'une population sont déterminants et significatifs dans l'orientation de la politique publique en matière de santé. La maladie n'affecte pas un seul individu, mais elle affecte toute une famille, toute une ville et partant tout un pays.

La santé et la maladie sont également cosmiques parce que l'analyse des cosmogonies africaines révèle que les êtres humains sont intrinsèquement liés au multivers qui les entoure. Celui qui a une conduite qui honore ses ascendants et ses ancêtres, jouira d'une santé forte et stable avec les siens. En revanche, celui qui passe outre les principes cardinaux de la vie en communauté, connaîtra la maladie, ainsi que ses descendants. Cette conception négro-africaine de la santé et de la maladie est à l'aune des types de maladies que l'on rencontre dans nos communautés. Nous convoquerons la typologie que les Yoruba du Nigéria donnent aux pathologies pour les distinguer.

Les Yoruba du Nigéria distinguent Ayé qui est une substance palpable de la création et orun qui se veut une entité invisible génératrice du Bien et Mal. Leur panthéon est dirigé par le Dieu Oludumare qui est le créateur de toute chose. En dessous de lui se trouvent les dieux bons '*Good gods*' et les dieux mauvais '*Evil gods*'; chacun de d'eux peut faire du bien et du mal. C'est dire que chacune de ces proto-divinités peut dispenser la santé et la maladie à qui il veut. Mbonji Edjenguèlè (op cit : 69) continue en précisant :

« S'agissant de santé et de maladie, les Yoruba ont ainsi spécialisé leurs orisha, dieux, en fonction de leur nosologie qui compte 201 maladies et leur conception de la médecine. Par exemple, l'orisha Sanponna dispense et guérit les maladies sexuellement transmissibles, la malaria, la fièvre, le cancer de la peau, les brûlures... Egbé est à l'origine des maladies infantiles et aide à les guérir. Ogun provoque les accidents et les blessures par fer et préside à leur résorption, Orunmila donne de l'efficacité aux plantes médicinales et Ifa, maître de la divination, du passé, du présent et du futur, est également le saint patron des mystes, etc. »

Il ne faut pas croire que les Yoruba ne connaissent pas les bactéries, les microbes et les virus. Ils les connaissent bien. D'ailleurs, nous les retrouvons dans la typologie suivante, dressée par les soins de Mbonji Edjenguèlè (Ibid) :

« En définitive, les textes Yoruba étudiés par de nombreux chercheurs font état de plus de 200 maladies dont un certain nombre relèveraient des virus et des bactéries, lors même qu'elles entretiennent une quelconque relation avec la création du monde, comme le suggère la classification ci-après :

*Les maladies dues aux Orisha,
Les maladies dues aux Ajogun,
Les maladies dues aux ancêtres,
Les maladies dues aux sorciers,
Les maladies dues aux bactéries. »*

1.1. La richesse du patrimoine thérapeutique africain

L'Afrique regorge une diversité d'essences végétales thérapeutiques qui peuvent résorber les problèmes de maladie de ses habitants. Les principes actifs de ces espèces végétales sont multiples. Il faut simplement les étudier pour identifier les pathologies qu'elles soigneraient. Tout cela consolide le patrimoine culturel matériel et immatériel relatif à ce continent.

1.2. L'Egypte ancienne ou le fleuron des ethnomédecines de Kama (Afrique)

L'on ne peut étudier les offres de soins en Afrique subsaharienne sans faire référence à l'Egypte ancienne où l'on découvrirait que cette partie du continent fut l'épicentre et le moteur de la civilisation du monde entier. Que ce soit au sud, que ce soit au nord, que ce soit à l'est, que ce soit à l'ouest de ce continent, l'Egypte ancienne était le point de mire du monde d'antan dans tous les domaines en général et dans celui de la médecine en particulier (Elikia M'bokolo, 2005). Cette dernière était basée sur la vision du monde selon le panthéon égyptien. En effet, les anciens égyptiens considéraient la survenue de la maladie comme un échec dans l'équilibre entre les lois de la vie, l'équilibre entre les forces du monde physique et celui du monde métaphysique, entre le monde visible et le monde invisible.

Selon eux, l'on trainait dans sa vie physique, les conséquences des actes posés dans la vie antérieure suivent le concerné dans ses vies futures sur la base de la Mâat. Cette dernière se veut la loi de la « vérité-justice » considérée comme le socle de toute action de l'homme en Afrique. Cette conception de la vie, de la santé, de la maladie et de la mort avait un impact sur le jugement de la personne concernée devant le tribunal d'Osiris. La pesée des cœurs considérée comme la principale tâche de ce tribunal devait montrer que tous les survivants à la mort physique avaient mené une existence juste. La santé ou la maladie étaient donc la résultante soit des bonnes actions soit des mauvaises actions commises de leur vivant sur terre. Il est des pathologies en Afrique subsaharienne dont les représentations montrent qu'elles sont causées par le karma de la victime, par les actes qu'elle a posés dans sa vie antérieure. Il faut aussi reconnaître que les anciens égyptiens connaissaient les maladies bactériennes, les virus, les microbes, etc. Une incursion dans l'Egypte antique va nous montrer que ce pays avait développé les recherches dans tous les domaines d'activités. L'on y faisait des recherches spécialisées dans le domaine de la technologie, dans les sciences biomédicales, dans la cryptomédecine, dans l'astronomie, dans les mathématiques, dans la chimie, dans la physique, etc.

1.3. Une Egypte ancienne au cœur des savoirs thérapeutiques antiques

L'héritage thérapeutique du continent africain ne saurait être dissocié de la cosmovision des peuples qui y vivent et plus spécifiquement de l'Egypte ancienne. En effet, nous apprenons que les anciens égyptiens avaient un art de soigner aux multiples visages afin de traiter les pathologies d'origine diverse. Ajouté à la luxuriance de leur civilisation, bien des peuples venaient de divers horizons de la planète terre pour apprendre à soigner ou pour s'y faire soigner. Ce pays a dès lors perfectionné son savoir-faire thérapeutique au point de l'importer au reste du monde pendant des millénaires. Du traitement des pathologies biologiques à celui des maladies mystiques en passant par l'art divinatoire, les hiéroglyphes laissent supposer que les anciens égyptiens ont fait œuvre scientifique. Mouhamadou Nissiré Sarr (2006 : 62) affirme à ce sujet : « Hérodote, qui visita l'Egypte, parle de médecins pour les yeux, de

médecins pour les oreilles, de médecins pour les maux de tête, de médecins pour les maux de dents, de médecins pour les maux de ventre, de médecin pour les maladies internes ».

Il apparaît dès lors que nos anciens égyptiens avaient su spécialiser leur médecine à telle enseigne qu'il ne serait pas exagéré de notre part si nous disions qu'elle n'a rien à envier à sa consœur la biomédecine, qui d'ailleurs est sa fille. Mbonji Edjenguèlè (2009 : 20) déclare à cet effet : « *A côté des voyantes professionnelles, des prophètes et autres devins, la médecine égyptienne avait réussi à former et à distinguer les généralistes, les oculistes, les dentistes, les vétérinaires, des gynécologues et des chirurgiens.* » Nous nous situons là à cinq (05) mille ans av. Jésus-Christ. C'est dire que les ancêtres des égyptiens actuels étaient avertis dans les arts de soigner. Albert Slossman (1980), nous révèle que bien des items culturels des anciens égyptiens se trouvent à Tiernérine, dans l'une des bibliothèques du Vatican. Au nombre de ces objets, se trouvent des papyrus jamais ouverts soustraits lors de la bataille d'Alexandrie et qui contiendraient des formules de traitements des maladies spécifiques propres aux africains et à leurs descendants. Allant dans le même sens, Mbonji Edjenguèlè (op.cit.) affirme plus en avant dans son ouvrage que bien des objets culturels et rituels du Ngondo des Sawa-Duala ont été emportés par les colons et se retrouvent aujourd'hui au musée du Louvre en France et au musée de Hambourg en Allemagne. Tous ces objets, aux dires des traditionnistes Basa'a, Bakoko et Duala rencontrés par nos soins, ont des vertus thérapeutiques et protectrices séculaires (Eric de Rosny, 1990).

Nous avons encore en mémoire l'épisode de la statuette Afoh-ahkom, statuette d'origine camerounaise ayant été subtilisée dans l'une des chefferies de la région du Nord-ouest et emporté dans le musée d'une prestigieuse université américaine pour y être exposée. Afoh-ahkom se mit dès lors à semer le désordre au sein dudit musée, renversant tout à l'entour pour signifier son mécontentement de se retrouver en terre étrangère, loin des siens. Le personnel de sécurité crut en premier lieu aux attaques répétées des bandits. Ce sont plutôt les caméras de surveillance qui vinrent montrer ce que la statuette Afoh-ahkom avait l'habitude de faire comme désordre la nuit tombée. Afoh-ahkom a donc été ramené au Cameroun sous haute escorte avec en prime une grande fête organisée par le peuple Mankon pour célébrer son retour sur ses terres. Afoh-ahkom a la faculté de bénir les fils et les filles issus de ses terres.

Nous disions plus haut que la saisie de la médecine égyptienne d'antan ne saurait être possible sans recours à leur cosmogonie mieux à leur mythe étiologique ou mythe créateur, lequel nous met en présence d'un conflit entre les divinités tutélaires de leur panthéon. Il s'agit de l'affrontement entre Osiris et Seth. De cet affrontement, nous apprenons que la genèse de l'humanité est tributaire de la rivalité Osiris/Seth, le premier symbolisant les forces du Bien tandis que le second représente les forces du Mal. La santé serait la résultante d'une vie irréprochable passée sous le signe du Dieu Osiris et la maladie, le résultat d'une vie emprunte d'irrespect de la loi. Les ethnomédecines déployées par les anciens égyptiens tiennent donc compte de cette vision du monde où le bien et le mal participent de l'équilibre sociétal. En plus, une vie menée sous le signe de la vérité-justice donnant la Mâat est garante d'une santé sans nuage. Cette approche est encore partagée par nos contemporains en termes de thérapeutiques.

2. Les caractéristiques de la médecine africaine

Les principales dimensions de la médecine africaines se situent au niveau de son caractère pratique, empirique et pharmacologique. Aussi, est-elle ordinaire, concrète et tous ceux qui voudraient l'apprendre peuvent le faire par le biais de l'expérimentation, de l'observation et de l'initiation (Arthur Kleinman et Byron Good, 1985).

2.1. Une médecine proximale, empirique et pharmacologique

L'environnement naturel dans lequel vivent les peuples africains qu'ils soient au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest de l'Afrique, leur a pourvu en essences végétales thérapeutiques aux vertus multiples dont le savoir se transmet de génération en génération (Chastanet : 1998). Des auteurs comme Marc Augé, Françoise Héritier, Nicole Sindzyngre, François Laplantine, Marcel Griaule, Claudine Herzlich et Elikia M'Bokolo (1983) le démontrent à suffisance dans leur ouvrage collectif en affirmant que l'Afrique est le grenier des espèces végétales thérapeutiques et chaque arbre, quel qu'il soit, a des propriétés médicales. Chez les Tonga et les Bana de l'Ouest du Cameroun nous dit Léon Kamga (2018), un adage laisse entendre : « *Une feuille a toujours deux faces : celle qui soigne et nourrit d'une part et d'autre part, celle qui tue.* »

Pour revenir aux nosologies dans l'Égypte ancienne, elles étaient affectées à l'action des microbes et des bactéries. Les anciens égyptiens tout comme l'homme moderne aujourd'hui, attribuaient aussi la cause des pathologies à l'action néfaste des micro-organismes que nous appelons microbes et virus de nos jours. Aussi, prenaient-ils des mesures pour éviter les infections bactériennes et microbiennes. Les remèdes à ces infections tiraient l'essentiel de leurs sources dans la nature et la végétation. Cette habitude a été transmise aux générations descendantes si bien que chaque négro-africain et beaucoup plus celui qui vit dans nos villages, a une connaissance empirique et pratique des herbes et de leur utilité thérapeutique. Le potager de la grand-mère qui se trouve toujours derrière la case, est là pour les affections du quotidien. On y trouve du piment que l'on appelle dans la région du Centre, du Littoral et de l'Est Cameroun, le « *ndoong* », la reine des herbes, le « *masseup* » très prisé pour ses vertus antiseptiques, le « *ndolè* » utilisé pour les douleurs abdominales, « *l'ékouk* » et « *l'ébam* » des ewondo étant des écorces qui soignent le paludisme. Il faudrait également préciser que toutes ces espèces végétales ont un versant mystique aidant à traiter des maladies mystiques.

En clair, elles ont une utilité pharmacologique et une utilité mystique. L'on comprend dès lors que l'environnement dans lequel vivent les africains est en lui-même un vivier en termes d'espèces floristiques jouant le rôle d'antibiotiques. Chaque groupe humain négro-africain possède une herbe lui servant d'antibiotique dans son environnement. Depuis le départ des terres de Kama central où les tous premiers êtres humains ont vécu, les anciens négro-africains étaient arrivés sur les terres égyptiennes ayant accumulé un savoir considérable immense sur les herbes et leurs vertus médicinales. Ce qui a sans doute largement contribué au rayonnement culturel et médical qu'on leur connaît jusqu'à aujourd'hui (Théophile Obenga, op. cit.). L'on aurait pu s'attendre à ce que même après le déclin de l'Égypte antique, sa civilisation dépérît tout autant. Que non. L'héritage médical mondial lui doit encore beaucoup malgré les efforts soutenus pour effacer ce pan de sa glorieuse histoire.

Quoi qu'il en soit, nos ancêtres africains ont su opposer une résistance farouche aux maladies dont ils souffraient. Ils connaissaient la toux, le paludisme, l'accès palustre, le choléra, la lèpre, la cécité, les fractures osseuses, l'angine, le cancer, la fièvre jaune, l'hépatite, etc. Et pourtant, nous sommes aussi venus au monde et vivons sur les terres qu'ils ont acquises au péril de leurs vies. N'allez pas nous dire que tous ont connu très tôt la biomédecine qui les aurait soignées. Les données recueillies par nos soins révèlent qu'avant, pendant et après la colonisation, les négro-africains se sont toujours soignés avec la tradipratique de santé en général et sa pharmacopée en particulier (Eric de Rosny : 1990).

En conséquence, les ethnomédecines africaines sont la résultante de la culture-nature et de la nature-culture léguées aux filles et fils de ce continent. Lesquels ont appris que la nature est dans la culture et la culture dans la nature et qu'il n'y a pas à proprement parler de distinguo entre la nature et la culture pour les africains. Abouna Paul (2014), pour traduire cet état de choses parlant de culture dans la nature et inversement, nous propose les étapes ci-après de la noéticité (la survivance de la complémentarité) de ces deux notions :

- la pré-culture,
- la culture,
- la post-culture.

L'auteur de ces phases culturelles estime qu'elles sont toutes interdépendantes et s'observent à tous les niveaux d'échelle de la vie des peuples. Nature et culture vont de pair dans les cosmogonies négro-africaines ; tout comme la pharmacopée africaine est intimement liée à notre art de soigner. L'organisation mondiale de la santé reconnaît alors dans son rapport des années 2002-2005 sur la médecine traditionnelle dans le monde : « *Plus de 80% des africains recourent à la médecine traditionnelle pour résoudre leurs problèmes de santé.* »

En plus, étant donné que plus de 80% des négro-africains recourent à la tradipratique de santé plus spécifiquement à sa pharmacopée pour résoudre leurs questions de morbidité. Cela laisse supposer qu'elle est efficace. Nos informateurs reconnaissent : « *La médecine des guérisseurs nous aide plus que la médecine de l'hôpital. Elle soigne des maladies que l'hôpital ne voit pas, elle soigne les maladies compliquées que tous les microscopes du monde réunis ne verraient jamais.* » Et parce qu'elle soigne, c'est pour cette raison que l'organisation mondiale de la santé et ses partenaires ministériels de nos pays, lui intimement l'ordre de se moderniser à l'image de la biomédecine, de prendre pour exemple la biomédecine. Ils l'ont donc appelée la médecine traditionnelle améliorée qui a pour mandat de produire des médicaments traditionnels améliorés en abrégé M.T.A., lesquels doivent se présenter sous le modèle des produits pharmaceutiques.

3. Les médicaments traditionnels améliorés à Douala(Cameroun)

L'observation du paysage médical de Douala donne à voir que le secteur de la médecine dite traditionnelle est en pleine mutation et en plein essor. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à suivre les chaînes de télévision et de radios locales où l'on y fait une publicité commerciale d'un tout autre genre de remèdes dits traditionnels.

Les remèdes présentés ici sont embouteillés et conditionnés selon des normes modernes. En lieu place des marmites, des canaris en terre cuite auxquels les guérisseurs d'antan étaient habitués, les néo-tradipraticiens ont emprunté le conditionnement des produits pharmaceutiques. C'est ainsi que les bouteilles, les boîtes des sirops sont récupérées dans des poubelles, curées et rincées pour y mettre les remèdes qui seront présentés et rangés dans des comptoirs. Les tradipraticiens de la ville de Douala tiennent pour la plupart des « pharmacies » dans lesquelles l'on retrouve des compartiments réservés à l'accueil, à la consultation et parfois aussi à l'internement des malades.

Les « docteurs traditionnels » ont très vite compris que pour vendre leurs remèdes et attirer la clientèle, il leur faut ressembler à leurs « homologues » biomédecins des hôpitaux. Aussi arborent-ils de plus en plus des blouses blanches, utilisent les stéthoscopes pour la prise des paramètres, vont même jusqu'à utiliser les scalpels pour la petite chirurgie. En plus, ils ont imité le modèle des cliniques privées en recrutant un personnel paramédical. C'est le cas des « docteurs » Prince Aimé, Salam Salam, Abdoulaziz Nimotalahi et bien d'autres. Dans leurs cliniques traditionnelles, vous vous croirez dans une clinique de biomédecine tant il y a de plus en plus des points analogues. Toutefois, l'on comprend qu'ici, c'est le souci d'attirer la clientèle qui est la principale motivation. Pour ce faire, certains média de la place sont mis à contribution pour faire la publicité de leurs cliniques dites traditionnelles.

Bien plus, les patients rencontrés dans leurs cliniques traditionnelles, vous disent qu'ils sont satisfaits de la manière avec laquelle ils sont accueillis et traités. Les rapports entre le personnel soignant et eux sont harmonieux. Les prix des remèdes sont à la portée de leurs bourses et ils guérissent de leurs maux. Par conséquent, l'on observe une ruée vers ces cliniques traditionnelles. De fait, les populations semblent dépitées par le traitement qui leur est réservé dans les hôpitaux publics où, selon elles, elles sont mal accueillies quand ils sont

de condition socio-économique modeste. Il semble dès lors que la biomédecine en général et l'hôpital en particulier sont faits pour ceux qui en ont les moyens et non pas pour des gens comme eux qui n'ont pas le niveau d'instruction de ceux qui fréquentent ladite médecine. Ils préfèrent alors se consoler dans la médecine traditionnelle améliorée qui n'est pas trop savante, trop chère et prend ancrage dans leurs sociocultures, étant donné qu'elle est faite de remèdes dont ils connaissent eux-mêmes les noms en leurs langues.

Le Cameroun, a-t-on coutume de dire, est une Afrique en miniature. Ceci parce qu'il somme et fait la synthèse des sociocultures que l'on rencontre sur ce continent. Il ne fait pas seulement la synthèse des peuples, mais aussi celle des climats, des reliefs, de la flore, de la faune, etc. (Yves Parès, 2004). Cet état de chose nous fait inférer que ce pays est un haut lieu de guérissage de bien des pathologies. Dika Akwa Nya Bonembela (1980) révèle par exemple que pendant longtemps, les régions de l'ouest et du nord Cameroun étaient spécialisées dans le traitement des fractures osseuses aux 16^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et dans une certaine mesure au 20^{ème} siècle. D'ailleurs, jusqu'aujourd'hui, les camerounais de souche savent qu'en matière de fractures osseuses, les peuples Bamoum, Tikar, Boum et peuhl sont experts dans le domaine. Les peuples des régions du Littoral et du Sud-ouest Cameroun étaient maîtres dans les maladies mystiques liées à la guerre. Les monts Fako, Koupé, Lonako et Manegouba situés de part et d'autre du fleuve Mungo, étaient convoqués à cet effet et mis à contribution pour la cueillette d'espèces végétales utilisées pour le blindage, le principe de la présence-absence (apparition-disparition du guerrier), la clef des eaux détenue par les Jébalé du littoral à Douala, le brouillard de protection, la plasticité de la forêt, les abeilles, les fourmis, les animaux féroces, les grands animaux que nos populations ont su dompter en faisant d'eux des totems et des naguals.

3.1. Les Biens Publics Mondiaux (B.M.P.) et les ethnomédecines camerounaises

Les données archéologiques issues des fouilles et les vestiges trouvés sur bien des sites attestent que le continent Africain est le berceau de l'humanité. La découverte récente des ossements de Toumaye au Tchad vient confirmer cette thèse et ce d'autant que les tout premiers rudiments voire artéfacts culturels y ont été trouvés. C'est après que par le biais des migrations, la culture a essaimé (Cheikh Anta Diop, 1983). Cette thèse a fait germer une tout autre dans notre esprit et prend ancrage dans la réalité. L'Afrique est également le berceau des espèces végétales thérapeutiques, le berceau de la médecine dite douce parce les tous premiers hommes qui y ont vécu, ont été les premiers à faire l'expérience de la maladie. En conséquence, ils ont dû mettre la nature à contribution pour trouver des thérapeutiques dans la forêt alors environnante.

Les forêts denses africaines regorgent des essences végétales qui soignent bien des pathologies. Sauf que la connaissance de leurs vertus médicinales est faible. En plus, les initiés dans cette connaissance-là disparaissent sans laisser ce savoir à leurs descendants qu'ils jugent indignes d'un tel honneur et d'une telle charge humanitaire. En plus, nombre d'organisations non gouvernementales qui travaillent dans la protection de l'environnement militent pour que les forêts denses d'Ath-kapta et du reste du monde en partenariat avec l'Unesco, fassent parties de ce qu'elles appellent les Biens Publics Mondiaux en abrégé B.M.P. L'idée pourrait être louable si et seulement si elle ne sous-tendait que la préservation et la régénérescence desdites forêts. Toutefois, l'on sait que c'est pour avoir la main mise sur elles et les contrôler pour leurs intérêts inavoués qu'elles émettent une telle idée. L'éventualité du contrôle de la forêt dense africaine va sonner le glas de ses populations qui ont survécu –dans les sens du terme– pendant des années grâce à elles. Des peuples comme les Baka, le Bobilis, les Képéré, les Maka, etc. du Cameroun, ne doivent leur survie qu'à la faveur de cette forêt et la maîtrise de ladite forêt constitue le socle même de leurs cultures. Sans prise sur elle, ils dépériraient. Un chef Baka affirme à ce sujet :

« Mon arrière-grand-père est mort à l'âge de 150 lunes et il connaissait les arbres qui nous entourent ici. Il me disait toujours que ces arbres lui parlaient et lui révélaient lequel d'entre eux soignait telle ou telle maladie. Ils lui parlaient en bien comme en mal. Avant de mourir, il nous a dit que chaque arbre dans cette forêt soigne et que notre devoir est de les protéger contre les Bantou qui corrompent tout. »

Le paradoxe avec cette exigence de constitution d'un patrimoine de biens publics mondiaux, est que ce sont les mêmes institutions internationales qui exploitent et déciment les forêts africaines. Des essences d'arbres centenaires et millénaires indispensables au bien-être des ethnies de ces zones, qu'on trouvait dans ces forêts sont détruites et exploitées par les entreprises d'exploitation forestières. Ce qu'il se passe dans la région de l'est Cameroun en est un exemple frappant. Les experts en environnement parlent d'un « *désastre écologique* » qu'il s'y déroule. Les essences comme le bubinga, le calceydra, les baobabs et bien d'autres, sont prisées pour leurs propriétés thérapeutiques par les peuples de cette région. Mais, elles assistent impuissantes à leur décapitation. Ces essences qui s'en vont participaient pourtant à l'équilibre « *anthropo-socio-cosmo-biologique* » des populations environnantes. Les Baka par exemple, croient que les esprits de leurs ancêtres tutélaires vivent dans ces forêts et dans les arbres qui y sont coupés. En vendant ces forêts millénaires, ce sont leurs cultures qu'on détruit, c'est un ethnocide qui est programmé. C'est la raison pour laquelle les Bantous auront beau leur proposer tout l'argent du monde et toutes les belles maisons du monde pour les consoler ou en compensation, cela ne remplacera jamais leur forêt qui, à leurs yeux, est sacrée.

Les Baka de la région de l'est Cameroun et plus précisément dans la localité de Sirié, disent que les essences d'arbres qui sont exploitées par les entreprises forestières, ont aidé à soigner leurs ancêtres, les ont aidées à se soigner. L'Etat camerounais, à travers son ministère en charge des forêts, reconnaît que chaque année plus de 200 milles hectares de forêts sont détruites, laissant les peuples qui y vivent dans un désarroi sans précédent. C'est sensiblement la même situation en Côte d'Ivoire, en R.D.C et dans bien d'autres pays qui regorgent des forêts denses. Ce qui est inquiétant quand on sait que les peuples dits « *pygmées* » au Cameroun, sont les tous premiers autochtones de ce pays. Leur art de soigner est connu de presque tous les autres peuples qui vivent sur ce territoire. En décapitant cette forêt, c'est le patrimoine thérapeutique endogène que l'on détruit et partant l'efficacité symbolique de la tradition kamyte. Les ethnies Basaa'a, Bakoko et Duala et presque tous les peuples Sawa ont été initiés aux mystères de l'eau par le peuple Bako (plus connus sous l'appellation de pygmées) et le « *hot bako* » traduite littéralement par l'expression « *la hache des pygmées* ». Cette dernière est un legs des « *pygmées* ». Legs qui se traduit par une initiation aux rites avec les divinités de l'air, de l'eau, de la terre et de la forêt du littoral camerounais. Cet état de choses se comprend quand on sait que d'après multiples sources historiques, les Bako sont les tous premiers occupants du Cameroun en général et de la région du littoral en particulier (Dika Akwa, op. cit.)

4. La crypto-médecine négro-africaine et ses nosologies spécifiques

Nous avons emprunté la notion de crypto-médecine à Mbonji Edjenguèlè (op. cit), lequel s'est inspiré des travaux de Jacques Fame Ndongo (2007 : 27) qui lui, parlait d'une crypto-communication ou communication « *occulte et cachée* », réservée aux seuls initiés. Mbonji pour sa part parle de la crypto-médecine qu'il désigne par l'expression « *l'autre tradition* ». Il affirme à ce sujet :

« La crypto-médecine renvoie à un ensemble de maladies et de connaissances thérapeutiques dont la nature, la symptomatologie et les procédures de résorption échappent à l'ordinaire de l'explication causale objective, et qui, sans nécessairement être "irrationnelles" au sens cartésien, ne font pas moins appel à des logiques à la fois physiques et "métaphysiques"... » (op.cit : 172)

En d'autres termes, la crypto-médecine renvoie à un ordre de savoir réservé aux mystes. Ils l'ont hérité auprès d'un savant et connaisseur des choses sacrées, cachées. Ce type de médecine est à la fois pharmacologique et mystique. C'est dire qu'elle intègre aussi une

dimension empirique eu égard aux éléments thérapeutiques mis à contribution d'une part et d'autre part, une dimension cryptée, voilée, cachée, codée « *occulte* » nécessitant des aptitudes à la fois ordinaires et extraordinaires (Mbonji Edjenguèlè, op. cit : 171-172). Cette forme de médecine est là pour soigner des maladies dites « rebelles, compliquées », très souvent inguérissables par la biomédecine et exigeant le recours au savoir-faire venant du village. Généralement, face à une telle pathologie, l'on s'entend dire « *qu'il faut aller au village* » pour la faire traiter. Le village renvoyant à l'endroit où l'on est spécialisé dans le traitement des maladies spécifiques, ethniques, locales.

Le village signifie aussi l'endroit par lequel l'on est venu dans ce monde, le tremplin terrestre par lequel Dieu et les proto-dieux nous ont fait passer pour arriver à la vie sous cette modalité dans l'univers. Cette exigence du retour aux sources est ressentie comme une partie de nous, une condition sine qua non pour mener une existence épanouie et être à l'abri des pathologies spécifiques ou ethniques (Anastasia Véronique Yakana, 2012). Pour le négro-africain de souche, une vie épanouie est impensable sans retour permanent dans le village qui l'a vu naître, qui a vu naître ses parents et ses arrière-parents. C'est le lieu par excellence où il restaure le continuum ontologique avec tous ses ascendants, où il se lave de ses impuretés accumulées en ville au contact des autres ou issues des mauvaises actions commises par lui. Le village nous met en phase avec nos ascendants, il nous permet de laver notre karma, notre A.D.N. Il symbolise notre vie, notre survie et très souvent notre mort aussi puisque c'est sa terre qui accueille nos restes. La crypto-médecine est donc là pour expurger les maux venant du village.

Ici en effet, l'on enlève la culpabilité des mauvaises actions commises par soi-même ou par les proches parents parce que dans notre vision du monde ou de l'être-le-monde, les effets du Bien tout comme ceux du Mal, se transmettent des ascendants aux descendants par le biais des gènes ou de l'hérédité. Mbonji Edjenguèlè (2006), parle de la « *dialectique de l'un multiple* » pour traduire le fait que pour tous les négro-africains, les effets des actions commises en Bien comme en Mal par nous-mêmes ou par nos ascendants retentissent sur nos descendants et nous-mêmes. En clair, chacun de nous porte en lui les gènes de ses ascendants et les conséquences des actions qu'ils ont posées de leur vivant influent nos enfants et nous. Les rites du *Mbaka*, du *Mbagga*, du *Mbaki*, du *mbak*, du *Tsoo*, de l'*Essani*, etc. chez les Sanaga-Kombé du Mbam, chez les Basa'a, les Duala et les Béti relèvent de la crypto-médecine.

Dans la catégorie des maladies mystiques, nous avons aussi chez les Duala et les Pongo du littoral camerounais la « *diba la bulu* » ou couches de nuit ou encore les rapports sexuels en rêve très répandus chez les jeunes filles et les femmes ; les « *da la ndoti* » ou repas en rêve touchant les hommes, les femmes et les enfants ; le « *dipondi* » ou trou de la dépense compulsive ; la malchance chronique. Nous apprenons d'Eric de Rosny (1974 : 103) qu'il y a une typologie de malchance. Il y a d'un côté la « *Mbeu a nyolo* » ou malchance passagère et la « *Maya ma bobé, ndinkang* » ou malchance chronique, pathologique due à un crime de sang. Il y a chez ces peuples en effet, une sorte de gradation ascendante et descendante dans la malchance. Mbonji Edjenguèlè (op. cit : 213) précise cette gradation :

« *Diwa : la malchance, la maladresse, la malhabileté ; Lou : malchance due au non-respect des normes sociales (insultes, injures proférées contre une tierce personne ou contre un aîné), dikindo : malchance relevant des pratiques magiques ; mbeu a nyolo (malchance globale concernant tout le corps)...* »

Les pathologies spécifiques dont nous parlons ici sont loin d'être exhaustives. Il y en a toute une multitude et les énumérer serait fastidieux. Néanmoins, ce qu'il importe de retenir, c'est que toutes les pathologies « rationnelles et ordinaires » peuvent être transformées en pathologies sorcières, ethniques et locales. Les jeteurs de sorts sachant comment faire pour opérer cette transformation. Aussi, ne seriez-vous plus surpris de voir des plaies incurables, datant de plusieurs décennies mais qui après la pratique d'un rite spécifique, guériront comme par enchantement avec les mêmes produits qui jusqu'à lors, n'avaient aucun effet positif sur

elles. La crypto-médecine est immensément riche. Il suffit de la connaître pour se prémunir contre des pathologies ordinaires et extraordinaires. Elle régule nos sociétés et restaure le droit, la justice et l'équité. Malheureusement, nous déplorons le fait que ceux qui la maîtrisent s'en vont sans assurer de relève. Cela parce qu'ils n'ont pas trouvé de disciples dignes pour pérenniser leur art de soigner. Ce qui est dommage pour les africains.

5. L'urgence du retour à l'épistémologie africaine dans le domaine de la santé et de la maladie

Il y a un fait qui est indéniable. C'est que la majorité des africains sont souffrants et malades. Nous le disons parce que malgré les avancées de la biomédecine, malgré le nombre important de médecins et de professeurs en médecine, il y a toujours un taux de morbidité élevé en Afrique subsaharienne qui atteint des proportions inquiétantes. Le problème à notre humble avis, c'est le caractère extraverti ou importé des connaissances relatives à la santé et à la maladie. Pour résorber les problèmes de maladie et santé en Afrique subsaharienne, il faut toujours aller chercher les savoirs ailleurs comme si nous n'avons pas nos connaissances à nous, basées sur notre vision du monde, sur notre biotope, notre contexte, sur notre organisation socioculturelle. Pourtant, il existe bel et bien une science africaine, une épistémologie multi-aspectuelle, multidimensionnelle qui nous aiderait à résoudre tous nos problèmes et quel que soit le domaine sans avoir recours aux chantages scientifiques des albinos que nous avons en Afrique subsaharienne. Cette épistémologie africaine va trouver des solutions à tout ce qui nous est spécifique. Mbonji Edjenguèlè (2000, 2009) a largement théorisé sur la science africaine. L'essentiel de ce qui suit provient de ses travaux de recherche.

Les pathologies spécifiques dont nous parlons ici sont loin d'être exhaustives. Il y en a toute une multitude et les énumérer serait fastidieux. Néanmoins, ce qu'il importe de retenir, c'est que toutes les pathologies « *rationnelles et ordinaires* » peuvent être transformées en pathologies sorcières, ethniques et locales. Les jeteurs de sorts sachant comment faire pour opérer cette transformation. Aussi, ne seriez-vous plus surpris de voir des plaies incurables, datant de plusieurs décennies mais qui après la pratique d'un rite spécifique, guériront comme par enchantement avec les mêmes produits qui jusqu'à lors, n'avaient aucun effet positif sur elles. La crypto-médecine est immensément riche. Il suffit de la connaître pour se prémunir contre des pathologies ordinaires et extraordinaires. Elle régule nos sociétés et restaure le droit, la justice et l'équité. Malheureusement, nous déplorons le fait que ceux qui la maîtrisent s'en vont sans assurer de relève. Cela parce qu'ils n'ont pas trouvé de disciples dignes pour pérenniser leur art de soigner. Ce qui est dommage pour les africains.

Parlant de l'épistémologie africaine, Mbonji Edjenguèlè (ibid) affirme que l'épistémologie africaine est riche de principes que nombre de mystes et de traditionnistes négro-africains connaissent bien.

Tableau n°1 : Tableau comparatif de la pensée africaine et de la pensée occidentale

Epistémologie intersubjectiviste ou africaine	Epistémologie positiviste ou occidentale
Le principe de noéticité (la survivance de la dualité, de la nature duelle de choses dans la nature.)	Le principe d'identité. (si $A = A$, alors A ne saurait en aucun cas être différent de A).
Le principe de l'alter-inclus (les contraires vont ensemble dans les sociocultures négro-africaines c'est dire A peut avoir en lui des caractéristiques de B . A en B et B en A).	Le principe de la non-contradiction (si $A = A$, alors A ne peut pas être différent de A . A ne peut pas être en B et B en plus en A).

Le principe de la complémentarité antagoniste selon lequel A et B cheminent ensemble pour assurer l'équilibre au sein de la communauté. Exemple : dans nos sociocultures, le bien et le mal participent de l'équilibre de nos collectivités.	Le principe du tiers-exclus pour lequel il n'y a que deux variables indépendantes l'une de l'autre (le bien et le mal sont inconciliables et aucune autre piste ne peut être explorée).
Le principe de la panvie (la vie est en toute chose et doit être sacrée).	Le principe de la raison suffisante (la raison positiviste, causale et la seule à pouvoir tout expliquer et elle est au-dessus de toutes les considérations).
Le principe de l'absence-présence	
Le principe de la panvie selon lequel la vie est en toute chose de la nature. La vie survit à tout.	
Le principe de la pansémie pour lequel tout a un sens qu'il faut décrypter.	
Le principe du multisymbolisme ou de la multifonctionnalité	
Le principe de l'isopolarité réfractaire	
Le principe de l'inversion de la polarité	
Le principe du « comme si »	
Le principe analogie-homologie	
Le principe hologramatique (tout est dans la partie) ou la dialectique du tout et de la partie	
Le principe de l'antécédence et de la virtualité	
Le principe de la permanence de vie et de force	
Le principe de plénipotence	
Le principe de l'idiosyncrasie	
Etc.	

Source : Mbonji Edjenguèlè (Idem)

Les principes ci-dessus énoncés attestent que la tradipratique africaine de santé est loin d'être une médecine profane. Toutefois, précisons que la proximité d'avec le milieu de la tradipratique ont fait de cet auteur un spécialiste averti dans le domaine des nosologies africaines. Il convient de préciser que certaines caractéristiques que cet auteur donne à la tradipratique du continent, pourraient aussi se retrouver dans la biomédecine pratiquée sur ce même continent. Le plus important à retenir, c'est le fait que cet ordre de médecine se transmet de génération en génération par l'entremise de la famille et de l'initiation. L'auteur de ce tableau comparatif a fait montre d'une maîtrise hors du commun de l'épistémologie africaine et l'a par conséquent comparée à la pensée positiviste occidentale. La liste des principes de la pensée africaine est loin d'être exhaustive, puisque l'auteur les a détaillées plus tard en 2009 dans un ouvrage que nous avons cité plus haut. Ayant largement théorisé sur les cultures négro-africaines, aux termes de multiples voyages dans nombre de pays sur ce continent et où il y a subi maintes initiations ; ses travaux semblent plus exhaustifs sur les questions relatives à la santé et à la maladie en négro-cultures. Pour lui en effet, la science africaine est inspirée du modèle « *anthropo-socio-cosmo-biologique* » (Mbonji Edjenguèlè, op.cit.: 60).

6. Conclusion

Ce travail a mis en relief l'efficacité quotidienne de la tradipratique de santé africaine sur le continent africain. Il est indéniable que le paysage médical sur le continent africain est multiforme avec une part belle faite à la biomédecine officiellement, la tradipratique de santé, mieux les ethnomédecines étant confinées dans la clandestinité. Ancré sur une approche

inductive, notre travail s'est ouvert sur la symbolique que les négro-africains se font de la santé et de la maladie. Pour ce faire, nous nous sommes inspiré à l'entame de cet exercice du modèle génésiaque Yoruba où santé, maladie et cosmogonie sont intimement liées. Il en est de même pour les peuples frères du Cameroun où l'interprétation de la santé et l'occurrence de la maladie sont dépendantes de la culture, surtout du rapport entre le monde visible et le monde invisible. Les ethnomédecines africaines soignent et soigneront toujours leurs fils et filles qui sont nombreux à recourir à ses services tous les jours. Son efficacité n'est plus à démontrer parce que l'organisation mondiale de la santé lui reconnaît une place prépondérante chez les négro-africains. Elle reconnaît l'existence des pathologies bactériennes et des pathologies locales, spécifiques et ethniques. Nous avons dès lors pris des exemples de pathologies spécifiques et ethniques auprès des peuples Duala, Basa'a, Pongo, Béti, Tonga, etc., du Cameroun. Les résultats auxquels nous avons aboutis suggèrent que les ethnomédecines négro-africaines sont indissociables de leur écosystème, lequel est riche d'essences d'arbres aux vertus thérapeutiques multiples. Nombre d'organisations non gouvernementales qui militent pour la protection de l'environnement en vue de juguler les conséquences liées aux gaz à effets de serre, ont proposé aux Nations Unies de mettre les forêts denses africaines dans la catégorie des Biens Publics Mondiaux (B.M.P.). Ce qui est louable. Toutefois, cela se fait au grand dam des populations africaines à qui il est demandé de ne plus les exploiter pendant que les entreprises d'exploitation forestières nationales et internationales les pillent. Pourtant, ces forêts ont, pendant des millénaires, constitué le socle de la survie quotidienne des populations africaines.

7. Bibliographie

- Angouo-Moko J. (2019). *La vie d'un jeune médecin dans le monde rural en Afrique*. Paris : Ed. Sainte Rose.
- Assoi Diko A. et Clerici A., (1949). *Histoire des peuples noirs*. Abidjan ; CEDA.
- Auge, M., et Herzlich, Cl., (1984). *Le sens du mal. Anthropologie, histoire, sociologie de la maladie*. Paris : Ed. Des archives contemporaines.
- Bastide, R., (1972). *Le rêve, la transe et la folie*. Paris : Flammarion, 267p.
- Baumann H. et Westermann D., (1940). *Les peuples et les civilisations de l'Afrique*. Paris : Payot.
- Becker, H., (1985). *Outsiders. Etude de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.
- Benoist, J., (2001). *Santé, société et cultures à la Réunion, anthropologie médicale, psychiatrie*. Aix-en -province, AMADES : Karthala.
- Bonnet, D., et Jaffre, Y., (2003). *Les maladies de passage. Transmissions, préventions et hygiène en Afrique de l'Ouest*. Paris : Karthala.
- Carricaburu D. et Menoret M., (2004), *Sociologie de la santé. Institutions, professions et maladies*, Paris, Armand Colin, Coll. U. sociologie.
- Delafose M., (1922). *Les Noirs de l'Afrique*. Paris : Payot.
- Diakite T., (2006), *L'Afrique expliquée : réponses aux questions des jeunes*, Paris : Editions cultures croisées.
- Dika Akwa Nya B., (1955). *Bible de la sagesse Bantoue*. Paris: Centracam.
- (1958). *We may war to the knife*. Accra: Ed. All-African People's conference.
- (1959). *De la minute de vérité au regroupement africain*. Accra : Ed. Guinea press.
- (1967). *Corpus matrimonial Duala*. Paris : Laboratoire d'Anthropologie juridique.
- (1971). *Religions Africaines comme source de valeurs de civilisation (en collaboration)*. Accra : Ed. Présence Africaine.
- (1980). *Monographie Bassa*. Yaoundé : Ed. Africana.
- Doumbe Mouloungou M., (1968). *Origines et Migrations des Duala*. Yaoundé : Abbia

- Evans-Pritchard, E.E., (1972). *Sorcellerie, oracles et magie chez les Azandé*. Paris : Gallimard. 642p.
- Fassin, D., (1992). *Pouvoir et maladie en Afrique*. Anthropologie sociale dans la banlieue de Dakar. Paris : PUF, 359p.
- Francesco A. *Les croyances Bassa*. Paris : Le monde non chrétien.
- Frobenius L., (1902). *Histoire de la civilisation africaine*. Paris : Gallimard.
- Ganguilhem, G., (1966). *Le normal et le pathologique*. Paris : PUF.
- Gobatto, I., (sous la direction de), (2004). *Les pratiques de santé dans un monde globalisé*. Paris : Karthala.
- Hardy Gr., (1922, 2^{ème} Ed. 1948). *Vue générale de l'histoire de l'Afrique*. Paris.
- Herzlich, Cl., (1970). *Médecine, maladie et société*. Paris La Haye : Mouton.
- Hours, B., (1985). *L'Etat sorcier. Santé publique et société au Cameroun*. Paris : L'Harmattan, 165p.
- Jodelet, D., (1989). *Folie et représentations sociales*. Paris : PUF. 398 p.
- Jonathan R., (2021). 'Sharing the Burden of Sickness. A History of Healing and Medicine in Accra'. London : Halifax University Press.
- Kamga L. (2018). *Dos kirdi ventre bantou. Aux sources de l'exceptionnelle culture Bamiléké*. Yaoundé : Afrédit.
- Kleinman, A., (1980). *Patients and healers in the context of culture. An exploration in the Borderland between Anthropology, Medicine and Psychiatry*. London: University press, 427p.
- Kleinman, A., DAS, V. et Lock, M., (Sous la dir. De), (1997). *Social suffering*. Berkeley- Los Angeles- London: University of California press, 404p.
- Kleinman, A., GOOD, B., (1985). *Culture and depression. Studies in the anthropology and cross cultural Psychiatry of affect and disorder* Berkeley: University of California press, 535p.
- Laplantine, F. et Rabeyron, P.-L., (1987). *Les médecines parallèles*. Paris : PUF.
- Laplantine, F., (1993). *Anthropologie de la maladie*. Paris : Payot.
- Lebrun, F., et Muchembled, R., (1979). *La sorcière au village*. Paris : Gallimard.
- Leiderer, R., (1982). *La médecine traditionnelle chez les Bekpak (Bafia) du Cameroun : D'après les enseignements, les explications et la pratique du guérisseur Blabak-A-Nnong*. Paris : Anthropol, 2 volumes, 360p et 312p.
- Lemoine, J., (1987). *Entre la maladie et la mort. Le chamane hmong sur les chemins de l'au-delà*. Bangkok : Pandora, 203p.
- Levy, J.P., (1991). *Le pouvoir de guérir*. Paris : Odile Jacob.
- Mbonji, E., (2000). *Les cultures-vérité. Le soi et l'autre. Ethnologie d'une relation d'exclusion*. Yaoundé : Ed. Etoile. 134p.
- (2006). *Morts et vivants en négro-culture. Culte ou entraide ?* Yaoundé : PUY. 188p.
- (2009). *Santé, maladie et médecine africaine. Plaidoyer pour l'autre traditionnelle*. Yaoundé : PUY. 302p.
- (Sous la dir.), (1998). *Les figures urbaines de la santé publiques, enquête sur des expériences locales*. Paris : La Découverte, 237p.
- (Sous la dir.), (2001). *Systèmes et politiques de santé. De la santé publique à l'anthropologie*. Paris : Karthala.
- (Sous la dir.), (2004). *Afflictions : L'Afrique du sud, de l'apartheid au Sida*. Paris : Karthala.
- Pierret, J. et Herzlich, Cl., (1984). *Malades d'hier, malades d'aujourd'hui. De la mort collective à un devoir de guérison*. Paris : Payot.
- Pliya, J., (1977). *L'arbre fétiche*. Yaoundé : Clé.
- Pollak, M., (1988). *Les homosexuels et le sida : Sociologie d'une épidémie*. Paris : Métailié.
- Rosny E. de Rosny E. de (1990). *L'Afrique des guérisseurs*, Paris, Karthala.

- (1981). *Les yeux de ma chèvre. Sur les pas de ceux qui soignent dans la nuit en pays Duala*, Paris, Plon.
- Sardan, J. P. et Jaffre, Y., (1999). *La construction sociale des maladies. Les entités nosologiques populaires en Afrique de l'Ouest*. Paris : PUF, 374p.
- Schurmans, M., (1990). *Maladies mentales et sens commun. Une étude de sociologie de la connaissance*. Paris : Delachaux.
- Sir Harry R. J., (1913). *A survey of the Ethnography of Africa and former radical and tribal migrations on that continent*. London.
- Sontag, S., (1999). *La maladie comme métaphore*. Paris : Seuil.
- Thomas, L. V., et Luneau, R., (1986). *La terre africaine et ses religions*. Paris : L'Harmattan.

Le système alimentaire urbain de Libreville : Perception des risques sanitaires par les élèves professeurs de l'ENS

[Diagnostic du système alimentaire urbain de Libreville : Perception des risques sanitaires par les élèves professeurs de l'ENS]

Solange KIKI-MVOUAKA¹

Armande LONGO²

Annie BEKA BEKA³

Ecole Normale supérieure/ Gabon

Email : ksolange60@yahoo.fr

Résumé

Le système alimentaire fait référence à tous les facteurs impliqués dans la production alimentaire, la transformation, la distribution, l'entreposage, la consommation et la gestion des déchets. Tout système alimentaire se définit par : le contexte biophysique, les caractéristiques, climatiques, le contexte socio-économique. Le niveau d'intégration technologique et représenté par : le potentiel agronomique, l'accessibilité aux produits de la pêche, les revenus, la population ou les habitudes alimentaires, les techniques de conservation des aliments est aussi un facteur essentiel des systèmes alimentaires.

*Bien nourrir une population intègre plusieurs déterminants : le système alimentaire, les aspects psychologiques, les activités physiques ainsi que les dépenses énergétiques. Le déséquilibre de ce complexe est à l'**origine de l'apparition et du développement de la plupart des maladies chroniques** comme le diabète de type 2, certaines maladies inflammatoires, comme la polyarthrite rhumatoïde et les maladies infectieuses d'origine alimentaire.*

*De nombreuses études épidémiologiques ont permis d'établir qu'une **alimentation suffisante, équilibrée et diversifiée** est indispensable à, la croissance, au maintien de l'immunité, à la fertilité ou encore à un vieillissement réussi (performances cognitives, entretien de la masse musculaire, lutte contre les infections...) mais aussi une action préventive.*

La vulnérabilité des populations urbaines, combinée à des événements météorologiques, à la faiblesse des chaînes (de valeur, de commercialisation et de distribution), les systèmes limités d'informations entravent la capacité locale à produire, à consommer des aliments sains tels que des fruits et des légumes. Le Gabon dont le système agricole est peu performant consomme énormément de produits alimentaires importés, et souvent très transformés. Il est donc important de relever les défis en matière d'agriculture et d'une alimentation durable. Pour cela quelle est la perception des risques sanitaires par les élèves professeurs de l'ENS.

Mots-clés : système alimentaire, représentations, déterminants, maladies chroniques.

Abstract

The food system refers to all factors involved in food production, processing, distribution, storage, consumption and waste management. Any food system is defined by: the biophysical context, the climatic characteristics, the socio-economic context. The level of technological integration and represented by: agronomic potential, accessibility to fishery products, income, population or food habits, food preservation techniques is also an essential factor of food systems.

Feeding a population well integrates several determinants: the food system, the psychological aspects, the physical activities as well as the energy expenditure. The imbalance of this complex set is the origin of the appearance and development of most chronic diseases such as

¹ Maître-assistant de Biochimie, Département des sciences de la Vie et de la Terre,

² Maître-assistant en Histoire de la santé, Département Espaces et Civilisations,

³ Maître-assistant en Géographie Urbaine, Département Espaces et Civilisations.

type 2 diabetes, certain inflammatory diseases such as rheumatoid arthritis and food-borne infectious diseases.

Numerous epidemiological studies have established that a sufficient, balanced and diversified diet is essential for growth, maintenance of immunity, fertility and successful aging (cognitive performance, maintenance of muscle mass, fight against infections ...) but also a preventive action.

The vulnerability of urban populations, combined with weather events, weak value, marketing and distribution chains, and limited information systems hinder the local capacity to produce and consume healthy foods such as fruits and vegetables. Gabon's poorly performing agricultural system consumes a lot of imported, often highly processed, food products. It is therefore important to meet the challenges of agriculture and sustainable food. To do this, what is the perception of health risks by the student teachers of the ENS.

Key words : food system, representations, determinants, chronic diseases.

0. Introduction

Le Gabon a un système agricole et alimentaire peu diversifié et peu performant, engendrant un recours appréciable à l'importation pour couvrir les déficits. Ces importations représentent 80% de la consommation alimentaire et ont franchi en 2013 le seuil de 650 millions de dollars US. Elles ont en hausse annuelle de 11% et portent principalement sur certains aliments clés comme les viandes, les céréales, les fruits et légumes. Il est également le fruit d'habitudes alimentaires nouvelles modelées par un contexte d'urbanisation accélérée. Avec de tels paramètres, beaucoup reste à faire pour que la souveraineté alimentaire soit acquise au Gabon (Rapport PNSAN, 2017).

Ce pays d'Afrique est situé dans le golfe de guinée, à cheval sur l'équateur et s'étend sur 267 667 Km². Il partage ses frontières au Nord avec le Cameroun, au Nord-ouest avec la Guinée Equatoriale, au Sud-est avec le Congo Brazzaville. L'ouest du pays est bordé par l'Océan Atlantique sur 800 Km de côtes. Le relief du pays est lié au caractère équatorial de son climat, de son hydrographie et de sa végétation. Le pays dispose d'un climat équatorial chaud et humide, la température oscille entre 22 °C et 32°C. La pluviométrie varie de 1,500 mm à 3.000 mm d'eau par an. Le cycle climatique s'alterne autour de quatre saisons : une grande saison sèche de juillet à septembre et une petite saison sèche de janvier à février, une petite saison des pluies d'octobre à décembre et une grande saison de pluie de mars à juin. Le réseau hydrographique gabonais couvre la quasi-totalité du territoire national. Il est composé d'un grand bassin versant, celui de L'ogoué.

Le Gabon est sous-peuplé, sa densité est la plus faible de l'Afrique. La population gabonaise est estimée en 2003 à 1.511.920 habitants soit une densité de 5,6 habitants au Km². Le taux d'accroissement annuel de celle-ci est évalué à 2,7 %. La majeure partie de sa population se concentre à 80 % en zone urbaine, essentiellement dans les trois principaux centres urbains que sont Libreville, Port-Gentil et Franceville. Les zones rurales sont désertées au profit des grandes villes. Selon le dernier recensement, elles comptent actuellement 272 680 habitants soit 27 % de la population totale. Avec un revenu par habitant de 6, 954 dollars US, le Gabon est classé comme pays à revenu intermédiaire.

L'économie gabonaise est fortement dépendante du pétrole. Cette dépendance fragilise l'économie d'autant plus que les cours sont fluctuants, les réserves sont loin d'être inépuisables, et la production est en recul. En outre, elle se caractérise par une faible diversification et une forte dépendance de l'extérieur avec un niveau élevé des dépenses publiques et un fort taux d'endettement. L'exploitation forestière et l'extraction de manganèse constituent les deuxièmes et troisièmes piliers de l'économie produit respectivement en volume 2.825.000 m³ de produits forestiers et 1.856.000 tonnes en minerais.

En 2002, Le secteur primaire (forêt) constituait environ 7,8% du PIB et occupait près de 65% de la main d'œuvre. La forêt contribue à hauteur de 5 % au PIB quant au secteur agricole, sa contribution au PIB en volume est en régression ces dernières années. Elle est passée de 3,5 % en 2001 à 2,2 % en 2002 alors qu'elle était de 16 % dans les années 1960. En compagnie de la FAO, le Gabon n'a cessé de multiplier les initiatives en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, au renforcement de la gouvernance institutionnelle et des capacités nationales, en passant par l'appui aux acteurs du développement des chaînes de valeurs durables dans l'agriculture, l'élevage, la forêt, la pêche et l'aquaculture, la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La sécurité alimentaire accuse en effet, une régression sensible au cours de cette dernière décennie particulièrement chez les communautés à faible revenus des grandes cités urbaines et chez les populations du milieu rural. Ainsi, pour les produits de base, les niveaux de disponibilités alimentaires locales ont fortement baissé (- 80 % en moyenne) de 1960 à 2003. Les disponibilités alimentaires locales par habitant, entre 1960 et 2003, ont évolué comme suit : 685 kg à 142 kg pour le manioc, 616 kg à 128 kg pour la banane plantain, 294 kg à 66 kg pour le taro, 21 kg à 5 kg pour les légumes et 128 kg à 27 kg pour les fruits. Selon la FAO 2021, le Gabon importe 96% de ses denrées alimentaires. Du fait, de l'organisation galopante, l'alimentation de rue se développe. La malnutrition pour carence toucherait moins de 5% de la population et concernerait les ménages pauvres urbains, les ruraux et les groupes sociaux les plus précaires tels les réfugiés et demandeurs d'asiles (Banque mondiale 2020). Par ailleurs, la méconnaissance des règles et pratiques d'une alimentation saine et équilibrée est remarquable au niveau de certains groupes sociaux (riches comme pauvres). A cela s'ajoutent des problèmes nutritionnels résultant de la coexistence de la sous-nutrition et de la surnutrition. Les contrôles sanitaires sont souvent redondants et basés sur les taxes. Le cadre juridique et réglementaire gabonais est obsolète et inadapté. La sécurité alimentaire et nutritionnelle au Gabon reste problématique compte tenu de la forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour l'offre alimentaire et de la flambée récurrente des prix des denrées alimentaires Ce travail, a pour but d'identifier la perception des risques sanitaires par les élèves professeurs de l'ENS.

1. Cadre conceptuel

Le phénomène de complexification du monde est théorisé par de nombreux auteurs Atlan 1972. Cette complexité croissante du monde conduit de plus en plus à une approche systémique. L'analyse systémique est une approche conceptuelle globale, formalisée ou non mathématiquement, décrivant plusieurs processus et leurs interactions. Les systèmes constituent ainsi un moyen de description et d'explication des interactions entre jeux d'acteurs et de contraintes (Houet et al, 2008). Le système alimentaire fait référence à tous les facteurs impliqués dans la production alimentaire : la transformation, la distribution, l'entreposage, la consommation et la gestion des déchets. Le concept est souvent résumé par l'expression « de la ferme à la fourchette » ou « du champ à l'assiette ». Tout système alimentaire comprend des produits (intrants et extrants), des acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs, grossistes, consommateurs, régulateurs) et des modes de coordination (par le marché, par les standards, par une ou plusieurs agences). Un système alimentaire est toujours lié à un contexte biophysique tel que le potentiel agronomique, les caractéristiques climatiques ou l'accessibilité aux produits de la pêche d'une part et à un contexte socio-économique qui inclut, les revenus, la population ou les habitudes alimentaires d'autre part. Il peut aussi se définir par son niveau d'intégration technologique en rapport avec les techniques de conservation des aliments (Touzard et Fournier, 2014).

Un aliment est une denrée comportant des nutriments, susceptible de satisfaire l'appétit, et habituellement consommée dans la société considérée. L'aliment est une substance, en général naturelle et de composition complexe qui, associée à d'autres substances en proportion variable, est capable d'assurer le cycle régulier de la vie d'un individu et la persistance de

l'espèce à laquelle il appartient. L'aliment a donc trois caractéristiques fondamentales. Il est nourrissant parce qu'il contient des nutriments. Il est appétissant, c'est-à-dire qu'il excite l'appétit. Il est aussi coutumier parce qu'il est habituellement consommé au sein d'une société donnée. L'alimentation est l'action ou la manière de fournir aux êtres vivants la nourriture dont ils ont besoin pour leur croissance, leur développement, leur entretien. S'intéresser à l'alimentation de l'homme, c'est, comme pour n'importe quelle espèce, considérer les aspects quantitatifs, le bilan entre ses besoins et ses ressources. C'est aussi considérer les aspects qualitatifs, en particulier sanitaires. C'est enfin ne pas oublier que l'alimentation est empreinte de plaisir et de peurs, qu'elle est, chez l'homme, un fait culturel essentiel. Le caractère universel des aliments est d'être nourrissant. Une alimentation inadéquate en nutriments représente un facteur de risque majeur pour un certain nombre de maladies chroniques qui ont de graves répercussions dans les pays en voie de développement.

La nutrition peut être considérée comme une science qui consiste à porter un regard normatif sur l'apport alimentaire. Mais, la nutrition peut être considérée comme une intégration de la chimie, la physique et la physiopathologie, à la solution des problèmes qui lient les aliments et la vie. Pour satisfaire ses besoins d'entretien, de croissance et d'activité, l'homme consomme des aliments dont les principes actifs sont les nutriments. Un nutriment est un constituant minéral ou organique, directement assimilable et utilisé par l'organisme pour la production d'énergie ou la construction. Un nutriment qui ne peut pas être synthétisé par l'organisme en quantité suffisante pour permettre son bon fonctionnement est appelé nutriment indispensable. Il doit obligatoirement être apporté par l'alimentation. Les principaux nutriments sont : les protides, les glucides, les lipides, les micronutriments (minéraux, vitamines) et les fibres végétales non digestibles. L'univers nutritionnel est apparemment simple, en réalité il est fort complexe car chacune des catégories de nutriments comprend plusieurs formes. Les nutriments glucidiques, lipidiques et protidiques apportent à l'organisme l'énergie dont il a besoin. Mais ces substances ne sont pas seulement énergétiques, elles ont chacune dans l'organisme un rôle spécifique et la ration doit fournir un ensemble nutritionnel équilibré.

En Afrique subsaharienne, la situation alimentaire est délicate car celle-ci s'est dégradée au fil des années malgré quelques progrès dans l'agriculture. Une personne sur quatre manque de nourriture pour mener une vie saine et active (Bremer, 2012). L'alimentation des africains était équilibrée dans les années antérieures, mais faute de la transition démographique, elle devient moins riche en éléments nutritifs.

Au Gabon, l'alimentation prend une connotation essentiellement quantitative : les ménages se tournent vers les produits les moins coûteux et d'apport calorique élevé au détriment d'aliments riches en protéines, ce qui aboutit à des régimes déséquilibrés. Ce déséquilibre est accru par un afflux de produits importés, souvent de qualité nutritionnelle douteuse mais à des prix très concurrentiels, et répondant à de nouvelles pratiques alimentaires des consommateurs urbains (François, 1991). Dans ces conditions l'alimentation devient un risque majeur.

Le risque majeur est la possibilité d'un événement ou aléa dont les effets exposent un grand nombre de personnes et de biens (appelés enjeux) à des dommages importants, de telle sorte que les capacités ordinaires de réaction de la société peuvent être dépassées. Le risque majeur se caractérise par sa nature, par sa faible fréquence et par son énorme gravité : nombreuses victimes, coût important de dégâts matériels, impacts sur l'environnement humain ; la vulnérabilité mesure ces conséquences (Rapport, 2004).

Devant le coût considérable des dégâts potentiels, la destruction du tissu économique et social, les effets psychologiques, la société comme l'individu doivent s'y préparer. Prévenir, c'est contenir l'ampleur de l'aléa, maîtriser ses effets, réduire l'exposition des biens et des personnes, alerter, s'organiser en cas de survenue du phénomène. Le risque est fonction de la

probabilité de l'affection et de la magnitude de cet effet, suite à un danger dans les aliments. Les degrés de risque peuvent être classés comme suit : élevé (E), modéré (M), faible (F) et négligeable (N). La consommation alimentaire est le fondement de la vie, elle peut aussi représenter un risque vital (Bergadaà et Urien 2006). Selon Rozin, E., Rozin, P, (1981) de tous les comportements, l'alimentation est sûrement celui qui est le plus intime, car il implique l'incorporation irrévocable d'éléments dans le corps. Une telle interaction peut être intensément satisfaisante, mais extrêmement effrayante spécifiquement lorsqu'il s'agit de « nouveaux aliments. » Le processus de sécurisation alimentaire est complexe et doit appréhender en harmonie avec les différentes composantes du système alimentaire.

2. Méthodologie

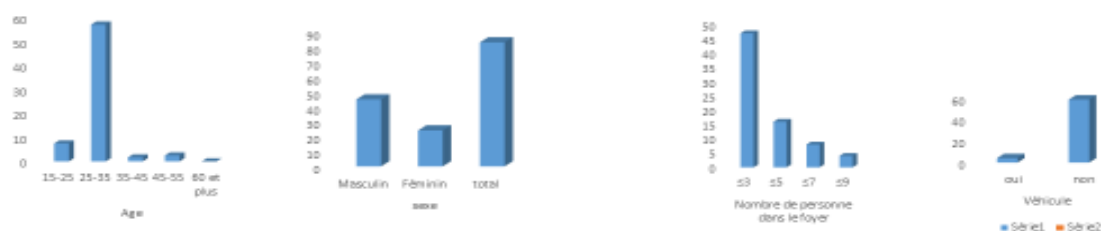
Le cadre d'étude choisi est l'Ecole Normale Supérieure. L'investigation a porté sur un échantillonnage de 100 apprenants inscrits en Licence et en master. L'enquête s'est effectuée sous forme de questionnaires, récupérés juste après administration. Un total de questionnaires a été distribué à des individus pris au hasard. Seuls 83 individus ont été récoltés pour l'étude. Les limites de l'étude marquée par la couverture géographique

3. Résultats

3.1-Caractéristiques sociodémographiques

L'enquête s'est déroulée à l'Ecole Normale supérieure de Libreville. L'effectif de cette étude est de 83 personnes et appartient à la catégorie des élèves /étudiants. La population étudiée est d'un effectif de 54 hommes soit 44,82% de la population et de 29 femmes soit 24,07 %. La tranche d'âge la plus élevée est celle comprise entre 25-35 ans avec un effectif de 69 personnes soit 57,3%. Cette tranche est suivie de celle qui est comprise entre 15-25 ans qui a un effectif de 9 personnes soit 7,5%. Cette population vit dans des foyers comprenant au plus trois personnes soit 39.01% alors que 133 vivent dans des familles d'au moins 5 personnes. 58, 1% de cette population n'est pas véhiculé et utilise les transports publics. Les différents résultats de cette observation sont inscrits dans le tableau et représentés sur le graphique ci-dessous.

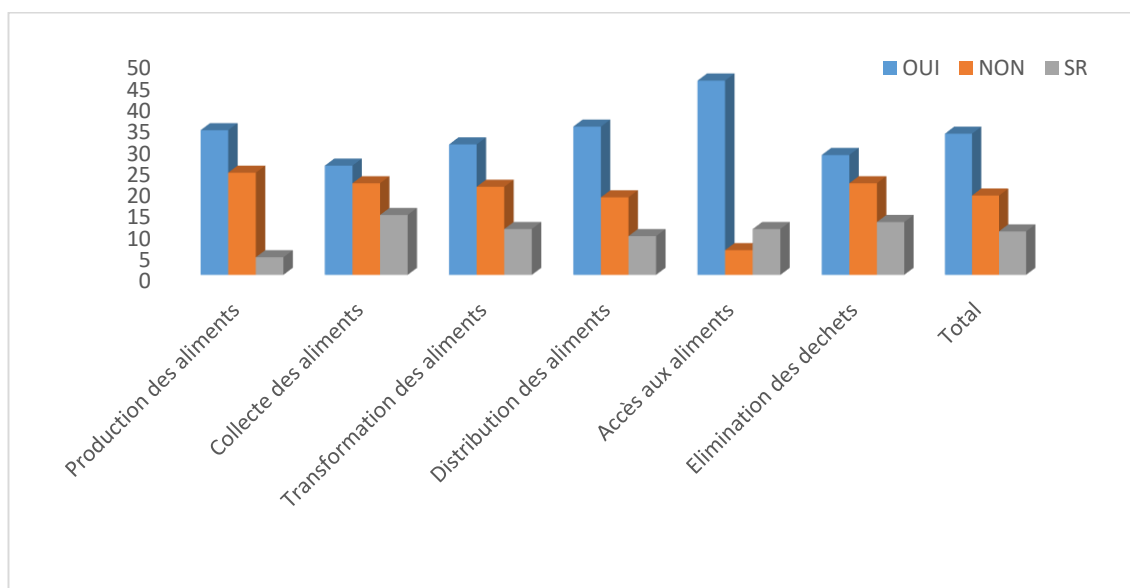
Graphique 1 : Age, sexe nombre de personne dans le foyer et mode de transport



Source : nos recherches de terrain

3-2. Le système alimentaire

Le système alimentaire est identifié par la moitié des enquêtés par l'accès aux aliments 45,63%. Seul 25,75 et 28,22 respectivement reconnaissent que la collecte 25,75% et l'élimination des déchets 28,22 %font partie du système alimentaire. Il en est de même pour les items production, transformation et distribution des aliments où seuls, 34,03% ; 30,71% et 34,86% respectivement ont répondu oui.

Graphique 2 : Le système alimentaire

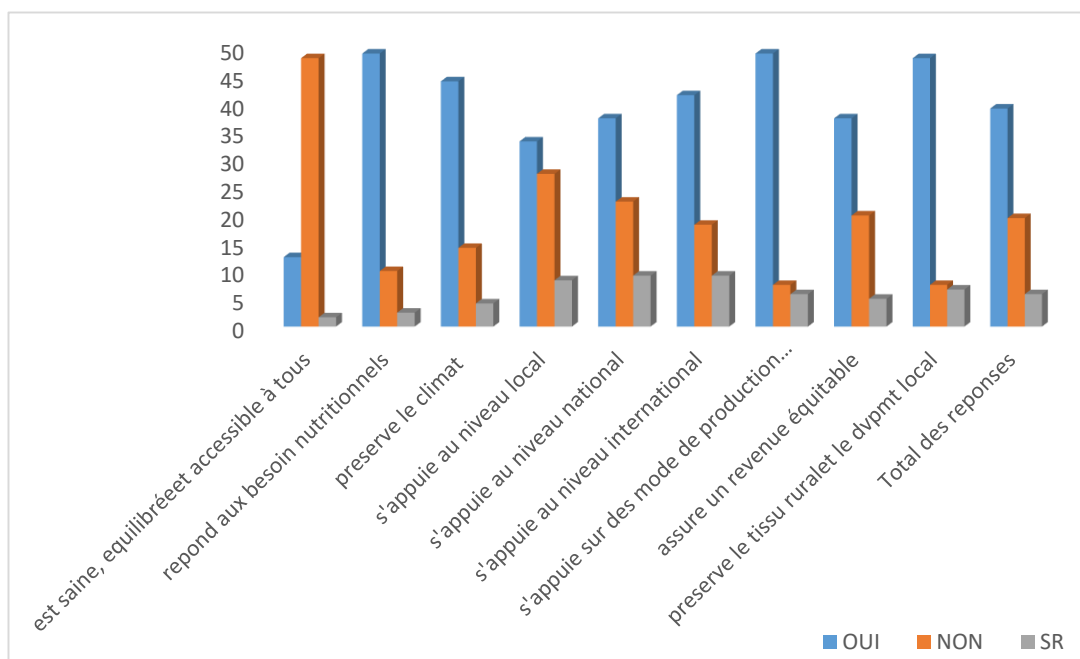
Source : nos recherches de terrain

3-3. Système alimentaire et alimentation durable

L'alimentation durable est définie par plusieurs caractéristiques.

50% des enquêtés répondent non à l'affirmation selon laquelle l'alimentation durable est saine et équilibrée et accessible à tous. A toutes les autres affirmations³⁹, 10% répondent oui ces affirmations concernent les besoins nutritionnels humains, la préservation du climat, des sols, de l'eau, de la biodiversité, du tissu rural et du développement local mais aussi de l'importance des niveaux d'intervention local, national, international, des revenus équitables pour les producteurs, Cependant, 5,81% reste sans réponse face à cette question d'alimentation durable.

S'agissant de l'alimentation hors domicile tous les enquêtés avouent s'alimenter hors domicile soit 70%. Les goûts 52, 29% la texture et le besoin de tuer la faim 41, 5% sont les critères qui attirent à s'alimenter hors domicile. La couleur est le facteur qui attire le moins pour 54,78 des répondants. Cependant, 24,32 % déclare ne pas être attiré par l'alimentation hors domicile.

Graphique 3 : Alimentation durable

Source : nos recherches de terrain

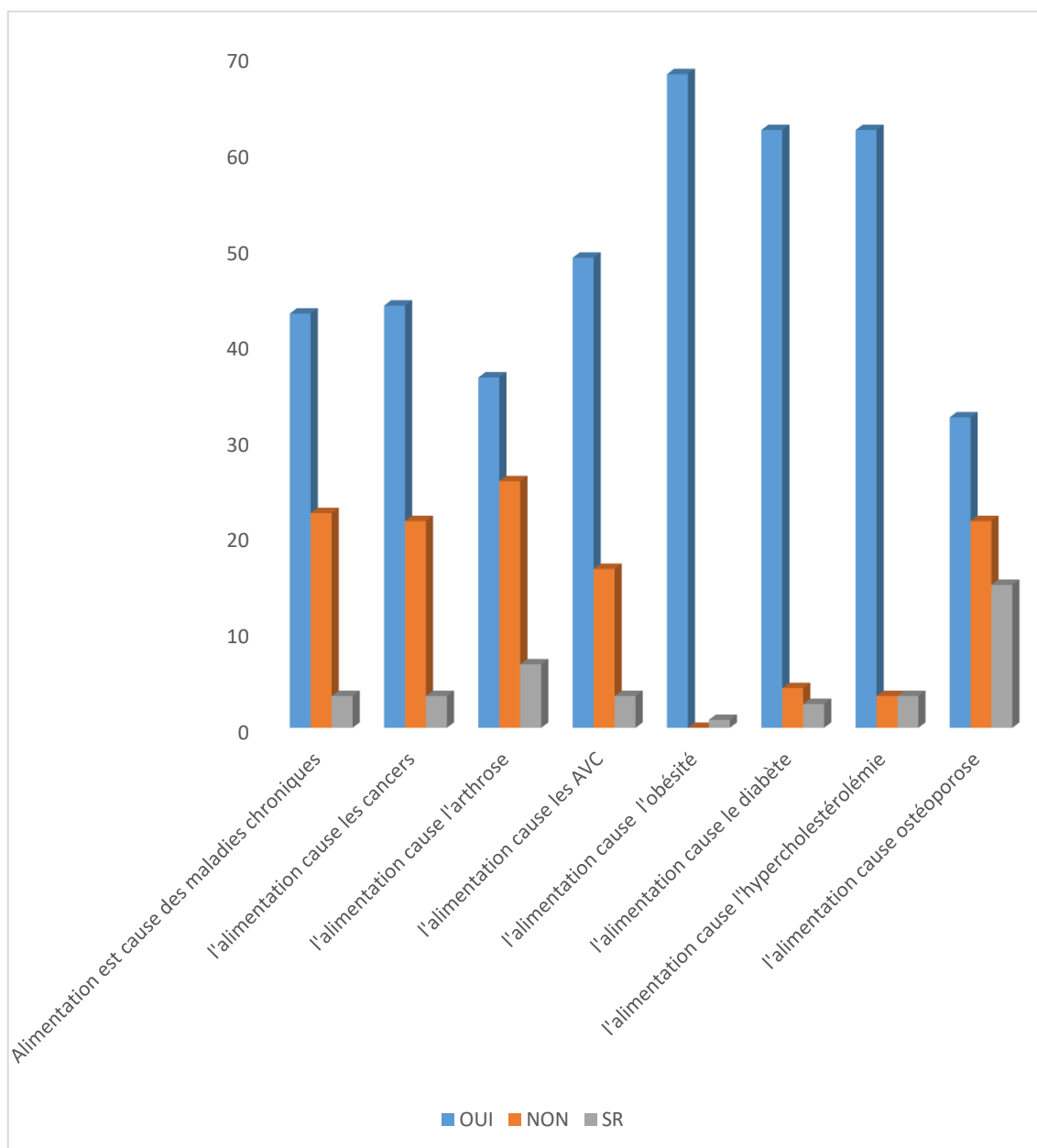
3-4-Système alimentaire et maladies chroniques et infectieuses

Le lien entre les maladies chroniques et infectieuses semble évident pour de nombreux enquêtés. Cependant concernant les maladies chroniques 22,41 % des répondants n'associent pas maladies chroniques et alimentation. Pour ce qui font le lien, l'obésité 68,06%, le diabète 62,25%, l'hypercholestérolémie 62,25% les AVC 48,97 % sont causés par l'alimentation. Il est à noter que 25,11 % sont sans réponses.

S'agissant des maladies infectieuses 39,84 % des enquêtés affirment que l'alimentation n'a pas d'incidence sur les maladies infectieuses.

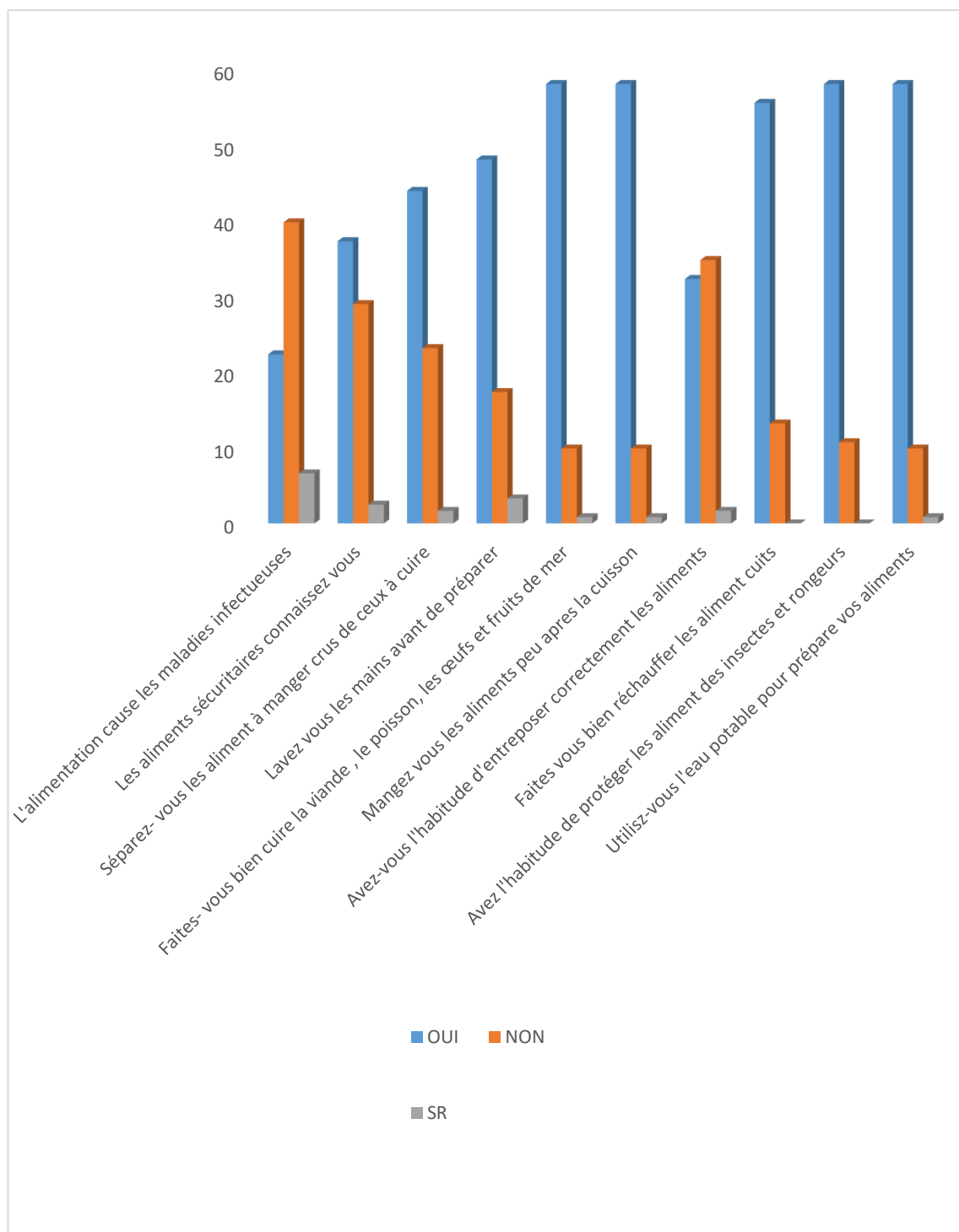
Tout comme la manière d'entreposer les aliments n'a pas d'importance pour 34,86 % qui répondent non. L'identification des aliments sécuritaires est méconnue de 37,35% des enquêtés. Dans le même temps 43,99% avouent ne pas séparer les aliments à manger crus de ceux à faire cuire. Tout compte fait 19,84 % des enquêtés ne sont pas au fait des certaines mesure d'hygiène.

Graphique 4 : Alimentation et maladies chroniques



Source : nos recherches de terrain

Graphique 5 : Alimentation et maladies infectieuses

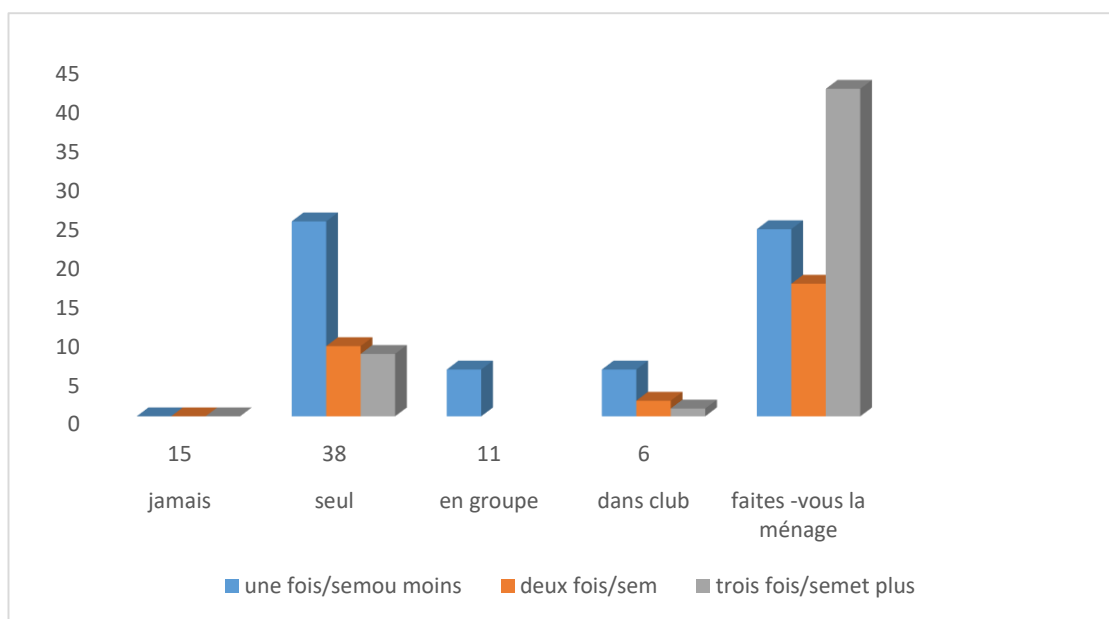


Source : nos recherches de terrain

3-5. Alimentation et pratique de l'activité physique et sportive.

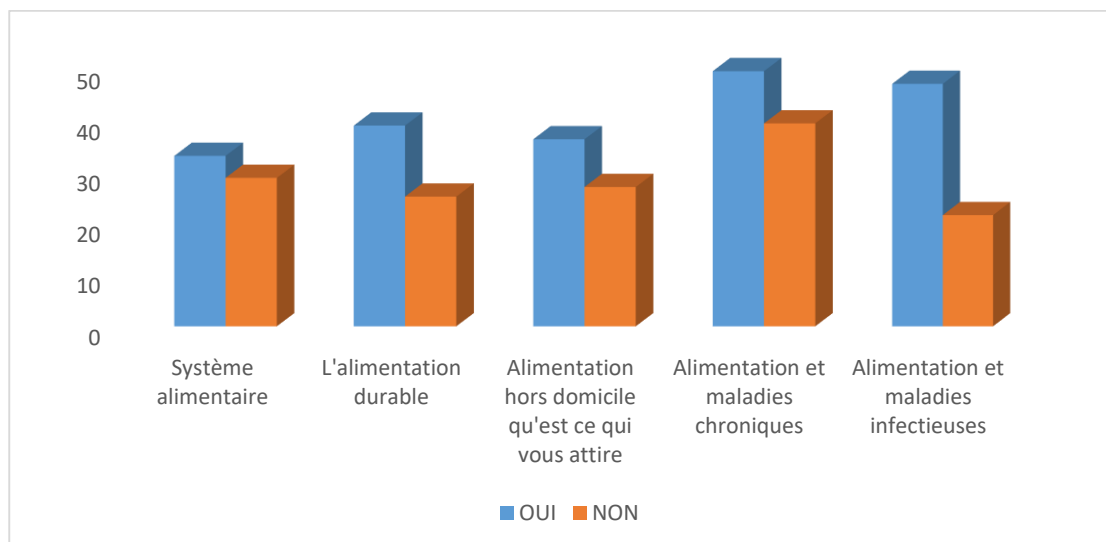
La pratique du sport aussi bien individuel qu'en groupe ne semble pas très développée dans le groupe étudié. On constate que moins de 20% s'adonne à cette activité. S'agissant de l'activité « faire le ménage » elle est réalisée par de nombreux enquêtés au moins trois par semaine.

Graphique 6 : Pratique de l'activité physique



Source : nos recherches de terrain

Graphique 7 : Synthèse des réponses



4. Discussions

Selon Malassis cité par Rastoin (2008) le système alimentaire, est la façon dont les hommes s'organisent pour produire, distribuer et consommer leur nourriture. Tout système se définit par ses composantes, c'est-à-dire à la fois par ses éléments constitutifs et par leurs interrelations. Le système alimentaire composé d'éléments constitutifs que sont la production alimentaire, la collecte, la transformation, la distribution, l'entreposage, la consommation et la gestion des déchets est dans le cas du Gabon défaillant du de bout en bout. En effet, malgré l'énorme potentiel agricole du Gabon, la production agricole ne couvre que 43 pour cent des besoins alimentaires de la population. Ceci implique une forte dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur pour combler son déficit alimentaire. Les contraintes principales au développement de l'agriculture gabonaise sont: l'insuffisance de la main-d'œuvre agricole due au vieillissement de la population rurale et à l'exode des jeunes vers les grands centres urbains; la faible surface cultivée estimée à 0,36 hectare en moyenne par exploitation; le coût prohibitif et la faible productivité de la main d'œuvre; un faible niveau de la mécanisation agricole; la faible utilisation d'autres intrants (engrais, variétés des semences améliorés et les produits de traitement); la faible compétitivité des produits agricoles locaux face aux importations, FAO 2018 (Stratégie nationale de mécanisation agricole du Gabon). Bien que la mécanisation soit préconisée pour la réduire la pénibilité du travail de la terre frein à l'augmentation de la productivité agricole, des rendements, et des revenus des paysans. Il est important de comprendre qu'il ne s'agit que d'une variante dans le système. L'incapacité locale à produire est à l'origine de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle d'où création d'une alliance des parlementaires gabonais pour lutter contre le fléau. Le concept de système alimentaire ne semble être maîtrisé que par la notion d'accès aux aliments comme l'indique 45,63% des enquêtés. Le passage du milieu rural au milieu urbain s'est accompagné d'une méconnaissance de l'origine des aliments par la circulation d'un nombre important d'idées préconçues sur les aliments locaux. De nombreux enquêtés 14,11% sont sans réponses sur la notion de collecte des aliments, ces mêmes enquêtés affirment à 45,5% qu'une alimentation saine s'appuie sur le niveau international, 37,35% pour le niveau national et 33,2 pour le niveau local.

Cette perception de la question confirme l'absence au niveau national d'un marché de produits agricoles de centre tel que Rungis¹ en France. L'absence de collecte des aliments et d'une vision locale d'exploitation agricole entraîne un manque de statistique nécessaire pour une politique de prévention.

On note que 50% des enquêtés de la présente étude répondent non à l'affirmation selon laquelle l'alimentation durable est saine et équilibrée et accessible à tous. On constate néanmoins que 66% des enquêtés prennent leur repas hors domicile. La plus popularisée dans cette alimentation hors domicile est constituée de « cafétérias dos-tourné », servant déjeuners/plats urbains (riz/spaghettis/viandes frites). Selon Monteillet (2017), on note une prévalence de l'obésité juvénile forte ou exceptionnelle dont l'estimation de l'incidence oscillent entre 8 % et 10 % chez les jeunes filles de 16-20 ans ce constat devraient susciter plus d'intérêt dans un pays où plus de 60% de la population, a moins de 20 ans. Ce modèle de consommation alimentaire détermine le profil du système alimentaire tourné vers l'extérieur. Les impératifs du respect de la santé humaine devraient conduire à mieux contrôler ce secteur. Car selon Bour 1988, il est bien admis aujourd'hui que la santé est la résultante de trois facteurs interdépendants et interagissant : un terrain biologique, un environnement favorable ou non, et des comportements humains protecteurs ou pathogènes. Parmi ces deux derniers facteurs, l'alimentation et les façons de s'alimenter jouent un rôle essentiel, bien souvent déterminant, soit directement, soit comme facteur de révélation de prédispositions individuelles (Bour 1988).

¹ Central d'achat en fruits et légumes en région parisienne

La nécessité de promouvoir une « alimentation durable » (Esnouf et al, 2011) s'impose progressivement aussi bien à tous qu'à la société gabonaise à travers une série de constat (Carnoye et Guimont 2019). Il s'agit notamment de : l'augmentation démographique, la sécurité alimentaire, de l'agriculture fortement dépendante des évolutions climatiques, de la disponibilité en eau et de la biodiversité, de l'usage des sols, de la récurrence des controverses des scandales et autres crises sanitaires et du déficit informationnels, des problèmes de santé par exemple ceux liés à l'obésité et à une alimentation trop sucrée, salée et transformée.

Plus de la moitié de la population mondiale est atteinte par une forme ou par une autre de malnutrition (Le Bihan, et al, 2002). Le lien entre les maladies chroniques et infectieuses semble évident pour de nombreux enquêtés. Cependant concernant les maladies chroniques 22,41 % des répondants n'associent pas maladies chroniques et alimentation. Pourtant une étude prospective descriptive menée à Libreville de Janvier à Décembre 2005 dans le Service de Neurologie montre que l'hyper tension artérielle, l'alcoolisme et le tabagisme respectivement dans les proportions de 81,9%, 44,7% et 16,2% sont les principaux facteurs de risque. Les AVC ischémiques chez 80% des patients âgés de moins de 65 ans tandis que les AVC hémorragiques concernaient 63% des patients de 55 à 74 ans. La mortalité en cours d'hospitalisation était de 9,5% et chez les patients sortis de l'hôpital 46,3% présentaient des séquelles qui ont persisté après 6 mois de suivi (Kouna et al, 2007). Près de 40% des enquêtés affirment que l'alimentation ne cause pas les maladies infectieuses alors que 7% sont sans réponses. La couleur, l'odeur et la mode de conservation semblent ne pas interpellier les enquêtés qui répondent respectivement non à 54,78 %, 28,22 % et 20,75 %. La couleur et l'odeur de la viande par exemple la dégradation de celui-ci. Les réservoirs de microorganismes pathogènes pouvant, contaminer les aliments sont multiples. Beaucoup de pathogènes alimentaires trouvent leur origine dans les réservoirs animaux et contaminent les aliments parce qu'ils sont présents chez l'animal vivant, le lait ou les œufs, ou parce qu'ils sont présents dans les matières fécales d'animaux infectés qui contaminent ensuite les aliments (Dubois - Brissonnet et Guillier, 2020). Alors que les infections d'origine alimentaire regroupent des infections très diverses, sont dues à plus de deux cents bactéries, virus, parasites et agents non conventionnels. La part de la transmission alimentaire de ces infections n'est pas toujours bien déterminée, certaines pouvant également être transmises par l'eau, de personne à personne, par contact direct avec des animaux ou encore par d'autres voies. Ces infections se manifestent pour la plupart par des symptômes digestifs, mais de nombreuses autres manifestations sont également possibles. Elles peuvent être graves, voire mortelles (De Valk et Salvat 2015). Ces réponses nous interpellent, l'actualité récente sur la pandémie du COVID 19 montre qu'au Gabon les cas des décès enregistrés, le sont sur des sujets dont l'âge moyen est de 45 ans (Union 2020 pge12-13). Ces sujets sont porteurs des affections telles que la diabète, l'HTA alors qu'en Europe la grande majorité des décès s'observe chez les personnes de plus de 65 ans.

Au Gabon le régime alimentaire traditionnel à base de plantes et comprenant des aliments tels que le maïs, les tubercules de manioc, les ignames, la banane, est progressivement remplacé par des régimes plus riches en sucres ajoutés et en graisses animales comme l'indique de Monteillet, 2017. Cette « transition nutritionnelle » combinée à une tendance générale vers un mode de vie plus sédentaire, est un facteur sous-jacent du risque de développement des maladies chroniques (Havelaar, 2019). La synthèse des réponses montre que les concepts de système alimentaire et d'alimentation durable sont mal connus par la moitié des enquêtés. Cette méconnaissance des concepts entraîne nécessairement une méconnaissance des conséquences en termes de maladies chroniques et infectieuses en lien avec l'alimentation.

5. Conclusion

La présente étude montre que de nombreux enquêtés ne sont pas au fait des caractéristiques d'un système alimentaire durable en ce qui concerne le système d'approvisionnement, la sécurité des aliments, la production, la distribution, la consommation de la nourriture et de

l'élimination des déchets, une conservation efficace de nos aliments. C'est ainsi que le style de vie comprenant une alimentation peu saine, des habitudes telles que l'abus de télévision, qui se traduisent par un faible niveau d'activité physique, augmentent le risque de développer des maladies chroniques et inflammatoires au début de l'âge adulte. De nombreux cas de maladies des artères coronaires, de diabète, et de cancers etc., pourraient probablement être évités si des mesures sont prises tout au long de la vie pour réduire les facteurs de risque. Les habitudes de consommation sont le fruit d'un apprentissage passé et ont un caractère auto-renforçant, il faut donc insister sur la motivation des individus et les difficultés à mettre en pratique les bonnes intentions. Des changements dans les habitudes alimentaires sont nécessaires afin de faire face à l'épidémie croissante de maladies chroniques. Il convient de prendre en compte l'ensemble du processus de la production alimentaire à la consommation lorsque l'on détermine le lien entre l'alimentation et le risque de développer des maladies chroniques. La mise en place d'une politique de prévention demande la diversité et la mise en place des systèmes de surveillance des maladies d'origine alimentaire, elle permettra de disposer de données de surveillance utiles pour la gestion de la majorité de ces maladies.

6. Bibliographie

- Assengone-Zeh Y (2007), Aspects Epidémiologiques Et Evolutifs Des Accidents Vasculaires Au Centre Hospitalier De Libreville (Gabon) *Ajns* Vol.26no2
- Atlan H. (1972). *L'organisation biologique et la théorie de l'information*. Seuil (coll. Librairie du XX^e siècle), Paris.
- Banque Mondiale (2020). Rapport sur l'Évaluation de la Pauvreté au Gabon
- Bergadaà M, Urien B (2006), *Le risque alimentaire perçu comme risque vital de consommation Émergences, Adaptation Et Gestion*, Consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2006-3-page-127.htm>
- Bonkena Bokombola P., Poncelet M., Michel B., Kinkela Savy C., (2018). La consommation alimentaire et son évolution à Kinshasa, République Démocratique du Congo, *Tropicultura* 36, 3, 506-519
- Bour H (1988). Relation alimentation-nutrition-santé dans les pays en voie de développement. In : *Économie rurale*. N°188, 1988. pp. 17-20. www.persee.fr/doc/ecoru
- Bremner, (2012). *La population et la sécurité alimentaire : le défi de l'Afrique*, Population : www.prb.org
- Carnoye L ; Guimont C (2019). Une alimentation saine et soutenable est-elle possible ? Les dilemmes des mangeurs écologistes », *Développement durable et territoires*, Vol. 10, n°2 <http://journals.openedition.org/développement-durable/>
- De Valk, H ; Salvat, G ; (2015). Alimentation et risques infectieux : enjeux et stratégies pour limiter l'impact sur la santé, *Les Tribunes de la santé* n° 49, p. 61-68 ;
- Dubois-Brissonnet F, Guillier L. ; (2020). Les maladies microbiennes d'origine alimentaire. *Cahiers de Nutrition et de Diététique*, 2020, 55 (1), pp.30-38.
- Esnouf C., ; Bricas N. ; Champenois A. ; Russel M. ; (2011). *De nouveaux enjeux pour les systèmes alimentaires*. In : *Pour une alimentation durable : réflexion stratégique*
- FAO, (2010) *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde – Combattre l'insécurité alimentaire dans les crises prolongées*. Rapport
- FAO, (2021) *Le pays en un coup d'œil*, Consulté à l'adresse : <https://www.fao.org/gabon/fao-au-gabon/le-pays-en-un-coup-doeil/fr/> consulté le 14/10/2021

- François, (1991). Population, alimentation et production au Gabon : des déséquilibres aux crises in *Les spectres de malthus déséquilibres alimentaires déséquilibres démographiques* ED1 29, me Descartes PARIS 1991
- Havelaar A.H. (2019), *Fardeau des aliments impropres à la consommation pour la santé publique : de la nécessité d'un engagement mondial*. Première Conférence internationale FAO/OMS/UA sur la sécurité sanitaire des aliments Addis-Abeba, les 12 et 13 février 2019
- Houet T, Hubert-Moy L, Corgne S, Jean-Pierre Marchand J-P (2008), *Approche systémique du fonctionnement d'un territoire agricole bocager*, consulté à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2008-3-page-270.htm> Consulté le 14/10/2021
- Lebihan G., Delpeuch F., Maire B., (2002). *Alimentation, nutrition, politiques publiques cahiers de propositions pour le 21^{ème} siècle*. Eds Charles Léopold Mayer, Paris. 130 P
- Monteillet (2017). Alimentation hors domicile et santé à Libreville : le cas des adolescents et adultes, *Fang Monteillet et al Health Sci. Dis*: Vol 18 (2)
- Ngoungoun (2012). Prevalence of cardiovascular disease in *Gabon*: A population study
- PNSAN, (2017). Rapport Politique Nationale de sécurité alimentaire Ministère de l'agriculture et de l'élevage
- Rastoin J.L (2008). Les multinationales dans le système alimentaire Jean-Louis Rastoin C.E.R.A.S | « Revue Projet » n° 307 | p : 61 - 69 <https://www.cairn.info/revue-projet-2008-6-page-61.htm>
- Rozin, E., Rozin, P.; 1981. Culinary Themes and Variations. *Natural History*, 90, 6-14.
- Touzard, J.-M. & Fournier, S. (2014). La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire ? *VertigO*, 14(1).
- Union quotidien gabonais (2020), *Covid-19 : la commodité ou le cocktail mortel*, Consulté à l'adresse : <https://www.union.sonapresse.com/gabon-culture-societe/covid-19-la-comorbidite-ou-le-cocktail-mortel-21813>

Impact de la gestion des emplois et des compétences sur la mobilisation du personnel en situation de crise : cas de la crise sanitaire en milieu hospitalier au Togo

[Impact of job and skills management on staff mobilization in crisis situations : case of the health crisis in hospital environments in Togo]

GBANDEY Sadjì N'Gbansohfi
Université de Lomé, Lomé - Togo
Email : ggsadji@gmail.com

Résumé

L'objectif de cette recherche consistait à rechercher les effets de la gestion des emplois et des compétences des hôpitaux publics et privés sur la mobilisation du personnel pendant la crise sanitaire. Nous avons émis l'hypothèse que les pratiques de gestion des emplois et des compétences pendant la crise sanitaire ont une influence sur la mobilisation du personnel. Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons mené une enquête auprès de 79 agents dont 41 de la Clinique BIASSA et 38 du CHR-TSEVIE à l'aide d'un questionnaire. Dans les deux institutions hospitalières, la majeure partie du personnel estime être satisfaite des mesures de gestion des emplois et des compétences de crise et être mobilisée ($X^2 = 7,61$; $X^2 = 6,89$). Les centres hospitaliers qui ont fait l'objet de cette recherche, en matière de gestion des emplois et des compétences se cantonnent pour le moment à des adaptations à court terme qui ont eu tout de même des effets positifs sur le personnel en cette situation de crise sanitaire liée à la covid-19.

Mots-clés : Crise, Développement des compétences, mobilisation

Abstract

The objective of this research was to investigate the effects of the management of jobs and skills in public and private hospitals on the mobilization of staff during the health crisis. We hypothesized that job and skills management practices during the health crisis have an influence on staff mobilization. In order to verify this hypothesis, we conducted a survey of 79 agents, including 41 from the BIASSA Clinic and 38 from the CHR-TSEVIE using a questionnaire. In the two hospital institutions, the majority of the staff believe that they are satisfied with the measures for managing jobs and crisis skills and that they are mobilized ($X^2 = 7.61$; $X^2 = 6.89$). The hospitals that were the subject of this research, in terms of management of jobs and skills, are for the moment confined to short-term adaptations which have nevertheless had positive effects on the staff in this crisis situation health related to covid-19.

Keywords : Crisis, Skills development, mobilization

0. Introduction

Depuis l'année 2020, le Togo comme de nombreux pays à travers le monde est confronté à une crise sanitaire sans précédent due à la Covid 19. Des mesures exceptionnelles ont été prises pour tenter de la juguler : respect des mesures barrières, confinement. Des pans entiers de l'économie mondiale sont restés longtemps à l'arrêt. Toutes les entreprises ont été

profondément affectées par cette crise. L'une des conséquences fut le dérèglement du mode de gestion des fonctions ressources humaines dans les entreprises et notamment la gestion des emplois et des compétences (Lebraty, 2020).

La COVID-19 a généré une situation telle que sur une courte période, 50 % ou plus de la main-d'œuvre n'était plus en mesure de travailler. (Major & Machin, 2020). De nouveaux modes de fonctionnement sont apparus (par exemple la distanciation physique sur le lieu de travail) (Shaw, Main, Findley, Collie, Kristman, & Gross, 2020). Cette pandémie a conduit à l'émergence d'un environnement complexe et exigeant pour les managers et les ressources humaines.

La majorité des organisations n'est pas suffisamment préparée pour faire face aux crises lorsqu'ils se produisent (Wang, Hutchins & Garavan, 2009). D'où l'importance, pour les chercheurs de soutenir les entreprises en fournissant des informations pertinentes liées à cette nouvelle pandémie

Le secteur de la santé a particulièrement été touché, qui a vécu cette crise comme un véritable bouleversement. Un climat peu favorable s'est installé surtout dans les hôpitaux et centres de santé alors que plusieurs facteurs de risques ont été identifiés : insuffisance d'équipements de protection, mutations, absence de communication, bouleversements dans la vie au quotidien, et crainte de contaminer un proche, stigmatisation sociale (Altintas, 2020 ; Glémain, 2020). Or, la mobilisation résulte de l'appréciation que le sujet fait de la relation entre sa contribution à l'égard de l'entreprise et ce qu'il reçoit en retour. Le travailleur a des besoins qui selon qu'ils soient satisfaits ou pas, ont un impact sur la mobilisation (Lisochub, 2020). Les soignants sont également influencés par la satisfaction des patients. Les écarts entre les besoins et la réalité leur donnent l'impression d'être de simples faire-valoir. Ils veulent avoir une influence certaine. C'est dans ce sens que Lisochub (2020) cite comme facteurs de satisfaction du personnel soignant : être impliqué dans l'amélioration de la qualité des soins, apporter de l'énergie aux patients, assurer des soins de qualité, travailler dans un climat social apaisé, avoir un nombre de patients acceptable à gérer, la reconnaissance, le soutien de la hiérarchie, l'autonomie.

Face à l'incertitude ainsi créée, la gestion des ressources humaines dans sa composante gestion des emplois et des compétences se positionne comme une des clés permettant de faire face à la situation. Nous sommes intéressé à deux centres de santé au Togo : le Centre Hospitalier Régional de Tsévié (CHR-T) et la clinique BIASSA.

Au CHR-T, il n'a pas été possible de recruter du personnel supplémentaire notamment pour le service d'isolement malgré la crise sanitaire. L'hôpital a été contraint d'opérer avec les mêmes effectifs. Un système de rotation est mis en place en faisant recours au personnel des autres services. La baisse de la fréquentation de l'hôpital par les patients habituels a beaucoup aidé. Des formations ont été données sur les équipements de protection et les mesures barrières. Il n'y a pas eu de mise en chômage technique ni de licenciement.

A la clinique BIASSA, la crise a entraîné une baisse d'activité que la clinique était loin de prévoir. Aucun agent n'a été licencié, ni mis en chômage technique. Par contre, certains contrats à durée déterminée (CDD) n'ont pas été renouvelés. De nombreux arrêts maladies ont été observés. L'organisation du travail a été revue. Certaines unités ont été fermées (pédiatrie et néonatalogie), et tous les patients ont été reçus en hospitalisation adulte. Ceci a permis à la clinique de faire l'économie de certaines charges d'électricité et d'eau notamment. Le secteur de la santé fut le premier affecté par la crise sanitaire. De nombreux agents de santé ont été touchés. Le premier cas en milieu hospitalier au Togo a été identifié à la clinique BIASSA. La conséquence fut la peur, la méfiance envers tout le monde (collègues et patients). Les formations organisées dans le cadre de la crise ont permis au personnel de mieux gérer le climat anxigène ainsi créé.

Au regard de tout ce qui précède, cette recherche tente de répondre à la question fondamentale suivante : Comment les mesures prises relativement à la gestion des emplois et des compétences ont-elles impacté la mobilisation du personnel soignant ? Plus spécifiquement, le réaménagement du temps de travail et la gestion des postes de travail ont-ils eu un effet positif sur la mobilisation des agents ? L'organisation des formations a-t-elle eu un effet positif sur la mobilisation du personnel ?

L'hypothèse générale suivante a été émise : l'application des mesures de la GPEC a permis de maintenir un niveau de mobilisation acceptable du personnel soignant. Nous avons spécifié cette hypothèse générale comme suit : le réaménagement du temps de travail et la gestion des postes de travail (1) et L'organisation des formations (2) ont eu un effet positif sur la mobilisation du personnel. L'objectif de cette recherche est donc de mettre en relation les mesures prises relativement à la gestion des emplois et des compétences et la mobilisation du personnel soignant.

1. Méthodologie

1.1. Participants

Nous avons utilisé la technique de l'échantillonnage stratifié pondéré pour sélectionner les participants à cette recherche. Cette technique consiste à subdiviser la population en différentes strates. Une strate est un sous-ensemble dont les éléments présentent les mêmes caractéristiques. Les strates retenues pour cette recherche correspondent aux différentes catégories de personnels : personnel médical, personnel paramédical, personnel administratif et personnel technique. Partant de l'effectif total des agents dans chacune des deux structures (255 pour le CHR-T et 176 pour la clinique BIASA), de la proportion de chaque strate dans la population mère, et du nombre d'agents que nous souhaitons interroger par structure (50 agents), nous avons déterminé le nombre de participants à interroger par hôpital et par strate. Toutefois, sur 100 questionnaires distribués, nous en avons recueillis 79, les autres n'ayant pas été renseignés. Les tableaux 1 et 2 ci-dessous, contiennent les informations sur le nombre de participants à interroger par strate et le nombre de questionnaires effectivement recueillis.

Tableau 1 : Effectifs des participants par strate et par Centre de santé

	CHR-Tsévié	Clinique BIASA	Total
Personnel médical	3	3	6
Personnel paramédical	20	28	48
Personnel administratif	5	10	15
Personnel technique	22	9	31
Total	50	50	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

Nous avons considéré les strates : personnel médical, paramédical, administratif et technique, qui correspondent aux différentes catégories de personnel travaillant au sein des deux centres de santé. Nous avons distribué 100 questionnaires, 50 pour chaque centre de santé.

Tableau 2 : Effectifs des participants interrogés par strate et par Centre de santé

	CHR-Tsévié	Clinique BIASSA	Total
Personnel médical	2	3	5
Personnel paramédical	20	18	38
Personnel administratif	4	9	13
Personnel technique et d'appui	15	8	23
Total	41	38	79

Source : *Enquête de terrain, octobre 2021*

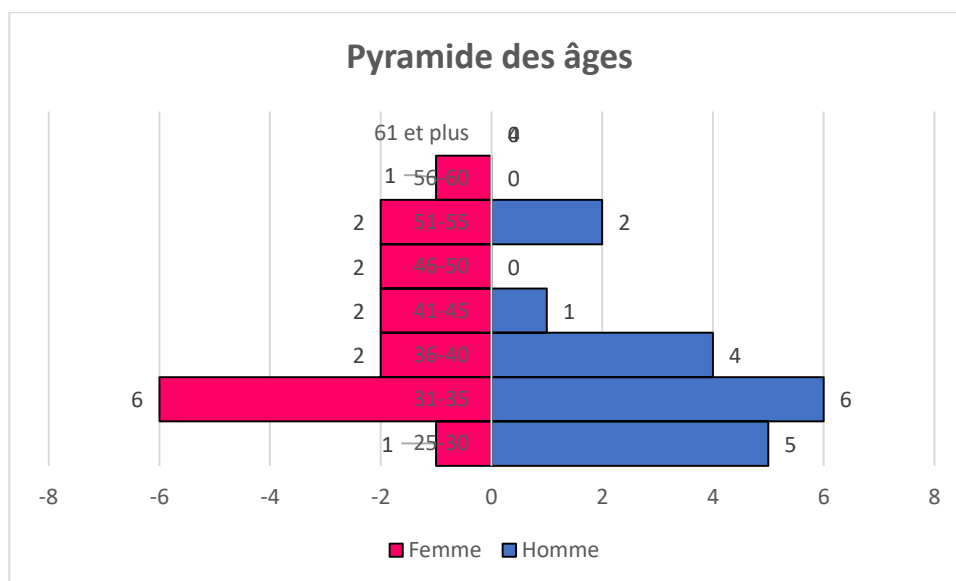
Comme présenter dans ce tableau, nous avons finalement pu recueillir 41 questionnaires au CHR de Tsévié et 38 à la Clinique BIASSA.

Tableau 3 : Répartition des répondants selon le sexe et l'âge à la Clinique BIASSA

Age	25-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 et plus	Total
Sexe									
Homme	5	6	4	1	0	2	0	0	18
Femme	1	6	2	2	2	2	1	0	16
Total	6	12	6	3	2	4	1	0	34
Pourcentage	17,6	35,3	17,6	8,8	5,9	11,8	2,9	0	100
%tage cumulé	17,6	52,9	70,6	79,4	85,3	97,1	100,0	100,0	

Source : *Enquête de terrain, octobre 2021*

Il ressort du tableau 3 que les répondants de la Clinique BIASSA ont pour la plupart un âge compris entre 31 et 35 ans (35,3%). Dix-sept virgule six pour cent (17,6%) ont respectivement un âge compris entre 25 et 30 ans et entre 36 et 40 ans.

Graphique 1 : Pyramide des âges à la Clinique BIASA

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

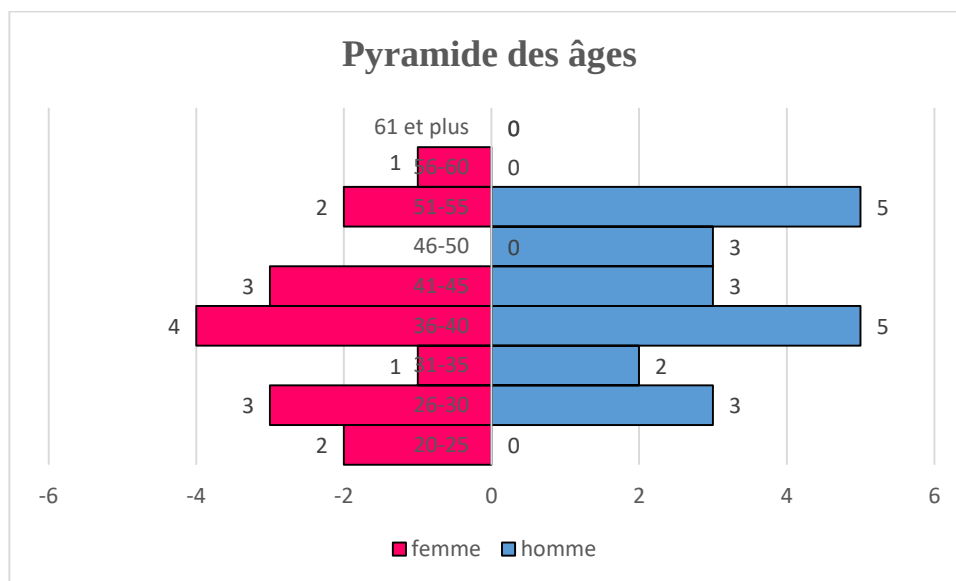
Le graphique ci-dessus est une représentation des données du tableau 3. Nous sommes donc en présence d'une « poire écrasée » qui est une pyramide où prédominent les moins de 40 ans.

Tableau 4 : Répartition des répondants selon le sexe et l'âge au CHR-T

Age Sexe	20-25	26-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 et +	Total
Homme	0	3	2	5	3	3	5	0	0	21
Femme	2	3	1	4	3	0	2	1	0	16
Total	2	6	3	9	6	3	7	1	0	37
Pourcentage	5,4	16,2	8,1	24,3	16,2	8,1	18,9	2,7	0	100
% cumulé	5,4	21,6	29,7	54,1	70,3	78,4	97,3	100	100	

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

Les répondants du CHR-T ont pour la plupart un âge compris entre 36 et 40 ans (24,3%). Seize virgule deux pour cent (16,2%) ont respectivement un âge compris entre 26 et 30 ans et entre 36 et 40 ans.

Graphique 2 : Pyramide des âges au CHR-T

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

En observant le graphique qui est une représentation du tableau, on constate que nous sommes en présence d'une pyramide « Toupie ». La « toupie » se caractérise par une classe d'âge intermédiaire très nombreuse. Cinquante pour cent (50 %) des salariés ont un âge compris entre 36 et 55 ans.

Dans les deux centres de santé (Clinique BIASA et CHR-T), et par rapport à ces deux indicateurs, notons un système manquant qui se chiffre à 4.

1.2. Passation

Deux outils de collecte ont été utilisés dans le cadre de cette recherche. Nous avons conçu un questionnaire qui s'inspire des outils de la gestion des emplois et des compétences en milieu hospitalier et une échelle de mesure de la mobilisation au travail inspirée des travaux de Wils, Labelle, Guérin et Tremblay (1998). Les items sont évalués sur une échelle de Likert en quatre (4) points allant de « Pas du tout d'accord » = 1 à « Tout à fait d'accord » = 4.

Nous avons procédé à la vérification de la consistance interne des outils de collecte par le calcul de l'Alfa (α) de Cronbach. La consistance a été, au final, satisfaisante pour les deux échelles du questionnaire eu égard aux différentes valeurs de α ci-dessous :

Tableau 5 : Mesure de la fiabilité de l'instrument de mesure de la mobilisation au travail

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,735	17

$$\alpha = 0,764 > .70$$

Tableau 6 : Mesure de la fiabilité de l'instrument de mesure de la gestion des emplois et des compétences

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,884	9

$$\alpha = 0,884 > .70$$

1.3. Méthodes d'analyse

Pour traiter les données recueillies, nous avons utilisé les statistiques pour le décompte numérique de l'ensemble de nos données et pour calculer les corrélations, nous permettant de vérifier objectivement les hypothèses. Dans le cadre de cette recherche, nous avons utilisé le test du Khi-deux. Le Khi-deux est un test statistique qui permet de mesurer la relation entre deux variables catégorielles. Ceci veut dire qu'il est possible de l'utiliser à partir du niveau nominal pour effectuer des analyses.

2. Résultats et Discussion

Dans un premier temps, nous présentons respectivement les tableaux de fréquences en rapport avec nos variables, puis les tableaux croisés.

2.1.1. Réaménagement du temps de travail et formations à la clinique BIIASSA

Tableau 7 : Réaménagements du temps de travail à cause de la crise sanitaire et les types de réaménagements effectués

		Types de réaménagements			
			Heures supplémentaires	Journée continue	Réduction des horaires de travail
Réaménagements du fait de la crise sanitaire	Non	28	0	0	0
	Oui	10	3	3	4
Total		38			

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

Sur les 38 interrogés, seuls 10 estiment que leur temps de travail a connu des réaménagements en raison de la crise sanitaire. Trois (3) ont été soumis à des heures supplémentaires, 3 à des journées continues sans diminution ou augmentation du temps de travail et 4 à une réduction du temps de travail.

Tableau 8 : Organisation de formations pendant la crise sanitaire

		Pertinence des périodes de formation		Total
		Non	Oui	
Formations organisées pour faire face à la crise	Non	16	0	16
	Oui	3	19	22
Total		19	19	38

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

Au regard du tableau ci-dessus, sur les 38 interrogés 16 déclarent n'avoir bénéficié d'aucune formation leur permettant de s'adapter à la crise et ont trouvé les périodes de ces formations

mal choisies ; 3 ont bénéficié de formation mais n'ont pas trouvé les périodes bien choisies et enfin 19 ont bénéficié de formations et ont trouvé les périodes bien choisies. Une majorité de répondants reconnaît que des formations ont effectivement été organisées pour permettre au personnel de faire face à la crise.

2.1.2. Réaménagement du temps de travail et formations au CHR-T

Tableau 9 : Réaménagements du temps de travail du fait de la crise sanitaire et les types de réaménagements effectués

			Types de réaménagements		
			Heures supplémentaires	Journée continue	Réduction du temps de travail
Réaménagements du fait de la crise sanitaire	Non	29	0	0	0
	oui	12	6	3	3
Total		41			

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

Il ressort de ce tableau que sur les 41 répondants interrogés, seuls 12 estiment que leur temps de travail a connu des réaménagements en raison de la crise sanitaire. Six (6) ont été soumis à des heures supplémentaires, 3 à des journées continues sans diminution ou augmentation du temps de travail et 3 à une réduction du temps de travail.

Tableau 10 : Organisation de formations pendant la crise sanitaire

		Pertinence des périodes de formation		Total
		Non	Oui	
Formations organisées pour faire face à la crise	Non	11	0	11
	Oui	6	24	30
Total		17	24	41

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

Au regard du tableau 7 ci-dessus, sur les 41 interrogés 11 déclarent n'avoir bénéficié d'aucune formation leur permettant de s'adapter à la crise et ont trouvé les périodes de ces formations mal choisies ; 6 ont bénéficié de formations mais n'ont pas trouvé les périodes bien choisies et enfin 24 ont bénéficié de formations et ont trouvé les périodes bien choisies.

2.1.3. Réaménagement du temps de travail, formations et mobilisation du personnel

Tableau 11 : Réaménagement du temps de travail et niveau de mobilisation du personnel

		Niveau de mobilisation du personnel		Total
		Faible	Elevé	
Réaménagement du temps de travail	Non	17	40	57
	Oui	14	08	22
Total		31	48	79
		X2 = 7,61	ddl = 1	S.05

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

L'analyse des données indique que le niveau de mobilisation n'est pas le même selon le réaménagement ou non du temps de travail. Les agents disent ne pas avoir subi de réaménagement d'horaires de travail ont un niveau de mobilisation plus élevé contrairement aux autres. La différence est significative ($S = .05$).

Tableau 12 : Formation et niveau de mobilisation du personnel

		Niveau de mobilisation du personnel		Total
		Faible	Elevé	
Formations organisées pour faire face à la crise	Non	16	11	27
	Oui	15	37	52
Total		31	48	79
		X² = 6,89	ddl = 1	S.05

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

Les statistiques du tableau 7 nous renseignent sur l'existence d'une relation entre le fait d'avoir bénéficié de formations pour faire face à la crise et le niveau de mobilisation du personnel. Ainsi, on constate que sur les 48 répondants qui manifestent un niveau de mobilisation élevé, seuls 11 n'ont pas bénéficié de formation face à la crise. Le Khi-deux est significatif au seuil .05. Ceci nous permet de rejeter l'hypothèse nulle d'absence de relation.

3. Discussion

L'une des conséquences de la crise sanitaire actuelle, est la mise en avant de la Fonction RH. Plusieurs actions ont permis aux professionnels des RH de se démarquer et montrer leur utilité : conduite du dialogue social afin de trouver des compromis avec les représentants des travailleurs, introduction et organisation du télétravail dans les entreprises, organisation du travail. Avec la crise sanitaire, les conditions matérielles et physiques de travail ont été profondément modifiées. Dans chaque organisation, la fonction RH a dû se réinventer pour s'adapter et soutenir aussi bien les employés que les employeurs.

L'objectif de la présente étude est d'analyser la manière dont les mesures de gestion des emplois et des compétences des hôpitaux publics et privés en période de crise sanitaire ont impacté le fonctionnement de leur personnel. Il s'agit de façon concrète de vérifier si la gestion des emplois et des compétences faite par les hôpitaux togolais en période de crise sanitaire est conforme aux normes et théories établies de même que l'impact du mode de gestion des emplois et des compétences de crise des centres de santé sur le niveau de mobilisation de leur personnel. Que ce soit à la Clinique BIASA ou au CHR-T, peu d'agents se sont sentis démobilisés pendant la crise sanitaire.

Dans la dynamique de gestion des emplois et des compétences des deux structures, la majorité du personnel a eu à travailler à temps plein sans réaménagement du temps de travail. Cela est dû à la nature du travail du personnel de la santé. Eu égard à l'importance de leur fonction en cette période de crise, il était impérieux de les maintenir sur le terrain. Il est à noter également que des sessions de formations ont souvent été organisées pendant la crise sanitaire au sein des différents centres pour permettre au personnel de s'adapter ; même si certains agents n'ont pas trouvé ces périodes bien choisies.

Les résultats de cette étude montrent que la gestion des emplois et des compétences telle qu'adoptée en milieu hospitalier a eu des effets positifs sur le personnel. La baisse d'activité a contraint les centres de santé à arrêter les embauches et le renouvellement des contrats à durée déterminée. De plus, la majorité du personnel n'a pas connu de réduction du temps de travail

et certains ont effectué des heures supplémentaires. De plus, les deux centres hospitaliers n'effectuent pas la gestion à moyen et à long terme. Ce qui ne correspond pas aux bonnes pratiques en la matière. Nos résultats diffèrent de ceux de la majeure partie de la littérature existante sur le sujet dont Altintas (2020) et Glémin (2020). L'explication se trouve dans la résilience des structures de santé au Togo, confrontées à de nombreux problèmes depuis des années et à l'impact relativement faible qu'a eu cette crise sur les pays africains en général et le Togo en particulier.

La gestion des emplois et des compétences a pour objectif sur un court terme, de répondre à trois situations : la variation de l'activité (en fonction de la saison), les coûts élevés liés aux activités et les réductions d'activités qui correspond au cas dont traite notre recherche. D'où les mesures prises par la clinique BIASSA et le CHR-T notamment le non renouvellement de certains CDD.

La mission de la Gestion des Ressources Humaines (GRH) est de veiller à l'adéquation entre le travail à faire et les employés chargés de le faire. Lorsque survient une crise, la GRH doit être en mesure de gérer la perturbation occasionnée, de stabiliser et redresser la situation (Thévenet, 2009). Dans le cas des deux centres de santé à l'étude, la réaction à la rupture s'est traduite par les dispositions prises pour réduire au maximum les réaménagements des horaires de travail. Puis, grâce aux actions de formations à l'endroit du personnel, pour lui permettre de faire face à la crise, la situation a pu, progressivement, être stabilisée. Au vu de ce qui précède, la GRH a une grande responsabilité dans le fonctionnement de l'entreprise, surtout en situation de crise.

4. Conclusion

A travers cette recherche, nous avons essayé de mener une analyse approfondie d'un phénomène d'actualité : la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui a touché le Togo depuis plus de deux ans. Plus précisément, l'influence de cette crise sur le fonctionnement des organisations et de leurs acteurs. Nous avons ainsi pu prendre la mesure de l'influence que cette situation a eue sur le système de santé et les centres de santé.

Notre objectif consistait à rechercher les effets de la gestion des emplois et des compétences des hôpitaux publics et privés sur le fonctionnement du personnel pendant la crise sanitaire. Il ressort de cette recherche que les centres hospitaliers togolais ne pratiquent pas encore parfaitement la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences qui est une gestion à moyen et à long terme. Ils restent cantonnés pour le moment à des adaptations à court terme. Ces adaptations ont eu tout de même des effets positifs sur le personnel en cette période de crise sanitaire liée au covid-19. Cette crise a surtout réussi à contraindre les organisations à réagir pour trouver des solutions rapides afin de ne pas trop en pâtir. Ce faisant, certaines fonctions qui jusque-là n'étaient pas vraiment des priorités, sont repassées en tête des actions prises pour faire face à la crise. C'est le cas des formations par exemple. Cette crise sanitaire a permis de mettre en perspective l'importance du facteur humain dans le fonctionnement des organisations.

Cette recherche a le mérite d'avoir réussi à démontrer que la gestion des ressources humaines et particulièrement la pratique de la gestion des emplois et des compétences constitue l'une des clés de voûte d'une gestion efficace en situation de crise et que les structures publiques comme privées gagneraient beaucoup en mettant en place une gestion efficace des emplois et des compétences.

Malgré ces apports, cette recherche présente quelques limites qu'il est indispensable de souligner. La taille de l'échantillon peut constituer une limite à la généralisation des résultats de cette étude. Il en est de même de la population cible. Notre étude a porté sur de grands centres hospitaliers, peut-être que les résultats auraient été différents si notre recherche avait porté sur de petites ou moyennes structures. Aussi des facteurs autres que la gestion des

emplois et des compétences ont probablement joué sur l'atteinte de ces résultats. Il serait souhaitable de conduire de nouveau cette recherche sur un échantillon plus grand et une population plus diversifiée et d'inclure d'autres facteurs qui pourraient être déterminants.

5. Bibliographie

- Altintas, G. (2020). La capacité dynamique de résilience : l'aptitude à faire face aux événements perturbateurs du macro-environnement. *Revue Management et Avenir*, 115(1), 113-133.
- Glemin, P. (2020). Produire de la solidarité sanitaire et sociale en période de pandémie : vers un management (plus) collaboratif entre établissements publics et mutualistes de la santé ? Dans M. Kalika (éd.), *L'impact de la crise sur le management* (pp. 119-126). Caen, EMS Editions.
- Lebraty, J-F. (2020). Covid-19 et Résilience. Dans M. Kalika (éd.), *L'impact de la crise sur le management* (pp. 160-166). Caen, EMS Editions.
- Lisochub, N. (2020). *La crise sanitaire du Covid-19 et les challenges du travail en équipe et de sa gestion à distance : Confirmation et disruption*, Louvain School of Management, Université catholique de Louvain. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:25991>.
- Thevenet, M. (2009). Crise et GRH. *Revue française de gestion*, n°193, 37-41.
- Wils, T., Labelle, C., Guérin, G. et Tremblay, M. (1998). Qu'est-ce que la mobilisation des employés? Le point de vue des professionnels en ressources humaines. *Gestion*, 23, 2, 1998, 30-39.

Evaluation de l'hygiène environnementale, des procédés d'abattage et vente des carcasses destinées à la consommation humaine face à la santé publique dans la ville de Lubumbashi

[Evaluation of environmental hygiene, slaughtering processes and sale of carcasses for human consumption in relation to public health in the city of Lubumbashi]

MALANGU MUKUNGU Arlette¹

E-mail : arlette.pack0501@gmail.com

NGULU N'SASI Arthur²

Email : arthurngulu@yahoo.fr

MALANGU MPOSHY Prosper Emmanuel³

Email : malangumposhi@yahoo.fr

Université de Lubumbashi/RD Congo

Résumé

L'abattage est considéré comme l'étape d'une grande opportunité de contamination et développement des germes bactériens sur la viande. De ce fait, l'hygiène doit être une priorité par rapport aux enjeux qu'il en cours sur la santé de l'Homme consommateur, homme manipulateur de viande. Le but de cette étude a été de relever les causes des certaines infections alimentaires dues au manque de connaissance du processus d'abattage, des conditions de biosécurité, l'hygiène de l'abattoir et de la vente des carcasses. L'étude a été réalisée à l'abattoir public de Kampemba à Lubumbashi, Congo RDC, les données fournies sous forme d'image ont été prise sur place et au moment même de l'abattage. Ainsi, à travers notre étude nous pensons sensibiliser et motiver le service étatique en charge de l'hygiène et l'environnement, à assurer un suivi permanent et un bon conditionnement de l'abattage, dans le but de garantir la sécurité alimentaire et la bonne qualité de la viande.

Mots-clés : Evaluation-hygiène-environnement-abattage-consommation-santé publique.

Abstrat

Slaughtering is considered to be the stage of a great opportunity for the development of the bacterial germs of the meats that exist. As a result, hygiene must be a priority in relation to the current issues on the health of the consumer man, manipulator man, by the fact of production and presentation of soiled meat. The purpose of this study was to identify the causes of certain food infections due to lack of knowledge of the slaughter process, biosecurity conditions, slaughterhouse hygiene and the sale of carcasses. The study was carried out at the public slaughterhouse of Kapemba in Lubumbashi, Congo DRC, the data provided in the form of an image were taken on site and at the very moment of slaughter. Thus, through our study we think to sensitize and motivate the state service in charge of hygiene and the environment, to ensure a permanent follow-up and a good conditioning of the slaughter, with the aim of guaranteeing the food safety and the good meat quality.

Keywords: Evaluation-hygiene-environment-slaughter-consommation-public health

¹ Mph / santé publique vétérinaire, service de microbiologie, immunologie et maladies infectieuses, faculté de médecine vétérinaire.

² Professeur Ordinaire, service de microbiologie, immunologie et maladies infectieuses, faculté de médecine vétérinaire.

³ Professeur Emérite, service de microbiologie, immunologie et maladies infectieuses, faculté de médecine vétérinaire.

0. Introduction

Dans son apologie de l'amour des bêtes, Zola (1896), parle de la lutte contre la souffrance comme d'une lutte prioritaire dans le monde. Une lutte universelle pour tous les individus, humains et animaux. Le droit du bien-être animal concerne l'ensemble des mesures qui visent à réduire les souffrances et à améliorer les conditions de vie (et de mort) des animaux utilisés à des fins humaines. Il s'agit des fins alimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques, scientifiques, éducatives, ou encore relatives à la compagnie et au divertissement. L'objectif principal est un monde de paix où tous êtres vivants seraient traités selon le même « code déontologique », un monde où les lois uniraient les hommes dans un vaste liens d'une société universelle de protection envers eux-mêmes (Zola, 1896).

De ce fait, un abattage sans souffrance et répondant aux normes établit par l'OIE et les mesures HACCP, concourent à l'obtention d'une meilleure qualité de viande. En considérant le fait que dans la plupart des cas, l'infection des viandes serait due à la mauvaise conservation pendant la vente (chaîne de froid), à la mauvaise manipulation pendant l'abattage, à l'exposition et la contamination de la carcasse par rapport à la salubrité du milieu. Le produit sera donc une viande à la merci des mouches porteuse des différents germes. La consommation et la manipulation de la viande sont des moyens de transmission des zoonoses à l'homme (FAO, 2006). L'OMS a estimé que les aliments sont responsables de 600 millions de cas, dont 350 millions sont causés par des coliformes tels que : *Campylobacter spp*, *Yersinia spp*, *Salmonella spp*, *Escherichia spp*, *Klebsiella spp*, *Protéus spp*. (Thorns, 2019 ; Chlebics et al., 2018 ; Boone et al., 2021).

Les agents pathogènes ci-dessus constituent un problème de santé publique dans le monde (OIE, 2017). En RDC la charge considérable de ces affections touche beaucoup plus les enfants de moins de cinq ans (Kirk et al., 2015).

A Lubumbashi, les analyses microbiologiques réalisées sur 1170 échantillons de la viande fraîche issues du marché M'zée Laurent, ont révélé que 78,5% de cette denrée étaient porteurs respectivement de *Campylobacter* (36,4%), *Escherichia coli* (3,4%) et de *Salmonella* (19,4%) (A Mpalang et al, 2014). L'auteur estime que, les mauvaises pratiques à l'abattoir et les carcasses vendues sont à la base de la propagation de ces infections et souvent à la base d'une mortalité infantile de (Filippi et al., 2016). Les facteurs tels que : la température, l'oxygène et le pH permettent la colonisation de la surface de la viande (Stellato et al., 2016).

Salifou et al (2013), estiment que le mauvais conditionnement de l'abattage des animaux domestiques, la mauvaise application des mesures d'hygiène à l'abattoir comme à la vente du produit sont à la base de la surinfection humaine par la multiplication des coliformes sur le produit consommé. Partant de cette réflexion, nous nous sommes posés la question de savoir si la non applicabilité ainsi que le non-respect des mesures d'hygiène et des conditions de vente de la viande, contribueraient à la propagation des germes pathogènes dans la viande et à la mauvaise qualité de cette dernière aussi de l'intoxication alimentaire chez l'homme.

L'objectif de cette étude est de présenter une topographie générale de la situation relative aux mesures de salubrité à l'abattoir en s'appuyant sur les avis des différents auteurs ayant fait trait à l'aspect hygiéniques et aux conséquences en rapport avec la santé humaine ; afin de relever les failles que l'on pourrait rencontrer et ainsi donc concourir au bien-être de l'animal et du consommateur de la viande. De manière spécifique, il était question de :

- (i) Evaluer la qualité des conditions d'abattage des animaux à l'abattoir public de Lubumbashi ;
- (ii) Identifier et décrire les éléments à la base de la contamination de la carcasse via l'environnement et le personnel.

1. Méthodologie

Cette étude a été réalisée dans la ville de Lubumbashi. L'abattoir public de Kampemba a constitué le lieu de récolte des données. Durant une période allant d'avril 2020 à avril 2022.

La ville de Lubumbashi est située au Sud-Est de la République Démocratique du Congo entre 27°30' et 29°30' de longitude Est et entre 7° 15' et 13°30' de latitude Sud sur une altitude de 1200m (Kalenga et al., 2018). Selon la classification de Köppen, Lubumbashi connaît un climat tropical de type CW7, la saison des pluies couvrent la période allant du mois d'Octobre à mars, et la saison sèche s'étendant du mois d'avril à septembre (Kalenga et al., 2018). Les valeurs moyennes annuelles de précipitation, humidités et températures sont respectivement de 960,9mm, 60p.100 et 20.7°C.

1.1. Type d'étude et technique de collecte des données

Dans le cadre de notre étude, il s'agit d'une étude qualitative basée sur l'observation. Notre échantillon était aléatoire. Les populations de notre recherche étaient basées sur, les abatteurs, les animaux destinés à l'abattage dont les espèces (bovines, caprines, porcines) et le cadre d'abattage est l'abattoir public de Lubumbashi. Les images photographiques qui ont servi à identifier le problème ont été prises entre 7h et 11h du matin, heure de l'abattage. Les renseignements tirés du registre de l'abattoir nous ont permis d'identifier le sexe des animaux et leur âge, lieu de provenance. Les sources des données étaient liées au comportement des abatteurs, et leurs actes posés avant l'abattage, au lieu de stabulation des animaux à l'abattoir, le matériel, à l'attitude des abatteurs et des revendeurs de la viande.

1.2. Procédé d'analyse des données

Les données récoltées ont été confrontées à la réglementation et aux exigences de l'abattage ainsi qu'aux recommandations de l'OIE et celle de la FAO ces derniers traitent de matière première, du matériel utilisé, des méthodes de travail, des conditions du milieu, du comportement et de la main d'œuvre (FAO, 2006 ; OIE, 2017). L'observation s'est focalisée sur :

- Les conditions du bien-être des animaux : faisant référence aux techniques d'abattage, au lieu de stockage des animaux avant l'abattage, au matériel utilisé pour l'abattage.
- Les conditions de stabulation : cette dernière se rapporte aux lieux d'embarcation des animaux où plusieurs espèces différentes étaient placées au même endroit, ceci étant une source de contamination croisées en plus d'un contact des animaux avec les déchets d'origine animale.
- L'hygiène des abatteurs : l'observation s'est faite en rapport avec leurs tenues (port des gants, bottes, tenues adéquates pour l'abattoir)
- La manipulation de la carcasse et abats : considération de la conduite à tenir par rapport au produit à revendre, au lieu de stockage, aux eaux utilisées pour le nettoyage des issues, au lieu d'étalage du produit (tête, sabots, peau) pour le séchage.
- Les outils utilisés pour le nettoyage des issues : il s'agit ici de l'observation du matériel tel que les seaux, les bassins, de la désinfection de tout matériel utilisé lors de l'abattage.
- Hygiène de l'environnement (abattoir) : il s'agit ici de l'appréciation de gestion des déchets à l'abattoir, de la canalisation des eaux usées, de la non désinfection du matériel, du milieu, des manipulateurs, qui est une source de contamination de l'animal, de la viande, et même de l'abatteur.
- L'inspection ante-mortem et post-mortem : efficacité, sérénité du médecin vétérinaire affecté à ce service pour une applicabilité des différents examens jugés nécessaires afin de

prendre une décision par rapport à l'abattage ou au refus de l'abattage, ceci concerne plus la rigueur du vétérinaire du lieu.

1.3. Considération éthique

Nous avons recensé les données en respectant les conditions d'un abattage suivant les normes recommandées. Cela, étant donné que l'éthique sur l'animal n'est pas vraiment observée mais cette dernière, s'observe le plus sur le pratiquant, ainsi donc la prise des photos sur le déroulement de l'abattage a été appuyée par un consentement libre des abatteurs dans la confidentialité la plus totale.

2. Résultats et discussion

Nous présentons les résultats de notre enquête sur la base des observations réalisées sur le terrain, qui nous ont permis d'obtenir les différentes figures ci-dessous. Ainsi, chaque résultat sera discuté sur base des différentes contributions des autres auteurs par rapport aux résultats qui sont rapportés dans la littérature afin d'appuyer les observations obtenues sur le terrain.

2.1. Etat de salubrité du milieu

Tout d'abord, nous avons voulu inspecter la situation de la salubrité de l'abattoir public de Kampemba qui est le plus souvent la base des plusieurs contamination et transmission des différentes pathogénies. Pour se faire, nous avons observé la stabulation des animaux dans le parc d'attente (image 1), le déroulement de l'évacuation des sangs (figure 2) ainsi que le traitement des autres déchets (figure3).

Figure 1 : stabulation des animaux dans le parc d'attente



Source : Nos observations de terrain

Cette figure illustre la manière dont les animaux sont placés dans la salle d'attente avant leur abattage. Différentes espèces sont mélangées au même endroit accolées les unes aux autres.

Ceci peut être une source de contamination croisée des animaux à cet endroit est inévitable. Selon Althaus et al., (2017), les bactéries des genres les *Campylobacter*, *Salmonella* et *Escherichia coli* sont fréquemment trouvées dans les peaux des animaux, plumes des oiseaux ainsi que les carcasses, ceci peut être à la base d'une contamination bactérienne lors d'un transport d'animaux mal organisé, et même pendant le processus d'abattage par contact avec les poils, les peaux, le sang, l'estomac, le contenu des intestins et même la bile (Diyantoro et al., 2019).

Figure 2 : déroulement de l'évacuation des sangs



Source : Nos observations de terrain

Cette figure fait allusion au canal d'évacuation de sang dans l'abattoir, il s'observe un canal d'évacuation où stagne du sang mélangé aux déchets des animaux, un canal non couvert source d'apparition des mouches qui, à leur tour, deviennent source de contamination de la viande destinée à la consommation humaine

Ceci renseigne bien que la source de contamination par rapport au rapprochement du lieu d'abattage ainsi que des canaux d'évacuation des déchets et du sang découlant de l'abattage constitue une importante source de contamination de la viande destinée à la consommation. Cet aspect ne garantit pas l'état hygiénique de ce qui provient de l'abattoir. Diyanoro et al., (2009) ont signalé que les ustensiles, le sang, les eaux, les déchets, les équipements contaminés utilisés pour l'abattage, l'habillage et l'éviscération des carcasses constituent un habitat favorable pour le développement des germes qui constitue ensuite une source de contamination propice et idéale de la carcasse.

En effet, dans la poursuite de nos observations de la situation de salubrité de l'environnement, nous nous sommes également intéressés à l'observation du traitement des déchets et des eaux. Ainsi, la figure ci-dessous nous présente les réalités y afférentes.

Figure 3 : traitement des autres déchets



Source : Nos observations de terrain

Il s'observe dans cette figure une stagnation des eaux dans le canal d'évacuation ainsi que des déchets à l'abattoir. Le canal est rempli des différents déchets de nature alimentaire et autre.

Soulignons que cet état d'insalubrité dans un abattoir est un signe de négligence du service chargé de l'hygiène du milieu, c'est un manque d'applicabilité des mesures d'hygiène qui offre un milieu propice de développement des micro-organismes tels que : les *Salmonella spp*, *Campylobacter spp* et *Escherichia coli*. Ceci pouvant être la raison des plusieurs cas de toxi-infections qui constitue une prévalence élevée des mortalités, (Comité Régional de l'Afrique, 2007).

2.2. Hygiène physiques des abatteurs

Figure 4 : de la gestion des habits des abatteurs



Source : Nos observations de terrain

Nous observons à ce niveau le lieu où les abatteurs placent leurs vêtements avant comme après l'abattage, ceci pouvant être une source de dissémination des pathogènes dans l'environnement de Lubumbashi, par la non applicabilité de désinfection de l'homme ainsi que du matériel qu'il utilise lors de l'habillage. Ceci appuie l'idée de (A Mpalang et coll ; 2014), qui ont estimés que les animaux vivants et les carcasses provenant des abattoirs à Lubumbashi seraient vecteurs des germes dans l'environnement.

2.2. Hygiène et traitement des animaux pendant l'abattage

Dans cette section, nous avons analysé comment se déroule le traitement hygiénique des animaux pendant l'abattage (figure 5) ainsi que l'hygiène des abatteurs (figure 7).

Figure 5 : Hygiène des animaux pendant l'abatage



Source : Nos observations de terrain

Dans la figure 5, il s'observe un animal déjà abattu et accroché à la merci des différents vecteurs et juste en bas un sol couvert de sang issu de ce dernier, ou passe les abatteurs afin de continuer leur processus d'abattage.

En effet, selon (Mocho, 2005), une stagnation de sang issus lors d'un abattage est un réservoir des germes et est facile à faciliter la contamination de la carcasse ainsi que de l'homme (abatteur et consommateur). Selon Althaus (2017), les coliformes sont fréquemment trouvés sur les peaux, ainsi donc si celui est en contact avec le sang d'un autre animal abattu avant, exposerait l'abatteur à ces pathogènes ainsi qu'au consommateur de la carcasse à ces pathogènes responsable de diarrhée alimentaires. Les viandes sont classées deuxièmes dans la liste des aliments collectives (Cohen, 2013), les aliments incriminés le plus souvent dans les toxi-infections alimentaires sont les œufs, la viande, les poissons, les fruits de mer, les céréales et les produits laitiers ; (Eymard et al., 2016).

Figure 6 : Equipement utilisé par les abatteurs lors de l'abattage



Source : Nos observations de terrain

Dans cette figure 6, il s'observe que les tenues ou vêtements des abatteurs ne sont pas adaptés. En plus, les abatteurs sont en babouches, sans aucune protection. A côté, nous observons un seau qui sert à collecter le sang de l'animal abattu. Tout ceci au-dessus d'un parquet très sale et non entretenu.

En effet, en suivant les mesures HACCP qui recommande une attention et un éloignement de tous ces matériels par rapport à la carcasse, il y a lieu de conclure que ces images montrent une négligence des mesures de biosécurité au cours de l'abattage des animaux. Ces pratiques contribuent d'une part, à la contamination des carcasses, et d'autres part à l'exposition des abatteurs aux pathogènes présent sur la carcasse. Pour (Schlegel ; et al, 2004) ont signalé le rôle joué par les différents objets précités pouvant être à la base de souillure de la carcasse ainsi que des manipulateurs, ainsi pour le bien-être des abatteurs, de consommateurs, et de l'environnement, (Legaut, 2018) a estimé que les travailleurs de l'abattoir devraient être informés et formés par rapport aux mesures d'hygiène, aux conditions d'abattage et aux risque qu'ils encours par rapport à la contamination de la carcasse et de leur propres santé sans oublier celle du consommateurs. Les micro-organismes peuvent également être introduits directement dans les aliments à partir des animaux malades, des transformateurs d'aliments, des abatteurs, de l'environnement, mêmes les substances toxiques peuvent être produites par la croissance des bactéries et des moisissures dans les aliments, (Eymard et al, 2016 ; Gupta, 2018).

Figure 7 : Habillement des abatteurs**Source : Nos observations de terrain**

Cette figure (7) laisse voir un abatteur en babouche et dépourvu de matériel adéquat pour d'abattage, marche sur le sang avant de procéder à un nouvel abattage avec ses mains nues sans gants de protection et habillé de façon qui ne répond pas aux conditions en rapport avec la tenue des abatteurs

Son environnement immédiat est constitué d'un matériel déjà présenté (voir figure 5 et 6) avec une carcasse suspendue autant presque le sol cimenté. Les dangers de contamination de carcasse dépendent des conditions d'élevage, de transport des animaux avant l'abattage, de la contamination pendant les opérations d'abattage, de développement et de la croissance des flores contaminantes pendant l'abattage et les manipulations de la viande par les abatteurs, (Denain et al., 2021 ; Salifou et al., 2013).

Selon (Mocho ; 2005), une méthode de travail mal pensée peut augmenter le risque de contamination de la viande. Et selon (Althaus et ses collaborateurs ; 2017), les coliformes sont généralement trouvés sur la peau des animaux.

2.3. Salubrité du matériel utilisé dans l'abattoir

Dans notre cheminement, nous avons voulu examiner l'état de salubrité du matériel servant de transport la viande (figure 8)

Figure 8 : Ede salubrité du matériel servant de transport de viande après l'abattage vers le point de vente (marché Kampemba).**Source : Nos observations de terrain**

Un bassin usé, non nettoyé, contenant le sang d'animaux déjà abattus sert à ce transport. Avant l'abattage, le matériel (couteau, crochet, lames, bassin) n'est pratiquement pas nettoyé et à la fin de l'abattage ils sont lavés avec de l'eau simple sans être désinfecter. Pour d'autres, le matériel est nettoyé en fin de journée. Un seul couteau utilisé sans désinfection pour toutes

les opérations de saignée, habillage, éviscération, et ce, d'un sujet à un autre. L'abattage est l'étape où les plus grands risques de contamination sont constatés et l'abattoir constitue l'un des points critiques majeurs de l'hygiène des viandes. Pour (Zwirzitz et al ; 2020), la flore microbienne transférée aux carcasses lors de l'abattage reflète le niveau des soins apportés au processus de l'abattage.

Figure 9 : Qualité d'eau utilisée dans le nettoyage de la viande



Source : Nos observations de terrain

Le bassin d'eau sale servant de nettoyage des viscères est présenté sur cette figure servant de preuve sur une eau mal propre l'observation de Mpalang (2014), qui a signalé que 78,5% des carcasses de viande vendues à Lubumbashi sont contaminées par les coliformes issus des eaux servant de nettoyages des produits vendus.

Ceci contribue certainement à la contamination directe et effective de la viande issue de ces endroits. Une eau qui constitue l'élément important de désinfection et hygiène des pratiquants de viande à l'abattoir se doit d'être limpide afin d'éviter toute infection par contact lors de la manipulation ou encore lors du nettoyage de la carcasse, (Dalle et al., 2011) ; tel que la chauve-souris réservoir de plusieurs germes conduisant à plusieurs pathologies, ainsi une eau mal entretenue et utilisée puis réutilisée lors de l'abattage en constitue encore d'avantage et ceux au risque de diarrhée alimentaire pour l'homme qui consomme le produit par nettoyage de la carcasse pour la vente, (yo (2018)). le manque de poste d'hygiène permettant le lavage des mains souillées de même, l'usage de l'eau de puits dont la qualité hygiénique n'est pas connue par certaines personnes, représente également une source de contamination de la viande, la mauvaise hygiène des mains favorise la contamination de la viande par les colibacillose par passage des mains souillée sur la surface des carcasses, (Chaiba et al., 2011).

Figure 10 : Séchage de la viande



Source : Nos observations de terrain

Lors du séchage des issues de l'animal celles-ci sont étalées à même le sol à la merci des mouches près d'un canal d'évacuation des eaux de l'abattoir, peaux vouées à la consommation humaine.

C'est par conséquent une source parfaite de contamination du produit, lui-même pouvant être à l'origine d'une contamination l'homme consommateur.

2.4. Vente de la viande mal propre à la consommation

En poursuivant notre recherche, nous avons voulu analyser si la viande malpropre pour la consommation se retrouve sur le marché.

Figure 11 : viande mal propre à la consommation



Source : Nos observations de terrain

Cette image nous montre la vente d'un poumon d'une chèvre ayant souffert de la tuberculose au marché. Ainsi, si cette viande se retrouve sur le marché pour être vendue, cette réalité fait preuve d'un manque d'examen post-mortem de l'animal par le vétérinaire de la place.

3. Conclusion

En rapport avec l'objectif de ce travail qui était de relever les conditions de salubrité des animaux de l'abattoir destinés à la consommation humaine, ce bien être qui recadre les conditions de l'abattage, l'environnement, le traitement des animaux avant l'abattage ; et en rapport avec l'homme, nous nous sommes assignés de relever les conditions dans lesquels les produits destinés à sa consommation dont (la peaux, les viscères, la viandes, les issues , sabot et tête, ...) sont conserver, traiter, et vendus afin de lui éviter tout risque de contamination.

Pour arriver à nos fins nous avons réalisé une étude qualitative basée sur une observation des faits du milieu de notre étude (l'abattoir public de Kampemba de Lubumbashi), nous avons constaté que cette structure ne respecte pas les conditions adéquates du bien-être des animaux qu'il reçoit, et ne garantis pas le bien-être sanitaire des consommateurs (Homme). Nous sollicitons donc l'implication du service adéquat (hygiène, santé animale, de droit de l'animal, et psychologique de l'Homme pour les abatteurs), afin d'assurer la productivité alimentaire saine issus d'un abattoir. De s'y impliquer pour une solution rapide et favorable à sauver des vies à travers la consommation d'un produit manipulé et vendus dans les soins prônés par la loi.

4. Bibliographie

- Althaus D, Zweifel C, Stephan R (2017), Analysis of a poultry slaughter process stages on the microbiological contamination of broiler carcasses. Ital. J Food Saf. 6(4): 7097. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/34651575/>
- A. Mpalang RK, Boreux R, Akir Bitiang (2014, 13 Février), Prevalence of Campylobacter among goats and relative goat meat in Congo. J infect Dev ctries 8(2) :168-75. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/24518626/>

- Chaiba A, Filali RF. (2011, 17 Novembre). Impact des opérations d'abattage dans les tueries traditionnelles sur la qualité bactériologique de la viande. *Tropiculture*, 29(3) :161-167.
- Comité régional de l'Afrique, 57. (2007) sécurité sanitaire des aliments et santé : une stratégie pour la région africaine de l'OMS : rapport du directeur régional. OMS Bureau régional de l'Afrique. <https://pubmed.ncbi.nlm.gov/23936168>.
- Dennaï N, Kharrati B. (2001, 8 Juillet). Appréciation de la qualité microbiologique des carcasses de bovins fraîchement abattus. *Ann. Médecine Veterinaire*, 145(4) :270-274.
- Diyantoro, Wardhana DK (2019, 19 Novembre), Risk factor for Bacterial contamination of bovine meat During slaughter in ten Indonesian abattoirs. *Vet Med Int* 2019 :2707064. <https://www.fao.org/3/y545f.pdf>
- Eymard E, Gracia-Delgado C (2016, 10 Juin). Food poisoning: classification. *Encycl. Food Heal*.56-66.
- FAO (2006), Bonne pratiques pour l'industrie de la viande, Fondation internationale carrefour Rome 362p. <https://www.fao.org/3/y5454f.pdf>
- Filippis F, la storia A, Villani F, Ercolini D (2013, 10 Août), exploration des sources de spoilers bactériens dans les biftecks par séquençage à haut débit indépendant de la culture. *Plos one*. 8(7) : e70222. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/23936168/>
- Kalenga NP, Kayamba BM et Osmasombo Tj (2018), haut-Katanga, lorsque les richesses économiques et pouvoirs politiques forcent une identité régionale. Tome1 musée Royal de Afrique centrale. https://www.africamuseum.be/default/files/media/docs/research/publications/rmca/online/monographies-provinces/Haut-katanga_Tome201-WEB.pdf
- Kirk MD, Pires SM, Black RE, Caipo M, Crump JA, Devlesschauer B, Döpfer D, Fazil A, Fischer-Walther CL, Haled T, Hall AJ, Kedy KH (2015), World Health Organisation Estimates of the Global and Regional Disease Burden of 22 Foodborne Bacterial, Protozoal, And Viral Disease, 2010: A Data synthesis. *Plos Med*. 12(12): e10011921. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26633831>
- Knock M, Carroll GA (2019, 13 Novembre), The potential of post-mortem carcass Assessments in reflecting the welfare of beef and Dairy cattle Animals (Basel). 9511°/959. <https://pubmed.ncbi.nlm.gov/31766113/>
- Knock M, Carol GA (2019, 18 Août), The potential of post-mortem carcass assessments in reflecting the welfare of beef and Dairy cattle. *Animas (basel)* 9(11) :959. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/317661113/>
- Legaut A (2018), Notice d'hygiène et de sécurité. SARL. Abattoir du Diois (26). http://www.drome.gov.fr/IMG/pdf/4_notice_hygiene_securite_.pdf.
- Luboya LW, Malangu M, Kaleka M, Ngulu N, Nkokele B, Maryabo K, pourrut X, Vincent T, Gonzalez JP (2017, 3 Mars), An assessments of caprine tuberculosis prevalence in Lubumbashi slaughter house, Démocratie République of Congo. *Trop anim Heath Prod*.49(4) :875-878. <https://pubmed.ncbi.nlm.gov/2825542/>
- Marvill A, Ablfetta E et Abdourahmane H (2013), Etude sur les abattoirs d'animaux de boucherie en Afrique centrale (Cameroun). Thèse 2005 - 3-4091. <https://core.ac.uk/download/pdf/120399799.pdf>
- Mocho JP (2005), Evaluation de l'hygiène sur une chaîne d'abattage ovin à l'aide d'examen bactériologique de surface des carcasses. Thèse :2005. – TOU 3 – 4091. <https://core.ac.uk/pdf/12039799.pdf>
- OIE : code sanitaire des animaux terrestres, vingt-sixième édition 2017. https://rr-africa.oie.int/wp-content/2019/fr_csat-volt-2019.pdf

- Salifou CFA, Boko KC (2013), Evaluation de la qualité bactériologique de la viande fraîche des bovins abattus aux abattoirs de Cotonou Porto-Novo au cours de la chaîne de distribution. *Journal of Animal and plant science*. Vol.17, Issue 2 :2567-2579. <https://www.m.elewa.org/JAPS/2013/17.2/5.pdf>
- Schlegelova J., Napravnikova E (2004), contamination des carcasses de bœuf dans un abattoir et prévalence de la résistance aux médicaments anti-microbiens dans des isolats d'espèces microbiennes sélectionnées. *Science de la viande* 66(3) :557-565. <https://pubmed.Ncbi.nlm.nih.Gov/22060865/>
- Thorns CJ (2019), Bacterial Food-borne zoonoses. *Rev SCI Tech*. 19(1): 226-39. <https://pubmed.Ncbi.nlm.nih.gov/11189717/>
- Zwirzitz B, Wetzel SU, Dixon ED, Stessl B, Zaiser A, Rabanser I, Thalguter S, Pinior B, Roch FF, Strachan C, Zanghellini J, Dzieciol M, Wagner M, Selberherr E (2020), the sources and transmission routes of microbial populations throughout a meat processing facility. *NPJ Biofilms Microbiomes* 6(1) :26. <https://pubmed.ncbi.nih.gov/32651393/>

La transformation des rituels d'accès : gestes de salutation à l'arrivée du covid-19

[The transformation of access rituals: greeting gestures upon arrival of the covid-19]

Lufunda Matedi Diane

Université de Lubumbashi/RD Congo

Email : lufundadiane@gmail.com

Résumé

Le présent article s'intéresse à la gestuelle, à la posture, et au non verbal de la salutation dans le contexte de crise sanitaire qu'ont apporté la covid-19, il met à plat les différentes transformations de ce qui est considéré comme des "rituels d'accès" à l'instar des gestes qui accompagnent les salutations de manière générale dans la société congolaise, qui se voit transformer à l'arrivée de la covid-19.

Mots clés : covid-19, rituels d'accès, geste de salutation

Abstract

This article is interested in the gestures, posture and non-verbal aspects of the greeting in the context of the health crisis brought about by Covid 19, it explores the different transformations of what is considered to be "access rituals" like the gestures that accompany greetings in general in Congolese society, which is transformed with the onset of Covid 19.

Keywords : Covid 19, access rituals, greeting gestures

0. Introduction

Les gestes qui accompagnent la salutation sont une pratique très courante dans toutes les sociétés, ils sont diversifiés selon les contrées, le contexte de la rencontre, des rapports qu'entretiennent les personnes, et des cultures. La salutation elle-même est soit verbale soit gestuelle, ces derniers sont nombreux à l'instar de lever la main en la secouant, serrer la main, lever le chapeau, hocher la tête, ... c'est une forme de « *communication non verbale qui mène à la mise en exergue de quelques autres façons de communiquer qui viennent compléter la parole articulée* ». (Abomo Maurin M.R. 2015) Les gestes viennent concrétiser la parole dans un contexte précis.

Les gestes de salutation font parties de rituels de politesse et obéissent à une symbolique culturelle et contextuelle qui, à l'arrivée du covid-19 se transforme du fait que ces gestes courants autrefois validés par la société sont interdits aujourd'hui par les consignes de protection contre le Covid-19 qui sont l'ensemble de messages de sensibilisation qui prône les gestes barrières à la pandémie mondiale.

Ces gestes étaient vécus jadis, comme des contraintes qui font partie des rituels, c'est ainsi que nous les considérons comme étant des « rituels d'accès », dont leurs disparitions semblent presque impossible dans le quotidien de chacun. Alors que le lavage des mains obligatoire, la distance entre les interlocuteurs exigés à quelques mètres ... et surtout l'interdiction précise de se toucher, il s'observe d'autres gestes naissants. La grande question est pourquoi les personnes ressentent les besoins de se toucher lorsqu'elles se saluent quelle que soit les situations ? L'hypothèse de Mercier R. répond hypothétiquement à cette question en ce termes,

de plus les émotions sont fondamentales dans l'interaction sociale. Dans notre système de communication interpersonnelle qui n'est que partiellement basé sur la communication verbale, les gestes corporels, le ton de la voix et l'expression du visage, qui sont intrinsèquement liés aux émotions, ont un grand poids (2020 :3).

Les actes proviennent des émotions que les personnes ressentent qui s'extériorisent. Les gestes pourrez exprimer ce que le langage articulé n'est ne peut pas dire à travers les mots.

Avant de saisir ce qui motive ce besoin de se toucher, nous allons essayer de circonscrire différents concepts utilisés dans le présent sujet à savoir le covid-19 et les rituels d'accès, gestes de salutation.

1. Le covid-19 et le contexte congolais

L'arrivée du Covid-19 en RDC, comme nous le savons, fut une situation attendue du fait que la pandémie n'a épargné aucune contrée, ou qu'elle soit lointaine ou non de Wuhan. Après le premier cas de contamination signalé dans la capitale Kinshasa le 10 Mars 2020, les cas se sont accumulés au fil des jours, des semaines et des mois et très vite répandus surtout dans les provinces ouvertes vers d'autres frontières à l'instar du Bas Congo avec les frontières de l'Angola, le Haut-Katanga avec la frontière de la Zambie ... Paralysant ainsi les déplacements, l'économie et les finances, et mettant au ralenti plusieurs activités.

Au vu de cette expansion, les messages de sensibilisation n'ont pas traîné à être diffusés partout dans les medias, qu'ils soient classiques ou modernes. Ipara Motema J. les désignent « *d'un discours d'allure d'urgence et tiré du registre de la guerre* » (2020 :630) du fait que la situation sanitaire est comparable actuellement à un contexte de guerre, puisque la maladie n'épargne personne comme la guerre, tout le monde est concerné directement.

Les institutions prennent au sérieux le contexte de combat qui leur a été imposé par cette pandémie en mettant à la disposition de la population des discours de sensibilisation dans le but « *de mettre l'électrochoc qui permettra de nous faire comprendre que nous sommes bien les seuls à pouvoir agir pour arrêter tout comportement qui favorise la propagation du virus en étant acteur si chacun adopte des gestes barrières.* » (Ipara Motema J. 2020 :630). Ces discours impliquent chaque personne par rapport à l'autre, c'est-à-dire chacun de nous est responsable de lui-même et des autres.

Les contenus de ces multiples sensibilisations sont les mêmes, tout tourne autour des gestes barrières : laver les mains, prendre des distances avec les autres, tousser dans son coude, porter le masque ... donc on assiste à la "naissance" des gestes qui existent mais qui n'étaient pas pratiqués dans la vie quotidienne.

2. Méthodologie et analyse du discours

Nous nous appuyons sur l'analyse du discours à l'entrée lexicale (ADEL) qui va nous permettre d'entrer dans le discours par les mots qui le composent pour principalement : dégager les unités lexicales ou mots-pivots ; bâtir de fronts propositionnels pour chaque discours ; indexer systématiquement des mots pivot ; calculer les présences et les absences relatives aux termes spécifiques ; dégager les termes pertinents et un ordre d'analyse ; traiter les contextes syntaxiques par l'établissement de chaînes d'équivalence ; analyser les phénomènes d'énonciations (Marcellesi J.P : 1976 cité par Née E. et Veniar M. 2012 :15). Nous allons y ajouter la fonction discursive étant la répétition des mots et phrases sur lequel l'énonciateur insiste pour faire mémoriser le message à la cible et dans ce contexte de crise sanitaire, on assiste à une cible qui est un auditoire universel dont parle Amossy R. (2012) Comme l'indique Née E. et Veniar M.,

la question du sens, sans être évacuée, intervient soit dans la « valeur d'usage » du mot dans le discours, soit dans la fonction discursive de la répétition d'un mot (ou d'un ensemble de mots), soit dans un sens associatif perceptible à travers les récurrences les cooccurrences. (2021:19).

Voici un exemple d'une publicité que nous avons transcrit le discours tiré sur internet intitulé « comment lutter face au coronavirus ? Distanciation + 4gestes barrières pour... »

Projeté en image de band dessinée accompagné d'une légende qui reprend les phrases et mots clés de la publicité.

« Comment lutter face au virus. Tout d'abord respectez une distance avec les autres d'où moins un mètre, pourquoi ? il ne faut pas propager le virus, en évitant des contacts directs ou contamination en respirant, par des gouttelettes, il faut aussi appliquer les quatre gestes barrières :

Tout d'abord, se laver régulièrement les mains avec du savon en comptant jusqu'à trente, le savon, l'eau et le frottement, casse l'enveloppe du virus et le décompose en tout petits morceaux inoffensifs.

Toussez ou éternuez dans le coude ou dans un mouchoir, l'éternuement et la toux projetés des gouttelettes dans l'air et peuvent contaminer des personnes ou des objets, le coude permet de stopper la projection dans l'air et limite le risque de contamination car contrairement à la main c'est une partie du corps plus rarement en contact avec une personne et des objets. Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter puis se laver les mains. Le mouchoir est contaminé il va survivre pendant quelques un certain temps, il ne faut pas le conserver dans vos poches ou dans un sac pour qu'il importe avec lui tous les microbes et enfin saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades. Il faut une distance d'un mètre entre les personnes et ne pas avoir le contact. Nous venons de voir qu'il faut avoir une distance d'un mètre avec les autres et appliquer les gestes barrières maintenant testons les, tu vas voir deux gestes, quel est le bon geste, il faut éviter le contact physique avec les mains il faut donc tousser dans son coude, on continue deuxième question : il faut une distance d'un mètre entre les personnes. Pourquoi et comment se lave-t-on les mains, le savon, l'eau et le frottement cassent l'enveloppe du virus et le décompose en tout petits morceaux inoffensifs. Es-tu capable de redonner les quatre gestes barrières ? Tout d'abord se laver les mains régulièrement avec le savon, tousser éternuer dans le coude ou dans un mouchoir, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter et enfin saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades »¹

Le texte compte huit occurrences du lexique “main” que nous avons souligné, que l'on considère comme un mot pivot à partir duquel le sens du message dans la fonction discursive de sa répétition donne un sens associatif perceptible à travers les récurrences de ce mot. Le mot “main” apparaît comme un lexique central du message de sensibilisation du fait que cette partie du corps qui, par des mouvements du corps entier, est la partie qui pourrait transmettre plus facilement ou être contaminée par le contact sur soi ou sur les autres. Et ce mot est construit dans le sens non seulement de le rendre propre mais aussi d'interdiction d'en faire usage lors des échanges humains dans le geste du quotidien, et précisément dans la salutation comme on le voit dans la dernière ligne du discours de sensibilisation ci-haut.

Les “nouveaux” gestes barrières sont des attitudes hygiéniques normales que le covid-19 vient renforcer. Laver les mains par exemple est une pratique qui enlève et évite l'échange des microbes entre les personnes qui se saluent, c'est un geste barrière pour toute autre maladie qu'il ne soit pas seulement le covid-19, même le choléra que l'on surnomme l'une des maladies des mains sales. C'est ainsi que les gestes qui accompagnent la salutation sont d'une part, des vecteurs de transmission des microbes et d'autre part, sont aussi des gestes qui transmettent de la chaleur humaine, en même temps ces gestes sont des rituels de chaque société.

Le discours de sensibilisation présenté est audio-visuel, c'est-à-dire qu'il se présente sous forme d'un spot publicitaire dans lequel on peut voir d'une part des images animées (bande dessinée) : de personnes, des dessins qui représentent les microbes du virus, des objets à l'instar du savon, de l'eau qui coule dans un robinet, on voit aussi des mouvements de lavage de mains.

Et d'autre part on peut voir un scripto-visuel, donc une légende qui accompagne les paroles et les mouvements des personnages présentés. Chaque élément, qu'il soit écrit, ou imagé, renvoie à des relations qui donnent une cohérence renvoyant à un sens commun pour finalement faire faire à la cible ce que le message recommande.

¹Message de sensibilisation sur Youtube Jérôme Hubert, lien <https://www.youtube.com/channel/UCmnO>

3. Les rituels d'accès : salutation

Rituel provient du mot rite qui signifie *des pratiques réglées, invariable, manière de faire habituelle* (Le nouveau Petit Robert, 2007 :2258). Et le concept rituel est défini comme étant *une séquence de geste, dont la régularité rigoureuse et la précision font penser à un rite religieux*. (Le nouveau Petit Robert, 2007 :2258). Le rituel est l'une de manifestation de la culture, qui se traduit par un caractère habituel.

C'est ainsi que Hofstede parle de moyens de la manifestations de la culture qui traduit à travers quatre moyens qui sont les symboles, les rituels, les héros et les valeurs (Hofstede, 1991). Pour cet auteur, *Les rituels représentent les activités communes pour un groupe d'une même culture qu'il considère comme essentielles, tels que les formes de politesse, les fêtes religieuses, etc.* D'où la définition du mot rituel a un fondement religieux, pour Kerbrat-Orecchioni, ce caractère favorise la pérennité du rituel (1994). Et la religion régule certains rituels dans quelques contrées à l'instar de la Chine ou les pays arabophone comme l'explique Babaa (2005).

Le rituel a pour fonction d'une part de réguler tout contact social et d'autres part de se porter garant de la solidarité et de l'appartenance de l'individu à son groupe de référence. (Babaa, 2005 :64)

Le rituel devient d'une certaine façon des normes pratiques qui prennent en charge chaque société et joue un rôle essentiel dans le quotidien. C'est ainsi que pour Chafika Babaa « *les rôles de rituel quelle que soit sa nature, est d'assurer le bon déroulement de l'échange et d'épargner à l'ensemble des participants des vexations éventuelles.* » (2005 :67). Le non-respect des rituels instaurés est parfois considéré comme un manque de respect, un manque de savoir être et surtout un manque de savoir vivre. Ceci est l'une des raisons qui fait que Kerbrat-Orecchioni (1994) soulève la question de savoir s'il existe des sociétés à ritualisation plus élevée que d'autre et elle arrive à la réflexion suivante :

Une ritualisation varie d'une culture à une autre c'est ainsi que Kerbrat-Orecchioni (1994) « *qualifie les sociétés asiatiques (Japon ou Corée), les sociétés traditionnelles d'Afrique noire, l'Inde, la Grèce; la Turquie, L'Iran, l'Indonésie, et l'ensemble de sociétés arabo-musulmanes sont des "sociétés à haut degré de ritualisation" ce sont généralement des sociétés où la tradition est respectée et le conformisme social est valorisé* ». Le respect de rituel est l'un des vecteurs de développement personnel du point de vue culturel.

Deux auteurs distinguent quatre types de rituels à savoir : les rituels d'accès, les rituels de confirmation, les rituels de réparations et les rituels quotidiens. Les premiers rituels est celui qui nous intéresse : « *ce sont plus simplement les rituels de salutation et d'adieu* ». (Baylon C. et Mignot X. 1999 : 66 cité par Babaa). L'étude s'intéresse aux gestes qui accompagnent un seul rituel d'accès qu'est la salutation, pour la simple raison évoquée par Lolke, les salutations « *s'accompagnent généralement des gestes très caractéristiques d'une grande opacité. Le verbal y occupe une place moins importante au point quantitatif* ». (1999 : 76). Les gestes jouent un rôle dans la relation des personnes, soit la distance sociale est large, soit elle est réduite. C'est ainsi que l'importance de la kinésie et de la proxémique intervient du fait que les gestes pendant que l'on se salue sont frappants et visibles que ce qui est prononcé comme parole.

4. Dimension culturelle des rituels de salutation

La culture donne plusieurs possibilités de gestes qui accompagnent la salutation qui peut être lointaine ou rapprochant ;

- Le regard : est un geste de salutation minimalement éloigné que les personnes connues ou inconnues peuvent se faire. D'où l'expression "clin d'œil" ce geste s'effectue dans plusieurs sociétés, il exprime parfois une disponibilité de la personne à recevoir ou pas un bonjour de l'autre. Mais aussi un clin d'œil peut exprimer une provocation surtout lorsqu'il ne se fait entre personnes de sexe opposé ;
- Un sourire : les personnes inconnues ou connues se sourient pour se saluer, elles expriment de la bonne humeur dans un sens mais pas toujours, le contexte définit l'expression d'un sourire. Ainsi, on parle d'un "sourire jaune" pour parler de l'hypocrisie ;
- Faire signe de la main : est un geste entre personnes éloignées d'une distance spatiale mais proches d'une certaine manière, c'est ainsi que ce geste est restrictif, il se pose qu'entre amis, familles et personnes très proches surtout dans le contexte africain, c'est-à-dire qu'un cadet ne peut pas faire ce signe de la main à un aîné en aucun cas, c'est considéré comme pas respectueux ;
- L'inclinaison : est une salutation respectueuse que se font des personnes selon une hiérarchie sociale. C'est un geste très courant chez les Japonais où le degré d'inclinaison se fait en fonction de la supériorité qu'à l'interlocuteur, c'est-à-dire que si la personne est un supérieur l'inclinaison peut aller jusqu'à 50° avec la partie supérieure du corps et une personne moins gradée peut juste hocher la tête ;
- Serrer la main : est un geste très courant dans plusieurs cultures et plusieurs situations qu'elle soit politique et diplomatique, familiale, religieuse que l'on effectue lors de la salutation, les personnes se donnent une poignée de mains en se serrant et parfois en se secouant. Ce geste est considéré normatif et généralisé pour plusieurs sociétés ;
- Serrer la main en se tenant au coude : c'est-à-dire que l'une des personnes place sous son propre coude en tendant la main, quand il s'adresse à un aîné. C'est un geste typiquement africain, c'est une marque de respect ;
- Une ou plusieurs baisers ou bisous : elle signifie baiser sur la joue, c'est l'expression d'affection et parfois de respect lorsqu'elle est faite sur le front, la main ou le pied comme dans la société asiatique en générale et indienne en particulière. Dans la religion orthodoxe la bise est faite trois fois pour se saluer, elle exprime la trinité. Le geste est très répandu dans plusieurs endroits et le nombre de bises dépend de la culture et des pays, et varie entre deux et quatre. Plus affectueusement pour les enfants on parle de bisous qui fait intervenir nécessairement les lèvres dans le contact, en signe d'amour ou d'affection sur la joue ;
- Les accolades : « *le fait d'embrasser en mettant les bras autour du cou.* » (le nouveau petit Robert, 2007 :17). Ces gestes sont très pratiques dans les circonstances de fête et de rencontre après une longue absence, mais aussi des moments de deuil, il transmet une chaleur humaine qui ont plusieurs fonctions soit une consolation, soit satisfaction ;
- « *Se donner l'accolade par trois fois de cornes conventionnels (deux sur la joue et le dernier sur le front contre front)* » (Yoka Lye M. 2020 : 677) ce geste est très répandu en RDC, et parfois il est effectué dans le vide c'est-à-dire que les personnes ne se touchent pas, ce geste fut une recommandation du docteur Muyembe¹ lors de ses travaux sur l'épidémie d'Ébola dans les provinces touchées autrefois en RDC ;

¹ Docteur Muyembe est actuellement responsable de la gestion de la pandémie du Covid-19 en RDC et fut gestionnaire de l'épidémie d'Ébola dans les parties touchées du pays.

- Se mettre à genoux devant un aîné pour le saluer et recevoir la bénédiction à la rencontre familiale, c'est une pratique très courante dans l'est de la RDC, mais qui provient des arabes ;
- Etc.

5. Nouveaux comportements

On constate qu'à l'arrivée du covid-19 les gestes qui accompagnent la salutation au Congo se transforment : serrer la main, se faire des bises, s'embrasser ou encore faire des accolades, des gestes jadis normal, sont devenus des gestes non barrières à la propagation du covid-19, on assiste à un changement de mouvements gestuels qui vient compenser les anciennes habitudes voici quelques gestes récents :

- Se donner le coup de poings : c'est geste est naissant, c'est un rapprochement de coup de poings qui se touchent de façon douce,
- Se toucher les coudes : les coudes se touchent en l'envers, ...

Les deux gestes sont l'exemple parfait du non-respect des gestes barrières contre le Covid-19, le contact étant interdit, se donner le coup de poing bien qu'il y a un contact minimal, les personnes se touchent, donc il y a contact et en cas de maladie, l'une des personnes malades peut à cet instant contaminer l'autre. Se toucher le coude est un autre geste dangereux qui se produit entre les personnes dans le sens où l'un des gestes barrières est de tousser à l'intérieur de son propre coude lorsqu'on est malade. Et donc il est dangereux de se saluer avec le coude, car on peut être contaminé par la maladie.

En effet, les personnes se sentent contraintes de se toucher quoi qu'il en soit, Covid-19, elles ont besoin de se toucher pour se sentir vivantes, en famille, aimées ... pour la simple raison évoquée plus haut celle de la salutation qui est un moyen non seulement d'expression de joie de la rencontre et des retrouvailles mais aussi une façon de transmettre une chaleur humaine entre les individus. « *Le rituel de salutation permet aussi de confirmer la relation à travers une rencontre* » (Babaa C. 2008 : 69). Pour se sentir frère ou sœur de la personne en face, on a besoin de montrer cela lors de nos rencontres par certains gestes. C'est ainsi que pour Kabongo Muya A., « *le coronavirus a modifié notre sociabilité. En effet, certains gestes qui exprimaient l'amitié et la fraternité ont connu symboliquement une altération significative. Serrer la main de quelqu'un, l'embrasser, lui rendre visite, etc. toutes ces pratiques quotidiennes de rapprochement physique, sont devenues dangereuses* » (2020 : 648). La propagation de la pandémie peut être contrôlée à partir de ces gestes barrières.

Pour Lolke J.V. « *les salutations fonctionnent comme des marqueurs connotatifs d'appartenance et de connivence* » (1999:76). Leurs significations relèvent des implicites qui sont réglementés par des facteurs socioculturels de chaque contrée, c'est-à-dire par exemple que, les amis très proches peuvent se faire des bises pour montrer un attachement et une proximité entre eux.

En outre, « *il est évident que l'on trouvera dans le domaine d'échanges ritualisés,* » comme la salutation, « *un nombre important de tendances universelles ...* » (1999 : 79). À l'instar du fait de se serrer la main. C'est une tendance à penser que chaque forme de communication non verbale est universelle.

Les êtres humains sont unis les uns aux autres par une succession de rythmes spécifiques à une culture, et s'expriment dans les langues et les mouvements corporels.

6. Conclusion

Lorsque les personnes se donnent la main elles se transmettent une chaleur humaine moins que lorsqu'elles se font des accolades, ... plus les personnes se rapprochent plus elles se sentent proches et appréciées.

Le coronavirus a complètement changé non seulement nos vies, mais aussi nos gestes et postures lors de nos rencontres familiales, amicales, etc.

Enfin, désinstaller des habitudes ancrées dans le chef de personnes est une activité progressive et lente à être exécutée, mais avec la multiplication des messages de sensibilisation dans lesquels les contenus énumèrent clairement les gestes à ne pas faire, sera plus parlant que de laisser le silence prendre place dans l'opinion publique. Le contexte congolais est un milieu où l'opinion public met très vite en place l'interprétation des non-dits à sa manière et le répand au plus loin possible.

Le retour des gestes ancestraux (la distance entre gendre et beau parent) dans ce contexte, permettra non seulement de conserver le respect mutuel mais aussi ils permettent de maintenir l'hygiène en même temps.

7. Bibliographie

- Barnier, V. et Joannis, H. (2010). *De la stratégie marketing à la création publicitaire*. Paris : Dunod.
- Abomo Maurin, M.R., (2015). « L'oralité et l'art de la communication chez le bûlù », *Journal des Africanistes*, Pp 80-102, <https://doi.org/10.4000/africanistes.4530>, mise en ligne 27 Juin 2016 consulté le 08.02.2021.
- Babaa Chafika, (2005). *L'étude de rituels de salutation et de remerciement dans les transactions algériennes : une approche intra culturelles et contrastive*, Mémoire inédit, Université de Mentouri Constantine.
- Banywesize Mukambilwa, E. (2020). « Penser l'humanisme Universal comme pilier de la politique pour la vie : Réflexion sur le covid-19 », *Revue Congo Afrique* n°546, Juin-Juillet-Août 2020 60ème Année. Pp 581
- Ipara Motema, J., (2020). « Pour une anthropologie de la pandémie du coronavirus en RDC, *Revue Congo Afrique* n°546, Juin-Juillet-Août 2020 60ème Année. Pp 622.
- Kabongo Muya, A. (2020). « Société et pandémie : ébauche d'une sociologique du coronavirus », *Revue Congo Afrique* n°546, Juin-Juillet-Août 2020 60ème Année. Pp 645.
- KA Mana, (2020). « l'Afrique après le covid-19 : Le choix indispensable ». *Revue Congo Afrique* n°546, Juin-Juillet-Août 2020 60ème Année. Pp 537
- Kerbrat-Orecchioni C., (1994). *Les interactions verbales*, 1,2 et 3, Paris Armand Colin.
- Lolke J. VAN DER VEEN,(1999). *Les bantous eviya*, (Gabon-B 30) : langue et société traditionnelle, Université Lumière Lyon.
- Masangu Mulongo J.C., (2020). « Covid-19 en RD Congo, impacts et perspectives », In *Congo Afrique* n°546, Juin-Juillet-août 2020, 60ème Année, Pp 597.
- Mercier Robert, (2020). *Comment analyser les gens*, Mercier : Robert.
- Nee E., et Veniard M., (2012). « Analyse du Discours à Entée Lexicale (A.D.E.L.) :le renouveau par la sémantique ? », *Revue Langage et société*, N°2012 /2 140.
- Yoka Lye M., (2020). « Paradoxe des signes de vie à Kinshasa périodes de Mars à Mai », *Revue Congo Afrique* n°546, Juin-Juillet-Août 2020 60ème Année. Pp 674.

LITTERATURE

Le rap, une textualité urbaine

[Rap, an urban textuality]

Aminata Diagne¹

Université Gaston Berger /Sénégal

Email : minadiagne81@yahoo.fr

yacinediouck52@gmail.com

Résumé

Le terme « hip-hop » est considéré comme un courant culturel englobant trois définitions du mot « culture » : un ensemble d'œuvres, un style de vie et une idéologie. En effet, comme tout texte discursif il peut être inscrit au carrefour de disciplines et devient dès lors un objet de la linguistique, rappelons aussi que le rap est une culture urbaine en ce sens que le hip-hop est souvent exploité dans des zones urbaines les plus démunies. Si aujourd'hui l'analyse de discours a droit de cité dans toutes les disciplines, particulièrement dans le domaine de la culture hip hop, de la politique et de la didactique, c'est parce qu'elle apporte du sang neuf à la compréhension des phénomènes aussi bien par sa démarche interdisciplinaire, consistant à faire dialoguer, à communiquer et interagir les disciplines (linguistique, littérature, communication, médias, politique) L'objectif de cette étude est de s'interroger sur le caractère urbain des textes de rap. Cette dimension pratique est précédée d'une certaine élucidation conceptuelle.

Mots-clés : hip hop, polyphonie, culture urbaine, textualité et énoncé

Abstract

The term « hip hop » is considered as a cultural current encompassing three definitions of the word "culture" a set of words, a lifestyle and an ideology. Indeed, like any discursive text it can be registered in the crossroads of disciplines and is therefore an object of linguistics, also remember that the rap is an urban culture in this meaning that the hip hop is often exploited in the poorest urban areas. If today the discourse analysis has the right to quote in all disciplines, particularly in the field of hip hop culture, politics and didactics, it is because it brings new blood to the understanding of phenomenon as well by its interdisciplinary approach, consisting of dialogue, communicating and interacting the discipline (linguistics, literature, communication, media, politics). The purpose of this study is to question about the urban character of the rap texts. This practical dimension is preceded by some conceptual elucidation.

Keywords : hip-hop, polyphony, urban textuality, and statement

0. Introduction

Depuis l'antiquité, la linguistique, n'a connu que des tâtonnements et des ruptures épistémologiques en contact avec les domaines tels que la littérature, la philologie et la grammaire, c'est avec la tradition philologique que nous entrons dans l'ère de la linguistique pure ou classique avec comme approche descriptive et immanentiste. En effet, cette linguistique saussurienne n'a pas beaucoup intervenu à l'étude de la structure de la langue, à savoir les universaux linguistiques (son, phonème, morphème...). Ainsi, avec le succès indiscutable de l'analyse de discours (Pêcheux, Courtine, Maldidier), les chercheurs vont axer leur réflexion sur l'articulation du langage. Dans cette situation, les champs d'intervention de la linguistique vont au-delà de l'étude de la langue par la prise en compte du sujet parlant et du contexte et de ses conditions de production. L'analyse de discours devient alors une discipline autonome, avec ses théories, sa méthodologie et une démarche scientifique avec comme objectif : l'étude du discours. Si les littéraires se donnaient pour mission d'étudier les

¹ Doctorante UGB/Saint-Louis, LABORATOIRE : Groupe de recherche en linguistique et en littérature

« textes prestigieux » qui se limitent dans les champs de la littérature et de la philosophie, la linguistique par la méthode, elle, va au-delà : elle s'intéresse, en plus, à la politique, à la médecine, à la sociologie et aux discours sociaux, en général comme les cultures urbaines en l'occurrence le rap qui tire ses racines de la structuration sociale de la ville et de ses systèmes de domination. Il peut être considéré dans ce cas comme un discours social. Le rap constituerait alors un mode et un positionnement par rapport à l'ensemble des domaines de la cité, c'est ainsi que le discours rap alimente aujourd'hui beaucoup les recherches en littérature et en science du langage. En effet, la chanson rap relate certains aspects des dynamiques sociolinguistiques. Quand il s'agit de revendiquer, d'informer, de véhiculer la culture, le discours rap deviendrait un objet d'étude pour les analystes. Réfléchir sur ce sujet demanderait la prise en considération des procédés linguistiques formels qui ont été utilisés dans le discours rap mais aussi une connaissance quant au contenu stylistique des textes transcrits. Ainsi, nous essayerons de mettre en évidence les différentes instances énonciatrices et les différentes voix puisque comme le souligne G. Molinié *l'écriture polyphonique est une narration « de plusieurs sources énonciatives et à plusieurs niveaux actantiels »*. Quant à notre article, il sera donc une étude linguistique ayant pour objectifs de saisir le discours rap dans ses aspects sociaux et institutionnels par le biais des outils de la polyphonie. Pour ce faire, nous allons d'abord nous intéresser aux aspects de la polyphonie (I) avant d'entamer l'analyse du corpus tirée des deux albums du groupe de rap sénégalais Keur-Gui à savoir *l'Encyclopédie* et *Nos Connes doléances*.

En effet, nous partons du postulat selon lequel il existe ce que nous appellerions le « Discours général », un champ ou un univers dans lequel chaque domaine puise pour concevoir son propre discours : ce qui nous permettra de parler de discours religieux, politique ou discours rap qui nous intéresse dans le cadre de ce travail de recherche. Partant d'un tel constat, nous tenterons de voir en quoi consiste l'étude polyphonique dans le texte de rap du groupe Keur-gui ? Par le corpus, quelles sont les perspectives et enjeux d'une analyse du discours rap dans les sciences du langage ? Quelle analyse polyphonique peut-on faire des grandes unités discursives du corpus ?

Les objectifs de cet article sont notamment : mettre en évidence les différentes voix qui interviennent dans le discours rap et voir comment par des voix polyphoniques on peut provoquer des réactions visant à dénoncer des problèmes sociaux- économiques et politiques.

Soulignons que le discours porte des traces symptomatiques d'un individu. Il existe ce que nous pouvons appeler des « discours sociaux » qui sont des lieux de constructions de formes ou d'expressions linguistiques, de manifestations d'idées, tels que le discours hip hop, où l'on peut comprendre de près les sociétés à travers des lieux privilégiés de productions. Ces discours sociaux se définissent comme :

« Tout ce qui se dit, tout ce qui s'écrit dans un état de société donné (tout ce qui s'imprime, tout ce qui se parle aujourd'hui dans les médias électroniques). Tout ce qui se narre et s'argumente; le narrable et l'argumentable dans une société donné¹. (Marc ANGENOT, 1984 in : Volume 2, numéro 1)

Notre travail reposera sur deux hypothèses :

- La marque des instances polyphoniques détermine les représentations sociales comme porteuse de voix polyphoniques ainsi que la présence des points de vue implicites.
- La variété des modalités d'écriture conforte et régit la présence de plusieurs voix.

Ce travail, dans sa globalité, s'étale sur deux grands axes. Ils exposent graduellement le contenu des différentes parties. L'exploitation de ces dernières s'active à démontrer le fonctionnement des énoncés polyphoniques. Ceux-ci du point de vue de son agencement laissent entrevoir une multitude d'usages et de statuts.

La première partie s'inscrit dans un cadre théorique de la polyphonie des cultures urbaines du corpus. De prime abord, nous mettrons l'accent sur les aspects théoriques du discours rap sur la textualité et sur les instances et marques polyphoniques de l'œuvre. Nous commencerons par définir le texte discursif et la textualité avant d'aborder le discours rap comme la parole citadine ainsi que ses spécificités. Dans ce cadre, nous n'allons pas oublier de comparer les propositions de définitions pour faire ressortir les éléments pertinents.

La deuxième partie portera sur l'analyse de quelques séquences du corpus. Nous nous appesantirons à ce niveau de notre travail sur la polyphonie chez Keur Gui et sur les représentations sociales comme porteuse de voix polyphoniques avant d'analyser la notion de la culture urbaine des textes. Nous ferons aussi une analyse des déictiques polyphoniques qui représente la voix des citoyens avant d'aborder les modalités d'énonciations qui admettent une multitude de voix ayant comme objectif d'aborder la question urbaine.

1. Considérations théoriques

1.1. Le texte discursif, la textualité, corpus et analyse

1.1.1. La textualité

Aujourd'hui la linguistique du corpus et la linguistique textuelle se sont bien développées, c'est ainsi que les chercheurs pourront confronter aisément le texte dans sa globalité et entre eux avec un certain consensus qui existe sur le fait. Alors que c'est la sémiotique du texte qu'on avait l'habitude d'aborder dans presque toutes les disciplines, nous avons dès lors une sorte de complexité et dans la tradition française une floue s'installe faisant face à la conception traditionnaliste du statut de texte. Généralement, le texte oral est un genre du discours (conte, récit de tradition orale, sermon, chanson, discours politique...) il est considéré comme texte dès lors qu'il est entré dans l'univers de l'écrit c'est-à-dire transcrit et l'on a passé sous silence sur la question difficile du rapport écrit/oral, omettant de s'interroger sur la textualité de l'écrit sous l'angle de l'oralité. En fait, la notion de texte est en nette corrélation avec la notion du corpus en linguistique. Nous pouvons parler des lors de corpus textuel, mais en faisant la distinction entre corpus oral et corpus écrit que pour étudier des données. Le texte semble le plus souvent compréhensible au point de vue scriptural.

1.1.2. Le discours ou un texte discursif

Nous pouvons d'abord, à la suite de Foucault, considérer le discours comme un ensemble compact-hybride ; le discours est un ensemble d'énoncés qui se rapportent à un même système de règles historiquement déterminées, à la suite d'une formation discursive, suivant un ordre de discours (Foucault). Pour Lacan,

« Le discours est un lien social ; le discours fonctionne entre les hommes de la même manière que l'instinct entre les animaux : L'instinct tient ensemble les animaux. Ce qui fait aussi que les êtres humains tiennent ensemble est en rapport avec le langage (...). J'appelle discours ce quelque chose qui, dans le langage, fixe, cristallise, use des ressources du langage pour que le lien social entre parlants fonctionne (...) Un discours, ce que j'entends par là, est ceci : un discours, c'est cette sorte de lien social qui chez l'être parlant est conçu, fabriqué, fondé sur le langage (Jacques Lacan, 2017:(Conférence de Louvain. Dans La Cause du Désir 2017/2 (N° 96), pages 7 à 30).

Enfin, dans la perspective de l'analyse française du discours, particulièrement celle de Patrick Charaudeau, nous considérerons le discours comme « un contrat » inscrivant les

locuteurs dans un espace des « *contraintes sociales et contraintes discursives*¹ » Charaudeau Patrick, (2004) où l'individu est lui-même collectif. Le discours rap sera considéré par le rapport entre pratiques discursives et pratiques sociales. Nous voudrions ressortir les conditions d'émergence des discours rap surtout en milieu urbain (expression, slogan, dénonciation, conscientisation de la population, idéologie) en Afrique (le Sénégal), dans son processus de démocratisation, d'émancipation et de conscientisation (acteurs, médias), Ce qui nous conduira, comme Foucault : « à ne pas – à ne plus - traiter les discours comme des ensembles de signes (d'éléments signifiants renvoyant à des contenus ou à des représentations) mais comme des pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent (Foucault Michel, (1968), vol. 1, texte n° 59). Le terme « discours » est alors polysémique dans la mesure où il a plusieurs emplois.

Baylon cite six emplois linguistiques de ce terme. (Baylon 2008 : 235) Mais pour simplifier, nous pouvons retenir deux acceptions générales dont l'une est purement théorique et l'autre s'inscrit dans le langage quotidien comme l'expliquent A. Reboul et J. Moeschler,

« Le DISCOURS, entité théorique qui reste en tout état de cause mystérieuse, se superpose donc au discours, notion de langage quotidien qui ne désigne rien d'autre qu'une suite de phrases dont les bornes sont posées, plus ou moins explicitement, par ceux qui les ont produites. Si le discours n'a aucune propriété particulière, le DISCOURS, en revanche, est supposé pouvoir expliquer des phénomènes divers, anaphores inter-phrastiques, usages des connecteurs, choix des temps verbaux, etc. » (Reboul et Moeschler 1998 : 7)

En considérant ces deux significations du discours, il ne sera pas aisé de les distinguer car elles sont complémentaires. Nous tenterons donc de faire l'analyse du discours tenu par l'œuvre du groupe Keur-Gui en nous basant sur les aspects d'analyse que nous offre le DISCOURS ; en d'autres termes, nous tenterons de faire l'analyse de notre corpus en nous référant à l'analyse de discours qui réduit le discours « aux unités qui la composent », en l'occurrence l'énoncé. (Reboul et Moeschler 1998 : 8.) Le discours littéraire est un énoncé dont il faut essayer comme dans toute énonciation d'exploiter la situation dans laquelle elle se trouve réalisée. Pour juger de la littérarité de l'œuvre de Keur -gui, nous nous reporterons aux « trois composantes définitionnelles du discours littéraire » définies par G. Molinié. (Molinié et Viala 1993 : 17-23) Ainsi, l'œuvre de Keur-Gui serait littéraire dans la mesure où elle constitue son propre système sémiotique : le discours du rappeur renvoie bien à un contenu que le lecteur reçoit comme une information matérielle dont il ne se pose pas de question quant à sa réalité, car dans un second niveau l'œuvre de Keur gui a aussi un contenu extralinguistique, d'ordre culturel et surtout social, qui se construit en soi. Enfin, le discours littéraire se réalise dans l'acte de désignation de l'idée de ce référent, ce qui veut dire que l'œuvre de Keur-gui est un discours littéraire dans la mesure où elle est « *l'acte de faire apparaître l'idée du référent dans son propre déroulement* ». (Molinié et Viala 1993 : 22). D'un point de vue semblable, nous pourrions considérer tout œuvre littéraire comme discours puisque comme le remarque G. Molinié tout discours littéraire est produit par un émetteur, l'auteur, pour un récepteur, le lecteur éventuel.

« L'affirmation que l'on considère la littérature tout entière comme discours est une énorme pétition de principe : elle implique à un niveau fondamental, la pensée de tout texte littéraire comme produit par un émetteur en liaison de principe avec un récepteur. C'est dire qu'à ce niveau fondamental la distinction récit/discours n'est pas pertinente car elle ne joue pas, alors qu'elle peut jouer par rapport à d'autres articulations, dérivées ». (Moulinié et Viala 1993 :9)

De même, dépassant E. Benveniste, ni J.-M. Adam, ni A. Reboul et J. Moeschler ne conçoivent une distinction entre le discours et le récit mais des types de discours comme le

discours « narratif, descriptif, argumentatif, autotélique, etc. » (Reboul et Moeschler 1998 : 100). Ces deux approches qui ne font pas de distinction comme l'a suggérée E. Benveniste, nous semble être, du moins dans l'étude de l'œuvre Keur-Gui, une approche plus opératoire. Selon une nouvelle distinction proposée par J.-M. Adam, bien que l'œuvre de Keur-Gui contient des « énonciations de discours » assumées par des « je » de l'énoncé au DD, il s'agit d'un discours tenu par le « JE » de l'énonciation qui assume non seulement la narration des événements mais qui tient également un discours. L'utilisation des déictiques spatiaux et temporels, des personnes (le « JE » de l'énonciation dans toute l'œuvre et le « on », « nous » et « elle » a une la valeur plus qu'une « non-personne ») et des temps verbaux. Considérant l'écriture de Keur Gui plus proche du « discours », nous pouvons distinguer beaucoup de types de discours tenus par le locuteur dans son œuvre.

1.1.3. Le discours rap ou la parole de la jeunesse citadine

Les rappeurs évoluant souvent en milieu urbain tiennent des discours relatant des questions politiques socio-économiques et culturelles en rapport avec les problèmes urbains comme l'insalubrité ; le chômage entre autre. Le contexte actuel qui est témoin de l'émergence de la culture hip-hop, la manière dont chacun se l'approprie et la met en œuvre, nous facilite la compréhension des codes et les usages de cette culture, une construction qui se réfère à une histoire, à un contexte. Le discours rap constitue à la fois un lieu de production et d'expression d'identités complexes. Il est considéré comme une prise de parole très contextualisée sur le plan social ayant pour objectif d'être étalé au grand public urbain. Souvent, la jeunesse urbaine en quête d'identité trouve dans le rap un moyen de dénonciation, de révolte et d'affirmation de soi. L'ensemble des études autour de la musique rap révèle généralement que c'est une forme d'expression de « parole » urbaine, Leur discours révèle beaucoup de points qui se balancent entre dénonciation, révolte (discours anti-flics, antiracistes, antipolitique, anticonformistes, etc.), revendication, conscientisation ou moralisation du discours ethnique, pro-black par exemple, informatif, pédagogique, parfois politique.

En accord avec R. Nicolaï, nous pensons que « la nature feuilletée du répertoire » permet aux rappeurs de mieux profiter de la fonctionnalisation dans leur discours, de formes linguistiques et de fragments discursifs disponibles qui sont en place dans leurs répertoires. Ces unités peuvent être lexicales, morphosyntaxiques, phonologiques, prosodiques, gestuelles, etc. Leur mobilisation se confond avec la dynamique ainsi que de la négociation de « droits et obligations réciproques » caractéristiques « des constructions communautaires et/ou identitaires » construites par les rappeurs. Ces codes et usages sont ainsi un ensemble de traits et de référents propres, qui comme le suggère J. Billiez pourraient prendre la dimension d'« indicateurs identitaires, détenteurs d'attitudes et de valeurs partagées. En fait, l'espace urbain est la mère adoptive du mouvement hip hop du côté de son émergence et de son point de vue en rapport avec des phénomènes sociaux. La ville qui tend vers une certaine uniformisation des comportements s'offre aussi comme un lieu de distinctions sociales. Elle est le brassage de divers peuples avec des ambitions différentes, par excellence, le point de rencontre de flux et de réseaux migratoires variés, et diversement apprécié C'est un mouvement qui peut rassembler toute une jeunesse des banlieues et des quartiers défavorisés. Dès lors, son rôle vise à combler et à compenser d'une part, l'absence d'intégration (sociale, économique, culturelle, historique...) et l'ensemble des inégalités et injustices dont ces milieux sont victimes plus que d'autre). En effet, même si de nos jours, les artistes rappeurs privilégient la créativité, les valeurs de solidarité, force est de reconnaître que la rage et la violence qui sont récurrentes dans les villes occupent une place importante dans le mouvement hip-hop. Il en constitue un dérivatif à la violence physique, et s'en nourrit. C'est pourquoi le discours rap n'est pas souvent tendre. Le langage sur ce fait, nous persuade avec les mots. C'est la grande question qu'on pose pour appréhender le style des rappeurs aujourd'hui : entre violenter avec les mots et brûler des voitures, les rappeurs font le choix des mots, mais leurs

discours, incompris par certains, sont considérés comme une incitation à la violence. Dans le graff, au même titre que dans le rap, le slam, ou le hip-hop, il y a l'idée de défier sa propre violence.

1.2. Spécificités du discours rap en analyse du discours

Le «civisme» et le «renouveau citoyen» enseignés dans les programmes de la politique de la ville visent par ailleurs à promouvoir à travers le rap une forme de «prise de parole» et d'expression publique, ce que favorise l'importance des thématiques socio-politiques dans les textes des rappeurs. L'entrée du hip-hop dans les dispositifs d'action publique et, plus encore, dans les institutions culturelles n'est pas chose aisée. Elle n'a pas réussi à faire l'unanimité vu son discours qui dérange à cause des critiques proférés à l'endroit de la culture et de la politique. De plus, cette intégration s'active de façon sélective, en se basant sur des logiques et des règles de l'action publique plus que de celle du hip-hop. Alors avec les programmes qui concernent la politique de la ville, les relations avec les institutions culturelles sont quant à elles largement liées à l'«ouverture» artistique dont les acteurs du hip-hop savent s'y prendre. En fin, disons que la réussite du hip-hop et son traitement dans des politiques culturelles ou autres en ville, témoignent le plus souvent l'ambiguïté des cultures populaires.

1.2.1. Le corpus

Notre corpus est ici un discours rap transcrit dans lequel nous allons essayer de créer les conditions d'émergence, par la pratique discursive des pouvoirs en place, sous les contraintes des rapports, des réalités sociales et autres contraintes. Evidemment, le corpus sera tiré des textes discursifs transcrits du groupe Keur-Gui.

2. Analyse polyphonique du texte

Notre analyse du corpus sera nécessairement empirico-déductive. Comme le souhaite l'analyse de discours, elle sera interdisciplinaire, une analyse dans une autre. Parallèlement, elle sera aussi logico-esthétique, c'est-à-dire que nous ferons une étude de la structure du discours en relation avec ses effets de sens. Ce qui nous permettra, à la suite de Charaudeau, d'établir le rapport forme-sens dans les pratiques. En fait, les concepts opératoires à savoir l'approche polyphonique sera au cœur de l'analyse des textes discursifs. En effet, parler de la polyphonie, au sens de Ducrot et de la Scapoline, signale, dans son énonciation, la superposition de plusieurs voix », c'est alors réfléchir sur la production de la parole en termes de réponse, de mise en scène énonciative, ce qui suscite à des approches opposées dans la production du discours.

2.1. Considérations générales sur la culture urbaine : Langue et culture

2.1.1. La culture urbaine : un espace polyphonique

En s'inspirant des travaux de M. Bakhtine, nous pouvons dire qu'un espace polyphonique est un espace qui conjugue ensemble beaucoup de langages et de codes distincts les uns des autres, beaucoup de systèmes symboliques et différentes expressions et représentations. Mais, il faut surtout comprendre qu'un espace polyphonique n'est pas un espace de désordre et de confusion sonore.

La ville se base explicitement sur l'existence et la rencontre de beaucoup de codes différents et de plusieurs systèmes distincts d'expression et de signification. La culture urbaine vit dans un espace de d'indistinction où s'accrochent les appartenances, les sociabilités, les cultures, les identités, dans une logique de confrontation et de métissage, des différences et des antagonismes. Ce qui confère à la ville à la fois le statut d'espace politique et d'espace culturel, c'est le croisement entre le rapport de la différence et de la multiplicité des codes et des voix. La communication qui se tient dans l'espace urbain s'élabore, dans une véritable polyphonie que l'on peut définir par quatre éléments majeurs. D'une part, le discours met en scène des langages et des formes multiples d'expression et de signification. L'espace urbain

présente dans ce cas une confrontation quotidienne entre des langages et des cultures qui se rencontrent au cours de l'histoire de la ville et qui ont pu inscrire leurs traces et leurs représentations dans l'espace de la ville. D'autre part, le discours urbain présente une part considérable d'imprévisible et d'aléatoire. La ville est un espace dans lequel surgissent par hasard des événements qui ne sont pas toujours prévisibles, comme peuvent l'être les événements naturels.

Par ailleurs, la polyphonie urbaine demeure à la fois dans les formes conflictuelles de la communication politique et dans les formes intégratrices de la médiation culturelle. C'est pourquoi l'espace urbain a aussi connu les premières formes de stratégies de maintien de l'ordre public. C'est ainsi qu'il est, par exemple, un espace de manifestations politiques et de révolte au cours desquelles les différentes identités des jeunes comme les rappeurs expriment leur désaccord comme le montre cet exemple.

Refrain :

Autoroute à péage

Hôtel auto gaspillage

Tabakh sény tunelle : construire des tunelles

Woye ! Cri de détresse

Tale lampe yi lére : allumer les lampes

vie bi gueneu chère : la vie est de plus en plus chère

Feuseule porte millénaire : rendre visible la porte du millénaire¹

Ici nous voyons que malgré ces réalisations modernes en ville les gens continuent à souffrir avec les unités topiques qui sont exclusivement urbains

2.2 Analyse des déictiques polyphoniques

2.2. 1. Une pluralité de locuteur

Au deuxième plan, nous verrons apparaître différents locuteurs au sein du texte qui dialogueront ensemble et qui assumeront ces deux rôles chacun à tour de rôle. Dans le corpus du groupe Keur-Gui, Nous pouvons même dire que le locuteur conçoit un destinataire d'un pays étranger qu'il essaie de faire comprendre les réalités de son pays natale : "*les marginaux*". Avec ce texte le locuteur explique les dures conditions de vie de la jeunesse sénégalaise en générale. :

- 1) Tayi thi téleu yéwou gnakanté thi transport public bou doyoul
- 2) Rapide, dakar bou démé dou dikk : fatigué de se lever tôt se bousculer dans des transports pulic, dans des bus qui s'adarde dans la circulation
- 3) Avenirou demain bou dikk : on sait d'avance notre avenir
- 4) Wara téleu pointé thi heye bi gnou leu deukké dik : se lever tôt pour attendre un travail qu'on nous promet chaque jour
- 5) ambulant yi lale thi trottoire yi : les ambulants qui s'installent sur les trottoirs
- 6) Ngour gué léne digone fou mou léne dougeule : le gouvernement avait promis de l'installer quelque part
- 7) Beu ni bé dossiers ya ngui thi tittoirs yi : jusqu'à présent leur dossiers sont dans les tiroirs

Dans cet énoncé le « je » ici est la voix d'un citoyen qui n'a pas tous les moyens qu'il faut pour vivre décemment, il est obligé alors d'emprunter les transports en commun en se bousculant pour pouvoir faire son chemin.

Dans (3) le locuteur est découragé il n'a plus d'espoir vu sa situation qui ne s'améliore pas, alors nous avons la présence de trois voix ici : d'abord celle du rappeur qui a l'audace de pointer du doigt la situation, ensuite la voix d'un jeune chômeur qui se lamente. Par la suite nous remarquons la présence de la voix d'un politicien plus précisément d'un opposant qui critique le pouvoir en place, la voix d'un jeune révolté ou voix d'un politicien (5,6 et 7)

2.2.1.1 « Tu » et le pluri destinataire ou polyphonique

Contrairement au « je » en tant locuteur que l'on rencontre dans plusieurs œuvres, le « tu » en tant que destinataire reste beaucoup moins apparent, car les actants peuvent dialoguer entre eux. Les véritables énonciateurs dans le discours sont d'une part « je » et de l'autre « tu » qui sont les interlocuteurs dans une énonciation et dont il faut les distinguer du « il » qui est la non-personne et qui peut rester en dehors de la communication entre les interlocuteurs. Ainsi, « je » et « tu » sont respectivement l'énonciateur et le co énonciateur qui sont « indissociables » et dont les rôles peuvent être « réversibles ». Ceci dit, ils ne peuvent exister l'un sans l'autre et peuvent assumer, en particulier dans une discussion, à tour de rôle celle de l'énonciateur et de co-énonciateur. Mais tout comme le note D. Maingueneau, il est plus simple d'être « je » comme « pour être « je », il suffit de prendre la parole, tandis que pour être « tu » il est important qu'un « je » « constitue quelqu'un d'autre en tu. »¹. Ainsi, pour pouvoir assumer le rôle de « tu », donc de co-énonciateur, il faut être interpellé par un énonciateur. Ainsi, avec cette chanson ci-dessous le rappeur s'adresse à ce faux marabout avec un certain tutoiement :

CDI : Si lane gamay wo ,11

Niawteef yi fo kay dial= **tu** mets où tes mauvaises action

Niata yone nga kathie=combien de fois **tu** as mentis

Diamouwo, diouliwo=**tu** ne pries pas, **tu** ne pratiques pas la religion comme il le faut.

De même dans *Dankafou*, le « tu » désigne explicitement l'actuel président sénégalais que le rappeur met en garde elle est donc représentée concrètement. Comme nous le fait savoir la voix du rappeur dans ces extraits :

Exemple de la chanson « Dankafou »

DANKAFOU

KILIFEU :

1-Li fi djeulé Diouf, wadal Wade mi ngui artou Macky=ce qui a causé la défaite de Diouf et de Wade est entrain de visiter Macky

8- Loy har thi réformé institutions yi=qu'attend **tu** pour réformer les institutions ?

9 -Ya fi digué wone enseignement bou am qualité=**tu** nous avais promis un enseignement de qualité

2.2.1.2. « Nous » polyphonique : représentant d'une collectivité

E. Benveniste l'a démontré en partant du fait que « dans la grande majorité, le pluriel pronominal ne coïncide pas avec le pluriel nominal [...] »² (Benveniste 1988 :123). Ceci dit, le « nous » n'est pas forcément signe de la pluralité des « je », mais plutôt « une jonction entre le « je » et le « non-je », quel que soit le contenu de ce non-je. Ce non-je présent dans tous les « nous », peut être soit l'autre personne de l'énonciation (toi ou vous) nommé « nous inclusif »

ou bien la non-personne (il, elle, elles ou eux) nommé nous exclusif par E. Benveniste. « [...] dans « nous » inclusif qui s'oppose à « lui, eux », c'est « toi » qui ressort, tandis que, dans « nous » exclusif qui s'oppose à « toi, vous », c'est « moi » qui est souligné. »¹ Benveniste (E.), 1989 : P.234

Nous = moi + toi ou vous (forme inclusive)

Nous = moi + lui / elle ou eux (forme exclusive)

Dans l'œuvre du groupe Keur-Gui, nous voyons très souvent la présence des « nous ». Il s'agit très rarement du « nous » de majesté ou de celui de l'énonciateur dont les définitions sont données comme suivant par E. Benveniste. « D'une part, le « je » s'amplifie par « nous » en une personne plus massive, plus solennelle et moins définie ; c'est le « nous » de majesté. D'autre part, l'emploi de « nous » estompe l'affirmation trop tranchée de « je » dans une expression plus large et diffuse : c'est le « nous » d'auteur ou d'orateur. »² Benveniste (E.), 1989 :P. 235 «Nous» présente, lui aussi, des mécanismes référentiels divers. Il se substituerait à:un «je» singulier qui correspond à deux emplois opposés, non contradictoires. Par ailleurs, le « nous » qui apparaît très souvent dans le corpus du groupe Keur -Gui n'est pas pour la plupart le « nous » Inclusif (moi+vous) non plus, mais plutôt le nous exclusif (moi+ eux) où l'accent est mis sur moi et non sur toi en tant qu'interlocuteur de l'acte d'énonciation :

Gnounge gnoye daas deubeus

Gnoy boudjou mbeubeus

Gnounge gnoye guent beus *CDI 9*

Avec l'exemple ci-dessus, les « nous » sont des « nous » inclusifs dans la mesure où la propre histoire du locuteur est racontée à un destinataire qui est le lecteur, donc un « tu » qui est censé être absent dans le texte. Le rap joue ici son rôle social. Les paroles transforment en texte le quotidien des citadins. En dénonçant la précarité de leur vie, les jeunes rappeurs créent une problématique qui traverse toute la société urbaine et qui concerne tous ses citoyens. Les modalités d'énonciation font référence aux marqueurs syntaxiques ; typographiques et prosodiques indispensables à la réalisation des types de phrases assertives, interrogatives et injonctives. Chaque acte d'énonciation fait appel obligatoirement à la sélection de l'une d'elle à l'exclusion des autres. Elles sont alors obligatoires

Emile Benveniste (1966,130) précise à ce sens leur rôle :

« Ces trois modalités ne font que refléter les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par le discours sur son interlocuteur : il veut lui transmettre un élément de connaissance, ou obtenir de lui une information ; ou lui intimer un ordre »

2.3. Les modalités d'énoncé

Les modalités d'énoncé jugent le dictum par rapport au domaine d'évaluation logique, la vérité, la nécessité, la possibilité et leurs contraires, et par rapport aux domaines d'évaluation appréciative.

2.3.1 Les modalités logiques

Les modalités logiques sont parfois complétées par d'autres valeurs modales qui font intervenir la subjectivité du sujet dans le jugement de vérité : les modalités aléthiques ou

hypothétiques les modalités épistémiques, les modalités déontiques. Ainsi considérons l'extrait suivant : Fils na nga moytou vice, yéne bi da liss, na nga moytou tarkhiss : fils fais attention au vice, le chemin est encore long ; il ne faut pas faire un faux pas.

Kouy door dou hath, as gor dou kath:l'homme ne doit pas désister, ni mentir

Ham nga nima leu beugué : tu sais combien je t'aime

Soumalay téré c'est parce que damalay diémeu fiiré : quand je te préviens c'est parce que j'essaie de te jalouser

Hamna né done nga diank, beugouma louley sank : je sais que tu es devenue une jeune fille, je ne veux pas que quelque chose te gâche la vie.

Boy dadiek pédophile : quand tu croises un pédophile

Cet extrait relatant des conseils, de mise en garde d'un père, d'un éducateur envers sa fille, présente de nombreuses marques de modalité logiques qui visent à convertir le dire en une parole absolue de l'ordre de l'évidence par la mise en scène d'un comportement énonciatif délocutif de certaines personnes auquel concourt les modalités volitives (en gras). Avec son expérience son amour, nous pouvons déceler dans le discours du père l'expression des modalités aléthiques et épistémiques désignant respectivement les modalités strictement logiques et la connaissance du monde.

2.3.2 Les modalités appréciatives

« Catherine Kerbrat-Orecchioni, après avoir rappelé le rôle de l'intuition, s'intéresse à l'identification des marqueurs de subjectivité de la modalité appréciative sur les observations suivantes : à la différence des termes objectifs, dont la classe dénotative a des contours relativement stables, celles des termes subjectifs est un ensemble flou : l'appartenance d'un à la classe des professeurs, des célibataires, des anciens combattants, ou même des objets jaunes, est admises ou rejetées plus unanimement, et peut se vérifier plus facilement, que son appartenance à des classes des imbéciles, ou des beaux objets ». Elles illustrent l'opposition termes objectifs et termes subjectifs de l'exemple révélateurs suivant : « vous êtes bien joli .votre robe est rouge » (Nathalie Garric, 2007 .63).

L'auteur mentionne ce second ensemble par une distinction entre modalités affectives, qui relèvent de la réaction émotionnelle, et modalités axiologiques, qui impliquent un jugement de valeur, positif ou négatif. Ce type de modalité trouve la gamme de marqueurs lexicaux et syntaxiques la plus large. Les unités des catégories lexicales majeures participent à ces deux types de modalités. Considérons ces exemples du rappeur sénégalais Thiat : carcasse autos yi, charrette yi gnou seuf : des carcasses de voiture.

Clando yi gnakar, chauffeur bi def na leuf : des voitures très vieilles, le chauffeur a fait gaffe

Mbak mi dess thi mbeud mi ak hétou mbalit mi : les déchets d'ordures et l'odeur qui sent mauvais

Poubou fass, tat , li moy décorou mbéde mi : des déchets de cheval, des flaques d'eau, c'est le décor de la rue

Toulek malé, chien errant, dof bouy doré (mon beau pays) : désordre, anarchie, des chiens qui errent partout, c'est le désordre de la ville

Cet extrait repose sur une critique acerbe de l'insalubrité, le rappeur s'inscrit dans une visée d'objectivité. Le lexique appréciatif est peu représenté : « déchets de cheval », « ordures », « mauvaise odeur », « flaques d'eau », « chiens errants », « désordre » donnent l'illusion d'un être mécontent découragé. De plus, le lexique de la circulation routière reste abondant : « carcasse de auto », « véhicule en panne », « voitures très vieilles », « embouteillage », « chauffeur » ».

3. Conclusion

En définitive, nous pouvons retenir que le rap crée un champ symbolique où les jeunes des citadins peuvent retracer leur vécu, en re-signifiant leurs représentations et leur donnant des sens inédits. Les jeunes de banlieues urbaines se retrouvent généralement dans l'expression d'une même revendication. Tout au long de notre étude, nous avons essayé d'examiner les différents points de vue, les instances énonciatrices, les voix qui se font entendre dans le corpus et qui se sont construits à partir d'un constat linguistique gouvernant le fonctionnement des stratégies discursives. C'est dans cette mouvance que nous nous intéressons à l'étude des discours dans la culture urbaine : *le rap, une textualité urbaine énonciatif l'exemple du groupe de rap nommé Keur-Gui à travers leurs albums intitulés Encyclopédie et Nos Connes Doléances*. Dans cette perspective, notre sujet de recherche, axée sur le discours hip hop, peut être considéré comme un travail de synthèse mais aussi comme une étude méthodologique et d'analyse conjointes de diverses théories sur la polyphonie. La problématique semble orientée vers un champ appartenant exclusivement aux sciences du langage). D'ailleurs, nous pouvons citer des auteurs, spécialistes sur la question portant sur l'analyse de discours comme ceux des sciences humaines et sociales. Nous avons Maingueneau, Charaudeau, Ducrot, Benveniste... avec qui leurs productions nous ont permis de mieux renforcer nos capacités linguistiques. Cette étude nous a permis de démontrer à travers le dispositif d'organisation des énoncés, les différents points de vue. On voit aisément que la visée des énoncés traduit de manière claire l'opinion des voix dans le discours linguistiques et que les modalités d'énonciation et les modalisations de l'énoncé se complètent mutuellement dans ce texte discursif qui tire ses racines de la ville.

4. Bibliographie

- Adam J.M, (1999). Linguistique textuelle, Paris, Nathan/HER.
- ANGENOT Marc, (1984), Le discours social : problématique d'ensemble, Cahiers de recherche sociologique, in : « Volume 2, numéro 1, »
<https://doi.org/10.7202/1001977ar> consulté le 5 Novembre 2022.
- Anne Reboul & Jacques Moeschler. 1998. Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours. Paris: Armand Colin.
- Armangaud F, (1985) .La Pragmatique, Paris, P.U.F, Coll
- Benveniste (E.), (1989), Problèmes de linguistique générale, Tomes I et II, Paris, Gallimard.
- Charaudeau Patrick, (2004), Le contrat de communication dans une perspective langagière. Paris. Dunod.
- Corpus : Encyclopédie de Keur-Gui et Nos Connes doléances de Keur-Gui. Septembre 2015.
- Diller (A.-M) et Recanati (F.), (1979), La Pragmatique, Paris, Larousse.
- Ducrot, (1979) in « Langue française Études de linguistique appliquée, n°4.
- George-Élia Sarfati 2007, Éléments d'analyse du discours, Paris, Armand Colin.
- Irène Assiba d'Almeida et Sion Hamou, (1991). L'écriture féminine en Afrique noire francophone : le temps du miroir, in : « Volume 24, numéro 2.
- Jacques Lacan 2(017): Conférence de Louvain .Dans La Cause du Désir /2 (N° 96), pages 7 à 30.
- Kerbrat-Orecchioni. C, (1980). L'Enonciation. De la subjectivité, in : « le langage », Paris, A. Colin.
- Maingueneau, (1976). « Initiation aux méthodes de l'analyse du discours », in : Mots, Les langages du politique, Paris, Hachette.
- Moulinié, G. (2004). La Stylistique, Paris : P.U.F.
- Nathalie Garric et Frédéric Calas, (2004). Introduction à la pragmatique, Paris, Cedex.

Le Chaos et la nuit(1963), mémoire d'un anarchisme à outrance

[Le Chaos et la nuit (1963), a memoir of anarchism gone wild]

Adamou MFONZIE

Université de Yaoundé I / Cameroun

Email : mfonzieadamou8@gmail.com

Résumé

Longtemps dominée par la monarchie, l'Espagne a connu une révolution sociale significative, au cours du XXème siècle, avec l'avènement des mouvements syndicaux et politiques, notamment l'anarchisme qui constitue la trame narrative dans Le Chaos et la nuit (1963) d'Henry de Montherlant. Il s'oppose à l'absolutisme qui impose un droit de contrainte sur l'individu. Il déteint sur la liberté de l'homme et embrigade son plein épanouissement. L'anarchisme se matérialise dans le roman par le rejet sans scrupule de l'Etat espagnol en soi et de la religion chrétienne. Les méthodes thématique et sociocritique sont donc mises à profit, parce qu'elles considèrent, d'emblée, l'œuvre littéraire comme un tout ou une « totalité », afin d'appréhender la vision du monde de Montherlant. D'ailleurs, traité ainsi d'anarchiste, il entend lutter pour la sauvegarde des libertés individuelles. Il s'insurge contre le fanatisme religieux, les injustices et les guerres de toutes sortes en prêchant le libéralisme ou le pluralisme politique et religieux. Bien que ces libertés prêtent à la confusion ou à la contradiction, Montherlant apparaît comme un ardent défenseur du progrès et de la tolérance.

Mots-clés : Anarchisme, Etat, religion, liberté, contradiction

Abstract

Long dominated by the monarchy, Spain underwent a significant social revolution during the 20th century with the advent of trade union and political movements, notably anarchism, which forms the narrative framework in Henry de Montherlant's Chaos and Night (1963). It is opposed to absolutism which imposes a right of constraint on the individual. It rubs off on man's freedom and hinders his full development. Anarchism is materialised in the novel by the unscrupulous rejection of the Spanish state and the christian religion. The thematic and sociocritical methods are thus put to good use, because they consider, from the outset, the literary work as a whole or a "totality", in order to apprehend Montherlant's worldview. Moreover, treated as an anarchist, he intends to fight for the protection of individual liberties. He protests against religious fanaticism, injustice and wars of all kinds by preaching liberalism or political and religious pluralism. Although these freedoms lend themselves to confusion or contradiction, Montherlant appears as an ardent defender of progress and tolerance.

Keywords : Anarchism, state, religion, freedom, contradiction

0. Introduction

L'Europe a connu, au cours du XXème siècle, une floraison de mouvements syndicaux et politiques, notamment l'anarchisme en Espagne. Contrairement à l'absolutisme qui confère tous les pouvoirs à la seule autorité de l'Etat, l'anarchisme préconise sans complaisance la suppression de l'Etat. Il s'oppose à l'autoritarisme en prônant l'édification d'une société nouvelle, capable d'harmoniser au mieux les inclinations personnelles de l'homme pris en captivité. Les idéaux politiques, défrayant la chronique, captent l'attention des écrivains, font l'objet des débats scientifiques et deviennent la trame narrative dans les œuvres littéraires.

Ainsi, *Le Chaos et la nuit* (Henry de Montherlant, 1963), apparaît comme un mémoire d'un anarchisme à outrance. Au-delà des travaux de Joseph-Pierre Proudhon et de Michel

Bakounine qui s'inscrivent en faux contre l'autorité de l'Etat, Montherlant envisage surtout une destruction totalement complète de l'Etat espagnol en soi avec tout ce qu'il comporte comme dirigeants belliqueux et institutions. C'est un mal radical qui embrigade l'épanouissement des peuples espagnols en particulier, et de l'homme en général. Cet article évoque, entre autres questions profondes, celle de la promotion humaine.

Partant des faits historiques, en quoi consiste l'anarchisme de Montherlant ? En outre, quelle est la quintessence de son roman ? Pour mener à bien ce thème, il conviendrait de mettre en évidence, parmi tant d'autres méthodes, la thématique et la sociocritique, afin d'en dégager la planche d'anatomie morale de l'auteur. Elles considèrent l'œuvre littéraire comme une « totalité ». Cependant, la thématique a pour élément essentiel le « thème » tel que l'anarchisme ; puisque : « Le thème est un point de vue qui surplombe toute l'œuvre littéraire avec une coloration fortement psychologique qui régit toutes les structures secrètes du texte » (Jean Starobinski, 1970). Tandis que la sociocritique s'attache à dévoiler l'univers social dans un texte. Elle étudie la "socialité" du texte, ou permet de découvrir ce que les textes révèlent de la société passée et présente (Ruth Amossy, 2009, pp. 115-134). Ainsi, ces cadres théoriques permettraient d'aborder le contexte historique, les caractéristiques manifestes de l'anarchisme dans le roman, afin d'appréhender la sémantique de l'œuvre de Montherlant ou son noyau de vérité.

1. Les repères historiques

La sociocritique se propose aussi bien une lecture sociohistorique des textes littéraires qu'une simple interprétation historique du texte tel que *Le Chaos et la nuit*. Ce qui permet, pour cet article, de passer en revue les malheureuses circonstances de la révolution de 1936 et de la guerre civile espagnole.

1.1. La révolution espagnole de 1936

La révolution sociale espagnole est marquée par le soulèvement général dans toutes les régions entières contre le coup d'Etat militaire franquiste des 17 et 18 juillet 1936. L'impulsion du prolétariat armé et organisé en milices révolutionnaires, sous l'égide de la Confédération Nationale du Travail (CNT) et de la Fédération Anarchiste Ibérique (FAI), a instauré un régime politique et économique communiste libertaire. La ville de Barcelone, où l'anarchisme se trouvait particulièrement bien implanté, deviendra alors le symbole de la révolution, avec des centaines d'usines, de transports, de restaurants, d'hôpitaux, d'hôtels, ou d'autres entreprises collectivisées qui passent au modèle autogestionnaire. Plusieurs colonnes de combattants anarchistes seront également formées pour partir au front, dont la plus célèbre sera la colonne Durruti regroupant six mille (6000) volontaires.

Par conséquent, même la proclamation de la République a laissé Celestino plutôt froid, parce que « régime pour régime, c'était toujours la tyrannie : il n'y avait de sérieux là-dedans que l'athéisme » (Montherlant, p. 46). C'est pourquoi :

« En mai 1931, il se faisait la main avec l'allumage du collège de la Flor : brûler son ancien bahut, quelle sensation enivrante ! En 34, les événements des Asturies lui donnent pour la première fois une idée de ce que peut être l'unité révolutionnaire ; ... Depuis le début de 36 ce fut la juerga dans les rues : le déclin de la République le dernier de ses soucis ; il ne s'agissait que de s'en donner ; plus d'« unité » qui tienne : il tirait aussi sur les socialistes. Juillet : départ enthousiaste dans une milice, au cou le foulard noir et rouge des anarchistes, qui sera sa seule appartenance à ce parti. En fait, ce qui lui est révélé, c'est que l'Etat prend un sens lorsqu'il vous permet de tuer légalement ceux de vos compatriotes qui ne pensent pas comme vous. Vive la République, enfin ! Vive l'unité, encore une fois ! (En attendant de revenir aux discriminations passionnées) » (Henry de Montherlant, pp. 46-47).

La révolution de 1936 englobe ainsi tous les événements révolutionnaires déclenchés en Espagne. Les bases idéologiques de cette révolution se rattache très clairement à l'anarchico-syndicalisme et au communisme libertaire, extrêmement puissant dans les années 1930, mais aussi en partie au marxisme révolutionnaire. C'est un mouvement qui a donné lieu à des excès

tels que des massacres sans jugement ou des exécutions sommaires des prisonniers. Ce soulèvement nationaliste était dirigé contre le gouvernement de la Seconde République. Le semi-échec de cette tentative est à l'origine du déclenchement de la guerre civile espagnole qui se solde par la défaite des républicains le 1er avril 1936.

1.2. La guerre civile espagnole

La guerre d'Espagne est un conflit qui, du 17 juillet au 1er avril 1939, a opposé, d'une part, le camp des républicains orienté à gauche et à l'extrême gauche composé des loyalistes à l'égard du gouvernement légalement établi de la Seconde République, de communistes, de marxistes et de révolutionnaires anarchistes et, d'autre part, les nationalistes, les rebelles putschistes orientés à droite et à l'extrême droite et menés par le général Franco.

Cette guerre civile a été la conséquence des malaises sociaux, économiques, culturels et politiques qui ont accablé l'Espagne depuis plusieurs générations. Elle a été longue et meurtrière et a successivement duré trois ans. Pendant le conflit, dans certains territoires sous contrôle républicain, la révolution sociale a abouti à la collectivisation des terres et des usines. Non seulement ce conflit a mobilisé les opinions et les Etats européens, mais a permis aussi la préparation de la Deuxième Guerre mondiale. C'est ainsi qu'il a eu un retentissement médiatique et culturel très important qui a donné notamment lieu à la création des œuvres littéraires telles que *L'Espoir* d'André Malraux et *Hommage à la Catalogne* de Georges Orwell.

En 1963, Montherlant a écrit *Le Chaos et la nuit*, un livre ironique et âpre, dont il a imaginé dans une nuit d'insomnie, trois semaines après la création de Port-Royal, l'action romanesque. Il y raconte l'histoire de Celestino Marcilla, anarchiste et combattant de la guerre d'Espagne, du côté des républicains vaincus, qui s'est réfugié à Paris avec sa fille depuis vingt ans. Il rencontre dans le même quartier d'autres « rouges » avec qui il a de longues conversations de café. Celestino est un nihiliste pour qui il n'y a plus rien de valable dans le monde. Il est déprimé et râle de ne plus être en Espagne, de ne plus faire la guerre où il s'est conduit avec courage. Il est perpétuellement en marge, à la fois singulier et ridicule. Durant la guerre :

« En 1937, le gouvernement prenant en main l'armée, il est nommé capitaine, tant pour sa conduite au feu que pour son inscription de droit. Il endosse son vieux uniforme de troupier qu'il avait gardé pour faire le pitre avec dans les charlotades privés ; ... Au combat, son genre était le genre personnel et suicidaire : c'était cela qui l'amusait... En 1938, en permission du front de l'Ebre... En janvier 1939, il fut un des deux cent cinquante mille de l'armée républicaine qui se réfugièrent en France, et demeura ensuite six semaines dans le camp d'internement d'Argelès » (Henry de Montherlant, pp. 47-48).

Cette meurtrière hostilité s'est terminée par la victoire écrasante des nationalistes qui ont établi, durant 36 ans, une dictature connue sous le nom d'« Etat espagnol » dont Celestino clame sans scrupule la destruction totale. Un Etat dirigé par le général Franco jusqu'à la transition démocratique intervenue à la suite de la mort de Franco le 20 novembre 1975. Par conséquent, on ne dénombre pas seulement des morts, de nombreux déplacés et exilés, mais aussi : « On évalue d'ordinaire à deux millions le nombre des anarchistes ou pseudo-anarchistes en Espagne, en 1936, sans compter de surcroît, les « incontrôlables » Henry de Montherlant, p. 11) parmi lesquels se trouve Celestino Marcilla.

2. Henry de Montherlant, partisan de l'anarchisme

Le thème, anarchisme, désigne dans le roman un objet fixe récurrentement palpable, un indice particulièrement significatif de l'« être au monde » de l'auteur. Il permet ainsi de rêver avec les images du texte qui constitue un tout, tout en les décomposant en motifs. Lesquels motifs présentent le paysage imaginaire de l'auteur - Montherlant. Il s'agit d' : « Assurer l'imagination d'autrui, la prendre à son compte dans l'acte par lequel il engendre ses images », comme le note G. Poulet à propos de G. Bachelard. (Daniel Berges et alii, 1996, p. 99). A cet égard, l'anarchisme se matérialise dans le roman par les motifs du refus catégorique de l'Etat et de la religion.

2.1. Le rejet de l'Etat

En procédant par la « lecture de l'historique, du social, de l'idéologique, du culturel dans cette configuration étrange qu'est le texte » (Pierre Barbéris cité par Daniel Bergez et alii, 1996, p. 123), la posture d'anarchiste de Montherlant se révèle par le fait que, Celestino Marcilla, exilé politique espagnol en France, aimerait voir l'Etat Espagnol détruit avec tout le régime monarchique de Franco qui en découle. « Détestant l'Etat espagnol, qui avait fait à son père et lui faisait à lui une situation mesquine, il en vint à détester l'Etat en soi, et toute l'autorité quelle que fût ». (Henry de Montherlant, pp. 45-46). Par conséquent, en lisant les journaux français et espagnols, il n'a qu'une obsession, c'est-à-dire un extraordinaire pouvoir d'annuler tout ce qui n'est pas cette obsession.

D'ailleurs, en s'y jetant chaque matin avec une violence à en déchirer les pages, il veut à tout prix d' : « Y Apprendre l'infarctus du général Franco » (Henry de Montherlant, p. 50). L'Etat espagnol ne représente pour lui que le grotesque et l'odieux, parce qu'il ôte des peuples espagnols leur autonomie. Un anarchiste en tant que tel a des idées factieuses, c'est pourquoi, en France, on le surnomme : « La mitrailleuse » (Henry de Montherlant, p. 23), parce qu'il a le débit violent, crépitant et intarissable de la mitrailleuse. Obsédé politique et participant actif à la guerre civile aux côtés des républicains vaincus, Celestino veut tout détruire, parce qu'il n'aspire qu'à la mort, car « les anarchistes n'aiment que la mort » (Henry de Montherlant, p. 45).

De surplus, s'il arrive qu'on lui annonce avec excitation que : « Franco était proposé pour le Prix Nobel de la Paix, il le croyait... » fermement (Henry de Montherlant, p. 26). Ainsi, son visage rendu laid par son sourire détonant de plésiosaure se détend. Depuis le début de la guerre civile, Celestino fait de la décadence du régime Franco son leitmotiv ; c'est-à-dire : « Le déclin de la République était le dernier de ses soucis » (Henry de Montherlant, p. 46). Au fait, la vie de Celestino ne contient qu'une obsession : un extraordinaire pouvoir d'annuler tout ce qui n'est pas cette obsession. Il ne participe à rien et réalise son idéal dans l'indépendance qui lui permet de tout détruire. Les anarchistes, prenant toujours le contre-pied de la réalité, Celestino a l'intention de faire : « La justice par l'injustice » (Henry de Montherlant, p. 51).

Installé en France, l'anarchisme est toujours vivant en lui, mais, il est dans une position inconfortable et peu à peu modifiée, parce qu' : « A Paris, les anarchistes éliminés, et les socialistes méprisés, il avait voulu se rapprocher un peu, prudemment, des communistes » (Henry de Montherlant, p. 57). Le climat parisien finit par convaincre Celestino que le communisme, qu'il aime ou ne l'aime pas, est l'avenir même du prolétariat ou l'avenir tout court. Dans cette conception, il laisse comprendre : « L'anarchisme est simple, comme le célibat ; c'est parce qu'ils sont simples qu'il avait été à l'un et l'autre » (Henry de Montherlant, p. 57). L'anarchisme, au même titre que le célibat, est la voie qui porte à la liberté.

En outre, l'anarchisme de Celestino ne l'oppose pas seulement à d'autres partis politiques en lice – socialisme, communisme -, mais aussi à ses camarades du même parti républicain. C'est pour cette raison qu'en France, dans ses rancunes remâchées, il commet une revue en faisant très clairement allusion à :

« Certains Espagnols aujourd'hui, anarchistes attardés, qui font preuve de la même incompréhension fatale que leurs pères des lois et des tâches de la révolution (...) sabotant en 1937 l'insurrection des ouvriers et sauvant par là même la dictature de la bourgeoisie, c'est-à-dire se trouvant en fait, et aux moments les plus critiques, contre-révolutionnaires » (Henry de Montherlant, p. 57).

Tout à détruire et toujours à détruire. Son souhait, c'est : « La terre brûlée, pas la terre promise » (Henry de Montherlant, p. 59). Il s'agit en quelque sorte d'une amertume égocentrique et nombrilisme, caractéristique de l'anarchisme.

Cet esprit qui consiste à tout raser, à lutter toujours contre tout appareil social, contre la droite et contre la gauche, crée des réflexes obsessionnels d'inquiétude et de défense chez

Celestino, parce qu'il se croit vaincu. Vaincu parce qu'il est d'un parti vaincu. Vaincu parce que réfugié et parce qu'un anarchiste est toujours vaincu. Toujours à se situer aux antipodes de la réalité. C'est pourquoi, connaissant bien la position inébranlable de don Celestino, Moragas, son homme d'affaires, fait la remarque suivante à Pascualita qui est toujours inquiète au sujet de son père : « Ton père, en tant qu'anarchiste, a une vision irréaliste du monde : l'anarchisme est, avant tout, une absurdité. Ses craintes font partie elles aussi de sa vision irréaliste du monde » (Henry de Montherlant, p. 167). Cette révélation paraît très saisissante pour Pascualita qui comprend parfaitement que Moragas voit juste, comme un psychanalyste.

Toujours penché sur son plan de Madrid, Celestino cerne au crayon rouge les emplacements d'un certain nombre de bâtiments publics qu'il maîtrise bien. En le faisant ainsi avec chaleur et générosité, il est plutôt en train d'établir le plan d'un :

« Bombardement idéal de Madrid. Que les autres soient constructifs, grand bien leur fasse ! Lui, son affaire était de détruire. Cela, c'était simple, c'était ce qu'il fallait pour les retardés idéologiques... L'Etat est toujours destructeur, toujours criminel » (Henry de Montherlant, p. 186).

Comme Celestino est né pour détruire, il détruit en se détruisant lui-même avant d'être définitivement détruit par la mort. Car, la plupart de ses articles (cinq) sont détruits sous prétexte que lui-même cessera d'exister.

En dehors de l'Etat espagnol, Montherlant jette son dévolu sur les différents pays instigateurs de la guerre civile espagnole en particulier, et de la Guerre en général. Il s'agit des puissances mondiales qui se sont illustrées par leur contribution majeure à la victoire du parti de droite. On a en premier lieu les pays alliés du Général Franco tels que l'Angleterre, les Etats scandinaves, le Vatican, l'Italie, les Etats-Unis, la France et l'Allemagne.

Dans l'un de ses articles, Celestino écrit : « Les Etats-Unis sont « une nation sans honneur » (Henry de Montherlant, p. 11), parce qu'ils sont le chancre du mal dans le monde. Dans cet esprit, il continue à se moquer d'eux en ces termes :

« Une seule nation qui parvient à faire baisser l'intelligence, la morale, la qualité de l'homme sur presque toute la surface du globe, cela ne s'est jamais vu depuis que le globe existe. J'accuse les Etats-Unis d'être en état constant de crime contre l'humanité » (Henry de Montherlant, p. 11).

Montherlant ne jette pas seulement l'anathème sur les puissances du monde, mais aussi sur les hommes d'Etat qui se différencient les uns des autres par leur idéologie respective. Il s'agit entre autres du général De Gaulle en France, d'Hitler en Allemagne, de Churchill en Grande-Bretagne, de Roosevelt en USA, de Mussolini en Italie, de Staline en URSS, et bien sûr de Franco en Espagne.

Ils se sont distingués dans les guerres mondiales en général et dans la guerre civile espagnole en particulier, par une soif inextinguible de sang. Ce sont des hommes à idées, détenteurs du pouvoir pour qui Celestino éprouve de l'aversion. Il ne s'accorde ni avec le communisme, ni avec le socialisme, ni avec le fascisme. Et c'est pourquoi l'auteur remarque :

« Dans la guerre, l'ennemi n°1 avait été pour lui, selon les moments, tantôt les communistes, tantôt les socialistes, le plus souvent les franquistes. Sur le communisme sa position était bien personnelle. De nature, il était trop égoïste et trop indiscipliné pour n'être pas choqué par tout principe communautaire. Anarchiste ou pseudo-anarchiste, il ne pouvait que détester le communisme, d'une aversion qui datait de la Première Internationale. Joint à cela sa rancune pour toute la conduite du parti durant la guerre civile. Staline méprisait non seulement les Espagnols, mais la gauche espagnole ; il avait refusé d'envoyer des avions en Catalogne ; les républicains avaient eu à lutter plus contre les communistes que les fascistes ; les communistes avaient étranglé les anarchistes en 37, et avaient annoncé que, Franco battu, ils les anéantiraient totalement » (Henry de Montherlant, p. 56).

Ce sont des dirigeants sanguinaires qui gouvernent le monde contemporain qui n'est qu'un mélange détonant de tragique et de grotesque. A juste titre, Ruiz attire l'attention de Celestino, à l'entame de l'intrigue, en ces mots : « Ecoute, je vais te dire quelque chose. Le monde d'aujourd'hui est gouverné par des imbéciles ; mais ce sont des imbéciles à idées, c'est-à-dire

des imbéciles sanglants, car les idées sont toujours sanglantes... » (Henry de Montherlant, p. 23). Par conséquent, Celestino éprouve de l'horreur pour tous ces bras séculiers de Franco qui ont largement contribué à la décadence du Front de Catalogne. A propos de ces puissances belliqueuses, il s'exclame :

« Et puis quoi ! qu'est-ce que c'était que ça, la France ? C'était l'Europe, c'était ce pays dont toutes les chancelleries, huit jours après le pronunciamiento, savaient qu'elles ne soutiendraient pas les républicains, et que les républicains déjà étaient perdus, et tenaient pour une aubaine de pouvoir juger, grâce aux cadavres de six cent mille caballeros sans importance, la valeur des forces italiennes et allemandes, leurs adversaires de demain » (Henry de Montherlant, pp. 92-93).

A Hendaye, les tristes souvenirs de la désinvolture de l'armée française contre les Espagnols rendent Celestino tout ébaubi. Profondément ému, il décrit :

« C'était ici que les Français venaient en liesse regarder à la lorgnette les combattants espagnols qui s'entre-tuaient, et Irun qui tombait faute de munitions, pendant que deux trains d'armements destinés aux républicains étaient retenus par le gouvernement français à Hendaye » (Henry de Montherlant, pp. 199-200).

Au regard de ce qui précède, il se trouve que le monde contemporain est celui d'antagonisme et de violence à outrance où règnent les rapports de force ou la loi du plus fort. C'est pourquoi Celestino préfère accorder une place de choix au christianisme qu'aux Etats-Unis d'Amérique à cause de leurs actes inhumains. Il déclare :

« J'aime encore mieux le pape que les Etats-Unis... « Le catholicisme a rendu l'homme bête, mais il ne l'a pas dégradé ; il a apporté autant de choses belles et bonnes qu'il en a apporté de mauvaises. Les Etats-Unis n'ont fait que les dégrader. Le catholicisme n'a pas fait en deux mille ans autant de mal que les Etats-Unis en moins de deux cents » (Henry de Montherlant, p. 293).

Celestino est nourri de griefs aussi bien contre les Etats belliqueux et leurs dirigeants, parce qu'ils sont les principaux instigateurs des foyers de tensions et des guerres dans le monde que contre le catholicisme qui a presque rendu l'homme bête.

2.2. Le rejet de la religion

En dehors de fustiger l'Etat, Montherlant jette sans scrupule l'anathème sur ses institutions, à l'instar de l'Eglise en tant que bras séculier de l'Etat. « L'Etat, frère cadet de l'Eglise... » (Henry de Montherlant, p. 186). Il y a une certaine symbiose inébranlable entre l'Etat et l'Eglise du fait qu'ils portent grotesquement atteinte à la liberté de l'homme. La volonté de Celestino n'étant vouée qu'à la déchéance, même l'Eglise ne saurait exister. Pour lui, anticléricale, toute révolution n'a de sens que si et seulement si elle concourt à la ruine totale de la religion. C'est-à-dire :

« Le point de vue politique doit être déterminé uniquement par la question suivante : cet événement aide-t-il ou n'aide-t-il pas à détruire le christianisme ?... – Le premier acte de la révolution aurait dû être : s'occuper de détruire le christianisme... ! Pas de demi-mesures : une destruction impitoyable et totale » (Henry de Montherlant, p. 25).

Toute l'ambition de Celestino est de tout détruire. Mais quand il aura tout détruit, cela fera-t-il son bonheur ?

D'ailleurs, s'il arrive que les choses tournent autrement, qu'on lui propose dans le gouvernement une fonction, il dirait : « Je n'aurais accepté qu'un poste : celui de ministre de la Destruction des Cultes » (Henry de Montherlant, p. 26). Ce, d'autant plus que Unamuno mentionne que l'anarchisme est un monarchisme athée. Raison pour laquelle la laïcité de Celestino est aussi anachronique que son anarchisme. Faire donc un geste de foi n'est que blasphématoire. Car, le croyant et ses complices n'ont pas droit à la construction socialiste et aucune action révolutionnaire ne doit nullement être motivée par la foi. C'est dans cet esprit que Celestino annonce :

« Je le répéterai encore une fois, inlassablement, que la base de la révolution est une destruction impitoyable, sans compromis aucun, de tout ce qui rappelle une foi religieuse quelconque. Cette destruction devra être poussée jusqu'à la destruction corporelle des irréductibles » (Henry de Montherlant, p. 118).

En stigmatisant le christianisme, l'auteur s'inscrit en faux contre le catholicisme avec tout ce qu'il comporte comme prêtres et Eglise. Il est vrai que c'est pour plaisanter, mais on perçoit dans cet humour un don plein de raillerie. Quand Celestino aperçoit le Sacré-cœur, rue Briguët, son souci le plus cher, en France, c'est de voir rasé aussi bien la Madeleine que le Sacré-cœur.

Cette passion ardente de détruire pousse Celestino à avoir de l'aversion pour les hommes de Dieu. Il a horreur des prêtres et devient ainsi leur ennemi de premier ordre. En n'envisageant que le pire pour les hommes en soutane, il déclare : « Un jour, on recherchera avec des chiens les prêtres terrés dans ce bosquet » (Henry de Montherlant, p. 30). D'ailleurs, la France n'est faite que des églises qui sont des temples de l'imposture et de l'usure, où s'engouffrent : « Ces femmes, ou ces hommes, ou ces enfants emprisonnés, ces Bastilles de l'imposture dominant tout Paris, cela serre le cœur... » (Henry de Montherlant, p. 30). C'est pour dire que Celestino renie Dieu en fustigeant la religion, parce qu'elle milite en faveur de l'Etat. Il dénonce :

« Les religieux fourrent leurs robes partout. Pas un journal n'imprimera un mot contre le Pape, pas un écrivain contre l'Eglise... Personne ne « croit, mais tout le monde fait celui qui. Pourquoi ? Parce que les magazines à gros tirages célèbrent les miraculées de Lourdes, et parce que faire les gestes de la foi est censé exorciser le communisme » (Henry de Montherlant, p. 31).

Celestino a horreur de la religion jusqu'à ne pas intéresser même Pascualita, sa fille unique, au christianisme, car :

« Celestino se faisait fort de la déchristianiser sans peine au jour dit : ce serait une occupation. Lorsqu'elle eut six ans il la mit interne dans une pension laïque des environs de Paris ; quinze ans, il la prit chez lui, et la mit externe au lycée. Très sérieuse, ancrée avec force à repousser le « mauvais genre ». Elle ne s'était pas christianisée ; ... » (Henry de Montherlant, p. 49).

Au même titre que Voltaire et Jacques Prévert, Montherlant est reconnu pour ses diatribes contre Dieu et ses serviteurs.

3. La sémantique de l'œuvre d'Henry de Montherlant : *Le Chaos et la nuit*

Etant donné qu'« on lit pour découvrir une vision du monde », il convient de relever que Montherlant, via Celestino, n'est pas seulement un anarchiste, mais aussi et surtout un partisan de la liberté. Il lutte ainsi pour la sauvegarde des libertés individuelles. Les forces de l'Etat ne sauraient jamais se poser en s'opposant aux droits des individus à disposer d'eux-mêmes. Un Etat qui ne lutte pas pour les intérêts des citoyens est appelé à disparaître. C'est pour cela que « l'anarchisme est le plus haut degré de liberté et d'ordre auquel l'humanité puisse parvenir » (Joseph-Pierre Proudhon).

Les peuples espagnols doivent jouir de leurs droits fondamentaux. C'est pour cela que, réalisant un peu l'idéal anarchiste, Celestino constate qu'« Il était indépendant » (Henry de Montherlant, p. 50) ; c'est-à-dire qu'il était enfin libre et autonome. En cherchant la paix, voire la tolérance, il prohibe le totalitarisme et le militarisme tout en prêchant le socialisme et, *a fortiori*, la démocratie. « Laissez-nous tranquilles avec la démocratie... » (Henry de Montherlant, p. 44), réclame-t-il, qui serait la seule condition non seulement pour la promotion de la paix, mais également pour la promotion humaine. Et comme le soutient Locke, les hommes « sont tous naturellement libres, égaux et indépendants » (John Locke, 1690).

En outre, Montherlant ne va pas sans faire allusion à l'Etre suprême. Le thème de Dieu est présent dans la meilleure partie du roman. Celestino ne le loue pas aveuglement, mais il doute ou refuse même son existence. Autrement dit, il rejette en bloc la notion de Dieu, parce qu'elle impose des règles de vie à l'homme ; c'est-à-dire, des « réglages » sans concession sur «

l'horloge ». Ainsi, Montherlant apparaît, à n'en point douter, comme un athée. Et cette vision athéiste du monde invite à le classer comme l'un des promoteurs de l'existentialisme moderne. Il enseigne une certaine liberté dans les rapports entre Dieu et l'homme, c'est-à-dire la liberté responsabilité.

Mais, il s'agit d'une liberté qui tend à se confondre au libertinage. En prônant d'ailleurs la destruction totale de l'Etat et l'inexistence de Dieu, Montherlant prête à la controverse. C'est pour autant dire que la vie d'anarchiste n'est que la pure contradiction, parce qu'il veut la destruction de l'Etat ou de la société dans laquelle il vit. Il se trompe en prenant le contrepied de la vie en refusant de voir la réalité telle qu'elle se présente à cause de l'étroitesse d'esprit.

Il a une idée subjective haute de lui-même qui lui donne une vision réduite ou irréaliste du monde. Il veut construire une société propre à lui-même, comme il entend ; une société autre que celle dans laquelle il vit, différente du commun de mortel. Or, comment peut-on vouloir changer la société en la détruisant ? C'est se détruire soi-même ; c'est décréter la mort solennelle de la société ou le néant. Autrement dit, c'est scier la branche d'arbre sur laquelle on est assis.

En proclamant la suppression complète de la société, quand il aura tout détruit, où est-ce que Celestino va vivre, afin d'imposer ou de dicter son autorité ? Pourtant, l'homme est par essence un animal social. Il a un esprit grégaire ; il est appelé à vivre en groupe ou en société. Ce qui revient à dire avec Descartes que l'on n'existe parce qu'autrui existe et vit grâce à autrui. C'est pour avoir bien compris cela qu'Emile Durkheim réaffirme : « Tout individu est responsable devant la société et non devant sa conscience » (Emile Durkheim, 1895). Cette vision singulière du monde conduit Celestino à la perdition ou dans un pessimisme béat.

La vision du monde étant « un ensemble d'aspirations, de sentiments et d'idées d'un groupe qui s'oppose aux autres » (Lucien Goldmann, 1955, p. 26), la vision pessimiste ou l'idéologie de Celestino, consistant à tout détruire, n'est que la pure contradiction avec la logique qui voudrait que l'on s'épanouisse en société. C'est pourquoi Ruiz ne cesse de le qualifier de « retardé idéologique » (Henry de Montherlant, p. 34). Cela étant dit, Celestino est perdu dans la confusion totale en prenant le paraître pour l'être.

Pour Ruiz, il est la caricature d'un homme de gauche, comme Don Quichotte reste la caricature d'un chevalier errant. Celestino n'aime pas l'avenir ou la vie, et qui n'aime pas la vie encense la mort. Pour Pineda, il est un « asocial » (Henry de Montherlant, p. 78). Même son homme d'affaires, Morogas, en qui il a placé sa confiance, le désavoue en refusant par deux fois son invitation à cause de sa vision étroite du monde. De surcroît, sa fille unique, Pascualita, ne partage pas le point de vue narcissique, voire cynique de son père. A cause de son idéologie politique très réduite ou mince, Celestino ne sent pas l'abîme qu'il y a entre lui et l'humanité au milieu de laquelle il vit depuis vingt ans jusqu'à être éprouvé par la mort.

La vie de Celestino ne repose que sur la contradiction en ce sens que, pendant l'agonie, il se rend compte qu'il s'est trompé toute sa vie durant. Lui-même reconnaît cela quand il dit : « Je me suis trompé encore une fois » (Henry de Montherlant, p. 213). Tout ce que Celestino envisage de construire ou a construit reste sans objet. Il n'a plus de sens lorsqu'il se retrouve face à la mort. Ni la chose sociale, ni l'avenir de l'Espagne ne représentent plus rien que sa mort. Sa mort est plus importante que la politique, puisque tout va cesser d'exister quand lui-même va mourir. Rien n'a d'existence parce que lui-même cessera d'être, et tout ce qu'il aura construit sera aussi détruit par la mort devenue une triste réalité. La mort vient mettre fin à ses utopies et il prend conscience que la mélancolie n'est que l'apanage d'un « raté ».

Celestino prête toujours à la controverse quand il commence à aimer l'argent auquel il se désintéressait. Il a horreur de la cupidité toute sa vie, mais au dernier moment il a besoin d'argent surtout pour meubler sa chambre mortuaire. Il se plaint que ses amis : Ruiz, Pineda, Morogas, y compris sa fille, Pascualita, l'ont trahi, alors que lui-même a trahi en trahissant

même la classe ouvrière : « Le jour où, non satisfait de vouloir des meubles décents pour la chambre où viendraient les médecins de la dernière heure, il avait voulu des meubles d'époque, des « caravelles » (Henry de Montherlant, p. 216).

On peut par-là dire que la vieillesse et l'avant mort mènent Celestino à se contredire. Ce sont toujours eux qui : « Lui dessèchent le cœur devant ce peuple pour lequel et parmi lequel il s'était battu pendant deux ans et demi » (Henry de Montherlant, p. 217). C'est pourquoi il veut maintenant prendre tout l'héritage de sa défunte sœur, Elisa, pour ne rien laisser à sa fille, Pascualita, de cet héritage. Mais, où va-t-il vivre avec tout cet héritage quand il aura tout détruit ? D'où la pure contradiction avec lui-même. Celestino subit la mue de l'avant mort, analogue à la crise de puberté chez les adolescents, ou à l'épanouissement de la vierge en jeune femme. A cet effet, Montherlant mentionne :

« Et sans doute dans son action politique - dans sa pensée politique, supposé qu'il en ait une -, ce qu'il a cherché à détruire a toujours été comme la face d'une médaille, qui en est le côté important, alors que ce qu'il rêvait de construire n'en était que le revers. Mais, à cette heure, son besoin de détruire a une autre raison : que tout disparaisse, puisqu'il va disparaître ; qu'il ne laisse rien et n'ait rien à regretter... » (p. 258).

Quand il était jeune, il se disait : « La vie est un taureau de combat » (Henry de Montherlant, p. 276). Mais, aujourd'hui, la pure réalité c'est qu'il voit que c'est l'homme qui est un taureau de combat. Assimilé à une bête aveugle :

« Celestino ne voyait pas les choses comme elles sont : ni la société (son esprit utopique), ni les êtres (ses erreurs sur Ruiz, sur Pineda, sur Pascualita), ni les objets (ses déformations, ses mirages). De même le taureau ne voit pas les choses comme elles sont : il prend la leurre (cape, muleta) pour l'homme... » (Henry de Montherlant, p. 278).

Moribond, Celestino voit qu'il s'est longtemps trompé et que dès maintenant, c'en est fini de se tromper. C'en est fini l'ignorance, l'inconsistance et le jugement superficiel qui ont constitué le tissu de sa vie. C'en est fini la haine pour rien, l'enthousiasme pour rien et les paroles invectives pour rien. C'en est également fini les imbécilités.

« Rien n'a d'existence, puisque tout va cesser d'exister quand vous allez cesser d'exister... Désertez ! Désertez ! Il n'y a pas de quoi se peiner sur terre... camarades ! Vous avez été bien bête de souffrir. Souffrir pour le chaos, qui va rentrer dans la nuit ! » (Henry de Montherlant, p. 280).

Clament les haut-parleurs de la mort pendant que Celestino agonise. Il s'agit d'un message qui n'est ni mensonge ni farce, mais une vérité certaine. Par conséquent, il devient insensible et indifférent à toute chose : « A présent, il ne saignait plus de la condition de sa patrie (c'est-à-dire de la chose sociale considérée dans le cadre de sa patrie). L'Espagne voulait être franquiste ? Eh bien ! qu'elle le fût » (Henry de Montherlant, p. 3003). C'est sa mort qui le préoccupe davantage, parce que quand il regarde sa vie derrière lui : « Il vit que ce qu'il avait fait et ce qu'il n'avait pas fait étaient la même chose. Identique. Tous ses actes indiscernables et interchangeables » (Henry de Montherlant, p. 301). On peut avoir raison de dire que vanité de vanité, tout est vanité. Ainsi, il y a lieu de constater que ce que disent les haut-parleurs est une vérité, parce qu' :

« Il y avait le chaos, qui était la vie, et la nuit, qui était ce qu'il y a avant la vie et après la vie. Ou plutôt n'y avait-il pas que le non-être et une apparence d'être ? Rien n'a d'existence, puisque tout cesse d'exister quand je cesse d'exister. C'est cela qu'il aurait fallu comprendre plus tôt : rien n'a d'existence » (Henry de Montherlant, p. 304).

C'est pour dire que Celestino a enfin compris. Cette lumière qui l'éclaire est si insolite et si grandiose que seule sa mort pourrait la répandre. Seulement un quart d'heure d'intelligence dans toute une vie, et au moment où on va la quitter. L'agonie de Celestino évoque entre autres questions, celle de l'existence devenue de plus en plus préoccupante. Autrement dit : « La question du sens de la vie, écrit Montherlant, est posée au cours des quinze pages qu'occupe

la mort du héros, Celestino Marcilla » (Michel Raimond, p. 1499). *Le Chaos et la nuit* revêt ainsi une portée grandiose du fait qu'il pose avec acuité le problème du sens de la vie.

En dehors de la mort symbolique ou mythique de Celestino, le roman s'achève aussi sur la contradiction. Ayant longtemps vécu dans la confusion, il a un éclair de lucidité au moment de mourir. C'est-à-dire :

« S'il y avait tant de vérité, il n'y avait pas de vérité. Les "problèmes" se dissolvaient comme se dissipent les nuages dans un ciel qui veut être serein. Lui qui avait vécu depuis son enfance sur cette conception : qu'il y a le vrai d'un côté, le faux de l'autre, et pas la moindre demi-teinte entre eux... » (Henry de Montherlant, p. 303).

Finalement, Celestino se rend compte qu'il s'est fourvoyé en s'engageant dans un combat sans fondement et qu'il aurait mieux fait de profiter des êtres et de la vie. Sur ce, *Le Chaos et la nuit* apparaît donc comme la tragédie de l'aveuglement de Celestino qui manque de la clairvoyance. Un aveuglement qui porte moins sur ce qu'il est que sur ce qui est. Il se trompe sur comment va le monde plutôt que sur lui-même. C'est parce qu'il ne voit pas les choses telles qu'elles sont, à l'instar de Don Quichotte, qu'il se contredit dans son comportement et dans son attitude.

En se perdant dans la contradiction, le génie de Celestino est de ne pas voir la réalité comme elle est. Il s'agit d'une technique de réalisme subjectif par laquelle Montherlant nous montre comment un esprit voit le monde – le monde moderne - non tel qu'il est, mais déformé par sa mince vision ou son obsession. Dans le cerveau de Celestino : « Le réel et l'imaginaire se mêlaient si étroitement que souvent il ne s'y retrouvait plus » (Michel Raimond, 1982, p. 1514).

Il y a un lien contradictoire entre la réalité et les illusions de Celestino, toujours fiché à une politique tragique du dernier quart de siècle. En d'autres termes, il reste attaché à l'idéologie de sa jeunesse dans un monde en perpétuel changement. Une idéologie qui avait un sens au moment du combat, mais qui est devenue dérisoire dans l'Europe du marché commun et de l'expansion économique. Il est resté désespérément accroché au tragique d'un ancien combat en pleine période d'euphorie économique, d'expansion des richesses et de formation de l'Europe. Il n'a non plus compris que l'Espagne a changé.

C'est pourquoi, quand il y retourne, il ne la reconnaît plus. C'est un homme égaré dans l'Espagne du marché commun. Celestino présente une vision du monde ridiculement déformée et illogique, un anarchisme vaincu qui a son idéal et son espérance derrière lui. C'est pour avoir longtemps compris cela que Montherlant, dans cette nébuleuse controverse, mentionne dans *Les Célibataires* : « On ne comprend rien à la vie, tant qu'on n'a pas compris que tout y est confusion » (1934, p. 226).

Toujours en contradiction avec la bienséance, Celestino tente de renouer avec Dieu qu'il a tant renié, quand il voit sa mort imminente. Après avoir épuisé tous les chemins, il a recours à Dieu quand il est face à la réalité à laquelle il refusait de croire. A l'approche de la mort, Celestino, fervent athée, change de vérité ou de discours. Les affaires de la terre auxquelles il s'est toujours livré avec passion apparaissent futiles, et il n'y a que l'indifférence à n'être pas futile. Surtout : « Il n'y avait plus que la construction religieuse à n'être pas futile » (Henry de Montherlant, p. 303).

Cette métamorphose ou sublimation de Celestino qui, depuis l'enfance, ignore la religion, est digne d'intérêt. Il y a en lui ce rayon de conscience qui tarde quand il crie au moment de mourir : « O mon Dieu, pas tout de suite ! Plus tard, même s'il faut souffrir, mais pas tout de suite !... » (Henry de Montherlant, p. 306). Tout compte fait, Celestino, en dernier ressort invoque Dieu, qu'il a renié toute sa vie durant, pour qu'il lui vienne en aide ou le sauve de la dérive, d'autant plus que, lorsqu'il est mort, ses obsèques se sont déroulées à : « L'Eglise Sain

Isidro » (Henry de Montherlant, p. 309). C'est pour dire que, quand on épuise tous les chemins, on a toujours recours à Dieu.

4. Conclusion

L'analyse de ce thème, « *Le Chaos et la nuit*, mémoire d'un anarchisme à outrance », évoque le crucial problème de la promotion humaine. Doctrine politique préconisant la destruction de l'Etat, l'anarchisme est la résultante de la révolution espagnole de 1936 suivie par la guerre civile. Il se matérialise dans le roman par les caractères répulsifs du personnage Celestino Marcilla qui déteste éperdument aussi bien l'Etat espagnol dirigé par le général Franco que les institutions qui en découlent telles que la religion chrétienne, parce qu'ils embrigadent le plein épanouissement des peuples espagnols en particulier, et de l'homme en général.

Toutefois, « l'anarchie est la plus haute expression de l'ordre » (Elisée Reclus) en ce sens que, traité d'anarchiste, Montherlant lutte ainsi pour la sauvegarde des libertés individuelles, valeurs intrinsèques à l'homme. Il milite en quelque sorte pour le libéralisme politique et religieux. Il apparaît comme un ardent défenseur du progrès et de la tolérance tout en se battant de toutes ses forces contre le fanatisme religieux ou l'infâme. Il veut transformer la société en profondeur en s'insurgeant contre les injustices et les guerres de tout genre. Mais, c'est une transformation qui prête à la confusion ou à la contradiction acerbe à cause de la conception médiocre, bornée ou étroite du monde. Car, on ne saurait vanter le mérite d'une destruction complète de l'Etat ou de la société, parce que, de par sa nature, l'homme est un animal social et est appelé à vivre en société. C'est dans cette perspective qu'il faut lire et chercher à comprendre ce roman d'Henry de Montherlant qui, plein d'idées subversives et de contradictions, a une puissance moralisatrice.

5. Bibliographie

- Amossy, R., (2009). *La "Socialité" du texte littéraire : de la sociocritique à l'analyse du discours. L'exemple de L'Acacia de Claude Simon*. Première publication dans Texte, revue de critique et de théorie littéraire, n°45/46, pp. 115-134.
- Bakounine, M., (1882). *Dieu et l'Etat*, Genève.
- Bakthine, M., (1978). *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- Ballegarrigue, A., "*L'Anarchie, journal de l'ordre*"
- Barberis, P., (1999). « *La sociocritique* » in *Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, Dunod.
- Bergez, D., Barberis, P., Biais, (de) P. M., Marini, M., VALENCY, G., (1990). *Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, Bordas.
- Blanc, A., (1973). *Les Critiques de notre temps et Montherlant*, Paris Garnier.
- Duchet, C., (19791). *Sociocritique*, Paris, Nathan.
- Durkheim, E., (1895). *Les Règles de la méthode sociologique, Essai*, Paris, Librairie Félix Alcan.
- fr.m.wikipedia.org/wiki/Anarchi...
- Françoise et Gerbod, P., (1986). *Introduction à la vie littéraire du XXème siècle*, Paris, Bordas.
- Gardon, Y., (1938). *Le Démon du style*, Paris, Plon.
- Goldmann, L., (1955). *Le Dieu caché*, Paris, Gallimard.
- Goldmann, L., (1972). *Pour une sociologie du roman*, Paris, Gallimard, 1964, poche ».
- Hamon, P., (1990). *Pour un statut sémiologique du personnage*, Paris, Droz.
- Liban, L., (Lire, publié le 01/04/1995) "*Montherlant démodé.*" www.lexpress.fr
- Locke, J., (1690). *Essai sur le gouvernement civil*, London, Awnfham Churchill.

- Lukacs, G., (1989). *La Théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- Malraux, A., (1986). *La condition humaine*, classique Larousse, Paris, Montparnasse.
- Mauriac, F., (1972). *Le Romancier et ses personnages*, Paris, Brodard et Taupin, Coll. « livre de poche ».
- Mitterrand, H. (1980). *Le Discours du roman*, Paris, PUF.
- Montherlant, H. (de), (1914). *L'Exil*, Paris, Gallimard.
- Montherlant, H. (de), (1934). *Les Célibataires*, Paris, Gallimard.
- Montherlant, H. (de), (1951). *La Ville dont le prince est un enfant*, Paris, Gallimard.
- Montherlant, H. (de), (1963). *Le Chaos et la nuit*, Paris, Gallimard.
- Montherlant, H. (de), (1969). *Les Garçons*, Paris, Gallimard.
- Prévert, J., (1972). *Paroles*, Paris, Gallimard.
- Prigent, M., (1986) *Le héros et l'Etat dans la tragédie de Pierre Corneille*, Paris, PUF.
- Raimond, M., (1982). *Préface et Chronologie, Roman II*, pour l'ensemble de l'appareil critique, Paris, Gallimard.
- Richard, J.-P., *L'Univers imaginaire de Mallarmé*, Paris, Seuil, 1962.
- Saint-Exupéry, A. (de), (1943). *Terre des hommes*, Paris, Gallimard.
- Secretin, R., (1959). *Préface, Montherlant Roman et Œuvres de fiction non théâtrales*, Texte ne varietur, Paris, Gallimard.
- Sipriot, P., (1990). *Montherlant sans masque*, T.2, "Ecris avec ton sang" 1932-1972, Paris, Robert Laffont.
- Starobinski, J., (1970). "*Le Sens de la critique*" in *L'œil vivant II. La relation critique*, Paris, Gallimard.
- Vounda Etoa, M., (2014). *Préface de Regard sur les littératures d'expression française*, Avant-propos de Richard Laurent Omgba, Editions CLE, Yaoundé.

Etude des valeurs axiologiques de dix recueils de la poésie burkinabè écrite d'expression française

[Study of the axiological values of ten collections of burkinabe poetry written in french]

Symphorien Dimanche ZONGO¹

Université Norbert-Zongo/ Burkina Faso

Email : symphorien1987@yahoo.com

Résumé

La poésie burkinabè écrite d'expression française articule une multitude de thèmes qui, au palier de la manifestation, sont représentés par des images fort marquantes qui traduisent une volonté certaine des poètes de révéler le Burkinabè au monde à travers une présentation réaliste de ses conditions de vie, de ses croyances et de ses aspirations les plus profondes. Quelles sont les valeurs axiologisées par les poètes burkinabè ? Telle est la question à laquelle tente de répondre cette étude qui s'appuie sur un corpus de dix (10) recueils de la poésie burkinabè écrite d'expression française des cinq (05) dernières décennies pour révéler l'idéologie véhiculée par cette jeune poésie.

Mots-clés : Poésie burkinabè écrite-Axiologie-Idéologie.

Summary

Written French speaking Burkinabè poetry articulates a multitude of themes which, at the level of the event, are represented by very striking images which reflect a certain desire of the

poets to reveal Burkinabè to the world through a realistic presentation of his life conditions, beliefs and deepest aspirations. What are the values axiologized by Burkinabè poets? This is the question this study attempts to answer, based on a corpus of ten (10) collections of Burkinabè poetry written in French from the last five (05) decades to reveal the ideology conveyed by this young poetry.

Keywords : Written Burkinabè poetry-Axiology-Ideology

0. Introduction

Dans la sémantique linguistique de GREIMAS, le sème représente une partie d'un signifié et les occurrences textuelles d'un sème donné forment une isotopie. Au palier du texte, les isotopies, comme les sèmes qui les fondent, se classent en figuratives, thématiques et axiologiques. En prenant en compte les paliers formant cette trilogie, on peut légitimement interroger leur apport à la compréhension des œuvres littéraires et surtout, ce qu'ils révèlent sur les idéologies véhiculées par lesdites œuvres. C'est dans cette perspective que nous inscrivons la présente étude qui veut partir d'un corpus spécifique constitué de dix (10) recueils de la poésie burkinabè écrite d'expression française pour révéler les traits idéologiques particuliers mis en œuvre par les poètes. Quelles sont les valeurs axiologisées par les poètes burkinabè dans la sémantique de leurs textes ? La réponse à une telle question peut permettre de comprendre l'orientation idéologique d'une poésie, certes toujours en construction, mais qui s'appuie déjà sur des bases solides reposant sur l'esthétique négro-africaine. Après avoir présenté les recueils utilisés comme éléments de corpus et exposé la théorie sur laquelle se fonde l'étude, nous proposons ainsi une analyse des valeurs sous-jacentes à la poésie burkinabè écrite d'expression française.

¹ Doctorant en Sciences du langage

1. Du corpus d'étude et de la théorie convoquée

Ce premier point est consacré à la présentation des œuvres servant de base pour l'étude ainsi qu'à celle de la théorie sur laquelle elle se fonde.

1.1. Le corpus d'étude

L'étude s'appuie sur un échantillon de dix (10) recueils de poésie burkinabè des cinq (05) dernières décennies, soit de la décennie 1970 à la décennie 2010. Elle prend en compte deux (02) œuvres majeures de chaque décennie pour mettre en exergue les valeurs axiologiques de cette poésie. Ce choix du corpus répond à trois critères principaux qui sont l'époque, le sexe - le corpus se compose de cinq recueils d'écrivains et de cinq autres d'écrivaines- et la notoriété du poète à l'échelle nationale et/ou internationale. La prise en compte de ces trois critères nous a permis de constituer le corpus suivant : *Quand s'envolent les grues couronnées* de Titinga Frédéric PACÉRE et *La Guerre des sables* de Jacques Boureima GUÉGANÉ pour la décennie 70, *Parturition* (premier prix de poésie au Grand Prix National des Arts et des Lettres, Bobo 1986) de Bernadette DAO et *Les tombes qui pleurent* de Sandra Pierrette KANZIÉ pour la décennie 80, *Agonies de Gorom-Gorom* de Jacques Prosper BAZIÉ et *Savannah Blues* de Samuel MILLOGO pour la décennie 90, *La voix* de Madeleine de LALLÉ et *Pour un asile* de Sophie Heidi KAM pour la décennie 2000 et enfin, *Yennenga* de Angèle BASSOLÉ-OUÉDRAOGO et *Les Sillons de l'existence* d'Emile LALSAGA pour la décennie 2010.

1.2. L'axiologie

Le monde négro-africain a toujours été perçu, défini et décrit par opposition au monde occidental, des oppositions qui peuvent revêtir des connotations diverses et divergentes en fonction du regard et de la position de l'analyste et/ou de l'instance de réception. Et qui dit culture et valeur dit aussi mode de pensée et d'agir. De par leurs particularités, les textes poétiques burkinabè, à l'image de ceux négro-africains, articulent un ensemble de sèmes et de valeurs axiologiques qui permettent de comprendre, non seulement les modes de fonctionnement, les modes de vie et de pensée des sociétés d'origine des écrivains, mais aussi la vision du monde de l'écrivain lui-même, une vision du monde qui est construite partiellement à partir de l'interrelation entre l'écrivain et son environnement. Le choix de l'axiologie comme théorie, dans le cadre de cette étude, se comprend donc aisément.

Pour GREIMAS et COURTÉS (1979 : 26-27), l'axiologie est une relation d'homologation établie entre la catégorie (c'est-à-dire l'opposition euphorie/dysphorie, dite catégorie thymique) et une autre opposition quelconque. Cette définition montre clairement qu'il s'agit d'une théorie opérante qui permet ainsi d'analyser les oppositions de valeurs mises en œuvre par les textes en vue de parvenir à une meilleure intelligibilité de ces dits textes. Les textes négro-africains étant des textes très imagés par nature, articulent des réseaux d'isotopies et de figures multiples qui permettent d'observer différentes valeurs contrastées selon le type de regard que l'on pose sur eux. Ainsi, certaines valeurs apparaissent positives ou négatives selon les idéologies qui les sous-tendent. Selon COURTÉS (1991 : 243), la catégorie axiologique euphorie/dysphorie est générique relativement à joie/tristesse ou apaisement/déchaînement par exemple. Cette caractéristique accompagne la mise en œuvre des thèmes et des figures dans la poésie burkinabè écrite d'expression française.

2. Positionnement axiologique de la poésie burkinabè écrite d'expression française

Étudier le positionnement axiologique de la poésie burkinabè écrite d'expression française revient à étudier les valeurs mises en œuvre par les thèmes et les figures pour en apprécier les oppositions. Il s'agit de catégoriser les dits thèmes et figures en les étudiant sous l'angle de l'euphorie et de la dysphorie, du positif et du négatif, de l'attraction et de la répulsion.

2.1. Les valeurs euphoriques défendues par les poètes burkinabè

L'analyse thématique des recueils du corpus révèle un penchant certain des poètes burkinabè à la défense de certaines valeurs importantes de la société. Ces valeurs articulées traduisent les voies et moyens pour aller vers un monde plus juste, égalitaire et débarrassé de certaines entraves au bien-être des individus. Ces valeurs sont de deux ordres.

D'une part, on a les valeurs centrées sur l'individu lui-même. Ces valeurs représentent les qualités humaines que l'individu doit cultiver en lui-même et qui vont lui permettre de s'épanouir. Parmi ces valeurs, on a : l'/éducation/ ; la /sagesse/ ; la /culture/ ; l'/innocence/ ; la /patience/ ; l'/espoir/ ; la /foi/ ; le /patriotisme/ ; l'/hygiène/ ; l'/engagement/ ; la /révolte/ ; le /travail/ ; la /fierté/ ; la /résilience/ ; le /courage/ ; le /bonheur/ ; la /bravoure/ ; l'/intégrité/ ; la /paix/ ; la /vocation/ et l'/optimisme/.

D'autre part, on a les valeurs que l'individu doit cultiver dans son rapport à autrui. Il s'agit ici de l'ensemble des qualités humaines que l'individu doit acquérir pour faciliter ses interrelations avec autrui et qui vont lui permettre de cohabiter en harmonie avec les autres membres du corps social. Ce sont : le /communautarisme/ ; la /tolérance/ ; la /fraternité/ ; le /respect de l'ainesse/ ; l'/amour du prochain/ ; la /reconnaissance internationale/ ; l'/accessibilité/ ; la /compassion/ ; l'/acceptation de la diversité/ ; la /complémentarité/ ; la /justice/ ; la /consolation/ ; le /conseil/ ; le /témoignage/ ; le /service/ ; la /soumission/ ; l'/unité/ ; le /pardon/ ; l'/intercession/ ; l'/hommage/ ; la /bénédiction/ ; la /louange/ ; la /gratitude/ ; l'/égalité/ ; l'/écoute/ ; le /réconfort/ ; l'/émancipation/.

L'ensemble des éléments ci-dessus cités revêtent une charge positive et sont perçus dans la société comme des vertus nécessaires, prônées ainsi par toutes les cultures. Du fait de leur importance numérique, nous ne les illustrerons pas toutes dans ce point. Toutefois, il nous semble nécessaire d'en illustrer quelques-unes pour justifier la pertinence de nos choix. Nous prenons alors en exemples, l'/éducation/, la /sagesse/, la /patience/, la /culture/, l'/acceptation de la diversité/, l'/unité/ et l'/émancipation/.

Le Dictionnaire *Larousse* définit l'éducation comme l'action « de dispenser, de mettre en œuvre » une formation. On peut la considérer comme l'action de créer des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain. L'éducation est l'une des valeurs cardinales que toutes les sociétés qui aspirent au développement posent comme une priorité dans les politiques. Elle est mise en exergue par certains des poètes auteurs des recueils du corpus, notamment Titinga Frédéric PACÉRE qui met en exergue, non seulement l'instruction classique inspirée du modèle hérité de la colonisation, mais aussi et surtout, l'éducation traditionnelle, canal privilégié de l'enseignement de l'histoire et des valeurs de l'Afrique. Pour ce faire, il passe par la figure de la « nuit », moment privilégié pour la transmission des valeurs négro-africaines.

C'est ainsi
Que,
Toutes les nuits,
Nous apprenions ensemble,
L'histoire et la grandeur
De la Terre de Zida !

(Quand s'envolent les grues couronnées, p. 5)

Au-delà de l'éducation, la sagesse et la patience sont deux autres valeurs importantes enseignées par les Burkinabè. Le poète Jacques Boureima GUÉGANÉ en fait référence dans son texte à travers une adresse de l'énonciateur à son amante pour montrer que ces valeurs peuvent être les clés du succès de toute entreprise. Ainsi écrit le poète :

Sois donc patiente, Charme du Sahel ! et rappelle-toi : l'eau douce, par ici, ne remontera dans nos outres que par les flûtes de violence.

(*La Guerre des sables*, p. 97)

La patience en elle-même, présentée par la figure de « l'eau douce » qui prend du temps pour remonter dans « l'outre », autre figure, appelle la maîtrise de soi qui est une condition sine qua non à la réalisation de tout projet. A contrario, l'impatience, provoque généralement l'échec et la perte de l'individu du fait que dans la plupart de nos entreprises, il faut une période d'adaptation. C'est pourquoi, dans les sociétés, il est coutume de dire, fasse à certaines situations, de « laisser faire le temps ». La sagesse, elle, dans ce contexte, renvoie à la capacité de l'individu à interpréter le dire et à adopter l'attitude qui sied, c'est-à-dire ici, la patience.

En outre, de nombreux poètes ne sont pas indifférents aux changements socio-culturels et se montrent particulièrement attachés à la sauvegarde des cultures et surtout de certaines pratiques. PACÉRÉ particulièrement se montre inquiet de l'abandon de certaines pratiques comme l'initiation et appelle à la promotion de certains symboles de la culture moaga, notamment le « Liuli pende » ou foulard rouge, figure importante de la culture moaga.

Tu m'amèneras
Un foulard de tête
Rouge !

(*Quand s'envolent les grues couronnées*, p. 38)

En outre, la diversité est ce qu'il y a de plus naturel dans les sociétés humaines. Elle participe à la vie des peuples à travers le brassage des cultures et les échanges de tous ordres. L'acceptation de la diversité est une valeur cardinale défendue dans beaucoup de sociétés, notamment au Burkina Faso. En effet, elle représente un facteur primordial pour la sauvegarde de la paix et la culture de l'unité nationale. Bernadette DAO en est parfaitement consciente et le traduit dans son recueil *Parturition*, montrant que le grand attachement aux facteurs ethniques accompagné d'un mépris des autres ethnies constitue un piège dans lequel il faut éviter de se faire prendre. Pour ce faire, l'auteur s'appuie sur des figures de villes et villages du Burkina Faso, pour montrer que la diversité des origines ne doit pas primer sur le sentiment nationaliste qui, seul, est un gage d'unité.

Le premier me dit :
"Je suis de Yako"
Le second : "de Toma"
Un autre me dit :
"Je suis de Koumi"
Un autre : "de Garango"
Longue litanie de noms de villes
Un regard clair et fier
Accompagne chaque nom !
Un seul accroche ses yeux aux miens
Et me dit :
"Je suis de Haute-Volta¹"
Sur son visage un sourire humble
Le même sourire gagne mon visage aussi
(p. 15)

Cette unité est aussi mise en exergue par Madeleine de LALLÉ dans *La voix*. La poétesse s'appuie sur la figure de la Coupe d'Afrique des Nations et l'expérience de l'organisation de cet événement panafricain par le Burkina Faso en 1998, et la ferveur ainsi que la fraternité

¹ Haute-Volta : ancien nom du Burkina Faso

qu'elle a inspirées pour rappeler cette valeur chère aux peuples africains qui doit en inspirer plus d'un.

CAN 98,
Tu restes en moi,
La foi,
La joie,
L'union sacrée
Des peuples d'Afrique
Unis.

(pp. 31-32)

Sur le plan purement symbolique, l'Union Africaine (U.A.) est le symbole de l'aspiration des peuples africains à s'unir face aux grands défis auxquels ils sont confrontés. Il en est de même à l'intérieur des États qui, tous, aspirent à devenir des Nations.

Parmi les valeurs qui constituent encore des défis à relever partout dans le monde et surtout dans certaines contrées, il y a l'émancipation de la femme. Au Burkina Faso, elle est prônée dans tout le pays et la majorité des sociétés y adhèrent, au moins en théorie. Emile LALSAGA qui est un poète de la nouvelle génération de poètes burkinabè rappelle sa nécessité dans son texte, à travers la figure des « griffes » attribuées à l'homme et dont la femme doit se libérer.

Des griffes de l'homme tu t'es libérée.
Pour le développement de l'humanité,
Tu t'engageas dans la science.
L'heure de l'émancipation avait donc sonné
Faisant de toi une femme affranchie.
(p. 32)

Le poète souligne de fait, le combat des femmes pour leur « libération » en louant leurs efforts. Et Angèle BASSOLÉ semble trancher définitivement sur la question lorsqu'elle affirme, sans équivoque, l'égalité des genres :

*Car la femme vaut
autant que l'homme
Telle est la devise de
Wêemba*
(Yennenga, p. 33)

Ainsi, les poètes burkinabè se révèlent particulièrement attachés aux valeurs et ils les expriment dans leurs textes. À leur manière, chacun d'eux tentent de participer à la promotion de ces valeurs en les propageant pour qu'elles touchent plus de monde.

2.2. Les valeurs dysphoriques mises en œuvre

À l'inverse des valeurs dotées d'une charge positive, certains éléments relevant des états d'âme et des comportements empêchent l'individu de se réaliser pleinement. Ainsi, les poètes mettent en exergue plusieurs comportements et sentiments dotés d'une charge négative qui traduisent le contraire des valeurs défendues par la société et constituent de fait des obstacles à la progression de l'individu et à son bien-être.

Cet ensemble d'éléments qui représentent, sur le plan social, des vices et des émotions négatives, regroupe non seulement les sentiments et états d'âme nuisibles au bien-être de l'individu et parfois indépendants de lui, mais aussi les vices et comportements qu'il peut cultiver et qui sont contraires aux vertus prônées par la société. Celles qui sont mises en exergue par les poètes burkinabè sont entre autres : la /torture/ ; la /perte des valeurs culturelles/ ; le /racisme/ ; la /xénophobie/ ; l'/ingratitude/ ; la /mortalité maternelle/ ;

l'/excision/ ; le /mauvais état des routes/ ; la /divagation des animaux/ ; l'/illettrisme/ ; la /déception/ ; la /fragilité des postes de nomination/ ; la /guerre/ ; le /ras-le-bol/ ; l'/esclavage/ ; le /colonialisme/ ; l'/invasion/ ; l'/exploitation/ ; la /nostalgie/ ; la /malédiction/ ; la /servitude/ ; l'/attentisme/ ; les /génocides/ ; l'/indifférence/ ; les /maux/ ; la /fracture sociale/ ; la /solitude/ ; le /vice/ ; la /perdition/ ; l'/immigration clandestine/ ; la /douleur morale/ ; la /tristesse/ ; le /deuil/ ; le /malheur/ ; l'/angoisse/ ; la /déception/ ; l'/incertitude/ ; le /désenchantement/ ; l'/exil/ ; le /regret/ ; le /désespoir/.

Dans la même logique que pour l'étude des valeurs euphoriques, nous illustrons quelques valeurs dysphoriques en nous intéressant à leur représentation par quelques poètes, notamment le /racisme/, l'/illettrisme/, la /servitude/, la /fracture sociale/ et l'/exil/.

De nos jours, les actes et discours racistes sont condamnés partout dans le monde. Selon le sociologue Albert MEMMI,

Pour affirmer les supériorités raciales, il faut supposer l'existence de races humaines ; le raciste sous-entend ou pose clairement qu'il existe des races pures, que celles-ci sont supérieures aux autres, enfin que cette supériorité autorise une hégémonie politique et historique (*Encyclopaedia Universalis*).

Le racisme se pose ainsi comme un sentiment de supériorité développé par une personne sur la simple base de son appartenance raciale sur une autre appartenant à une autre race jugée inférieure. C'est pourquoi le *Petit Larousse* le définit comme « une attitude d'hostilité répétée voire systématique à l'égard d'une catégorie déterminée de personnes ». S'il n'est pas l'apanage d'une race particulière, le racisme est généralement reproché à la race blanche qui semble cultiver un sentiment de supériorité sur les autres races. Beaucoup d'intellectuels africains en ont fait les frais au cours de leurs études dans des pays occidentaux et en rendent compte pour souligner la nécessité du changement des mentalités.

Dans la poésie burkinabè et surtout dans le corpus, le racisme est principalement mis en exergue par Titinga Frédéric PACÉRE qui, dans son recueil, partage une de ses expériences occidentales à travers un ton sarcastique.

Ton corps
Salira tous les draps de France ! (...)
Retourne dans ton Sahel

(*Quand s'envolent les grues couronnées*, p. 31)

Pour comprendre cette séquence, il faut prendre en compte deux figures. L'articulation de la première laisse transparaître une forme d'insulte adressée au poète PACÉRE. En effet, il lui est reproché la saleté de son corps, une saleté dont la seule base justificative est la couleur de sa peau, une peau noire et prétendue salissante. La deuxième figure, celle du « Sahel » est offerte au Noir PACÉRE comme la seule alternative possible, puisqu'il lui est exigé de quitter la France. Il doit alors s'en retourner chez lui, dans un milieu présenté comme austère et donc difficile à habiter, en l'occurrence le sahel. En présentant ainsi ce reproche exprimé contre sa personne, le poète décrit la situation vécue par de nombreux intellectuels africains pris au piège dans un milieu dans lequel leur présence est perçue comme dérangeante. Le poète marque ainsi, de façon implicite, son opposition au racisme, une pratique qu'il ridiculise.

Toujours parmi les valeurs axiologiques qui s'opposent aux vertus et qui sont donc marquées d'une charge négative, on a l'illettrisme. Il se définit comme une opposition à ce qui est lettré, c'est-à-dire ce qui a accès aux lettres, en l'occurrence l'instruction dans son entendement occidental. L'illettré est alors celui qui n'a pas été inscrit à l'école et qui n'a donc pas la capacité de lire et écrire, deux attributs qui apparaissent dans le monde présent comme essentiels à tout être humain et ce dans toutes les sphères d'activité. Il se présente comme un handicap, généralement considéré comme l'un des plus grands obstacles au développement du

continent africain. Une des œuvres qui abordent cette question dans la poésie burkinabè écrite en langue française est le recueil *Parturition* de Bernadette DAO. L'auteur y décrit une situation anecdotique à travers la figure de la « lettre » qui dit long sur le handicap que représente l'incapacité de lire.

Une lettre est arrivée au village
Et personne au village n'a pu la déchiffrer
Force a été d'aller quérir le cousin Mogoba
(*Parturition*, p. 13)

Dans cette séquence, Bernadette DAO présente toute une société handicapée par l'illettrisme et qui s'en remet à un seul individu qui apparaît alors comme un messie. Le contraire de l'illettrisme, c'est-à-dire le fait d'être lettré, devient ipso facto une grande richesse dont peut se vanter cet individu qui se présente comme une lumière au milieu des ténèbres. L'interprétation que l'on peut en tirer est la nécessité de la scolarisation des enfants.

Par ailleurs, la servitude fait partie des valeurs dysphoriques et se rapproche, sur le plan sémantique, à ce qu'il est coutume d'appeler « esclavage ». Le *Petit Larousse* le définit, en effet, comme l'état de quelqu'un qui est « privé de son indépendance ». Dans beaucoup de sociétés, les femmes sont privées de certains droits élémentaires et semblent parfois réduites à un rôle de mères et de responsables des tâches domestiques. Il en a été ainsi dans beaucoup de sociétés négro-africaines pendant une période relativement longue où les femmes étaient perçues comme des êtres inférieurs et voués à servir uniquement. Cette réalité, Madeleine de LALLÉ la relève d'une manière particulière à travers la figure de la naissance qui apparaît comme une condamnation.

Je suis née et on m'a fait femme,
Femme de tout temps et de tout âge,
Femme servile et femme sans cœur,
Pour laisser le monde se servir d'elle,
Comme on se sert d'une chose.
(*La Voix*, p. 10)

Si la féminité est un attribut inné, du fait que personne ne choisit son genre pour venir au monde, l'auteur la redéfinit comme étant une attribution qui est le fait des Hommes. Elle devient le signe de la servitude que l'on fait subir à un être humain, notamment la femme. La servitude apparaît ainsi comme un vice social, une injustice. Il en est de même des fractures qui existent entre les classes dans la société. En effet, au Burkina Faso comme dans beaucoup d'autres sociétés, il existe un fossé énorme entre une classe bourgeoise, propriétaire de grands patrimoines et une classe de pauvres qui arrivent à peine à survivre. C'est cette différence de statuts et de classes que Sophie Heidi KAM décrit dans son texte en mettant en exergue le contraste saisissant entre la vie du riche et le quotidien du pauvre à travers plusieurs figures, en l'occurrence des villes huppées du monde opposées aux « non-lotis » et à tous ses habitants, hommes et bêtes qui y cohabitent.

Émergence de nouveaux riches turgescents de nos sucs, et nous narguent
jusqu'à leurs progénitures
La Côte d'Azur pour certains
Montréal, Marrakech, Londres, Manchester pour leurs fils, filles, nièces et
neveux
Et pour nous !
Pour nous, la retraite dans les non-lotis avec chiens, ânes, poules, chèvres et
cette faim, toujours vacante
(*Pour un asile*, p. 41)

La fracture est ainsi énorme entre la classe des nantis, possesseurs des biens matériels et en mesure de satisfaire leurs moindres caprices et celle des pauvres, déshérités et privés de terres.

Par ailleurs, une des valeurs dysphoriques qui handicapent le développement de l'Afrique est bien l'exil de ses fils. Cette réalité que Samuel MILLOGO présente dans son recueil, de façon pathétique à travers la figure du fils qui part sans jeter un regard derrière lui, traduit la rupture consommée entre l'Afrique et certains de ses fils qui lui ont tourné définitivement le dos pour une raison ou pour une autre.

Il a passé les frontières connues
Il a franchi le fleuve du non retour
Le fils est parti
Sans jeter un regard en arrière
Pour toujours

(*Savannah Blues*, p. 36)

Tous ces éléments présentés représentent ce qu'il y a de négatif et qui s'oppose au bien-être des membres d'une société. La liste n'est pas exhaustive du fait que l'étude ne nous permet pas de les faire apparaître tous, bien qu'ils rentrent dans la même lignée que ceux illustrés.

3. Conclusion

En définitive, si cette étude n'aborde qu'un échantillon d'œuvres de la poésie burkinabè écrite d'expression française, elle permet tout de même de se faire une idée globale de l'orientation générale de cette poésie. De cette orientation, on note que les thèmes et figures mis en œuvre par les poètes dans leurs écrits mettent en évidence différentes valeurs axiologiques. Au demeurant, les valeurs euphoriques développées sont de deux ordres. D'une part, on a des valeurs en lien avec les vertus morales et comportementales défendues par les sociétés. D'autre part, certaines valeurs rendent compte des principaux états d'âme favorables au bien-être de l'individu, comme la /joie/, le /bonheur/, l'optimisme/, etc.

Au niveau de la dysphorie, les valeurs mises en œuvre sont également de deux ordres et traduisent, d'une part, les vices, c'est-à-dire les comportements proscrits par la société, et d'autre part, les états d'âme contraires au bien-être moral et psychologique de l'individu.

L'analyse combinée de toutes les valeurs mises en œuvre permet de caractériser la poésie burkinabè écrite d'expression française comme une poésie fondamentalement tournée, sur le plan idéologique, vers la dénonciation des inégalités sociales et raciales d'une part. D'autre part, c'est une poésie qui veut insuffler un nouveau souffle dans les mentalités des Burkinabè en vue de promouvoir les valeurs indispensables au développement à travers la promotion des valeurs culturelles et l'éducation.

4. Bibliographie

- Bassolé, A. (2012). *Yennenga*, Ottawa, L'interligne.
- Bazié, J.P. (1992). *Agonies de Gorom-Gorom*, Ouagadougou, Kraal.
- Courtés, J. (1991). *Analyse sémiotique du discours. De l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette, 302p.
- Dao, B. (1987). *Parturition*, Ouagadougou.
- Diop, B. (1958). *Les Nouveaux contes d'Amadou Koumba*, Présence Africaine.
- Greimas, A.J. et Courtés, J. (1979). *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- Guégané, J.B. (1979). *La guerre des sables*, Ouagadougou, Imprimerie des presses africaines.
- Kam, S.H. (2009). *Offrande*, Ouagadougou, Éditions Découverte du Burkina.
- Kanzié, P.S. (1987). *Les tombes qui pleurent*, Ouagadougou, Imprimerie nouvelle du centre.

Lallé, M. (2001). *Héritage*, Ouagadougou, Sankofa & Gurli Editions, 80 pages.

Lalsaga, E. (2020). *Les Sillons de l'existence*, Éditions LE GERSTIC, 52 pages.

Le Petit Larousse Illustré 2009, Editions Larousse 2008.

Memmi, A. « Racisme » in *Encyclopedie Universalis* disponible sur :
<http://www.universalis-edu.com>

Millogo, S. (1996). *Savannah Blues*, L'Harmattan, 65 pages.

Pacéré, T.F. (1976). *Quand s'envolent les grues couronnées*, Oswald.

L'élytre incendiaire de Joseph Anouma ou la quête de la création d'un monde meilleur

[Joseph Anouma's incendiary elytra or the quest to create a better world]

Gohi Jonas TA BI

Université Félix Houphouët Boigny de Cocody, Abidjan/ Cote d'Ivoire

Email: tabitintin5@gmail.com

Résumé

Le poète ivoirien Joseph Anouma est un idéaliste qui ambitionne créer un monde parfait et dénué de toutes influences négatives. Dans sa démarche, il s'érige en pyromane, animé d'une farouche volonté de consumer tout ce que notre planète renferme d'odieux voire de répugnant. A cet effet, le poète s'attaque à l'inégalité raciale, l'injustice, l'égoïsme et la méchanceté entre les hommes. En stigmatisant toutes ces vilenies, il aspire donc créer un monde à lui, marqué par la solidarité. C'est d'ailleurs, la raison pour laquelle, l'écrivain ivoirien opte sans empathie pour l'incinération de l'univers tout entier en vue de régénérer notre environnement. Pourtant, le poète change d'avis et recourt aux eaux fluviales pour reverdir le monde entier. En conséquence, A travers l'eau, notre univers se réinventera. Bref, à l'aide de la méthode sémiotique de Michaël Riffaterre, nous sommes parvenu à traiter toutes ces questions.

Mots- Clés : Eau, Feu, incendie, Incinération, pyromane

Abstract

Ivorian poet Joseph Anouma is truly an idealist who aims is to create a perfect world free of negative influences. In his approach, he erects himself as a pyromaniac, animated by a fierce will to consume every odious and repugnant thing that contains our planet. For this purpose, the poet tackles racial inequality, injustice, selfishness and wickedness among human being. By denouncing all these vilities, he aspires to create a world of his own, marked by solidarity in order to creat a new environment Moreover, this is why, without empathy, he opts for the incineration of the entire universe. On the other hand, the poet renounces outright his arsonist project by calling on river waters to greening the world. As a result, through water, our universe will reinvent itself. In short, using Michael Riffaterre's semiotic method, we managed to address all these issues.

Key-Words : Arson, fire, incineration, pyromaniac, water.

0. Introduction

La prépondérance accordée au feu auquel s'accorde une pléthore de thèmes dont celui de la fonction du poète dans l'écriture poétique de l'écrivain ivoirien Joseph Anouma, détermine une idée très explicative de l'avènement d'un monde meilleur au sens biblique du terme. En fait, il faut comprendre que, si le patriarche Noé et ses contemporains ont connu le déluge, le monde présent reste encore sous la menace d'une autre catastrophe. Les enseignements religieux comme le christianisme et l'islam parlent de plus en plus d'une sorte d'apocalypse où tout sur cette terre sera consumé par des flammes célestes. De ce point de vue, la thématique du feu qui renferme en son sein, un certain nombre d'images et de symboles, mérite une observation particulière. Dès lors, la coalescence "poète- feu" qui domine cette écriture poétique, fonctionne fortement de manière insécable suscitant par la même occasion une curiosité scientifique. En conséquence, par ce tandem, le poète et le feu s'identifient, s'accordent, avec le même pouvoir d'incinération. Dans cette perspective, l'écrivain ivoirien se positionne comme un pyromane dont l'objectif majeur est de brûler le monde profondément marqué par le mal. Tacitement, il est observable que le poète est sans pitié et cela fait penser qu'il en a marre de l'univers terrestre en déliquescence. Indéniablement, un procès, un

jugement défavorable est établi contre la planète terre et ses habitants qui à l'image des contemporains de Noé vivent dans l'abomination.

Cependant, par rapport à l'échec des eaux du déluge à recréer un monde plus vivable, n'y aurait-il pas de bonnes raisons de renoncer à un quelconque projet d'incinération terrestre dont rêve le poète ? En d'autres termes, incendier le monde présent signifie-t-il forcément créer un monde édénique ? C'est dans cette dynamique que s'inscrit le sujet qui fait l'objet de notre étude et qui se formule comme suit : « l'Elytre incendiaire de Joseph Anouma ou la quête de la création d'un monde meilleur ». C'est que, en traitant ce sujet, il s'agit de comprendre en profondeur la problématique de la fonction du poète dans l'univers dans lequel il évolue où il vit. Mieux, quelle responsabilité doit jouer un écrivain dans une société perverse ? Sans aucun doute, il doit prendre position et proposer des solutions. Dans ce cas, on pourrait formuler l'hypothèse selon laquelle, eu égard au fait que le monde actuel est dépravé, voué au désordre, à la violence et au péché, le poète propose son incinération en vue de faire prospérer un nouveau monde influencé par le bien. Immanquablement, le poète aspire à un univers tellurique plus paisible voire paradisiaque. Subsidiairement à cette idée, il convient de savoir que le poète se projette dans un monde onirique. De surcroît, il reste à comprendre que l'objectif d'une telle réflexion vise à démontrer à la communauté scientifique que notre monde se porte mal d'un point de vue moral et religieux. Donc, il est impérieux de le réinventer. En outre, pour mieux mener notre analyse, nous aurons recours à la méthode sémiotique de Michaël Riffaterre. Méthode qui a le mérite de présenter le texte comme générateur de sa propre grammaire ; Il ne se préoccupe guère des règles externes préexistants.

En fait, pour M. Riffaterre (1979, p.11) « la poésie exprime les concepts de manière oblique. Un poème nous dit une chose et en signifie une autre ». En clair, La théorie de la sémiotique se préoccupe donc des agrammaticalités qui désignent tout fait textuel qui offre au lecteur le sentiment qu'une règle est violée. Enfin, pour passer à la signification du poème, le lecteur devra absolument contourner l'obstacle de la mimésis. Dans ce cas, ce qui nous préoccupera dans cette étude, c'est la lecture du second degré du texte poétique de Joseph Anouma en tenant compte du décryptage des agrammaticalités qui y foisonnent. Aussi convient-il d'analyser successivement la signification de *l'Elytre incendiaire* et la fonction du poète dans ce monde qui évolue sens dessus dessous.

1. Réflexions sur l'étude du titre de l'œuvre poétique '*l'Elytre incendiaire*'

Le titre de cette œuvre poétique repose sur une bifurcation de sens. Il sera donc question de procéder à son décryptage et cela ne pourra se faire sans comprendre la symbolique du feu dans la poésie de Joseph Anouma.

1.1. Décryptage symbolique de '*l'Elytre incendiaire*'.

D'emblée, il est intéressant de préciser que l'expression « Elytre incendiaire » est une construction oxymorique fondée sur une apparence contradictoire logique et cohérente. Par cette alliance de mots, Joseph Anouma souhaite exprimer de la façon la plus dense possible, une vision bifide et binoculaire de la réalité de notre monde pervers. En conséquence, l'usage de l'expression oxymorique « *Elytre incendiaire* » par le poète vise à harmoniser des contraires dans le seul but de conférer à son œuvre poétique une dimension heuristique voire herméneutique. En réalité, l'Elytre désigne « l'aile coriace et rigide de divers insectes tels que les coléoptères, grillons, lucioles... » (A. Rey, 2013, p. 480). De ce fait, la positivisation de cette notion « d'Elytre » nous conduit à déduire que c'est l'aile supérieure des coléoptères qui leur sert d'étui protecteur et de stabilisateur dans le cadre de leur envol. Dès lors, accolé ou associé à l'incendiaire, qui renvoie à la pyromanie, l'Elytre obtient de ce fait une valeur très négative. Dorénavant, il charrie la pensée d'un insecte incendiaire, maléfique et incinérateur. Pourtant, selon le préfacier de cette œuvre poétique, le coléoptère qu'est l'Elytre « n'évoque pas seulement un incendiaire impénitent, la destruction gratuite, une apocalypse profane. Il désigne cette mue difficile mais indispensable, à inventer par tous les moyens ». (J. Anouma,

1996, pp.7-8). En somme, il serait plausible de penser qu'en observant à la loupe la question, « l'Elytre incendiaire » accorde au texte poétique d'Anouma, une vision essentiellement manichéenne de la vie. Ce faisant, face à la recrudescence du mal, le poète ivoirien propose l'incinération totale de ce monde en putréfaction. Dans cette perspective, la notion du feu occupe une place prépondérante chez celui-ci et opère comme un élément de délivrance.

1.1.1. Prolégomènes à l'étude du concept du feu

Le concept du feu renferme plusieurs acceptions. A cet effet, pour G. Bachelard (1949, p.10) « C'est un dieu tutélaire et terrible, bon et mauvais. Il peut se contredire : il est donc un des principes d'explication universelle ». Pris dans ce sens, on pourrait ainsi comprendre l'idée que le feu a une double vocation. Mais dans le contexte qui est le nôtre, il faudra plutôt cerner la notion de feu dans sa réalité purificatrice. Il est justement question du feu agricole dont parle G. Bachelard (1949, p.176) « qui purifie la nature et lui permet de se régénérer ». Dans cet ordre d'idées, il est à comprendre que le feu consume les plantes inutiles tout en faisant de la terre un véritable fumier. Bref, le feu c'est la vie, c'est aussi la lumière et d'un autre point de vue, l'idée du feu renvoie au salut voire à la connaissance. Sur ce dernier point, il suffit pour s'en convaincre d'établir un parallèle avec le mythe de Prométhée auquel sont associées deux images : le voleur de feu, et l'être souffrant cloué au rocher, et torturé par un vautour qui vient lui dévorer un foie qui renaît chaque jour. Dans la toute première image, Prométhée aurait joué la mission de messie en mettant à la disposition des hommes, le feu représentatif de la lumière, de la connaissance et du savoir réserve initialement aux dieux.

De ce point de vue, la plupart des aspects du symbolisme du feu sont résumés dans la doctrine hindoue, qui lui confère une importance incroyable. Ainsi, « Agni, Indra et Surya sont les deux mondes terrestres intermédiaires et célestes, c'est-à-dire, le feu ordinaire, la foudre et le soleil. Il existe en outre deux autres feux ; celui de pénétration ou d'absorption (vaishvanara) et celui de la destruction (autre aspect d'Agni) le symbole du feu purificateur régénérateur se développe de l'occident au Japon ». (J. Chevalier & Al, 1979, P309). Quelle image pourrait-on donc se faire du feu dans cette œuvre poétique de l'écrivain ivoirien ?

1.1.2. De la question du feu destructeur

Elle est dans cette écriture poétique en rapport immédiat avec les actions néfastes de l'occident dans le cadre de la coopération nord-sud. Ainsi le feu mit en corrélation avec les pays occidentaux est révélateur d'une situation désastreuse et apocalyptique. Dans ce sens, Joseph Anouma dénonce l'impérialisme et son corollaire le capitalisme outrancier. Bien entendu, le néocolonialisme fait également l'objet d'un procès. En un mot, la mainmise par les occidentaux des ressources du continent africain est exprimée par le poète de manière révoltante :

*Comment hisser la paix au haut sommet de la Dent – de – Man ?
Quand les maîtres de céans gavent le peuple de mensonges ?
Comment tendre la cordée de fraternité aux nœuds d'émeraude ?
Quand de grotesques mains parfument l'Afrique de sang noir
Faisant prospérer les usines à – coups – de – matraques
À – coups – d'apartheid – à – coups – de – tribalisme ?
Comment rêver hors des aboiements de chiens
Des détonations de napalm
Des détonations de bazookas
Mettant à feu nos rizières
À cendre nos morts incinérés ?
Et quand tout sera consommé
Les mêmes mains viendront colmater nos terres
Vêtues de peaux d'agneaux
Mais comment vivre ? (J. Anouma, 1996, Pp 33 .34).*

Dans ce fragment textuel ci-dessus, à travers une modalité interrogative marquée par l'adverbe « comment », le poète traduit son mécontentement face à l'exploitation de l'Afrique par les impérialistes et leurs acolytes. Il est remarquable qu'au vers 7 et vers 8, le poète ivoirien désigne les bourreaux du continent par l'expression « grotesques mains ». L'emploi de l'adjectif qualificatif « grotesques » permet de qualifier les pilliers de l'Afrique et accentue par la même occasion l'idée du mépris qu'éprouve Joseph Anouma à l'égard de ceux-ci. En fait, en y observant de près la question, ce texte comme le précise M. Riffaterre (1978, p.17) « est une variation ou une modulation d'une seule structure, thématique, symbolique, qu'importe et cette relation continue à une seule structure constitue la signifiante ». En conséquence, en étudiant la signifiante du texte sus-indiqué, on notera qu'il renferme une grammaire qui lui est propre et qui apparaît quelque fois inacceptable. À dire vrai, la signifiante qui « est un tout sémantique unifié » Riffaterre (1978, p.13), donne à comprendre qu'en dénonçant les fossoyeurs du continent africain, Joseph Anouma démontre comment leurs actions maléfiques sont comparables à celle du feu. Il s'agit d'un feu ravageur, un véritable feu de brousse en saison sèche qui détruit tout sur son passage. Dans ce contexte précis, le feu est perçu dans une dimension négative. C'est la raison pour laquelle, J. Anouma a pu dire « mettant à feu nos rizières à cendres nos morts incinérés ? » (1978, p.34).

On le constate, le poète essaie de caricaturer la présence occidentale en Afrique par cette symbolique du feu qui est porteuse de famine, de misère et de profanation de l'esprit des mânes des ancêtres. De ce point de vue, les flammes venant de l'occident en direction du continent sont dévastatrices. Le poète ivoirien du reste, ne manque pas d'en faire cas de la sorte :

*Il faut situer les événements à la naissance
De l'Elytre incendiaire
Le feu volait virevoltait tel un vilebrequin
Des kilomètres de tuyau caoutchoutés en déroute
Crachaient de la résine volant d'un grand envol
De renfort à poussées de typhon
Force vitale de la rescousse internationale
Mon pays défunt
Sur une feuille rouge est dressée son autopsie
Des mains invisibles au ban des accusés. (J. Anouma, 1996, P.24)*

L'action fatale du « feu volant », décrit au vers 2 du fragment textuel ci-dessus, traduit éloquemment de manière métaphysique une présence étrangère : celle des impérialistes. Une présence destructrice qui met tout en déroute. D'ailleurs, l'évolution du « typhon » par le poète au vers 6 du poème sus-cité en est la démonstration palpable. Pour cela, la communauté internationale fait son apparition en guise de pompier. Des soi-disant pompiers qui allument expressément le feu et reviennent l'éteindre malicieusement. Il s'agit là, des pyromanes déguisés qui s'érigent en gardiens du continent africain. L'Afrique, visiblement est malmenée par des puissances étrangères. Ainsi, de par leurs manœuvres souterraines, le continent africain brûle. Certes, l'espace africain est incendié dans le but de le rendre invivable, en revanche, cet incendie a pu être positivé par l'écrivain ivoirien.

1.1.3. La question de l'usage purificateur du feu

Par le truchement de l'art poétique, Joseph Anouma a su contextualiser le caractère du feu. Ainsi, s'il est vrai que les puissances occidentales dans une vision négative mettent le feu en Afrique, force est de dire que, ce feu, dans les activités quotidiennes des africains, possède en son sein un aspect bénéfique. C'est ainsi que J. Anouma (1996, p.24) a pu écrire :

*Il est des élans salvateurs du feu
J'en conviens
Du brûlis des conques cacaoyères*

*Des peaux de bananes enfumées humectées d'huile de palme
Grand-mère extrayait du savon noir
À blanchir les pagnes de couches des femmes fidèles
À lubrifier le sol maculé de menstrues des filles nubiles
De la résine consumée
Elle exorcisait le temps.*

Dans l'Afrique traditionnelle d'antan, il convient de le signaler, le "feu" jouait un rôle très important. En ce sens, à la tombée de la nuit, il permettait de rassembler tout le village. C'est pourquoi, au clair de lune, après les travaux champêtres, les villageois se rassemblaient autour d'un feu de bois. Autour du feu également, les vieillards éduquaient les plus jeunes à travers des contes. C'était donc une occasion de convivialité et de réjouissance populaire. Dès lors, le feu se présentait comme un facteur d'unité et donc de bonheur partagé. En rapport donc avec le continent africain, le feu revêt un aspect essentiellement bénéfique voire positif. On comprend ainsi pourquoi le poète veut l'utiliser pour rebâtir un nouveau monde.

2. La fonction du poète dans le cadre de la création d'un nouveau monde

Depuis des lustres, les poètes ont toujours été considérés comme des prophètes. C'est parce qu'il en est ainsi que dans certaines sociétés, ils sont traités de lunatiques voire de marginaux. Incompris, pour la plupart par leurs contemporains, le statut des poètes les hisse au rang de messager de Dieu, leur muse fait d'eux, des êtres extraordinaires. Dans cette étude, il sera essentiellement question d'analyser cette idée.

2.1. L'acte poétique comme un acte d'incinération

En parcourant toute l'œuvre poétique de Joseph Anouma, on a l'impression qu'elle est parsemée uniquement de "flammes". Du reste, le titre de l'œuvre en dit plus et nous installe d'emblée au cœur de la problématique du feu dans l'écriture poétique de l'écrivain ivoirien. Pour le poète, au regard de la montée du mal, il convient de tout détruire par le feu pour tout reconstruire par l'amour. Dans cette optique, J. Anouma (1996, p.14) écrit :

*On me nomme PLASTICIEN
MUSICIEN
POETE
Je suis la conscience vivifiante du monde
Au moutonnement du crépuscule
Au cœur de la nuit dense
À l'orée du jour
Au-dedans de ma vision conique
Je scrute l'air zénithale
Sensible au souffle artériel du monde
J'ausculte la terre l'extirpe de toute ivraie maléfique
Ainsi je dénonce et désarçonne les fossoyeurs de l'homme
Restitue la quiétude
À l'homme
L-I-B-R-E*

D'abord et avant tout, on note que dans le texte sus-mentionné, le poète se présente et définit sa mission. Il procède ainsi par des effets graphiques forts impressionnants qui s'adressent à l'œil et ne concerne littéralement que la littérature écrite. Le poète cherche ainsi par ce procédé à agir sur le lecteur par l'usage du caractère d'imprimerie et la disposition des mots. C'est donc, à travers l'emploi des mots en caractère d'imprimerie tels que : "PLASTICIEN" au vers 1, "MUSICIEN" au vers 2 et "POETE" au vers 3 que Joseph Anouma a pu présenter un décor représentatif de ses fonctions. Le dernier vers "LIBRE" est également écrit en caractère d'imprimerie et fait écho au statut du poète d'être un être sans contrainte. En

somme, il reste à retenir que la fonction essentielle de Joseph Anouma est de dénoncer et de désarçonner les fossoyeurs de l'homme. L'objectif à atteindre est sans conteste de transformer le monde. C'est pourquoi, en vue de combattre certains maux comme la ségrégation raciale, le poète effectue cette mise au point :

*Notre quiétude est en question
Ardues flammes de l'Afrique du Sud
Ardues la colère des lions blessés acculés
(J. Anouma, 1996, p.15)*

L'incendie est mis en Afrique du Sud pour combattre l'apartheid. En ce sens, le poète se veut plus explicite :

*Le feu lézarde les broussailles
À même le sol
A petits pas de flammes
A grands coups de désolation
Le feu palmé
Comme un taureau ailé fonce défonce
Les troncs des bois morts
Et les branches telles les mouches de robes nuptiales
Ondulent
Craquent
Caressent
Balafrent
Les flancs du temps
(J. Anouma, 1996, P.21)*

Ici, l'avancée du feu dévastateur est remarquable. Ainsi, dans la seconde strophe du poème sus-indiqué, une série de comparaisons est faite pour exprimer la violence avec laquelle ce feu se déploie. Le feu avance comme « un taureau ailé fonce défonce » nous informe le poète au vers 6 du texte susmentionné. Notons que la disposition typographique des vers 9, vers 10, vers 11, vers 12 et vers 13 montre la manière dont ce feu évolue et fait ravage sur son passage. Décidemment, Joseph Anouma promet une vie infernale aux méchants leaders de ce monde et à leurs acolytes. De ce fait, il leur lance des invectives et les voue aux gémonies :

*Plus de mangues aromatisées
À faire suinter vos glandes salivaires
Vos langues bifides
Chiens !
Rien que des corbeilles regorgeant d'ombres compactes
Rien que des matraques à malaxer le compost puant des dernières
charognes
Feu Feu Feu
Plein Feu
Le feu ardent danse cuisson
Les flammes tanguent divaguent avancent
Inexorablement.
(J. Anouma, 1996, Pp22.23)*

Le lexème "Chiens" employé au vers 4 du poème sus-indiqué est une agrammaticalité, une sorte de vérité oblique pour désigner dédaigneusement les maîtres de ce monde. C'est admis, cette désignation injurieuse fait office d'imprécation. De surcroît, au vers 7, Joseph Anouma ne manque pas de prédire la fin de leur règne par cette obliquité sémantique suivante : « dernière charognes ». L'adjectif qualificatif "dernière" employé ici, fait allusion au dernier

jugement tel qu'annoncé par les récits bibliques. Autrement dit, la disparition des personnes ignobles est imminente. Finalement, le poète dévoile ses intentions :

*Et comment nommer l'entité d'une termitière
Dont la tectonique nous livre le visage d'une foule compacte
A la structure labyrinthe
Mais symbole de l'unité ?
Une substance spongieuse ?
Une cathédrale en perpétuelle gestation
D'où naîtront mille sectes célestes ?
Où un essaim de mineurs apicoles
Malaxant la terre argileuse
A l'apparaître d'un monde nouveau ?
De même qu'un sanctuaire repose sur un soubassement
Et de colonnes
Telles les caryatides soutenant le siège royal Akan
A l'unisson nous construirons la cité radieuse
Car notre force est une liane de fourmis
A l'échelle d'un chantier séculaire. (J. Anouma, 1996, Pp28.29)*

Il est donc impératif de construire un nouveau monde, mais seul, le poète avoue son impuissance. Confronté à cette évidence, l'écrivain ivoirien demeure très sceptique et il perd entièrement la foi. Dans l'étude qui suit, nous verrons donc l'attitude pessimiste du poète.

2.1.1 Le pessimisme poétique de Joseph Anouma

La vision poétique de l'écrivain ivoirien, certes, s'insère dans la réalisation d'un monde parfait dénué du mal. Mais, dans la réalité, le poète reste très conscient que la perfection n'est pas de ce monde. C'est pourquoi, à certains moments, il semble renoncer à son projet de pyromane. C'est donc de cette manière qu'il renonce en partie à son idée d'incinération du monde :

*À présent
Mon vaste champ floral se fane et meurt J'ai rompu mon pacte de
fécondation apicole
À quoi bon quand le monde ne respire plus
À quoi bon ! (J. Anouma, 1996, p.62).*

Visiblement, l'écrivain ivoirien fait volte-face, il estime donc qu'il ne sert à rien de brûler le monde. Ainsi, au vers 2 du texte sus-indiqué, le poète par le biais d'une métaphore in absentia exprimé de la sorte : « mon vaste champ floral » désigne le monde comme un univers enchanteur, agréable, fleuri et paradisiaque à entretenir. De surcroît, il tient pour sacré la vie humaine et se pose la question de savoir "à quoi bon quand le monde ne respire plus" au vers 4 du poème sus-mentionné. Ce faisant, l'emploi de la modalité exclamative, qui clôt le poème, démontre effectivement le poids de l'émotion sous lequel vibre le poète. En somme, Joseph Anouma (1996, p.64) revient à de meilleurs sentiments :

*Nous avons parcouru de lointaines contrées
À la recherche de l'eau
Pour éteindre le feu
Le premier puits avait des mamelles flétries
Le second trop profond
Nous dûmes prolonger notre chemin
Le long des parois escarpées
Jusqu'à la moelle de la terre*

En fait, l'emploi du pronom personnel à la première personne du pluriel au vers 6 du texte sus-indiqué, montre justement l'action commune dont aspire le poète dans le cadre de son projet de rebâtir le monde. Il s'agit d'un "nous collectif" et le verbe devoir dont il est le sujet est quant à lui conjugué au passé simple. Il en résulte que le poète reformule son projet. Il n'est plus question ici d'utiliser le feu pour refaire le monde mais plutôt l'eau. Il convient alors d'éteindre les flammes qui consomment le monde. Quoi qu'il en soit, pour l'écrivain ivoirien, il convient de sauver urgemment la planète terre de ses louvoiements. Dans ce sens, il écrit :

*Je sèmerai ma buée dans les nuées
Alors il pleuvra dru
Sept jours et sept nuits
Sur ma savane profonde.* (J. Anouma, 1996, P.65).

Il est identifiable que progressivement, le poète a renoncé à sa volonté d'anéantir le monde en l'incendiant. Car en somme, désormais, il a recours à l'eau et aux eaux de la pluie pour restaurer l'univers entier. Dans le poème, ci-dessus, Joseph Anouma souhaite par une semence susciter la pluie. Une pluie bienfaisante qui pourvoira au bonheur de vivre à tous. Concrètement, on se rend compte que le poète s'est ramolli voire assagi et donc il ne prévoit plus l'apocalypse. Le monde à cet effet doit reverdir, il doit être restauré. Le jardin Edénique sera retrouvé et donc un bonheur immense attend l'humanité :

*Il y aura de grands arbres derrière ma maison
Et de doux sentiments de pluie.
Il y aura des noix de rôniers pour la soif des chasseurs
Des rôniers-ombrelles pour les cabanes des enfants
Il y aura des Noël sans couvre-feu.*
(J. Anouma, 1996, p.66).

En fait, l'écrivain ivoirien croit en l'homme, il croit en sa capacité de prendre de la hauteur en vue de se détourner du mal. C'est pourquoi, il lui accorde une seconde chance pour repeupler le monde. Dans cette optique, la pyromanie est écartée au profit des eaux fécondes de la pluie. En revanche, le poète reste sur ses gardes en émettant cette réserve :

*Dans mon village
Tous les chants des coqs n'annoncent pas l'aurore.
Ainsi, le messenger de mauvais augure
Est déchiqueté vif et brûlé en pleine rue.*
(J. Anouma, P.70).

Tout porte donc à croire que le poète ivoirien est indécis, sceptique et écartelé visiblement entre le bien et le mal. Car en réalité, dans sa démarche d'apporter une solution aux problèmes des hommes, ses propositions apparaissent mitigées. Tantôt, il opte pour le feu, tantôt, c'est l'eau qui se présente à ses yeux comme un remède pour restaurer notre planète. On se rend donc aisément compte de ce que Joseph Anouma est un être blasé et profondément inquiet de l'avenir :

*Terre-mère
Voici les libations crépusculaires à nos ancêtres offertes
Terre-mère vois-tu ?
Le temps s'en va
Nos rêves ailés prennent leur envol
Y aura-t-il un lendemain meilleur ?*
(J. Anouma, 1996, p.87)

En succombant à l'idée que son projet de calciner le monde est inutile, Joseph Anouma tout naturellement, bascule dans un optimisme béat. C'est ainsi qu'il procède par une adoration de la "Déesse-terre" en lui offrant des libations. Par la même occasion, il la consulte en tant

que devin. Par cet acte, le poète souhaite connaître l'avenir des hommes. Le recours aux divinités telluriques montre bien combien de fois le poète reste attaché à la terre de ses ancêtres qu'il ne peut profaner. Autrement dit, il a finalement réalisé que le mal ne peut en aucun cas combattre le mal.

3. Conclusion

A l'instar du temps du patriarche Noé, le monde contemporain ploie sous le poids du mal. Il s'agit, concrètement, d'un monde de turbulence qui mérite d'être anéanti en guise de sanction divine. Par ailleurs, s'il est vrai que, le monde a été déjà englouti par un déluge, cette fois-ci, ce ne sera pas le cas. Désormais, le recours aux flammes célestes restera la voie idéale pour consumer et détruire notre planète, le faire entièrement disparaître en vue de le réinventer, mieux, le reconstruire. Cette position semble être approuvée par le poète ivoirien qui ne manque pas de manifester ouvertement son projet de pyromane. Dans sa démarche, Joseph Anouma se donne tous les moyens nécessaires pour parvenir à ses fins. Chemin faisant, il utilise le feu comme une arme de combat et de destruction. Dans ce contexte, il accorde une valeur purificatrice aux flammes qu'il souhaite utiliser pour incinérer ce monde pervers. Parallèlement, il condamne le feu qu'il qualifie de négatif provenant du côté des impérialistes et de leurs partenaires. Il s'agit d'un feu allumé à dessein pour semer la chienlit en Afrique et dans le reste du monde par la communauté internationale. De cette façon, le poète ivoirien stigmatise la supercherie des gouverneurs de ce monde qui jouent au pyromane et en même temps se déguisent en pompier pour troubler la quiétude du monde. En ce sens, on pourrait saisir l'intérêt du sujet qui fait l'objet de notre étude et qui s'insère bien dans le cadre du débat mené sur l'avenir de la survie de notre monde en dérive. Il s'agit ici visiblement de trouver des solutions idoines pour stabiliser notre planète d'un point de vue moral, éthique, religieux voire socio-politique.

Ce faisant, il est observable que dans le projet de l'écrivain ivoirien, il faut forcément incinérer tout ce qui vit et respire. L'objectif est de rebâtir un autre monde plus paisible, équitable et édénique au sens biblique du terme. Certes, on assiste effectivement à une montée en puissance du mal, du péché voire de l'impiété dans nos sociétés actuelles, mais est-ce une raison suffisante pour consumer l'univers ? Au regard de cette préoccupation, il y a vraiment lieu de mettre en question le projet d'incinération du poète. Que faire donc exactement ? Disons que quoique ce monde est "sens dessus dessous", envisager de le brûler serait une poursuite du vent. C'est d'ailleurs, la raison pour laquelle, très rapidement le poète renonce à son projet de pyromane. En conséquence, pour Joseph Anouma, dans l'optique de rebâtir le monde dans une perspective nouvelle voire positive, il faudrait que tous les hommes sans exception conjuguent leurs efforts et travaillent ensemble pour l'extirper du mal. On se rapproche ainsi de l'optimisme béat de *Candide ou l'Optimisme* de Voltaire (2003, p.15) dans lequel le préfacier pense ceci :

« Un jour tout sera bien, voilà notre espérance
Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion ».

Dès lors, le poète fait recours à la pluie et aux eaux torrentielles d'où qu'elles viennent pour arroser le monde et faire couler tout ce qu'il renferme de mauvais et d'abominable. Ainsi, la renonciation à l'usage du feu est scellée et consolide l'idée que le poète ivoirien a changé d'option et de mentalité. Au demeurant, la méthode sémiotique de Michaël Riffaterre nous a énormément aidé puisqu'elle a permis de détecter les agrammaticalités explicatives de la notion de l'avènement d'un monde meilleur y compris les symboles qui s'y rattachent.

4. Bibliographie

- Anouma Joseph, 1996, *l'Elytre Incendiaire*, Abidjan, NEI. (CORPUS).
 Bachelard Gaston, 1949, *La psychanalyse du feu*, Paris, Gallimard.
 Chevalier Jean & Al, 1979, *Dictionnaire de symboles*, (CHE à G), Paris, Editions Seghers.

- Desalmand Paul & Al, 1989, *le commentaire composé*, Paris, Hatier.
- Fromilhague Catherine, 1995, *Les figures de styles*, Paris, Armand Colin.
- REY Alain, 2013, *le Robert Micro (Dictionnaire)*, Paris, Editions Robert.
- Riffaterre Michaël, 1979, *Sémiotique de la Poésie*, Paris, Editions seuil.
- Senghor Sedar Léopold, 1964, *Liberté 1 (Négritude et Humanisme)*, Paris, Editions du seuil.
- Voltaire, 2003, *Candide ou l'Optimisme*, Paris, Gallimard.

Les stratégies poétiques de construction et de transmission de la mémoire de la violence dans « À Quoi rêvent les loups de Yasmina Khadra »

[The poetic strategies of construction and transmission of the memory of violence in "À Quoi rêvent les loups of Yasmina Khadra"]

TOTI AHIDJE Zahui Gondey¹

Université Alassane Ouattara/Côte d'Ivoire

Email : ahidjezahuitoti@yahoo.fr

Résumé

Le thème de la violence apparaît dans la littérature africaine moderne dans un contexte de conflit entre le monde occidental et le monde africain. Mais c'est surtout autour de la période coloniale et postcoloniale que le thème du sang va inonder cette littérature. Dès lors, le roman devient un outil privilégié pour la construction et la transmission de la mémoire des différentes formes de violence. Cette thèse se propose d'étudier comment une œuvre romanesque construit et transmet la mémoire de la violence. Cela revient à examiner comment, à partir des formes discursives déterminées, un auteur parvient à faire du roman un « effecteur » de mémoire, porteur des traces de la violence. Les principes théoriques de la sociologie de la littérature.

Mots clés : Littérature africaine, mémoire de la violence, guerre, terrorisme, poétique de la mémoire, Yasmina Khadra

Abstract

In contemporary African literature, the theme of violence unfolds in the context of the conflict opposing the Western world to Africa. It is mostly during the colonial and postcolonial periods that the theme of blood became prominent in African literature. Since then, the novel has become the main tool for the construction of memory related to different forms of violence. This dissertation proposes to study how a work of fiction can become a valid instrument of the memory of violence. It examines how a writer using specific discursive forms manages to transform the novel into a memory effector and a bearer of the traces of violence. Theoretical concepts from the sociology of literature as well as comparative perspectives have guided this research.

Key words : African literature, memory of violence, war, poetics of memory, Yasmina Khadra

0. Introduction

La période d'après les indépendances est marquée par la cessation de l'engagement collectif qui consistait à condamner violemment les pratiques néfastes du système colonial. Le thème de la révolte et de la violence va réapparaître dans le roman africain. Cette fois-ci, ce sera contre la classe dirigeante africaine. Pour cette dernière l'indépendance n'a été qu'un moyen de se substituer à l'ancien colonisateur afin de prendre la relève de la politique d'exploitation et d'oppression du peuple (Yambo Ouologuem: 1968). Après la littérature qui a dénoncé le colonialisme, les pouvoirs autoritaires... les écrivains africains font le travail de l'historien et du sociologue lorsqu'ils parlent des sujets de société comme les guerres civiles qui ravagent la plupart des pays du continent noir. Certes Chinua Achebe avait déjà écrit sur la guerre civile qui opposa les Ibos au pouvoir central nigérian. Depuis la fin de l'Apartheid qui a donné aux lettres sud-africaines le sujet de nombreux romans et pièces de théâtre, le génocide rwandais de 1994 semble être le moment historique qui réintroduit la guerre comme réalité africaine dans le roman. Ainsi, cette mise en fiction de la violence a suscité en nous la curiosité de savoir comment, à partir d'une œuvre de fiction, on parvient à construire et

¹ Maître-assistant, Département de Lettres Modernes

transmettre la mémoire d'une violence et autres atrocités de la guerre. : **Construction et transmission de la mémoire de la violence dans *À Quoi rêvent les loups* de Yasmina Khadra**. Vu que l'objectif de notre travail est d'étudier la question de la violence, notre a touché en premier un roman africain francophone qui traite principalement de cette question.

Le mot violence vient du latin vis, qui désigne l'emploi de la force sans égard à la légitimité de son usage. Plusieurs types de violence sont distingués. Leurs définitions-parfois contradictoires-varient selon les époques, les milieux, les lieux, les évolutions sociales, technologiques. La violence est l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès. À partir de ces définitions, on a une idée de la diversité des formes de violences. L'expression « roman africain francophone contemporain » désigne ici, à la fois, le roman maghrébin et le roman « Afrique subsaharienne la fragilité de l'homme.

L'étude de ce roman qui est un récit où il est question de la mémoire des atrocités perpétrés en Algérie par la mouvance intégriste permettra de mettre en lumière un imaginaire national francophone. Idéologiquement, notre sujet répond à un double objectif : Interpeller les consciences africaines sur les risques des guerres ; constater qu'aujourd'hui aucun pays africain n'est à l'abri d'un conflit armé. Au regard de sa pertinence sous cet angle, le sujet soulève quelques questions : Quelles sont les formes poétiques mises en œuvre par les romanciers africains pour transmettre à l'humanité un héritage mémoriel sur la violence qui a marqué le continent africain durant les dernières décennies ? Quelle idéologie véhicule cet auteur par l'entremise de ces procédés de narration ?

Au cours de la dernière décennie du vingtième siècle, le phénomène de la violence politique en Afrique noire ainsi que sa représentation dans le roman ont atteint des proportions telles que l'on a pu dire que la réalité de cette violence a dépassé la fiction. La récurrence de cette problématique n'a d'ailleurs pas manqué d'entraîner l'opinion publique dans une certaine banalisation de cette dernière. Entre-temps, la critique confirme que la récurrence de la confrontation avec la violence est le trait le plus évident des textes récents. L'analyse de ce sujet mettra d'abord en lumière l'exploitation par l'auteur d'une diversité de techniques pour la narration de cette violence, ensuite les traits caractéristiques de la narration et enfin montrera comment les éléments caractéristiques constituent une nouvelle écriture du roman africain. Tous ou presque tous les romanciers d'Afrique noire abordent, plus ou moins, dans la plupart de leurs productions littéraires, cette question. Cependant ce roman que nous nous proposons d'étudier apparaît comme celui répondant le mieux aux exigences de notre sujet et surtout aux orientations de nos recherches.

Notre travail est d'étudier comment se présentent, dans le corpus, les mécanismes de construction et de transmission de la mémoire de la violence. Étant donné la diversité des formes de violence qu'on peut rencontrer dans le roman africain, nous allons nous limiter à une certaine catégorie d'actes de violence ceux qui occasionnent la perte en vies humaines ou portent atteinte grave à la vie humaine. Nous étudierons donc, comment ce roman apparaît comme un médium de transmission de la mémoire de la violence. Précisément, l'analyse nous fournira les arguments pour dire s'il est possible ou non de concilier thématique politique et recherche de la beauté artistique. La démarche méthodologique à suivre dans ce parcours devrait se réclamer de ce que Kodia Ramata Noel appelle le « *pluralisme des méthodes critiques* » (Kodia Ramata Noel, 2010 : 41) qui postule le refus de tout « totalitarisme méthodologique », c'est-à-dire qui rejette la pensée unique et les exclusives, et s'ouvre à la complémentarité. Ainsi, notre analyse devrait bénéficier d'une approche hybride due au recoupement des vues empruntées à quelques méthodes.

La critique thématique, puisqu'il s'agira d'étudier la problématique de la violence en tant que réseau de sous-thèmes ou série d'isotopies de sens regroupées en une matrice, en un axe

de violence dominant dont la représentation dans les textes peut témoigner d'un certain rapport avec la subjectivité des auteurs du corpus. C'est cette approche thématique qui dicte le détour par l'histoire individuelle des romanciers évoqués dans l'introduction générale, mais aussi par celle, sociopolitique, des pays de ces derniers, histoire qui figure celle de toute la post-colonie. L'histoire est souvent contraignante, particulièrement dans le cas de la littérature africaine. En d'autres termes, puisqu'il y a un lien entre l'œuvre et son contexte historique et qu'on ne peut pas admettre le postulat d'une création ex nihilo, l'application de la démarche thématique devrait permettre d'atteindre aux échos en profondeur de cette mise à l'écran de la violence. Nous avons aussi la narratologie. Étant donné le reproche souvent fait à la thématique de négliger les structures du texte, le recours à la narratologie devrait offrir à notre analyse des vues susceptibles d'aider à percevoir le fonctionnement des structures narratives significatives du corpus et d'en dégager le rapport avec la problématique de la violence. La rhétorique prendra en compte quelques moyens rhétoriques ou stylistiques utilisés par ces romanciers, moyens qui pourraient révéler leur pertinence par rapport à l'expression de la violence. Ce travail sera construit autour des axes suivants :

- 1- De la combinaison des discours à la multiplicité des voix
- 2- La description
- 3- L'intégration de la mémoire dans l'espace et le temps
- 4- Dimensions ironiques et humoristiques du discours

1. De la combinaison des discours à la multiplicité des voix

La combinaison des discours constitue l'une des principales techniques d'écriture utilisées par Yasmina Khadra pour transmettre au lecteur la mémoire des atrocités perpétrées par les islamistes lors de la guerre civile d'Algérie. La dimension ironique du récit constitue une stratégie narrative qui consiste à tourner au ridicule le projet de création d'un État islamiste. La description fait partie des stratégies littéraires les plus pertinentes mises en œuvre par Yasmina Khadra pour transmettre au lecteur la mémoire de cette violence. Dans sa tentative de construire et de transmettre la mémoire d'une guerre marquée par la folie de l'être humain, l'auteur a fait preuve de l'art de la combinaison des techniques narratives dont la poly-narration et le dialogue. Cette combinaison de techniques présente des effets poétiques variés permettant de transmettre l'expérience mémorielle reliée à ce type de violence.

1.1. Le narrateur dans l'espace de la poly-narration

À *quoi rêvent tes loups* est un récit dont l'histoire est racontée avec une alternance de modes celui du raconter et celui du montrer (Yves Reuter, : 39-40). Parlant des choix techniques à travers lesquels se réalisent les deux modes, le même auteur ajoute ceci « Dans le mode du montrer, les scènes occupent une place importante. Il s'agit de passages textuels qui se caractérisent par une visualisation forte, accompagnée notamment des paroles des personnages et d'une abondance de détails. On a l'impression que cela se déroule sous nos yeux, en temps réel. Les sommaires sont plutôt représentatifs du mode du raconter. Ils présentent en effet une nette tendance au résumé et se caractérisent par une visualisation moindre caractérisée par la présence d'un narrateur visible, apparent qui porte le nom de Nafa Walid. Comme nous l'avons déjà évoqué, ce dernier apparaît dans le récit en tant que narrateur et héros du récit. Toute l'histoire racontée tourne autour de lui et, en tant que narrateur, il raconte lui-même une partie de l'histoire. Le mode narratif du « montrer », concerne une partie de l'histoire racontée par un narrateur inconnu qui dissimule sa présence dans le récit. Il a une fonction évaluative : il est chargé de suivre le personnage principal, de dévoiler ses actes et d'y porter un jugement. Ce mode du « montrer » est renforcé par la prédominance du dialogue dans le récit.

La présence de deux narrateurs inscrit le récit dans l'espace de la poly-narration qui, selon Pierre Ouellet, est un « *mode d'énonciation qui ne s'appuie plus sur le seul ego scriptor, auquel tout l'inonde narrer serait rapporté, mais sur une véritable population de narrateurs* ».

entre lesquels le monde raconté semble indéfiniment déporté et reporté » (Pierre Ouellet, 2002 : 73). Ce mode d'énonciation donne lieu à des voix narratives qui convoquent la combinaison de deux attitudes, dans ce sens qu'une partie de l'histoire est narrée par un personnage et qu'une autre est racontée par un narrateur inconnu, étranger à l'histoire. Le choix des deux attitudes narratives vise à faire parler le personnage principal de ses sentiments et de ses propres expériences. Nafa Walid parle de lui-même, lorsqu'il s'agit essentiellement de ses sentiments intérieurs ou de donner un point de vue sur un personnage ou un événement quelconque. Quant à ce qui est des horreurs qu'il a commises, c'est, généralement, le narrateur inconnu qui s'en occupe. Là encore, la technique narrative mise en œuvre vise l'effet de réel puisqu'on a affaire à un narrateur qui apparaît à son tour, comme un témoin des atrocités perpétrés par Walid et ses compagnons. Sans toutefois connaître tout sur le personnage principal, il donne l'impression de dévoiler tout ce qu'il a vu sur lui. L'intervention d'un nouveau narrateur dans le récit soulève la question du témoignage des bourreaux et la question de ne pas vouloir tout dire face à la gravité de l'horreur. Le narrateur inconnu joue, entre autres, le rôle d'évaluateur de personnages. Le récit commence par un prologue sous forme de prolepse où il est question d'un narrateur dont le nom est encore inconnu :

Pourquoi l'archange Gabriel n'a-t-il pas retenu mon bras lorsque je m'apprêtais à trancher la gorge de ce bébé brûlant de fièvre ? Pourtant, de toutes mes forces, j'ai cru que jamais ma lame n'oserait effleurer ce cou frêle, à peine plus gros qu'un poignet de mioche. La pluie menaçait d'engloutir la toute entière, ce soir-là. Le ciel fulminait. Longtemps, j'ai attendu que le tonnerre détourne ma main, qu'un éclair me délivre des ténèbres qui me retenaient captif de leurs perditions, moi qui étais persuadé être venu au monde pour plaire et séduire, qui rêvais de conquérir les cœurs par la seule grâce de mon talent (Yasmina Khadra, 1999 :11)

Dès le départ, on est en face d'un discours intérieur d'un personnage qui éprouve un sentiment de culpabilité et de remords suite aux actes criminels qu'il vient de commettre. Il apparaît comme un criminel qui passe aux aveux. Ce monologue nous met en face de quelqu'un qui est devenu un monstre et qui se pose lui-même la question de savoir comment il en est arrivé là. Ce passage fait l'objet d'une manifestation de prise de conscience, par l'auteur du crime, de la gravité de son geste. Le fait de dissimuler l'identité du narrateur à ce niveau-ci crée un suspense ou un esprit de curiosité chez le lecteur. Le nom du narrateur nous sera révélé un peu plus loin. À travers son interview, l'auteur du récit explique la valeur poétique du choix du flash-back qui anticipe sur le début de l'histoire : « *Le choix du flash-back est philosophique. Généralement, on prend conscience de son erreur trop tard. Et c'est à partir de ce constat que l'on revient sur l'itinéraire qui nous a conduit si loin dans l'irréparable* » (Yasmina Khadra, 1999 :65) Le discours introductif nous présente l'état des lieux et le climat de violence qui les caractérisent

Il est 6 heures du matin et le jour n'a pas assez de cran pour s'aventurer dans les rues. Depuis qu'Alger a renié ses saints, le soleil préfère se tenir au large de la mer, à attendre que la nuit ait fini de remballer ses échafauds. Les policiers ne tirent plus. J'en vois un embusqué derrière une buanderie, en haut d'un taudis. Il nous observe à travers la lunette de son fusil, le doigt sur la détente. En bas, dans la cité assiégée, hormis un véhicule blindé et deux voitures aux vitres éclatées, pas un signe de vie (Yasmina Khadra, 1999 :11).

En précisant qu'« Alger a renié ses saints », le narrateur établit un rapport métaphorique entre la violence et la sainteté. Les saints s'opposent au meurtre, à la violence, or on verra plus tard que les meurtres qui sont commis sont d'ordre religieux. Cela revient à dire qu'en se livrant à la violence, les intégristes ont renié les saints. Si le soleil préfère se tenir au large de la mer en cédant place à la nuit, c'est dire qu'Alger est devenu un lieu des ténèbres voué à la violence et à l'insécurité. Bref à Alger, la vie est paralysée par cette guerre qui oppose les policiers et les intégristes, de telle manière que personne n'ose s'aventurer dans les rues. Après la description du climat de violence qui règne à Alger, le narrateur détermine le moment où, en tant que personnage, il a débuté ses actes criminels « *J'ai tué mon premier homme le mercredi 12 janvier 1994, à 7 h 35. C'était un magistrat. Il sortait de chez lui et se dirigeait*

vers sa voiture. » (Yasmina Khadra, 1999 :15). Ici, le lecteur commence à découvrir qu'il a affaire à Un tueur. Mais il ne connaît pas encore de qui il s'agit. Il faudra attendre le début de l'histoire pour connaître le nom de ce personnage.

La première des trois parties que compte le récit porte comme titre « Le Grand-Alger ». C'est comme le centre- ville d'Alger, la capitale de l'Algérie. C'est le lieu qu'a connu Nafa Walid lorsqu'il travaillait comme chauffeur chez lez Raja. Le déroulement de l'histoire commence dans « Le Grand-Alger » sous forme d'un dialogue où enfin, le nom du narrateur et personnage principal nous est révélé par le directeur d'une agence : « *Votre dossier plaide en votre faveur, monsieur Walid, dit enfin le directeur de l'agence. J'espère que vous n'allez pas nous décevoir. La crédibilité de notre entreprise repose exclusivement sur notre réputation* » (Yasmina Khadra, 1999 :19). Quatre pages plus loin, le prénom nous sera révélé par le narrateur lui-même qui se présente à Bouamrane, un compagnon de travail :

- « *Mon nom est Bouamrane. À l'agence. On m'appelle Adel. Parait que ça fait moins péquenot*
- « *Nafa Walid.*
- « *Eh bien, Nafa, si tu joues le jeu avec cette bande de snobinards, tu iras loin. Dans moins de trois ans tu pourras fonder ta propre société* (Yasmina Khadra, 1999 :23).

Cet échange donne au narrateur l'occasion de se présenter lui-même en précisant son prénom et son nom, mais sa façon de le faire d'une voix laconique témoigne de son tempérament un peu discret. Le laconisme semble un trait caractéristique du narrateur que ce type de dialogue révèle. Dans la deuxième partie du récit, portant comme titre « La Casbah ». Nafa Walid demeure le personnage principal et raconte une petite partie de l'histoire. Mais dans la même partie, un narrateur inconnu intervient pour raconter les débuts de la violence et ses différents épisodes dans ce quartier périphérique de la ville d'Alger. En fait la narration est organisée de telle sorte qu'il y ait alternance de narrateurs. Chaque fois que c'est le narrateur extérieur qui raconte l'histoire, il le fait à la troisième personne puisqu'il ne parle jamais de lui-même : il se place donc en dehors de l'histoire.

Dans cet espace de la poly-narration, la distinction des narrateurs se fait à partir de l'évocation du nom de Nafa Walid et l'usage du pronom personnel «je » propre à la forme autobiographique. Ce nom apparaît dans le récit pour l'y introduire soit en tant que narrateur, soit en tant que personnage : « *Nafa Walid grignota quelques cacahuètes. Assis en fakir sur une natte, il attendait que son hôte daignât s'occuper de lui* » (Yasmina Khadra, 1999 :94). Ici, c'est la voix du narrateur inconnu qui se fait entendre. Un peu plus loin. Nafa Walid apparaît en tant que narrateur : « *La mort de Hanane m'avait choqué. C'était comme si elle m'avait éconduit, après m'avoir longuement épaté. Mais je ne portais pas son deuil. A quoi bon ? Pour moi, ce n'était rien d'autre qu'un vœu qui ne s'accomplirait jamais. Je commençais à m'y habituer* » (Yasmina Khadra, 1999 :95). Dans ce passage, Nafa Walid explique son chagrin et sa douleur face à la mort de sa prétendante assassinée par un fondamentaliste antiféministe. Il intervient lui-même pour parler de ses sentiments intérieurs. Les sentiments qu'il révèle permettent de présenter le personnage autrement que comme une machine à tuer.

Dans le récit, on assiste donc à un jeu entre le pronom personnel «je », le nom (Walid) et le prénom (Nafa) ou les deux à la fois (Nafa Walid). On remarque également l'intervention des pronoms de la troisième personne dont se sert le narrateur externe pour raconter l'histoire. Ce dernier rapporte ce qu'il a vu et non ce qu'il a vécu, d'où le recours à la troisième personne. La troisième et dernière partie du récit a pour titre « L'abîme ». Comme l'indique le titre, l'histoire ici racontée concerne l'épisode le plus horrible de la violence. Le début de ce chapitre est une reprise d'une partie du prologue (une page et demie), dont le texte est mis en italique. Cela marque la volonté d'insistance de l'auteur sur le « mea culpa » de Nafa Walid « *J'ai tué*

mon premier homme le mercredi 12 janvier 1994. À 7 h 35. C'était un magistrat. Il sortait de chez lui et se dirigeait vers sa voiture » (Yasmina Khadra, 1999 :183).

Le narrateur lui-même passe aux aveux et dévoile ses actes criminels. L'aveu expose un sentiment de remords et se présente comme une forme de témoignage pouvant permettre la transmission d'une mémoire d'un événement passé. Les aveux de Nafa s'étendent sur trois pages et après ça, c'est le narrateur externe qui continue la narration à la troisième personne : « *On recommanda à Nafa Walid de ne pas assister à l'enterrement de son père, et de ne pas rendre visite à sa famille. Il était recherché dans la Casbah et à Bab El-Oued où les choses se compliquaient avec les importantes arrestations opérées par la police* » (Yasmina Khadra, 1999 :187). Le déroulement du récit se poursuit à travers la voix du narrateur externe. Quant à Nafa Walid, il réapparaît comme narrateur vers la fin du récit où il clôture lui-même l'histoire, après avoir pris conscience du drame qu'il a provoqué. Dans la dernière partie du récit, on assiste subitement à un changement de narrateur et à un passage brusque d'un régime narratif au régime discursif sans qu'ils soient séparés par une indication quelconque, à part les trois points de suspension mis entre parenthèses :

Bientôt les cadavres s'entassèrent dans les patios, bientôt le sang rougit les flaques de pluie. Et Nafa frappait, frappait, frappait ; il n'entendait que sa rage battre à ses tempes, ne voyait que l'épouvante des visages torturés. Pris dans un tourbillon de cris et de fureur. Il avait totalement perdu la raison (...) Lorsque je suis revenu à moi, c'était trop tard. Le miracle n'avait pas eu lieu. Aucun archange n'avait retenu ma main, aucun éclair ne m'avait interpellé. J'étais là, soudain dégrisé, un bébé ensanglanté entre les mains. J'avais du sang jusque dans les yeux (Yasmina Khadra, 1999 :263)

Le signe de ponctuation utilisé marque une coupure au niveau du discours narratif pour permettre un passage au régime discursif. Jusque-là, le texte était écrit de façon à ce que l'intervention d'un nouveau narrateur soit annoncée par la fin d'un chapitre ou d'un sous-chapitre séparé de la partie suivante au moyen d'une page blanche. Le fait de précipiter le changement de narrateur et de discours montre le caractère brusque de la succession des événements Nafa sort du cauchemar et prend conscience de l'horreur qu'il vient de commettre au village de Kassem. Il apparaît comme quelqu'un qui était endormi et qui, tout à coup, réalise l'irréparable dont il est le principal acteur. Ce passage met en lumière la double personnalité de Nafa Walid. Il exemplifie, dans le mouvement même du discours, l'absence à soi du criminel. Celui qui revient à lui (et au « je »), c'est celui qui a une conscience, des remords de ses actes. Entre le criminel et l'autre, il y a une rupture que la rupture discursive donne à percevoir et rend discursivement sensible. Le changement brusque de narrateurs et de régime discursif frappe le lecteur. La surprise constitue une stratégie pour attirer l'attention du lecteur afin de lui faire partager un point de vue. Elle devient, ici, un moyen de transmission d'une mémoire des événements surprenants, épouvantables.

1.2. L'aspect dialogique du roman

Sylvie Durrer définit le dialogue comme étant un « échange continu de répliques entre deux ou plusieurs personnages ». Elle part d'une évaluation statistique pour montrer que « le dialogue constitue une part fondamentale du roman La prédominance du dialogue dans *À quoi rêvent les loups* ne fait que confirmer ce constat. L'auteur de ce récit se distingue par l'art d'introduire dans le récit beaucoup de séquences dialogiques qu'il combine avec une variété de discours. En effet, on assiste à une alternance de discours narratif, descriptif, attributif ou du commentaire narratif. Le récit se compose donc de dialogues, de segments narratifs. Commentatifs et de segments descriptifs. À titre d'exemple, voici un énoncé construit autour d'une combinaison d'un commentaire narratif et d'un segment descriptif et dont la suite va déboucher sur un segment dialogique :

Debout devant la fenêtre, Nafa observait le brouillard en train d'envahir la ville comme une horde de fantômes débarquant de la mer. [...] Recroquevillée sur elle-même. Alger écoutait l'épouvante lui ronger les tripes et le malheur officier dans son esprit. Les ombres rasant ses palissades aviaient ses insomnies. Le clapotis de son port cadencait son agonie. Alger se laissait aller au gré des pertes. Captive de son

chagrin, n'attendant rien des hommes, et rien des nations amies, elle avait cessé de croire au large et au ciel (Yasmina Khadra, 1999 :197).

L'extrait débute par un commentaire narratif ayant une visée informative sur la position de Nafa, qui observe le brouillard en train d'envahir la ville. À la suite de ce commentaire narratif, une séquence descriptive vient décrire l'état de chagrin et d'épouvante dans lequel se trouve la ville d'Alger. La personnification de la ville d'Alger crée un topos qui produit l'amplification du climat de violence, d'insécurité et de désolation. La description de l'espace est suivie d'une séquence narrative mettant en scène Nafa plongé dans ses souvenirs à la recherche des repères de la ville d'Alger, bien avant l'approche de son malheur. Cette séquence est, elle-même, suivie par un dialogue où l'on entend la voix de deux autres personnages (Sofiane et sa femme Hind) :

-Nafa essaya de se souvenir du temps où l'on aimait traîner dans les rues, du chahut des gargotes, de la musique aux accents de Haouzi des ribambelles de mioches gambadant dans les squares : essaya de réinventer cette époque qui manquait de solennité, mais jamais de spontanéité, les soirées gaillardes autour d'une tasse de café, les boutades qui partaient comme des fusées foraines. Qu'ils étaient loin, ces repères d'antan, ils étaient morts et enterrés

-Je peux débarrasser ? demanda Hind.

-Bien sûr. répondit Sofiane du fond d'un fauteuil. Apporte-nous du thé, s'il te plaît. Dans le reflet de la vitre, Nafa vit Hind ramasser les assiettes sur la table. A son regard noir, il comprit qu'elle ne lui pardonnait pas d'avoir menti (Yasmina Khadra, 1999 :197-198).

Bien qu'il soit précédé par une séquence narrative, le dialogue tombe brutalement, il intervient pour briser le silence dû à un climat de tension au sein du groupe. L'information livrée au lecteur laisse entrevoir les trois personnages à table sans échange de parole. Le commentaire qui vient à la suite du dialogue permet de découvrir qu'il y a un problème entre Nafa et Hind : « à son regard noir, il comprit qu'elle ne lui pardonnerait pas d'avoir menti ». Hind se présente comme une femme dure et impitoyable. Un climat de méfiance et de tension est né entre madame Hind et Nafa Walid puisque ce dernier a tenté de défendre un ami que les intégristes accusaient d'être communiste et qu'ils cherchaient à abattre pour cette même raison. À travers le dialogue, l'auteur cherche à favoriser la multiplicité des voix et des points de vue. D'une façon générale, le dialogue présente des effets poétiques diversifiés : manifestation des attitudes, des comportements et des sentiments, effet explicatif visant la transmission des points de vue, l'exhortation, la présentation des personnages, etc. À titre d'exemple, voici un segment de dialogue mettant en lumière le type de relation entre les patrons et les employés du Grand-Alger :

- Vous parlez français couramment ?

-Te me débrouille.

- Evitez ce genre de réponse, monsieur Walid. Soyez clair, précis et concis. Les gens chez qui vous allez travailler ont horreur de l'approximatif

- Noté.

(...)

- Bien. Monsieur.

- Heureux de constater que vous assimilez vite (Yasmina Khadra, 1999 :20)

La séquence dialogique donne lieu à un échange polémique dont l'enchaînement d'acte de langage semble suivre, en partie, la structure de demande/réponse. Aux questions que pose le Directeur de l'agence. Nafa donne des réponses laconiques. Ce dialogue permet de montrer l'obéissance aveugle et la soumission que Von doit au patron. La forme dialogique du discours

devient beaucoup plus intéressante vers la fin du récit où le narrateur convoque plusieurs personnages pour donner leurs points de vue à propos de la guerre civile. Le dialogue s'offre ici comme une stratégie de communication qui s'appuie sur une diversité de médias pour partager les informations en rapport avec les combats. Le narrateur se sert du discours dialogique pour faire entendre la voix des différents intervenants et introduire divers canaux de communication dans le récit. Les exemples sont nombreux. Le segment de dialogue qui suit met en scène Sofiane et un islamiste qui, par voie téléphonique, l'invite à regarder sur l'écran du téléviseur les images d'une attaque surprise effectuée par la police sur le staff du Groupe islamique armé. Sofiane retourna à sa place, prit la télécommande, puis il revint au combiné. L'image verdoyante sur l'écran du téléviseur s'estompa et une autre émergea, funeste une maison fumait au milieu des décombres :

- Allô, tu es là ?

-Oui. dit Sofiane. Je ne comprends pas.

- Le commandement national s'est fait doubler. Il doit y avoir des taupes en haut lieu. C'était une réunion capitale, ultra-secrète. Moi-même, je n'étais pas au courant.

- J'ai compté sept corps.

- Ils étaient huit. Il faut faire gaffe. Le rescapé est peut-être entre les mains des taghout.

- Je n'ai reconnu personne, s'impatienta Sofiane.

- Le staff de l'état-major au complet je te dis. C'est un coup terrible. Il aura de graves retombées sur le Mouvement (Yasmina Khadra, 1999 :198-199).

Comme la communication par téléphone se fait normalement sous forme d'échanges. Le dialogue est approprié pour introduire, dans le récit, ce genre de communication. Cette technique offre au narrateur une façon rapide et facile de faire le bilan des combats et d'exposer les impressions des personnages sur l'événement à propos duquel ils échangent. L'introduction des canaux médiatiques dans le récit contribue à créer un effet de réel, dans la mesure où le lecteur aura tendance à se fier à un événement dont les médias ont fait la diffusion. Pour des lecteurs qui sont au courant de la situation, cette technique d'écriture peut servir de catalyseur au travail de la mémoire à propos de l'événement en question. Si jamais, ces images sont attestées, le récit des images pourra réveiller la mémoire des images chez le lecteur averti.

Le narrateur introduit dans le récit des échanges qui se font au moyen de la radio entre Nafa Walid et son émir Le qui s'empporte contre l'entreprise maladroite d'attaquer et de détruire le village de Kassem Chourahbil m'appela par radio :

- Ça fait des jours que j'essaye de te joindre.

Où es-tu ?

- Je ne sais pas.

(...)

- J'ai attaqué le hameau de Kassem.

- Quoi ? C'est donc toi ? Quelle mouche t'a piqué, qui t'en a donné l'ordre, espèce d'âne ? Tu as osé transgresser mon autorité. Tu te crois où ? Je t'avais dit d'attendre l'arrivée du nouvel émir. Par ta faute il s'est fait tuer en route. Qu'est-ce que tu cherchais à prouver, imbécile ? Tu voulais brûler les étapes, c'est ça ?

- J'ai cru saisir une opportunité.

- Imbécile. Quelles sont tes pertes ?

- Importantes.

– Je veux des chiffres.

- Vingt et un morts. Sept blessés et six disparus (Yasmina Khadra, 1999 :265).

Le dialogue apparaît ici comme une stratégie d'intégrer, dans le récit, des échanges qui se font par radio et à travers lesquels le narrateur livre au lecteur les informations concernant le bilan des combats. Cette séquence dialogique amène le lecteur à percevoir l'ampleur des dégâts occasionnés par l'initiative ambitieuse et imprudente de Nafa Walid. Mais ce que le dialogue permet de sentir plus directement, c'est la colère du supérieur. (Une colère indicative de beaucoup de choses dont l'initiative de Nafa considérée comme un acte de désobéissance à l'égard de ses supérieurs). Ce discours peut conduire le lecteur à imaginer l'ampleur des dégâts occasionnés par l'attaque du village de Kassem. Le dialogue permet ainsi de montrer le conflit en acte, de confronter deux faces, de mettre en œuvre (à travers une mise en parole) le conflit qui divise les « acteurs » de la guerre. Dans le dialogue avec l'imam, il y a un contraste choquant pour le lecteur entre la politesse et la tristesse de l'imam et la brutalité de la réplique du pistolet par lequel il est abattu.

2. La description des personnages et de l'espace

L'une des fonctions poétiques de la description est (Philippe Hamon, 1993). de produire un effet de vérité. Dans le texte lisible-réaliste, la description est aussi chargée de neutraliser le faux, de provoquer un « effet de vérité » (un « faire croire » à), de même d'ailleurs que dans les « enclaves » réalistes (leurres ou résolution de l'énigme) du texte étrange ou fantastique. La description constitue une technique littéraire efficace pour la transmission de la mémoire, dans la mesure où, comme on va le voir par la suite, elle exerce une forte influence sur le lecteur en ce qui concerne le travail de la mémoire et de l'imagination. Une bonne description peut déclencher le souvenir dans la mémoire du lecteur et le conduire à imaginer la nature et l'ampleur des événements mis en représentation.

Dans *À quoi rêvent les loups*, Yasmina Khadra utilise la technique de la description pour transmettre au lecteur une mémoire de la violence qui a marqué la guerre civile en Algérie. Les principaux éléments qui sont concernés par le procédé de la description sont les personnages, l'espace et le corps décembre de la même année fut marquée par l'assassinat de quatre pères blancs.

2.1. La description des personnages

La description des personnages trouve son importance en ce qu'elle permet de les distinguer et de comprendre leur nature. Selon Philippe Hamon, « la description doit être au service de « la lisibilité globale du système des personnages de l'œuvre » (Philippe Hamon, 1993 :51). La description des personnages se situe au niveau de « la qualification différentielle » (Philippe Hamon, 1993 :22). Dans le récit, à côté de la nomination des personnages, il y a la description qui se penche essentiellement sur leurs traits physiques leurs caractères et leurs comportements. En plus de créer un effet de vraisemblance, cela vise également à faciliter la justification de leurs actions. Le caractère et le comportement du narrateur-personnage sont décrits à plusieurs reprises. Avant de s'engager dans les rangs intégristes et de devenir un véritable criminel, Nafa Walid est présenté comme un homme ordinaire, aimable et réservé :

À la Casbah, beaucoup ne saisissaient pas ce qui peut rapprocher deux êtres aussi différents. Nafa passait pour quelqu'un de courtois, un tantinet réservé mais aimable, soigné, jaloux de sa réputation de « bel homme ». Il était l'un des rares fidèles à ne pas arborer de kamis et à se raser régulièrement. Le vendredi, à la mosquée, il lui importait peu de ne pas être aux premiers rangs. Les jours de marches de protestation, il ne figurait dans aucun carré, et ne prenait part à aucun conciliabule, il s'enfermait chez-lui pour voir un film à grand budget ou siroter un café sur une terrasse à proximité des boulevards (Yasmina Khadra, 1999 :99)

La qualification différentielle concerne la nature et la quantité des qualifications attribuées aux personnages. Ils sont ainsi nommés et décrits, de façon différente, qualitativement (choix

des traits, orientation positive ou négative) et quantitativement » (Philippe Hamon, 1993 :34). Les deux êtres dont on parle sont Nafa Walid et Nabil Ghalem, un intégriste sanguinaire dont on va voir le comportement dans le prochain extrait. L'extrait en question nous montre le comportement initial de Nafa Walid décrit par rapport à celui de Nabil Ghalem. À partir de cette comparaison, on peut affirmer qu'au départ, Nafa ne présente aucun signe de quelqu'un qui pourrait devenir un intégriste et un criminel de haut niveau. D'après la description, il se comporte comme tout le monde. Il ne fait rien d'outrancier. Par contre, il se distingue par son humilité et son caractère paisible. Il fait tout pour éviter de s'impliquer dans les activités de la mouvance intégriste. S'il côtoie souvent Nabil c'est pour la seule raison de saisir une occasion favorable pour lui faire part de son intention d'épouser sa sœur Hanane. La description du comportement de Nabil Ghalem témoigne du contraste existant entre les deux personnages Nabil Ghalem, lui, ne tenait pas en place. Il était partout :

À la mosquée, aux meetings, sur les toits en train de démonter les antennes paraboliques, dans les bas-fonds à dissuader les femmes de mœurs légères et leurs maquereaux, prêt à en découdre avec n'importe qui pour n'importe quoi. C'était un garçon excessif, désagréable et envahissant. Le parfait gardien du temple. Rien n'échappait à sa vigilance. A vingt ans, il avait réussi à convaincre les responsables du parti de sa volonté d'assainir la cité des ivrognes et des dévoyés. A peine intronisé à la tête du comité des jeunes islamistes du quartier, il imposa à son groupe une discipline de fer et parvint à recruter bon nombre de désœuvrés (Yasmina Khadra, 1999 :99).

Contrairement à Nafa, Nabil Ghalem est un garçon turbulent et envahissant. Son portrait contribue à créer chez le lecteur l'image d'un intégriste fervent et violent. Cette description vise à prévenir le lecteur de l'existence des facteurs qui ont contribué au changement de comportement de Nafa pour en faire un intégriste remarquable par ses crimes. Ces facteurs se clarifient tout au long du déroulement du récit. Une autre description nous place en face d'un personnage cruel mais qui dérouta ses victimes de par son apparence extérieure :

Sofiane était un bel homme de vingt-trois ans, grand et athlétique. Sa longue chevelure lui donnait une allure chevaline. Avec son visage d'enfant et son sourire désarmant, il charmait aussi bien son entourage que ses victimes. Il dirigeait un groupe de huit éléments triés sur le volet, des jeunes de moins de vingt-deux ans, issus de familles de notables et d'industriels. Leur PC se trouvait au cœur de l'université à partir de laquelle ils peaufinaient leurs traquenards qui avaient la réputation d'être chirurgicaux (Yasmina Khadra, 1999 :188).

À travers ce passage, le narrateur nous décrit les traits physiques d'un jeune homme que nul ne peut soupçonner d'être un malfaiteur. Avec le terme victimes, le narrateur nous montre plus sur ce personnage que ce qu'on peut savoir en le regardant. Une telle apparence qui permet à quelqu'un de charmer ses victimes laisse comprendre à quel point il s'agit d'un individu dangereux. Cela explique le danger que ce groupe d'islamistes représente pour la communauté universitaire. La description joue ici le rôle de créer un contraste frappant entre le portrait physique de Sofiane et ses actes criminels. Par là le narrateur dévoile au lecteur la technique de camouflage mise en œuvre par les intégristes afin d'éviter de se faire reconnaître.

2.2. La description de l'espace

La description de l'espace apparaît comme une technique littéraire permettant de reconstruire les lieux de l'histoire des événements. En outre, comme le confirme Philippe Hamon, elle permet d'établir une analogie entre les états de la nature, les états d'âme et les situations que l'on vit. La description des lieux convoqués dans le récit semble jouer ce rôle puisque l'image de l'espace décrit reflète les états d'âmes des habitants concernés. Elle donne aussi l'image des horreurs qui se sont produites sur les lieux, et leur accorde un statut de « lieux de mémoire de la violence ». L'image de ces horreurs peut produire des impressions variées chez le lecteur. La technique de la nomination permet d'établir un rapport de similitude entre les régions décrites dans le récit et celles, géographiquement attestées comme telles. Le climat de violence ou les actes de violence rattachés à ces régions peuvent déclencher, chez le

lecteur, un souvenir ou tout simplement un processus d'imagination sur les événements violents qui se sont produits sur ces lieux. En ce qui concerne la description des lieux, le narrateur s'attarde essentiellement sur la ville d'Alger et ses quartiers périphériques considérés comme les principales cibles de la violence :

Alger était malade. Pataugeant dans ses crottes purulentes, elle dégueulait, déféquait sans arrêt. Ses foules dysentériques déferlaient des bas-quartiers dans des éruptions tumultueuses. [...] Alger s'agrippait à ses collines, la robe retroussée par-dessus son vagin éclaté, beuglait les diatribes diffusées par les minarets, rotait, grognait, barbouillée de partout, pantelante, les yeux chavirés, la gueule baveuse tandis que le peuple retenait son souffle devant le monstre incestueux qu'elle était en train de mettre au monde (Yasmina Khadra, 1999 :91).

L'extrait ci-haut décrit la situation alarmante dans laquelle se trouve Alger à la veille de son malheur. Elle est malade, et sa maladie est violente, d'autant plus qu'elle présente des signes d'une personne atteinte de dysenterie t « elle déféquait sans arrêt ». Elle est dans une situation douloureuse : « elle dégueulait, rotait, grognait, les yeux chavirés, la gueule baveuse ». Elle est paralysée par la panique et son peuple tuméfié par « le monstre incestueux » qu'elle se prépare à mettre au monde. Ici, il y a une forte personnification d'Alger. La description est très frappante, dans la mesure où la ville est décrite comme un corps de mère, un corps malade, pour dramatiser le mal du pays. L'image du « monstre incestueux » rappelle une guerre désastreuse qui va déchirer le pays. L'image de l'inceste est reliée au fait que cette guerre est le produit de ses propres fils, comme on le voit clairement à travers la suite de l'extrait :

Alger accouchait. Dans la douleur et la nausée. Dans l'horreur, naturellement. Son poulx martelait les slogans des intégristes qui paraient sur les boulevards d'un pas conquérant. [...] Alger brûlait de l'orgasme des illuminés qui l'avaient violée. Enceinte de leur haine, elle se donnait en spectacle à l'endroit où on l'avait saillie, au milieu de sa baie à jamais maudite elle mettait bas sans retenue certes, mais avec la rage d'une mère qui réalise trop tard que le père de son enfant est son propre rejeton (Yasmina Khadra, 1999 : 91-92).

La dimension métaphorique des deux extraits donne lieu à une représentation symbolique de la ville, fondée sur l'analogie « ville/femme » dans laquelle Alger apparaît comme une femme en détresse. La détresse et les douleurs sont renforcées par l'idée d'accoucher un « monstre incestueux », donc un malheur sans précédent. Les termes utilisés dans le récit donnent une idée de la profonde douleur que ressent Alger : « *Alger accouchait. Dans la douleur et la nausée. Dans l'horreur, naturellement* ». La façon de décrire l'état de la ville avec les mots phrases apporte une nuance d'insistance et frappe l'imagination du lecteur suite au mouvement rythmique qu'elle produit. On insiste sur la profondeur de la douleur et L'ampleur de l'horreur. Alger est décrite comme étant une ville sans repère, une ville souffrant de panique, de douleur et selon les termes du narrateur « *captive de son chagrin* » (Yasmina Khadra, 1999 :197). L'intérêt d'une description pareille est de toucher la sensibilité du lecteur et de plonger son imagination dans un climat d'horreur et de panique qui prévaut à Alger dès le début de la guerre civile. C'est une description qui donne à sentir et à imaginer l'ampleur du désastre. À son tour, la Casbah nous est décrite comme étant dans une situation d'ivresse :« *La Casbah délirait. Il tempêtait dans ses venelles, il faisait nuit dans son esprit. Le soleil renonçait à hasarder un peu de lumière dans la cité, sachant que rien n'égaierait les lendemains lorsque la Casbah porte le deuil de son salut* » (Yasmina Khadra, 1999 :141).

Il s'agit ici d'une forme métaphorique fondée sur l'analogie « ville/être humain » qui se réalise dans des groupes verbaux et à travers les compléments (venelles, esprit, le deuil de son salut). C'est à travers la personnification implicite que s'exprime la métaphore verbale. Cette figure de style impressionne le lecteur et l'amène à imaginer le climat de panique dans lequel se trouvent les habitants de cette ville. L'image du soleil qui renonce à hasarder un peu de lumières dans la cité désigne la situation ténébreuse dans laquelle se trouve la Casbah. L'usage de la répétition sémantique dans la description constitue une stratégie littéraire d'amplification munie d'une capacité d'attirer l'attention du lecteur de par les pauses rythmiques et la teneur sémantique des mots (tous les jours toutes les nuits, sans trêve, et sans merci).

3. L'intégration de la mémoire dans l'espace et le temps

En dehors de l'espace et du temps, la mémoire serait inconcevable, raison pour laquelle il a été nécessaire, pour chaque récit, d'examiner comment ces deux éléments y laissent apparaître des marques de la violence.

3.1. L'intégration de la mémoire dans l'espace

En reprenant la formule d'Aristote, selon laquelle « *la mémoire est du passé* » (Paul Ricœur :18-19), Paul Ricœur évoque l'importance de « *la fonction temporalisante de la mémoire* » (Paul Ricœur :184). On doit souligner que la dimension temporelle et le facteur spatial constituent deux éléments inséparables et déterminants pour la question de la mémoire. En effet, l'évocation du souvenir est inhérente à ces deux dimensions la temporalité et la spatialité. En dehors du temps et de l'espace, il nous est impossible de restituer le passé. On comprendra que même dans un récit, les protagonistes de l'histoire racontée ont besoin d'un espace pour se déplacer et que les événements racontés ne peuvent pas se dérouler en dehors du temps. Compte tenu des éléments évoqués, nous constatons que les romans étudiés trouvent leur place dans l'espace du roman réaliste. En effet, comme on va le voir par la suite, les récits en question se caractérisent par la présence d'indications spatio temporelles en rapport avec la société qui a donné naissance aux romans. Les noms des personnages référentiels sont attestés dans l'univers africain. En dehors de l'espace et du temps, la mémoire serait inconcevable, raison pour laquelle il a été nécessaire, pour chaque récit, d'examiner comment ces deux éléments y laissent apparaître des marques de la violence.

En tant que support matériel, l'espace et le temps facilitent l'organisation du travail de la mémoire. Cela explique l'importance de l'examen de l'intégration de la mémoire de la violence dans l'espace et le temps. Yves Reuter souligne l'importance de l'espace et du temps pour l'esthétique réaliste. L'esthétique réaliste a insisté sur l'importance des catégories d'espace et de temps. En effet, les romans réalistes se présentent comme des « tranches de vie », découpées dans l'histoire de « personnes réelles » appartenant à « notre univers ». Pour réaliser cela, ils doivent donner l'impression que le temps du roman n'est qu'un fragment du temps commun de l'humanité et que l'espace du roman correspond-au moins partiellement-au nôtre. Ce passage détermine bien en quoi consiste la valeur de l'espace et du temps pour le roman réaliste. Il s'agit de l'effet réaliste produit à travers les indications spatio temporelles et les personnages « référentiels ». Reuter précise que cela se réalise à l'aide de multiples procédés-multiplication d'indications spatio-temporelles à l'aide de catégories et de noms attestés hors du texte années, dates, heures, lieux, intrication entre l'histoire du roman et histoire de l'humanité par le biais des personnages « référentiels », de types sociaux, d'événements ou de lieux retenus par la mémoire collective.

L'intégration de la mémoire dans l'espace se fait à partir d'un espace territorial précis l'Algérie. Les lieux convoqués sont de deux catégories l'espace urbain et l'espace rural. La ville d'Alger constitue l'espace urbain convoqué dans le récit, et plus précisément ce qu'on peut qualifier de centre-ville, la partie de la ville qui abrite « la bourgeoisie algérienne ». C'est ce quartier que l'auteur appelle Le Grand Alger. Dans le cas de l'humour ou de l'ironie, le lecteur devient un complice intelligent, dans la mesure où il doit faire travailler son imagination pour saisir le sérieux du problème évoqué par le narrateur. Le récit mentionne une partie périphérique de la ville connue sous le nom de La Casbah. La ville de Blida est aussi évoquée sans que le narrateur s'attarde sur son cas. L'espace rural est considéré comme un champ de déploiement et d'opération des maquisards. Il comprend quelques hameaux qui ont été le théâtre des massacres de la population et des combats atroces opposant les maquisards à l'armée régulière. Il s'agit entre autres du village de Kassem et du hameau de Sidi Ayache. On évoque aussi la région de la Kabylie reconnue pour sa participation active au projet islamiste. Ces différents toponymes participent non seulement au fonctionnement de l'histoire, mais encore elles servent de lieux de mémoire de la violence occasionnée par la guerre civile

d'Algérie à partir des années 86. À chaque quartier est rattachée une mémoire particulière de la violence. Les noms de ces quartiers apparaissent donc dans le roman comme un support mémoriel de la violence durant la guerre civile d'Algérie.

Le Grand-Alger est considéré comme un lieu symbolique de l'écart entre les riches et les pauvres. C'est une région où l'intégration des moins nantis est rendue difficile par l'arrogance et le mépris des riches. La partie du récit réservée à ce quartier de la ville tourne autour du mode de vie de la « bourgeoisie » algérienne et de l'écart qui la sépare des gens qui viennent des zones périphériques. S'appuyant sur l'expérience qu'il vient de vivre dans le Grand-Alger, Nafa Walid compare cet écart à un vaste océan :

Sidi Ah, le chantre de la Casbah, me disait que l'Algérie était le plus grand archipel du monde constitué de vingt-huit millions d'îles et de quelques poussières. Il avait omis d'ajouter que les océans de malentendus qui nous séparaient les uns des autres étaient, eux aussi, les plus obscurs et les plus vastes de la planète (Yasmina Khadra, 1999 :36).

Le Grand Alger représente le pouvoir et la richesse (le régime et la classe des gens aisés). Il est considéré par les islamistes comme la source de la misère du peuple algérien. La Casbah est un vieux quartier de la ville d'Alger. Bien qu'il soit pauvre, il est considéré comme le centre des poètes dans la mesure où il apparaît comme le sanctuaire des artistes et des intellectuels livrés au chômage. C'est suite au problème du désœuvrement et de l'ennui que ce quartier est devenu le sanctuaire des intégristes :

Bien sûr, dans une société où les volte-face et les hypocrisies relevaient de la banalité, ni Omar Ziri ni sa gargote ne méritaient que l'on s'y attardât, mais cette histoire avait l'avantage de faire comprendre, avec une simplicité désarmante, comment, sans heurts et sans bruits, presque à son insu, la Casbah des poètes se mua en citadelle intégriste (Yasmina Khadra, 1999 :107).

C'est juste après les événements d'octobre 1988 que La Casbah s'est transformée « *en citadelle intégriste* ». Les émeutes organisées par les islamistes ont occasionné la mort de quelques centaines de manifestants. Cette situation a provoqué la colère des islamistes de la Casbah d'où la décision de passer à la désobéissance civile :

Il y avait du monde, ce matin-là, autour de la mosquée et dans les rues adjacentes. Des centaines de fidèles, militants et sympathisants, jonchaient les trottoirs, les uns sous des tentures, les autres sous des parapluies pour se protéger du soleil. Tous attendaient des nouvelles. La désobéissance civile tenait bon. Le pays était paralysé (Yasmina Khadra, 1999 :107).

La Casbah se fait voir comme un lieu de l'ennui de l'endoctrinement et comme lieu de mémoire de la violence. Elle est en outre le lieu d'organisation des activités intégristes, à commencer par la désobéissance civile qui fut la première étape des tentatives de déstabilisation du pays. Pour les lecteurs qui ont connu l'événement de la désobéissance civile en Algérie. Ce passage peut devenir un catalyseur de mémoire sur l'événement en question. La Casbah apparaît comme un lieu de mémoire de la violence pour les Algériens. Comme le Grand-Alger, la Casbah présente des sous-quartiers où se fait le déploiement des intégristes. Les sous-quartiers qui sont mentionnés dans le récit sont Bab El-Oued, quartier résidentiel de Nafa Walid et la Place des Martyrs où fut assassinée Hanane. Comme on le voit avec le village de Kassem assiégé par Nafa et ses hommes, ces ambitions les ont amenés à faire l'impensable dans le domaine de la violence :

Après la prière de l'aube, Nafa somma Abou Tourab de rassembler les hommes pour une mission capitale. Kassem n'aurait pas dû jeter son dévolu sur cette colline teigneuse perdue au fin fond des forêts. Oublié des dieux et des hommes, il allait payer très cher son ascèse (Yasmina Khadra, 1999 :261-262).

La nominalisation des lieux géographiquement attestés participe à la construction d'un effet de réel dans le récit. Les noms de villes et de quartiers ci-haut mentionnés se présentent comme des lieux de mémoire de la violence perpétrée par les belligérants lors de la guerre civile en Algérie. De nouveau, pour le lecteur, l'évocation de ces lieux peut servir de catalyseur au déclenchement du travail de la mémoire ou de l'imagination au sujet des actes de violence

commis à l'intérieur de ces régions. Pour un lecteur non avisé, ces noms de lieux peuvent créer chez lui un effet de vraisemblance et participer au déclenchement du travail de la mémoire ou de l'imagination à propos des actes de violences qui y sont rattachés. Pour un lecteur non avisé, ces noms de lieux peuvent créer chez lui un effet de vraisemblance et participer au déclenchement du travail de la mémoire ou de l'imagination à propos des actes de violences qui y sont rattachés.

3.2. L'intégration de la mémoire dans temps

Paul Ricœur affirme qu'au moment critique de la localisation dans l'ordre de l'espace correspond celui de la datation dans l'ordre du temps. Ce rapport entre l'espace et le temps nous pousse à examiner comment se présente l'intégration de la mémoire de la violence dans le temps. L'opération d'intégration de la mémoire dans la temporalité se précise à travers la voix du narrateur à partir des indications temporelles qui renvoient au temps historique et au temps de la narration. Les indications temporelles en rapport avec le temps historique peuvent permettre de relier le texte au réel.

Dans *A quoi rêvent les loups*, le narrateur fait mention de quelques dates qui ouvrent une certaine mémoire à l'histoire de l'Algérie. La précision des dates indique le début ou la fin des événements marquants :

Après octobre 1986, Omar Ziri fut impressionné par la déferlante islamiste. Il subodorait l'imminence d'une révolution qui ne pardonnerait rien à ceux qui ne prendraient pas le train en marche. Le discours était clair et la menace flagrante. Aussi lorsque l'imam Younes lui proposa de transformer sa gargote en un « Resto du coeur » version FIS, Omar se déclara extrêmement honoré (Yasmina Khadra, 1999 :105).

Octobre 1988 est une date marquante dans les annales de l'Algérie. Elle donne un coup d'envoi à une période mouvementée en Algérie indépendante, dans la mesure où, comme le dit Ornar Carlier, le cycle de l'émeute ouvre « *une issue rapide à la dégradation progressive de la situation politique et sociale* » (Yasmina Khadra, 1999 :106). Cette situation va ouvrir la voie au multipartisme. C'est aussi une date importante pour le FIS (front Islamique du Salut) qui commence à faire sentir sa présence. Mais c'est surtout une date qui reste gravée dans la mémoire des Algériens suite à la montée des événements sanglants qu'a connus le pays à partir de cette date. L'évocation de ces lieux se fait au moyen des noms et des descriptions. Les émeutes de 1988 qui ont occasionné la mort de cinq cent personnes, ne peuvent pas manquer de laisser des traces dans la mémoire du peuple algérien. Ainsi octobre 1988 se présente comme un catalyseur de mémoire de la violence pour les Algériens et ceux qui ont un savoir historique sur les événements en question. Une autre date évoquée dans le récit et qui se présente comme une référence historique, c'est l'année 1962. C'est au cours de cette année que l'Algérie a obtenu son indépendance après huit années de guerre de libération.

Les islamistes s'appuient sur cette date pour démontrer au peuple que c'est à ce moment-là que commence la dégradation économique de leur pays : *Avant 62, notre pays était le grenier de l'Europe. Aujourd'hui. C'est une ruine. Avant 62, l'Algérien préférerait se couper la main plutôt que de la tendre. Aujourd'hui, il tend les deux.* » (Yasmina Khadra, 1999 :106). Ils disaient :

Pourquoi êtes-vous ici, dans cette auberge, à dépendre exclusivement de la charité de quelques braves ? Pourquoi vous faut-il vous contenter de la soupe populaire pendant que l'on jette votre argent par les fenêtres, pompe votre pétrole sous votre nez piétine votre dignité et votre avenir ? (Yasmina Khadra, 1999 :106).

Ce discours s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la propagande où les cheikhs incitent le peuple à se révolter contre le pouvoir qu'on tient pour responsable de la situation chaotique que traverse le pays. Dans la mémoire collective algérienne, 1962 est une année de victoire et de libération, mais qui, du moins pour les intégristes, conduit directement à la déception, car elle devient une date de référence pour la mauvaise gestion du pays. Donc les cheikhs semblent

accuser d'imaturité politique le régime du FLN qui a dirigé le pays dès l'avènement de l'indépendance. Pour renforcer cette condamnation formulée par les cheikhs à l'endroit du FLN, on fait appel à la répétition d'une série de termes « avant aujourd'hui ; pourquoi ? »

Il s'agit d'un procédé d'amplification progressive (anaphore rhétorique) qui consiste à créer un contraste entre la période d'avant 1962 et celle d'après, notamment, en ce qui concerne la situation socio-économique du pays. L'élan rythmique que cette technique imprime à l'énoncé et le contraste qu'elle crée frappe le lecteur. L'anaphore imprime ainsi dans la mémoire du lecteur les informations qui lui sont délivrées. La date du mercredi 12 janvier 1994 revient plusieurs fois dans le récit. À cette date, Nafa Walid s'est lancé dans le carnage tout en perdant son statut d'homme ordinaire pour entrer dans la catégorie des criminels : « *J'ai tué mon premier homme le mercredi 12 janvier 1994, à 7 h 35. C'était un Magistrat. Il sortait de chez lui et se dirigeait vers sa voiture* » (Yasmina Khadra, 1999 :15 et 183).

La date du 12 janvier 1994 constitue une importante référence au niveau de l'histoire racontée, mais aussi au niveau de l'intégration du récit dans le contexte historique de l'Algérie. En effet, 1994 est une année marquée par l'escalade de la violence en Algérie assassinats et prise “ Selon la chronologie établie par Ornar Carlier, le 31 janvier 1994, le général Zéroual, ancien ministre de la défense devient chef d'Etat. Ensuite, on assiste à un développement des opérations d'otages. L'importance de cette date se justifie par le principe de précision qui pousse le narrateur à préciser le jour (mercredi), la date (2), le mois (janvier), l'année (1994) et l'heure (7h 35). L'extrême précision horaire démontre que le crime est resté imprimé dans la mémoire de son auteur. C'est un crime qui a marqué sa vie. Cette précision frappe le lecteur et peut faciliter l'impression de l'événement dans sa mémoire.

À part ces dates liées au référent historique, le récit intègre d'autres marques temporelles servant à préciser la durée de l'histoire racontée. Après la défaite de son groupe, Nafa Walid rentre chez lui et n'y trouve que sa sœur Amira qui a survécu à la guerre. Sous le choc de l'émotion et de la tristesse, celle-ci lui adresse la parole presque en un seul mot : « *tu as grossi* ». La carence de mots pour l'échange sera une surprise pour son frère : « *C'est tout ce qu'elle a trouvé à dire, après plus de deux années de séparation* » (Yasmina Khadra, 1999 :141). Les deux années de séparation constituent un indice temporel de la durée approximative que Nafa a passée dans le maquis. C'est la seule référence qui, dans le récit donne une évaluation approximative de la durée des événements. La date qu'il raconte et les détails qui facilitent le travail de la mémoire et de l'imagination.

4. La dimension ironique et humoristique du discours

Carole Tisset considère l'ironie comme une technique littéraire utilisée pour évaluer son dire tout en portant « *une distance critique sur son propre énoncé* ». À cet effet, elle affirme ceci : « *L'ironie est une forme de subjectivité évaluative que t'énonciateur porte sur son propre énoncé* » (Carole Tisset, 2000 :102). Dans l'énonciation ironique, le narrateur à la fois énonce et porte une distance critique sur son énoncé. Cette distance est un signal pour autrui que l'énoncé est contraire. Faux ou ne reflète pas tout à fait l'opinion de celui qui l'énonce, ce qui n'est pas le moindre des paradoxes. Le dire contredit le dit. Le narrateur se dédouble en un locuteur dont il rapporte l'énoncé et un énonciateur qui dénonce les propos tenus.

Yasmina Khadra combine l'humour et l'ironie pour formuler une critique implicite à l'endroit des intégristes dont les actes de violence ont fait sombrer le pays dans un véritable bain de sang. C'est donc à travers la stratégie de la distanciation que l'auteur semble dire que la guerre civile d'Algérie n'a servi qu'à détruire le pays et à enfoncer davantage la population dans la misère et la désolation. De ce fait, il condamne énergiquement les intégristes qui sont les principaux acteurs de ce conflit. Quant au Gouvernement algérien, il reçoit des critiques pour son indifférence face à cette situation dégradante. La technique de la distanciation ironique mise en œuvre consiste à confronter le discours idéologique du Mouvement islamiste et les actes de violence commis par ses membres. Les différents groupes intégristes se

proclament comme étant les promoteurs de la révolution islamique dont l'objectif est l'égalité et la liberté du peuple. C'est dans cet ordre d'idées que Yahia déclare à Nafa Walid ce qu'il attend des islamistes : « *Vivement le FIS. Avec les islamistes, au moins, nous serons égaux* » (Yasmina Khadra, 1999 :64).

La dimension ironique et humoristique du récit se fait davantage remarquer à travers le discours rapporté du muphti, dans la partie du récit intitulée « l'abîme ». Ce point nous décrit comment le projet de la révolution islamiste a donné naissance à un désastre qui a frappé le peuple algérien, alors que comme nous le fait entendre le discours du muphti, c'est-à-dire l'interprète de la loi coranique :

Avec la victoire des intégristes, on s'attendait à un pays « mirobolant » qui serait marqué par la paix et le bonheur, la liberté et l'égalité. Après les festins auxquels tout le monde était convié, on rassemblait la population autour de la mosquée, et le muphti donnait libre cours à ses théories. Il parlait d'un pays mirobolant, aux lumières éclatantes, où les hommes seraient libres et égaux où le bonheur serait à portée de main ... un pays où la nuit, on entendrait bruire les jardins du Seigneur comme on entend, chaque matin, retentir l'appel du muezzin (Yasmina Khadra, 1999 :234)

Bien que ce discours affiche un caractère humoristique, il donne, néanmoins, une idée sur l'idéologie révolutionnaire des islamistes par le biais de laquelle ils tentaient d'exploiter la psychologie du peuple. Et, à travers la voix du muphti, le narrateur tourne en dérision ce discours idéologique en utilisant des ternies qui font ressortir l'aspect utopique du pays rêvé : « *mirobolant, lumières éclatantes, libres et égaux, le bonheur à portée de main, entendre bruire les jardins du Seigneur* ». Dans ce cas, « *l'ironie consiste à décrire en termes valorisants une réalité qu'il s'agit de dévaloriser* » (Yasmina Khadra, 1999 :234). Sur le plan de l'action intégriste, la distanciation ironique tourne tout autour du discours idéologique du GIA et des actes de violence commis par ses combattants. Le narrateur s'attaque en premier lieu aux émirs qui se prennent pour les guides providentiels du peuple alors qu'en réalité ils se présentent comme les principaux acteurs de la violence qui a fragilisé le pays. La dimension ironique et humoristique du texte se fait nettement sentir à travers un long discours prononcé par un muphti qui s'adresse à une assemblée de nouvelles recrues afin de les convaincre du bien-fondé de la guerre qu'ils ont déclenchée :

Dieu éclaire tous les êtres, sans exclusion. Il se trouve des hommes qui perçoivent sa générosité, et d'autres qui la rejettent, lui préférant les ténèbres de la cécité. Nous avons le bonheur de figurer parmi les premiers. Parce que nous avons choisi le chemin de la nudité, où tout est net, sans fard ni camouflage. [...] Ici nous sommes les soldats de Dieu. Ceux qui ne nous ont pas rejoints crouissent à l'ombre des démons. Ceux-là ne doivent pas compter pour nous. Comme les herbes mauvaises, il faudra les sarcler. Notre chemin n'en sera que plus aisé. Et aucune racine malveillante n'entravera nos pas. Le GIA est notre unique famille. L'émir est notre père à tous, notre guide et notre âme. Il porte en lui la prophétie. Suivons-le les yeux fermés. Il saura nous conduire aux jardins des justes, et à nous les splendeurs de l'Éternité... (Yasmina Khadra, 1999 :266).

Ce passage nous fait voir que le discours idéologique des islamistes est fondé sur le thème de la volonté divine. L'intervention de Dieu dans ce discours fait allusion à la conception de la guerre par les islamistes radicaux pour qui « *la guerre est, un devoir religieux, un idéal, un ordre de Dieu* ». En disant « *il se trouve des 'hommes qui perçoivent sa générosité* », le muphti évoque l'idée d'une culture qui voit dans la guerre une activité noble. L'auteur s'appuie sur ce discours pour tourner en dérision le projet de la révolution islamique entrepris par les intégristes en Algérie. Le fait de mettre en scène la voix du muphti donne à son discours un caractère parodique. Le narrateur parodie le discours prétentieux et utopique du muphti. Par là il se moque du discours idéologique des islamistes.

Les éléments de persuasion autour desquels se construit le discours du muphti se résument en quatre points le bon choix de faire la guerre, le choix du chemin de la nudité, le fait d'être au service de Dieu et celui d'être au service du peuple pour le conduire aux « splendeurs de l'Éternité ». Le choix du « chemin de la nudité » suppose l'engagement à la transparence et à la sobriété. Pour atteindre leur objectif, ces deux conditions étaient indispensables pour les

islamistes, mais, comme on va le voir, les chefs de guerre (les émirs) n'ont pas attendu la fin de la guerre pour s'enivrer des délices que procure leur leadership. Cela présente un aspect ironique, dans la mesure où ils ont dévié du chemin de la nudité.

L'ironie de ce passage s'étend à la dimension du roman, étant donné qu'il y a un contraste entre l'image ici présentée du chemin à suivre (l'image idéalisée) et le récit qui nous est fait. Les islamistes se proclament comme étant « les soldats de Dieu ». Cet élément lié à la cause divine peut constituer une arme dangereuse d'incitation à la violence, si en faisant le mal, on croit le faire pour la gloire de Dieu. La situation devient paradoxale quand on prétend conduire le peuple aux « splendeurs de l'Éternité » en le faisant marcher vers le chemin du malheur et de la désolation. Un autre aspect ironique de ce discours concerne les enseignements du muphti qui vantent la valeur messianique de l'émir tout en faisant comprendre aux futurs combattants leur devoir de le suivre « les yeux fermés ». En comparant le discours qui vante les mérites des émirs et la réalité de leur comportement sur le terrain des opérations. On est frappé par la contradiction qui s'établit entre les deux. Ces contrastes frappent l'esprit du lecteur et se fixent facilement dans sa mémoire. Le discours du muphti constitue, indirectement, une mise en dérision de la vision chimérique des intégristes qui prétendent tenir entre leurs mains le destin de la nation. L'aspect humoristique du discours permet au narrateur de produire une sensation de plaisir chez le lecteur tout en l'invitant à découvrir le vrai sens de l'humour. L'humour et la critique implicite se présentent comme une arme contre la brutalité et la violence. Cette technique littéraire s'offre au narrateur comme une possibilité de mettre le lecteur à l'aise. Dans le cas de l'humour ou de l'ironie, le lecteur devient un complice intelligent, dans la mesure où il doit faire travailler son imagination pour saisir le sérieux du problème évoqué par le narrateur.

5. Conclusion

Pour transmettre au lecteur la mémoire d'un tel drame, Yasmina Khadra a choisi la forme du récit mettant le narrateur dans une position de témoignage, en vue de créer un effet de réel. L'histoire est racontée par deux narrateurs dont l'un se place à l'extérieur de l'histoire. Ce dernier se fait voir comme un observateur-narrateur anonyme. À la manière du témoin direct des événements, il raconte ce qu'il a vu, et procède à l'évaluation des personnages. Nafa Walid se présente comme un narrateur-personnage qui raconte quelques épisodes de son parcours tout en mettant l'accent sur ses sentiments intérieurs : ses espoirs, ses déceptions, ses souffrances et ses émotions. Les paroles passent aussi bien par celle des personnages que par celle des deux narrateurs. La voix des personnages se manifeste à travers le dialogue. Cela permet de confronter différents points de vue à partir de la multiplicité des voix. Outre le choix de la forme du récit, d'autres stratégies littéraires ont été mises en œuvre pour permettre la construction et la transmission d'une mémoire de la violence relative à la guerre civile d'Algérie. Il s'agit entre autres, de la nomination, de la description, de la répétition, de la distanciation ironique et de l'intégration de la mémoire dans l'espace et le temps. La mise en œuvre d'une forte personnification et d'une description frappante constitue l'une des principales stratégies poétiques de transmission de la mémoire de la violence. Suite au choix de la forme du récit et aux diverses techniques poétiques mises en œuvre, Yasmina Khadra a su construire un discours romanesque qui porte quelques traces de la violence en rapport avec la guerre civile d'Algérie. Ces traces sont susceptibles de servir comme marqueurs de mémoire ou comme éléments catalyseurs du travail de la mémoire et de l'imagination en ce qui concerne ladite violence. Le discours romanesque devient, pour ainsi dire, porteur des marques de cette expérience du sang et de la douleur.

6. Bibliographie

- Bergson, H. (1963), *Matière et mémoire*, Paris, PUF.
 Bessière, J. (dir.), 1984, *Récit et histoire*, Paris, PUF.
 Candau, J. (1996), *Anthropologie de la mémoire*, Paris, PUF.

- Certeau, M. (1975), *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard.
- Dadoun, R. (1993), *La violence. Essai sur l'homo violens* », Paris. Hatier.
- Deleuze, G. (1957), *Henri Bergson. Mémoire et vie* Paris, PUF.
- Derrida, J. (1999), *Donner la mort*, Paris, Galilée.
- Glaudes, P. et Reuter, Y. (1998), *Le personnage*, Paris, PUF.
- Grosser, A. 1989, *Le crime et la mémoire*, Paris, Flammarion.
- Hamon.P, 1993, *Du descriptif*, Paris. Hachette.
- Isabelle, R. (2002) « L'imposture des mots de Yasmina Khadra », dans *Temps des Livres*, Genève, le 23 février 2002.
- Kabissa-Fahamu, Newsletter, « Algérie : Yasmina Khadra révèle son identité », *Le Monde du 12 janvier 2001*.
- Reuter, Y. 1991, *Introduction l'analyse du roman*, Paris, Bordas.
- Ricoeur, P. (2000), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.
- Sofsky, W (1998), *Traité de la violence*. Paris. Gallimard.
- Strainchamps, B. (2001), « Interview de Yasmina Khadra », Interview réalisée à Paris au Salon du livre.
- Tisset, C. (2000). *Analyse linguistique de la narration*, Paris, SEDES.
- Yasmina, K. (1999), *À quoi rêvent les loups*, Paris, Julliard.

Aperçu sur les publications scientifiques en lecture-écriture, en calcul, en conversation, en lexicologie, en lexicographie, en terminologie et sur le discours en/sur les langues sénégalaises

[Overview of scientific publications in reading-writing, arithmetic, conversation, lexicology, lexicography, terminology and on speech in/on Senegalese language]

Mamour Dramé¹

Université Cheikh Anta Diop de Dakar/Sénégal

Emails : mamour.drame@ucad.edu.sn, dramemamour@yahoo.fr

Résumé

L'arrivée au Sénégal des administrateurs de colonie et des missionnaires marque une période où les langues sénégalaises ont bénéficié d'un intérêt particulier de la part de ces derniers et ont suscité une curiosité intellectuelle qui a fait qu'elles ont fait l'objet de beaucoup d'études scientifiques dont ils sont les auteurs, pour une large part. S'intéressant sur toutes nos langues, surtout le wolof, ces études ont porté sur l'analyse de ces dernières aux niveaux phonétique, phonologique, morphosyntaxique, lexicologique, lexicographique, terminologique, orthographique, littéraire, arithmétique ou sur le discours. Elles ont abouti à des thèses soutenues dans des universités d'ici et d'ailleurs, des ouvrages édités et des articles publiés dans des revues scientifiques. Après la rédaction de tous ces documents, publiés ça et là, et dont l'existence, ici ou ailleurs, dans une bibliothèque universitaire, dans une revue, dans une maison d'édition ou librairie, échappe aux uns et aux autres, nous avons jugé opportun d'essayer de dresser, un inventaire des publications scientifiques disponibles en/sur les langues sénégalaises, pour non seulement aider à l'évaluation de l'existant dans le domaine, mais aussi et surtout, donner des orientations précises aux enseignants-chercheurs, aux étudiants, aux ONG, aux consultants, au public, bref à tous ceux qui s'intéressent à ces langues, pour repérer et trouver facilement quelque part une production en/sur une (des) langue(s) sénégalaise(s). Cet article, faisant partie d'une série d'articles sur les publications scientifiques disponibles en/sur les langues sénégalaises, porte exclusivement sur les productions en lecture, en écriture, en calcul, en conversation, en lexicologie, en lexicographie, en terminologie et sur le discours.

Mots-clés : calcul, conversation, discours, écriture, langue, lecture, lexicographie, lexicologie, production, Sénégal, terminologie, vulgarisation.

Abstract

The arrival in Senegal of colony administrators and missionaries marks a period when the Senegalese languages benefited from a particular interest on the part of the latter and aroused an intellectual curiosity which made them the subject of many scientific studies of which they are the authors, for a large part. Focusing on all our languages, especially Wolof, these studies have focused on the analysis of these at the phonetic, phonological, morphosyntactic, lexicological, lexicographical, terminological, orthographic, literary, arithmetic or discourse levels. They have resulted in theses defended in universities here and elsewhere, edited books and articles published in scientific journals. After writing all these documents, published here and there, and whose existence, here or elsewhere, in a university library, in a review, in a publishing house or bookstore, escapes everyone, we have considered appropriate to try to draw up an inventory of the scientific publications available in/on the Senegalese languages, not only to help in the evaluation of what exists in the field, but also and above all, to give precise orientations to teacher-researchers, to students, to NGOs, to consultants, to the public, in short to all those who are interested in these languages, to identify and easily find

¹ Laboratoire de linguistique, IFAN – Cheikh Anta Diop

somewhere a production in/on one or more Senegalese language(s). This article, part of a series of articles on scientific publications available in/on Senegalese languages, focuses exclusively on productions in reading, writing, arithmetic, conversation, lexicology, lexicography, terminology and on speech.

Keywords : calculation, conversation, language, lexicography, lexicology, popularization, production, reading, Senegal, speech, terminology, writing.

0. Introduction

Le Sénégal enregistre, aujourd'hui, officiellement plus d'une vingtaine de langues nationales se référant, en général, au groupe ethnique des locuteurs de la langue en question. Ces langues sont : le wolof, le poular, le sérère, le diola, le mandingue, le soninké, le hassaniya, le balante, le mankagne, le none, le mandiakou, le menik, l'oniyan, le safi, le gougnoune, le lala, le kandiade, le dialounga, le ndout, le bayot, le palor et le womey. Il y a lieu d'apporter des précisions pour le poular, le sérère et le diola. En effet, la langue poular, parlée dans les régions nord et Est du Sénégal, constitue un code linguistique utilisé par trois ethnies qui sont les Peuls, les Toucouleurs et les Laobés. Concernant le sérère, il est le moyen de communication d'un ensemble ethnique réparti entre la région de Thiès et celle de Fatick. Les populations sérère de la région de Thiès sont les locuteurs des langues *Cangin* qui sont le none, le safi, le ndut, le palor, le lehar et le lala et les populations sérère de la région de Fatick, sont les locuteurs du sérère Sine. S'agissant de la langue diola, parlée dans la région Sud du Sénégal, elle regorge de formes linguistiques qui apparaissent comme des langues à part entière en raison du fait que, leurs locuteurs respectifs ne se comprennent pas, ou du moins, se comprennent faiblement ou moyennement. Ces langues sont le fogny, le bayot, le gougnoune, le bandial, le karon, le kasa, le kerak, le mlomp, le kouwataye, le blis et l'édiamate. Certaines de ces différentes langues ont des variétés dialectales.

Dans la suite du texte, nous allons d'abord tenter d'exposer la documentation scientifique disponible en lecture-écriture, en calcul, en conversation (1), ensuite, les productions publiées en lexicologie, en lexicographie et en terminologie (2) et enfin, la documentation réalisée sur le discours (3) en/sur les langues sénégalaises.

1. Publications en lecture-écriture, en calcul et en conversation

Les langues sénégalaises sont écrites depuis le 19^{ème} siècle, au moins, avec le code graphique appelé le wolofal. Il consistait, de façon générale, à écrire les langues africaines avec les caractères arabes. Au Sénégal, ses auteurs étaient principalement, pour le wolof, des religieux et poètes comme Khaly Madiakhaté Kala, Cheikh Al Islam Ibrahima Niasse, Cheikh Moussa Ka, Serigne Hadi Touré, Serigne Mbaye Diakhaté et tant d'autres. Cette étape était suivie par celle de Cheikh Anta Diop qui, dans sa thèse intitulée *Nations nègres et cultures*, transcrivait déjà, en 1954, le wolof en caractères latins.

Il était appuyé en cela par certains de ses compagnons qui formaient avec lui le « Groupe de Grenoble » (Saliou Kandji, Assane Sylla, Massamba Sarre, Abdoulaye Wade, Cheik Aliou Ndao et d'autres encore) qui a publié en 1958, le premier syllabaire wolof en caractères latins dénommé *Ijjib wolof*. C'est à partir de 1968, sous le régime du Président Léopold Sédar Senghor, que toutes ces interventions sur l'écriture de nos langues locales commencent à être officialisées.

En effet, c'est le décret n°68-871 du 24 juillet 1968 qui a codifié la transcription orthographique de six langues locales pour en faire des langues nationales. Ces six langues, appelées les langues de la première génération, sont le wolof, le poular, le sérère, le diola, le mandinka et le soninké. Par la suite, d'autres décrets ont suivi, portant non seulement sur l'orthographe et la séparation des mots dans ces dites langues, mais aussi, sur l'élargissement de la codification à d'autres langues locales dont le womey (kognagui) qui est la dernière

langue codifiée en 2015. Aujourd’hui, le Sénégal compte officiellement vingt-deux langues locales codifiées (cf. Introduction, ci-dessus). La documentation ci-dessous est déjà disponible dans la lecture et l’écriture. A cela s’ajoutent des productions faites sur la conversation et les mathématiques en langues sénégalaises.

ARED¹, (2016). *Janje Gannde e Nguurdiigu (ESVS)*, format 18 cm x 25.5 cm, Dakar, ARED, Réédition, 88p.

.....(2016). *Njàngum Xam-xam ak aw Nekkin (ESVS)*, format 18 cm x 25.5 cm, Dakar, ARED, Réédition, 88p.

.....(2016). *Guide méthodologique de mathématique (CE1-CE2)*, format 18x25.5 cm, disponible en Wolof, Dakar, ARED, 52p.

.....(2015). *Jouons avec les mots*, format 18 cm x 25.5 cm, Dakar, ARED, 68p.

.....(2015). *Janje Gannde e Nguurdiigu (ESVS)*, format 20 cm x 25 cm, Dakar, ARED, 172p.

.....(2015). *Njàngum Xam-xam ak aw Nekkin (ESVS)*, format 20 cm x 25 cm, Dakar, ARED, 2015, 172p.

.....(2015). *Njàngum Xam-xam ak aw Nekkin (ESVS)*, format 18 cm x 25,5 cm, disponible en Pulaar, Dakar, ARED, 86p.

.....(2014). *Lecture–écriture CI*, format 20 cm x 25 cm, Dakar, ARED, 80p.

.....(2014). *Taro-binndol CI*, format 20 cm x 25 cm, Dakar, ARED, 68p.

.....(2014). *Njàng ak mbind CI*, format 20 cm x 25 cm, Dakar, ARED, 68p.

.....(2014). *Lecture–écriture CP*, format 18 cm x 25.5 cm, Dakar, ARED, 80p.

.....(2014). *Taro-binndol CP*, format 18 cm x 25.5 cm, Dakar, ARED, 68p.

.....(2014). *Njàng ak mbind CP*, format 18 cm x 25.5 cm, Dakar, ARED, 68p.

.....(2014). *Hiisa tolno 1 (Mathématiques) CI*, format 20 cm x 25 cm, Dakar, ARED, 104p.

.....(2014). *Xayma yéen 1 (Mathématiques) CI*, format 20 cm x 25 cm, Dakar, ARED, 104p.

.....(2014). *Hiisa tolno 2 (Mathématiques) CP*, format 18 cm x 25.5 cm, Dakar, ARED, 80p.

.....(2014). *Xayma yéen 2 (Mathématiques) CP*, format 18 cm x 25.5 cm, Dakar, ARED, 80p.

.....(2014). *Lecture–écriture CE2*, format 18 cm x 25.5 cm, Dakar, ARED, 76p.

.....(2014). *Lecture–écriture CE1*, format 20 cm x 25 cm, Dakar, ARED, 76p.

.....(2014). *Taro-binndol CE2*, format 18 cm x 25.5 cm, Dakar, ARED, 76p.

.....(2014). *Taro-binndol CE1*, format 20 cm x 25 cm, Dakar, ARED, 80p.

¹ ARED (Associates in Research and Education for Development) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif établie à Dakar (Sénégal) en Afrique de

l’Ouest. Elle est dédiée à la formation, à l’éducation et à l’édition en langues nationales notamment. Ses publications sont éditées principalement dans les six langues nationales le poular, le wolof, le mandingue, le sérère, le diola et le soninké. En dehors de ces publications en lecture, en écriture et en mathématique, la maison d’édition de ARED a publié, en wolof, d’autres manuels dans des domaines aussi divers que l’environnement, la planification communautaire, la parité, les élections, le genre et le leadership ; en poular, des manuels en techniques de médiation, en pastoralisme, des manuels sur l’état de droit, la démocratie, la décentralisation, la bonne gouvernance, le foncier, l’hydraulique, les finances publiques, la parité, les élections, le genre, le leadership, la flore, le développement durable, le mariage en milieu peul, la circoncision en milieu peul, la pêche, l’histoire, la santé (consultations pré et postnatales), l’horticulture, l’information scientifique et technique ; en poular, wolof, mandingue, diola, des manuels sur la citoyenneté. Et de concert avec les structures locales, l’ONG ARED peut faire la traduction de tous ces documents en soninké, en mandinka, en diola et en bambara.

-(2014). *Njàng ak mbind CE2*, format 18 cm x 25.5 cm, Dakar, ARED, 76p.
-(2014). *Njàng ak mbind CE1*, format 20 cm x 25 cm, Dakar, ARED, 68p.
-(2014). *Hiisa tolno 2 (Mathématiques) CE2*, format 18 cm x 25 cm, Dakar, ARED, 200p.
-(2014). *Hiisa tolno 1 (Mathématiques) CE1*, format 20 cm x 25 cm, Dakar, ARED, 160p.
-(2014). *Xayma Yeen 2 (Mathématiques) CE2*, format 18 cm x 25 cm, Dakar, ARED, 200p.
-(2014). *Xayma Yeen 1 (Mathématiques) CE1*, format 20 cm x 25 cm, Dakar, ARED, 160p.
-(2008). *Taro Suka1*, (Manuel de réinitiation en langue maternelle des adolescents qui avaient abandonné les études), disponible en pulaar, Dakar, ARED, 88p.
-(2000). *Tiidtinirde Taro : Binndande Taro e Ekkordé Celluka*, (Renforcement des capacités en lecture : textes de lecture et exercices grammaticaux), disponible en wolof, mandinka et pulaar du Sud du Sénégal, Dakar, ARED, 104p.
-(2000). *Tiidtinirde Taro : Deftere janngoowo*, (Renforcement des capacités en lecture : livres pour apprenants), disponible en wolof, mandinka et pulaar du Sud, Dakar, ARED, 100p.
-(2000). *Hiisa Janngoowo : Jande limandé, veydondiral, ustugol, cowgol e peccugol*, (Calcul pour apprenants : apprentissage de la numération, de l'addition, de la soustraction, de la multiplication et de la division), Dakar, ARED, 100p.
-(2000). *Njoobaari Goomu Janje*, (Guide pour le Comité d'Alphabétisation), tableaux, disponible en français et en wolof, Dakar, ARED, 128p.
-(2000). *Taro : Ngonka aynaabe*, (Syllabaire adapté à la vie des éleveurs mobiles), Dakar, ARED, 104p.
-(1997). *Njoobaari Jannginoowo*, (Guide du facilitateur), Dakar, ARED, 60p.
-(1996). *Binndol : Ekkagol binndol alkule, kijjandé, kelme, konngi*, (Initiation à l'écriture : Formation des lettres, syllabes, mots & phrases), Dakar, ARED, 48p.
-(1996). *Hiisa 1 : Jande limandé (0 haa 1.000.000), veydondiral, ustugol*, (Calcul niveau 1 : de 0 à 1.000.000, Addition et Soustraction), disponible en wolof, mandinka, soninké et bambara, Dakar. ARED, 86p.
-(1996). *Ngooroondi Hiisa Toowka*, (Fondements du Calcul Avancé), (Renforcement des capacités en lecture : livres pour apprenants), Dakar, ARED, 60p.
-(1996). *Hiisa Toowka : Vetuuji*, (Calcul Avancé : Système métrique), tableaux, Dakar, ARED, 64p.
-(1996). *Hiisa Toowka : Vetirde Ayaawo*, (Calcul Avancé : Géométrie), tableaux, Dakar, ARED, 74p.
-(1995). *Taro 1*, (Lecture niveau 1), dessins, disponible en wolof, mandinka, soninké et bambara, Dakar, ARED, 84p.

.....(1995). *Laawol Oogirgol Humpito : Sardiji, Jikkuuji, Kuutorde*, (Manuel d'Outils de la Méthode Active de Recherche et de Planification Participatives), tableaux, photos, Dakar, ARED, 75p.

.....(1992). *Jubbannde Celluka e Mbinndiin Pulaar*, (Grammaire et Orthographe du Pulaar), Dakar, ARED, 80p.

.....(1992). *Hiisa 2 : Jande limandé mawde, cowgol e peccugol*, (Calcul niveau 2 : Les grands nombres, la multiplication et la division), disponible en wolof et en soninké, Dakar, ARED, 102p.

Bao, Sokhna, (2011). *Etude comparative entre les deux systèmes d'écriture du Wolof : deux orthographes pour le Wolof*, Saarbrücken, Éditions universitaires européennes, 88p.

.....*Tànk loxo nopp*, Livre en wolof et français inspiré par un jeu d'enfants où on nomme les différentes parties du corps en les touchant tout en évitant de se tromper.

.....*Guide de lecture : Pulaar et Wolof*.

.....*Guide méthodologique manuel Mathématiques Etape 1 Pulaar*, Dakar, ARED.

.....*Guide méthodologique manuel Mathématiques Etape 1 Wolof*, Dakar, ARED.

CLAD, (1977). *Njàngum Wolof = Pour parler wolof : cours intensif audio-visuel de wolof pour locuteurs français : livre de l'étudiant*, 2 vols, *Langues nationales au Sénégal*, Dakar]: Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.

Dia, O., Calvet, J.M., Naussbaum, L., (1975). *Njàngum wolof : pour parler wolof*, (livre de l'étudiant, 1^{ère} et 2^{ème} Niveau), Dakar, CLAD.

.....(1975). *Njàngum wolof : pour parler wolof*, (livre du maître), Dakar, CLAD.

Dial, Pap Abdoulaye, (2010). *Gan qi = Le visiteur: le wolof depuis l'accueil pour touristes--étrangers débutants*. Saint-Louis, Sénégal, Impr. Serigne Fallou Mbacké, 96p.

.....(1999). *Na nga def ? : apprentissage rapide du wolof parlé : jàng wolof*, 2. éd. rev. et corr., Saint-Louis, Senegal, 84p.

.....(1998). *Apprentissage rapide de la transcription du wolof : mbindum wolof*, 30 dictées ou fité, 12 poèmes ou taalif, 105 proverbes et dictons ou léebi wolof, Saint-Louis, Sénégal, 50p.

Dialo, Amadou, (1993). *Alphabets of Senegal – Country Introduction from Alphabets of Africa*, Dakar, Sénégal, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Diop, Cheikh Anta, (2020). *Nations nègres et culture*, 4^{ème} édition, Paris, Présence africaine, 564p.

Diouf, J. L., Yaguello, M., (1991). *J'apprends le wolof. Damay jàng wolof*. Paris, Karthala, 228p.

Doneux, J. L., Ndao, M., (1975). *Les graphes du wolof : une étude statistique et pédagogique pour une progression dans l'apprentissage de l'écriture wolof dans les manuels scolaires et les syllabaires*, Dakar, CLAD, 68p.

Fal, A., Diouf, M. D. et Ndiaye, D., (1995). *Téere dawal : livre de lecture pour les apprenants de l'école élémentaire et des classes d'alphabétisation*, Dakar, Kurél gu Yëngatoom Jëm ci Luy Suqali Senegaal, 48p.

Fal, A., Ndiaye, M. D. et Sow, B., (1996). *Téere xayma : jéego 1 ak 2*, Dakar, OSAD, 1996, 52p, [Livre de calcul en wolof pour les apprenants de l'école élémentaire et des classes d'alphabétisation.]

Faye, Mbaye, (2005), *Nañu Xayma : mathématiques modernes en langue nationale wolof à l'usage des opérateurs en alphabétisation, des élèves et enseignants alphabétisés en wolof*, Editions Nañu Xayma, Sénégal, 42p.

Faye Souleymane, (1982). *Aqatoor a seereer : syllabaire seereer*, Dakar, CLAD, UCAD, 108p.

.....(1981). *Guide Pratique du sérère*, Langues Nationales du Sénégal n° 82, Dakar, CLAD, UCAD.

.....(1981). *Règles pratiques pour écrire le sérère*, Dakar, CLAD, UCAD.

.....(1981). *Guide pratique du sérère écrit*, Dakar, CLAD, UCAD, 57p.

Frésard, J. et Gieske, S., (2008), *Karon Orthography*, Dakar, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Gamble, David P., (1956). *Mandinka reading book, specially printed for European students*, Bathurst, Government Printer.

Gaye, Pape Amadou, [sd]. *Practical Course in Wolof: An Audio-Aural Approach*. Lomé, Togo, United States Peace Corps Training Resource Office.

Gerser, Elisabeth, (2014). « Implications of social practice theory for the development of a numeracy programme for the Gusilay people group in Senegal », *Adults Learning Mathematics*, Dakar, Société Internationale de Linguistique (SIL).

.....(2013). *Mental calculation practices: Some similarities between strategies used in Senegal and the UK*, Dakar, Société Internationale de Linguistique (SIL).

.....(2012). *Développer un programme de calcul pour les Gusilay du Sénégal : Créer un pont entre les pratiques traditionnelles et des méthodes nouvelles en calcul*, Dakar, Sénégal, Société International de Linguistique (SIL).

.....(2012). *Towards a numeracy programme for the Gusilay people group in Senegal : Bridging between traditional and new numeracy practices*, Dakar, Sénégal, Société International de Linguistique (SIL).

Gibba, Eliman, (1988). *Mandinka language course book*, Dakar, Peace Corps Regional Training Center.

Gouvernement du Sénégal, (1972). *Transcription des langues nationales*, Rufisque, Imprimerie nationale.

Hopkins, Bradley et Hopkins, Elisabeth, (1992). *Apprentissage de la langue diola-fogny : un cours pratique*, Dakar, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Guèye, Ababacar, (2013). *Jang angale jaare ko ci Wolof, Vol. 1*, Dakar, Projet lakki Reew mi.

.....(2010). *Le Wolof urgent : méthode efficace*, Dakar, Sénégal : Projet lakki Reew mi, 205 p.

.....(2007). *Say it in Wolof : with a grammar section allowing you to learn on your own*, Translated by Sue Hall and Chris Darby, 3^{ème} édition, revised, corrected and improved, Dakar, Projet Lakké Réew, 47p.

Joff, Alagie, (2015). *Learn Wolof : a practical course in Wolof for Gambians and foreign visitors*, Gambian, 2^{ème} edition, 104p.

Ka, Omar, (2009). *Nanu dégg wolof. A multidimensional Approach to the Teaching and Learning of Wolof As a foreign Language*, Madison, Wisconsin, NALRC Press, 297p.

Kane, B., (1975). *Téere wolof : un syllabaire wolof expérimental*, 116p.

Khouma, Mansour, (2016). *Mbindinu wolof : ponki mbindin wu jub*, Dakar, ÉÉNAS, 48p.

Lecture Pour Tous, (2016-2021). *Terminologie bilingue de l'enseignement / apprentissage de la lecture initiale (Wolof - Français)*, 5p.

.....*Terminologie bilingue de l'enseignement / apprentissage de la lecture initiale (Pulaar - Français)*, 5p.

.....*Terminologie bilingue de l'enseignement / apprentissage de la lecture initiale (Seereer - Français)*, 5p.

Lück, Marlies, (1993). *Gambian Mandinka : a learning manual for English speakers*, Rev. ed. Banjul, WEC International.

Malherbe, Michel et Cheikh Sall, (1989). *Parlons Wolof : langue et culture*, Paris, Éditions L'Harmattan, 181p.

Maranz, Louise et Fall, Malick, (2000). *Naka lañuy binde baat boobu ?* Dakar, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Mboup, El Hadji Mansour, (2011). *La langue wolof écrite des 19ème et 20ème siècles au Sénégal: l'arabe et le wolof au Sénégal, deux langues et une écriture en contexte de domination*, Saarbrücken, Editions universitaires européennes, 2011.

Mission catholique de Saint Joseph de Ngazobil, (1987). *Guide de la conversation français-wolof*, Reprint du Guide de la conversation français-wolof édité en 1907, Paris, L'Harmattan, 167p.

Murzynski, Susan, (2018). *Jàngal wolof jàngal 3*, Dakar, Société Internationale de Linguistique (SIL).

.....(2018). *Jàngal wolof jàngal 2*, Dakar, Société Internationale de Linguistique (SIL).

.....(1994). *Jàngal wolof jàngal 1*, Dakar, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Murzynski, Susan et Touré, Momar, (1994). *Jàngal wolof jàngal 2,3*, Dakar, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Murzynski, Susan et Woolley, Jean, (1990). *Manuel de lecture et d'écriture de la langue wolof pour ceux qui lisent déjà en français* Dakar, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Ndao, Cheikh Aliou et alii...(Groupe de Grenoble), (1958). *Ijjib wolof*.

Ndiaye, Daouda, (2010). *L'enseignement des langues nationales à l'école primaire : le cas du wolof au Sénégal*, Thèse à la carte, Villeneuve d'Ascq : Atelier national de reproduction des thèses, 294p.

Ndiaye, Mamadou, (sd). *Guide pratique pour apprendre le poular : méthode facile*, Dakar, CLAD, 74p.

Ngom, Fallou Wolof. München : Lincom, 2003. (111 p.

OSAD¹, (2008). *Alphabétisation en wolof : guide orthographique*, Dakar, OSAD, 32p.

.....(1995). *Cahier d'écriture, en wolof*, Dakar, OSAD, 32p.

.....(1995). *Téere dawal, livre de lecture courante*, Dakar, OSAD, 48p.

.....(1995). *A fat ale no o caajanginoxe* (Guide du maître, en sérère), Dakar, OSAD, 27p.

¹ OSAD (Organisation Sénégalaise d'Appui au Développement) est une ONG spécialisée dans l'éducation non formelle et l'édition d'ouvrages en langues nationales. Elle a été agréée par arrêté n°010621 du 15 Novembre 1995. Son champ d'action intègre la formation des agents d'encadrement des projets d'éducation non formelle, l'initiation à l'écriture des langues nationales, l'élaboration de matériels didactiques, la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des programmes d'alphabétisation...

-(1994). *Yóbbalub Jàngalekat bi* (Guide du maître, en wolof), Dakar, OSAD, 28p.
-(1993). *Njàngum Wolof, syllabaire wolof*, Dakar, OSAD, 32p.
-(1993). *A Cang a sereer, syllabaire sereer*, Dakar, OSAD, 32p.
-*Abajada wolof*, Dakar, OSAD/EJO, 16p.
-*Abajada, alphabet wolof sur deux planches 70 x 50*, Dakar, OSAD, nbre pages
- Prinz, Manfred**, (1996). *L'alphabétisation au Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 245p. [French, some Wolof]
- Seck, Mamaramé**, (2014). *Nanu jàng wolof. A multidimensional Approach to the Teaching and Learning of Wolof As a foreign Language*, Indiana, NALRC Press Bloomington, 130p.
- Sonja Fagerberg-Diallo et alii...**, (1996). *Tóor-tóoru xam-xam : tére bii ci ndimbalu Lutheran World Relief lanu ko muule, Téere liifantu*. ARED, Dakar, Sénégal.
- Soukka, Heikki et Soukka Maria**, (2012). *Manuel pour lire et écrire le laala Guide du moniteur*, Dakar, Société Internationale de Linguistique (SIL).
-(2000). *25 leçons élémentaires pour apprendre la langue noon*, Dakar, Société Internationale de Linguistique (SIL).
- Stewart, William A. et alii...**, (1996). *Introductory course in Dakar Wolof*, Washington, DC, Produced under Peace Corps contract by the Center for Applied Linguistics, 400p.
- Sy, Mariame and Harold Torrence**, (2008). *Wolof video course*, Videography and web design by Russell G. Schuh. Los Angeles, Calif, AFLANG, Department of Linguistics, Humanities Division, University of California, Los Angeles.
- Touré, Abi**. (2014). *Sooda : lu defu waxu*, Dakar, OSAD, 64p.
- Vydrine, Valentin**, (1998). « Sur l'écriture mandingue et mande an caracteres arabes (mandinka, bambara, soussou, mogofin) », *Mandenkan*, 33, pp. 1-87.
- WEC International**, (1992). *Wolof learning manual for English speakers. Ku bëgga akkara ñeme kaani*. Compiled, edited, and duplicated by WEC International, Adult Literacy Department, Banjul, Gambia, W. Africa, 330p(1992). *Karandirinaa kitaaboo : facilitator's guide for conducting adult literacy classes in Mandinka*, Banjul, WEC International.
- Winters, James et Winters, Patricia**, (2012). *L'orthographe du bassari*, Dakar, Société Internationale de Linguistique (SIL).
- (1991). *How to write Mandinka : assignments and answers : designed as a bridge from English writing to Mandinka writing*, Banjul, WEC International Adult Literacy Dept.
- (1982). *Defined orthography of Gambian Wolof*. Edited by Emmanuel Williams. Banjul, The Gambia: Non-Formal Education Services, 59p.

2. Publications en lexicologie, en lexicographie et en terminologie

A l'instar des publications orthographiques, arithmétiques et conversationnelles, les premières productions linguistiques portant sur nos langues ont été également des productions de vulgarisation scientifique portant sur la lexicologie ou la lexicographie, c'est-à-dire, se concentrant sur l'analyse des mots en référence à leur valeur, pour le premier, et sur la rédaction des dictionnaires ou des vocabulaires, pour le second. Elles ont été menées par des administrateurs coloniaux ou des missionnaires, en d'autres termes, des personnes qui étaient directement ou indirectement au service des institutions coloniales (administratives ou religieuses). L'intervention des administrateurs dans ces champs d'investigation se justifiait par un besoin de commerce entre administrateurs et administrés alors que les missionnaires étaient plutôt préoccupés par leur tâche d'évangélisateurs, tâche dont l'exécution serait impossible sans l'intelligence mutuelle entre missionnaires et évangélisés. Ainsi, des auteurs tels que Thomas Astley, Jean Dard, Louis Faidherbe et Mgr A. Kobès s'étaient fait remarquer

par la publication de lexiques et de glossaires wolof. Thomas Astley fut le premier à avoir produit, en 1745, un travail axé sur la lexicographie wolof. Jean Dard, instituteur remarqué, publie en 1825, un dictionnaire français-wolof. Louis Faidherbe, se distingue particulièrement par son double statut de Gouverneur du Sénégal et de lexicographe. C'est lui qui publie, en 1864, un vocabulaire d'environ 1500 mots français avec leurs correspondants en wolof de Saint-Louis. Mgr A. Kobès, apporte sa contribution à la lexicographie wolof avec la publication, en 1923, de son dictionnaire wolof-français. Cette même année, 1923, sera l'année de publication d'un autre dictionnaire français-wolof produit par Guy-Grand. La lexicographie coloniale wolof a posé les premiers jalons d'une lexicographie contemporaine sur les langues sénégalaises qui constitue sa suite logique, celle-ci portée par des dictionnaires tels le dictionnaire de Arame Fal et alii (1990), le micro-dico de Souleymane Faye (1996), le dictionnaire de Jean Léopold Diouf (2003) et celui de Mamadou Cissé (2007).

Par ailleurs, pour nommer et enseigner la science, dans nos langues, des productions terminologiques ont été faites notamment par Cheikh Anta Diop (2013), Sakhr Thiam, Aram Fall (2002), par des chercheurs du Centre de Linguistique Appliquée de Dakar (CLAD), par la Direction de l'alphabétisation et des langues nationales (Terminologie de la classe bilingue-français /wolof), par ARED, par Lecture Pour Tous dans des domaines aussi variés que les mathématiques, les sciences physiques et chimiques, l'informatique, la grammaire, etc. Les publications ci-dessous reflètent ces niveaux d'analyse linguistique (lexicologie, lexicographie, terminologie).

Abderrahim, Bilel, (2022). *Le wolof médical*, 2^{ème} édition, Saint-Louis, Sénégal, 72p.

..... (2019). *Le wolof médical*, 1^{ère} édition, Saint-Louis, Sénégal, 31p.

Angrand, Armand Pierre, (1963). *Manuel français-ouolof*, Nouv. éd. corr. et augm, Dakar, Maison du livre, 111p.

ARED, Taariindi, Demal e Ngaynaaka, (*Dictionnaire Thématique : Environnement, Agriculture, Elevage*), Dakar, ARED, 270p.

Ashrif, Muhammad I., (1965). *English Mandinka dictionary*. Yundum, Gambia.

Ashrif, M. et Sidibe, B., (1984). *English Mandinka Dictionary*, WEC International.

Astley, Thomas, (1745). *Voyages and Travels*, etc., vol.II, pp.290-293 (A wolof vocabulary and some sentences quoted from Barbot's description of Guinea, p.416 etc.).

Ba, O., (1972). *Glossaire des mots mandé en poular du Fouta Toro*, Dakar, CLAD.

..... (1972). *Terminologie géographique du poular : Sénégal - Mauritanie*, Dakar, CLAD, 111p.

.....(1971). *Glossaire des mots étrangers parlés au poular du Fouta Toro*, Dakar, CLAD.

.....(1969). *Petit lexique peul-français de la faune et de la flore du Fouta Toro*, Dakar, CLAD, 41p.

.....(1969). *Peit vocabulaire de la langue peul parlée au Fouta*, Dakar, CLAD, 55p.

Bah, Mamadou Oumar, (2014). *Dictionnaire Pular-Français*, Dakar, Sénégal, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Bassoum, Oumar, (2014). *Ngayneteendi* (médecine pulaar), Dakar, Éditions Papyrus-Afrique.

Becker, Ch. (1983). *Vocabulaire sérère de la flore*, Dakar, CLAD, 127p.

Bokamba, E. G., Ka, O. et Sarr, M., (1985). *Aywa ci Wolof*, Prelim. ed. Urbana-Champaign, IL, University of Illinois, 225p.

C.A.E.F., (2000). *Téereb njàngum yorinu yëñgatu ci wàllu kom-kom ñeel jigéen ñi ; téere jàngalekat bi, téereb njàng ñeel jigéen ñiy yëñgatu ci wàllu kom-kom*, Extrait, Dakar, Sénégal, African Language Materials Archive, 2001. Electronic version of : Téereb njàngum yorinu yëñgatu ci wàllu kom-kom ñeel jigéen ñi, 2^{ème} édition, Dakar, Senegal, 125p.

Camara, Sana, (2006). *Wolof lexicon and grammar*, Madison, WI : NALRC Press, 387p.

Carlson, E. M. et Sharon R. Rand, (1994). « *Compilation de listes de mots Swadesh modifiées recueillies parmi les langues du groupe Diola (sud du Sénégal)* », Dakar, Journal of Language Survey Reports, Société Internationale de Linguistique (SIL).

CLAD (Centre de Linguistique Appliquée de Dakar), (2014). *A short Wolof-English dictionary*, Dakar, Senegal, Presses Universitaires de Dakar, 231p.

CLAD et ILN, (1998). *Pour une terminologie du calcul en wolof : Turalinu xayma ci wolof*, CLAD et ILN, Dakar, 46p.

Cissé, Mamadou, (2007). *Dictionnaire Français-Wolof*, Paris, Langues & Mondes, L'Asiathèque, 389p.

Cissé, M. T., Sall, A. O., Dramé, M. (2020). *Lexique COVID-19. Téereeb tannée fu baat ci COVID-19*, Notes Africaines, COVID-19, 214-215, Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN)-Cheikh A. Diop, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, pp.77-81.

Colley, Ebrima, (1995). *Mandinka-English dictionary*, Banjul, Peace Corps The Gambia. *Taariindi, Demal e Ngaynaaka*, (Dictionnaire Thématique : Environnement, Agriculture, Elevage), Dakar, ARED, 270p.

Creissels, D., Jatta, S. et Jobarteh, K., (1982). *Lexique mandinka-français*, Mandenkan, 3.1-207.

Creissels et Ko, (1982). *Mandinka-French dictionary* by published in n°3 of the Mandenkan bulletin, Paris, INALCO.

Crétois R. P. Léon, (1973). *Dictionnaire sereer-français (différents dialectes)*, Tome 2, Dakar, CLAD.

.....(1972). *Dictionnaire sereer-français (différents dialectes)*, Tome 1, Dakar, CLAD.

.....(1972-1975). *Dictionnaire sereer-français en 6 volumes*, Dakar, CLAD.

DALN, PDEF, AIF. *Terminologie de la classe bilingue français / wolof*, Dakar, Imprimerie Universelle & Editions, 151p.

Dard, Jean., (1855). *Dictionnaire français-wolof et français-bambara suivi du dictionnaire wolof-français*, 2^{ème} édition, Dakar, Imprimerie Royale, 252p.

..... (1825). *Dictionnaire français-wolof et français-bambara suivi du dictionnaire wolof-français*, 1^{ère} édition, Paris, Imprimerie Royale, 199p.

Delafosse Maurice, (1955). *La langue mandingue et ses dialectes (Malinké, Bambara, Dioula)*, Volume 2. Dictionnaire mandingue-français. Paris, Imprimerie nationale/Paul Geuthner.

.....(1901). *Essai de manuel pratique de la langue mande ou mandingue; etude grammaticale du dialecte dyoula, vocabulaire français-dyoutla, histoire de samori en*

mande, etude comparee des principaux dialectes mande. Paris, E. Leroux, (Ecole nationale des langues orientales vivantes. Publications, Serie 3; 14).

Dem, Abuubakri., Kah, Fary., Jallo, Yero Dooro (2000), *Saggitorde Fannuyazkoore* :

Diagana, Ousmane Moussa, (2013). *Dictionnaire soniké-français (Mauritanie)*, Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Karthala, 253p.

Diagne, Abibatou, (2018). *La terminologie wolof dans une perspective de traduction et de combinatoire lexicale restreinte*, Thèse de doctorat de l'Université de Lyon, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 473p.

..... (2014b). « Langue de spécialité et études terminologiques du wolof dans le domaine médical : pour l'élaboration d'une base de données terminologique », Colloque International Francophonie et Langues nationales : « *Systèmes éducatifs : langues, sciences et nouvelles technologies* ». Dakar, CLAD.

.....(2014a). « De quelques problèmes de traduction des adjectifs relationnels du français vers le wolof : étude sur corpus de terminologie commerciale », 21^{ème} *Traitement Automatique des Langues Naturelles*, Marseille, TALAF.

Diagne A. M., Cissé, M. T., Campenhould, M. V., Muraille, P.,

(2009). « Repenser le dictionnaire électronique multilingue dans un contexte d'aménagement linguistique », *Le savoir des mots* n°6. *L'idée de politique linguistique, Actes du colloque de la Société française de terminologie*, Paris, Société française de terminologie, pp. 47-70.

.....(2008). « Mise au point d'une base de données lexicale Multifonctionnelle : le dictionnaire unilingue wolof et bilingue wolof-français », *Revue électronique Texte et corpus*, n°3 / août 2008, *Actes des Journées de la linguistique de Corpus 2007*, pp. 163-170, (disponible sur <http://web.univWubs.fr/corpus/jlc5.html>).

Dial, Abdoulaye, (2013). *Dictionary Wolof-English / English-Wolof*, Translated by Emma Nesper, New edition, revised and updated, Nord-Saint-Louis, Sénégal], Impr. Serigne Fallou 249p.

.....(2009). *Dictionnaire wolof-français*, 2. Éd, Dakar, Sénégal, Éénas, 2009, 156p.

.....(2003). *Dictionnaire wolof-français/français-wolof : mots et expressions usuels, simples et courants*, Saint-Louis du Sénégal, Xamal, 192 p.

Dialo, Amadou, (1979). *Structures fondamentales du lexique wolof*, Université de Nice, Thèse de doctorat de 3ème cycle, 305p.

Dialo A., Diaw, A., Guèye, M., et Ka, O., (1982). *Terminologie grammaticale wolof Baatalub Roofoo-gi-baat ci wolof*, Dakar, CLAD, n°19, 46p.

.....(1982). *Progressions : grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire et langage*, Dakar, CLAD.

Dialo, A., Mbodji, C., Seck, A. N., Thiam, N., (1997). *Vocabulaire des élections wolof-français suivi d'un index français-wolof*, Dakar, CLAD, 33p.

Diatta, Bernard, (2001). *Lexique Jóola-Kaasa*, Dakar, Sénégal, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Diaw, Abdoul Aziz., (1981). *Un vocabulaire wolof de la flore au Sénégal*, Dakar, CLAD, n°79, 85p.

.....(1976). *Un vocabulaire wolof de la faune au Sénégal*, Dakar, CLAD, n°67, 30p.

Dieng, Lamine, (2015). *Daan feebar yi gën a bari*, Dakar, Sénégal, Abis Éditions, Décembre, 48p. [A brief guide to common diseases and illnesses, their prevention, and treatment.]

Diki-Kidiri, M., Mbodj, C., et Edema, A. B., (1997). « Des Lexiques en Langues Africaines (sängö, Wolof, Lingála) Pour L'utilisateur de L'ordinateur », *Meta, Journal des traducteurs / Meta, Translators' journal*, 42.1, pp. 94-109.

Diop, A., Dia, O., Guèye, M., Doneux, J. L., (1965). *Lexique analytique du wolof fondamental : reclassement alphabétique et thématique des 1500 premiers mots du wolof*, Dakar, CLAD, 38p.

Diop, A., Calvet, A., Dia, O., (1966). *Les Cent et quinze cents mots les plus fréquents de la langue wolof : d'après un traitement statistique du corpus de 500 000 mots*, Dakar, CLAD, 51p.

Diop, Cheikh Anta, (2016). *Mitin : Pikin - Caaroy - Caajaay - Kees Jànqeen, 1982-1983-1984: Meeting de Pikine, Thiaroye, Thiadiaye, Thiès*, Dakar, OSAD, 68p.

.....(2013). *Lexique scientifique bilingue français / wolof, wolof-français : Baatukaayu ñaari làmmiñ ñeel xam-xam : frâse-wolof / wolof-frâse*, Dakar, Osad, 72p.

.....(1977). *Parenté génétique de l'égyptien pharaonique et des langues négro-africaines : processus de sémitisation, Initiations et études africaines*, n° 32, Dakar, Nouvelles éditions africaines, 402p.) "Lexique égyptien-walaf", p.162-384.]

.....(1975). « Comment enracer la science en Afrique : exemple wolof (Sénégal) », dans Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire, Série B, Tome 37, n°1, 154-233.

Diop, Mourtada, (2018). *Teqamtalaakon u taalam saate : jaawale, ci junni baat i wolof ak benn : Dictionnaire de taalam saate : confusion, sur mille et un termes wolofs*, Dakar, L'Harmattan Sénégal, 141p.

Diouf, Ismaïla. Mbaar'ne - *Dictionnaire bilingue sérère-français*, Editions Maguilen.

Diouf, Jean Léopold. (2003). *Dictionnaire wolof-français et français-wolof*, Paris, Editions Karthala, 591p.

Direction de l'Information du Sénégal, [sd]. *Petit lexique usuel: ouolof, français, anglais*, Dakar, Secrétariat d'Etat à l'Information.

Doneux, J. L., Mendes, A., Pereira, A., T., Dos Santos, (1984). *Lexique balante-français*, (Projet d'alphabétisation en langue balante), Bissau.

Faidherbe, Louis Léon César, (1887). *Langues sénégalaises : wolof, arabe-hassania, soninké, sérère ; notions grammaticales, vocabulaires et phrases*, Paris, E. Leroux, 266p.

Fall, Aram., (2002). *Lexique informatique : Baatukaayu x@mtéef, français - anglais - wolof / wolof - français - anglais*, Dakar, OSAD, 64p.

-(2000). *Mbindum baat yi ci làmmiñu wolof : Dictionnaire orthographique de la langue wolof illustré de proverbes*, Dakar OSAD, 132p.
-(1995). *Education pour la santé : vocabulaire de base français-wolof*, Dakar, Publifan, 1995, 80 p.
-(1995). *Lexique Français-Wolof de la santé*, Dakar, Éditions OSAD.
-(1994). *Ëmbu jàmm, la maternité*, Dakar, OSAD.
- Fall, Aram, et alii.**, (1990). *Dictionnaire wolof-français suivi d'un index français-wolof*, Paris, Karthala, 333p.
-(1977 et 1981). *Lexique wolof-français, les langues nationales au*
-(1974). *Lexique alphabétique et analytique du wolof fundamental, Langues nationales au Sénégal*, [Dakar], Centre de linguistique appliquée de Dakar, 68p.
-(1971). *Le wolof fondamental : 4° sous-corpus de 100.000 mots* EJ-FX, n.p, 27cm.
-(1971). *Les cent et les quinze cents mots les plus fréquents de la langue wolof, Langues nationales au Sénégal, n° 41*, Dakar, Centre de linguistique appliquée de Dakar.
- Fall, Aram et Ndiaye, M.**, (1994c). *PEV en Wolof, ñakk yu mat : gállaj gu wóor*, Dakar, OSAD.
-(1994b). *Lekkug tànnneef*, Dakar, OSAD.
-(1994a). *L'allaitement maternel en Wolof, sama doom dama koy nàmpal*, Dakar, OSAD.
- Faidherbe, L., (Général)** (1864). *Vocabulaire d'environ 1500 mots français avec leurs correspondants en wolof de Saint-Loius, en pulaar du Fouta, en soniké de Bakel*, Saint-Louis, Imprimerie du Gouvernement.
-(1859). *Vocabulaire d'environ 1500 mots français les plus usuels avec leurs correspondants en Ouolof de Saint-Louis : à l'usage des écoles indigènes*, Saint-Louis, Imprimerie du Gouvernement, 77p.
- Faye, S.**, (1996). *Micro-dico : français-wolof*, Dakar, IFAN, 187p.
- Gamble, David P.**, (1987). *Intermediate Gambian Mandinka-English dictionary*, San Francisco, Gamble, (Gambian studies, 21).
-(1976). *Medical Mandinka (useful phrases and vocabulary)*, Gambian studies, n°5, San Francisco, Department of Anthropology, San Francisco State University.
-(1974). *Mandinka-English dictionary*, Bathurst, Gambia, Research Department, Colonial Office.
- Gavet, Tim**, (2017). *Rapid Word Collection: Collecting lexical data with Gusilay speakers in Senegal*, Dakar, Sénégal, Société Internationale de Linguistique (SIL).
- Gavet, Tim et Jon Stammers**, (2014). *Petit lexique mancagne-français: suivi d'un index français-mancagne*, Dakar, Sénégal, Société Internationale de Linguistique (SIL).
- Guy-Grand.**, (1923). *Dictionnaire français-volof*, Dakar, Mission catholique, 627p.
- INEPES**, (2006). *Téere wér-gu-yaram*, livret de santé bilingue, Paris, INEPES.

Institut des Langues Nationales de Mauritanie, (1997). *Lexique des mathématiques. Français-wolof: Baatalu xayma. Nasaraan ak wolof*, Département de la recherche, Nouakchott, 17p.

Kah, Fary, (1997). *Saggitorde Fannuyankoore : Lekde e Pudi*, (Dictionnaire Thématique : des Arbres et des Plantes), photos en couleur, Dakar, IFAN, UCAD, 104p.

Kane, B., (1976-1981). *Lexique wolof-français en 4 volumes*, Dakar, CLAD, 104p.

Kobès, Aloïse., (Mgr) (1923). *Dictionnaire wolof-français*, Nouvelle édition revue et augmentée par le R.P.O. Abiven, Dakar, Mission Catholique, 408p.

Maranz, Louise, (2001). « *Pedagogical dictionaries : ho-hum or gung-ho ?* », *Notes on Literacy*, Dakar, Sénégal, Société internationale de linguistique (SIL).

.....(2000). *Naka lañuy binde baat boobu ? : petit dictionnaire wolof-français pédagogique : suivi d'un index français-wolof*, guides traduits par Malick Fall, Dakar, Sénégal, Société internationale de linguistique (SIL), 136p.

Mbodji, Chérif, (2002). *Pour une terminologie de la santé en wolof*, Dakar, CLAD, 155p.

.....(1997). *Vocabulaire des élections*, Dakar, CLAD.

Mbothie, Abu Dëmbélé, (2014). *Leyfânde Koode* (astronomie pulaar), Dakar, Éditions Papyrus-Afrique.

Mbodji, Chérif et alii. (1998). *Terminologie linguistique et grammaticale wolof - Turalinu lammañal roofoo-gi-baat ci wolof*, Dakar, 145p.

Ministère de l'Éducation nationale (2020). *Terminologie bilingue de l'enseignement-apprentissage de la lecture initiale wolof-français*, Dakar, Sénégal, MEN, 34p.

Moren, Yvon, (2001). *Bukkeek "perigam" bu xonq [electronic resource] : teeñ yi*. Dr. Moren ak mbootayu "xale dimbale xale" ; nataali Dominik Garros ; traduit du français en wolof par Momar Touré, Dakar, Sénégal, African Language Materials Archive.

.....(2001). *Feyyeekug Lëg-Seen [electronic resource] : sellug teen yi*. Dr Iwon Moren ak Mbootayu xale di dimbale xale ; nataali Dominik Garo ; traduit du français en wolof par Momar Touré, Dakar, Sénégal : African Language Materials Archive.

.....(2001). *Lëg-seen buddikatu bën [electronic resource] : gëñ yi*. Nujële ko ci xibaaru D. Moren, bakk ci mbootayu "Xale di dimbale xale" ; nataali Dominique Garros ; traduit du français en wolof par Momar Touré, Dakar, Sénégal, African Language Materials Archive.

.....(2001). *Màggatum Buur beek coro lu ndaw li [electronic resource] : dundub liir yi*. Doktoor Iwon Moren (Yvon Moren) ak mbootayu "xale di dimbale xale" ; natall yi Isabel Kalin (Isabelle Calin) ; traduit du français en wolof par Pierre Boly et Momar Touré, Dakar, Sénégal, African Language Materials Archive.

Munro, Pamela et Gaye, Dièyna, (1997). *Ay baati wolof. A wolof dictionary*, Los Angeles, Department of Linguistics, University of California, 382p.

Nicol, Joseph, (1967). *Francais-mandingue lexique*, Washington, D.C., Corps de la Paix,
Nunn, G. N. N., (1934). *Short phrase book and classified vocabularies from English into Mandinka*. Bathurst. 29p.

Ndiaye, Mamadou, (1985). *Matériaux pour un lexique pulaar-français (Le parler fulakundaa de la Haute Casamance)*, Dakar, Centre de Linguistique Appliquée de Dakar (CLAD), 135p.

.....(1982). *Lexique pulaar (à partir des questionnaires linguistiques de Greenberg et de Tervuren, adaptés et traduits en pulaar)*, Dakar, Centre de Linguistique

Appliquée de Dakar (CLAD), 34p.

OSAD, (2000). *Mbindum baat yi ci wolof, dictionnaire orthographique de la langue wolof*, illustré de proverbes, Dakar, OSAD, 132p.

.....(2017). *Yaramu nit : téereb siiwalu settantal*, Ndakaaru, OSAD, 81p. [On the human body.]

Payne, Stephen, compiler, (2000). *Kaadiksiyoneer*, Dakar, Sénégal, Société Internationale de Linguistique (SIL).

.....(1995). *Kaadiksiyoneer kite kuwaataay ni kifaranse*, Dakar, Sénégal, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Roberts, James et Keith Snider, (2006). « SIL Comparative African word list (SILCAWL) », *SIL International*.

Sadio, M. et Quilliam, M. N., (2000). *Dictionnaire balante ganjaa-français*, Mission Evangélique (NTM), Dakar.

Sall, A. O., Dramé, M., Diop, M. (2020). *Junney baat ci...mbey. Les milles mots de...Agriculture*, Dakar, Harmattan, 167p.

Sambou, Pierre Marie, (1983). *Lexique diola fogny-français*, Dakar, Centre de linguistique appliquée de Dakar, les langues nationales du Sénégal, n° D. 2, 264 p. **Sarr, Aladji Talam**, (1997). *Gëstu ci wàllu garab : xàmmeef ak jukkeefub njariñu gàncax yi ci pajum cosaan ci Senegaal*, Téere 4, Dakar : s.n, [Research on trees and forestry in Senegal.]

Seydou, Christiane, (1998). *Dictionnaire pluridialectal des racines verbales du peul : peul-français-anglais*, Paris, Karthala.

SIL, (2004). *Petit lexique : Mancange-français, suivi d'un index français mancagne*, Dakar, éd. d'essai, 68p.

Tarawale, Ba., Fatumata Sidibe et Lasana Konteh, (1980).

Mandinka English dictionary, Banjul, National Literacy Advisory Committee.

Tastevin, Constant, F., (Révérend Père), (1936). « Vocabulaires inédits de sept dialectes sénégalais, dont six de la Casamance », *Journal de la société des Africanistes* 6 (1), pp. 1-33.

Thornell, Christina, (2016). *Lexique : Langue cangin laalaa-français*, Dakar, Sénégal, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Thornell, Christina, (2016). *Lexique : Langue cangin paloor-français*, Dakar, Sénégal, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Vydrine, Valentin, (1988). *Manding-English Dictionary*, v.1, available at WEC International.

Weiss, Henri (Père), (1940). *Grammaire et lexique diola du Fogny (Casamance)*, Paris, Imprimerie A. Thoyon-Thèze, 168 p.

Werner, David, (1997). *Wasin, palaanin familiyaal, sidaa, ak cuugri (kolera) : saar yu jóge ci téere, Fu Amul Doktoor : Là où il n'y a pas de docteur*, Dakar, Sénégal, ENDA, 63p.

Williams, G. et Sara W., (2022). « *Étude lexicostatistique des divisions traditionnelles soninkés au Sénégal* », Dakar, Journal of Language Survey Reports, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Wintz, Edouard (Révérend Père), (1968). *Dictionnaire Français-Dyola et Dyola-Français, Précédé d'un Essai de Grammaire*, 1^{ère} édition en 1909, réédité à Hants, England, Gregg Press, Ltd, 190 p.

3. Publications discursives

Les publications discursives correspondent aux productions qui sont faites dans la linguistique de la parole, c'est-à-dire, les documents publiés sur l'interprétation des discours sociaux, écrits ou oraux en langues sénégalaises. Des linguistes sénégalais et d'ailleurs ont eu à explorer ce champ d'investigation, exploration qui a porté ses fruits avec la publication, entre autres, de thèses, d'ouvrages et d'articles suivants :

Ba, Ibrahima, (2017). *Système verbal du diola fogny, analyse textuelle et énonciative*, Thèse de doctorat unique, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, 349 p.

Ba, Sidy, (2012). *Syntaxe, sémantique et activités énonciatives. Analyse d'énoncés produits en langue wolof dans la presse sénégalaises*, 382p.

Baldé, Mactar, (2021). *La valeur sémantique du temps verbal futur simple en portugais européen et pulaar gaabu ŋkoore : étude contrastive*, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, 438p.

Cissé, Momar, (2009). *Parole chantée et communication sociale chez les Wolof du Sénégal*, Paris, L'harmattan, 488p.

.....(2004). « Linguistique de la langue et linguistique du discours. Deux approches complémentaires de la phrase wolof, unité sémantico-syntaxique », Dakar-fann, Sud-langues, n° 4.

.....(1987). *Expression du temps et de l'aspect dans la communication linguistique. Analyse de quelques énoncés du français (langue dite à « temps ») et du wolof (langue dite à « aspect ») dans le cadre de la théorie générale de l'énonciation*, Université de Nice, thèse de doctorat de troisième cycle, 250p.

.....(1985). *Temps et aspect : Recherches sur l'emploi des formes verbales du wolof*, Université de Nice, mémoire de D.E.A.

Dia, Mamadou, (2012). *Analyse critique de la pédagogie convergente et du curriculum bilingue : cas du bamanankan et du français*, 907p.

Diagne, Anna Marie, (2008). « Le marquage de la focalisation en soninké », *Mandenkan*, n°44, pp. 5-20.

.....(2008). « Stratégie de focalisation dans les langues à tons », *Revue électronique internationale de sciences du langage Sudlangues* n°10, pp. 22-33.

Diagne, A. M. & Kessler, S. & Meyer, C., (2011). *Communication Wolof et société sénégalaise. Héritage et création*, Paris, Harmattan, 554p.

Diop, Ndiassé, (2011). *Communication politique et séduction. Analyse quantitative et qualitative de discours politiques en wolof*, 203p.

Galvagny, MH, (1984). « L'organisation syntaxique et énonciative de la phrase en diola karon », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome 79 Fascicule 1, pp. 427-455.

Gaved, Tim, (2005). *Un article sur la grammaire de discours narratif en mancagne*, Dakar, Sénégal, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Gieske, Sarah, (2015). *Discourse for Translation in Kuloonaay*, Dakar, Sénégal, Société Internationale de Linguistique (SIL).

.....(2015). *Discours pour la Traduction en Kuloonaay*, Dakar, Sénégal, Société Internationale de Linguistique (SIL).

.....(2015). *Glossary of linguistic terminology used in "Aspects of Kuloonaay Expository Discourse"*, Dakar, Sénégal, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Guèye, Mouhamadou Lamine, (1996). *La problématique de la famille polygamique wolof dans les contes du Kajoor*, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, Photocopy of Thesis (Ph.D.)

Jenkins, Susan Goddard et Jenkins, Jay, (2003). *A Discourse Analysis of Wamey*, Dakar, Sénégal, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Lowry, David, (2011). *Discourse in Kuloonay*, Dakar, Sénégal, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Lowry, Ruth A., (2015). *Information structure in Wolof narrative discourse*, Dakar, Sénégal, Société Internationale de Linguistique (SIL).

Mbodj, Chérif, (2008). « Topicalisation et focalisation en balante so : fa », in : *Revue Electronique de sciences du langage Sudlangues*, UCAD, n° 10, pp. 49-61.

Ndiaye-Correard, G., (1989). « Focalisation et système verbal en wolof », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, n°19, pp.177-190.

Ngal, M. O., (1988). *Le mythe lébou : essai d'analyse sémiotique*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Ngom, Daouda, (2019). « Social representation of ndut or traditional education among Seereer » in *Language, Literature and Culture*, vol. 2. N° 2, pp. 55-59. (AASCIT, American Association for Science and Technology), United States of America.

.....(2019). « Simulation de discours rapport : le cas du Xoy Seereer » in *Une vie pour la grammaire. Mélanges offerts au feu professeur Makhtar BA*, Dakar, Les Éditions Diaspora Academie.

.....(2018). *Communication Seereer : entre tabou et insécurité linguistique*, Saarbrücken, Deutschland, Allemagne, Éditions Universitaires Européennes.

.....(2018). « Semantic approach of first name in Seereer traditional society » in *Saudi Journal of Humanities and Social Sciences (SJHSS)*, vol-3, Iss-11, 1307-1312, Dubai United Arab Emirates.

.....(2018). « Illocutive force of songs in the communication of the xoy seereer » in *Saudi Journal of Linguistics and literature (SJILL)*, vol-1, Iss-4, 175-179, Dubai United Arab Emirates.

.....(2018). « Le Woong Seereer : de l'annonce à la sortie des circoncis » in *Revue de Philologie et de Communication Interculturelle*, vol II, N° 2, Military Technical Academy Publishing House. Bucharest, Roumanie.

.....(2016). *Approche Conversationnelle des échanges rituels dans les cérémonies traditionnelles Seereer : le xoy, fok et le ndut*, Thèse de doctorat unique, Dakar, Ecole doctorale ARCIV, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop.

Perrin, Loïc-Michel, (2005). *Des représentations du temps en wolof*, Thèse de doctorat, Université Paris 7 - Denis Diderot, UFR de Linguistique, 707p.

Robert, Stéphane, (2000). « Le verbe wolof ou la grammaticalisation du focus », in : B. Caron (éd.), *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, Louvain, Peeters, coll. Afrique Et Langage, pp. 229-267.

.....(1998). « Espace déictique, espace syntaxique et prédication : les indices spaciaux du wolof ». B. Caron (ed), *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*, CD Rom, Oxford, Elsevier.

.....(1991). *Approche énonciative du système verbal : Le cas du wolof*, Paris, Éditions du CNRS, 352 p.

.....(1989). *Système verbal et énonciation en wolof*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Paris7, 397p.

Sall, Adjaratou Oumar, (2018). « Publicité et paysage linguistique au Sénégal : le wolof dans l'espace public dakarois », *La communication sociale, enjeux et perspectives*, n° 03.

.....(2012). « Revitalisation des langues minoritaires et transmission intergénérationnelle : l'exemple du mënïk », « De l'exploration du multilinguisme dans les villes africaine ; Exploring multilingualism in african urban cities » Gabriel Mba, Etienne Sademboue, eds., Paris, Harmattan.

.....(2010). « Aperçu sur des éléments de contact mënïk-pulaar, mënïk-wolof », *Sciences et Techniques du langage*, n°7, CLAD.

.....(2009). « Multilingualism, linguistic policy, and endangered languages in Senegal », *Journal of Multicultural Discourses*, vol. 4, n°. 3, pp. 313-330, ISSN 1744-7143 print/ISSN 1747-6615 online.

Sall, Adjaratou. O., & Dramé, Mamour., (2021). « Croyances, religions et coutumes dans le discours sur l'alimentation chez les Wolof », *Anadiss*, n°32, volume II, Dossier thématique : Analyse du discours alimentaire - approches interdisciplinaires, pp. 129-146.

Sambou, Pierre-Marie, (2008). « Topicalisation et focalisation jóola ésuulaalu? », in : *Revue électronique internationale des sciences du langage Sudlangues*, n° 10, pp. 62-70.

Seck, Aliou Ngoné, (1987). *Recherches comparatives sur les déterminants du wolof et du français : étude syntaxique et référentielles*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Nice.

Sengor, Léopold Sédar, (1963). « La dialectique du nom-verbe », *Wolof et Sérër*, n°12, Dakar, Université de Dakar, pp.123-130.

Sylla, A., (1978). *La philosophie morale wolof*, Dakar, Sankoré.

Thomas, Louis-Vincent, et David Sapir, (1967). « Le Diola et le temps », in : *Bulletin de l'IFAN*, Tome 29, Série B, (1/2), pp. 331-424.

4. Conclusion

En définitive, au regard de tout ce qui précède, c'est-à-dire les nombreux travaux graphiques, arithmétiques et portant sur le mot, inventoriés concernant les langues sénégalaises (faits sur ou en langues sénégalaises), nous pouvons, sans doute, dire que les langues nationales sénégalaises sont actuellement assez documentées dans ces domaines. Ainsi nous avons, dans cette étude, relevé des productions liées à la lecture-écriture, au calcul, à la conversation, à la lexicologie, à la lexicographie, à la terminologie et aussi au discours. Et à travers ce modeste travail, nous espérons apporter une réponse, si minime soit-elle, à la laborieuse question d'une documentation disponible dans un domaine de recherche ou d'apprentissage, qui se dresse parfois devant le chercheur, le pédagogue ou tout simplement l'intéressé qui exprime le besoin de trouver quelque part cette documentation. Ce travail constitue un produit d'une entreprise d'exposition des publications en/sur les langues du Sénégal, parce que nous nous sommes aussi donné comme objectif, de travailler sur la publication d'autres documentations liées à des thèmes aussi divers et variés que la linguistique descriptive, la littérature, la sociolinguistique, la religion et la traduction en langues sénégalaises. Nous signalons au passage que nous n'avons pas eu, dans cet article, la prétention d'être exhaustif dans la collecte des publications faites dans les domaines sus mentionnés en/sur les langues du Sénégal, mais nous avons juste fait un survol de ce qui y est fait jusque-là.

5. Webographie

https://www.lexilogos.com/wolof_dictionnaire.htm

<https://guides.library.columbia.edu/wolof-language/linguistics>

<http://www.sudlangues.sn>

<http://www.kallaamayreewmi.sn>

<https://senegal.sil.org/>

http://www.degruyter.de/journals/jall/pdf/24_31.pdf.

https://poj.peetersleuven.be/content.php?url=issue&journal_code_AL&issue=0&vol=25

<http://web.univWubs.fr/corpus/jlc5.html>

<http://deniscreissels.fr>

<http://web.univWubs.fr/corpus/jlc5.html>



**Association Panafricaine pour l'Encadrement et la
Formation de la Jeunesse (APANAEFJ)**

Courriel : info@apanaefj.org

Site web : www.apanaefj.org

Siège : 10, Avenue de la moto croisement Boulevard M'siri, Quartier Gambela,
Commune de Lubumbashi, Ville de Lubumbashi – RD Congo

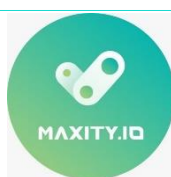
APANAEFJ





REVUE PANAFRICAINE DE LA JEUNESSE

Nos partenaires et réseaux



MEDIATHEQUE
DÉPARTEMENTALE
du Gers





REVUE PANAFRICAINE DE LA JEUNESSE

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

**Editée par l'Association Panafricaine pour
l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse
(APANAEFJ)**

Courriel : rpj@apanaefj.org
Site web : www.apanaefj.org
Tél. (+243) 973738975

10, Avenue de la moto croisement Boulevard M'siri, Quartier Gambela, Commune de
Lubumbashi, Ville de Lubumbashi – RD Congo